

PERCEPTION ET PRÉSENCE MARISTE À TONGA

1840 - 1940

Caroline DURIEZ-TOUTAIN

Avec la participation de

Eseta FUSITUA et Sela HAVEA FUKOFUKA

**ORSTOM
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

PRÉFACE

La dimension religieuse dans l'histoire des premiers contrats entre puissances européennes et peuple océanien au cours du XIX^e siècle a été primordiale ; elle a précédé souvent la dimension politique. Si les gouvernements français ou britanniques cherchaient à s'appuyer sur leurs missionnaires respectifs pour consolider leur emprise, ces derniers bien qu'en général loyaux envers leurs nations d'origine, vivaient une toute autre aventure. Persuadés de l'universalité de leur vérité, ils venaient l'apporter aux peuples d'Océanie à qui ils dédiaient leur vie.

Pour les opinions publiques européennes, ils étaient des héros, les portes-paroles désarmés de la civilisation et les proclamateurs de l'évangile. Les dangers qu'ils encouraient face à des "peuplades" inquiétantes considérées comme "sauvages", voire "cannibales", les fièvres qui les minaient, les conditions d'isolement dans lesquelles ils vivaient, donnaient lieu à des récits édifiants lus dans les écoles religieuses et publiés dans les journaux.

Les missionnaires étaient donc populaires. Les peuples européens reconnaissaient en eux les meilleurs de leurs enfants, ceux qui donnaient leur vie au service d'une grande cause. Tour à tour, médecins, éducateurs, linguistes, parfois ethnologues, ils représentaient la face douce et humaniste d'un Occident par ailleurs, sûr de lui, conquérant et matérialiste.

Mais ces missionnaires n'étaient pas d'un même métal. Bien qu'au fond animés par une même certitude, protestants et catholiques, se considéraient comme des rivaux implacables, porteurs de messages inconciliables. Ils continuaient en Océanie, la guerre culturelle totale qui les avait opposé en Europe lors des guerres de religion fratricide des XVI^e et XVII^e siècles. Le fait que les premiers soient tous britanniques et les seconds tous français rajoutait encore la rivalité des nations à la guerre des églises. Jamais peut-être les protestants ne furent-ils autant réformés et les catholiques autant romains que lorsqu'ils se confrontèrent dans ces mêmes archipels.

Les premiers, souvent politiquement et financièrement puissants, sobres et rigoureux, venaient avec leurs familles, prêchant une foi austère et dépouillée ; les seconds en soutane noire, hommes seuls, la poitrine barrée d'un immense crucifix, apportaient leur église, ses sacrements, ses rituels, le culte marial. La foi sans doute était de même force, mais portée par des tribus adverses, ayant des cultures et des sensibilités opposées.

Les Océaniens n'avaient que l'embarras du choix, du moins en principe. Les missionnaires catholiques furent incontestablement favorisés dans les territoires français du Pacifique, mais ils furent

marginalisés dans les territoires britanniques, où très souvent ils apparurent comme un contre-pouvoir. Ce fut un peu le cas dans l'archipel de Tonga. Les missionnaires français de la Mission de Marie à qui le Pape avait confié l'évangélisation de l'Océanie, débarquèrent en 1837 dans la magnifique baie de l'île de Vava'u. Premier contact, premier échec. Ils y trouvaient la place occupée depuis déjà une dizaine d'années par leurs rivaux protestants anglais de la London Missionary Society, qui conseillèrent fermement aux chefs Tongiens de ne pas les recevoir. Une seconde tentative, opérée en 1842, à partir de Wallis, réussit grâce à l'accueil des clans tongiens "rebelle" restés fidèles au paganisme qui cherchaient des alliés "compréhensifs". On leur avait décrit les missionnaires catholiques comme les envoyés du diable lui-même, ce qui les leur avaient rendu plutôt sympathiques.

C'est ainsi à la faveur d'une fracture locale au sein de la société traditionnelle que la mission catholique, réorganisant autour d'elle les clans vaincus des guerres internes qui déchiraient l'île, put jeter ses fondations. Le partage des rôles fut alors fixé à chacun des protagonistes : aux protestants le centre, aux catholiques la marge. Aux uns le pouvoir, aux seconds "l'opposition". Il semble en définitive que la mission catholique ait su tirer assez vite un certain profit de la situation incommode dans laquelle le contexte politique du XIX^e siècle l'avait placée malgré elle.

La voix des Pères maristes français semble aujourd'hui bien lointaine, leur langue à Tonga est tombée dans l'oubli. Pourtant les centaines de lettres qu'ils ont écrites, les journaux qu'ils ont laissés, représentent une source historique et ethnographique d'une remarquable richesse. Ces écrits dormants, peu connus des historiens européens, l'étaient à plus forte raison des Tongiens d'aujourd'hui, coupés par la barrière linguistique d'un des visages de leur histoire.

En 1987, nous eûmes la visite à l'ORSTOM, du ministre de l'Éducation nationale de Tonga, Honorable Sir Langi Kavaliku, en compagnie de Paul de Deckker, ethno-historien, à cette époque attaché au secrétariat d'État du Pacifique. Sir Langi nous demanda de réaliser une analyse historiographique des archives de la mission mariste française, afin de faire connaître à Tonga, ce versant oublié de leur passé, la seule histoire connue du royaume étant celle édifiée par la mission méthodiste. Ces textes encore inexploités sur les débuts de l'implantation missionnaire dans l'archipel portaient donc sur des sujets encore sensibles et présentaient un intérêt extrême pour les Tongiens, soucieux de mieux comprendre leur propre histoire.

Le ministère des Affaires étrangères français soutint la demande du secrétariat d'État et offrit son appui grâce à la compréhension de Mme Marie-Martine Carmi et de ses successeurs. Nous fîmes une proposition à Caroline Duriez-Toutain, doctorante en Histoire à l'université de Paris VII qui accepta de relever le défi. La recherche fut menée sur place en collaboration avec deux historiennes tongiennes, Mmes Eseta Fusitua et Sela Havea Fukofuka. Paul de Deckker prit sur lui de superviser ce travail et d'y

apporter outre sa caution d'ethno-historien, son expérience de recherche déjà longue sur les premiers contacts entre Européens et Océaniens.

Nous présentons là les résultats de cette longue recherche. Caroline Duriez-Toutain s'y est investie complètement en "épousant" littéralement son sujet et ses enjeux de coopération. Deux séjours sur les archives à Tonga, un dépouillement systématique des archives de la mission mariste d'Océanie à Rome, lui ont permis de réaliser son objectif. On apprend dans son travail, à comprendre la vision que les missionnaires maristes portaient sur la société tongienne et sur leurs rivaux protestants ; on en apprend aussi sur leur propre personnalité et l'image qu'ils se faisaient de leur mission. Cette double visée ne peut que satisfaire les lecteurs tongiens.

Ce texte est présenté en deux volumes. L'introduction aux sources de l'historiographie mariste est devenu un véritable livre sur l'histoire de la mission catholique à Tonga. On ne s'en plaindra pas. Le second, tant attendu par nos amis Tongiens est un recueil d'extraits et une bibliographie critique des sources écrites en français sur l'histoire de Tonga, tant missionnaires que diplomatiques.

Ces larges extraits de lettres ou de rapports devaient être restitués, autant que possible, dans leur quasi-intégralité. Ils sont fascinants et révélateurs d'une époque emportée. On verra que la lutte contre le protestantisme est souvent affichée comme plus importante que la lutte contre ce que les missionnaires appelaient "l'idolâtrie", c'est-à-dire le paganisme. Cette "guerre des églises" fut aussi physique et parfois militaire, par clans tongiens interposés. Tous ces récits se lisent comme un roman. Il faut les prendre au premier degré, en les re-situant dans leur contexte. Le témoignage vécu qu'ils apportent sur la société tongienne encore païenne est une mine d'enseignements ethnographiques. Au-delà de leurs jugements religieux, les missionnaires maristes font souvent preuve de complicité envers leurs "ouailles", se laissant gagner par elles autant qu'il les gagnaient à eux. Ce qui au fond n'a rien de surprenant si l'on considère ces quelques lignes écrites par le Père Chevron en 1843 :

"Ce qui nous a gagné les naturels, c'est le soin que nous avons pris à nous conformer à leurs usages : nous vivons comme eux, nous contentant de ce qu'ils nous apportent... Quand nous allons les voir, nous couchons comme eux sur la terre recouverte d'une natte ou sur les planches de quelques embarcations : nous assistons à leurs fêtes, à leur kava... Nous n'achetons et ne vendons rien... mais le plus précieux à leurs yeux, c'est le soin aux malades... En un mot, nous tâchons de faire le bien... même au dernier de ces pauvres infidèles et aux protestants eux-mêmes... Nous cherchons à ne pas fatiguer ces pauvres estomacs dégoûtés d'instruction, à qui les missionnaires sont devenus insupportables sous ce rapport comme sous mille autres". (p. 198).

Tant pour comprendre ces missionnaires d'une autre époque, sortis tout droit de nos terroirs, que pour "voir" les Tongiens avec leurs propres yeux, éditer ces textes était nécessaire. Ils intéressent notre propre société comme ils intéressent la société océanienne et font figure d'un héritage commun à nos deux cultures entre lesquelles ils ont créé un lien.

L'auteur, jeune encore, et pour qui, ce fut le premier travail de recherche réel, a fait ici œuvre d'historien. Il s'est imposé par son sérieux et par la qualité de sa recension historiographique comme par l'ouverture intellectuelle et la sensibilité dont il a su faire preuve à l'égard de ces grands hommes du XIX^e siècle, qui pourtant lui ont semblé parfois un peu "étranges".

Joël BONNEMAISON
Directeur de recherches à l'ORSTOM

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui se sont investies dans cette aventure et qui ont placé leur confiance en moi.

Ainsi, les principaux artisans de ce projet ont été Paul DE DECCKER qui en est l'instigateur, Hon. KAVALIKU, ministre tongien de l'Education qui a permis la coopération entre les intervenants tongiens et français et Joel BONNEMAISON qui a suivi avec patience les diverses phases du travail, n'hésitant pas à prodiguer conseils et encouragements.

Le père Théo KOK, responsable des archives de la Société de Marie à Rome, m'a réservé en toutes circonstances un accueil chaleureux et j'ai pu bénéficier de son assistance dans les longues opérations de dépouillement des archives.

Je tiens à remercier mes deux homologues tongiennes, Eseta FUSITUA et Sela HAVEA ainsi que leur famille qui m'ont généreusement accueillie, Monseigneur FINAU, évêque du diocèse de Tonga qui m'a ouvert les portes des archives de l'évêché, le père CALLET pour ses inestimables témoignages et Anicé SEVELE, le consul de France à Tonga. Enfin, il convient de mentionner Paula BLOOMFIELD et Anna HULUFUNGAKI, Directeurs du ministère tongien de l'Education, qui ont montré un grand intérêt pour le projet.

Je manifeste également ma reconnaissance à l'Ambassadeur de France à Fidji, Henri JACOLLIN et au Directeur du Service Culturel de l'ambassade, Jean GARDERE, pour le suivi administratif et financier du projet ainsi que pour leur accueil.

Enfin, je remercie Jean-François DUPON, Délégué ORSTOM pour le Pacifique sud pour ses critiques constructives du manuscrit, Bertrand GERARD, directeur de recherche à l'ORSTOM, qui a suivi avec attention toutes les phases du projet et André LEGROS pour son aide apportée à la réalisation des cartes.

INTRODUCTION

Réalisé dans le cadre d'un accord culturel franco-tongien, ce document répond au souhait du gouvernement de Tonga d'approfondir, par l'étude des archives d'expression française, la connaissance de son histoire au XIX^e siècle, explorée essentiellement par des chercheurs anglo-saxons à partir des archives britanniques.

La présente étude offre une analyse historique présentée sous la forme d'un récit linéaire et un bilan historiographique de ces sources francophones. Le document se compose ainsi de deux parties. La première, qui évolue sur un plan chronologique, restitue l'histoire de la mission mariste dans le contexte autochtone, détermine son importance au sein de la société tongienne et examine les positions de la diplomatie française à l'égard de Tonga dans le cadre des orientations coloniales des grandes puissances de l'époque. La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'approche historiographique et comporte une sélection de lettres commentées de missionnaires maristes, un index critique des archives diplomatiques conservées au quai d'Orsay, un index des archives de la Société de Marie à Rome, un index des archives du diocèse catholique de Tonga et une bibliographie critique des sources.

Si l'étude des missions religieuses et de leur impact constitue un élément fondamental pour la compréhension des structures des sociétés du Pacifique, force est de constater l'absence de prise en compte de la contribution des missionnaires de la Société de Marie à l'histoire de Tonga. Il s'agit donc d'aborder un domaine encore inexploré de l'histoire tongienne, jusqu'ici ignoré par les historiens anglo-saxons, liés à la mission méthodiste, concurrente de la mission catholique.

Dans la mesure où la mission catholique encouragea l'expression des exclus d'un pouvoir dominé par une monarchie protestante, l'étude de ses archives permet une approche complémentaire et originale de l'histoire de Tonga. Elle fait apparaître l'émergence d'une minorité à laquelle le catholicisme fournit les éléments de sa reconnaissance religieuse, culturelle, sociale et politique. En effet, lorsque les missionnaires maristes s'implantèrent dans l'archipel en 1842, les missionnaires wesleyens, établis depuis

1826, avaient gagné à leur cause le Tu'i Kanokupolu, représentant de la troisième dynastie royale. Celui-ci, fort de leur soutien matériel et du concours militaire de la marine britannique, était parvenu à supplanter le roi traditionnel de l'île, le Tu'i Tonga, représentant de la première dynastie royale, et à l'écarter définitivement de l'exercice du pouvoir. L'arrivée des missionnaires catholiques constitua pour ce roi déchu, mais néanmoins symbole des valeurs traditionnelles et détenteur d'une légitimité divine, une alternative à la précarité de sa situation. Ainsi, les pères maristes furent rejoints dans la pratique de leur foi par des nobles et des paysans dont la conversion au catholicisme marqua leur opposition au Tu'i Kanokupolu et au protestantisme ainsi que leur rejet des dieux traditionnels qui avaient failli à leurs fonctions de garants de la monarchie du Tu'i Tonga. D'emblée, les missionnaires catholiques furent impliqués dans le jeu des rapports de force qui animaient les protagonistes tongiens du pouvoir, et la confrontation avec les missionnaires protestants se superposa à la rivalité entre Tu'i Tonga et Tu'i Kanokupolu, entre partisans d'une société orientée vers ses valeurs ancestrales et partisans d'un projet de modernité.

Tandis que les études antérieures portent sur les mutations des structures du pouvoir et de la société sous l'angle des liens étroits que le Tu'i Kanokupolu entretenait avec les missionnaires protestants, ce travail se propose d'analyser les caractères d'une minorité qui se constitua en contre-pouvoir, avec le soutien de la mission catholique.

Par ailleurs, l'examen de l'organisation, du développement et des acquisitions culturelles de la mission mariste offre un intérêt ethnographique certain. Du fait de leur inclination pour un mode de vie traditionnel, les maristes furent soumis à un phénomène d'acculturation qui renforça la cohésion de leur communauté; les nouveaux convertis se forgèrent ainsi une identité originale, mêlant les acquis ancestraux et les innovations véhiculées par leurs missionnaires.

Afin d'analyser la perception et la présence maristes, le plan général de ce travail couvre l'ensemble du XIX^e siècle, depuis les premiers échanges avec les Européens jusqu'à l'instauration du protectorat britannique en 1900 qui marqua la victoire de l'impérialisme anglo-saxon, tandis que le récit de l'histoire de la mission mariste débute en 1837 avec les premières tentatives d'implantation d'une mission catholique dans l'archipel. Cette démarche se justifie par la nécessité d'examiner la société tongienne traditionnelle pour en appréhender les principaux rouages et mesurer l'ampleur de l'impact protestant préalablement à l'arrivée des maristes. La plus grande partie de la population avait en effet rejoint les rangs de la mission wesleyenne entre 1826 et 1842 et le message des maristes fut, en conséquence, essentiellement dirigé vers les païens, qui avaient résisté avec opiniâtreté à l'introduction du christianisme et dont les réticences furent difficilement vaincues.

La première partie de ce document offre une approche structurelle de la société tongienne : la répartition du pouvoir, le poids de la parenté, les dieux des ancêtres et les activités économiques sont étudiés tour à tour. Les conséquences de la confrontation entre les valeurs traditionnelles et européennes sont ensuite examinées au travers des premiers contacts avec les Européens, qu'ils soient navigateurs, écumeurs de grèves ou missionnaires. Enfin, cette première partie établit les origines de la Société de Marie, décrit les conditions de l'implantation de la mission et analyse la perception mariste de la société tongienne dans les années 1850.

La seconde partie a pour objet l'étude des différentes phases d'intégration de la communauté catholique et des processus de sa reconnaissance en tant que contre-pouvoir. D'autre part, elle met en lumière le rôle - plus ou moins affirmé - des autorités françaises basées dans la région. Marginalisée par son absence de moyens matériels, mise au ban de la société par les chefs influents, la communauté catholique qui trouva sa force de cohésion dans son exclusion constitua néanmoins une menace pour le souverain lancé dans une entreprise de centralisation et d'étatisation à laquelle refusèrent de se soumettre les chefs infidèles et catholiques. Ces tensions héritées des clivages traditionnels aboutirent en 1852 au siège du fort de Pea où s'étaient retranchés les païens - qui se convertirent en masse au catholicisme durant ces événements - puis à la capitulation des chefs réfractaires. Les persécutions qui s'ensuivirent provoquèrent, suite aux plaintes formulées à l'encontre du roi par les missionnaires maristes, l'intervention du gouverneur français de Tahiti. Ce dernier, résolu à défendre le prestige de la France en ces terres lointaines, obtint en 1855 la signature d'une convention par laquelle le souverain s'engagea à reconnaître l'existence de la mission catholique et à lui accorder les avantages précédemment acquis par les missionnaires protestants. Cependant, l'épreuve de force engagée par les chefs protestants contre les missionnaires catholiques se poursuivit jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La mission catholique se présenta alors comme un élément d'équilibre et de stabilité au sein de la société en proie à la division de l'Eglise wesleyenne.

Cette convention de 1855, considérée comme le premier acte de reconnaissance diplomatique de la souveraineté du roi Georges, inaugura une nouvelle phase de l'histoire de Tonga, confronté aux ambitions des puissances européennes, notamment britanniques et allemandes.

Enfin, la troisième partie, consacrée à l'étude du microcosme catholique, évoque les caractères de l'implantation mariste, le mode de fonctionnement interne et les moyens mis au service du développement de la mission par les hommes et les femmes qui l'animent. La présentation sous forme de monographie permet de souligner les spécificités locales - géographiques, politiques, religieuses - de chacune des îles où la mission est parvenue à s'établir.

La recherche débuta en mars 1988 par un séjour de trois semaines au siège de la Société de Marie à Rome. A l'issue de cette étape, un document en trois volumes présentant une sélection de lettres évoquant les vingt

premières années de la mission - 1842-1864 - fut réalisé afin d'être communiqué au ministère tongien de l'Education.

D'avril à décembre 1988, le travail se poursuivit dans le Pacifique. A Fidji, la consultation des fichiers de la bibliothèque de l'Université du Pacifique Sud permit de constituer une partie de la bibliographie présentée en annexe. A Tonga, il s'agissait d'examiner les archives de l'évêché et de se plonger dans la réalité polynésienne. Lors de ce séjour, les trois volumes précédemment cités furent remis au ministre de l'Education et une conférence ayant pour thème "la méthodologie historique appliquée aux sources missionnaires" fut présentée aux membres du Comité des Arts et Traditions et aux enseignants du secondaire. En outre, cette intervention a débouché sur la réalisation d'un document en anglais comprenant une évaluation des archives de l'évêché de Tonga, la traduction de documents originaux et une synthèse sur les orientations méthodologiques de la recherche.

L'étape suivante, qui se prolongea jusqu'en avril 1989, fut consacrée à la consultation des archives de la Marine au Fort de Vincennes et à la poursuite des recherches chez les pères maristes à Rome.

De mai à novembre 1989, une seconde phase de la collaboration franco-tongienne débuta avec la présence en France de Sela Fukofuka, homologue tongienne désignée pour participer au projet. A cette occasion, les archives diplomatiques du quai d'Orsay furent examinées et la plupart des lettres précédemment collectées à Rome traduites en anglais pour les besoins de la communication entre les partenaires concernés. Enfin, l'étude des archives de la mission catholique fut achevée à Rome par la lecture de la correspondance des vicaires apostoliques de Tonga. A l'issue de cette collaboration, une première synthèse sur l'état de la société tongienne en 1840 fut rédigée.

L'examen des sources étant en voie d'achèvement, la phase de traitement des données - exercice facilité par l'acquisition d'un micro-ordinateur - commença. Afin d'exploiter au mieux les informations contenues dans les archives, les documents dont l'utilisation était rendue laborieuse du fait d'une mauvaise calligraphie furent dactylographiés. Les lettres consultées chez les pères maristes à Rome furent ensuite indexées par ordre alphabétique et chronologique. Chaque donnée issue de ces documents fut traitée selon un classement thématique.

Un second séjour à Tonga, en octobre et novembre 1990, permit de faire le point sur l'état d'avancement des travaux et d'achever la rédaction d'une première version manuscrite du document.

De janvier 1991 à janvier 1993, le travail consista en la réalisation définitive du texte et la constitution d'un corpus d'annexes, dont l'objectif est d'illustrer les propos précédemment exposés et d'offrir aux intéressés les matériaux nécessaires à l'élaboration d'un nouveau manuel d'histoire destiné à l'enseignement de cette discipline dans les collèges et lycées de l'archipel.

PRESENTATION DES SOURCES ET METHODE D'APPROCHE

1. Les sources manuscrites

Les sources manuscrites sont les principaux matériaux qui ont permis l'élaboration de ce document. De façon générale, elles se répartissent en deux grandes catégories.

Tout d'abord, les archives missionnaires rendent compte de la situation interne de l'archipel sur le plan religieux, politique, économique et social. Elles proviennent pour l'essentiel des archives de la Société de Marie dont la Maison Généralice est situé à Rome (via Alessandro Poerio, 63) et des archives catholiques du diocèse de Tonga conservées dans l'enceinte de la résidence épiscopale.

Ensuite, les Archives Diplomatiques du ministère des Affaires Etrangères (37 quai d'Orsay, Paris) permettent d'examiner les influences extérieures - relations entre grandes puissances européennes, orientations régionales de leurs politiques coloniales respectives, options religieuses (cléricales ou anti-cléricales) des gouvernements successifs - qui ont joué sur l'évolution générale de l'archipel, ceci grâce aux rapports des officiers de la Division Navale de l'Océan Pacifique basée à Tahiti, rédigés à l'occasion de tournées des missions et destinés à leur ministre de tutelle.

Par ailleurs, divers documents relatifs aux campagnes menées par les officiers de la marine française ont pu être consultés aux Archives Nationales (60 rue des Francs Bourgeois, Paris) et au Service Historique de la Marine (Vieux Fort, Vincennes). Ce dernier centre d'archives conserve en outre un important dossier sur la constitution et les activités de l'éphémère Société de l'Océanie, association qui avait pour vocation d'apporter un soutien logistique aux missions catholiques établies dans le Pacifique. Mises à part les contributions de Dumont d'Urville et d'Entrecasteaux, qui permettent de dresser un tableau précis - géographique, politique, économique, social et religieux - de la société tongienne au début du XIX^e siècle, l'essentiel des informations recueillies aux Archives Nationales consistent en relevés climatiques, hydrographiques, nautiques ou géographiques qui ne présentent guère d'intérêt dans le cadre de cette étude.

Il convient également de mentionner les sources imprimées, fréquemment utilisées dans ce travail et qui sont largement commentées dans la bibliographie.

Le monopole de l'information était détenu jusqu'au début du XIX^e siècle par les navigateurs dont il faut dissocier la contribution scientifique de la vision projetée des idéaux de leur siècle sur la réalité insulaire. Avec l'arrivée des missionnaires apparaît un nouveau type d'écrits dont la masse se gonfle au fil des ans et dont la pertinence, sur le plan de la perception du milieu autochtone, se renforce. Aspirant à une connaissance approfondie de la société dans laquelle ils sont immergés, afin de mieux y propager leur message, les missionnaires protestants et catholiques perdent progressivement, au fur et à mesure de leur intégration, leur distance d'observateurs pour devenir des acteurs.

La vision mariste ne permet cependant qu'une approche partielle de l'histoire de Tonga et comporte ses propres limites. En effet, sous la plume des prêtres maristes, transparaissent trois qualités inhérentes à leur origine et à leur fonction : celle de citoyen français, celle de missionnaire et enfin celle de catholique. Ces caractères, qui reflètent la force de leurs aspirations, contribuent à la prépondérance du facteur humain, avec tout ce qu'il comporte de sensibilité mais aussi d'appréciation partielle, dans leurs relations et leurs analyses. Les maristes ne font pas oeuvre d'historiens et, assurément, l'objectivité scientifique n'est pas leur but. Aussi, faire la part entre information objective et perception émotive des faits constitue la difficulté majeure, mais aussi la richesse du travail d'analyse de ces archives. De façon générale, compte-tenu de l'implication des protestants dans les sphères du pouvoir tongien et des liens entre prêtres catholiques et opposants au régime, on constate que les lettres des missionnaires protestants se font l'écho de la majorité victorieuse et celles des missionnaires catholiques expriment plus particulièrement le point de vue des exclus. Par exemple, les événements de Pea en 1852 sont interprétés par les wesleyens comme la manifestation de rivalités politiques tandis que les maristes y voient une tentative d'anéantissement du catholicisme.

La reconstitution du récit historique est parfois soumise à l'épreuve du vide chronologique du fait de l'absence totale ou partielle d'information pour des périodes particulières où la participation des auteurs - qui prennent essentiellement en compte les intérêts dominants de leur communauté - est réduite au minimum. C'est ainsi que l'historiographie mariste fait l'impasse sur les bouleversements constitutionnels qui ont marqué la société tongienne au cours de la décennie 1870-1880, et dans lesquels les missionnaires catholiques ne prenaient pas une part active. En effet, peu de références sont faites à l'abrogation des privilèges des chefs et à la constitution d'une nouvelle aristocratie, tandis que la division de l'église wesleyenne dans les années 1885 suscite de nombreux commentaires critiques.

Les originaux des documents la Société de Marie furent archivés à Lyon jusqu'en 1905, puis transférés à Gènes pendant les troubles anti-cléricaux du ministère Combes et enfin à Rome en 1920,

lorsque les maristes se portèrent acquéreurs de la Villa Maria où ils ont établi le siège de la congrégation.

Les archives conservées à Rome rassemblent l'ensemble de la correspondance des missionnaires de Tonga expédiée depuis l'implantation de la mission en 1842. Dans le cadre de ce travail, tous les documents antérieurs à 1936 ont pu être consultés. Les lettres expédiées de Tonga et adressées au Supérieur Général de la congrégation représentent la masse la plus importante d'archives. Certaines d'entre elles, destinées à des confrères, des amis, des membres de la famille ou au visiteur des missions - interlocuteur privilégié des missionnaires par sa connaissance du milieu acquise au cours de ses tournées pastorales - transitaient également par Lyon où elles furent archivées. En outre, ces archives comprennent la totalité de la correspondance des vicaires, quelques lettres de frères coadjuteurs, un petit nombre de lettres rédigées par les religieuses rattachées à la congrégation, des lettres circulaires des vicaires et des supérieurs généraux et, enfin, diverses publications destinées à sensibiliser - plus qu'à informer - au sort de ces missions lointaines un public de bienfaiteurs et bienfaitrices dont les contributions financières sont essentielles pour le fonctionnement matériel des établissements.

Les instructions délivrées par le père Colin, Supérieur de la Société de Marie de 1836 à 1854, rappelant aux missionnaires le respect des impératifs de fond et de forme exigés pour toute relation épistolaire, permettent de considérer trois types de lettres. Les lettres confidentielles, dont le contenu est parfois évoqué à demi-mots dans une autre lettre, pourraient contenir des confessions. Les lettres d'intendance transmises au procureur des missions se doivent d'être concises et classées par rubriques. Enfin, la contribution la plus importante est apportée par les lettres informelles. Bien que les missionnaires soient tenus à une certaine réserve qui garantit l'intégrité et l'honorabilité de la congrégation, ces dernières conservent un caractère d'une grande spontanéité.

En revanche, lorsque ces documents sont exploités à des fins de publications et des extraits de lettres recopiés ou réécrits par des administrateurs de la congrégation, les détails qui visent à concevoir une histoire édifiante de la mission sont privilégiés au détriment des informations relatives au contexte autochtone. Une conversion inattendue, une guérison providentielle ou la construction d'un nouvel édifice sont les thèmes choisis pour ce type de littérature. Ainsi en est-il, par exemple, des articles rédigés pour les *Annales de la Propagation de la Foi*.

Les lettres des premiers missionnaires sont particulièrement intéressantes du point de vue de la connaissance de la société tongienne car elles offrent des descriptions minutieuses et variées des différents aspects de la vie quotidienne dans les années 1850 tandis que les générations suivantes focalisent plutôt leur attention sur le microcosme catholique. Néanmoins, quelques uns échappent à cette remarque. C'est ainsi que le père Lamaze présente un tableau détaillé de l'archipel dans les années 1860 et que le père

Reiter rédige en 1884 une histoire de Vava'u à partir des témoignages des anciens et effectue, village par village, un bilan de la situation démographique et religieuse.

Par ailleurs, les missionnaires sont fortement encouragés à tenir un journal dans lequel ils consigneront au jour le jour les événements qui marquent leur quotidien. Ces chroniques villageoises, qui requièrent de l'historien un fastidieux travail de décryptage, doivent être considérées avec un certain recul afin de resituer les informations dans leur contexte. Elles mettent en lumière la nature des relations que les missionnaires entretiennent avec l'ensemble des communautés - catholique ou protestante - dans un cadre géographique restreint et contribuent avec bonheur à l'élaboration de monographies.

Les archives maristes conservées à Tonga dans une salle de la résidence épiscopale, dont il existe à Rome une copie microfilmée, sont pour l'essentiel des pièces administratives comme des extraits de baptême, des lettres d'ordination de missionnaires ou de vicaires, des extraits de la correspondance établie entre les missionnaires ou les religieuses et leurs confrères de la mission ou leur vicaire, des lettres adressées aux autorités locales par des missionnaires ou par des officiers de marine français, des lettres adressées par ces derniers au vicaire, les textes des conventions passées entre la France et Tonga en 1855 et 1861, des exemplaires de lettres circulaires rédigées par les vicaires, divers journaux (journal du vicariat de 1879 à 1885 par monseigneur Lamaze, journal du vicariat de 1916 à 1932 par monseigneur Blanc, journal de la mission de 1899 à 1903 par monseigneur Olier et histoire de la mission de Vava'u de 1859 à 1861 par le père Castagnier), des registres de missions et enfin des articles de spiritualité.

La masse importante des archives conservées à Rome, ainsi que la modification du mode d'archivage - chronologique puis alphabétique - intervenue en cours de recherche, justifia la nécessité de créer un index des lettres consultées. Ainsi classées par ordre alphabétique et chronologique, leur utilisation s'en trouva facilitée à long terme. Une seconde étape visa au traitement informatique des données contenues dans les lettres, préalablement dactylographiées en raison des difficultés de lecture qu'elles présentaient soit du fait de la calligraphie, soit de leur état de conservation. Cette phase permit d'entreprendre l'élaboration d'un classement thématique des données - administration temporelle de la mission, clergé autochtone, codes de lois, commerce, conditions de vie et adaptation des missionnaires, conversions, coutumes et techniques traditionnelles, éducation, organisation des cérémonies, perception du pouvoir politique, récits de l'histoire de Tonga, rivalité avec la mission wesleyenne - pour les principales. Long travail de patience, cette approche se révéla être un support inestimable pour l'élaboration d'une nouvelle problématique. Elle facilita la réalisation d'un plan articulé autour de la perception tongienne de la société et du rôle de la mission mariste.

2. Les sources orales

L'arrivée des missionnaires provoque, outre un bouleversement profond des structures de la société, une mutation des modes de communication. La technique de l'écriture fut d'abord diffusée efficacement par les missionnaires protestants qui développèrent en priorité leur réseau de scolarisation. La tradition orale fut ainsi progressivement supplantée par la culture biblique et l'expression de la mémoire collective s'effaça pour céder la place au livre que chacun avait à coeur de conserver précieusement.

Toutefois, des enquêtes furent conduites à l'initiative de missionnaires catholiques et protestants qui se sont penchés sur les témoignages de l'oralité. Récits historiques, épiques, mythologiques et généalogiques furent ainsi soigneusement transcrits après avoir été recueillis auprès des *matapule*, serviteurs des chefs, traditionnellement détenteurs de la connaissance orale, voire des chefs eux-mêmes. A ce propos, il faut noter certaines divergences existant entre les sources : la généalogie du Tu'i Tonga, établie par les missionnaires catholiques, est plus communément admise que celle des missionnaires wesleyens, en raison des liens étroits qui liaient le Tu'i Tonga et sa famille à la mission catholique. Le père Chevron s'emploie à compiler les textes des chants traditionnels, le père Reiter à relever le mythe de la fondation de Tonga et des dieux Maui et enfin le père Calinon à narrer l'attaque de Hule telle qu'elle lui fut relatée par les anciens.

Une forme de tradition orale persiste encore aujourd'hui. Elle se manifeste par la déclamation de nombreux discours à l'occasion de toute assemblée, qu'elle soit de taille modeste ou importante, d'humeur joyeuse ou triste, formelle ou informelle. Respectueuse du protocole traditionnel et exprimée en langue tongienne, cette forme de tradition orale révèle la profondeur de l'impact chrétien sur la société par le nombre important de références aux enseignements bibliques qu'elle comporte. Enfin, il est encore des domaines où la tradition orale prévaut, comme l'exercice de la médecine traditionnelle, mais ils demeurent marginaux.

3. L'iconographie

Les sources iconographiques ayant permis d'illustrer cette étude proviennent d'une part des atlas de l'expédition de Dumont d'Urville, dont le dessinateur s'attacha à la représentation de scènes de la vie quotidienne et à la réalisation de portraits, et d'autre part des archives maristes conservées à Rome.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle et en raison des impératifs de cadrage et de lumière, les daguerréotypes et les calotypes permirent surtout de fixer les traits des missionnaires avant leur départ pour leur terre d'élection. Ce n'est qu'à partir des années 1920 que la photographie fut introduite à la mission. Elle

permet essentiellement la représentation des édifices, des groupes d'écoliers, des cérémonies - baptêmes et mariages - et de diverses scènes de la vie quotidienne.

LIVRE I

PREMIERE PARTIE

ETAT DE LA SOCIETE TONGIENNE EN 1840

- La confrontation entre paganisme et christianisme -

CHAPITRE I : Les structures traditionnelles de la société

Malgré les bouleversements subis par la société tongienne depuis le début du XIX^{ème} siècle, provoqués par les activités des missionnaires protestants implantés à Tonga en 1826, les missionnaires catholiques furent confrontés, à leur arrivée en 1842, aux persistances traditionnelles d'une société fortement hiérarchisée où la royauté, fruit d'une longue histoire, revêtait des aspects féodaux.

I. 1. Un pouvoir centralisé

Les structures politiques de l'archipel de Tonga reflètent cette tradition monarchique dont les racines se perdent dans la nuit des temps et qui forme ses principes constitutifs dans le mythe fondateur de la dynastie des Tu'i Tonga.

L'avènement de cette dynastie, daté approximativement du milieu du X^o siècle de notre ère, correspond au règne de Aho'eitu. Cependant, Ko Hai et Ko Au, les hommes créés par les dieux pour peupler l'île d'Ata, semblent avoir été les premiers souverains du royaume et les fondateurs d'une dynastie royale, supplantée ultérieurement par celle des Tu'i Tonga¹.

1. BOTT Elizabeth assisted by Tavi (72), *Tongan Society at the Time of Captain Cook's Visits, Discussions with Her Majesty Queen Salote Tupou*, p. 89-90. Le terme "Tu'i" désigne les premiers

L'émergence de cette dernière est attribuée à l'union d'un chef ambitieux, avec une descendante des premières familles qui ont peuplé l'archipel ¹.

I. 1. 1. Mythes et origines

Selon la mythologie, le premier roi, Aho'eitu, serait le fruit des amours de 'Ilaheva, fille d'un chef de l'île de Niuatoputapu et de l'un des cinq dieux Tangaloa, 'Eitumatupu'a ². L'enfant grandit dans le monde des mortels, choyé par sa mère, lorsqu'à l'âge où l'innocence cède au désir de s'affranchir, il forme le voeu de rencontrer son père. Au jour du départ, 'Ilaheva lui désigne l'arbre de fer géant dont il doit atteindre le faite pour gagner le ciel.

Parvenu au royaume des dieux, il est invité par 'Eitumatupu'a à partager le repas à l'issue duquel il devra rendre visite à ses cinq demi-frères nés de mères divines. Cependant, ces derniers, jaloux de la beauté et de l'intelligence du jeune homme, lui réservent un sort funeste. Ils le tuent, le découpent en morceaux avant de se régaler de sa chair. A l'annonce de la disparition de son fils, 'Eitumatupu'a entre dans une terrible colère. Il rassemble ses cinq fils qu'il somme d'avouer leur crime; face au refus de ceux-ci, il fait apporter un grand bol de bois et les oblige à vomir les morceaux de leur victime. La tête et les os de Aho'eitu sont également déposés dans le bol et l'ensemble est recouvert de feuilles de *nonu* ³. Enfin, le corps de 'Aho'eitu reprend vie et 'Eitumatupua condamne les cinq fratricides à être à tout jamais les serviteurs mortels du jeune homme qu'il investit du titre de Tu'i Tonga ⁴.

Ainsi est intronisé, selon la légende, le premier roi de la longue dynastie des Tu'i Tonga dont le rayonnement se perpétuera jusqu'au milieu du XIX^e siècle et cela en dépit d'un affaiblissement progressif.

Le mythe fondateur de la dynastie du Tu'i Tonga explique le mode de transmission du titre royal par le père tandis que celle de la terre s'effectue en ligne matrilineaire. Quant aux relations conflictuelles présentées entre les membres du même lignage, elles contiennent en elles-mêmes les germes futurs de la division du pouvoir.

C'est ainsi que le principe du droit d'aînesse qui prévaut dans la tradition tongienne, peut être transgressé en cas de nécessité. Le crime commis par les frères aînés d 'Aho'eitu empêchés d'accéder au

souverains de l'archipel. Il s'appliquera, à partir du XIV^e siècle aux grands chefs issus des dynasties royales collatérales de celle des Tu'i Tonga.

1. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 52.

2. 'Eitumatupua est le fils du dieu Tangaloa et le frère de Tangaloa Tamao'uli'Alamafoa, Tangaloa 'Atulongolongo et Tangaloa Tufunga. Il appartient à la famille des dieux de *Pulotu* qui gouverne les cieux et où se rassemblent les esprits des chefs après leur mort. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p.1.

3. *Nonu* : *Morinda citrifolia* de la famille des *rubiaceae*, plante tropicale particulièrement appréciée pour ses propriétés médicinales quoique que sa chair contienne un puissant poison, originaire d'Australie et d'Asie du sud-est.

4. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 27-28.

titre suprême - c'est pour les punir qu 'Eitumatupua intronisa son fils cadet - atteste de la réalité de ce principe qui bouleversera les généalogies royales au cours de l'histoire.

Le mythe fait apparaître le rôle prédominant de la femme tongienne qui transmet tout à la fois le rang social, la terre et la puissance. Un chef ambitieux ne peut, malgré son titre politique, prétendre à gouverner une terre étrangère sans avoir auparavant contracté une alliance avec une femme de grande famille, laquelle lui apportera, outre le rang déterminé par la possession de la terre, le soutien de ses gens. Ainsi, de tous les fils de 'Eitumatupua, seul 'Ahoaitu a le pouvoir de régner sur les mortels en vertu des pouvoirs que lui confèrent sa mère.

Enfin, la nature des relations entre les descendants directs d'un même père, telles qu'elles apparaissent dans le mythe, est génératrice de conflits. La structure exclusive du pouvoir engendre des frustrations qui maintiennent un état permanent de rivalités parfois déclarées, toujours sous-jacentes. Les guerres et les assassinats qui marquent l'histoire de Tonga en sont les conséquences ¹.

Au sein de la cellule composée du Tu'i Tonga et de ses cinq demi-frères, les fonctions de chacun sont scrupuleusement définies.

'Ahoaitu est revêtu de l'autorité suprême et sacrée du royaume ; il incarne en sa personne la souveraineté politique et le principe religieux fondateur.

Talafale, l'aîné, est à la tête de la seconde lignée, celle des Tu'i Faleva ; sa descendance est chargée d'assurer la succession au trône si la branche du Tu'i Tonga venait à s'éteindre. Mais lui-même, fratricide, ne peut accéder à ce rang. Cette lignée est représentée de nos jours par le Tu'i Pelehake.

Quant aux quatre autres frères, ils forment la première Falefa - ou maison du Tu'i Tonga - ². Matakehe et Maliepo ont pour fonction d'assurer la garde personnelle du Tu'i Tonga, tandis que Loloko et Folaha l'assistent au gouvernement du royaume et dirigent la cérémonie de ses funérailles ³.

En raison de leur lien de parenté avec le Tu'i Tonga et de leur connaissance des affaires courantes, ils vont exercer une influence politique considérable. De surcroît, à la mort du Tu'i Tonga, le devoir d'enterrer le choix du successeur leur incombe. Ils sont à l'origine des premières lignées de chefs de l'archipel.

La monarchie, qui détient son caractère sacré et son prestige des dieux de Puluotu et sa puissance du rayonnement politique du Tu'i Tonga, s'organisa au sein de cette structure restreinte et exclusive. Cinq siècles durant, cet édifice se maintint malgré les convoitises dont le pouvoir fut l'objet de la part des chefs ambitieux.

1. BOTT Elizabeth assisted by Tavi (72), *Tongan Society at the Time of Captain Cook's Visits, Discussions with Her Majesty Queen Salote Tupou*, p.91.

2. *Id.*, *ibid.*, p.101-108.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 91.

Cependant, à force d'intrigues, ces derniers parvinrent à entamer la crédibilité du roi qui rompit progressivement ses liens avec ses sujets dont il perdit progressivement le respect. Pour éviter d'être la victime des conspirations qui se tramaient dans l'ombre de sa personne, il se retrancha derrière les paravents de sa dignité sacrée et concéda des parcelles de son pouvoir aux chefs ¹. Cette situation favorisa l'émergence de puissantes familles dont les ambitions, jusqu'alors jugulées par la cohésion de la structure monarchique, se révélèrent au grand jour ².

I. 1. 2. Les dynasties royales

Le règne de Kaulufonu'a Fekai, vingt-quatrième Tu'i Tonga, amorça un tournant décisif dans l'histoire du royaume de Tonga. La réorganisation des structures de la monarchie entreprise sous son autorité engendra la création d'un nouveau titre : celui du Tu'i Ha'atakalaua. Le frère cadet de Kaulufonu'a Fekai, Mo'ungamotu'a, fut désigné pour le recevoir. Cet événement marqua le début de la seconde dynastie royale et de la rupture entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel ³. Le Tu'i Ha'atakalaua gouverna tandis que le Tu'i Tonga régna.

Le Tu'i Ha' atakalaua, chef de la branche des Takalaua, eut pour fonctions diverses de protéger le Tu'i Tonga, de s'assurer du respect du peuple pour sa personne sacrée, de vérifier que chacun versa sa part du tribut annuel, lors de la cérémonie de l' *Inasi*, et de maintenir l'ordre politique dans le royaume. Parce qu'il eut le pouvoir de répartir la terre entre les chefs qu'il nomma en un point ou l'autre du royaume afin de renforcer son autorité dans les différentes îles de l'archipel, le Tu'i Ha' atakalaua fut parfois nommé Tu'i Kelekele : seigneur de la terre ⁴.

L'objectif de cette innovation politique est de préserver l'intégrité de l'image sacrée du Tu'i Tonga, de prévenir les tentatives de complot contre la dynastie royale en coupant tout contact direct avec le pouvoir temporel, source de convoitises, et de restaurer l'autorité souveraine. L'élargissement de la structure monarchique et cette nouvelle répartition des pouvoirs ouvrent des perspectives aux chefs ambitieux dont les revendications sont satisfaites par une redistribution de leurs prérogatives politiques ⁵.

1. Selon les récits ancestraux, Tuitatui, le onzième Tu'i Tonga, muni d'une longue baguette, frappait les genoux des impudents qui osaient franchir l'espace de protection dont il s'entourait. Les soupçons qui portaient le Tu'i Tonga à se tenir à l'écart de ses propres serviteurs s'expliquent par le fait que ces derniers, choisis parmi les étrangers pour assurer une fonction qui ne pouvait être accomplie par des Tongiens en raison du caractère sacré du roi, sont les intermédiaires privilégiés d'éventuels comploteurs. De surcroît, grâce à son statut d'étranger, le *matapule* échappe à la justice des dieux traditionnels de Tonga. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p.53.

2. HOWE Kerry (15), *Where the Waves Fall, a New South Sea islands History from First Settlement to Colonial Rule*, p. 178.

3. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 35.

4. *Id, ibid*, p.35.

5. *Id, ibid*, p.64.

En revanche, le Tu'i Tonga, soustrait aux préoccupations quotidiennes de ses sujets, constate un affaiblissement de son autorité politique. De plus en plus sacré, il est de moins en moins puissant. Cette profonde rupture redonne son autonomie au politique par rapport au sacré et permet l'expression de la contestation.

Au XVII^e siècle survint une seconde rupture qui entraîna la naissance d'une troisième dynastie royale dont Tupou IV, le souverain actuel, est l'héritier direct.

A cette époque, l'île de Tongatapu était le centre géographique des activités de l'archipel et le siège du gouvernement royal qui a établi ses quartiers dans la partie orientale de l'île. Des gouverneurs, en place à Ha'apai, Vava'u, Niua Toputapu, Niua Fo'ou et Wallis, maintenaient la suprématie du Tu'i Tonga et assuraient l'ordre au nom du Tu'i Ha'atakalaua ¹.

Or, une opposition au pouvoir royal se développa à Hihifo, village situé dans la partie occidentale de Tongatapu. Afin d'enrayer ces troubles, le sixième Tu'i Ha'atakalaua conféra à son fils cadet, Ngata, le pouvoir d'y restaurer l'ordre et l'investit d'un nouveau titre, créé pour l'occasion, celui de Tu'i Kanokupolu, désormais dévolu à la branche des Ha'a Mo'unga à laquelle il appartenait ².

Le Tu'i Kanokupolu se révéla être un partenaire puissant grâce aux alliances de Ngata avec le parti samoan de l'archipel dont il obtint le soutien grâce à sa mère, fille d'un chef de Upolu ³. Progressivement, les fonctions du Tu'i Ha'atakalaua furent alors absorbées par le Tu'i Kanokupolu qui s'ériga en personnalité politique dominante du royaume.

A la fin du XVIII^e siècle, le Tu'i Tonga recueillait tous les honneurs, mais la montée en puissance du Tu'i Kanokupolu, le déclin du Tu'i Ha'a Hatakalaua et les rivalités entre les chefs de chaque lignages, constituèrent un ensemble de facteurs propice à la remise en cause de la structure monarchique et au déclenchement de conflits qui se poursuivirent de façon intermittente jusqu'au milieu du XIX^e siècle ⁴.

La dynastie du Tu'i Ha'atakalaua s'éteint après la mort de Mulikiha'amea, en 1799; celle du Tu'i Tonga se maintient jusqu'en 1865, date de la mort de son dernier représentant, Laufilitonga. Ce pouvoir monarchique tongien traditionnel s'appuie sur une hiérarchie de chefs plus ou moins prestigieux qui, tous, sont apparentés aux différentes dynasties royales.

1. WOOD Anthony H. (178), *History and Geography of Tonga*, p.11-12.

2. Etymologiquement, le nom *Kanokupolu* est formé à partir de deux termes samoans : '*a'ano* qui signifie "centre" et *Upolu* qui désigne l'île principale de Samoa. BOTT Elizabeth assisted by Tavi (72), *Tongan Society at the Time of Captain Cook's Visits, Discussions with Her Majesty Queen Salote Tupou*, p.117.

3. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p.100.

4. Le concept de *Ha'a* est analysé en détail dans le chapitre concernant les règles de la parenté, page 27.

I. 1. 3. Les chefs : garants de la monarchie

Une hiérarchie de chefs se développe dans la lignée parentale du Tu'i Tonga et de ses cinq demi-frères d'une part, du Tu'i Ha'atakalaua et du Tu'i Kanokupolu d'autre part. Les branches issues du Tu'i Tonga constituent un ensemble de familles et de titres appelé *Kauhala'uta*. Les lignages du Tu'i Ha'atakalaua et du Tu'i Kanokupolu forment, quant à eux, le *Kauhahalalo*.

Le *Kauhala'uta* fut composé en premier lieu de la maison royale - *Falefa* - qui regroupa la descendance de quatre des cinq demi-frères du Tu'i Tonga : Tu'i Loloko, Maliepo, Tu'i Folaha et Matakehe.

L'importance de cette *Falefa*, dont l'existence fut étroitement liée à celle du Tu'i Tonga, déclina parallèlement à la diminution de la puissance de la dynastie royale. A l'époque du Tu'i Ha'atakalaua, la branche de Matakehe s'éteint, celle du Tu'i Folaha lui survit quelques temps, tandis que Maliepo, par le jeu des alliances matrimoniales, rejoint la branche du Tu'i Ha'atakalaua. Seule la lignée du Tu'i Loloko se maintint ¹. La disparition d'une partie du *Kauhala'uta* du Tu'i Tonga fut cependant compensée par de nouveaux apports qui permirent la création du *Fale Fisi* - maison Fidji - . Marié à la fille du Tu'i Tonga, le chef fidjien Tapuosi fut à l'origine de ce groupe constitué de ses descendants pourvus d'un titre ².

Par ailleurs, des lignages indépendants sont apparus au sein du *Kauhala'uta* : il s'agit de celui du Tu'i Ha'a Talafale qui descend du frère aîné d'Ahoaitu et dont l'héritier actuel est le Tu'i Pelehake ; de celui des *sina'e ki mu'a*, des *sina'e ki mui* et des *sina'e eiki* qui rassemblent les fils cadets du Tu'i Tonga ³; de Mata'uvave et Haveatuli, dont les ancêtres ont été désignés par Kaulufonua Fekai, le vingt-quatrième Tu'i Tonga, pour occuper les fonctions de gouverneurs à Ha'apai et à Vava'u, et enfin de Fakatouio, To'uli et Kavaliku ⁴. Tous ces dignitaires appartiennent au *Kaulala'uta* et sont nommés par le Tu'i Tonga à l'occasion d'un kava royal ⁵.

Le *Kauhahalalo* du Tu'i Ha'atakalaua rassemble essentiellement l'ensemble des titres accordés par le premier Tu'i Ha'atakalaua à ses hommes de confiance, généralement membres de sa parenté. Ceux-ci furent répartis sur les principales îles de l'archipel. Aujourd'hui, parmi tous les titres créés à cette

1. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p.65.

2. La fille du Tu'i Tonga - *Tu'i Tonga Fefine* - dont il est question, porte le nom de Sinaitakala-i-Langileka .

3. Tamale, Manumu'a et Lomu'eiki sont les trois titres actuellement rattachés aux *Sina'e Ki mu'a*; Kavakimotu, Lutu et fifi aux *Sina'e ki mui* et Tafolo, Tokemoana et Veikune aux *Sina'e eiki* . BOTT Elizabeth assisted by Tavi (72), *Tongan Society at the Time of Captain Cook's Visits, Discussions with Her Majesty Queen Salote Tupou*, p. 104.

4. *Id, ibid*, p.107-108.

5. Kava : *piper methysticum*, variété de poivrier d'origine polynésienne dont la racine est broyée puis mélangée avec de l'eau pour constituer une boisson. Le rituel du kava correspond à un acte social régi par un protocole défini par la coutume.

occasion, seul un petit nombre subsiste ¹. Le fils du sixième Tu'i Ha'atakalaua fonda deux nouveaux titres : Ha'a Lathifo détenu par les chefs Vaoloa et Halakitaua, et Ha'a Ngata dont émane la branche du Tu'i Kanokupolu.

Les fils du Ha'a Ngata constituèrent la lignée des Ha'a Ngata Motua ². Le troisième Tu'i Kanokupolu fonda la branche des Ha'a Havea ³; le cinquième, celle des Ha'a Ngata Tupu ('Ulukalala) et le sixième, celle de Ma'afu'otuitonga représentée de nos jours par Tupouto'a ⁴.

Ainsi, chacun des trois rois bénéficie du soutien d'un nombre plus ou moins important de chefs, dont la fidélité leur est assurée par les liens de parenté. En théorie, le lignage ou Ha'a englobe l'ensemble de la descendance masculine de chaque Tu'i Tonga, Tu'i Ha'atakalau ou Tu'i Kanokupolu, à l'exclusion de la branche détentrice du titre royal. En fait, il regroupe uniquement les descendants pourvus d'un titre. Ceux qui n'obtiennent pas de titre au sein du Ha'a accèdent néanmoins à un rang social élevé grâce à leurs liens de parenté plus ou moins proches avec les chefs.

Afin d'offrir une perspective politique aux personnalités qui ne manquent pas d'émerger parmi ses frères ou ses fils, un chef a la possibilité de créer de nouveaux titres qui correspondent à des fonctions de suppléance et d'assistance ⁵.

Qu'il s'agisse de construire une résidence, fabriquer une pirogue, édifier une tombe royale ou rassembler des guerriers en prévision d'une expédition militaire, le Tu'i Tonga adresse sa requête au Tu'i Ha'atakalaua qui en informe le Tu'i Kanokupolu. Ce dernier réunit les chefs des lignages ou Ha'a et leur confie le soin de rallier les membres des clans locaux - *Kainga* - qui leur doivent allégeance.

A l'occasion de la cérémonie de distribution du kava qui réunit chaque jour les chefs des lignages royaux, ces derniers entretiennent leur souverain de la progression des affaires courantes. Leur rôle s'étend parfois au-delà de leurs fonctions de conseillers; tel est le cas des Ha'a Ngata qui ont le devoir de désigner le successeur du Tu'i Kanokupolu qui est choisi en fonction de son rang, de son âge, de la puissance de sa lignée maternelle et de ses capacités personnelles.

Au XVII^e siècle, l'autorité du Tu'i Kanokupolu s'exerçait exclusivement sur ses terres : son domaine foncier s'étendait sur une partie de la péninsule occidentale de l'île de Tongatapu, où les deux premiers Tu'i Kanokupolu surent assoir leur prestige grâce à leur mariage avec les filles des chefs de

1. Fakafonua à Maofaga, Tu'itufu à 'Eueiki, une île située à proximité de Tongatapu, Hama et Kauvaka'uta à 'Eua, Taufu à Tofua à Kotu, Fanua Lofanga à Lofanga et Kavamo'unga'one à Ha'apai; Koate à Vava'u; Luani et Falekaono à Vava'u et Tonga et enfin Fotofili à Niua Fo'ou. *Id, ibid*, p.110.

2. Elle est actuellement représentée par les chefs Ata, Ve'ehala, Fusitu'a, Tangipa, Ahome'e et Vaha'i.

3. Elle comprend les chefs Ma'afu, Fohe, Filakepa, Lavaka, Lasike, Tu'i Vakano et Vaea.

4. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 39.

5. BOTT Elizabeth assisted by Tavi (72), *Tongan Society at the Time of Captain Cook's Visits, Discussions with Her Majesty Queen Salote Tupou*, p. 122.

Hihifo. Les chefs de leur Ha'a furent alors envoyés dans les îles adjacentes et ils reçurent pour mission de servir le chef précédemment nommé par le Tu'i Tonga ou le Tui' Ha'atakalaua, et d'accueillir le Tu'i Kanokupolu lors de ses visites en différents points de l'archipel.

Mais à partir du troisième Tu'i Kanokupolu, Mataeletuapiko, dont la descendance fut nombreuse, la puissance de cette dynastie s'accrût et se consolida grâce aux unions célébrées entre ses enfants et ceux des grands chefs de l'archipel. Ainsi mariés, les fils du Tu'i Kanokupolu assurèrent la prédominance de leur lignée en obtenant une terre transmise par leurs femmes respectives et en accédant, par l'intermédiaire de celles-ci, à un pouvoir local reposant sur l'allégeance de leurs clans locaux - *kainga* -.

L'une des filles de Mataeletuapiko fut mariée au Tu'i Tonga, Vaea. Ce privilège étant autrefois réservé à la fille du Tu'i Ha'atakalaua, cet événement atteste de l'influence grandissante du Tu'i Kanokupolu. Afin d'étendre sa domination, certains membres de sa progéniture furent aussi mariés aux fils ou filles du Tu'i Ha'atakalaua, solidement implanté à Ha'apai et Vava'u. Nés à Hihifo, tous les descendants directs du Tu'i Kanokupolu s'établirent en différents points de l'archipel où ils constituèrent autant de relais du pouvoir pour leur père. Cette politique matrimoniale permit au Tu'i Kanokupolu d'absorber plusieurs titres du Tu'i Ha'atakalaua.

L'instauration progressive de la suprématie du Tu'i Kanokupolu fait apparaître le rôle essentiel des lignages royaux qui, grâce à une politique subtile d'alliances matrimoniales non seulement maintint, mais également renforça le pouvoir monarchique.

*

* *

Les phases successives de renforcement du pouvoir concourent à la mise en place, au XVII^e siècle, de structures originales qui reposent sur une organisation tripartite de la monarchie : son caractère sacré hérité des dieux réside en la personne du Tu'i Tonga, tandis que l'autorité civile est répartie entre le Tu'i Ha'atakalaua et le Tu'i Kanokupolu. Profondément enracinée dans la société tongienne dont elle constitue le ciment, la monarchie, incarnée par trois personnes, représente l'autorité suprême et incontestée de l'archipel.

Tout au long de son histoire et en dépit des rivalités dynastiques qui ébranlèrent certains de ses représentants, la monarchie se perpétua ainsi pour assurer l'intégrité, l'indépendance de son pouvoir et son rayonnement dans les îles voisines, jusqu'à la date de la colonisation européenne du Pacifique.

I. 2. Une stratification sociale rigide

I. 2. 1. La hiérarchie : force de cohésion de l'aristocratie

L'échelle sociale est divisée en deux groupes principaux : l'aristocratie et le peuple ¹. L'aristocratie se compose des rois - *Ha'a Tu'i* -, des chefs - *Ha'a Eiki* -, de leurs serviteurs - *Matapule* - et enfin des serviteurs des *matapule* - *Kau Mu'a* -. Les classes inférieures sont constituées des gens du peuple - *Kau tu'a* -, des esclaves - *Popula* - et des prisonniers de guerre - *Hopoate* -. Quant aux étrangers - *Muli* -, ils obtiennent un statut particulier et ne sont pas soumis à l'ensemble des interdits qui s'applique généralement aux catégories précédemment citées. Ces étrangers, Samoans ou Fidjiens pour la plupart, sont rejoints à l'époque des premiers échanges avec les Européens par des individus dont les origines se diversifient et dont le nombre s'accroît régulièrement ².

Par ses origines mythologiques semi-divines, le Tu'i Tonga occupe le rang le plus élevé et le plus prestigieux de la hiérarchie sociale. Prêtre et roi, il incarne l'ensemble des valeurs temporelles et spirituelles de la société traditionnelle. A ce titre, il est l'objet du plus grand respect de la part de la population, bien que son pouvoir politique n'ait cessé de s'affaiblir depuis le XIV^e siècle, date de l'apparition de la seconde dynastie royale du Tu'i Ha'atakalaua.

Le berceau de la dynastie du Tu'i Tonga se trouve dans l'île de Tongatapu. La localisation exacte de la résidence royale n'est connue qu'à partir du XI^e siècle lorsque Momo, dixième du nom, installa ses quartiers au nord-ouest de l'île dans le village de Heketa ³.

A l'initiative de Tu'itatui, douzième du nom, la résidence fut transférée à Lapaha, village situé au bord du lagon dont les eaux sereines offraient aux pirogues un mouillage sans danger ⁴. Dès lors, les activités politiques, religieuses, sociales et économiques du royaume se développèrent autour de Lapaha et du village adjacent de Takamotonga.

Le terme *ahofakasiu* désigne le lieu où le Tu'i Tonga exerçait ses diverses attributions politiques et religieuses, et *Olootele* celui de son espace qui englobe la colline sur laquelle était bâtie sa maison, la maison elle-même, et le lieu de cérémonies et de réunions -*malae* - où se retrouvait périodiquement l'ensemble de la population ⁵.

1. Par définition, l'aristocratie est formée de l'ensemble des individus qui détiennent des privilèges de manière héréditaire.

2. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 68.

3. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 52.

4. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 53.

5. De nombreux termes de vocabulaire définissent de manière spécifique les objets et les gestes du Tu'i Tonga; ils traduisent ainsi la relation particulièrement étroite qui existe entre le langage et la structure sociale polynésienne dont il reflète les principaux clivages. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 71.

Une suite nombreuse accompagnait le Tu'i Tonga dans tous ses déplacements. Sa cour était permanente et composée des chefs du *Kauhala'uta* qui veillaient sur ses intérêts. Ils assuraient des fonctions politiques et militaires mais également économiques par le contrôle de la production agricole ¹. En outre, incombaient à chacun d'entre eux des tâches spécifiques relatives à l'organisation des cérémonies ou à la construction des édifices royaux. Les chefs étaient eux-mêmes assistés d'un ou plusieurs *matapule*.

Les besognes quotidiennes étaient accomplies par de nombreux serviteurs, eux-mêmes répartis en différentes catégories : *vaoeiki*, *kainangafonua* et *tamai o eiki*. Issues de la classe des *matapule*, les femmes rassemblées dans le groupe des *vaoeiki* faisaient office de gouvernantes; elles assuraient le service intérieur de la maison, dirigeaient la domesticité et s'occupaient de l'intendance. Responsables du bien-être du Tu'i Tonga, elles devaient subvenir à ses besoins en cas de maladie. Le petit personnel de la maison appartenait à la classe des *kainangafonua*. Bien que gens du peuple, ils avaient l'honneur d'approcher le Tu'i Tonga. Quant aux *tamai o eiki*, ses cuisiniers, d'origine plus humble, ils devaient rester à l'écart de sa personne ². La maison du Tu'i Tonga était un espace clos où ne pouvait accéder le commun des mortels. Tout contact s'effectuait par l'intermédiaire de ses *matapule*.

Les occasions qui attestaient du respect de la population pour son souverain étaient nombreuses. Cependant, aucune n'équivalait à la grande cérémonie annuelle de l'*Inasi* - fête des prémices - particulièrement symbolique de la force de cohésion et de la puissance du Tu'i Tonga. Liée aux cycles de la terre nourricière, elle consistait pour les paysans à offrir au dieu des dieux Hikule'o, représenté parmi les mortels par le Tu'i Tonga, les premiers fruits de leur récolte : ignames, bois de fer, poissons, nattes, perles en coquillages et pièces de tapa. Tout travail était prohibé pendant neuf jours durant lesquels l'ensemble de la population de l'archipel, réuni à Mu'a, dédiait aux dieux prières, chants, danses et festins, tandis que le Tu'i Tonga présidait les festivités ³.

Afin d'assurer la pérennité de sa condition, de renforcer le pouvoir et le prestige de son illustre lignée et de maintenir son rang, le Tu'i Tonga est contraint de choisir son épouse parmi les filles des plus grands chefs de l'archipel, voire des archipels voisins de Samoa ou de Fidji.

A partir du XV^e siècle, elle est systématiquement choisie parmi les filles ou les soeurs du Tu'i Ha'atala et porte le titre de *Ma'itaki*. La montée en puissance du Tu'i Kanokupolu, au début du XVII^e

1. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 64.

2. *Id.*, *ibid*, p. 74.

3. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 77.

siècle, conjuguée au déclin du Tu'i Ha'a Takalaua, oblige le Tu'i Tonga à se marier avec la fille ou la soeur du Tu'i Kanokupolu; dès lors, celle-ci porta le titre de *Moheofo* ¹.

Seul le fils aîné du Tu'i Tonga et de la *Moheofo* peut prétendre au titre; s'il vient à mourir avant de succéder à son père, ou en cas d'absence d'héritier en âge de régner, le titre échoue au frère cadet du Tu'i Tonga. Ce dernier est intronisé au cours du kava royal qui clôture la cérémonie des funérailles, en présence du Tu'i Ha'atakalaua, du Tu'i Kanokupolu, ainsi que des principaux membres des lignages royaux ².

Le Tu'i Ha'atakalaua veille au maintien de l'ordre et au rendement de la production agricole. Il organise la cérémonie des prémices - *Inasi* - pour le Tu'i Tonga qui conserve ses prérogatives foncières. L'équilibre du pouvoir et le lien entre les deux dynasties sont assurés par le mariage du Tu'i Tonga avec la fille du Tu'i Ha'atakalaua, la *Ma'itaki* ³.

Le Tu'i Kanokupolu se situe au troisième rang de la hiérarchie sociale. À l'instar du Tu'i Ha'atakalaua, il est issu d'une branche co-latérale de la dynastie du Tu'i Tonga. En théorie, le titre est transmis de père en fils. Mais, dans la pratique, les chefs Ha'a Ngata qui se réunissent pour entériner ce choix peuvent, afin de préserver l'intégrité de la monarchie, désigner au sein de leurs lignées, le frère, le fils, le neveu, l'oncle ou le petit-neveu qui montrera le plus d'aptitudes pour assumer cette lourde charge ⁴.

Ainsi, le rang du Tu'i Ha'atakalaua et du Tu'i Kanokupolu qui est fonction de leur filiation avec l'ancêtre commun Ahoaitu, détermine leur niveau de souveraineté et la répartition de leurs privilèges. Cependant, les facteurs politiques et les alliances matrimoniales contribuent à infléchir cet ordre imposé par la naissance et entraînent une élimination progressive des intermédiaires.

Le seul titre du Tu'i Ha'atakalaua est insuffisant au maintien de ses privilèges politiques et fonciers. Ces derniers s'amenuisèrent au fur et à mesure de l'émergence du Tu'i Kanokupolu et son déclin politique s'accompagna d'une diminution de son rôle social. Tandis que le rang du Tu'i Kanokupolu s'éleva grâce aux alliances matrimoniales que cette branche contracta avec celle du Tu'i Tonga, celui du Tu'i Ha'atakalaua, contraint de marier sa fille ou sa soeur à des chefs subalternes, périclita.

Alors que le Tu'i Ha'atakalaua déclinait, le Tu'i Tonga put maintenir son pouvoir honorifique grâce à la prééminence qu'il conservait, en terme de parenté, sur le Tu'i Kanokupolu tant qu'il demeura l'oncle ou le cousin maternel de celui-ci. Le rang étant transmis par les femmes, le Tu'i Tonga est *fahu* -

1. *Id.*, *ibid.*, p. 60-61.

2. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 61-63.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 85.

4. *Id.*, *ibid.*, p. 155.

supérieur - au Tu'i Kanokupolu qui lui doit le plus grand respect ¹. Cette position éminente fut définitivement entamée lorsqu'en 1821, Taufua'ahau refusa de lui laisser sa soeur pour épouse; à partir de cette époque, la cérémonie du *'Inasi*, reconnaissance suprême de la souveraineté du Tu'i Tonga, disparut.

Les chefs constituent un large groupe hétérogène. Le rang de chaque chef de lignage ou *Ha'a Eiki*, est déterminé par son degré de filiation avec l'un des trois *Tu'i*. Il varie de génération en génération en fonction des alliances matrimoniales. Plus le degré de parenté avec le Tu'i Tonga est étroit, plus le rang du chef est élevé.

Au sein de chaque lignage, la descendance patrilinéaire assure la continuité de chaque lignée en fonction du droit de primogéniture. Il en résulte que les fils cadets ne peuvent maintenir leur rang social grâce à une alliance matrimoniale favorable et perdent progressivement tous les privilèges inhérents à la qualité de chef. Ce système définit ainsi une hiérarchie au sein de la classe des chefs ainsi qu'une sélection à l'intérieur de chaque lignage.

Bien que le prestige du chef rejaillisse sur l'ensemble de sa lignée, seul le fils aîné détient le titre transmis par le père et le pouvoir local hérité de la mère. Lorsque le rang social de la mère est inférieur à celui du père, le fils aîné hérite d'un titre dévalorisé car démuné d'assises foncières. En l'absence d'héritier, le rang échoue en priorité au frère du mari ou à sa soeur aînée. Lorsque le rang de la mère est supérieur à celui du père, les enfants héritent du rang social de leur mère mais pas de ses biens ².

Généralement, le titre de chef fut octroyé par le Tu'i Tonga à ses proches envoyés comme gouverneurs dans les différentes îles de l'archipel où ils obtinrent une terre. Par ce moyen, il s'assura de leur fidélité et conserva la mainmise sur le royaume.

Lorsqu'un domaine est alloué à un chef, il intègre le patrimoine familial et reste associé au titre paternel. Ces domaines héréditaires portent le nom de *tofi'a*. Cependant, le Tu'i Tonga peut en déposer le propriétaire et désigner un autre chef pour succéder au premier. Il bénéficie, en outre, d'un droit de regard

1. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 98. Le terme *fahu* est défini dans le chapitre I. p. 18.

2. MARTIN John (134), *Histoire des naturels des Iles Tonga ou Iles des Amis situés dans l'Océan Pacifique...* p. 291 et MARCUS George (92), *Elopment, Kinship and Elite Marriage in the Contemporary Kingdom of Tonga*, p. 89. "Within chiefly patrilineal groups, especially, the honor, prestige, and special powers of a group not only were possessed by its women, but could only be transmitted by them. Children derived their social standings, established by the prestige and position of their patrilineal groups in political and economic affairs, from their fathers, while they possessed a personal prestige, in body and blood, transmitted from and by their mothers in procreation. Each person's status was thus a combined weighting of the secular status of the father and the sacred status of the mother, with a higher valuation accorded to the mother's contribution".

et de propriété sur la production ¹. Chaque chef est astreint au service de la corvée - *Fatongia* - et à la cérémonie du *Pongipongi* ².

Les chefs exercent un contrôle absolu sur leurs terres. Les hommes du commun ont à leur égard des devoirs de soumission et de respect. A ce titre, ils s'acquittent du *Polopolo* : offrandes des meilleurs produits de chaque récolte et des activités de cueillette, pêche ou chasse ³.

En revanche, les chefs sont responsables de leur domaine et doivent veiller à la bonne exploitation des terres et du littoral qui les borde. Dans chaque grande famille, l'un de ses membres fait office de contrôleur de l'approvisionnement en nourriture. Lors de l'inspection des plantations, il peut instaurer un interdit en marquant d'un signe distinctif les fruits ou légumes qu'il réserve à la consommation du roi. Le fait pour un paysan de toucher à l'un de ces fruits ou légumes constitue une grave offense qui est sévèrement châtiée. Au-delà d'une certaine taille, cochons et poissons sont réservés à la consommation exclusive du chef.

Après les rois et les chefs, leurs serviteurs directs ou *matapule* occupent le troisième échelon de la hiérarchie sociale. Choisis parmi le peuple ou au sein des communautés immigrées samoanes ou fidjiennes implantées à Tonga, leur rang dépend de celui du chef dont ils assurent le service ⁴. Transmise de père en fils, la fonction se perpétue auprès du même chef.

Les *matapule* jouent un rôle d'intermédiaire entre l'aristocratie et les paysans et assurent l'organisation des cérémonies dont celle du kava. Parce que leur fonction exige une connaissance parfaite de toutes les règles de préséance, ils sont les gardiens des coutumes traditionnelles ⁵.

1. LATUKEFU Sione (168), *Church and State in Tonga, the Wesleyan Methodist Missionaries and Political Development, 1822-1875*. p.4.

2. Le *Pongipongi* évoque un rite, basé sur les saisons, d'offrandes au Tu'i Tonga. Chaque chef de l'archipel est tenu de réunir, pour l'occasion, les meilleurs produits de sa terre. Le *fatongia* implique leur participation à la réalisation des grands travaux entrepris par le souverain au cours de son règne - construction de tombes, de tertres pour les pigeons, de pirogues ou encore de résidences - . Ainsi, le Tu'i Tonga parvient à achever des oeuvres monumentales comme le trilithe d'Ha'amonga dont la fonction demeure mystérieuse. La contribution des chefs consiste à mettre à la disposition du Tu'i Tonga les forces de leurs hommes tandis qu'eux mêmes surveillent l'état de l'avancement des travaux.

3. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 103 et p. 124-126.

4. D'origine samoane ou fidjienne pour la majorité, les *matapule* exercent une fonction similaire à celle des chefs porte-paroles à Samoa, mais ils bénéficient à Tonga d'attributions élargies. NEWELL (W. H.) (100), *The Kava Ceremony in Tonga*, p. 370.

5. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 68.

I. 2. 2. Au bas de l'échelle : le peuple

Les hommes du commun ou *Kau tu'a* constituent la catégorie la plus nombreuse de la société. Ils sont entièrement soumis à l'autorité des chefs qui ont sur eux un pouvoir de vie ou de mort ¹. Ils sont tenus de mettre à la disposition des chefs leur force de travail et leurs biens. En cas de nécessité, ils sont contraints d'abandonner leurs préoccupations quotidiennes pour participer aux expéditions militaires ou aux grands travaux commandités par le Tu'i Tonga.

Au fur et à mesure des attributions foncières concédés par les rois à leurs parents, les familles de paysans sont déplacées et dispersées sur les nouvelles terres. Un paysan ne peut quitter de sa propre initiative le lieu où il travaille sans risquer la mort ². Cette situation qui prévalut jusqu'en 1862, date de la proclamation de l'édit d'émancipation, rappelle, par bien des aspects la société féodale européenne.

*

* * *

Au fil des générations, le processus de sélection sociale, engagé en corrélation avec le principe de primogéniture, a entraîné le développement des catégories inférieures de la société qui se gonflèrent d'hommes et de femmes ne pouvant prétendre à un rang plus élevé car leur aïeul était issu d'une branche cadette de l'aristocratie ³.

I. 2. 3. Les règles de la parenté

Les structures de la parenté s'articulent autour de deux systèmes distincts : la parenté sociale ou *Ha'a* associé au rang, et la parenté géographique ou *Fa'ahinga* qui rassemble dans un village tous les membres d'une même famille. Chaque individu s'inscrit dans l'une ou l'autre de ces structures, parfois les deux ⁴.

1. *Id, ibid.*, p. 292-293 et RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 68.

2. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 109.

3. DECKTOR KORN (R. S.) (83), *Tongan Kin Groups : the Noble and the Common View*, p. 5-13.

4. En règle générale, la parenté implique à Tonga un type de famille élargie formé par un ménage polygame; la résidence est patrilocal (règle selon laquelle un couple marié réside dans le village ou sur les terres du père du mari); cependant, la résidence matrilocal peut être envisagée comme alternative. La polygamie est restreinte : une seule femme est reconnue officiellement, les autres étant des concubines. Le groupe de parenté unilinéaire (qui ne reconnaît qu'une seule ligne, paternelle ou maternelle) n'existe pas; la parenté est indifférenciée; quant au mariage entre cousins croisés, il est désapprouvé mais pas interdit spécifiquement. AOYAGI (M.) (64), *Kinship Organisation and Behaviour in a Contemporary Tongan Village*, p. 141.

Les descendants porteurs d'un titre hérité d'un ancêtre commun en régime de filiation indifférenciée appartiennent aux *Ha'a* ¹. Le nouveau titulaire d'un titre est libre d'intégrer le *Ha'a* de son père ou celui de sa mère si le rang de cette dernière est supérieur à celui du père. En vertu de leur rang élevé, les membres des *Ha'a* jouissent d'un grand nombre de privilèges. Or, la composition des *Ha'a* se modifie au fil des générations en fonction des alliances matrimoniales qui impliquent une constante redéfinition de la place de chacun au sein du groupe dont est exclu celui qui est déchu de son rang. En conséquence, le souci primordial des grands chefs est de maintenir, consolider ou améliorer leur position. Le degré de filiation avec les rois de Tonga détermine une hiérarchie au sein de cette aristocratie. Tous les grands noms du royaume sont associés à l'un ou l'autre de ces groupes de parenté dont le nombre s'élève de nos jours à une douzaine ².

Ce système qui procède par limitation collatérale de la parenté garantit l'intégrité d'une élite sociale, politique et économique. Il fixe les limites entre aristocrates et gens du peuple, la plupart ayant des ancêtres communs ³.

La *Fa'ahinga* rassemble autour de l'aïeul, ses enfants et petits-enfants, leurs conjoints et enfin toute personne justifiant d'un lien de parenté avec l'un des membres de la famille à condition qu'elle accepte de résider parmi le groupe ⁴. La multitude de contraintes liées à la vie de la communauté explique l'impossibilité d'appartenir à plusieurs *Fa'ahinga*.

Tandis que le nombre des *Fa'ahinga* s'accroît proportionnellement au développement démographique; les *Ha'a* constituent au contraire une unité de parenté stable qui préserve ses privilèges ⁵.

Au-delà de cette organisation de la parenté et en dehors de toute considération de rang, les relations entre les individus, hommes ou femmes, sont soumises au principe du *Fahu* qui affirme la supériorité de la soeur aînée et de ses enfants sur l'ensemble de la parenté. Ce principe confère à cette branche le pouvoir de s'approprier les biens de l'ensemble des autres membres de la famille ⁶. Lorsque le *matapule* procède à

1. Dans un régime de filiation indifférenciée, l'individu est en mesure de se réclamer de l'une des quatre lignées: PePe, MePe, MeMe et PeMe pour acquérir les principaux éléments de son statut ou son inclusion dans un groupe de parenté.

2. Ha'a Talafale; Ha'a Fale Fisi; Ha'a Takalaua; Ha'a Vaea; Ha'a Ngata Motua; Ha'a latu Hifo; Ha'a Havea; Ha'a Ngata Tupu; Ha'a Maliepo; Ha'a Motuapuaka ou Ha'a Molofaha; Ha'a Falefa; Ha'a Toutai. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 36-38.

3. DECKTOR KORN (R. S.) (83), *Tongan Kin Groups : the Noble and the Common View*, p. 5-13.

4. La *fa'ahinga* peut être associée à la *kainga* : "Unrestricted grouping with an ego reference based on consanguineal kinship." BOTT Elizabeth assisted by Tavi (72), *Tongan Society at the Time of Captain Cook's Visits, Discussions with Her Majesty Queen Salote Tupou*, p. 9. Selon cet auteur, l'usage du terme *fa'ahinga* est dorénavant tombé en désuétude; la parenté étant désigné par le terme *kainga*.

5. DECKTOR KORN (R. S.) (83), *Tongan Kin Groups : the Noble and the Common View*, p. 5-13.

6. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 23.

la répartition des offrandes lors d'un kava, elles sont récupérées par le représentant de la branche qui jouit du droit de *Fahu* ¹.

Le rang le plus élevé de la société tongienne est occupé par la soeur aînée du Tu'i Tonga - *Tu'i Tonga Fefine* - et la fille de cette dernière - *Tamaha* -. Toute la population de l'archipel, Tu'i Tonga inclus, leur doit le plus grand respect ².

I. 3. Une religion polythéiste

En 1840, lorsque les missionnaires maristes entreprennent d'évangéliser les îles de la Polynésie occidentale, les fondements du christianisme ont d'ores et déjà été inculqués à une large proportion de la population par les missionnaires protestants, adeptes de Wesley, qui se sont établis dans l'archipel de Tonga en 1826. En conséquence, les valeurs du polythéisme et les pratiques du culte traditionnel ne survivent qu'au sein d'une minorité, guidée par le Tu'i Tonga, pour lequel leur maintien est une condition indispensable à sa survie politique.

I. 3. 1. Le panthéon des dieux

La religion traditionnelle de Tonga - *lotu tukufakaholo* - est fondée sur l'existence d'un grand nombre de dieux - *Ha'a 'otua* - qui gouvernent à la destinée des hommes qui leur doivent obéissance et respect ³. Toute forme de vie est soumise à leur volonté. La misère humaine, la mort, la maladie, les épidémies, les calamités climatiques et les guerres sont perçues comme l'expression du mécontentement des dieux face aux faiblesses de l'homme.

Pour les gens du peuple, aucune rémission n'est possible et la mort signifie le retour à la condition d'insectes mangeurs de la terre. A l'inverse, l'accès des rois, des chefs et des *matapule* au royaume des esprits est assuré par la puissance que leur confère leur condition terrestre. Pour ceux-ci, la mort est la consécration finale qui les élève au rang des dieux alors que dans le cas des hommes du commun, elle les réduit au rang d'insectes, mangeurs de la terre. Cette religion, fondamentalement

1. COLLOCOTT (E.E.V.) (75), *Kava Ceremonial in Tonga*, p. 30.

2. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 80.

3. Lotu : selon les informations contenues dans l'article de A.C. Reid, "the View from Vatuwaga" ...(ref.biblio.), ce terme désigne en langue vernaculaire une prière pour les dieux traditionnels, mais il évolue avec l'arrivée des missionnaires protestants pour devenir lotu qui évoque le culte protestant, puis celle des missionnaires catholiques auquel leurs rivaux wesleyens attribuent le terme de lotu fakapopi, culte papiste, provoquant l'indignation des pères maristes dont ils dénoncent le caractère provocateur et qui lui préfèrent l'association lotu katolika. A partir des années 1830, le terme se répand également à Fidji tandis que son usage se généralise parmi les Européens dans ces deux archipels.

inégalitaire, n'offre à ces derniers aucun destin métaphysique puisqu'ils s'en retournent à la terre qui les a vu naître.

Selon la mythologie, cinq dieux se partagent l'univers : le royaume des esprits est confié à Hikule'o, le monde sous-terrain est attribué à Maui, le ciel à Tangaloa et la mer à Hemoana. La terre revient à Lupe, dont la féminité est associée à la fertilité.

Le dieu Hikule'o règne sur *Pulotu* où se sont élevées les âmes des rois, des chefs et des *matapule* décédés¹. Ce royaume représente, dans l'imaginaire collectif, un monde parfait où règne l'abondance, l'harmonie et la paix. Contrairement aux gens du peuple pour lesquels la condition d'insectes mangeurs de la terre est la seule perspective après la mort, les rois, les chefs et les *matapule* sont dotés d'une âme - *laumalie* - qui leur ouvre l'accès à ce paradis où ils retrouvent leur enveloppe corporelle pour représenter les vivants parmi les dieux².

La hiérarchie entre les esprits des morts est déterminée par le rang occupé par chacun d'eux au cours de leur existence terrestre. Le panthéon des dieux est évalué à environ trois cents divinités, mais ne sont largement reconnus que ceux dont les fonctions se rattachent aux préoccupations quotidiennes de la population et dont le nom évoque celui des grandes familles de l'archipel³. Hikule'o est le dieu protecteur de la famille du Tu'i Tonga.

Le culte du Tu'i Kanokupolu est dédié à Talia Tupou. Invoqué en temps de paix pour veiller au bien-être de tous, il est avant tout un dieu guerrier qui doit veiller à la destinée et à la réalisation des aspirations du Tu'i Kanokupolu. Il a également le pouvoir de faire cesser les ouragans⁴. Différents lieux lui étaient consacrés : quatre maisons à Vava'u, deux à Ha'apai et une à 'Uiha⁵.

Le Tu'i Kanokupolu est l'interlocuteur direct de Talia Tupou : il n'a pas de prêtre à son service.

Avant sa conversion au christianisme, le Tu'i Kanokupolu, Taufahau, était placé sous la protection du dieu Taufaitahi. Ce dernier apparut aux hommes sous la forme d'un requin. L'attaque d'un homme par cet animal fut ainsi interprétée par la population comme un signe de la colère du dieu. Afin

1. *Pulotu*, le berceau spirituel des habitants de Tonga est localisé dans l'imaginaire collectif au nord-ouest de l'archipel. Les populations de Fidji et Samoa se réfèrent également à cette terre qu'ils nomment Bulutu ou Buruttu d'où proviennent les premiers hommes et où s'en retournent les esprits des chefs après leur mort. Sava-i'i à Samoa ou Ha'apai à Tonga dériveraient en fait d'un lointain Hawa situé près de Burattu ou Burutu, le long de la partie centrale de la rivière de l'Euphrate en Mésopotamie. Ces lieux correspondraient au paradis évoqués dans les récits traditionnels polynésiens qui contiennent non seulement le nom des terres d'origine mais également ceux des anciennes tribus: Mahori, Maori, Mau'i. Cf. CARROLL (A.) (40), *Location of Bulutu, Buruttu or Pulotu*, p. 153-154.

2. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 70.

3. MARTIN John (134), *Histoire des naturels des Iles Tonga ou Iles des Amis situés dans l'Océan Pacifique...* p. 301.

4. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 301.

5. MARTIN John (134), *Histoire des naturels des Iles Tonga ou Iles des Amis situés dans l'Océan Pacifique...* p. 302.

de l'apaiser, des offrandes de kava furent déposées dans les maisons qui lui étaient consacrées à Mu'a, Tongatapu, et à Hihifo dans l'île de Lifuka ¹.

Tu'i Ha'a Fakafanua est le dieu du chef de Maofaga, Fakafanua. Trois sanctuaires lui étaient réservés, l'un à Maofaga et les deux autres à Ha'apai dans les îles de Lifuka et Foa. Il était représenté sur terre par le gecko ².

Cette incarnation des dieux sous des formes diverses qu'elles soient animales, végétales ou minérales, traduit la relation intime existant entre la population et la nature.

Certaines îles étaient, par ailleurs, placées sous la protection de divinités particulières. Tafakula est le dieu de 'Eua; Aloalo, Ngaohaa et Uluenga, ceux de Lifuka; Sissi, Faingaa et Latutama ceux de Vava'u; Seketoo celui de Niua Toputapu ³.

Enfin, il existe une troisième catégorie qui rassemble les divinités malfaisantes, responsables des désagréments et des infortunes de la vie. Elles résident plus fréquemment à Tonga qu'à Pulotu; aucun culte et aucune cérémonie ne leur sont consacrés ⁴.

I. 3. 2. L'exercice du culte traditionnel

Les prêtres et les prêtresses sont les interlocuteurs des hommes et des dieux. Issus des grandes familles du royaume, ils sont étroitement liés à leurs dieux tutélaires ⁵. La fonction est implicitement réservée à certaines familles, bien qu'aucun prêtre ne puisse prétendre à l'exclusivité. L'inspiration divine qui provient de l'esprit des ancêtres ou des chefs récemment décédés frappe également les femmes et les hommes. La vocation se déclare chez des personnes d'âge mur, rarement chez des enfants ou des personnes jeunes. En général, le fils succède à son père au service du même dieu. Lorsqu'un individu anonyme reçoit une inspiration inopinée, il doit intégrer ses nouvelles fonctions à l'issue d'une cérémonie du kava présidée par le Tu'i Tonga. Ce dernier nomme personnellement le prêtre responsable du culte d'Hikule'o, son dieu tutélaire ⁶.

1. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 298.

2. Le gecko - ou *gymnodactylus miluisi* - est un petit reptile diurne qui se nourrit d'insectes et de fruits mûrs.

3. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 303 à 312.

4. MARTIN John (134), *Histoire des naturels des Iles Tonga ou Iles des Amis situés dans l'Océan Pacifique...* p. 305.

5. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 73.

6. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 316-317.

Les fonctions de prêtre n'impliquent aucunement la réunion en association des membres qui l'exercent; elles ne donnent droit à aucun privilège ¹. Il n'existait donc pas de classes sacerdotales à Tonga.

Le dialogue entre les hommes et les dieux diffère en fonction de la nature des inspirations. Soudain et émotionnel, le message revêt une expression extatique; pondéré, le discours est affecté par un ton de conversation monocorde ². Porte-parole du dieu, le prêtre s'exprime à la première personne du singulier; à ce titre, il n'est pas responsable du contenu de la prophétie dont l'échec est alors attribué à un changement d'humeur des dieux ³.

Les lieux de culte sont installés dans des maisons qui, du fait de leur fonction, sont considérées comme sacrées. Situées à la lisière des villages ou à proximité du domicile du chef, elles sont construites avec soin et entretenues par le prêtre; elles se distinguent des autres habitations par leur ornementation intérieure. Cependant, nombre d'entre elles furent détruites en 1831 par Taufa'hau lors des expéditions militaires menées à l'encontre des chefs païens de l'archipel.

Certains de ces lieux jouissaient d'une réputation de sanctuaires. A Ha'ano, une île de l'archipel d'Ha'apai, la maison qui abritait l'esprit du dieu Hikule'o, ou encore à Tongatapu le sanctuaire de Maofanga où furent enterrés les plus grands chefs de l'île - et que Dumont d'Urville avait menacé de destruction si le roi ne lui remettait pas les membres d'équipage faits prisonniers à l'issue de l'attaque de la chaloupe - comptaient parmi ceux qui offraient un asile aux désespérés ⁴. Le degré de protection dont bénéficiait la population fugitive variait d'un sanctuaire à l'autre et dépendait du rang du dieu auquel il était dédié. Semer la discorde au sein d'un sanctuaire et violer son intangibilité étaient considérés comme des crimes dont le jugement relevait de l'autorité des dieux ⁵.

Les tombeaux des chefs sont de véritables monuments lithiques qui constituent un autre type d'espace sacré. Sur la partie supérieure de l'édifice, une petite maison était construite afin de protéger la sépulture des intempéries tout en offrant à la famille du défunt un lieu de réunion pour évoquer les ancêtres, leur adresser des prières et leur présenter des offrandes ⁶.

1. MARTIN John (134), *Histoire des naturels des Iles Tonga ou Iles des Amis situés dans l'Océan Pacifique...* p. 317.

2. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 72.

3. MARTIN John (134), *Histoire des naturels des Iles Tonga ou Iles des Amis situés dans l'Océan Pacifique...* p.317.

4. L'épisode malheureux du séjour de Dumont d'urville à Tonga est relaté en détail p. 39.

5. MARTIN John (134), *Histoire des naturels des Iles Tonga ou Iles des Amis situés dans l'Océan Pacifique...* p. 78.

6. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 74.

Consulter les dieux était un privilège réservé aux chefs et aux membres de leur famille. Des dons de nourriture, boissons et racines de kava soutenaient toute requête. Les nattes étaient réparties sur le sol et les objets de culte disposés autour du prêtre qui sollicitait l'intervention et la protection du dieu de tutelle; les relations avec la famille, la santé, les récoltes, les voyages en mer ou la guerre étaient les thèmes récurrents des invocations ¹. Les chefs faisaient appel à la participation des gens du peuple lorsqu'ils devaient offrir un sacrifice. Le plus commun était l'amputation de la première phalange de l'auriculaire ². Se prêter au sacrifice était un honneur pour celui qui était choisi et les enfants rivalisaient de zèle pour être celui par lequel le prêtre intercédait auprès des dieux ³. Lorsqu'il s'agissait d'obtenir la guérison d'un chef, le ou les enfants désignés étaient sélectionnés parmi la progéniture d'une femme de rang immédiatement inférieur à celui du chef.

Les funérailles d'un chef de renom étaient également le théâtre d'immolations : sa femme était étranglée afin d'être ensevelie avec le corps de son époux. Dans le cas précis des obsèques du Tu'i Tonga, ou de certains membres de sa famille, un voire deux de ses hommes, étaient placés vivants dans le caveau de pierre avant qu'il soit définitivement refermé. Quant au *matapule* chargé de disposer autour de la dépouille mortelle les offrandes qui l'accompagneront tout au long de son voyage, son sort était entre les mains du maître de cérémonie; à tout moment ce dernier pouvait ordonner la fermeture du caveau alors qu'il officiait à l'intérieur de celui-ci. Toutefois, étant principalement la conséquence de l'influence fidjienne à Tonga, ces rituels n'étaient pas systématiques et ne résistèrent pas à la pression des missionnaires ⁴.

*

* *

Le respect des rites et des devoirs religieux préserve la cohésion de la communauté. Tout manquement à ces règles constitue une menace à son égard en excitant la colère des dieux qui manifestent alors leur mécontentement en imposant aux hommes divers châtiments : famines, épidémies, guerres, maladie ou mort prématurée.

Cette force qui unit l'ensemble de la population de l'archipel se déploie dans toute sa splendeur au cours de la grande cérémonie annuelle de l'*Inasi*. A cette occasion, un hommage est rendu aux ancêtres

1. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 75-76.

2. Extrait du Journal de Mr Quoy, professeur et naturaliste. *Voyage de la corvette l'Astrolabe exécuté par Ordre du Roi, pendant les années 1826-1827-1828-1829, sous le commandement de Jules Dumont D'Urville, ...*(24) Tome IV, pp. 343-348.

3. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 321.

4. *Id.*, *ibid.*, p. 320-323.

royaux dont l'esprit veille sur les mortels; une partie des offrandes est déposée sur leur tombe ¹. Le Tu'i Tonga, les prêtres et le Tu'i Kanokupolu procèdent au partage de la récolte à raison d'un quart pour chacun des deux premiers et d'une moitié pour le troisième ². Les fonctions essentielles de cette cérémonie visent à obtenir la protection des dieux et des esprits, à assurer le maintien de la fertilité agricole et à nourrir le lien sacré entre la terre et ses créateurs.

I. 4. Une économie féodale

I. 4. 1. Les activités de la mer

Le degré d'adaptation des populations autochtones polynésiennes aux conditions de l'insularité et leur perception de l'espace se traduisent par la maîtrise des techniques de navigation, unique moyen de communications, d'échanges et d'acquisitions diverses.

L'attitude impérialiste des souverains tongiens au cours des premiers siècles de la dynastie des Tu'i Tonga, puis l'accroissement des échanges avec les archipels voisins tendèrent à une amélioration des techniques de fabrication. Ainsi se développa une catégorie de charpentiers spécialisés qui devaient assoir leur réputation sur leur habileté à concevoir des pirogues multi-fonctions. Les charpentiers les plus reconnus étaient issus de la classe des *matapule* et oeuvraient exclusivement pour les chefs. Néanmoins, il n'était pas rare qu'un chef participa lui-même à la fabrication de sa future pirogue ³. Pour procéder à la remise en état de la sienne, Finau Ulukalala, grand chef de Vava'u, rassembla la communauté de son village en *fono*. Durant le conseil, il désigna un paysan pour nourrir les charpentiers pendant la durée des travaux, un autre pour fournir le bois et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les tâches aient été réparties ⁴. Ainsi, plus les ressources humaines et foncières d'un chef étaient importantes, plus celui-ci était susceptible de se procurer de grandes et nombreuses pirogues, marques distinctives du statut social. S'emparer de la flotte d'un ennemi était le signe de sa victoire.

Les distances qui séparent les îles de l'archipel entre elles sont suffisamment importantes pour justifier l'utilisation des pirogues doubles ⁵. Construites dans la perspective de voyages lointains, elles étaient placées sous la protection d'un dieu chargé de veiller à la sécurité du passager. Cette présence divine prévenait toutes querelles ou conflits susceptibles d'éclater au cours du voyage. Hommes et

1. *Id.*, *ibid.*, p. 76.

2. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 77.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 239.

4. MARTIN John (134), *Histoire des naturels des Îles Tonga ou Îles des Amis situés dans l'Océan Pacifique...* Première Partie, épisode du séjour de W. Mariner à Vava'u.

5. 'Ata, l'île la plus méridionale du groupe est située à 85 miles au sud-sud-ouest de Tongatapu, Niua Toputapu est éloigné de 167 miles au nord de Vava'u et Niua Fo'ou, l'île la plus septentrionale de 109 miles ouest-nord-ouest de Niua Toputapu et 211 miles nord de Vava'u

femmes, parfois au nombre de plusieurs centaines, s'entassaient au milieu des provisions, nattes, tapas et objets d'échanges divers. Le départ d'une pirogue était salué à grands cris par la communauté qui manifestait ainsi son émotion.

Au large, le soleil et les étoiles guidaient les navigateurs vers leur destination. Anderson, membre de l'équipage de James Cook, constata que de nombreuses étoiles utilisées par les Tongiens pour la navigation portaient le nom des îles vers lesquelles se dirigeaient les pirogues. En cas de mauvais temps, le vent et l'orientation des vagues permettaient de garder le cap . Malgré cela, certaines expéditions se perdirent à jamais ¹.

Les techniques traditionnelles de pêche en vigueur à Tonga sont répandues dans l'ensemble de la Polynésie. Certaines se sont cependant développées avec des nuances qui prennent en compte les critères locaux de configuration côtière, la diversité des espèces, les ressources pour la confection des accessoires de pêche et l'habileté humaine.

La pêche communautaire revêtait un aspect symbolique et engageait l'ensemble de la communauté comme l'atteste la présence d'un chef des opérations qui en assure la cohésion et vérifie le respect des rites et des règles inhérents à chaque campagne. La technique de la pêche communautaire prédominait sous des formes multiples. La pêche au *Matai* - requin marteau - figurait parmi les plus rituelles car elle participait d'une entreprise collective de séduction de l' animal, perçu comme l'incarnation d'une divinité²: alors qu'il se trouvait depuis quelques mois à Ha'apai, le père Boussit fut invité à participer à la pêche au requin dont il avait entendu, à diverses reprises, les récits empreints de mystère et de dévotion religieuse.

En cette année 1935, l'occasion lui est offerte de satisfaire à sa curiosité en mettant à la disposition des pêcheurs le navire de la mission. Le mois de février est, selon les intéressés, le moment le plus propice à cette pêche. En cette saison chaude, les requins qui descendent vers le pôle à la recherche de fraîcheur croisent au large des côtes de l'archipel. La date de l'expédition nocturne est fixée au dimanche 24 février. Trois hommes d'équipage et sept pêcheurs dont deux sont réputés pour être les meilleurs de l'archipel embarquent à bord du *Fetuu Moana* - " l'étoile de la mer " -, le cotre conçu par le père Tremblay.

Le père Boussit observe avec curiosité le caractère hétéroclite de l'attirail de pêche : trois bidons à pétrole vides, des baguettes, deux *fagogo* - coques de noix de coco percées au centre et enfilées sur une branche d'oranger vert pliée, coulissant et s'entrechoquant pour produire un son particulier lorsqu'elles sont secouées par la mer - une longue perche, une massue taillée dans un madrier d'eucalyptus et des *kelea*

1. FERDON E. (164), *Early Tonga as the Explorers Saw it, 1616-1810*, p. 250.

2. BATAILLE-BENIGUI Marie-Claire (66), *La capture du requin au noeud coulant aux Iles Tonga: persistance et changements dans l'observation des interdits*, p. 240-249.

- instruments à vent constitués à partir de coquilles de littorines percées chacune de manière différente et produisant un son harmonique - .

A la nuit tombante, les hommes hissent la voile et tendent les focs afin de gagner la haute-mer. Enfin, à l'heure du crépuscule, le chef de pêche, qui a hérité de ce titre honorable par ses ancêtres, avertit le père Boussit qu'il peut se restaurer s'il le désire, levant en cela le tabou sur l'ingestion de nourriture.

Jusqu'au lever de la lune, tous sont réunis sur le pont. Soudain, deux hommes se lèvent et se précipitent au bastingage où ils lancent à tue-tête les paroles d'un appel ancestral. L'un après l'autre, puis tous les deux ensemble, déclament "*venez donc de votre beau village; de votre village uni; venez chefs, avec un groupe de voyageurs, venez voir un bateau, un beau bateau, un bateau neuf à machine! Venez à bord, on vous mènera à terre pour un banquet, pour une danse! Venez que je voie vos beaux yeux, venez, jeunes filles charmantes, venez recevoir le collier (c'est le lasso) parfumé de papai! Venez, belles...*" Suit le répertoire galant des jeunes gens.

Pris par l'enthousiasme, le père Boussit se joint aux hommes. Des cris retentissent dans la nuit. Lorsque la lune est suffisamment haute dans le ciel, tous se rassemblent pour un premier concert : les tambours résonnent, les *fagogo* battent la mer et les appels redoublent. A l'issue d'une demi-heure de cet exercice puissant, les hommes essoufflés écoutent le grand silence et déplorent l'absence de requins. Seul le clapotis des vagues sur la coque du navire se fait entendre. Chacun scrute les mouvements de la mer à la recherche d'un aileron.

A l'issue de cette première tentative, les pêcheurs se reposent tandis que deux d'entre eux veillent. Puis les invitations sont renouvelées. Les cris se font encore plus intenses. Cette seconde tentative se solde par un nouvel échec. Le seigneur requin ne daigne pas se présenter. Le rituel est reconduit ainsi de suite toutes les deux heures. Au petit matin, tous ont la mine défaite. Il faut profiter de la nuit pour chasser le requin et le soleil pointe déjà à l'horizon.

La symphonie entame un ultime mouvement. Soudain, une exclamation de joie : "*malie, malie*" retentit à la vue d'un requin qui rôde autour du bateau. Les hommes lui présentent alors un appât constitué par un morceau de viande fixé à une perche et l'appellent avec tous les qualificatifs élogieux que leur langue permet afin de le séduire et de gagner sa confiance. Le requin s'approche lentement de la perche, puis s'éloigne pour revenir encore. Enfin, il se jette sur l'appât. Les hommes tirent sur la perche et amènent l'animal contre la coque, tandis que l'un d'entre eux tient le noeud coulant. La perche est hissée hors de l'eau et le requin s'élanche pour saisir la viande. Au moment précis où il tente de la happer, le chef de pêche passe le noeud coulant autour du puissant corps qui se débat furieusement. L'animal est peu à peu remonté et un homme d'équipage l'assomme à coups de massue. Une fois mort, il est hissé à bord. Aussitôt, les hommes délaissent leur proie pour jouer un air mélodieux avec les *kelea*. Il préviennent les compagnons du défunt que ce dernier est entre de bonnes mains et qu'il sera bien reçu et soigné. Cependant, la victime peut aussi être le sujet d'insultes qui, dans ce cas, restent secrètes. Cinq

autres requins subissent un sort semblable avant que la partie ne s'achève et que le bateau ne rentre au port.

Dès que les hommes sont en mesure d'être entendus par les villageois, ils soufflent dans leur *kelea*. Par une sorte de convention mélodique, ils les informent du nombre de requins capturés. Peu avant d'entrer au port, le concert recommence. Toute l'île est ainsi avertie de leur retour. L'un des requins, le plus beau, est offert selon la coutume au gouverneur de Ha'apai ¹.

Quoique moins ritualisées, les autres techniques n'en requièrent pas moins une participation nombreuse et des moyens élaborés.

I. 4. 2. Les cycles de l'échange

Bien que la pêche soit une activité antérieure à l'agriculture, elle cède progressivement le pas devant celle-ci qui pourvoit plus largement aux besoins de subsistance de la communauté. A ce titre, la population de l'archipel de Tonga bénéficie de conditions particulièrement favorables grâce à un climat relativement stable de type tropical maritime et à une terre rendue fertile par les cendres volcaniques qui recouvrent les sols coralliens. L'absence d'autres ressources - minérales ou animales - contribue également à son développement et justifie la place prépondérante qu'elle occupe non seulement au niveau économique, mais également social et religieux.

L' économie traditionnelle de Tonga peut être considérée comme une économie d'échange qui repose sur un système de circulation des ressources constituées pour l'essentiel de tubercules, mais également de racines de kava et de porcs ².

La stratification sociale pèse de tout son poids sur ces relations d'échanges soumises aux contraintes de la parenté et de l'assujettissement aux chefs et aux rois. La cérémonie de l'*Inasi* - fête des prémices - dont le caractère politique et religieux a été précédemment suggéré, participe de ce système d'offrandes rituelles qui reflète la hiérarchie des relations sociales au sein de la communauté.

Les ignames entourées d'une feuille de pandanus séchée et teinte en rouge ainsi que les taros, les racines de kava, les poissons, les nattes, les tapas, la tête du plus gros requin ou la plus grosse tortue de l'année étaient portés en procession au Tu'i Tonga. La fonction de porteur de panier d'offrandes se transmettait de père en fils. Dressées sur le *malae* - espace social et rituel - où elles étaient comptabilisées à haute voix, les offrandes étaient ensuite réparties à raison d'une moitié pour le Tu'i Kanokupolu, d'un

1. Père Boussit à ses confrères et amis du scolasticat, Ha'apai, le 28 mai 1935 (A.P.M.).

2. BATAILLE-BENIGUI Marie-Claire (67), *Le "Salon de l'agriculture" aux îles Tonga et sa relation avec le passé*, p. 81.

quart pour le Tu'i Tonga et du dernier quart pour les prêtres traditionnels. La cérémonie était clôturée par un kava.

Le rayonnement de l'*Inasi* s'étendait au-delà des limites de l'archipel jusqu'à Wallis, distante de Tonga de 550 miles. Chaque communauté présentait ses propres spécialités : Wallis ses nacres perlières, Niua Fo'ou son bois de fer de qualité supérieure, Kotu ses oisillons de mer et Nomuka ses poissons pêchés dans son lac sacré ¹.

Hormis cette grande cérémonie de présentation des jeunes ignames, les paysans étaient contraints de partager, avec l'aristocratie et à diverses occasions, les produits de leurs récoltes - comme de leur pêche -. Cette prestation permettait au paysan d'obtenir le droit de cultiver la terre dont le Tu'i Tonga était le propriétaire théorique et lui assurait de surcroît la bienveillance des dieux.

Les produits artisanaux tels que nattes finement tressées, tapas ou corbeilles, accompagnaient ces offrandes. Chaque étape de la vie - naissance, mariages ou funérailles - comportait sa part de redistribution des biens entre les membres de la communauté.

I. 4. 3. Les échanges inter-insulaires

Dans le cadre des échanges inter-insulaires, les Fidjiens et les Samoans étaient les principaux partenaires des Tongiens. Les objets recherchés par ces derniers étaient les tapas de facture délicate, les nattes tressées pour les voiles des pirogues, les cordages en fibre de noix de coco et les pointes de lance provenant d'une variété de raie (*dasyatis*). Les chefs fidjiens convoitaient surtout les dents de baleines tandis que les chefs tongiens recherchaient les plumes de couleur rouge dont la fonction ornementale se doublait d'une valeur d'échange. Elles permettaient en effet de se procurer auprès des Samoans des nattes dont le tissage était particulièrement soigné. Les nombreuses colonies de Tongiens implantées à Lakemba, dans l'archipel de Fidji, garantissaient un flux régulier de marchandises entre les deux archipels ².

*

* *

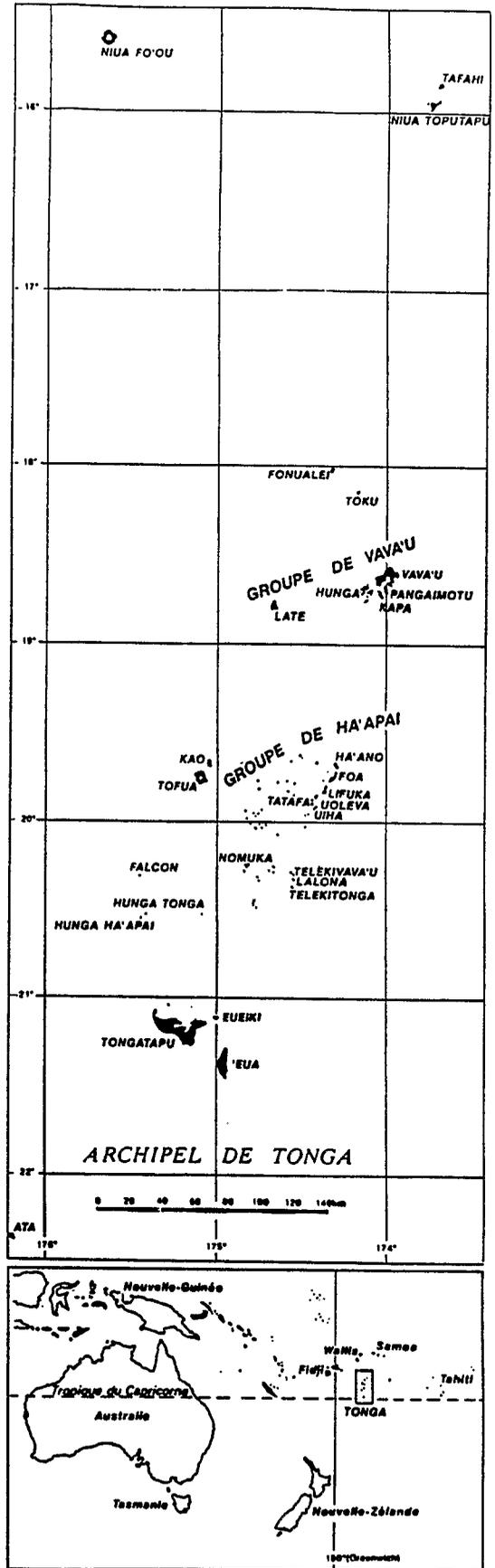
1. BATAILLE-BENIGUI Marie-Claire (67), *Le "Salon de l'agriculture" aux îles Tonga et sa relation avec le passé*, p. 83.

2. FERDON E. (164), *Early Tonga as the Explorers Saw it, 1616-1810*, p. 235.

La rencontre avec les Européens perturba ce schéma d'échanges insulaires en bouleversant la nature de la demande et les circuits de communication. Quant à la circulation interne des ressources, elle évolua sous l'impulsion du roi Georges qui introduisit la notion de propriété individuelle. En revanche, les échanges organisés dans le cadre de la parenté persistèrent.

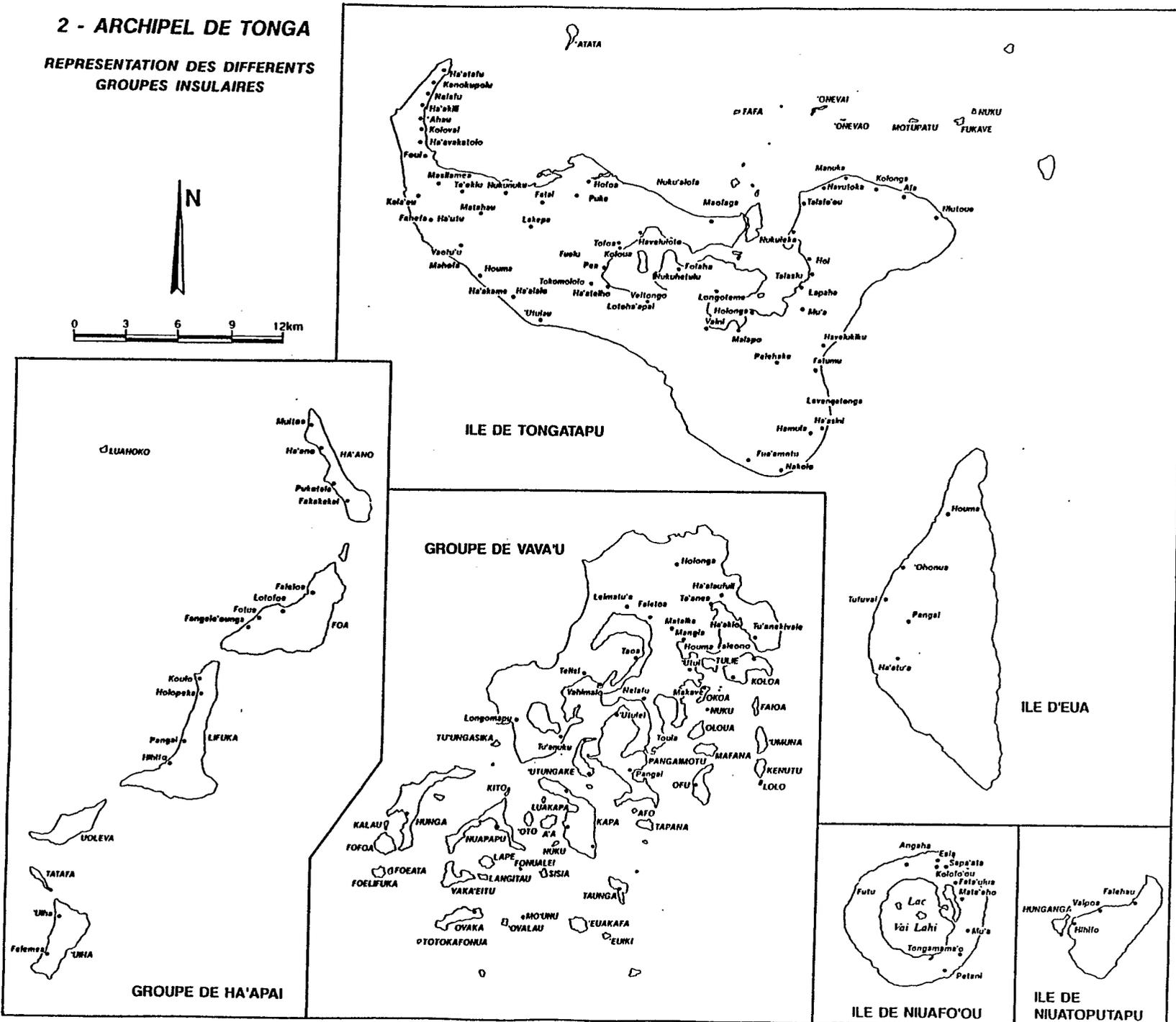
CHAPITRE II

1. L'archipel de Tonga : carte générale



2 - ARCHIPEL DE TONGA

REPRESENTATION DES DIFFERENTS
GROUPES INSULAIRES



2. L'archipel de Tonga : représentation des différents groupes de l'archipel

CHAPITRE II : Tonga : un champ d'exploration et d'évangélisation

II. 1. L'ère des pionniers

II. 1. 1. Les étapes de la reconnaissance géographique des contours insulaires ¹

Par le détroit qui porte son nom, Magellan ouvrit en 1520 le champ à l'exploration de l'Océan Pacifique. Progressivement, cette immensité océane révéla ses mystères aux Européens qui concentrèrent tout d'abord leurs activités dans la partie septentrionale du Pacifique. Il fallut attendre le XVII^e siècle pour les voir s'aventurer dans les régions australes, à l'écart des routes commerciales. Les motivations scientifiques succédèrent progressivement aux objectifs commerciaux initiaux. Deux siècles d'une exploration rigoureuse viendront à bout de cette vaste étendue géographique et permettront d'apprécier les contours des îles éparpillées à la surface de l'océan et d'en explorer les archipels. Avant d'être appréhendées dans leur ensemble, les différentes îles qui composent l'archipel de Tonga seront reconnues successivement par les différents navigateurs qui croisent sous ces latitudes.

Au mois de mai 1616, les Hollandais Willem C. Schouten et Jacob Lemaire jetaient l'ancre de leur navire, l'*Eendracht*, au large des côtes de Niua Toputapu ². A la recherche de débouchés commerciaux, ils entreprirent une série d'échanges avec la population autochtone. Mais l'attaque de la chaloupe envoyée en reconnaissance mit rapidement un terme à leur séjour en cette île. Ils se dirigèrent alors vers le nord et firent une seconde escale à Tafahi, puis à Niua Fo'ou où leurs espoirs de ravitaillement furent également contrariés par l'impossibilité d'établir des contacts pacifiques avec les habitants ³.

Quelque trente années plus tard, en 1643, les rivages de l'archipel furent à nouveau explorés par un autre Hollandais, Abel Tasman, capitaine au long cours au service de la *Dutch East India Company*.

Il nota la position de 'Ata, l'île la plus méridionale de l'archipel ⁴. Malgré un important dépôt de guano, cette île ne présenta à ses yeux qu'un intérêt mineur car l'absence de port en excluait l'exploitation

1. 1616, aux Niua, les Hollandais Willem Schouten et Jacob Le Maire, à bord de l'*Eendracht*. 1643, le Hollandais Abel Tasman à 'Eua, Tongatapu et Nomuka. 1767, l'Anglais Samuel Wallis, à bord du *Dolphin*, à Tafahi et Niua Toputapu. 1773, l'Anglais James Cook, commandant la *Resolution* et l'*Adventure* à 'Eua et Tongatapu; en 1774 à Nomuka, en 1777 à Nomuka, Lifuka, Tongatapu et 'Eua. 1781, l'Espagnol Antonio Maurelle, à bord de la *Princesse*, à Vava'u. 1789, l'Anglais William Bligh, à bord du *Bounty*, à Nomuka. 1793, le Français Antoine de Bruni d'Entrecasteaux, commandant la *Recherche* et l'*Espérance*, à Tongatapu. 1793, l'Espagnol, Alejandro Malaspina, commandant la *Descubierta* et l'*Atravida*, à Vava'u.

2. WOOD Anthony (178), *History and Geography of Tonga*, p. 75.

3. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 52.

4. L'île 'Ata est baptisée île Pylstaeres.

1. 'Eua, Tongatapu et Nomuka dans l'archipel d'Ha'apai, furent les étapes suivantes de ce voyage ². Contrairement à ses prédécesseurs, Tasman constata l'empressement de la population à le recevoir et assista avec enthousiasme au festin organisé en son honneur par le chef de Nomuka.

Cependant, déçus de n'avoir pas trouvé les richesses escomptées, les Hollandais abandonnèrent l'exploration de ces rivages et cédèrent la place aux Anglais et aux Français qui poursuivirent le repérage des archipels du Pacifique. En 1767, le capitaine anglais Samuel Wallis, commandant une expédition à bord du *Dauphin*, était en vue des côtes de Tafahi dont il confirma la position. Au sud de cette île, il reconnut les contours de Niua Toputapu ³.

La plus large contribution à la connaissance scientifique de la région fut fournie par les missions du Britannique James Cook. Le 02 octobre 1773, les deux navires, la *Résolution* et l'*Aventure*, étaient au mouillage à proximité des côtes de 'Eua. Des échanges s'engagèrent à bord et, selon la coutume locale, chaque Tongien qui rendait visite à l'équipage offrait une racine de kava. Les navires furent entourés par une multitude de pirogues dont les occupants étaient munis d'une quantité d'objets de troc. Invité à terre par le chef de l'île, James Cook fut accueilli par des chants et des danses qui préludaient à un grand festin. Puis il fit escale à Tongatapu du 03 au 08 octobre 1773. Considérée par James Cook comme l'un des plus beaux jardins du monde par l'abondance de fruits et légumes et par les soins dont les plantations étaient l'objet, cette île offrait un point de relâche privilégié malgré l'absence de sources d'eau fraîche.

Lorsqu'il revint à Tonga en 1774, il fit escale à Nomuka dont le chef l'informa des noms d'une vingtaine d'îles qui composent l'archipel d'Ha'apai. Le troisième voyage de James Cook à Tonga fut aussi le plus long. En 1777, il passa quinze jours à Nomuka, dix à Lefuka, trente à Tongatapu et six à 'Eua. Durant ce séjour prolongé, il accrut considérablement la connaissance, non seulement géographique, mais également humaine de ces îles. Aux observations nautiques, hydrographiques, météorologiques et physiques, il ajouta de nombreux commentaires sur la situation politique, économique et sociale de l'archipel. A cette occasion, il rencontra la plupart des grands chefs de chaque île, ainsi que le Tu'i Tonga, Paulaho et le Tu'i Kanokupolu, Finau ⁴.

La phase d'exploration s'achèva en 1781 avec l'expédition de l'Espagnol Antonio Maurelle dont la principale contribution fut l'exploration de l'archipel de Vava'u ⁵. Il découvrit entre les îles Ota, Ava, Kapa et Fonua Fo'ou - une île volcanique aujourd'hui disparue de la surface de la mer - un véritable abri naturel qu'il baptisa "Port de Refuge".

1. WOOD Anthony (178), *History and Geography of Tonga*, p. 72.

2. L'île d'Eua est nommée Middelburch; l'île de Tongatapu : Amsterdam et l'île de Nomuka : Rotterdam.

3. L'île des Cocos de Shouten et Lemaire qu'il rebaptise du nom de Boscawen tandis que l'île des Traîtres devient l'île Keppel.

4. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 50-52.

5. Archipel Don Martin de Mayorca selon Antonio Maurelle (ou Mourelle).

En 1787, Jean-François Galaup de la Pérouse rectifia la position longitudinale de l'archipel de Vava'u que Maurelle n'était pas parvenu à situer avec exactitude ¹. Désireux de se ravitailler en eau et en vivres, il fit une dernière escale sur la côte méridionale de Tongatapu avant de disparaître à tout jamais.

En 1789, le capitaine Bligh, commandant la *Bounty*, revint à Nomuka qu'il avait visité en 1777, alors qu'il était jeune officier, membre de l'expédition de James Cook. Après quelques échanges avec la population locale, il reprit sa route quand éclata la fameuse mutinerie qui marqua l'histoire du nom de ses protagonistes. Le chef des mutins, Christian Fletcher, débarqua le capitaine Bligh et dix-huit membres de l'équipage sur une chaloupe. Livrées à elles-mêmes, les victimes eurent pour premier souci de se procurer des vivres et de rejoindre Tongatapu où Bligh comptait sur l'aide de Paulaho, rencontré lors de son séjour avec Cook. Mais la chaloupe fut attaquée par la population de Tofoa; John Norton, le quartier-maître, succomba sous les jets de pierres et Bligh s'enfuit vers des rivages plus hospitaliers. Quelques années plus tard, Dumont d'Urville retrouva à Tofoa la tombe de John Norton.

En mars 1793, Antoine Bruni d'Entrecasteaux, commandant l'expédition de la *Recherche* et de l'*Espérance* sur les traces de La Pérouse, fit une escale de quinze jours à Tongatapu. La population ne put lui fournir d'indications sur cette mystérieuse disparition. En revanche, les habitants lui relatèrent les événements survenus à Bligh dans l'île de Tofoa, et lui désignèrent le meurtrier de John Norton, qui n'était autre que le chef qui avait auparavant accueilli l'expédition de James Cook ². Le souvenir de d'Entrecasteaux resta ancré dans la mémoire des habitants de Tongatapu et lorsque Dumont d'Urville rendit visite aux chefs de Pea en 1826, les vieux se remémorèrent sans hésitation le grand festin organisé en l'honneur de *Selenari* - général - d'Entrecasteaux ³.

En mai 1793, l'Espagnol Alejandro Malaspina tenta sans succès de signer un arrangement commercial avec les chefs de Vava'u, dans le but d'annexer l'archipel au nom de la couronne d'Espagne.

En 1827, Dumont d'Urville séjourna à Tongatapu, dans le havre de Pangā Motu, reconnu une première fois par Cook, puis localisé par d'Entrecasteaux. Dès son arrivée, il reçut la visite de Ata, chef de Hihifo, et de John Thomas, missionnaire wesleyen. Les jours suivants, il fut informé par un courrier du révérend Thomas du désir de certains matelots de s'établir à Tonga. Le lendemain, la yole de reconnaissance fut assaillie par cinq cents hommes commandés par Taufā'ahau, grand chef de Ha'apai. Plusieurs membres de l'équipage saisirent cette opportunité pour désertir, tandis que les autres furent

1. MILLET-MUREAU M.L.A. (29), *Voyage autour du monde de La Pérouse ...*, tome quatrième, p. 225.
2. *Voyage d'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de La Pérouse publié par ordre de sa Majesté...* (34), chapitre XIV, p. 300-324.
3. *Voyage de la corvette l'Astrolabe exécuté par Ordre du Roi, pendant les années 1826-1827-1828-1829, sous le commandement de Jules Dumont D'Urville, ...* (24) Tome IV, p. 69.

retenus captifs par les Tongiens. Dumont d'Urville prépara une expédition offensive pour récupérer ses hommes. Il fit mettre le feu aux villages de Nukunuku et 'Oleva. Une soixantaine de cases et cinq ou six belles pirogues furent détruites. Lorsque les Tongiens organisèrent leur riposte, les officiers français furent acculés à la retraite. Dumont d'Urville dirigea les canons de sa corvette sur le village de Maofanga qu'il menaca d'une destruction complète. Taufa'ahau proposa le retour à bord des captifs et demanda la liberté pour ceux qu'il désirait conserver à son service. Dumont d'Urville refusa le compromis et envisagea d'utiliser ses 6 000 livres de poudre, d'entamer sa réserve de 15 000 boulets de canon et de retourner chercher des renforts à la station navale française du Pérou si Taufa'ahau persistait dans sa détermination. Le dialogue entre les deux interlocuteurs était assuré par un Anglais du nom de Singleton, rescapé du pillage du navire le *Port-au-Prince* en 1806. Le charpentier et le forgeron de la mission protestante lui transmirent une lettre rédigée par le révérend Thomas qui intercédait en faveur des habitants de Maofanga. Taufa'ahau capitula et relâcha les hommes d'équipage, mais deux d'entre eux, Simonet et Reboul, s'enfuirent à l'intérieur de l'île. Bien qu'il les soupçonna d'avoir comploté avec Taufa'ahau l'attaque de la chaloupe, Dumont d'Urville renonça à les poursuivre.

Tandis que le marin Reboul semble avoir quitté l'archipel peu de temps après sa désertion et que son destin sombre dans les limbes de l'inconnu, Simonet, au contraire, y forga de nouvelles racines. Il constitua ultérieurement un soutien précieux pour les pères maristes de Tonga qui se chargèrent de régulariser sa situation auprès des autorités française de Tahiti ¹.

*

* *

A partir du XVIII^e siècle, les contacts s'intensifièrent et se diversifièrent suivant en cela le développement du trafic maritime dans le Pacifique Sud et l'extension des colonies de peuplement

¹D'après ses descendants contemporains, Simonet fut surnommé par les Tongiens Charles-le-commandant-français (Siale Falanise ko e kamatoa). Déserteur à Tonga, il entre au service de Finau Hulukalala, le chef de Vava'u. Peu après, il se marie avec une jeune femme nommée Vika qu'il rencontre à l'occasion d'un voyage à Tahiti. Dès son retour, le ménage s'installe sur l'île de Koloa en compagnie de ses quatre enfants. Sur un terrain concédé par Ulukalala à Utulei, Simonet introduit la vanille dont il a rapporté les gousses de Tahiti. Il meurt à Koloa en 1885. Son uniforme de marin en calicot ainsi que ses divers cahiers de notes ont été détruits dans les années 1960, au cours d'un cyclone particulièrement violent. Cependant, la famille reste en possession d'un plat en faïence provenant des couverts de l'expédition de Dumont d'Urville. (informations biographiques fournies par le descendant de Charles Simonet, Luisamanu Simonetti. Ce dernier, sapeur-pompier à l'aéroport de Neiafu pendant la semaine est, le dimanche, l'animateur de la chorale paroissiale pour laquelle il écrit les textes des chants).

australienne et californienne. Les récits des navigateurs produisirent en Europe un mouvement qui attira vers cette région commerçants, missionnaires ou aventuriers en tous genres et qui marqua le début d'une ouverture des populations insulaires sur le monde occidental.

Bien que ces contacts n'eurent pas d'impact immédiat sur la vie quotidienne des villageois et sur les institutions traditionnelles, ils constituèrent les prémices d'une confrontation culturelle ultérieure. En fait, les structures de la société ne se modifièrent qu'à la suite de l'implantation des missionnaires protestants dans l'archipel.

II. 1. 2. L'avènement du christianisme

La première tentative de conversion au christianisme de la population de l'archipel se fait à l'initiative de la Société des Missions de Londres. Créée en 1795, cette société interconfessionnelle à dominante calviniste se situe dans la perspective du renouveau évangélique qui puise ses fondements intellectuels et socio-économiques dans la Réforme du XVI^e siècle en Europe et dans la révolution industrielle du XVIII^e siècle en Grande-Bretagne ¹.

En 1796, la Société affrète un navire commandé par le capitaine Wilson, le *Duff*, à destination de Tahiti, Tonga et les Marquises. Lorsqu'ils abordent les rivages de Tongatapu, le 12 avril 1797, dix des trente missionnaires qui se sont portés volontaires pour évangéliser ces lointaines contrées débarquent ². Dès les premiers jours, ils se placent sous la protection du Tu'i Kanokupolu, Mumui et de son fils Tuku'aho, le chef le plus puissant de Tongatapu à cette époque.

En dépit d'un premier contact amical, les relations entre missionnaires et Tongiens se détériorent rapidement. Sélectionnés pour leur zèle religieux et leurs aptitudes manuelles, ces missionnaires pâtissent de leur ignorance des langues polynésiennes. La communication orale se révèle laborieuse, voire impossible dans les premiers temps.

Cependant, ils obtiennent quelques répit grâce à la fascination que leur abondance matérielle et leur savoir-faire technique exercent sur la population qui les considère comme les manifestations d'un pouvoir supérieur. Tant qu'ils sont à même de satisfaire les exigences temporelles des Tongiens, plus intéressés par l'obtention de ces biens, notamment outils métalliques et étoffes, que par l'enseignement des concepts élémentaires du christianisme, l'équilibre des rapports est maintenu. Mais au fur et à mesure de l'épuisement des réserves, la position des missionnaires devient plus précaire.

1. HOWE Kerry (15), *Where the Waves Fall, a New South Sea islands History from First Settlement to Colonial Rule*, p. 109.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 117

L'échec de leur entreprise ne tient pas tant au contenu du message qui sera véhiculé ultérieurement avec succès par les missionnaires wesleyens qu'à leur incapacité à s'adapter au contexte politique et social local.

Outre leurs difficultés d'adaptation au contexte local, ces premiers missionnaires durent affronter l'animosité que leur présence souleva parmi les écumeurs de grèves¹. La défection de l'un d'entre eux, Georges Vason, qui contracta un mariage avec l'une des filles de la famille de Mulikiha'amea, le dernier Tu'i Ha'atakalaua, et abandonna sa vocation missionnaire, sonna le glas de la mission². Le découragement qui régna dans leur communauté fut à son comble lorsque la guerre civile éclata à la suite de l'assassinat de Tuku'aho en 1799. Trois missionnaires furent tués et les six autres quittèrent l'île le 21 janvier 1800 à bord du *Betsey*³.

II. 1. 3. L'implantation de la mission wesleyenne

En 1820, l'archipel de Tonga fut le champ d'une nouvelle tentative d'évangélisation. Elle s'effectua à l'initiative du révérend Walter Lawry, pasteur méthodiste en exercice à Sydney. Motivé par les récits de l'un des membres de l'expédition organisée précédemment par la *London Missionary Society* et établi en Nouvelles Galles du Sud à l'issue d'un séjour à Tonga, il plaida à Londres auprès du *Wesleyan Methodist Missionary Committee* pour l'ouverture d'une mission dans cet archipel. La *Wesleyan Methodist Conference*, qui désirait conquérir sa place en Océanie après l'annonce des succès remportés à Tahiti par sa rivale, la *London Missionary Society*, se prononça en faveur de cette requête⁴.

Walter Lawry arriva à Tonga en 1822, accompagné par sa famille, par un charpentier, Georges Lilley, un maréchal ferrant, Charles Tindall et un interprète originaire des îles Marquises, Macanoe. Il

1. Le statut privilégié que ces derniers ont acquis auprès des chefs est menacé par cette vague de nouveaux arrivants qui disposent d'une infrastructure et de moyens supérieurs aux leurs. De surcroît, ces missionnaires propagent les valeurs qui sont à l'origine de leur rejet de la société britannique, valeurs qu'ils tentent de substituer à celles de la société tongienne dans laquelle ils évoluent avec aisance. Un antagonisme aigu se développe ainsi entre ces deux groupes. Les écumeurs de grèves implantés à Tonga depuis plusieurs années entreprennent des campagnes de dénigrement à l'égard des missionnaires, tirant parti des lacunes linguistiques de ces derniers. Ils attirent l'attention des Tongiens sur la mauvaise influence des livres pieux qui sont présentés comme des recueils incantatoires et sur les réunions de prières dépeintes comme des séances occultes dont l'objectif est la préparation de sortilèges malfaisants. Or, à cette époque, leurs arguments sont confortés par une épidémie dont les ravages sont imputés aux missionnaires et qui provoque leur rejet massif. Le nombre des écumeurs de grève, convicts échappés du bagne de Botany Bay ou déserteurs des navires en campagne dans le Pacifique, et des marins rescapés des attaques tongiennes dont furent victimes certains équipages au début du XIX^e siècle, est difficile à évaluer. La précarité de leur statut contribuent à renforcer l'instabilité de ce groupe.

2. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 99.

3. *Id.*, *ibid.*, p. 101.

4. LATUKEFU Sione (168), *Church and State in Tonga, the Wesleyan Methodist Missionaries and Political Development, 1822-1875*, p. 27.

obtint la protection de Palu, le fils de Mulikiha'amea, le dernier Tu'i Ha'atakalaua et s'installa à Mu'a. Son séjour fut de courte durée. Dans l'incapacité de palier le manque de ressources, de satisfaire l'avidité des chefs pour les objets matériels, d'affronter l'hostilité des prêtres traditionnels et d'ébranler l'indifférence de la majeure partie de la population, il embarqua pour l'Australie en 1823 et confia l'entretien et l'administration de la mission à ses deux partenaires. Charles Tindall ne résista que quelques mois aux difficultés tandis que Georges Lilley persévéra jusqu'en 1827. Entretemps, l'interprète, Macanoe, succomba des suites d'une maladie ¹.

Bien qu'un sentiment de méfiance persista après le départ de ces hommes habillés de noir - la population s'interrogeait sur leurs motivations réelles - le processus d'évangélisation de l'archipel était amorcé au profit des wesleyens.

Une équipe composée des révérends John Hutchinson et John Thomas succéda à Walter Lawry le 28 juin 1826. Leur premier mouvement visa à s'établir à Mu'a où leurs prédécesseurs avaient tenté de diffuser les fondements de la foi chrétienne. Ils en furent dissuadés par Charles Tindall, qui leur conseilla un terrain plus propice; ils contactèrent alors Ata, le chef de Hihifo. Ce dernier, soucieux d'acquérir le prestige que conférait la présence de ces hôtes honorables, leur cèda une terre à Kolovai. Cependant, les missionnaires wesleyens durent affronter de nouvelles désillusions. Ata qui limitait son engagement à un soutien formel, refusa de se rallier à la nouvelle religion et interdit à ses gens de rendre visite aux missionnaires. Toutes les apparences contribuèrent ainsi à confirmer l'échec de cette tentative. Sur le point de renoncer, John Thomas profita de l'arrivée d'un nouvel assistant, I.V.M. Weiss, envoyé par le comité wesleyen de Sydney, pour affréter un navire afin de rapatrier le personnel et les biens de la mission de Tonga. Les membres de ce comité réprochèrent cette initiative et entreprirent une ultime tentative en ordonnant l'expédition de nouveaux renforts ².

En 1827, Nathaniel Turner, William Cross et I.V.M. Weiss arrivèrent à Tonga et concentrèrent leurs activités dans la région de Nuku'alofa, tandis que John Thomas et John Hutchinson poursuivaient leur tâche à Hihifo malgré l'absence de résultats tangibles. En 1828, John Hutchinson fut contraint de quitter Tonga en raison de son mauvais état de santé. En 1829, John Thomas abandonna la mission de Hihifo pour conjuguer ses forces à celles des missionnaires de Nuku'alofa. En 1830, il fut transféré à Ha'apai. En 1833, lorsque Ata poussa son dernier soupir avant de rejoindre les esprits de ses ancêtres, les wesleyens purent d'ores et déjà dresser un bilan positif de leur influence : ils enregistraient un nombre croissant de conversions et constataient la disparition progressive des préjugés qui tenaient la population à l'écart de leurs prêches ³.

1. LATUKEFU Sione (168), *Church and State in Tonga, the Wesleyan Methodist Missionaries and Political Development, 1822-1875*, p. 28.

2. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 116.

3. LATUKEFU Sione (168), *Church and State in Tonga, the Wesleyan Methodist Missionaries and Political Development, 1822-1875*. p. 28.

D'autre part, les relations conflictuelles avec les écumeurs de grèves s'apaisaient. Les arguments invoqués à l'encontre des membres de la *London Missionary Society* par ces derniers, qui tiraient parti de l'inexpérience des missionnaires, de la crédulité de la population et de la bienveillance des chefs à leur égard, étaient réfutés par l'attitude exemplaire de ces nouveaux venus. Supplantés par les missionnaires sur le plan des richesses matérielles et du savoir intellectuel, ils perdaient progressivement leur crédibilité aux yeux des chefs qui se tournèrent, afin d'assurer leur prestige et accéder aux biens européens, vers des hôtes plus recommandables.

Les missionnaires wesleyens qui souhaitaient une mutation des valeurs traditionnelles, au même titre que les chefs exclus du pouvoir, s'implantèrent au détriment des privilégiés de la monarchie. Menacés dans leur existence, les prêtres du culte traditionnel tentèrent de faire obstacle à la diffusion du christianisme ¹. Mais la mission wesleyenne tira avantageusement parti de l'élan de curiosité qu'elle suscita au sein de la population, flattée et intriguée par l'intérêt dont elle est l'objet.

Pour concilier les diverses contraintes imposées par l'organisation de la mission - absence de personnel, moyens limités, milieu hostile - et leurs objectifs d'évangélisation, les missionnaires wesleyens définirent une politique d'intégration des autochtones aux travaux et aux activités de la mission.

La mise en oeuvre de cette stratégie favorisa leurs contacts avec les différentes strates de la société. Chef de village ou paysan, chacun purent accéder à un statut au sein de la structure missionnaire. Le 04 janvier 1828, sitôt baptisés, sept jeunes gens furent appelés à la mission où ils se virent confier le rôle d'assistant des missionnaires : l'organisation des festins, des réunions de prières et des écoles du dimanche leur incombèrent en partie.

Désormais étroitement associés aux progrès de la mission, ces auxiliaires autochtones gravissent progressivement les échelons de la hiérarchie wesleyenne - prêcheurs locaux, chefs de classes, catéchistes puis assistants missionnaires - ². Pour ces jeunes Tongiens, condamnés par la tradition à conserver le rang déterminé par leur naissance, la mission présente l'opportunité d'une amélioration de leur condition sociale.

Par ce biais, les missionnaires wesleyens constituent un réseau solide qui contribue largement à leur succès et préviendra quelques années plus tard la conversion au catholicisme d'une partie de la population.

1. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 116.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 68.

Les missionnaires protestants parviennent à percer une brèche dans la structure très rigide de la société traditionnelle grâce au soutien et à l'assentiment implicite des chefs. Cette stratégie d'alliances avec les chefs déçus par le système traditionnel sert durablement les intérêts des deux protagonistes.

Depuis le début du XIX^e siècle, les luttes intestines ravageaient l'archipel qui était transformé en un vaste champ de guerres civiles¹. La division qui règnait au sein de l'aristocratie provoqua l'émergence de Vava'u, Ha'apai et Tongatapu en tant qu'entités politiques distinctes. L'élimination progressive de chefs rivaux assassinés ou morts au combat permit à quelques-uns de tenir entre leurs mains des parcelles de pouvoir alors que tous aspiraient à étendre leur autorité et leurs prérogatives. L'association avec les missionnaires wesleyens constitua pour les plus ambitieux un moyen supplémentaire de parvenir à leurs fins.

Tandis que les archipels de Vava'u et Ha'apai étaient placés sous la coupe de chefs dont l'autorité était incontestée, Tongatapu était le théâtre des rivalités entre le Tu'i Kanokupolu, Aleamotu'a et les familles les plus puissantes et influentes du royaume, les Ha'a Havea et Ha'a Ngata, gardiennes des valeurs traditionnelles et favorables à un rejet du christianisme².

Soutenus par les missionnaires qui trouvèrent en lui un précieux porte-parole de l'Évangile, Aleamotu'a convoqua Finau, chef de Vava'u, et Taufu'ahau, chef de Ha'apai, afin de déclencher les hostilités. Les missionnaires wesleyens ayant suggéré une éventuelle intervention militaire britannique dans le cas où leurs ennemis exerceraient une menace sur la vie des protestants, Aleamotu'a conseilla à Finau et Taufu'ahau de se rallier à son camp³. Aleamotu'a fut baptisé le 18 janvier 1830 et prit le nom de Siosaia (Josiah); Taufu'ahau le 07 août 1831. Ce dernier choisit le nom de Georges, en référence au roi Georges d'Angleterre dont les missionnaires lui avaient fait l'éloge à maintes reprises⁴.

L'année suivante, Finau qui avait accepté de se convertir sans toutefois recevoir le baptême, proclama dans un édit la destruction immédiate des temples païens. Ceux qui tentèrent de se rebeller furent écrasés par les hommes de Taufu'ahau accourus en renfort. Lorsqu'il mourut en 1833, Finau transmit son titre de chef suprême à Taufu'ahau qui gouverna alors sous la bannière protestante les îles de Ha'apai et Vava'u dont les populations, cédant à la pression, se convertirent en masse. A Tongatapu, la lutte continua entre Aleamotu'a et ses ennemis. Les Ha'a Havea et les Ha'a Ngata bannirent les chrétiens de leurs villages et incitèrent involontairement au regroupement de ces derniers qui se retranchèrent dans le fort de Nuku'alofa pour se placer sous la protection de Aleamotu'a. En 1837, une nouvelle bataille

1. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 209-219.

2. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 124.

3. LATUKEFU Sione (168), *Church and State in Tonga, the Wesleyan Methodist Missionaries and Political Development, 1822-1875*. p. 61.

4. RUTHERFORD Neil (175), *Friendly Islands, a History of Tonga*, p. 127.

assura la victoire de Taufa'ahau et de Aleamotu'a sur les chefs des forts de Ngele'ia, Te'ekiu et Hule, dont la population fut en partie massacrée par les guerriers de Taufa'ahau; les survivants réfractaires battirent en retraite et se réfugièrent dans le fort de Pea. Loin de condamner les tueries auxquelles s'étaient livrées Taufa'ahau et ses hommes, les missionnaires wesleyens les regardèrent au contraire comme une manifestation du châtement divin envers les non-croyants ¹. En 1840, Taufa'ahau assiégea la forteresse de Pea qui résista cependant à toute pénétration chrétienne et maintint son indépendance envers et contre tous. Son impuissance à venir à bout de cette poche de résistance conduisit Taufa'ahau à solliciter l'aide de la marine britannique. Le capitaine Crocker, commandant le sloop la *Favorite*, monta à l'assaut du fort des rebelles; les combats tournèrent en sa défaveur et lui-même succomba lors d'une offensive menée par ses hommes ². Au cours de la confrontation, les Ha'a Havea s'emparèrent des canons britanniques et, devant cette nouvelle menace, Taufa'ahau fut contraint de se replier.

L'antagonisme entre les chefs protestants et les chefs païens de Pea se perpétue jusqu'en 1852 et s'achève à cette date par le siège du fort et la rédition des infidèles.

Malgré l'obstination des païens, les campagnes guerrières de Taufa'ahau profitèrent largement aux missionnaires wesleyens dont les positions furent confortées par sa conversion. Dès 1828, ces derniers avaient pressenti l'ambition, la force et la détermination de Taufa'ahau, qui resta fidèle à son engagement jusqu'à son dernier jour.

*

* *

La participation de Taufa'ahau à l'oeuvre missionnaire est déterminante pour la progression du christianisme à Tonga. Convaincu des bienfaits prodigués par la connaissance des missionnaires, son attitude à l'égard du dogme est d'autant plus favorable que lui-même est à la recherche de nouvelles valeurs qui lui permettraient de s'échapper du carcan social et religieux de la société traditionnelle et de trouver les moyens de réaliser ses ambitions. Avidé de savoir, il soutient avec enthousiasme les innovations apportées par les missionnaires. La rédaction du code de Vava'u , en 1839, est la preuve manifeste de son désir de reconstruire la société tongienne sur des bases chrétiennes.

1. LATUKEFU Sione (168), *Church and State in Tonga, the Wesleyan Methodist Missionaries and Political Development, 1822-1875*. p. 110.

2. WOOD Anthony (178), *History and Geography of Tonga*, p. 49-51.

II. 2. La pénétration catholique

II. 2. 1. Le vicariat d'Océanie centrale

Le projet de congrégation religieuse qui prend corps dès 1812 autour de quelques séminaristes, aspirants maristes, se développe dans la région de Lyon, berceau du culte marial. En 1830, l'abbé Jean-Claude Colin est élu supérieur central du groupe des aspirants maristes de Lyon et de Belley, missionnaires diocésains exerçant leur ministère en milieu rural. Il conserve néanmoins la direction du petit séminaire de Belley dont la vocation première est la formation d'enseignants où les futurs missionnaires viennent achever leurs études ecclésiastiques. A cette époque, l'opposition politique libérale guidée par Louis-Philippe renverse le trône de Charles X et génère une nouvelle vague d'anticléricalisme qui amène les maristes à renforcer les préceptes de leur conception apostolique. *"Inconnus et cachés dans le monde, c'est le seul moyen de faire le bien"*, cette devise répond, d'une part aux nécessités apostoliques de l'heure, d'autre part au caractère marial de la Société. En effet, les pères maristes devront imiter l'attitude humble et modeste qui a marqué la vie de la Vierge Marie au cours de son existence terrestre et se conformer à son esprit. En 1836, une cinquantaine d'ecclésiastiques a adhéré au projet de la Société de Marie, fortement inspiré du modèle de la Société de Jésus. A partir de 1844, elle compte en moyenne dix-huit professions de foi par an et, en 1854, date de la démission du père Colin, elle compte deux cent cinquante-huit prêtres. Aussi, lorsque le pape Grégoire XVI et la Sacrée Congrégation de la Propagande de la Foi s'appliquent à recruter dans le clergé des nations catholiques quelques prêtres à vocation pour les missions étrangères, ils se tournent vers la toute jeune Société de Marie à laquelle ils confient l'évangélisation du vicariat d'Océanie occidentale ¹.

La Propagande, qui envisageait l'organisation d'une mission dans le Pacifique comme un prolongement des missions de l'Afrique du Sud - Cap de Bonne-Espérance et île Bourbon - avait, dès 1825, dirigé l'activité des pères du Sacré-Coeur de Picpus vers l'archipel d'Hawaï. Le projet d'une évangélisation de l'Océanie australe à partir de l'île Bourbon, soumis par monseigneur de Solages, préfet apostolique de cette île, à la Propagande, reçut un avis favorable. Les limites de la nouvelle préfecture apostolique seront désormais marquées à l'est par l'île de Pâques, à l'ouest par la Nouvelle-Zélande, au nord par l'Equateur et au sud par le tropique du Capricorne. En juin 1833, les îles Marquises, les îles de la Société et les Tuamotu sont détachées de cette large circonscription pour former le vicariat d'Océanie orientale confié par la Sacrée Congrégation de la Propagande aux pères de Picpus expulsés d'Hawaï. Les succès remportés par ces derniers aux îles Gambier l'engagent à poursuivre l'évangélisation vers l'ouest et à créer le vicariat de l'Océanie occidentale.

1. La *Congregatio generalis de Propaganda Fide* est créée en 1622 à l'initiative du pape Grégoire XV dans le cadre d'une réforme de la curie romaine. Son rôle consiste à administrer l'évangélisation des pays de mission.

Le 24 décembre 1836, monseigneur Pompallier quitte le port du Havre, à bord d'un navire de commerce français, la *Delphine*, dont la destination finale est Valparaiso où il espère trouver un équipage en partance pour la Polynésie. Pour ce périple, monseigneur Pompallier a obtenu de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi ¹ une allocation de vingt-cinq mille francs qui doit couvrir les dépenses relatives aux viatiques de l'évêque et des missionnaires, aux frais de transport et à la fondation des futures missions. Il embarque en compagnie de sept religieux - trois frères coadjuteurs et quatre prêtres - les pères Bataillon, Bret, Chanel et Servant. L'équipe ainsi constituée est homogène : âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, originaires du centre de la France, fils d'artisans, d'exploitants agricoles, ou de rentiers dans le cas de l'évêque, vicaires ou enseignants après leurs études aux grands séminaires de Brou ou de Saint-Irénée ², tous aspirent à réaliser leur vocation missionnaire en répondant à l'invitation de Marie.

Secouée par une tempête au sortir des côtes françaises, la *Delphine* est endommagée et subit une avarie du gouvernail. Les missionnaires font une première escale de deux mois à Santa-Cruz de Teneriffe afin de procéder aux réparations. Le navire reprend sa course le 28 février 1837, mais le père Bret, atteint par une fièvre contractée aux Canaries, meurt peu de temps après. Enfin, six mois plus tard, la *Delphine* jette l'ancre dans le port de Valparaiso. Dès leur arrivée, monseigneur Pompallier se met en quête d'un navire à destination des îles du vicariat occidental. A l'issue d'un mois et demi de recherches infructueuses, il renonce à l'idée de rejoindre ses terres de mission par la voie directe et prend place à bord d'un brick américain, l'*Europa*, qui doit le laisser avec ses compagnons aux îles Sandwich où les opportunités de passage vers l'ouest semblent plus fréquentes. Cependant, à l'occasion d'une escale à Tahiti, il saisit l'offre de M. Moerenhout de louer une goélette, la *Raiatea*.

Compte tenu des distances qui séparent les îles et le peu de moyens pour remédier à cet éloignement, l'évangélisation d'un territoire aussi vaste que celui du vicariat d'Océanie occidentale constitue un véritable défi pour la congrégation mariste. La stratégie de monseigneur Pompallier consiste à entreprendre l'évangélisation de son vicariat à partir de deux bases : la Nouvelle-Zélande et Tonga ³. Ce choix est motivé par des facteurs d'ordre géographique et religieux. D'après les renseignements qu'il avait recueillis au cours du voyage, il pensait trouver à Tonga, qui occupe une position centrale dans le vicariat, une activité maritime plus développée qu'ailleurs. Ce qui lui permettrait, pensait-il, d'établir avec la Nouvelle-Zélande un "pont évangélique" dont Tonga serait la plaque tournante et de lancer des

1. Cette institution catholique, à ne pas confondre avec la précédente, est fondée en 1819 à Lyon par Pauline Jaricot qui organise la collecte d'un sou par semaine dans les multiples manufactures de la ville. Cette oeuvre dont les activités se répandent progressivement dans le monde entier gère les contributions annuelles et volontaires des fidèles des cinq continents. Les cotisations pour l'Océanie sont fournies par les catholiques d'Australie, de Nouvelle-Calédonie, des îles Sandwich et des Marquises. La publication et la diffusion des Annales permettent d'instaurer un lien entre tous.

2. Le premier se situe à Bourg-en-Bresse, le second à Lyon.

3. COSTE Jean, S.M. (192), *cours d'histoire de la Société de Marie*, p. 229.

initiatives missionnaires vers les autres îles en tirant parti des réseaux d'échanges existant entre Tonga, Fidji, Samoa et Wallis ¹.

Enfin, la nécessité d'une intervention missionnaire catholique à Tonga paraissait d'autant plus urgente qu'il s'agissait de freiner l'expansion du protestantisme liée à la présence des missionnaires wesleyens installés dans l'archipel depuis 1826 ².

II. 3. 2. L'ouverture d'une mission catholique à Tonga

Le 24 octobre 1837, après dix mois de voyage, monseigneur Pompallier et ses missionnaires ont le bonheur de découvrir le spectacle bucolique de la baie de Vava'u. Mais rapidement, la déception succède à l'enthousiasme. En effet, quatre jours de négociations aboutissent à un refus catégorique de la part du chef de Vava'u, Taufu'ahau, de les accueillir sur ses terres. Pour monseigneur Pompallier, la responsabilité de ce refus doit être imputée aux missionnaires wesleyens et plus particulièrement au révérend Thomas dont il donne pour preuve des intrigues les conciliabules qui ont déterminés Taufu'ahau à revenir sur ses positions ³. En effet, lors d'une entrevue préalable, organisée en l'absence des révérends Thomas et Brooks, Taufu'ahau s'était montré plutôt favorable aux propositions de l'évêque qui suggérait d'établir l'un de ses missionnaires afin qu'il puisse s'initier à la langue. Le prétexte linguistique invoqué pour l'occasion est un moyen d'éluder les questions qui pourraient heurter la sensibilité religieuse de la population en tirant néanmoins parti de l'attrait qu'exercent les possibilités d'enrichissement matériel et de progrès technique que peuvent offrir l'implantation d'une mission.

Cette intervention inopinée des protestants a pour effet de mettre momentanément un terme au projet de monseigneur Pompallier qui poursuit sa route en direction des archipels voisins ayant résisté aux vagues précédentes d'évangélisation. Le 01 novembre 1837, il arrive à Wallis où il confie le père Bataillon et le frère Joseph à la sollicitude de la reine. Le même mois, le père Chanel et le frère Marie-Nizier entreprennent l'ouverture d'une mission à Futuna. Le 10 janvier, monseigneur Pompallier arrive en Nouvelle-Zélande et accoste dans la baie des îles où il désire établir le centre de sa procure ⁴.

En 1840, les succès de la mission de Wallis sont tels qu'il envoie le père Chevron et le frère Attale prêter main-forte au père Bataillon ⁵. Le capitaine du navire marchand qui doit les conduire sur les

1. MONFAT P.A. (211), *Les Tonga ou archipel des Amis et le R.P. Joseph Chevron*, p. 143.

2. Père Grange au Curé de St Clair (Isère), le 01 juillet 1843. (A.P.M., 510).

3. MONFAT P.A. (211), *Les Tonga ou archipel des Amis et le R.P. Joseph Chevron*, p. 144.

4. MANGERET Révérend Père, S.M. (206), *Monseigneur Bataillon et les missions de l'Océanie Centrale*, p. 85 à 336.

5. Le père Chevron est né en 1808 à Nantua, rattaché au diocèse de Belley; il est le huitième enfant de l'une des familles les plus ferventes du pays. Après avoir effectué ses études au collège ecclésiastique de Belley, puis au séminaire de Brou, il enseigne successivement à Belley

lieux de leur nouvelle affectation fait une escale à Vava'u pour écouler une partie de sa cargaison. A cette occasion, le père Chevron prend connaissance de la situation politique et religieuse de l'archipel et est en mesure d'apprécier l'ampleur des dissensions régnant entre les grandes familles protestantes de l'archipel et les chefs païens ¹.

Lorsqu'il est informé des événements qui, en 1841, ont conduit au massacre du père Chanel à Futuna, monseigneur Pompallier décide de reprendre la mer pour récupérer le corps du missionnaire ². A sa demande, le contre-amiral Lavaud, commandant la station navale des Mers du Sud basée en Nouvelle-Zélande, met à sa disposition une escorte menée par le comte Dubouzet, commandant la corvette l'*Allier*. En effet, depuis 1840, les orientations politiques de la marine française se sont modifiées en faveur d'un soutien plus actif aux intérêts des nationaux et des missionnaires dans les îles de l'Océanie. Dès 1839, les commandants des bâtiments de l'Etat reçoivent des instructions spéciales leur ordonnant de veiller à leur protection. L'action missionnaire, appuyée désormais par la marine, ouvre un nouveau domaine à l'expansion française en Océanie. Le 05 janvier 1842, le comte Dubouzet profite de son passage à Wallis pour signer avec le roi Lavelua un traité d'amitié; cet accord prélude à la signature d'un protectorat qui surviendra quelques temps plus tard en 1844.

Ainsi, en route pour Wallis et Futuna, monseigneur Pompallier, fort du prestige que lui confère son escorte, organise une escale à Vava'u. Là, tous les chefs de l'île sont rassemblés autour du comte Dubouzet qui les réprimande pour leur précédente attitude à l'égard des missionnaires catholiques et les engage à adopter à l'avenir des sentiments "*plus conformes à l'esprit des nations civilisées*". L'impact de ce discours sur les chefs "*qui jugent la puissance même spirituelle à la taille d'un bateau de guerre*" engendre un climat de crainte et de méfiance, savamment entretenu par les méthodistes offusqués par ce procédé déloyal à leurs yeux ³. Ces derniers engagent la population à prier pour éloigner des côtes tongiennes les navires français dont ils dénoncent par ailleurs l'ingérence dans les affaires de Tahiti.

et à Ferney sous la direction de l'abbé Créatin, futur évêque de Saint-Paul du Minnesota en Amérique. Le 14 juin 1839, il quitte Londres à bord de l'*Australasian* à destination de Sydney puis débarque en Nouvelle-Zélande où il est accueilli par Monseigneur Pompallier. En compagnie du frère Attale, il gagne Wallis où il doit seconder le père Bataillon. Outre l'apprentissage sur le terrain de la vie missionnaire, cette expérience lui permet d'acquérir des rudiments de langue tongienne et d'établir des relations durables avec les membres de la communauté tongienne de Wallis sans le soutien desquels l'avenir de la mission de Tonga aurait été fort compromis. Il est âgé de 34 ans lorsqu'il arrive à Tonga. Il meurt à l'âge de 76 ans, en 1884, sans jamais avoir quitté cette mission dont il est le fondateur.

1. Copie d'un rapport sur l'administration temporelle du Vicariat Apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au Révérend Père Supérieur de la Société de Marie par le Père Calinon. Tongatapu, Octobre 1845. (A.P.M., 272).

2. Déposé par monseigneur Pompallier à Futuna le 12 novembre 1837, le père Chanel et le frère Marie-Nizier parviennent difficilement à former une petite communauté de catholiques. En avril 1841, elle ne compte que quinze catéchumènes dont le prince Meitala. Or, cette conversion provoque la colère du roi qui ordonne la mise à mort du prêtre dont les discours constituent une menace pour sa légitimité héritée des dieux traditionnels. Le père Chanel décède le 28 avril 1841. Tandis que les néophytes ensevelissent son corps, sa maison est détruite par les émissaires du souverain qui désire effacer toutes traces de religion catholique à Futuna.

3. FAIVRE Jean-Paul (163), *L'expansion française dans le Pacifique de 1800 à 1842*, p. 404.

Le 09 juin 1842, la goélette de la mission, la *Sancta Maria*, s'éloigne des terres de Futuna et met le cap sur Fidji. Pour ce voyage, monseigneur Pompallier est accompagné du père Chevron, du frère Attale et d'une communauté composée d'une trentaine de Tongiens convertis au catholicisme à Wallis et destinée à former le noyau de la mission de Tonga¹. A Lakemba, alors que l'évêque entame avec le chef fidjien Kamisese des pourparlers sur les conditions de l'installation d'une mission catholique dans cet archipel, il est contacté par une délégation tongienne conduite par Fifitaila, parent du défunt chef de Pea, Takai. Il est soutenu par plusieurs chefs de Tongatapu venus requérir l'aide des catholiques pour lutter contre le projet du roi Georges d'imposer le protestantisme dans l'ensemble de l'archipel et offrir à monseigneur Pompallier le soutien de Moeaki, le successeur de Takai².

La décision est prise de se placer sous la protection de Moeaki et de s'installer à Pea. Le 30 juin 1842, la *Sancta Maria* jette l'ancre dans la baie de Nuku'alofa et le 02 juillet, les missionnaires célèbrent la première messe à l'ombre des arbres de Pangai Motu, un atoll situé à quelques milles des rivages de Tongatapu, tandis que des messagers informent Moeaki de leur arrivée. Le lendemain, ils sont accueillis à Pea. Fietoa, la femme de Moeaki et ses trois enfants se convertissent le jour même. La nouvelle de l'ouverture d'une mission catholique à Pea provoque la colère du Tu'i Kanokupolu, Aleamotu'a, qui convoque aussitôt un *fono* qui intime l'ordre à Moeaki d'expulser le père Chevron. Refusant de céder aux pressions, Moeaki se convertit au catholicisme le 07 juillet 1842.

*
* *

Dorénavant, le sort de la mission est entre les mains du chef de Pea et du père Chevron qui conjuguent leur pugnacité pour résister aux fortes pressions des protestants.

II. 3. 3. La perception mariste de la société tongienne

Le premier regard que les pères maristes posent sur l'île de Tongatapu ne les plonge pas dans le ravissement qu'aurait pu susciter dans un élan romantique leur nouvelle terre d'élection. Ils découvrent une île, de superficie réduite, marquée par l'absence de relief et de sources d'eau fraîche. Leurs premières descriptions recèlent même une note de déception. La seule remarque qui laisse poindre une touche d'émotion est suggérée par le spectacle qui s'étend à l'horizon où quelques îles semblent exécuter une danse sur l'océan.

2. MONFAT P.A. (211), *Les Tonga ou archipel des Amis et le R.P. Joseph Chevron*, p. 179-180.

Cette esquisse est bien différente de la vision que les navigateurs avaient offerte aux Européens du XVIII^e siècle, vision intégrée dans l'imaginaire collectif européen sous la forme d'une composition d'images enchanteresses et lascives. Les missionnaires maristes s'attardent d'autant moins sur ces considérations géographiques d'ordre descriptif qu'ils n'en sont pas à leur première mission dans le Pacifique. Plusieurs mois à Wallis pour le père Chevron et quelques semaines en Nouvelle-Zélande pour le père Grange leur ont permis de s'acclimater à leur nouveau cadre de vie. En outre, les éléments géographiques n'ayant aucun rapport déterminant avec leurs objectifs, ils ne leur accordent d'intérêt que dans la mesure où les membres de la Société de Marie, ceux de leur famille et leurs amis désirent en être informés.

En revanche, à l'exemple des navigateurs européens qui les ont précédés, et peut-être plus encore que ces derniers qui concentrent leurs activités sur l'observation scientifique le temps d'une brève escale, ils portent un grand intérêt aux productions agricoles et chacune des lettres qui relatent les débuts de la mission offre une idée précise des ressources de l'agriculture tongienne. Par leurs origines rurales, cette description est celle d'observateurs avertis. Ils détaillent particulièrement les plantes exotiques : cocotiers, bananiers, arbres à pain, ignames, canne à sucre et kava pour les plantes traditionnelles, orangers, citronniers et ananas pour les graines introduites par les Européens depuis l'époque des premiers échanges. Le cocotier est classé au premier rang de ces productions par la diversité de ses vertus. Son fruit assure une partie de l'alimentation, l'écorce pourvoit à la fabrication des filets, des cordes, des corbeilles et à une multitude d'objets de la vie domestique; enfin, le tronc est un élément fondamental de l'habitat. L'igname constitue la base de l'alimentation. Quant à la boisson, outre le lait de la noix de coco, elle est fournie par le kava.

Tout au long de leur correspondance rédigée pendant les premières années de la mission, les pères maristes fournissent peu d'indications qui laisseraient présager d'une difficile confrontation avec le milieu naturel. Au regard des épreuves qu'ils s'attendent à éprouver au contact de la population autochtone, celles relatives aux conditions de vie paraissent bien mineures.

En fait, la priorité est accordée à leur environnement culturel, social et religieux. Les pères maristes de Tonga sont particulièrement attentifs aux particularités culturelles, sociales et religieuses de la société traditionnelle autochtone. L'évolution de leur perception de la réalité sociale constitue un exemple frappant de cette confrontation constante entre les valeurs polynésiennes traditionnelles et les valeurs européennes chrétiennes. Dans un premier temps, ils tentent, à l'aide de leurs propres critères d'appréciation, hérités de leur éducation et de leur formation, une approche du régime communautaire perçu, de prime abord, au travers du concept chrétien d'hospitalité, c'est-à-dire du droit réciproque de trouver logement et protection les uns chez les autres.

Cependant, la prise de conscience de la complexité des rapports sociaux et leur expérience personnelle de la vie communautaire à Tonga les amènent progressivement à réviser leur vision qui ne

correspond plus à la perception intuitive qu'ils avaient des rapports sociaux aux premiers jours de leur implantation. Au premier regard, l'hospitalité semble unir en une seule et même famille tous les habitants de l'île. Mais l'image même de cette grande famille n'est guère adaptée aux principes du christianisme. Les pères maristes constatent et reconnaissent les avantages d'un tel système, basé sur des liens profonds qui unissent les individus les uns aux autres et dont les effets bénéfiques sont de pourvoir aux besoins des plus faibles - enfants, vieillards et malades. Mais ils réalisent progressivement les implications de ce système rigide de stratification sociale où les fonctions de chacun sont déterminées par son rang ¹.

En ces termes, le concept d'hospitalité, tel qu'il est conçu dans la société traditionnelle, est incompatible avec la vision mariste. Le chef qui accorde logement et protection affirme son pouvoir et son autorité sur les membres de la communauté placés sous sa dépendance. L'assujettissement de la population est manifeste à tous les égards. La concentration du pouvoir entre les mains du chef et son autorité absolue et arbitraire révèlent pour les missionnaires les formes d'un "*despotisme atroce*". Cette perception du rôle des chefs les conduit à une compréhension globale de l'organisation de la société, et les amènent à établir un rapport entre la répartition spatiale des individus et leur rang dans la hiérarchie sociale. Plus le rang est élevé, plus l'individu est proche du centre géographique d'activité politique, sociale et religieuse. La communication entre le centre et la périphérie - entre le roi et les paysans - est assurée par les réseaux de filiation. C'est la cohésion de cet ensemble qui avait contribué à donner aux pères maristes le sentiment d'une seule et grande famille ².

Quant à l'image qu'ils renvoient de l'homme ou de la femme de Tonga, elle est dépourvue des attraits que les navigateurs européens se plaisaient à décrire : corps vigoureux, gracieux ou provocants dans leur nudité, visages doux, fins et heureux, empreints de charme et de mystère. Au contraire, afin de révéler aux païens leur qualité d'enfants de Dieu, les missionnaires se doivent de les inscrire dans une perspective universelle qui gomme leurs spécificités naturelles. Pour le père Chevron, la question de la nudité des femmes ne se pose pas : l'embonpoint des femmes supplée à leur habillement.

Les caractères qui distinguent les Polynésiens des Européens, accentués dans les récits des navigateurs, sont dès lors estompés tandis que les faiblesses inhérentes à la condition humaine, exacerbées dans le paganisme, sont avancées comme la principale justification de leur entreprise évangélisatrice.

Ils dénoncent les dispositions de ces populations pour les plaisirs charnels réprouvés par la morale chrétienne. La pauvreté, considérée comme une vertu lorsqu'elle participe d'un renoncement

1. Copie d'un rapport sur l'administration temporelle du Vicariat Apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au Révérend Père Supérieur de la Société de Marie par le Père Calinon. Tongatapu, Octobre 1845. (A.P.M., 272).

2. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 02 avril 1846. (A.P.M., 403).

volontaire aux biens matériels, est ici condamnée comme étant la plus funeste conséquence de l'oisiveté. Cette oisiveté est l'objet d'un blâme d'autant plus sévère de la part des pères maristes qu'ils reconnaissent la vive intelligence et la grande maîtrise des techniques agricoles et artisanales des Tongiens.

Cependant, oisiveté, immoralité et orgueil sont légitimes puisqu'ils sont le reflet d'un état de nature et les preuves de l'éloignement vis-à-vis de Dieu. La révélation de la dignité d'enfant de Dieu est indissociable de la délivrance du péché auquel le païen est condamné par son ignorance du sacrifice divin.

Ce regard des maristes sur la société tongienne et ses habitants est enrichi par une bonne connaissance des usages et des cérémonies traditionnels, révélés par des descriptions précises.

Chaque célébration d'un acte de la vie sociale implique la préparation et la distribution des coupes de kava au cours de laquelle les convives procèdent à des échanges de présents dont l'attribution est fonction du rang social. Quoiqu'ils n'apprécient guère cette "*liqueur divine*" en raison de son goût poivré et du mode de préparation qui consiste à mâcher la racine pour en faire une sorte de pâte qui sera ensuite diluée dans l'eau, ils se plient d'autant plus volontiers à cet usage qu'il leur permet d'entrer dans le cercle des convives répartis de chaque côté du chef selon l'importance de leur rang et leur fournit ainsi les moyens d'estimer la position qui leur est attribuée au sein du groupe.

Les chants, les danses dont la moralité est tout à fait conforme aux critères des missionnaires catholiques, les réunions et les cérémonies diverses rythment et animent tous les moments solennels de la vie ¹. Le chant, expression traditionnelle de la sensibilité populaire tongienne, est condamné dès les années 1830 par les missionnaires wesleyens qui le considèrent comme la traduction d'une manifestation païenne. Or, depuis leur arrivée, les maristes, admirateurs de ce talent spontané, s'érigent en défenseurs de cette aptitude qu'ils qualifient de providentielle. Généralement, comme le rapporte le père Chevron, les chants traditionnels de Tonga comportent trois ou quatre voix. Chaque chœur est composé de huit ou dix personnes. Lorsqu'il s'agit de relater une épopée, les faits historiques sont évoqués sur un ton récitatif et seul le texte poétique est chanté. Lors d'un séjour de plusieurs semaines au cours de l'année 1858, le père Poupinel, visiteur des missions, délégué par le supérieur général de la Société de Marie pour établir un rapport sur l'état des missions maristes en Océanie initie les néophytes de Tongatapu à la pratique du chant grégorien dont ces derniers perçoivent la gravité majestueuse et le lyrisme. D'autre part, pressé par

1. Père Grange au Curé de St Clair (Isère), le 01 juillet 1843.(A.P.M., 510) : Ainsi, selon l'occasion, les habitants de Tonga composent des chansons qu'ils savent rendre tristes ou joyeuses. Lorsqu'un convoi de pirogues se prépare pour une longue traversée, les villageois au nombre de plusieurs centaines s'assemblent sur le rivage où ils entonnent les strophes d'un chant qui retentit jusqu'à ce que l'ombre des voyageurs ait disparu derrière la ligne de l'horizon :

" où vas-tu, jeune et impudent oiseau, où vas-tu? Pourquoi t'abandonner aux caprices des flots et des ondes trompeuses? Tu ne pourras plus désormais désaltérer ta soif dans le creux du bambou ou dans l'épaisse écorce du cocotier. Le bananier de ses larges feuilles ne te défendra plus des ardeurs du soleil, ni du froid de la nuit; et si le vent vient à souffler, tu n'aura plus pour abri les ailes de ta mère. Où vas-tu, jeune et impudent oiseau, où vas-tu? "

les catholiques de Mu'a, le père Chevron se lance dans les années 1860 dans une entreprise de grande envergure qui consiste à réhabiliter les chants traditionnels impitoyablement proscrits par les wesleyens. Trente-quatre chants sont ainsi composés de mémoire et imprimés par un éditeur de Sydney.

En revanche, toutes les célébrations n'emportent pas l'assentiment des maristes. Les funérailles sont perçues comme de "*vaines et douloureuses cérémonies*" car la douleur y est exposée avec ostentation et s'accompagne de mutilations rituelles : phalange du petit doigt coupé, joues, oreilles et nez fendus. "*Ces femmes sont bien joyeuses lorsqu'elles sont délivrées d'un tel supplice*".

La préparation de la sépulture du mort requiert le plus grand soin de la part des membres de la famille. Aussitôt le dernier soupir rendu par le malade, les voisins sont informés de sa mort et toutes les femmes viennent pleurer autour du corps qui est ainsi exposé pendant un ou deux jours, le temps de lui construire une tombe à proximité de la maison de ses parents. La demeure sépulcrale est bâtie sur une éminence et entourée d'une palissade de bambous; l'enceinte, plantée d'arbustes odoriférants et d'immortelles, est recouverte d'un toit artistement travaillé. La construction d'une tombe érigée en l'honneur d'un défunt, membre de la dynastie des Tu'i Tonga, mobilise l'ensemble de la population masculine de l'île qui accomplit l'un de ses devoirs envers le roi. Le père Chevron est frappé à la fois par le nombre - une quarantaine aux alentours du fort de Mu'a - et par la taille imposante de ces monuments¹.

En 1842, date de leur implantations, environ la moitié des habitants de l'île de Tongatapu s'est convertie au protestantisme. Le mode de vie de cette fraction de la population n'a pas manqué d'être bouleversé par les missionnaires méthodistes qui ont marqué de leur empreinte le premier code de Vava'u, promulgué en 1839 à l'initiative de Taufā'āhau. L'exemple de la condamnation de la cérémonie du *tukuofu* par le révérend Thomas révèle l'incapacité des missionnaires wesleyens à dissocier les coutumes incompatibles avec les principes chrétiens de celles dont la principale caractéristique serait d'être contraire aux valeurs morales en vigueur dans la classe moyenne britannique². A l'inverse, les maristes mettront un point d'honneur à décrire soigneusement les rites et coutumes qu'ils observent, à recueillir les témoignages des principaux événements historiques qui se sont déroulés avant leur arrivée, à participer aux activités traditionnelles et à les encourager dans la mesure où elles sont conciliables avec les principes du dogme. Ces deux attitudes contradictoires doivent être attribuées en partie au fossé culturel qui sépare les missionnaires wesleyens des missionnaires maristes. Bien qu'ils soient tous issus de

1. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 24 juin 1843. (A.P.M., 391).

2. Tukuofu : ce rituel traditionnel consiste pour les villageois à présenter leurs offrandes : tapa, nattes, nourriture et boissons, à l'occasion des funérailles de l'un des membres de la famille de leur chef. Par cet acte, la population lui manifeste sa loyauté tandis que celui-ci accorde, en échange reconnaissance et protection. Cette cérémonie a pour fonction de renforcer la cohésion de la communauté. Cependant, les missionnaires wesleyens ne voyaient, au travers de cette coutume, qu'un moyen supplémentaire, pour les chefs, d'accumuler des biens au détriment du peuple. LATUKEFU Sione (1968), *Church and State in Tonga, the Wesleyan Methodist Missionaries and Political Development, 1822-1875*. p.31-32.

milieux modestes, les premiers sont en général des artisans n'ayant pas reçu d'instruction particulière, tandis que les seconds ont bénéficié de la formation intellectuelle indispensable à l'exercice de la prêtrise au sein de l'Eglise catholique. De surcroît, les positions extrêmement rigides des missionnaires wesleyens dans ce domaine offrent aux pères maristes l'occasion de dénoncer l'intransigeance de leurs rivaux.

*

* *

Cette ouverture sur les traditions constitue donc pour les prêtres maristes un moyen de se démarquer de l'austérité des wesleyens. Elle permet également de répondre aux directives de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi pour laquelle l'imprégnation lente des sociétés est une condition *sine qua non* d'une implantation durable de l'Eglise.

Dans ce contexte, leur intérêt pour les manifestations et les productions traditionnelles doit être considéré comme un aspect important de leur stratégie globale d'évangélisation ¹.

1. *Centenaire des Missions Maristes en Océanie, 1836-1936...* (191), 91 pp.

DEUXIEME PARTIE :
LA RECONNAISSANCE DU CATHOLICISME.

CHAPITRE III : Le catholicisme : une religion marginale

III. 1. Les méthodes d'évangélisation

III. 1. 1. Les directives épiscopales

Tandis que sur le terrain, les missionnaires se débattent contre de multiples difficultés, la querelle qui surgit entre le vicaire apostolique, monseigneur Pompallier et le supérieur de la Société de Marie, le père Colin, ne favorise guère une amélioration de leur sort. Au contraire, ce conflit d'autorités a pour effet de les livrer un peu plus à eux-mêmes.

Il a pour origine les plaintes adressées par les missionnaires maristes de Nouvelle-Zélande au père Colin au sujet de la gestion des missions par monseigneur Pompallier. Ils reprochent à leur vicaire son intransigeance à leur égard et sa négligence envers les missions des archipels polynésiens. En effet, chaque missionnaire nouvellement arrivé de France est immédiatement accaparé par la mission de Nouvelle-Zélande au détriment de celles de Wallis et de Futuna - l'ouverture d'une mission à Tonga ayant été différée par suite des réactions hostiles des chefs de Vava'u - . Quant à la gestion des crédits alloués par l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, elle n'est soumise à aucun contrôle et monseigneur Pompallier en garde jalousement l'exclusivité.

D'autre part, en février 1841, Peter Dillon, un aventurier catholique irlandais, informe le père Colin et les autorités françaises des massacres dont les païens sont victimes dans l'archipel de Tonga, à la suite des campagnes évangélisatrices menées à l'instigation de Taufa'ahau avec le soutien des missionnaires wesleyens. Il les encourage vivement à renforcer leur présence en ces lieux et les instruit du désir dont lui aurait fait part les païens de Tongatapu d'accueillir des missionnaires catholiques.

Ainsi, l'idée de la création d'un nouveau vicariat germe dans l'esprit du père Colin qui projette, dans ce cadre, de soustraire l'administration des archipels polynésiens à l'autorité de monseigneur Pompallier . Cette suggestion est soumise pour approbation à la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome. De plus, à la même époque, le père Chevron, en mission à Wallis, lui relate les événements qui ont conduit à l'assassinat du père Chanel à Futuna et le père Bataillon lui décrit les étapes de la conversion massive des habitants de Wallis. Pour le père Colin, l'ensemble de ces facteurs souligne la

nécessité de consolider les positions des maristes dans cette région et, en conséquence, de définir de nouvelles limites administratives. Le père Bataillon est, dès lors, pressenti pour occuper les fonctions de vicaire. En août 1842, la décision de créer le vicariat d'Océanie centrale qui regroupe les archipels de Samoa, Wallis, Futuna, Tonga et Fidji est entérinée. Dans l'intervalle, le père Chevron, secondé par le frère Attale, s'est établi à Pea, dans l'île de Tongatapu ¹.

Cependant, la riposte de monseigneur Pompallier ne se fait pas attendre. Fort des résultats obtenus par la mission de Nouvelle-Zélande, il plaide pour le rattachement de l'archipel de Tonga à sa juridiction. Ses arguments en faveur de ce rapprochement administratif reposent principalement sur sa connaissance de la langue tongienne et sur la nécessité de bénéficier d'un site de repli dans le cas où un désaccord survenant entre la France et l'Angleterre l'obligerait à quitter la Nouvelle-Zélande. En effet, il craint d'être évincé par le gouverneur britannique lequel, désireux d'éliminer les responsables catholiques, l'accuse d'avoir incité les Maoris à la révolte. De surcroît, l'archipel de Tonga n'étant pas sous contrôle britannique, il pourrait bénéficier en toute impunité du soutien de la marine française. L'ensemble de ces considérations est examiné par les cardinaux de la Sacrée Congrégation de la Propagande et la décision de rattacher l'archipel de Tonga au vicariat d'Océanie occidentale est approuvée par le pape Grégoire XVI en 1845. Tandis que le sort de ces archipels est évoqué en haut lieu, les missionnaires sont sur le terrain en proie au plus grand dénuement. A Sydney, les maristes en charge de la procure ne savent plus à quel budget imputer les quelques frais engagés par la mission de Tonga, car ni monseigneur Pompallier ni monseigneur Bataillon ne veulent les prendre à leur compte. Par suite des décisions romaines, la plus grande confusion règne en Océanie. Monseigneur Pompallier envoie son coadjuteur, monseigneur Viard, prendre possession des missions de Tonga, Wallis et Futuna. Bien que celui-ci soit conscient de la difficulté de gérer des archipels aussi éloignés de la Nouvelle-Zélande et se range aux positions de monseigneur Bataillon, il donne néanmoins des instructions à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi afin que les fonds alloués aux missions de l'Océanie centrale soient versés à monseigneur Pompallier. En 1846, Pie IX succède à Grégoire XVI. En 1847, monseigneur Pompallier et le père Colin se retrouvent à Rome pour régler leur différend. Quant à monseigneur Bataillon, il assume la gestion de Wallis et Futuna mais refuse celle de Tonga, tant que les prérogatives de chacun ne seront pas clairement définies. Monseigneur Pompallier préconise un découpage de la région en diocèses et provinces ecclésiastiques afin de s'affranchir du contrôle de tout ordre religieux. De son côté, le père Colin décide de suspendre les départs de missionnaires à destination de l'Océanie ².

A la suite du revirement soudain de monseigneur Pompallier qui offre sa démission de vicaire aux cardinaux romains, ces derniers décident de se conformer aux options du père Colin. En août 1847, la responsabilité de l'archipel de Tonga est définitivement confiée à monseigneur Bataillon. Toutefois, et en

1. WILTGEN Ralph (218), *The Founding of the Roman catholic Church in Oceania, 1825 to 1850*, p. 224-245, "the Vicariate Apostolic of Central Oceania, 08 august 1842".
2. *Id.*, *ibid.*, p. 320-329, "Tonga is returned to Pompallier" et p. 405 - 431, "Plans for Hierarchy in Western Oceania".

dépit de cette clarification, les difficultés liées à l'administration des missions ne sont pas résolues, tant pour le père Colin que pour les missionnaires maristes de Tonga. En butte à l'indépendance d'esprit de monseigneur Bataillon qui rejette toute ingérence de la part du supérieur général de la Société de Marie, le père Colin démissionne en 1854, date à laquelle les départs de missionnaires à destination de l'Océanie reprennent. Quant aux missionnaires de Tonga, laissés dans l'ignorance des luttes de pouvoir et des querelles personnelles qui agitent leurs supérieurs, ils se plaignent auprès du père Colin d'être abandonnés à eux-mêmes.

Depuis juin 1842, date à laquelle il dépose le père Chevron dans l'île de Tongatapu et récupère le corps du père Chanel à Futuna, monseigneur Pompallier n'est plus reparu dans les parages. Quant à monseigneur Bataillon, tout à sa mission de Wallis, il n'effectue que de rares visites de temps à autre.

L'isolement dans lequel sont tenus les missionnaires, faute de communications organisées et régulières, engendre un état de solitude qui ne peut être totalement compensé par la proximité spirituelle de la grande famille mariste. Depuis son arrivée à Tonga au cours de l'année 1844, seize mois auparavant, le père Calinon se plaint de n'avoir toujours pas obtenu de nouvelles de ses confrères en poste dans les archipels voisins. Quand au révérend père Colin, il ne prendra connaissance de la situation de dénuement de ses missionnaires que deux années après le début de la mission.

En octobre 1845, le père Calinon rédige un long rapport dans lequel il lui fait part de ses multiples observations concernant les conditions de vie des missionnaires de Tonga et les difficultés auxquelles ces derniers sont confrontés par suite de la politique mise en oeuvre par monseigneur Bataillon.

Pour ce dernier, l'intégration des missionnaires au sein de la collectivité est indissociable d'un partage quotidien de l'intimité des familles. Une relation de réciprocité de services s'engage dans le cadre des contraintes et des nécessités de la vie quotidienne autour de la répartition des vivres, du logement et des échanges d'objets courants¹. Cependant, l'échange, tel qu'il est conçu par les insulaires, ne correspond guère à l'idéal de monseigneur Bataillon. En effet, ce système ne permet pas de répondre de façon quotidienne et permanente aux besoins des missionnaires qui disposent de moyens extrêmement limités et ne peuvent répondre dans une aussi large mesure aux attentes de la population qui pourvoit largement à leur subsistance. La pauvreté, comme démarche volontaire et manifestation du "*zèle apostolique*", est inconcevable pour l'homme de Tonga. Dans la société traditionnelle, il y a convergence entre le rang et la possession de biens matériels. La pauvreté est le destin de l'esclave qui se situe au plus bas de l'échelle sociale. De surcroît, tous les précédents contacts entre Tongiens et Européens se sont déroulés sur la base d'une compensation reçue pour des services rendus. L'écumeur de grèves met son

1. Copie d'un rapport sur l'administration temporelle du Vicariat Apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au Révérend Père Supérieur de la Société de Marie par le Père Calinon. Tongatapu, Octobre 1845. (A.P.M., 272).

savoir-faire dans le maniement des armes au service du chef qui le place sous sa protection. Le navigateur obtient un ravitaillement en échange de biens manufacturés en Europe. Les wesleyens, qui disposent d'une infrastructure et de moyens importants, se sont non seulement intégrés dans ce système d'échanges, mais l'ont encouragé et développé.

Or, les missionnaires catholiques ne peuvent offrir que leur discours en contrepartie des contributions tongiennes. Les quelques outils qu'ils mettent à la disposition de leurs néophytes ne sont pas en quantité suffisante pour combler le déséquilibre des échanges. Ces divergences de conception entre monseigneur Bataillon et ses missionnaires débouchent sur une incompréhension mutuelle qui place ces derniers dans une situation équivoque. Dans l'esprit de la population, ces *"pauvres misérables sont venus chercher à Tonga une existence qui leur était refusée dans leur pays natal"*. Progressivement, les Tongiens refusent de prendre en charge le développement d'une mission qui est devenue un *"fardeau trop onéreux"*. Seuls les chefs tirent quelques avantages de la politique vicariale. L'option définie par monseigneur Bataillon consiste à leur offrir des présents en échange de la promesse d'une attitude de bienveillance et de protection, tout en laissant à la discrétion de la population le soin de nourrir les pères maristes. Ne pouvant compter à long terme sur la seule générosité de leurs fidèles, ils voient le développement de la mission fort compromis. Ils souffrent de cette absence d'autonomie qui ne laisse à l'exercice de leur ministère qu'une marge étroite. Cependant, pour monseigneur Bataillon, la relation de dépendance qui doit être instaurée entre *"le pasteur et ses brebis"* a pour objectif d'amener le missionnaire à une meilleure compréhension de la société dans laquelle il doit évoluer. Dans ce contexte, il pourra susciter le dialogue tout en agissant dans le respect des coutumes locales.

Monseigneur Bataillon se défend des accusations portées à son encontre en arguant de la nécessité de poursuivre la politique de son prédécesseur et de n'introduire aucun bouleversement dans les habitudes quotidiennes de chacun. Il fonde son refus sur le fait que la population conçoive un lien indissociable entre le dogme catholique et le mode de vie des missionnaires. *"Les naturels dans leur ignorance pourraient supposer la religion modifiable, comme notre manière de vivre."* Or, toute modification de cette dernière risquerait de provoquer un sentiment de perplexité chez les insulaires, qui pourraient l'interpréter comme un signe de fragilité du dogme. Ainsi, la stabilité de la mission catholique à Tonga est au prix de la persévérance des missionnaires, et cela en dépit de leurs souffrances.

Quant à l'interdiction qui leur est formulée de se procurer leurs biens de consommation courant par le biais du commerce, elle participe de la volonté de se distinguer des autres Européens résidant dans l'archipel. Par décision épiscopale, les missionnaires ne peuvent participer à des échanges qui contribueraient à introduire dans ces îles un esprit mercantile. Ils ne doivent être en aucune façon comparés à des marchands *"et encore moins à des missionnaires protestants"*. En 1843, sur huit

missionnaires wesleyens répartis dans l'archipel, trois sont installés à Tongatapu avec leur famille ¹. L'un d'entre eux, un Anglais - peu recommandable selon le père Chevron - , auparavant cuisinier sur un baleinier qu'il a déserté pour vivre à Tonga, a été repris en main par les missionnaires wesleyens qui en ont fait l'un des leurs. Le comportement de ces hommes à l'égard de la population reproduit celui des chefs : accueillis dans un village, ils sont aussitôt placés aux rangs d'honneur. Les fidèles doivent respecter des horaires de visite, chaque consultation étant accordée en échange d'offrandes, telles que cochons ou ignames. A l'opposé, les maristes veulent donner pour preuve de l'authenticité de leur religion, leur ouverture d'esprit, leur modestie, leur désintéret pour les biens matériels et leur disponibilité : disponibilité de corps et d'esprit par laquelle ils peuvent participer de façon intense à la vie sociale et se mettre au service des autochtones ².

Cette volonté de continuité politique s'accompagne d'un désir de cohésion géographique pour l'ensemble du vicariat apostolique administré par l'évêque ³. Les structures mises en place à Tonga reproduisent le système d'organisation de la mission de Wallis qui est considérée par monseigneur Bataillon comme le modèle de référence. La fréquence des échanges entre les deux archipels garantit la circulation des informations; or, les quelques disparités qu'il pourrait y avoir entre la mission de Wallis et celle de Tonga ne manqueraient pas d'être portées à la connaissance des insulaires, ce qui risquerait de semer le doute dans leur esprit.

En 1845, après trois années de présence, cette situation dont le caractère provisoire est de plus en plus flagrant suscite de la part des missionnaires une série de plaintes adressées directement au révérend père supérieur général de la Société de Marie après que toutes les tentatives de conciliation avec monseigneur Bataillon aient échoué. Les griefs formulés à l'encontre de la politique du vicaire sont d'autant plus virulents que des rumeurs sur la situation prospère de la mission de Wallis parviennent à leurs oreilles par l'intermédiaire des Wallisiens en visite à Tonga. Elles font état de larges distributions effectuées par l'évêque pour s'accorder le soutien des néophytes et renforcer la ferveur chrétienne de sa communauté tandis qu'elles éveillent un sentiment de jalousie de la part des néophytes tongiens. Selon les maristes de Tonga, si monseigneur Bataillon désire réellement maintenir une uniformité dans son vicariat, il doit répartir équitablement les ressources entre les différentes missions. Dès lors, le conseil de la Propagation de la Foi alloue une somme annuelle aux missions du vicariat, l'argent devant être attribué par le vicaire aux missionnaires placés sous sa juridiction.

1. Il s'agit des révérends John Tomas, Peter Turner, David Cargil, Stephen Rabone, Matthew Wilson, Francis Wilson, George Kevern et William Webb. URBANOWICZ Charles F. (111), *Tongan Culture : the methodology of an ethnographic reconstruction*, p. 6 : liste des missionnaires wesleyens, arrivées et départs de 1822 à 1867.

2. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 24 juin 1843. (A.P.M., 391).

3. Cette division administrative rassemble à l'époque les îles de Wallis et Futuna et les archipels de Samoa, Fidji et Tonga.

A la suite aux plaintes répétées des missionnaires de Tonga à propos de sa politique et des effets néfastes qu'elle engendre pour le développement de la mission, monseigneur Bataillon leur accorde quelques concessions : il les autorise à cultiver la terre et à se procurer une partie de leurs vivres à bord des navires. Puis il passe commande à Valparaiso d'une réserve de vin, de farine et de biscuits. Elle mettra plus de dix-huit mois pour parvenir à ses destinataires. Cependant, force est de constater que la solution concernant la culture de la terre ne peut être sérieusement envisagée par les missionnaires faute de main-d'oeuvre et d'outils adéquats. Quant aux achats à bord des navires, nombreux sont les marchands avertis du peu de disponibilités pécuniaires des missionnaires et qui refusent ainsi de commercer avec eux.

Aussi, ils envoient au père Colin, une série de suggestions visant à améliorer leurs conditions de vie et à favoriser le développement de la mission. La première consiste à s'assurer que les fonds alloués par les conseils de la Propagation de la Foi sont répartis conformément aux décisions budgétaires qui garantissent un viatique annuel pour chaque missionnaire. Une partie de ce viatique devra être versée en espèces, tandis que l'autre, gérée par la procure, servira au paiement des objets d'échanges qui permettront de se procurer des vivres auprès des autochtones et de rémunérer ces derniers pour les services rendus à la mission. La seconde concerne la construction des divers établissements dont les frais devront être pris en charge par l'ensemble des missionnaires qui en estiment le coût total à un millier de francs.

A partir de 1846, les missionnaires de Tonga commencent à s'organiser pour obtenir les objets dont ils ont tant besoin : principalement des outils pour travailler la terre et le bois, des objets de quincaillerie et de cuisine, du tabac et des étoffes pour les échanges ¹. Le choix des objets est défini en fonction de la demande de la population. Une pipe équivaut à une réserve d'ignames pour plusieurs jours; un objet d'une valeur de deux centimes et demi à une douzaine d'oeufs, d'un sou à une poule ou un canard. Un Français établi à Tonga, probablement Charles Simonet, confie aux missionnaires catholiques qu'il avait échangé dans l'année des ignames pour une valeur de quatre francs. Cependant, les termes de l'échange sont constamment remis en cause par la fréquence croissante des escales des navires à la recherche de points de ravitaillement. Plus la demande en denrées est forte, plus leur valeur augmente. En 1847, une bouteille vide permet d'acquérir une ou deux poules, un couteau de boucher ou une hachette une quinzaine de poules.

Parallèlement à ces échanges, les maristes qui font parvenir leurs graines d'Europe développent des cultures potagères, maraîchères et horticoles, tandis qu'ils reçoivent régulièrement de nouvelles

1. Les objets d'échanges sont principalement des outils : bêches, haches petites et grandes, scies, percerettes, ciseaux de menuisier, fers à rabots, limes, couteaux (grands couteaux de boucher; les petits couteaux sont distribués aux enfants en récompense de quelque bonne action), ciseaux, rasoirs et serpes à couper le bois. Clous, aiguilles, pipes, tabac, étoffes, verroteries de couleur bleue, ardoises et marmites en fonte sont également très utiles pour obtenir de menus services. Père Chevron au Père Colin à Lyon, Tongatapu, le 02 février 1844. (A.P.M., 395).

commandes de farine, riz, cassonade, thé, café et vin acheminées par la procure¹. Le pain est cuit dans un four sur le lieu de la mission. La basse-cour est composée de volailles - poules, canards et dindes - auxquelles s'ajoutent des porcs et des brebis importés de Sydney.

III. 1. 2. Première étape de l'évangélisation: l'adaptation au terrain

Aux difficultés qui résultent de la mise en oeuvre d'une stratégie vicariale inadaptée au contexte particulier de Tonga, se greffent celles inhérentes à toute mission établie en terre lointaine et méconnue.

Les objectifs d'intégration des maristes ne peuvent être atteints qu'au moyen d'une bonne maîtrise de l'outil principal de communication, la langue. Les missionnaires wesleyens possèdent à cet égard une bonne longueur d'avance². Aussi, les maristes s'appliquent à la tâche avec ténacité. Cependant, l'apprentissage d'une nouvelle langue est facilité par leur expérience antérieure : en effet, ils pratiquent tous au moins le français utilisé pour la correspondance et le latin, langue de leur vocation, auxquels s'ajoutent le dialecte de leur région d'origine et enfin des rudiments d'anglais. De plus, ils bénéficient avantageusement des travaux linguistiques effectués par les wesleyens. Néanmoins, ils doivent dépasser la barrière constituée par la structure particulière du langage polynésien et s'adapter à la prononciation. Le père Chevron, quant à lui, est aidé en cela par les similitudes existant entre la langue de Tonga et celle de Wallis où il a séjourné plusieurs mois³. Le père Grange met à profit ses connaissances de la langue maori. Cet apprentissage intensif porte rapidement ses fruits et deux ans après son arrivée, en 1842, le père Chevron est en mesure d'entreprendre la version tongienne de cantiques latins⁴.

En 1849, le père Chevron envoie à destination du père Grange un alphabet, un catéchisme et un abrégé de l'Evangile en tongien dont il est l'auteur. Les deux premiers ouvrages ont été rédigés par monseigneur Bataillon. Tous sont imprimés à Wallis. Quant au dictionnaire franco-tongien, il est alors en cours d'impression.

Le climat, qui conviendrait à un méditerranéen, n'est qu'une source supplémentaire d'inconfort pour un Breton ou un Lyonnais. A cela s'ajoute le port de vêtements inadéquats : trop chauds, trop lourds, trop étroits, et de souliers dont les clous sont corrodés par le sel de mer.

1. La vigne, les haricots, les oignons, l'oseille, le persil, les choux, les betteraves, les salades : laitues et chicorées, le céleri, le blé et le maïs, les pommes de terre, les pois, les carottes et les poireaux sont ensemencés avec profit.

2. Depuis 1826, les missionnaires wesleyens se sont appliqués à cette tâche ardue. Ils ont déjà composé un alphabet et fait imprimer quelques ouvrages religieux en langue vernaculaire.

3. En 1859, le père Bataillon achève un travail sur la grammaire polynésienne et uvéenne. Document de vingt-huit pages manuscrites, il évoque en introduction les caractéristiques de prononciation puis aborde dans des chapitres distincts la question de l'utilisation du nom, de l'adjectif et enfin du pronom. (archives de l'évêché de Tonga, dossier A 4, Monseigneur Bataillon).

4. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 17 janvier 1844. (A.P.M., 394).

De leur capacité d'adaptation plus ou moins importante selon leur personnalité dépendra une partie du succès de la mission. Le père Grange devra quitter Tonga quelques mois après son arrivée, ne pouvant résister aux conditions de vie trop rudes imposées par les circonstances, tandis que le père Chevron sera enterré à Tonga après plus de quarante années de mission.

*

* *

Souvent critiquées par les maristes, certaines directives vicariales permettent cependant d'exploiter certaines situations au profit de leur intégration. L'attention portée aux valeurs traditionnelles et au fonctionnement interne des différents groupes sociaux appelle à l'ouverture d'un dialogue avec tous les membres de la communauté qui y sont disposés. Elle participe d'une stratégie définie pour contrebalancer l'attitude exclusive des missionnaires wesleyens. Facteur important de l'intégration des maristes dans la société de Tonga, le respect du rituel du kava autorise des moments privilégiés de rencontres et d'échanges¹.

III. 2. Le développement de la mission

III. 2. 1. La diffusion géographique du catholicisme

Bien qu'ils envisagent de 1842 à 1858 de s'implanter dans les archipels voisins de Ha'apai et Vava'u, les maristes concentrent leurs activités dans l'île de Tongatapu.

L'existence d'une petite communauté composée d'une trentaine de Tongiens convertis au catholicisme à Wallis et les courses incessantes des missionnaires catholiques qui définissent leurs trajets en fonction du nombre de néophytes éparpillés dans les divers villages de l'île, sont les facteurs essentiels du développement de la mission et de la diffusion du dogme catholique.

Rapatriés en 1842 par monseigneur Pompallier qui désire les associer à l'essor de la future mission, les Tongiens convertis au catholicisme à Wallis se répartissent dans les villages de leurs aïeux

2. La grande majorité d'entre eux est regroupée dans le village de Holonga, dans la partie orientale de

1. Père Grange au Curé de St. Clair (Isère), le 01 juillet 1843. (A.P.M., 510).

2. Convertie au protestantisme dans les années 1833, l'île de Niua Toputapu est alors sous la domination du chef Gogo Ma'atu qui entreprend de porter la parole de l'Evangile à son cousin de Wallis, Gogo étant le descendant d'un chef wallisien nommé Tupavaitupu et de la fille du chef de Niua Toputapu. En août 1835, Gogo, accompagné d'une cinquantaine de guerriers embarquent à destination de Wallis où il fait rapidement quelques prosélytes. Cependant, le roi de Wallis qui porte le titre de Lavelua entreprend de lui résister. Les hommes de Gogo, retranchés dans un fort construit en toute hâte sont assaillis par les nombreuses troupes de Lavelua. A l'issue de la bataille, chaque camp relève ses blessés et compte ses morts. Les rangs de Gogo ont été décimés, lui-même est décédé et les survivants, pour la plupart des enfants, sont répartis dans les villages de l'île où ils sont adoptés par des familles wallisiennes. Dans les

Tongatapu, tandis que quelques familles sont disséminées aux alentours. Ils constituent une aide précieuse pour les missionnaires et leur participation contribue largement à l'acceptation du catholicisme dans les communautés villageoises dont ils sont originaires. En effet, ils véhiculent les préceptes de l'Evangile sans être confrontés aux difficultés d'adaptation des missionnaires pour lesquels ils agissent en tant qu'interprètes et porte-paroles ¹. De petits noyaux de catholiques s'organisent sur les lieux de leur implantation et, bien que ces hommes et ces femmes soient soumis aux pressions d'un environnement hostile, tout imprégné de la morgue des missionnaires wesleyens envers les catholiques, la plupart restent fidèles à leur engagement.

Les communautés catholiques ainsi formées constituent un réseau en fonction duquel les missionnaires catholiques élaborent leurs itinéraires. A partir d'une base sédentaire établie à Pea, ils rayonnent essentiellement dans la partie orientale de l'île où les missionnaires protestants n'ont pu s'implanter durablement en raison de l'influence du Tu'i Tonga, qui tient sous sa dépendance un grand nombre de domaines fonciers. Ce travail de lente pénétration des villages éloignés est favorisé par la protection que leur accorde le chef de Pea, Moeaki, et par le crédit dont ce dernier jouit auprès des populations non converties de l'île.

Les marches itinérantes sont un élément important des premières heures de la propagation du catholicisme à Tongatapu. Au gré des chemins, les discussions s'engagent, suscitées par l'apparence et le discours de ces hommes à la peau brûlée par le soleil, barbus, solitaires, habillés de longues soutanes noires, une croix en pendentif, parcourant le pays à la recherche des âmes perdues au nom de la foi chrétienne, prêchant l'amour du Christ pour l'homme et celui de l'homme pour son voisin ².

Sitôt qu'ils atteignent la lisière du village, les chefs sont avertis de leur venue. Ils se rassemblent afin de recevoir les hommages qui leur sont dûs et la racine de kava déposée en offrande par les missionnaires est alors préparée dans le cadre du cérémonial traditionnel. Après avoir présenté aux notables l'objet de leur visite - l'enseignement du catéchisme à ceux qui seraient prêts à le recevoir - , ils se rendent au chevet des malades auxquels ils prodiguent soins, conseils et réconfort. A Holonga, les néophytes sont rassemblés pour la récitation en commun de la prière et les leçons de catéchisme.

La fréquence et la durée des courses dépendent non seulement de la distance à parcourir mais aussi du nombre de fidèles à visiter. Une matinée suffit pour se rendre à Houma, situé "à deux bonnes heures de

mois qui suivirent ces événements, deux autres groupes de Tongiens se présentèrent à Wallis. Certains s'établirent et formèrent de petites communautés qui se convertirent au catholicisme à l'exemple de la grande majorité de la population de l'île où le père Bataillon s'installe en 1837. ANGLEVIEL Frédéric (184),- *Wallis et Futuna (1801 - 1888), contacts, évangélisations, inculturations*. - volume I, p. 206-214.

1. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 24 juin 1843. (A.P.M., 391).

2. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 17 janvier 1844. (A.P.M., 394).

marche" au sud-ouest de Pea. Dans ce village où la communauté catholique est restreinte, les missionnaires consacrent principalement leurs visites aux discussions avec les chefs alliés de Moeaki.

Chaque semaine, le père Chevron se prépare à suivre le chemin qui relie les villages de Pea et Mu'a. Le premier jour, il gagne les villages de Folaha et Vaini avant de rejoindre Holonga où il fait étape pour la nuit et où il a l'assurance de pouvoir se restaurer grâce à la générosité de ses néophytes. Le lendemain, il passe la journée à Mu'a et dans les villages alentours. Ses premiers contacts avec les chefs de Mu'a ne sont pas aussi chaleureux qu'il l'espérait, mais à force de persévérance, il parvient à vaincre la méfiance des uns et l'indifférence des autres. Enfin, le troisième jour, il rentre à Pea. Toutes les six ou sept semaines, il se dirige d'une seule traite vers la pointe orientale de l'île d'où il revient le lendemain en suivant le littoral. En général, le père Chevron est assisté dans ses déplacements par un néophyte de Pea, la santé précaire du père Grange ne lui permettant pas de l'accompagner.

Le plus fervent désir des maristes de Tonga serait de s'installer en ces lieux - Mu'a, Folaha, Vaini, ou encore Holonga - où ils ont gagné la sympathie de la population. Mais un établissement en différents points de l'île suppose évidemment un accroissement de leurs effectifs. De surcroît, toute tentative d'accroître leur présence engendre de nouveaux sursauts de résistance de la part de la population païenne. Toutefois en 1845, ils entreprennent, dans le village de Holonga, la construction d'une église et d'une maison qu'ils occuperont une douzaine de jours par mois, en alternance avec leur résidence de Pea. Lors de son premier séjour à Tongatapu, en 1843, monseigneur Bataillon avait conçu le projet d'établir un missionnaire à Mu'a, le bastion du culte traditionnel, mais il en avait été rapidement dissuadé par l'hostilité des chefs à l'égard de la religion chrétienne. Or, le village de Holonga est placé sous la dépendance directe des chefs de Mu'a et le développement du catholicisme y est perçu comme une menace pour l'intégrité des païens. Aussi, les chefs de Mu'a mettent-ils en demeure la population catholique d'Holonga de quitter la terre et de se retirer dans le fort de Pea ou d'abandonner la religion ¹. L'église d'Holonga est brûlée à la suite d'un acte de malveillance commis une nuit d'octobre 1847. Les enquêtes menées à la demande du père Chevron et à l'instigation des chefs de Mu'a n'aboutissent à aucune conclusion. Cependant, cette mise à l'écart ordonnée par leurs chefs ne parvient pas à entamer la foi de ces néophytes qui persistent dans la voie du catholicisme. Leur fidélité est récompensée quelques mois plus tard par la conversion du Tu'i Tonga qui donne un nouvel élan au développement de la mission catholique. Avec son soutien, les maristes sont enfin en mesure de réaliser leur premier objectif : l'ouverture d'une mission à Mu'a. Cette implantation offre une base supplémentaire de départ pour de nouvelles excursions que le père Chevron effectue dorénavant par voie de mer ².

1. Copie d'un rapport sur l'administration temporelle du Vicariat Apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au Révérend Père Supérieur de la Société de Marie par le Père Calinon, Tongatapu, Octobre 1845. (A.P.M., 272).

2. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 12 octobre 1848. (A.P.M., 407).

L'arrivée en 1845 du père Calinon compense le départ, quelques mois plus tard, en mars 1846, du père Grange. Celui-ci, épuisé par l'état de privations dans lequel les pères ont été maintenus au cours des premières années de leur établissement, n'est plus en mesure de participer activement au développement de la mission et quitte Tonga. En 1847, le père Chevron s'installe à Mu'a en compagnie du frère Attale tandis que le père Calinon assure la continuité de l'établissement de Pea avec le frère Jean. L'éloignement entre les deux villages et la diversité de leurs activités - le père Calinon parcourt pour sa part les chemins de la partie occidentale de l'île - ne leur permettent de se voir qu'une fois toutes les trois semaines. Cet isolement est rompu en 1850 par l'arrivée des pères Nivelteau et Piéplu. Ce dernier assiste le père Chevron à Mu'a tandis que le père Piéplu rejoint le père Calinon à Pea. Le premier mardi de chaque mois, une conférence théologique rassemble les quatre prêtres.

En 1850, la mission est implantée en différents points de l'île. Néanmoins, les villages de Pea et Mu'a demeurent les foyers privilégiés de l'extension du catholicisme. Le fort de Pea est en majorité catholique mais son chef, Moeaki, est sollicité chaque jour par les protestants qui désirent y installer l'un des leurs.

Partout où ils ont réussi à constituer une petite communauté, les pères maristes ont à coeur de construire au mieux une église, au moins une chapelle. A cette époque, une seule église se dresse dans l'île, à Mua; car après l'incendie de celle d'Holonga, en 1847, celle de Hahake fut renversée par une tempête.

Outre ces lieux privilégiés d'expansion, le catholicisme est en progrès à Houma ainsi qu'à Hahake, bien que le nouveau chef du village soit un protestant.

III. 2. 2. L'apostolat des maristes

Au cours des dix premières années de la mission, l'objectif principal des pères maristes consiste à convertir les païens. Dans ce but, ils se consacrent à toutes les activités susceptibles d'influer d'une manière ou d'une autre sur les mentalités : médecine et éducation.

Or, la tâche est d'autant plus ardue que les missionnaires concentrent leurs efforts sur une catégorie de personnes profondément attachées aux valeurs traditionnelles. Pour ces Tongiens réfractaires au christianisme, l'intérêt porté à la présence des maristes doit être considéré dans un contexte global d'opposition aux chefs protestants.

Pour convaincre les plus récalcitrants et stimuler une remise en question progressive des croyances traditionnelles, les missionnaires catholiques de Tonga dispensent un savoir qui devra peu à peu se

substituer aux croyances traditionnelles : le contenu de leur enseignement vise à confirmer l'existence de Dieu à partir de la création du monde ¹.

La bibliothèque du père Grange, composée de cent quatre-vingts ouvrages, exerce une grande fascination sur la population et suscite un sentiment de fierté parmi les néophytes catholiques. Les païens découvrent, non sans stupeur ni réticences, la réponse à des interrogations formulées à propos de phénomènes tels que l'apparition d'une comète ou un tremblement de terre, phénomènes qu'ils considéraient jusqu'à cette époque, comme une manifestation des dieux et pour lesquels les missionnaires wesleyens n'avaient pu les éclairer. Ils sont encouragés dans la voie de l'instruction par les maristes car la démarche volontaire vers la connaissance universelle concrète est pour les missionnaires catholiques complémentaire de la révélation religieuse. La perplexité des autochtones s'exprime au vu de la représentation du monde et de l'univers dans les ouvrages d'uranographie et de géographie. A l'aide d'un globe terrestre, les pères Chevron et Grange abordent les premiers éléments de la description du monde, présenté comme une réalité universelle créée par un seul dieu ². Lorsque le septicisme des païens à l'égard de cette nouvelle connaissance est partiellement vaincu, l'enseignement du catéchisme constitue la seconde phase de l'évangélisation.

Dans le domaine de la médecine, il s'agit pour les maristes de combattre l'idée que toute maladie résulte du châtement des dieux. Or, les malades sont l'objet d'une grande sollicitude de la part des insulaires et l'exercice de la médecine apparaît dès lors comme un domaine privilégié de l'intervention des missionnaires puisqu'elle leur ouvre les portes des foyers les plus hostiles ³. Lorsque les invocations des prêtres traditionnels et les applications de remèdes ancestraux ne suffisent plus à extraire le malade à l'emprise des dieux, l'appel aux missionnaires, et aux missionnaires catholiques en particulier, qui prescrivent gratuitement et sans distinction de religion médicaments et soins, se présente comme l'ultime recours. Pour ces derniers, l'absence d'hygiène, le déséquilibre alimentaire et les contacts de plus en plus fréquents avec les Européens sont les causes principales des maladies ⁴. En décembre 1843, le père Chevron diagnostique une épidémie de fièvre typhoïde, qui se propage à la suite du passage de la corvette qui effectue la tournée des missions. Les soins sont improvisés sur le terrain avec des moyens de fortune.

1. Dans un texte dénonçant les pratiques ancestrales liées aux rituels du *toomahaki* et de l'*akasia*, le père Liku mo aka aka renouvelle la condamnation par les églises chrétiennes de ces pratiques. Afin de protéger les générations futures de décès attribués à l'hérédité, le rituel du *toomahaki* consiste à prélever sur le défunt l'organe responsable de la maladie. L'*akasia* : afin de guérir leur parent, souffrant de longue date d'une même maladie, les membres de la famille ouvrent la tombe de leur ancêtre pour vérifier qu'aucune racine, suspectée d'être la cause de la douleur persistante du malade, ne pousse au travers du corps. (Archives de l'évêché de Tonga. Box 10. a. 2. Petelo Liku Mo Aka Aka: Articles de presse, sermons, poèmes; ms, 200 pp., Niua Fo'ou 1930-1931).

2. Père Grange au Curé de St. Clair (Isère), le 01 juillet 1843. (A.P.M., 510).

3. Père Grange au Curé de St. Clair (Isère), le 01 juillet 1843. (A.P.M., 510).

4. Les ulcères, les écrouelles et les infections qui en résultent, les rhumatismes, les vers intestinaux, les maux d'yeux sont les maladies les plus fréquemment diagnostiquées par les maristes.

L'infusion de feuilles d'oranger est à la base de tous les traitements. Deux fois par jour, le frère Attale procède à la distribution de cette potion tandis que le père Chevron dispense des recommandations d'hygiène, prescrit la diète et un traitement à base de jus de noix de coco bouilli. Il signale un seul décès à Pea tandis que le village voisin en compte vingt-deux. De plus, les maristes obtiennent progressivement divers produits qui leur permettent de lutter plus efficacement contre les maladies les plus courantes¹ : les plaies sont soignées avec du calomel, les vers avec de l'huile de ricin et les coliques avec de l'opium². Parmi les usages traditionnels contribuant au mauvais état de santé de la population, ils déplorent principalement la technique de préparation du kava par mastication et encouragent les chefs à opter pour le broyage de cette racine avec un pilon.

III. 2. 3. La mise en valeur des éléments du culte

L'édification en 1843 de l'église de Holonga, où réside la majorité des néophytes baptisés à Wallis, est vécue comme un grand événement par l'ensemble de la population villageoise qui se glorifie d'avoir été choisie pour élever la maison consacrée au culte du dieu chrétien. La participation aux travaux de la majorité des habitants et l'énergie déployée pour mener à bien ce chantier sont les preuves de l'unanimité que suscite ce projet au sein de la communauté. Hommes et femmes, catholiques et païens, dans une proportion égale - soit deux cents personnes environ pour chaque catégorie - participent aux différents stades de la construction, depuis le rassemblement des matériaux jusqu'à la touche finale de décoration. Une grande fête organisée pour la bénédiction de l'église récompense chacun des efforts fournis pour l'occasion pendant plus de quatre mois³.

L'ornementation des lieux de culte est l'objet d'une attention particulière de la part des missionnaires qui remarquent la fascination exercée sur la population par la richesse des matières et des couleurs des objets liturgiques : tableaux, statues, bénitiers, ostensoirs, encensoirs, croix ou chandeliers d'autels. Par ce biais, il s'agit d'affirmer la fonction de l'église comme maison de Dieu, où sont rassemblés les éléments de sa splendeur. Etoffes de soie, rubans, galons et dentelles, rouges, jaunes, bleus, or ou argent, bouquets de fleurs en tissu, attestent de son rayonnement sacré.

Sous le regard et la présence protectrice du Christ est recréé un univers de symbiose entre la nature riche et chatoyante, Dieu, son créateur et l'homme, sa création et son adorateur. Toutes ces

1. Le calomel, purgatif et antiseptique intestinal, est le remède le plus demandé et le plus utilisé; introduit par les protestants, il permet de soigner les ulcères et les vers intestinaux qui sont très répandus chez les enfants à cause des fruits dont ils se nourrissent. L'huile de ricin est également prescrite pour lutter contre ces derniers. La rhubarbe complète l'emploi du calomel. L'opium et le laudanum, potions calmantes, sont préconisés pour soigner les douleurs infectieuses. Hormis ces produits de base, la pharmacie des maristes contient des seringues, petites et grandes, des lancettes : petits instruments de chirurgie utilisés pour les saignées, du camphre et des verres à ventouses qui remplacent avantageusement les sangsues.

2. Père Chevron au Père Colin à Lyon, Tongatapu, le 02 février 1844. (A.P.M., 395).

3. Père Chevron au Père Colin à Lyon, Tongatapu, le 02 février 1844. (A.P.M., 395).

manifestations de l'hommage rendu à Dieu atteignent le coeur de la sensibilité tongienne encore toute imprégnée de ses liens ancestraux avec le sacré.

Le contraste frappant entre l'opulence du culte catholique d'une part, et l'austérité des temples protestants d'autre part, provoque la curiosité des païens, la fierté des catholiques et la perplexité des protestants d'autant plus intrigués par tant de richesses que la pauvreté des prêtres catholiques est notoire. Il résulte de ces deux conceptions de la liturgie une confrontation entre les adeptes respectifs de chacune d'elle. Au moyen d'une étude rigoureuse des textes, les missionnaires catholiques élaborent une argumentation propre à renforcer les convictions de leurs néophytes et à réfuter les objections des protestants qui s'indignent de l'attachement des catholiques pour les objets de culte¹. Néanmoins, malgré leur réserve à l'égard des marques extérieures de la foi, les missionnaires wesleyens de Tonga sont contraints de s'adapter à l'inclination de leurs fidèles en embellissant leurs temples de vitraux colorés et en les ornant d'autels et de quelques représentations iconographiques.

La réponse des néophytes aux sacrements est globalement enthousiaste. Seul le mariage, par le lien d'indissolubilité qu'il implique entre les époux, est considéré avec quelques réticences par les jeunes gens. Ainsi, les prêtres baptisent les membres d'un couple à condition qu'ils se marient immédiatement après avoir reçu le premier sacrement. Ces événements, qui touchent surtout la communauté catholique, sont l'occasion d'une grande fête durant laquelle les villageois retrouvent leur cohésion en dépit de leurs divergences religieuses. En effet, les protestants, toujours curieux d'admirer les fastes d'une cérémonie et de participer aux réjouissances se pressent en grand nombre auprès de leurs parents catholiques².

L'Eucharistie, qui établit un contact plus intime entre l'homme et Dieu par l'intermédiaire du corps et du sang du Christ, est accueillie avec ardeur par les catholiques de Tonga dont beaucoup se plaignent de ne pouvoir communier plus souvent, soit parce que les visites du prêtre sont rares, soit parce qu'ils ont omis de se confesser. Par cet acte solennel, manifestation tangible et renouvelable de leur engagement aux côtés de Dieu, ils célèbrent également leur appartenance à une communauté universelle où chacun accède à une place en vertu du baptême³. Quant à la confession, qui permet la réadmission aux sacrements auxquels les néophytes sont si attachés, elle emporte l'unanimité. Ainsi, le péché n'est pas rédhibitoire à la qualité d'enfant de Dieu. D'autre part, la confession, accordée par la parole souveraine du prêtre, contribue à renforcer l'autorité de ce dernier.

*

* *

1. Père Chevron à ses parents, Tongatapu, le 03 octobre 1845. (A.P.M., 398).
2. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 17 janvier 1844. (A.P.M., 394).
3. Père Chevron au Révérend Père à Lyon, Tongatapu, le 30 octobre 1849. (A.P.M., 411).

La vie des communautés s'organise au rythme des oraisons : les messes sont célébrées chaque jour au lever et au coucher du soleil. Dans les villages où il n'y a pas de prêtre résident, un catéchiste rassemble les néophytes au son des *lali* pour la récitation en commun de la prière. Le calendrier liturgique se substitue à l'ordre des saisons; les cérémonies culturelles remplacent progressivement les fêtes ancestrales et les travaux multiples de la mission, librement consentis, succèdent à la corvée due aux chefs. La maison du catéchiste est le lieu d'une nouvelle vie sociale : tous se réunissent le soir à la veillée pour boire le kava, échanger divers propos, chanter des cantiques et réciter leur chapelet. Plusieurs heures de la semaine sont consacrées à l'enseignement du catéchisme et aux répétitions du chœur. Pour les catholiques les plus fervents, le père Chevron fonde l'archiconfrérie du Rosaire ¹.

III. 2. 4. Le pouvoir des chefs

Les étroites relations établies entre Taufu'ahau et les missionnaires wesleyens et la prospérité qui en découle pour la mission protestante incitent les maristes à privilégier leurs liens avec les chefs. En effet, présents à Tonga depuis 1826, les missionnaires wesleyens ont reçu l'appui inconditionnel de Aleamotu'a, le Tu'i Kanokupolu et de Taufu'ahau qui lui succède en 1845 sous le nom de roi Georges Tupou I. Proclamé monarque, ce dernier rayonne de sa puissance politique et militaire sur la totalité de l'archipel et gagne la confiance de la plupart des chefs du royaume qui obtiennent une conversion en masse de la population ².

L'autorité absolue que ces chefs protestants exercent sur les paysans constitue un obstacle majeur au développement du catholicisme à Tonga, et leur prise de position à l'encontre des maristes détermine le comportement des communautés villageoises, peu disposées à les contrarier ³. Seuls quelques individus isolés osent outrepasser leur devoir d'obéissance et prennent le risque d'être bannis des terres sur lesquelles ils vivent pour rejoindre la mission des pères.

En revanche, quelques chefs manifestent une certaine bienveillance à l'égard des missionnaires catholiques qui observent aussitôt un intérêt accru parmi les villageois. En 1843, le père Chevron compte six catéchumènes dans un village protestant où le chef avait donné l'ordre de le recevoir et le respecter. Parfois, la liberté de culte concédée à la population entraîne des apostasies au sein de la communauté protestante : au cours de l'année 1844, le père Chevron enregistre les conversions d'une quinzaine de wesleyens. Toutefois, et en dépit de leurs efforts, les maristes sont contraints d'admettre le caractère isolé de ces reniements.

1. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 02 avril 1846. (A.P.M., 403).

2. Père Chevron au Père Colin à Lyon, Tongatapu, le 02 février 1844. (A.P.M., 395).

3. Père Chevron au Père Colin à Lyon, Tongatapu, le 02 février 1844. (A.P.M., 395).

De surcroît, la conversion du Tu'i Tonga en octobre 1848 est loin de provoquer les résultats escomptés, même parmi les membres de la communauté païenne qui lui sont fidèles. Le jour de son entrée à l'église, il est accompagné d'une vingtaine de serviteurs parmi les plus dévoués. Trois mois plus tard, une cinquantaine de personnes se sont converties à Mu'a¹. Un an après cette conversion, les missionnaires dressent un bilan et force leur est de constater qu'ils sont loin d'avoir gagné la partie. En vain, le père Chevron presse le Tu'i Tonga de regagner cet enthousiasme qui le poussait, au cours des premiers mois de son engagement, à battre la campagne pour prêcher la conversion de ses gens. Pour toute réponse aux sollicitations du père Chevron, les chefs de Mua adressent une demande au révérend Thomas pour obtenir l'envoi d'un missionnaire wesleyen². Un jeune chef, l'un des plus influents de l'archipel, sur lequel les maristes avaient placé leurs espoirs puisque c'est lui qui, de concert avec le Tu'i Tonga, avait requis la présence du père Chevron à Mu'a, se convertit au protestantisme en avril 1850. Une centaine de personnes le suivent le jour de son entrée au temple.

Lorsqu'au début de son séjour, le père Chevron annonce à ses hôtes de Pea son intention de rendre visite, en compagnie du père Grange, à Taufa'ahau, des rumeurs de guerre inspirées par la crainte que ce grand chef ne soit contrarié par la nouvelle, se répandent immédiatement dans l'île. La plupart des paysans suggèrent aux missionnaires catholiques de rester cachés en attendant le départ de Taufa'ahau pour Ha'apai; ceci afin de ne pas accroître les tensions religieuses et politiques qui sous-tendent les relations entre les chefs de l'archipel.

En dépit de ces avertissements, les pères Chevron et Grange se mettent en route et quittent le fort de Pea en compagnie de deux catholiques de Nuku'alofa.

Lorsque la venue des deux *pilisite* - prêtres - est annoncée, 'Aleamotu'a, le chef du fort de Nuku'alofa et son neveu, Taufa'ahau, se retirent dans leur résidence respective, non sans avoir auparavant débattu avec les missionnaires wesleyens de la conduite à tenir en présence de ces visiteurs inopportuns.

Conformément à la tradition, les pères Chevron et Grange présentent à leurs hôtes une racine de kava qui est aussitôt préparée en vue d'une réunion des anciens. Après avoir rassuré 'Aleamotu'a au sujet des rumeurs de guerre diffusées par les missionnaires wesleyens qui annoncent l'arrivée prochaine des navires de guerre français, ils se dirigent chez Taufa'ahau, escortés par une foule nombreuse, à la fois curieuse et inquiète. Quelques hommes munis d'un fusil ou d'une hache les entourent. Taufa'ahau est assis au milieu d'un cercle constitué par les membres de sa cour.

1. Père Chevron au Révérend Père à Lyon, Tongatapu, le 30 octobre 1849. (A.P.M., 411).

2. Père Calinon au Père Colin à Lyon, fort de Pea, le 20 juillet 1848. (A.P.M., 274).

Les paysans et les guerriers se retirent pour leur laisser le passage, puis un serviteur les introduit auprès du grand chef. Selon l'usage, et après avoir déposé une racine de kava au pieds de Taufahau, le père Chevron lui prodigue divers compliments. Selon les recommandations formulées par le révérend Thomas, les réponses de Taufahau sont brèves. Toutefois, ce dernier, qui ne peut cacher sa curiosité à l'égard des pratiques du culte catholique, interroge le père Chevron sur la signification de son crucifix. Satisfait de ce premier contact qui atteste de l'intérêt du futur roi pour la religion, le père Chevron salue son hôte et se retire. Les jours suivants, les témoignages d'amitié affluent.

En revanche, les missionnaires wesleyens, effrayés de ne pouvoir contrôler une situation qui tourne à leur désavantage, entreprennent une campagne de diffamation à l'égard des maristes. Ils annoncent aux paysans l'arrivée imminente de plusieurs milliers de navires de guerre français, le massacre de la population et l'implantation de colons français sur leurs terres. Ils illustrent leurs propos en donnant pour exemple l'occupation des îles Marquises et Tahiti. Pour appuyer leurs accusations, ils présentent le cas des picpuciens, qu'ils décrivent comme les complices des manoeuvres colonisatrices de la France et dressent un tableau apocalyptique de l'intervention française à Tahiti. Jeûnes et prières publiques sont organisés afin de conjurer Dieu d'éloigner la flotte française des côtes tongiennes.

Par ailleurs, ils parent à un éventuel mouvement en faveur des maristes en intensifiant la prédication et en renforçant leurs effectifs de catéchistes dans toutes les zones sensibles où la population païenne est dominante.

La dénonciation publique de la politique française en Océanie porte un préjudice considérable à la mission car elle provoque un sentiment de défiance unanime de la part des Tongiens¹. Pour rétablir leur crédibilité, les maristes n'ont d'autre solution que de multiplier les courses pour rassurer la population et plus particulièrement leurs néophytes, inquiets de la véracité de ces allégations.

Le regain d'effervescence provoqué par l'arrivée des missionnaires catholiques ne se manifeste pas seulement chez les missionnaires protestants, mais aussi chez les prêtres et prêtresses traditionnels. Ces derniers montent à l'assaut pour tenter de survivre à une seconde vague d'évangélisation, alors même que la première avait fortement entamé leur réputation et réduit leurs privilèges. En vain, ils invoquent la colère des dieux et le soutien de leurs chefs.

Jusqu'à la date de la conversion du Tu'i Tonga, les maristes ne parviennent pas à cerner les motivations de leurs néophytes. Alors qu'ils recherchaient la compagnie des chefs, ils voyaient venir à

1. Copie d'un rapport sur l'administration temporelle du Vicariat Apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au Révérend Père Supérieur de la Société de Marie par le Père Calinon. Tongatapu, Octobre 1845. (A.P.M., 272).

eux les plus humbles ¹. En conséquence, ils espèrent que l'engagement du Tu'i Tonga donnera un sens et une cohésion à ce mouvement en leur faveur.

En acceptant de suivre les instructions religieuses des prêtres catholiques et la préparation au baptême, le Tu'i Tonga se démarque du pouvoir incarné par le roi Georges. Quant aux hommes de sa suite, leur conversion constitue principalement un acte d'allégeance à leur chef.

Dans les mois qui suivent, les maristes constatent une augmentation du nombre de leurs catéchumènes, résultat des démarches entreprises par le Tu'i Tonga pour encourager la population de ses domaines à se convertir au catholicisme. Malheureusement, ils sont contraints d'admettre que son influence est sans commune mesure avec celle du Tu'i Kanokupolu et que cette conversion ne pourra enrayer la progression inexorable du protestantisme dans le royaume. En revanche, le Tu'i Tonga est particulièrement assidu à la pratique de ses exercices liturgiques et, à deux reprises, il demande à recevoir le baptême qui ne peut lui être accordé sans qu'il renonce auparavant à certains usages traditionnels qui se heurtent aux enseignements du père Chevron. Le premier consiste, pour la population, à manifester son respect au souverain en lui touchant les pieds. Pressé par le père Chevron d'abandonner cette pratique, il reconnaît qu'il s'agit d'une manifestation d'idolâtrie, mais craint de contrarier ses sujets qui redoutent la colère des dieux.

*

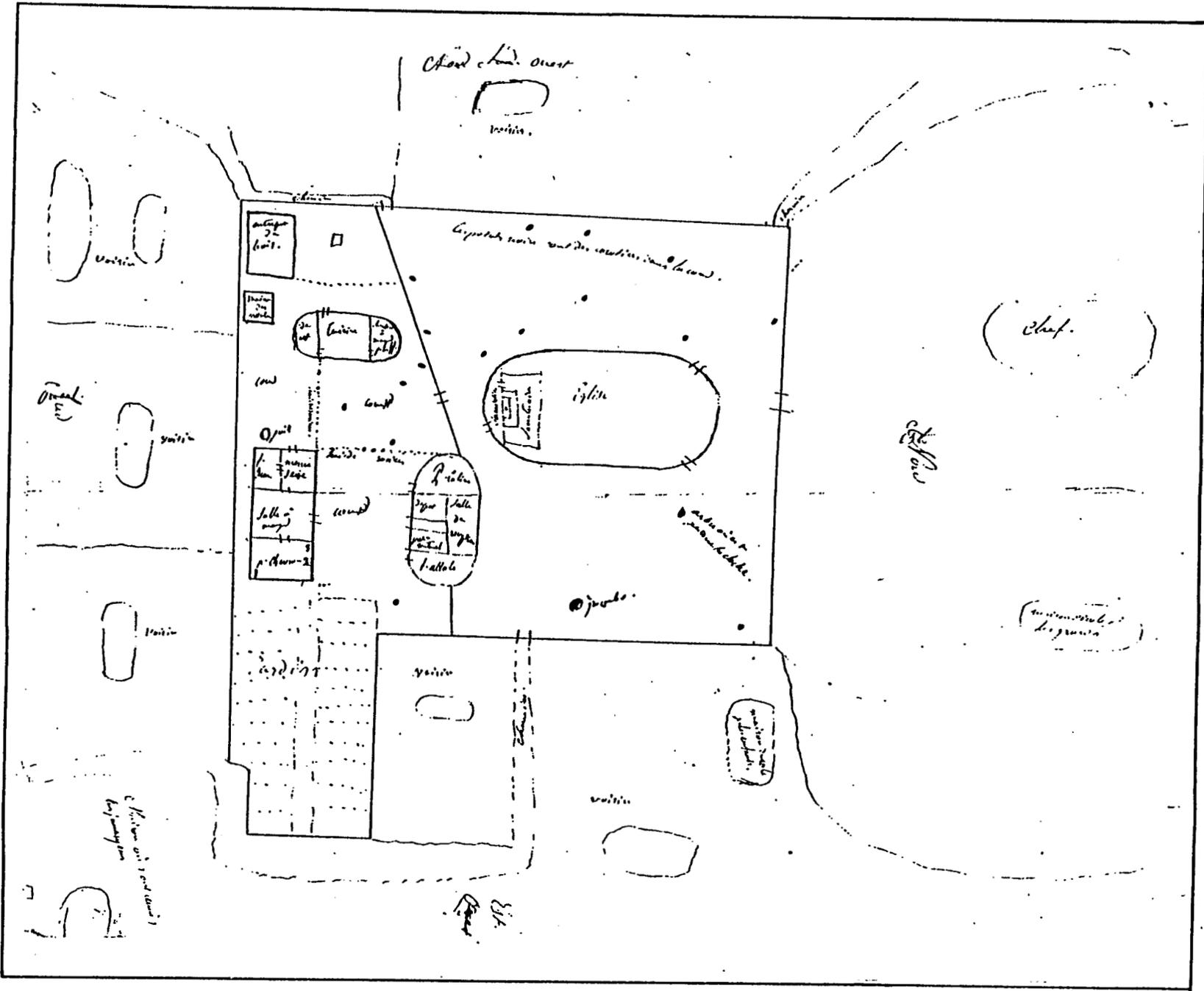
* *

Partie prenante, malgré eux, de la rivalité opposant missionnaires protestants et catholiques, la population et les chefs réagissent en exploitant cet antagonisme à leurs propres fins politiques ou économiques. A cet égard, l'attitude des chefs de Mu'a est révélatrice. La menace des néophytes catholiques de se convertir au protestantisme, dans l'éventualité où ils n'obtiendraient pas la satisfaction de leurs désirs, est une inquiétude constante des missionnaires catholiques dont les disponibilités matérielles sont restreintes ².

1. Père Chevron au Révérend Père, Tongatapu, le 11 octobre 1845. (A.P.M., 399).

2. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 27 juin 1843. (A.P.M., 392).

Figure 5 : Plan de la mission de Mu'a dessiné en 1853 par le père Chevron.



III. 2. 5. Estimation du mouvement de conversion de 1842 à 1850

La population globale de l'archipel est estimée en 1840 à 18 500 habitants et Tongatapu apparaît comme l'île la plus peuplée de l'archipel avec ses 8 000 habitants. Les archipels de Ha'apai et de Vava'u comptent chacun 4 000 habitants disséminés dans les multiples îles qui composent ces groupes. Les îles plus retirées de 'Eua, Niuatoputapu et Niua Fo'ou regroupent respectivement 200, 1 000 et 1 300 habitants ¹.

Les indications des missionnaires catholiques, confrontées à ces données démographiques, révèlent une forte proportion de protestants à Tongatapu, soit un peu moins de la moitié de la population globale de l'île. L'autre moitié, quant à elle, reste fidèle au culte traditionnel, tandis que la religion catholique touche, en 1842, une minorité de deux cents catéchumènes - soit environ 2,5% de la population totale de Tongatapu - . Dans les autres archipels du royaume, les campagnes évangélisatrices menées à Ha'apai et Vava'u à l'instigation de Taufaha'u et Finau en 1833, ainsi que les difficultés d'implantation auxquelles les missionnaires catholiques sont confrontés, laissent supposer que le protestantisme y soit largement répandu et fermement établi. Bien que les îles d'Eua, de Niua Toputapu et Niua Fo'ou soient également placées sous l'autorité de chefs protestants, elles demeurent à l'écart des bouleversements religieux qui marquent, à cette époque, les centres d'activités politiques et économiques de l'archipel. Dans ces deux dernières îles où le catholicisme est introduit tardivement - à partir des années 1880 - , les missionnaires maristes enregistrent une progression rapide du nombre des baptêmes.

Malgré l'absence de registres concernant les premières années de la mission, il est possible de tenter une estimation quantitative de l'impact du catholicisme à partir des données fournies par la correspondance des missionnaires. Cependant, compte-tenu de leur imprécision, il est nécessaire de procéder par recoupement pour réduire autant que possible la marge d'erreur : la date, le lieu et les circonstances des événements permettent de déterminer avec plus ou moins d'exactitude l'origine des évaluations proposées par les missionnaires. Ainsi, le nombre de baptêmes célébrés à l'occasion de chaque visite du vicaire est facilement déterminé en raison des circonstances exceptionnelles qui entourent sa venue. En juin 1843, le père Chevron informe le supérieur de la Société de Marie du baptême de trente personnes. L'information est confirmée par le père Grange dans une lettre de juillet 1843 qui rapporte le même chiffre auquel il convient de rajouter " 24 personnes baptisées en danger de mort " - à l'article de la mort - . La somme des baptêmes enregistrés entre 1842 et 1850, tous villages confondus, permet d'avancer un total de 371 catholiques.

1. GIFFORD Edward Winslow (87), *Tongan Society*, p. 9.

Quant au nombre exact de catéchumènes, il est difficile à apprécier en raison de l'instabilité de ce groupe. En effet, lorsque les catéchumènes sont admis au sacrement du baptême, ils rejoignent les rangs des néophytes; par contre, ils ne sont plus comptabilisés dès lors qu'ils renoncent à achever leur catéchuménat pour se convertir au protestantisme ou retourner au paganisme. Par définition, la catégorie des catéchumènes inclut ceux qui suivent les enseignements dispensés par les missionnaires, et celle des néophytes ceux qui ont reçu le baptême après avoir suivi le catéchisme. La communauté catéchumène regrouperait en 1845 environ trois cents personnes. En janvier 1849, le père Chevron annonce un total de huit cents personnes, catéchumènes et néophytes confondus.

Concernant la répartition géographique des catholiques, les données sont encore plus imprécises. Les quelques indications qui parviennent à ce propos permettent de localiser leur principal site d'implantation dans la partie orientale de Tongatapu : sur un total de cinq cents catéchumènes et néophytes annoncés en 1845, plus de la moitié y est rassemblée.

Toutefois, ces quelques données ne peuvent pas être considérées comme représentatives de l'influence globale des missionnaires catholiques à Tonga. Le père Grange distingue en effet deux types de conversions : celles qui relèvent d'une attirance sincère et profonde pour la religion, et celles qui sont motivées par la perspective d'une amélioration du quotidien - prêt d'objets divers, distribution de médicaments ou de tabac - . Il dénombre ainsi "200 vrais convertis et 1000 faux" ¹. Néanmoins, les conversions procèdent probablement de ces deux motivations extrêmes, mais dans des proportions variables selon les individus ². Pour les maristes, les critères qui font d'un Tongien un bon et fervent catholique sont, non seulement la participation aux fêtes, l'assiduité aux instructions, aux prières et à la communion, mais aussi le soin qu'il apporte à sa famille, à son travail et à ses relations avec les missionnaires eux-mêmes.

Chaque missionnaire offre une appréciation subjective de la réalité des conversions, ce qui génère une forte incertitude sur la véritable signification des chiffres. Néanmoins en dépit de leur caractère relatif, ces chiffres traduisent sans ambiguïté le rapport de force qui règne entre catholiques et protestants.

*

* *

L'histoire de Tonga, depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à l'arrivée des missionnaires wesleyens en 1826, est émaillée de conflits opposant entre elles les grandes familles du royaume. Une période de

1. Père Grange au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 03 juillet 1843. (A.P.M., 511).

2. Copie d'un rapport sur l'administration temporelle du Vicariat Apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au Révérend Père Supérieur de la Société de Marie par le Père Calinon. Tongatapu, Octobre 1845. (A.P.M., 272).

stabilité politique s'établit cependant à partir de 1812 sous l'égide de Takai, présenté par les pères maristes comme le grand pacificateur de l'île de Tongatapu ¹.

De l'avis des missionnaires catholiques qui relatent ces événements antérieurs à leur arrivée, les campagnes menées par Taufa'ahau pour l'évangélisation des îles Ha'apai et Vava'u visent surtout à renforcer sa suprématie politique et militaire, tandis que les missionnaires wesleyens sont décrits comme des fomenteurs de troubles. La présence de ces derniers, qui offrent aux chefs rebelles de nouvelles possibilités d'alliances, ravive les guerres intestines ².

Cependant, les prêtres catholiques s'appuient sur ce contexte pour justifier leur venue. Puisque Taufa'ahau bénéficie du soutien inconditionnel des missionnaires wesleyens, il leur apparaît légitime que les chefs païens fassent appel à monseigneur Pompallier pour affirmer leur opposition à l'autorité de ce chef protestant. Le catholicisme se présente alors comme une alternative à la précarité de leur situation : alternative religieuse et temporelle ³.

Les missionnaires catholiques constatent, dans un premier temps, que leur présence semble rétablir un équilibre entre les communautés païennes et protestantes de l'archipel. Mais la trêve est de courte durée et, dès 1844, les rumeurs d'un éventuel conflit ressurgissent ⁴. En 1845, la mort du Tu'i Kanokupolu, Aleamotu'a et l'avènement de Taufa'ahau à la tête du royaume, renforcent les tensions entre les chefs protestants et païens. Les chefs convertis au catholicisme, quant à eux, se rangent aux côtés du Tu'i Tonga contre Taufa'ahau.

1. Takai fut le guerrier victorieux des campagnes menées au début du siècle par le Tu'i Kanokupolu, Tupouto'a (père de Taufa'ahau), pour s'assurer la suprématie politique de l'archipel. Il est, selon la tradition orale, le constructeur du fort de Pea. Lorsqu'il meurt en 1815 ou 1816, son frère Fae lui succède à la tête de Pea. Fae, que rencontra Dumont d'Urville en 1826, est le père de l'une des plus ferventes néophytes catholiques de Tongatapu : Fietoa, femme de Moeaki.

2. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 17 janvier 1844. (A.P.M., 394).

3. Copie d'un rapport sur l'administration temporelle du Vicariat Apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au Révérend Père Supérieur de la Société de Marie par le Père Calinon. Tongatapu, Octobre 1845. (A.P.M., 272).

4. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 02 février 1844. (A.P.M., 395).

CHAPITRE IV

CHAPITRE IV : Le catholicisme : une force d'opposition

IV. 1. Le réveil des antagonismes

IV. 1. 1. Les résurgences des rivalités entre les grandes familles du royaume

Depuis l'implantation des maristes, les rivalités politiques existant entre les grandes familles du royaume opposées au monopole politique du Tu'i Kanokupolu et les chefs rattachés à cette lignée dynastique sont exacerbées par l'antagonisme qui oppose missionnaires protestants et catholiques ¹. Les relations conflictuelles qu'entretiennent ces frères ennemis génèrent au sein de la population un renforcement des clivages religieux, politiques et sociaux révélés dès les premières manifestations de la crise qui éclate à la fin du XVIII^e siècle et entraîne le déclin du Tu'i Tonga. En 1842, l'introduction du catholicisme dans l'île de Tongatapu où subsiste le dernier bastion du paganisme et le mouvement de conversions qui en résulte, provoquent la rupture de l'équilibre établi entre les principaux chefs de l'île après la mort du capitaine Crocker en 1840 ².

Depuis son alliance implicite avec les missionnaires wesleyens, le roi Georges défend des intérêts politiques qui convergent vers l'établissement d'une Eglise protestante puissante. Avant l'arrivée des pères maristes, il pouvait espérer, ainsi que les missionnaires protestants, que l'opposition latente des chefs hostiles à sa souveraineté et au protestantisme finisse à long terme par se réduire puis par disparaître, soit par la conversion des plus faibles, soit par la mort des plus virulents. Leur capitulation prochaine apparaissait d'autant plus certaine que leur potentiel militaire s'était considérablement affaibli depuis que les canons du capitaine Crocker avaient été rétrocédés aux autorités britanniques.

1. Cet antagonisme concerne essentiellement les branches Ha'a havea d'une part et Tupou d'autre part; chacune étant soutenue par des lignées parallèles de chefs.

2. Malgré l'imposante victoire de Taufahau sur les troupes païennes en 1837, des poches d'opposition persistent à Pea et Mu'a. Le mobile de l'affrontement entre Taufahau et les chefs Ha'a Havea en 1840, est la violation par les chrétiens d'un temple païen. En réponse à cet acte sacrilège, Ata assiège Fo'ui, un fort où est retranchée la minorité chrétienne de l'ouest de Tongatapu. Cette expédition militaire déclenche une nouvelle intervention de Taufahau qui délivre le fort de Fo'ui et assiège celui de ses ennemis à Kolovai, place forte de Ata. Le fort est pris par Taufahau et la population capturée par son armée. L'opposition est progressivement réduite par Taufahau; néanmoins, les rebelles regroupés à Pea sous le commandement des chefs Fatu, Lavaka et Vaea continuent de constituer une menace pour 'Aleamotu'a. A la demande des missionnaires wesleyens, les révérends Tucker et Rabone, le capitaine Wilkes, commandant une expédition américaine d'exploration au mouillage à Tongatapu, intercède en faveur de la paix et entreprend une tentative de négociation entre les parties ennemies. Après discussion avec les chefs de Pea, il conclut à la responsabilité de Taufahau et des missionnaires, et juge prudent de ne pas s'ingérer davantage dans ce conflit. Taufahau et 'Aleamotu'a réitèrent leur démarche d'un recours à une marine étrangère. Ils saisissent l'opportunité du passage d'un navire britannique pour solliciter l'intervention d'un médiateur. La tâche est confiée au Capitaine Crocker, commandant le navire de Sa Majesté, la *Favorite*. Celui-ci ne parvient pas à dénouer une situation de toute évidence inextricable pour qui ignore les enjeux du conflit. Il propose à tous les protagonistes de baisser les armes et invite la population à regagner ses foyers. Pour cela, il accorde un ultimatum de trente minutes aux chefs de Pea. A l'expiration du délai, il lance l'assaut. Son impétuosité lui sera fatale, car il succombe sous le feu des mousquets tandis que sa troupe s'enfuit et que les rebelles s'emparent des canons.

Tandis que les missionnaires wesleyens se plaisent à décrire les pères maristes comme des émissaires de la France et dénoncent leur implantation comme le prélude à une mainmise française, les chefs païens y voient au contraire une alternative à la précarité de leur situation : alternative temporelle et religieuse, les dieux traditionnels ayant fait la preuve de leur faillite en n'assurant pas la victoire de leurs fidèles. Destiné à entretenir un sentiment d'antipathie et de rejet envers les prêtres catholiques et à semer le doute et la crainte parmi les non-protestants, l'argument invoqué par les missionnaires wesleyens ne produit guère l'effet escompté; au contraire, ces imputations diffamatoires sont le gage pour les païens que le catholicisme, pourfendu par les wesleyens, constitue une réelle menace pour leur hégémonie.

Par leur conversion au catholicisme, les chefs païens affirment leur opposition à l'autorité du roi Georges et marquent leur volonté de sauvegarder leur indépendance politique. Le mouvement de contestation s'amplifie au début des années 1850. Il est dirigé par les descendants de la grande lignée des Ha'a Havea. Défenseurs ardents du culte traditionnel ou convertis catholiques de la première heure, ils rejettent le contrôle exclusif de l'aristocratie protestante sur le pouvoir.

Dans la perspective d'un conflit, les chefs païens entrevoient la possibilité de requérir par l'intermédiaire des maristes l'assistance des forces navales françaises basées à Tahiti, au même titre que le roi Georges avait bénéficié, en 1840, du concours de la marine britannique.

L'option catholique qui s'offre aux chefs païens pèse de tout son poids sur les projets du roi Georges. Elle constitue un frein à la réalisation de ses deux objectifs primordiaux : l'unification du royaume et l'expansion du protestantisme.

De leur côté, à quelques mois d'intervalle, les maristes assistent, non sans inquiétude pour le développement futur de la mission, à la mort de deux piliers du catholicisme : le chef de Pea, Moeaki, et le chef de Houma, Vaea. Bien que converti au protestantisme avant l'arrivée des pères maristes à Tonga, Moeaki rejette néanmoins l'autorité politique du Tu'i Kanokupolu. Ainsi, il accueille le père Chevron à Pea en 1842 malgré les tentatives d'Aleamotu'a de l'en dissuader; sa conversion au catholicisme se situe essentiellement dans le prolongement du conflit entre les grandes familles du royaume.

En outre, la femme de Moeaki, Fietoa, joue un rôle majeur dans le rapprochement entre son époux et les pères maristes. Petite-fille de Fae, avec lequel Dumont d'Urville avait établi de bons contacts, arrière-petite-fille de Takai, l'un des principaux acteurs de la lutte contre le Tu'i Kanokupolu au début du siècle, elle compte parmi les premières baptisées catholiques de Tonga et les plus ferventes pratiquantes.

Le successeur de Moeaki, surnommé par les missionnaires catholiques "*Jeannot Second*", résiste au catholicisme malgré ses sympathies pour les prêtres, par crainte de subir le châtiment des dieux tutélaires de sa famille. En revanche, il lutte plus vigoureusement que son prédécesseur contre la politique centralisatrice du roi Georges.

L'héritier de Vaea, chef de Houma, s'aligne sur les positions du chef de Pea où se rassemble le front des opposants. D'autres pôles d'opposition émergent dans les villages de Folaha et Vaini dont les chefs refusent également de se soumettre à l'autorité royale.

En conséquence, les successions de Moeaki et Vaea sont assurées par de jeunes chefs impétueux, soucieux de faire valoir leurs droits au pouvoir politique et de conserver les privilèges que leur confère la structure traditionnelle, partiellement remise en cause dans le cadre législatif entré en vigueur depuis 1839, et par l'influence grandissante des missionnaires wesleyens qui introduisent à Tonga les principes moraux de l'Angleterre victorienne.

*
* *

Dans ce contexte de conflit latent, les maristes recrutent leurs émules au sein d'une opposition unie par le refus de l'autorité du roi Georges et par le rejet du protestantisme, instrument de la domination monarchique du Tu'i Kanokuopulu. La recherche d'une voie médiane entre paganisme et Tu'i Tonga d'une part, protestantisme et Tu'i Kanokupolu d'autre part, est une nécessité pour la survie religieuse, politique et sociale de ces chefs spoliés de leurs privilèges.

IV. 1. 2. Les oppositions au code de 1850

Lorsqu'il est élevé au titre de Tu'i Kanokupolu en 1845, le roi Georges s'efforce de généraliser à l'ensemble de l'archipel l'application du code de lois promulgué en 1839 à Vava'u¹. Toutefois, il se heurte dans cette entreprise à la mauvaise volonté des chefs rivaux. Or, la sauvegarde de l'unité du royaume lui apparaît comme un dessein supérieur qu'il lui faut atteindre quelqu'en soit les obstacles. La consolidation du système législatif lui semble le moyen le plus sûr et le moins brutal d'y parvenir. Il est en cela fortement encouragé par les missionnaires wesleyens.

Plutôt qu'une révision du code de 1839, il entreprend la rédaction d'un ensemble de lois inspiré par un esprit novateur et issu du code de Huahine, promulgué à Tahiti en 1822². L'élaboration de ce code et la création de structures exécutives, législatives et judiciaires en conformité avec le texte, requièrent moyens et méthode qui lui sont fournis par les missionnaires wesleyens auxquels le roi Georges confie la

1. Ce code rédigé en 1839 par Taufa'ahau, avec l'aide des missionnaires wesleyens constitue la première étape de son projet politique d'unification du royaume. Cependant, l'application de ce texte reste limitée et les tentatives de Taufa'ahau d'en diffuser les principes après son accession au titre de Tu'i Kanokupolu étant un échec, il entreprend la rédaction d'un nouveau code en 1850.

2. Le code de Huahine, du nom de l'une des neuf îles qui composent les Îles sous le Vent et auquel se réfère le roi Georges pour la rédaction du code de 1850, est fortement inspiré par les missionnaires protestants qui se sont établis en ces îles durant les vingt premières années du XIX^e siècle.

responsabilité des démarches épistolaires. Ce sont les juristes néo-zélandais avec lesquels il communique par leur intermédiaire qui lui recommandent de fonder ses principes sur le code de Huahine.

Le contenu du code de 1850, lorsqu'il est livré à la connaissance de la population, soulève une levée de boucliers. Les lois rédigées par le roi Georges sont fortement imprégnées de l'enseignement des ministres wesleyens, en dépit des divergences religieuses qui animent la communauté. En effet, la séparation du pouvoir sacré et du pouvoir profane, principale orientation de ce texte, vise autant à renforcer la légitimité du souverain qu'à asseoir les bases du protestantisme.

IV. 1. 2. 1. La sauvegarde de la souveraineté politique et territoriale

Le code de 1850 comporte de nombreuses similitudes sur le plan social, juridique et religieux avec le code de Huahine, rédigé à l'instigation des missionnaires protestants implantés à Tahiti. En revanche, tandis que celui-ci établit une corrélation étroite entre pouvoir politique et sphère religieuse, le code de 1850 s'attache à les diviser. En cela, il reflète les ambitions du roi Georges, soucieux de ne pas céder une parcelle de sa souveraineté aux missionnaires tout en introduisant le concept de progrès, tel qu'il lui a été inculqué depuis 1826. Ce désir de rupture avec la vision traditionnelle du pouvoir et la conception victorienne de la monarchie s'exprime également par rapport au code de Vava'u qui reconnaissait une souveraineté issue de droit divin. En 1850, le roi Georges se proclame chef suprême du royaume et maître du gouvernement en vertu de ses propres capacités à gérer les affaires du royaume.

Pour le souverain, la crainte de tomber sous la coupe d'une nation européenne, à l'exemple d'autres archipels polynésiens, les réserves quant aux intentions réelles des missionnaires wesleyens, la lutte entre ces derniers et les prêtres catholiques et l'éventualité pour chacun d'entre eux d'un recours aux forces navales de leurs gouvernements respectifs, justifient cette séparation. Ainsi, le roi Georges édicte des lois qui ont trait à l'inaliénabilité de la terre et qui visent à prévenir toute ingérence étrangère.

Par ailleurs, ces orientations provoquent, sur le plan intérieur, une limitation des prérogatives des chefs. En légiférant sur la répartition des terres et en s'arrogeant un droit de regard sur leur mode d'exploitation, il évite qu'elles ne soient livrées au contrôle absolu des chefs qui maintenaient par ce biais leur suprématie politique et militaire, source de divisions internes. Il tend ainsi à préserver l'intégrité territoriale du royaume.

Dorénavant, seuls sont pourvus d'une terre les chefs désignés par le roi pour siéger à l'assemblée législative. Aucune ingérence n'est permise de la part de l'un d'entre eux en dehors des limites foncières qui lui sont assignées. Tous sont tenus au respect de la loi qu'ils se doivent de propager dans les villages placés sous leur administration. Au cours de leurs séjours successifs dans les différentes îles de l'archipel,

les chefs de passage doivent requérir l'approbation du chef local avant d'obtenir l'assistance de la population pour une tâche quelconque. Jusqu'en 1839, ils pouvaient bénéficier sans restriction des services des paysans pour la construction des pirogues, la culture ou l'entretien de leurs plantations. De 1839 à 1850, ces pratiques se sont perpétuées en dépit de la loi. A partir de 1850, le privilège d'exploiter cette main-d'oeuvre à des fins personnelles est subordonné à l'accomplissement de leurs devoirs envers le roi. Le non-respect de ces lois est considéré comme une entrave à l'administration du royaume, comme un défaut d'allégeance et est passible, à ce titre, de sanctions pénales. Dans ce contexte, la crainte de certains d'entre eux de se voir déposséder de leurs terres se justifie par toutes ces mesures qui visent à restreindre leur champ d'actions et à établir l'équité sociale.

Ces lois marquent également la volonté du roi Georges de mettre un terme à l'asservissement séculaire dont les paysans sont l'objet au profit d'unités politiques restreintes et vise à limiter les risques d'émergence de fortes personnalités politiques.

IV. 1. 2. 2. La rupture avec la société traditionnelle

Les principes d'égalitarisme prônés par les missionnaires wesleyens acquièrent une certaine réalité grâce à la mise en oeuvre de structures judiciaires. Le respect des lois est assuré par un corps d'officiers nommés par le roi. En cas de délits mineurs commis sur ses terres, le chef bénéficie encore du privilège d'exercer sa justice, mais toute infraction grave doit être exposée à l'un des quatre juges désignés par le roi, qui conserve par ailleurs la fonction de magistrat suprême. La liste des délits reconnus et punis par le code de 1850 est plus détaillée qu'en 1839 : le meurtre avec ou sans préméditation, l'incendie criminel, le non-respect des biens privés, la polygamie, l'avortement, les danses et cérémonies païennes, s'ajoutent au vol, à l'adultère, à la fornication, à la non-observance du dimanche et au refus de cultiver la terre. Tout acte irrévérencieux à l'égard du roi, des chefs ou des missionnaires est passible de fortes condamnations. Le meurtre avec préméditation est puni de la pendaison, l'avortement d'un an de travaux forcés, l'acte de fornication de deux mois de travaux collectifs et le vol d'une amende de quelques dollars, doublée en cas de récidive.

Cependant, la consommation et la détention d'alcool ne figurent plus au nombre des délits. Il est probable que cette suppression soit due à la présence des missionnaires catholiques pour lesquels le vin de messe est un élément de la liturgie.

La protection des personnes et de leurs biens, indépendamment de leur rang, est l'un des grands principes novateurs de ce texte : en reconnaissant aux paysans un droit de propriété sur les biens de production, le code de 1850 est porteur de profonds bouleversements de la société tongienne. Toutefois, il suscite une forte résistance de la part des chefs qui entraveront pendant de longues années son application.

Sur le plan social, le code de 1850 incite à un resserrement de la cellule familiale. La modification de cette cellule agit comme facteur d'évolution des mentalités en bousculant les principes qui permettent à

la société traditionnelle de se perpétuer. En se rapprochant de la conception chrétienne de la famille, elle entraîne une diminution du poids de la parenté. Le sacrement du mariage est dorénavant l'affaire exclusive des futurs époux, du ministre protestant et de Dieu. Les parents ne doivent interférer en aucune manière. Le rôle dévolu à chacun des époux est défini par la loi. Le père doit pourvoir au bien-être de sa famille en assurant le toit et le couvert tandis que la mère est responsable de l'entretien de la maisonnée. Les pasteurs protestants sont habilités à prononcer les divorces pour motif d'adultère. Quant à la polygamie, elle est strictement interdite.

Manifestations du puritanisme britannique pour les uns ou symboles de progrès pour les autres, les articles qui condamnent toutes les survivances païennes traduisent l'influence des missionnaires protestants. La population est engagée à se vêtir et à respecter la stricte observance du repos dominical tandis que les activités sociales et culturelles traditionnelles telles que chants, danses et simulacres de combats sont proscrites.

*
* *

Le statut social et économique des gens du peuple s'améliore par suite de la limitation du pouvoir des chefs et à la réduction des contraintes liées à la parenté. Les capacités de chacun à produire pour son bien-être entraînent une nouvelle répartition des ressources économiques au profit des paysans. Les abus perpétrés par un chef qui voudrait faire valoir ses privilèges ancestraux sont condamnés par la loi. De surcroît, la création de fonctions telles qu'officier du gouvernement, maître d'école ou prêcheur offrent aux Tongiens de condition modeste de réelles possibilités de promotion sociale.

Sur le plan politique, le code de lois introduit des bouleversements importants : le Tu'i Tonga est contraint de renoncer à ses droits politiques et les chefs admis à participer au gouvernement sont désignés par le roi Georges.

En dépit de ses défauts d'application, le code de 1850 annonce les nouvelles orientations d'une société en pleine mutation.

IV. 1. 3. La réaction contre la domination protestante

Imprégné de l'enseignement des missionnaires wesleyens et marqué par les orientations politiques du roi Georges, le code de 1850 creuse le fossé entre la communauté protestante et le reste de la population. L'avantage qu'il accorde implicitement aux protestants a pour effet de renforcer leur arrogance

vis-à-vis des païens et des catholiques et d'asseoir le prestige de leurs chefs tandis que les rancoeurs des laissés-pour-compte s'amplifient.

Favorisé par le code de 1850 qui catalyse les oppositions, le rapprochement entre les chefs païens et les missionnaires catholiques est renforcé par la loi de proscription instaurée par le roi Georges. Ce dernier cherche à enrayer les progrès du catholicisme en bannissant des villages placés sous sa dépendance la population catholique. Sovea, l'un des principaux chef de Nuku'alofa, converti au catholicisme à Fidji, est expulsé après avoir été sommé par le roi Georges de se convertir au protestantisme. De fait, cette loi produit l'inverse de l'effet escompté : elle entraîne une forte concentration de catholiques qui se rassemblent autour des prêtres dans les villages dont les chefs s'opposent au roi Georges et cimente la communauté dans sa marginalité. La grâce pénale accordée par le roi Georges aux auteurs d'homicides commis à l'égard de deux catholiques de Pea et Mu'a contribue à entretenir un sentiment de persécution qui consolide les liens entre catholiques.

En vertu de ce texte qui prévoit une nouvelle répartition des terres entre les chefs, Ma'afu et Tupouleva - deux chefs de Tongatapu - sont dépossédés de leurs domaines agricoles qui leur seront retrocédés dans les années qui suivent, au profit de Tungi, principal allié du roi Georges. Tungi se voit également investi d'un droit foncier sur les propriétés du Tu'i Tonga, qui refuse néanmoins de se soumettre à cette décision arbitraire et contraire à tous les usages traditionnels.

Les villageois, adeptes du culte païen, malmenés par ces bouleversements intempestifs, se réfugient à Pea et Houma. Mu'a, Folaha, Vaini et Hahake deviennent également des pôles de contestation. Dans ces lieux, les missionnaires catholiques constatent un accroissement du nombre des conversions et une consolidation de la foi de leurs néophytes. Surpris de la capacité de leurs fidèles à supporter les calomnies incessantes et les brimades des protestants, le père Chevron attribue cette fermeté à l'enseignement qu'il leur a prodigué au travers du martyr du Christ. Quant aux maristes, plus nombreux depuis l'arrivée en avril 1850 des pères Piéplu et Nivellean et mieux équipés pour affronter les contingences journalières, ils sont parés pour faire face à cet afflux soudain.

Quant aux missionnaires wesleyens, effrayés de l'évolution de la situation générale peu propice à leur expansion, ils alertent le roi Georges qui délaisse sa résidence d'Ha'apai pour établir ses quartiers à Tongatapu. En dépit des injonctions qui leur sont adressées, les chefs de Pea et Houma, Lavaka et Vaea, refusent de lui rendre une visite d'usage et de participer, selon la tradition, à la cérémonie annuelle de présentation des récoltes. Ils manifestent ainsi leur refus de reconnaître le Tu'i Kanokupolu comme le chef suprême de l'archipel. Ces actes symboliques sont interprétés par le roi Georges comme une déclaration de guerre. Les deux chefs rebelles remettent en état les fortifications de leurs villages.

Soutenu par Tungi qui désire étendre ses prérogatives, le roi Georges se prépare à lancer les hostilités contre les chefs insoumis et à affaiblir l'influence des missionnaires catholiques qu'il soupçonne d'être à l'origine de cette sédition.

*
* * *

3. Archipel de Tonga : la répartition des domaines fonciers.

-  Domaine du Gouvernement
-  Domaine de la famille royale
-  Domaine du Roi

1875 : les plus anciens domaines héréditaires :

Les chefs de Tongatapu :

-  Domaine de Tungi
-  Domaine de Nuku
-  Domaine de Ma'afu
-  Domaine de Lavaka
-  Domaine de Ve'ehala
-  Domaine de 'Ata
-  Domaine de Vaea
-  Domaine de Tu'i Vakano
-  Domaine de Tu'i Ha'a Teiho

Les chefs de Vava'u :

-  Domaine de Kalaniuvalu
-  Domaine de Tupoutouta
-  Domaine de Luani
-  Domaine de Tu'i 'Afitu

Les chefs de Niua Fo'ou :

-  Domaine de Fotofili
-  Domaine de Fusitu'a

Les chefs de Ha'apai :

-  Domaine de Tu'i Pelehake
-  Domaine de Niukapu
-  Domaine de Malupo
-  Domaine de Tu'i Ha'a Ngana

Les chefs de Niua Toputapu :

-  Domaine de Ma'atu

(Les chefs de Tongatapu ont des terres réparties dans l'ensemble des îles de l'archipel)

1880 : dix nouveaux domaines héréditaires :

-  Domaine de 'Ahomee
-  Domaine de Fakafanua
-  Domaine de Fielakepa
-  Domaine de Vaha'i
-  Domaine de Tangipa
-  Domaine de Tu'i Lakepa
-  Domaine de Fohe
-  Domaine de Fulivai
-  Domaine de Fakatulolo
-  Domaine de Tuita

1880 : six nouveaux domaines héréditaires attribués à des *matapule* :

-  Domaine de 'Akau'ola
-  Domaine de Fotu
-  Domaine de Afu (Ha'a Laufuli)
-  Domaine de Motu'a Puaka
-  Domaine de Lauaki

(Le domaine de Tu' Uhetoka n'apparaît pas sur la carte où l'île de Haafeva dans l'archipel n'est pas représentée.)

1894 : Tupou II (règne de 1893 à 1918) accorde deux nouveaux domaines :

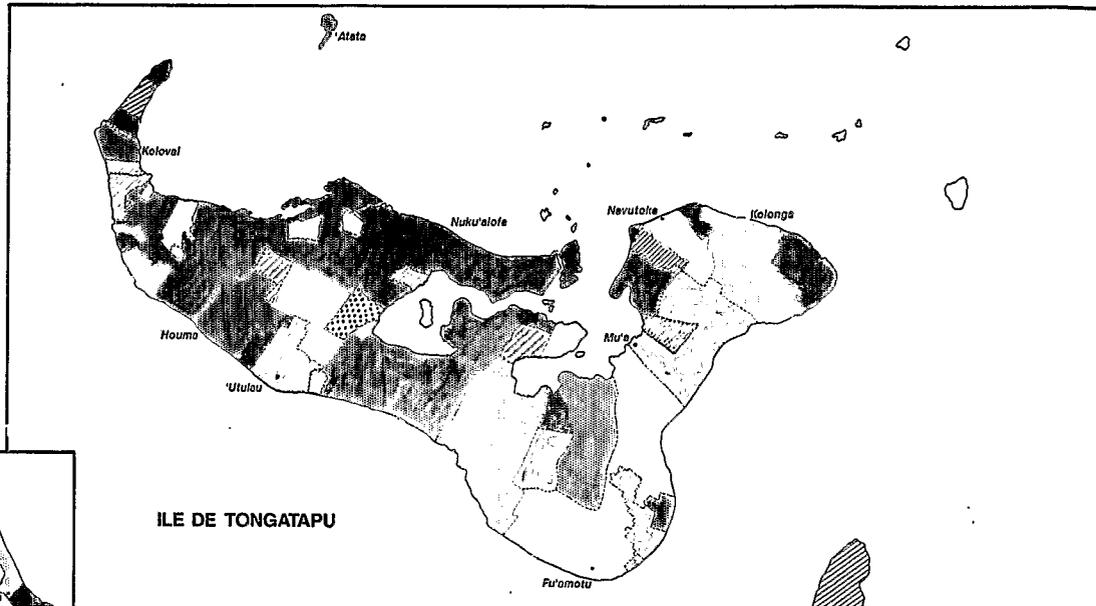
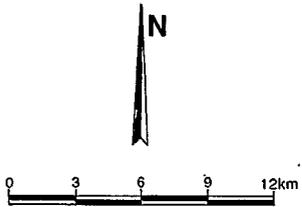
-  Domaine de Veikune
-  Domaine de Lasike

1924 : la reine Salote crée un nouveau titre :

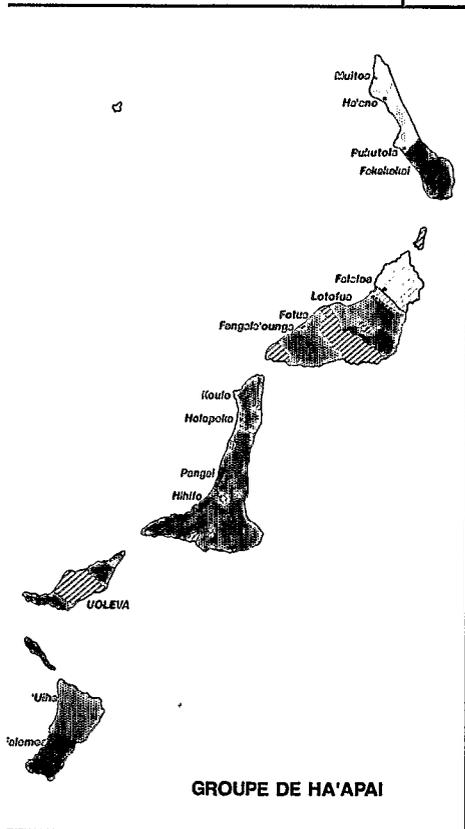
-  Domaine de Tupoutoa

3 - ARCHIPEL DE TONGA

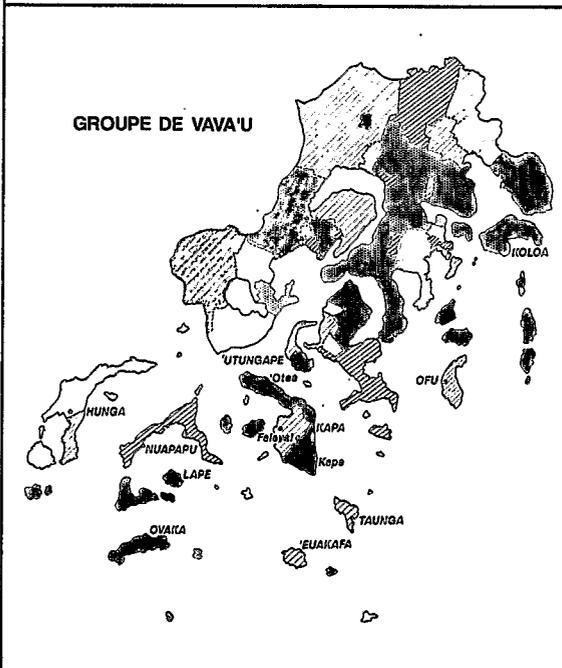
REPARTITION DES DOMAINES FONCIERS



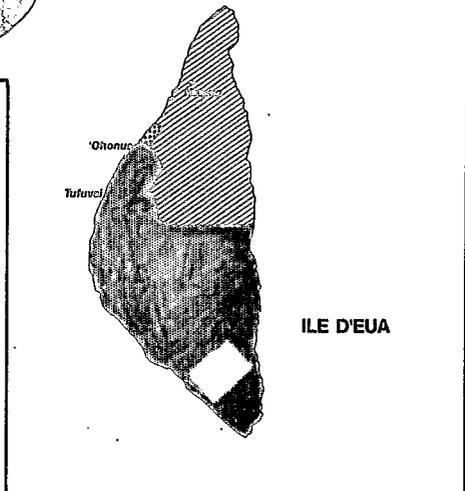
ILE DE TONGATAPU



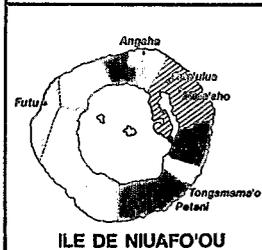
GRUPE DE HA'APAI



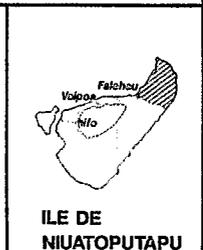
GRUPE DE VAVA'U



ILE D'EUA



ILE DE NIUAFO'OU



ILE DE NIUAOPUTAPU

IV. 2. La confrontation armée

IV. 2. 1. Polémique sur les causes de la guerre

Divers prétextes sont invoqués par les partis en présence pour expliquer le déclenchement de la guerre. Selon les protestants, la cause doit en être attribuée aux multiples gestes de provocations accomplis par les chefs de Pea et Houma; le dernier en date étant l'asile accordé par Lavaka à un homme ayant commis un adultère et passible, en vertu du code de 1850, d'une condamnation aux travaux forcés. D'après les catholiques, elle serait la conséquence de la conversion supposée prochaine de Lavaka au catholicisme et en général de la haine du roi Georges pour les maristes et de son antipathie pour la France. Cette dernière allégation est partagée par trois commandants de navires marchands français, les capitaines Morvan, Mauruc et Desclos qui ont eu à diverses reprises l'occasion d'éprouver les effets de l'ostracisme du souverain. Dans un rapport ultérieur à ces événements et à la suite des accusations formulées par ce dernier pour dénoncer l'implication des maristes dans le conflit, ils relatent leurs démêlés avec l'autorité suprême au sujet de l'obtention d'un pilote et des droits de port auxquels ils sont contraints, tandis que les navires britanniques ou américains jouissent gratuitement des services portuaires de l'archipel. Leurs témoignages visent à attester de la bonne foi des maristes.

Quant aux chefs, qu'ils soient protestants ou catholiques, ils proclament de concert qu'il s'agit avant tout d'un problème exclusivement politique dont l'enjeu est l'unité du royaume et la suprématie du roi Georges.

IV. 2. 2. La confrontation militaire

Plusieurs phases précèdent la déclaration de guerre : préparatifs militaires et tentatives de négociations entre les deux partis alternent dans un climat de tension croissante. Tandis que le roi Georges commence à rassembler ses premières troupes, la population hostile aux nouvelles lois se regroupe dans les forts de Pea et Houma. Les rebelles achèvent la remise en état des fortifications renversées par les boulets de canon du capitaine Crocker en 1840. Cependant, le roi Georges ordonne aux chefs de Pea de suspendre les travaux. Ceux-ci obtempèrent, et il met à profit ces jours de répit pour organiser ses troupes. Devant cette manoeuvre, les hommes de Pea reprennent leurs activités avec ardeur et préparent une quantité de vivres suffisante pour soutenir un siège de plusieurs mois.

Le 20 mars, jour de la déclaration de guerre, les chefs de Pea offrent leur protection à Tupouleva de Holonga et Ma'afu de Vaini. Le conflit éclate le 21 mars 1852 : les battements des *lali* retentissent dans toute l'île, annonçant l'assaut imminent des guerriers du roi Georges. Sous prétexte d'emmener les protestants de Vaini à Mu'a, Tungi entre dans le fort qu'il fait ravager par ses hommes. Le roi Georges lui

confie les terre de Ma'afu et de Tupouleva et répartit ses troupes arrivées de Ha'apai, Vava'u, Niua Toputapu et Niua Fo'ou dans quatre forts : Tufamahina, Pea Uta, Mu'a et Tufana. Pea et Houma se retrouvent ainsi encerclés. Le roi Georges combat avec les guerriers de Ha'apai et Vava'u, Tungi avec ceux de Hahake, et Ata avec ceux de Hihifo et Nuku'alofa. Pour leur part, les gens de Hahake et Holonga se rendent à Pea pour soutenir le siège. Les troupes de Tungi sont composées indistinctement de catholiques, de protestants ou de païens ¹.

Bien que le rapport de force soit nettement en faveur du roi Georges - trois ou quatre mille hommes contre six cents retranchés dans Pea - les premiers assauts se soldent par la mort d'une vingtaine de chefs et de guerriers de Vava'u et Ha'apai. La réputation d'invincibilité du fort de Pea repose sur une technique élaborée de fortifications ².

L'échec de ces attaques frontales incite le roi Georges à changer de tactique : il assiège ses ennemis tout en alternant tirs d'intimidation et tentatives de pourparlers. La communication est facilitée par la proximité des forts situés à portée de voix les uns des autres. A la mi-juillet, le fort de Houma, aux prises avec des divisions internes, capitule. Les deux chefs réfugiés dans ce fort, Vaea et Fohe, ainsi qu'un grand nombre d'infidèles se convertissent au protestantisme.

Aux chefs de Pea, le roi Georges propose de se rendre sans autres dommages. Il n'obtient qu'une réponse arrogante lui enjoignant de quitter l'île avec ses guerriers.

Le 23 juillet, le bilan fait état à l'intérieur du fort d'un enfant tué et de quatre blessés atteints par les balles qui traversent les maisons malgré les redoutes qui les protègent. Le roi Georges invite les familles à exhorter leurs parents assiégés à se rendre. Nombre de femmes et d'enfants répondent à cet appel et se réfugient à Maofaga. Enfin, les chefs se résignent et acceptent la paix qui leur est offerte le 16 août.

1. Box 5. f. 2. Père Guitta, Histoire de Tonga, cahier II (pp. 56 à 114). (Archives de l'évêché de Tonga).

2. "Je crois vous avoir dit qu'il y a ici quatre forts principaux, dont les habitants habitent, en temps de paix, habitent divers hameaux dans les environs. Celui où nous sommes, dont le nom est Pea, est le mieux fortifié, il est ici réputé pour imprenable; il est environné de remparts ou terrassements en terre de 4 à 7 ou 8 pieds de hauteur, surmontés d'une fort jolie haie de roseaux entrelacés à double; cette redoute est elle-même défendue par un fossé de 15 à 20 et quelquefois 30 pieds de large toujours plein d'eau. On y a planté à certains endroits des petits piquets en bois de fer très pointus, cachés par l'eau et assez serrés pour qu'il soit impossible à un homme d'y placer le pied. Les portes sont travaillées assez ingénieusement: après une porte intérieure qui se ferme par une forte barricade, vient un espèce de long corridor bien couvert de deux côtés par des terrassements et le fossé extérieur, puis à l'extrémité un emplacement rond d'une trentaine de pieds de diamètre (plus ou moins) également protégé. C'est là que sont les portes extérieures, le corridor et la petite place ronde sont tout à fait en dehors des remparts et servent ainsi à en défendre l'approche. Il y a au moins une quinzaine de portes de ce genre. Tous ces remparts sont percés de meurtrières formées avec des troncs de cocotiers creusés. Notre fort peut avoir près d'un kilomètre, il y en a deux autres plus grands. Quelques européens nous ont dit qu'en temps de guerres dans ce fort 5 000 personnes. Le nombre est exagéré. Je pense qu'il peut y en avoir de 2 à 3 milles. L'île entière pourrait en avoir 12 à 15 milles. Les forts sont divisés en compartiments formés par des haies de roseaux fort jolies. Ces compartiments où se trouve les maisons, forment des chemins qui se croisent en tout sens et qui donnent à ces forts l'aspect d'une petite ville. Notre fort est placé à l'extrémité d'une lagune ou partie de mer s'enfonçant dans le centre de l'île." Lettre du père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 24 juin 1843. (A.P.M., 391).

Les hommes du roi Georges investissent les lieux le 17 août. Le fort est pillé et brûlé. Lors de cet assaut final, le père Piéplu est blessé d'une balle au ventre.

IV. 2. 3. La position des pères maristes

Les pères maristes imputent aux protestants la responsabilité de ce conflit qui dura cinq mois. Ils prennent le parti de ceux qu'ils regardent comme les victimes des intrigues wesleyennes dont l'objectif ne serait autre que de bouter les catholiques hors du royaume.

La guerre déclarée, le roi Georges offre aux deux missionnaires établis à Pea de quitter le fort retranché pour se réfugier ailleurs. Mais ces derniers lui opposent un refus catégorique en invoquant leur devoir d'assistance aux fidèles en difficulté.

A l'intérieur du fort, la résistance s'organise autour des chefs de Pea avec le soutien des prêtres catholiques. Les pères Calinon et Piéplu observent un regain de ferveur chez leurs néophytes qui se rassemblent quotidiennement à l'église ou dans les foyers pour la récitation du chapelet et assistent chaque samedi soir à la réunion de l'archiconfrérie du Rosaire. Régulièrement, ils procèdent à des exercices publics de chants. Le 15 avril 1852, Lavaka se convertit au catholicisme. Dans le fort assiégé, les activités du culte constituent le ferment de la résistance.

En conséquence, le roi Georges enjoint une nouvelle fois aux missionnaires catholiques de se retirer du fort. Face à leur opiniâtreté, il leur interdit toute communication avec leurs confrères de Mu'a. Dans ce contexte, le père Calinon embarque à destination de Tahiti pour requérir l'aide du gouverneur des Etablissements Français. Il est remplacé à Pea par le père Nivellean auquel le père Chevron apporte régulièrement des vivres. Mais ce dernier reçoit l'ordre de cesser ses visites pendant lesquelles il est soupçonné d'encourager les chefs à résister, dans l'attente de l'arrivée des navires de guerre français. Cette perspective remplit les rebelles d'espoir et la venue d'une corvette à Nuku'alofa suscite parmi eux une vague d'allégresse. La population de Mu'a s'empresse de prévenir les prêtres catholiques qui se rendent aussitôt au port mais constatent avec déception qu'il s'agit d'un bâtiment américain. Néanmoins, le commandant de la *Calliope*, Heverard Home, les reçoit à bord et intervient en leur faveur auprès du roi Georges qu'il avait déjà rencontré au cours d'un précédent voyage survenu peu de temps avant la mort de Croker. Il lui reproche son attitude à l'égard des infidèles et des catholiques et le menace d'avoir à rendre des comptes au gouvernement français. A l'issue de cet entretien, le roi Georges recommande explicitement à la population de ne pas porter atteinte à l'intégrité des missionnaires catholiques. Mais les néophytes de Mu'a et Hahake se préparent à subir les conséquences de leur obstination et les missionnaires eux-mêmes s'attendent à être bannis de l'archipel.

Le Tu'i Tonga, adversaire traditionnel du roi Georges et des missionnaires wesleyens, prend alors le parti des assiégés. Il sera suspecté ultérieurement d'avoir fourni de la poudre et des armes aux hommes

de Pea et d'avoir ordonné la destruction des plantations de Mu'a afin de forcer, par la disette, l'armée des assiégeants à la déroute.

IV. 2. 4. Les représailles

Au cours de l'assaut final, les païens et les catholiques qui tentent de s'échapper sont immédiatement retenus prisonniers par les troupes du roi Georges qui ceinturent le fort. En vertu du code de 1850 qui condamne tout acte de sédition, les chefs de Pea sont déportés à Vava'u et Ha'apai. Les néophytes, venus des quatre coins de l'archipel pour se placer sous la protection des chefs catholiques et des missionnaires maristes, reçoivent l'ordre de retourner dans leur village d'origine. Dispersés parmi les protestants, sommés d'assister au culte wesleyen, beaucoup sont contraints d'apostasier. Cependant, un petit groupe résiste et récite clandestinement, les prières et le chapelet, dans l'intimité du foyer familial.

Les réfugiés de Pea qui ont quitté le fort pendant le siège se sont retranchés à Maofaga, sanctuaire traditionnel où ils ont trouvé asile sans crainte d'être pourchassés. A partir de ce noyau de catholiques, les prêtres constitueront une nouvelle communauté.

Sans être touchés personnellement par cette vague de représailles, les missionnaires catholiques doivent respecter deux prescriptions qui entravent le développement de leur mission : l'interdiction de se réunir pour la prière et celle de fonder de nouveaux établissements.

*

* *

Ces vexations qui font suite à la destruction de la mission de Pea entraîneront en 1855 l'intervention des autorités françaises de Tahiti, persuadées par le père Calinon de la nécessité de protéger les intérêts catholiques à Tonga. Leur implication introduit un élément nouveau dans le rapport de force qui oppose les missionnaires maristes au roi Georges et permet de donner une nouvelle impulsion au développement du catholicisme dans l'archipel. Néanmoins, la reconnaissance de la communauté catholique ne sera admise qu'à l'issue de plusieurs étapes de négociations menées entre le roi Georges et les officiers français qui manieront tour à tour indulgence, fermeté et intimidation.

CHAPITRE V : la mission catholique : un enjeu modéré pour la diplomatie française

V. 1. Le poids de l'intervention française

V. 1. 1. Les initiatives des pères maristes

Au mois de juin 1852, alors que le fort est assiégé depuis trois mois, le père Calinon embarque à destination de Tahiti afin de rencontrer le gouverneur des Etablissements Français d'Océanie pour lui exposer la situation des catholiques de Tonga. Toutefois, il ne parvient pas à le rencontrer car celui-ci manifeste à son égard un désintérêt total. Néanmoins, le prêtre obtient qu'une mission soit confiée au capitaine Belland, commandant la *Moselle*, afin d'enquêter sur l'origine de la guerre de Pea, la responsabilité du souverain et celle des missionnaires catholiques.

Lors de son entrevue avec le capitaine Belland, en octobre 1852, le roi Georges réfute le contenu des allégations portées contre lui par le père Calinon qui dénonce les injustices diverses dont furent victimes les catholiques et les missionnaires maristes lors de la guerre de Pea. Le souverain nie avoir ordonné l'interdiction de communiquer avec les fidèles et les confrères situés à l'extérieur du fort, encouragé les feux des mousquets pendant les offices religieux, la mise à l'écart des catholiques appartenant à son armée, incité ses chefs à la destruction des édifices du culte et celle des plantations de la mission, et les déportations et persécutions diverses qui ont suivi la chute de Pea.

Il se défend de ces accusations en donnant pour gage de sa bonne volonté les offres faites aux missionnaires catholiques de quitter le fort au début du conflit et déclare au capitaine Belland avoir été de tout temps disposé à les recevoir sur ses terres. Quoiqu'il se prévale d'une conduite pacifique à leur égard, il admet avoir été le jeu des rivalités qui animent missionnaires protestants et catholiques.

De surcroît, il impute aux pères maristes la cause de son infortune et leur reproche d'avoir fourni des armes, des munitions et des vivres aux rebelles, d'avoir soutenu la guerre par leur discours et enfin d'avoir dissuadé les chefs de Pea d'accepter la paix.

De retour à Tahiti, le capitaine Belland relate au gouverneur la nature de ces entretiens : ce dernier approuve les récriminations du roi Georges envers les missionnaires catholiques et conclut à leur ingérence dans les affaires intérieures du royaume.

Mais le père Calinon conteste le déroulement de l'enquête et dénonce l'attitude partisane du capitaine Belland qui aurait fait preuve d'une grande indulgence envers le souverain. Tous, le roi Georges, les missionnaires wesleyens et les chefs protestants ont été consultés, à l'exception des catholiques. De plus, aucune conclusion officielle ne leur est parvenue à l'issue de l'enquête. La sympathie affichée du

capitaine Belland pour le roi Georges et le dédain dans lequel les maristes sont tenus entament leur crédit auprès des membres de leur communauté et incitent le père Calinon à persévérer dans la recherche d'un compromis. Il met à profit le voyage de retour de *la Moselle* pour entreprendre une seconde démarche auprès des autorités de Tahiti. Il quitte Tonga en novembre 1852 en compagnie du père Nivelleau, qui doit être transporté à Sydney à la suite des épreuves subies pendant la guerre de Pea. Ce dernier décède en mer le 10 décembre 1852.

Cette nouvelle tentative a pour objet d'obtenir des réparations pour les dommages causés à la mission pendant la mise à sac de Pea et de porter à la connaissance des autorités françaises le projet de campagne du roi Georges qui envisage de s'allier aux protestants de Fidji pour soumettre les îles de Wallis et de Futuna au protestantisme et étendre son hégémonie sur les îles Samoa. Le roi est soutenu par le chef wallisien Pooi qui s'est insurgé contre la domination catholique dans son archipel et a trouvé refuge à Tonga avec plusieurs centaines de ses compagnons.

A Tahiti, le père Calinon, en butte à l'hostilité du gouverneur Page, rencontre l'amiral commandant la Division Navale auquel il remet les pièces de son dossier - rapport sur les événements de la guerre de Pea, lettres de recommandation diverses à l'intention de la mission catholique de Tonga - et qu'il informe des velléités expansionistes du roi Georges.

Ces initiatives aboutissent en 1855 à l'intervention du commandant Dubouzet qui succède au gouverneur Page à la tête des Etablissements Français de Tahiti.

V. 1. 2. La convention de 1855

Dès sa nomination, le commandant Dubouzet procède à une contre-enquête dont les résultats attestent de la responsabilité du roi Georges dans le déclenchement des hostilités. En conséquence et afin d'obtenir réparation pour les dommages causés à la mission catholique au cours du siège de Pea, il offre aux partis en présence - le roi Georges d'une part et les maristes d'autre part - deux possibilités de résoudre leur différend : la première consisterait pour le souverain à s'acquitter d'une somme équivalente au montant des dégâts; la seconde à signer une convention octroyant la liberté de culte aux catholiques. Cette dernière option est suggérée au commandant Dubouzet par les maristes qui estiment que seule cette solution garantira la pérennité de leur mission.

Une convention est signée le 09 janvier 1855 entre le roi Georges et le gouverneur des Etablissements Français en Océanie; elle comporte huit articles qui définissent la nature des relations entre la France et Tonga. Fondés sur une amitié mutuelle, ces liens assurent d'une façon générale la réciprocité des avantages attribués aux citoyens français résidant à Tonga - soit la protection des activités exercées dans le domaine de la mission ou du commerce -.

Les articles II et III concernent directement la mission puisqu'ils admettent la liberté du culte et l'égalité des privilèges entre catholiques et protestants, ainsi que l'amnistie pour les néophytes de Pea. Les articles V et VI répondent aux plaintes formulées à diverses reprises par des officiers de la marine marchande qui n'avaient pu obtenir l'assistance et le pilotage qu'ils étaient en droit d'attendre au titre des avantages accordés aux nations étrangères.

Contrairement aux précédents articles, seul le dernier qui stipule que ladite convention devra être officiellement reconnue, soulève quelques réticences de la part du roi Georges, ainsi contraint de se plier publiquement à la volonté du gouvernement français.

En revanche, bien que ce texte souffre de nombreuses difficultés d'application de la part du gouvernement tongien et de reconnaissance de la part des gouvernements français successifs, il constitue un acte diplomatique qui assure au souverain de Tonga le respect de son intégrité. Dans les négociations ultérieures entreprises avec les différents gouvernements européens intéressés au sort de Tonga - l'Angleterre en premier lieu, l'Allemagne puis les Etats-Unis - les traités signés seront désormais inspirés de ce modèle.

V. 1. 3. Les implications sur le développement de la mission

La reddition des rebelles de Pea se répercute sur le plan religieux par la disparition progressive du paganisme : à la suite des représailles dont ils sont victimes, les païens se convertissent en nombre au protestantisme.

Cependant, les maristes qui font preuve d'ouverture à l'égard des usages ancestraux qu'ils intègrent à la vie de la mission - toute cérémonie religieuse catholique comporte un aspect traditionnel dans l'organisation des processions, des banquets, des réjouissances - contrairement aux wesleyens qui les condamnent et les proscrivent purement et simplement, rassemblent dans leur communauté les plus récalcitrants aux bouleversements de la société traditionnelle. Ils tirent leur fierté du fait que Maofaga et Mu'a, lieux sacrés de l'archipel, préservent leur fonction religieuse au travers du catholicisme. Sur les ordres du Tu'i Tonga, la charpente de l'église de Pea est transférée sur la place autrefois destinée aux grandes manifestations du royaume - le *malae* - dont la vocation religieuse est soulignée par les prêtres maristes. Spontanément, alors que la chute du fort de Pea a entraîné un éclatement de la communauté, les catholiques se rassemblent autour du Tu'i Tonga, dans la partie haute du village de Mu'a - Lapaha - , la partie basse ayant été attribuée à Tungi. Ainsi, la continuité entre société traditionnelle et religion chrétienne semble assurée par les maristes et désirée par la minorité.

Par ailleurs, la signature de la convention de 1855 favorise le développement de la mission catholique de Tonga qui entre dans une phase d'essor grâce au climat de tolérance qui s'instaure à l'égard des maristes.

Tous les prisonniers condamnés aux travaux forcés en raison de leurs convictions religieuses sont libérés, les familles dispersées dans les villages protestants se reconstituent, et les catholiques contraints de célébrer leur culte dans la clandestinité révèlent au grand jour leur attachement au dogme. Les missionnaires catholiques se félicitent de leur position qui gagne en stabilité et de leurs néophytes qui clament leur foi. Lorsqu'il débarque à Tonga en 1856, le père Monnier ne manque pas d'être surpris par l'accueil chaleureux qui lui est réservé par l'ensemble de la population.

L'amélioration des relations entre le roi Georges et le Tu'i Tonga, qui a renoncé définitivement à ses prérogatives politiques à la suite de la promulgation du code de 1850, constitue également un facteur favorable à la diffusion du catholicisme. Au cours d'une grande tournée qu'il entreprend pour la première fois depuis de nombreuses années dans les multiples îles de l'archipel, le Tu'i Tonga est accompagné par la plupart des catholiques de Mu'a qui profitent de sa présence pour répandre la foi catholique dans ces îles où elle n'avait été introduite que ponctuellement par les guerriers de Pea déportés après la chute du fort. Cet événement prélude à l'ouverture d'une mission catholique dans les deux archipels d'Ha'apai et Vava'u ¹.

Mais la trêve entre les communautés protestantes et catholiques comme entre les missionnaires maristes et les missionnaires wesleyens est de courte durée. Progressivement, les tensions engendrées par l'augmentation du nombre de conversions au catholicisme s'accroissent; en effet, les wesleyens s'inquiètent de ce mouvement qui entrave leur expansion au sein de la communauté païenne. De surcroît, l'hostilité des chefs protestants à l'égard des prêtres catholiques se réveille; en effet, ces derniers aspirent à s'implanter dans les autres groupes de l'archipel en mettant à profit les avantages accordés par le souverain dans le cadre de la convention.

A la fin de l'année 1859, à Tongatapu, les catholiques sont confrontés à une nouvelle vague de persécutions infligées principalement par les chefs de Hahake et Hihifo. En dépit d'une intervention du roi Georges qui ordonne de restituer sa plantation à un néophyte chassé de son village pour cause d'exercice du culte catholique, le chef de Hahake décrète l'exclusion de tous les catholiques de son district. De

1. L'année 1858 marque également la fin du conflit qui opposait le père Colin de la Société de Marie à monseigneur Bataillon, conflit qui avait eu pour effet de suspendre les envois de missionnaires à destination du vicariat d'Océanie Centrale. A son arrivée, le père Breton effectue un séjour aux côtés du père Chevron afin de se préparer à fonder un établissement dans la partie orientale de l'île, à Hihifo, fief des protestants. Le père Castagnier visite régulièrement les néophytes de Houma. Le père Guitta travaille avec le père Calinon à Maofaga dont le district compte environ six cents néophytes éparpillés dans vingt deux villages. Lors de sa visite, en septembre 1859, monseigneur Bataillon donne la confirmation à un groupe de huit cents personnes.

même, un protestant désirant se convertir au catholicisme est condamné aux travaux forcés pour une faute commise avant la signature de la convention.

Installé à Hihifo depuis avril 1859, le père Breton est en proie à la plus grande solitude car les villageois évitent sa présence. Le chef du village, prêcheur wesleyen, accepte de lui fournir une maison par crainte d'une intervention française; mais les catéchistes protestants, au nombre d'une douzaine, haranguent quotidiennement la population et l'incitent à fuir la présence des maristes, empêchant par là même toute conversion au catholicisme.

Pour répondre aux protestations des missionnaires catholiques qui s'insurgent une nouvelle fois de ces actes d'ostracisme, le roi Georges se réfère au code de 1850 et invoque la liberté accordée aux chefs dans leurs villages.

En revanche, il ne peut justifier du fait que tous les catholiques de l'archipel soient exclus des fonctions administratives auxquelles seuls les étudiants des collèges wesleyens peuvent accéder, et que les membres de la famille régnante ainsi que les chefs les plus influents aient pour principe de ne pas se marier avec des catholiques.

Dans ce contexte et à la suite de la réaction mitigée du roi Georges au sujet de l'ouverture d'un établissement catholique à Ha'apai, le père Chevron informe les autorités de Tahiti des nouvelles épreuves qui se présentent à la mission.

De leur côté, les pères Calinon et Guitta accompagnés du révérend père visiteur Poupinel, quittent Tongatapu pour Ha'apai où Lausi, gouverneur de l'île et parent du roi Georges, refuse de les recevoir. De retour à Tonga, la nouvelle de la violation de la convention provoque la consternation des néophytes catholiques et la crainte des chefs protestants face à d'éventuelles représailles françaises.

L'affaire d'Ha'apai soulève une nouvelle vague d'intolérance religieuse dans le royaume. Une réunion secrète rassemble tous les chefs protestants qui décident de remettre en état les fortifications de Ha'apai et Vava'u dans l'hypothèse d'une expédition militaire française. Le roi Georges reprend ses campagnes d'évangélisation dans les villages païens de Tongatapu où l'influence des maristes a tendance à augmenter tandis que celle des wesleyens stagne.

Enfin, le 30 juin 1858, le capitaine Lebris, commandant la *Bayonnaise*, se rend en compagnie du père Chevron chez Mumui, gouverneur de Tonga, afin d'aller quérir son souverain résidant à Vava'u. Quatre jours durant, la pirogue des émissaires est retenue à terre par le mauvais temps qui sévit fréquemment en cette saison. Enfin, à l'aube du cinquième jour, les hommes de Mumui gagnent le large pour rejoindre Vava'u. A l'issue d'un voyage de six jours, ils sont de retour en royale compagnie. L'arrivée des navires, le 30 juillet à deux heures du matin, est saluée par les *lali* dont les battements résonnent dans toute l'île. Les guerriers, qui attendaient avec impatience la venue du roi Georges, lancent leurs pirogues à la mer afin d'escorter leur souverain jusqu'à la grève.

Cependant, dans les jours qui suivent, la tension entre catholiques et protestants s'accroît. La présence de la *Bayonnaise* et les motifs de sa visite en sont les principales raisons.

Convoqué à bord le lendemain de son arrivée, le roi Georges refuse de se rendre au rendez-vous de crainte d'être retenu prisonnier au cas où il ne parviendrait pas à trouver un accord avec son interlocuteur. En revanche, il propose au commandant Lebris une rencontre dans le fort de Nuku'alofa.

A l'issue de cette entrevue, le commandant Lebris obtient du roi, malgré son peu d'enthousiasme, qu'il reconduise les pères Calinon et Guitta à Lifuka avant la fin du mois de septembre et qu'une concession foncière soit accordée à la mission. Deux résidences de taille équivalente à celle de la mission wesleyenne doivent être construites à l'initiative du gouverneur de Ha'apai et réservées à l'usage des missionnaires catholiques. Le roi Georges accepte d'autre part de se conformer au traité et de ne plus s'opposer aux projets des missionnaires maristes de s'implanter à Hihifo et Vava'u.

A la suite d'une requête du père Chevron, qui privilégie les solutions négociées et les compromis, le commandant Lebris sursoit à sa demande de déportation de Lausi dans la limite des délais d'exécution des précédentes conditions.

Doublement menacé d'une intervention des autorités françaises de Tahiti et d'une immobilisation de sa goélette et de sa flotte de pirogues, sommé de signer l'accord avec le commandant Lebris avant le coucher du soleil, le roi Georges se résoud, en dépit de sa répugnance à céder à la force, à accepter les conditions des Français.

Cependant, cette apparente résignation du souverain ne constitue nullement une garantie de succès. En août 1858, le père Calinon accompagné du père Guitta, qui a quitté avec regret sa mission de Mu'a où il secondait le père Chevron, et de trois néophytes de Tongatapu, arrivent à Lifuka. Tous travaillent sans relâche mais, isolés et sans ressources, ils ne parviennent à aucun résultat. De surcroît, le pasteur protestant exhorte la population à ne leur accorder aucun secours, quelqu'en soit le prix. Quant au gouverneur de Ha'apai, il s'enferme dans un mutisme obstiné.

*

* *

Les missionnaires catholiques profitent de l'impulsion donnée par la convention de 1855 pour tenter de s'établir dans les secteurs à forte majorité protestante de Tongatapu et dans les archipels voisins de Ha'apai et Vava'u.

L' élan de conversions qui en résulte profite essentiellement à la mission de Mu'a; néanmoins il aboutit, la même année, à la fondation d'un établissement à Maofaga, en 1858 à Hihifo et en 1859 à Ha'apai et Vava'u. En ces lieux, l'adhésion de la population est cependant inégale.

A Ha'apai, fief de la dynastie des Tupou, où la population protestante est fortement majoritaire et où ne subsiste que quelques poches de paganisme dans les îlots dispersés du groupe, les missionnaires catholiques sont unanimement rejetés et la mission est abandonnée après des tentatives renouvelées mais toujours vaines.

A Vava'u où leur présence est sollicitée par une centaine de Wallisiens convertis par monseigneur Bataillon et par quelques néophytes établis en divers endroits après le sac de Pea, ils obtiennent des résultats rapides. En 1859, le gouverneur de Vava'u, Salomone Halapiapi, est destitué de ses fonctions et remplacé par Uga, le fils du roi Georges, au grand regret des maristes qui avaient établi avec lui des relations d'estime réciproque. La conversion au catholicisme de Lua, l'un des chefs de Vava'u qui avait autrefois combattu Finau Ulukalala alors que ce dernier tentait d'imposer le protestantisme à la population de cet archipel, provoque l'inquiétude de Uga qui s'empresse d'en avertir le roi, lequel ne juge cependant pas nécessaire d'intervenir. A Tongatapu, Masima, le frère de Ata, grand chef de Hihifo, se convertit également au catholicisme, mais cette conversion a peu d'impact sur la population ¹.

Peu satisfaits de la situation et en dépit des recommandations du père Chevron qui prône la discrétion afin de ne pas fournir de nouveaux prétextes de conflit aux chefs protestants, les maristes lancent un nouvel appel aux autorités de la Division Navale de l'Océan pacifique. Le 17 septembre 1861, le commandant de la corvette la *Cornélie*, le capitaine Lévêque, signe avec le gouverneur de Tonga, William Tungi, et en présence de Tevita Ahome, Sunia Mafileo, Joeli Fakafanua, tous chefs de Tongatapu, une convention réglementant le nombre des fonctionnaires publics - chefs, officiers, juges ou représentants dans les assemblées - choisis parmi les membres de la communauté catholique. Au nom du roi Georges, le gouverneur de Tonga s'engage à pourvoir la communauté catholique d'un quart des postes disponibles.

Cet assouplissement de l'attitude des autorités marque l'achèvement de la phase conflictuelle. De nouveaux facteurs interviennent, qui influent en faveur d'une lente intégration de la population catholique au sein de la société tongienne, elle-même soumise à de profondes mutations au regard desquelles les rivalités entre protestants et catholiques paraissent secondaires.

Dans les vingt années qui suivent, le roi Georges donne la priorité à la reconnaissance internationale de sa souveraineté dont il craint qu'elle ne soit menacée par les menées expansionnistes des grandes puissances européennes. Pour parer à cette menace, il entreprend de s'imposer sur le front de la diplomatie. Dès lors, les missionnaires deviennent les observateurs avertis et critiques des négociations et

1. Box 3. c. : père Castagnier, "*les principaux événements à Tonga depuis 1858 jusqu'à nos jours (10.04.1882)*", ms, 180 pp. (Archives de l'évêché de Tonga).

parfois même les protagonistes de ce jeu diplomatique, tandis que des liens plus étroits sont instaurés entre le gouvernement de Tonga et les autorités françaises.

V. 2. Les velléités françaises

Tandis que le roi Georges s'emploie, avec l'aide de Shirley Baker, son Premier ministre, à consolider sa souveraineté afin d'assurer au royaume son indépendance politique, les états européens s'engagent dans une nouvelle étape de leur aventure coloniale ¹.

Avant 1870, les principaux états colonisateurs européens - l'Allemagne, l'Angleterre et la France - accordent peu d'attention aux archipels isolés de l'Océan pacifique, où leurs intérêts sont localement représentés, avec plus ou moins d'efficacité, par leurs ressortissants - missionnaires, planteurs ou commerçants -.

Ainsi, la présence allemande à Samoa s'affirme-t-elle par l'intermédiaire des entreprises commerciales de la maison *Godeffroy*, dont les activités se ramifient dans de nombreuses îles de Polynésie - plusieurs comptoirs sont ouverts, à partir des années 1860, dans les principaux groupes de l'archipel de Tonga - mais également de Mélanésie. A la suite de la faillite de cette société, due au blocage du port de Hambourg par les Français pendant la guerre de 1870, et à l'échec, toujours pour la même raison, de vastes projets de plantations, le flambeau allemand est repris dans la région par la firme *HD&HD* qui, s'appuyant sur l'infrastructure établie par ses prédécesseurs, accumule les bénéfices. Ces implantations serviront ultérieurement de base aux revendications coloniales de l'empire allemand.

1. Selon les informations rédigées par sa fille, Béatrice BAKER (115), dans *Memoirs of the Reverend Dr. Shirley Waldemar Baker*, Shirley Waldemar Baker est né à Londres en 1836. Son père aurait été membre de la *Church of England* et directeur de la *Oxford Home Grammar School* tandis que sa mère aurait été la fille d'un pasteur méthodiste. Attiré par le droit, il aurait travaillé dans le cabinet d'un éminent juriste avant de s'embarquer dans les années 1850 pour l'Australie où il s'installe chez son oncle, *Crown protector of Aborigines in the colony of Victoria*. Il arrive à Tonga en août 1859. Par les liens qu'il établit dès son arrivée avec le roi Georges, il contribue à la mise en forme du code de 1862. Jusqu'en 1873, date à laquelle il est nommé secrétaire particulier du roi, il se cantonne essentiellement à ses activités de missionnaire, activités marquées par la mise en place d'un système de collectes particulièrement efficace. Personnage extrêmement controversé, il apparaît peu sympathique aux maristes qui le décrivent comme un homme vénal "*absorbé par la monnaie*", travaillant pour ses intérêts particuliers. "*veut le magot à sa disposition*", à Tonga: "*il aura la fortune faite et filera avec plaisir en Australie*". Ils le décrivent comme un personnage tyrannique: "*c'est Monsieur Baka qui est roi. Tupou et Uga, son fils, ne remuent ni le pied ni la main sans lui*", "*Koe Loto o Misi Bake*" (c'est la volonté de monsieur Baker), le qualifiant en maintes occasions de tyran et de despote (Ces citations sont contenues dans la lettre du père Lamaze datée du 20 octobre 1876 - A.P.M., 669). Ce sentiment n'est pas propre aux pères maristes; les chefs et les Européens, surtout les Britanniques, marchands et missionnaires confondus, sont unanimes à critiquer Baker, catalyseur de toutes les oppositions qu'une réforme de la société traditionnelle, de l'ampleur de celle entreprise par le roi Georges, ne pouvait manquer de soulever. Néanmoins, jusqu'à la date de la déportation de Baker par l'Angleterre, en 1890, le roi Georges maintient sa confiance en cet homme qui, malgré les obstacles, contribue dans une large mesure à l'achèvement de l'oeuvre constitutionnelle du royaume et à la sauvegarde de son indépendance.

A Fidji, où la prédominance anglaise s'exerce par le biais des missionnaires protestants, des planteurs et des commerçants, les divisions auxquelles sont en proie les autorités autochtones aboutissent en 1874 à l'intégration de cet archipel par annexion au sein de l'empire colonial britannique ¹.

Quant au gouvernement français, son prestige rayonne d'ores et déjà dans les îles de Wallis et de Futuna, de la Société et des Marquises en Polynésie, de la Nouvelle-Calédonie et des Loyauté en Mélanésie.

A partir des années 1870, une ère nouvelle s'ouvre à l'expansion coloniale. La Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, auxquelles se joignent bientôt les Etats-Unis d'Amérique, s'emparent peu à peu du destin des archipels océaniques. Jusqu'au début du XX^e siècle, l'avenir de ces micro-états est l'enjeu d'une intense activité diplomatique orientée vers l'établissement de zones d'influence. Cependant, les velléités d'expansion des différentes puissances sont atténuées par un désir commun de maintenir la paix.

Au cours de la conférence de Berlin qui se tient en 1878, le chancelier Bismarck confirme cette volonté d'une relance de l'expansion coloniale. Six années plus tard, toujours à Berlin, les états occidentaux fixent les règles de la compétition impérialiste. Chaque puissance coloniale est dorénavant soumise à l'obligation de prendre possession d'un territoire par une occupation effective, de notifier ses actes à ses partenaires européens, de respecter la liberté de commerce et d'accepter la tenue de conférences internationales pour le règlement d'éventuels litiges. Ces principes ainsi énoncés seront déterminants pour la prise de possession des entités insulaires du Pacifique par les pouvoirs colonisateurs de l'époque.

En France, les préoccupations des gouvernements successifs de la III^e République portent sur la nécessité de restaurer le prestige de la nation, durement entamé par la défaite de 1870. Léon Gambetta, puis Jules Ferry, tous deux étant soutenus au parlement par le parti colonial, sont les principaux promoteurs de l'expansion coloniale. La création du Conseil Supérieur des Colonies, institué par décret le 19 octobre 1883, atteste de cette volonté de réorienter la politique extérieure de l'état.

Pour l'Angleterre, les archipels du Pacifique constituent un intérêt mineur face aux difficultés auxquelles son administration est confrontée aux Indes, à la recherche de débouchés sur les marchés d'Extrême-Orient, à la pénétration lente et laborieuse en Afrique et à la mise en valeur des colonies de peuplement australiennes et néo-zélandaises.

Mais à partir de 1880, le désir d'endiguer la montée de l'impérialisme allemand et la nécessité de prendre des assurances vis-à-vis de la France dont les objectifs sont encore incertains, l'entraînent dans une longue course à l'hégémonie.

1. En 1861, cent soixante et un résidents européens sont recensés dans l'archipel. Dix ans plus tard, ils sont au nombre de deux mille cinq cents à trois mille : planteurs et colons, attirés par l'essor de la canne à sucre. DOUMENGE François (14), *L'homme dans le Pacifique Sud*, p. 143.

En conséquence, les puissances européennes projettent successivement diverses implantations en fonction du potentiel économique que ces archipels peuvent présenter et de l'enjeu politique dont ils sont l'objet ¹.

Tonga figure au nombre des archipels convoités par la Grande-Bretagne, qui doit cependant contrer les menées de l'Allemagne, qui n'entend pas impunément lui laisser le champ libre. La signature en 1879 d'un traité d'amitié et de commerce, similaire à celui signé en 1876 par les Allemands, lui permet de rattraper avantageusement son retard.

Quant à la France, qui souhaite que ses prétentions coloniales soient reconnues, elle envisage successivement, de 1882 à 1896, la signature d'un traité similaire à ceux précédemment établis par l'Allemagne et la Grande-Bretagne à Tonga, puis la ratification de la convention de 1855, et enfin l'instauration d'un protectorat.

Bien que tous ces projets soient abandonnés avant même d'avoir vu le jour, l'archipel de Tonga représente, dans le cadre général de l'expansion coloniale européenne, un élément du rapport de force qui oppose la France à l'Angleterre et l'Allemagne. Les ministères français des Affaires étrangères, de la Marine et des Colonies, du Commerce, les ambassadeurs de la République à Londres et à Berlin, les représentants français à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie et en Australie sont impliqués, à des degrés divers, dans des négociations avec le gouvernement tongien.

Tandis que le destin des archipels du Pacifique se joue dans l'intimité des cabinets ministériels, le roi Georges et son Premier ministre Shirley Baker, informés de ces menées inopportunes par l'entremise de leurs résidents européens, regardent la multiplication de traités bilatéraux avec les puissances

1. En 1880, la Grande-Bretagne établit sa souveraineté à Rotuma; en 1886, dans le sud des îles Salomon; en 1888, aux îles Cook et Christmas; en 1889, aux îles de la Ligne; en 1892, aux îles Gilbert et Ellice; en 1893, aux Salomon centrales; en 1899, à l'ensemble des Salomon à l'exception de Bougainville et Buka. En 1900, elle impose son protectorat sur Tonga. Durant cette période, la France achève sa mainmise sur les îles de la Société en Polynésie orientale. En août 1880, Tahiti et l'archipel des Tuamotou sont annexés; en 1881, les îles australes; en 1881, les îles Gambier. En 1888, elle occupe les îles sous le Vent dont l'indépendance avait été sauvegardée par la déclaration franco-anglaise de 1847. Le 20 octobre 1906, un protocole d'accord entre la France et l'Angleterre instaure une souveraineté commune dans le cadre d'un condominium aux Nouvelles-Hébrides. Quant à l'Allemagne, elle annexe en 1885, le nord-est de la Nouvelle-Guinée, les archipels périphériques et les Salomon du nord. En 1889, les deux grandes Samoa de l'ouest lui sont attribuées tandis que les petites Samoa de l'est reviennent aux Etats-Unis. L'Allemagne renonce au profit de la Grande-Bretagne à toute influence à Niue, Tonga et aux Salomon, à l'exception de Bougainville et Buka, mais assure sa suprématie dans la plupart des archipels micronésiens. Les Etats-Unis, qui se joignent plus tardivement à la compétition, ils obtiennent en 1886 le monopole de l'exploitation des dépôts de guano aux îles de la Ligne et aux Phoenix. En 1889-1890, établissent leur souveraineté sur les petites îles des Samoa orientales, puis sur l'atoll de Swains.

européennes comme une nécessité croissante afin d'enrayer une éventuelle amorce de colonisation de l'archipel.

V. 2. 1. La requête tongienne

La proposition de signature d'un traité d'amitié entre le royaume de Tonga et la France émane de Shirley Baker, qui transmet sa requête au gouvernement français par l'intermédiaire du commandant Parizot, à l'occasion de la tournée des missions que ce dernier effectue à bord du *Hussard* en août 1881.

Dans une lettre datée du 05 décembre 1881, l'amiral Brossard de Corbigny, commandant en chef de la Division Navale du Pacifique, informe l'amiral Jauréguiberry, le ministre de la Marine et des Colonies, des opportunités diplomatiques offertes par Tonga. Muni d'un dossier qui rassemble les copies des traités et conventions signés à Tonga et Samoa par la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis depuis 1852, il expose ses arguments en faveur de la requête de Shirley Baker et insiste avant tout sur la nécessité pour la France de se déterminer par rapport aux stratégies coloniales de l'Angleterre et de l'Allemagne. En effet, tandis que ces deux états affichent clairement leur prétentions sur Tonga et Samoa, il ne peut manquer de déplorer, une fois de plus, la frilosité de la France. Quant à Wallis, où la population est "*depuis de longues années soumise à l'autorité morale*" des missionnaires catholiques français, il conviendrait de prendre des dispositions afin de préserver les intérêts nationaux au cas où "*la colonie voisine de Fidji jugera nécessaire d'y établir son autorité*"¹.

En conséquence, cette requête semble offrir au gouvernement français l'occasion de se placer dans le sillage de ses rivaux. Cependant, dans la mesure où ses intérêts commerciaux ne peuvent être sérieusement invoqués pour justifier une intervention à Tonga, la France rappelle sa présence par le truchement des missionnaires catholiques qui s'opposent "*aux pasteurs protestants qui y ont fait de la propagande anglaise*"².

Sensible aux arguments qui lui sont exposés, le ministre de la Marine et des Colonies consulte le ministre des Affaires étrangères, Charles de Freycinet, afin de poursuivre les démarches préconisées par l'amiral Brossard de Corbigny. Il ajoute aux considérations énoncées par celui-ci que l'importance stratégique de ces archipels - Tonga et Samoa - devrait s'accroître à la suite de l'ouverture prochaine de

1. L'amiral de Corbigny, commandant en chef de la Division Navale du Pacifique au ministre de la Marine et des Colonies, à bord de la *Triomphante*, en mer, le 31 décembre 1881. (Mémoires et documents Océanie. Nouvelle-Guinée. Iles de la Sonde. Iles Samoa et Toafa. Tome 3. 1813-1814 - 1884 -). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

2. Le Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères à l'amiral Jauréguiberry, ministre de la Marine et des Colonies, Paris, le 16 Mai 1882. (Mémoires et documents Océanie. Nouvelle-Guinée. Iles de la Sonde. Iles Samoa et Toafa. Tome 3. 1813-1814 -1884 -). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

l'isthme de Panama. Dans cette perspective, ajoute-t-il, il conviendrait pour la France de ne pas se laisser devancer par ses rivaux. Néanmoins, il émet des réserves quant aux réactions de ces derniers qu'une telle initiative risque de contrarier et craint des conséquences disproportionnées par rapport à l'enjeu. En effet, il s'agit avant tout de prévenir tout risque d'affrontement à une époque où le souci des états européens participe du désir de ne pas entamer l'équilibre précaire de la paix.

Aussi, l'amiral Brossard de Corbigny reçoit pour instructions de tirer parti des ouvertures du Premier ministre Shirley Baker afin de négocier un traité d'amitié avec le roi de Tonga et d'obtenir des conditions similaires à Samoa, en se gardant toutefois d'alerter la vigilance de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui prendraient ombrage de certains privilèges acquis à leur détriment. Enfin, il reçoit pour consigne de ne pas hésiter à différer ses démarches si la conjoncture lui semble défavorable.

Estimant que le rôle qui lui est dévolu outrepassé ses compétences, l'amiral Brossard de Corbigny suggère l'envoi d'une délégation diplomatique. Cette proposition est rejetée par le ministre des Affaires étrangères qui désire limiter l'ampleur du projet.

Cependant, son successeur, le contre-amiral Landolfe, est désigné comme officier plénipotentiaire. Mais, dans un rapport confidentiel adressé au ministre de la Marine et des Colonies le 06 octobre 1883, il se montre réticent à l'égard de cette entreprise. En effet, il émet de nombreuses réserves concernant les avantages que la signature de traités avec les autorités de Tonga et Samoa offrirait au gouvernement de la République, qui ne compte guère que quelques missionnaires pour la représenter à Tonga et trois commerçants à Samoa. "*Aucun bâtiment de commerce français ne montre son pavillon dans les parages*" précise-t-il également. De surcroît, les spéculations relatives à un essor régional à la suite du percement de l'isthme de Panama ne sauraient justifier une telle implication aux yeux des autres puissances qui s'indignent d'ores et déjà des menées françaises à Raiatea. En effet, le projet de création d'un établissement français aux Iles sous le Vent rencontre une opposition véhémente de la part des résidents allemands et anglais, qui taxent la France d'impérialisme outrancier tant ils craignent de voir leurs intérêts menacés. Par ailleurs, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, partenaires inconditionnelles de la Grande-Bretagne en Océanie, saisissent toutes les occasions de dénoncer "*l'esprit d'envahissement*" de la France et de relancer dos à dos ces deux gouvernements dont elles contestent les politiques coloniales - celle de la France pour être trop entreprenante, celle de l'Angleterre pour manquer d'audace - ¹.

1. Annexe à la lettre de la Marine du 06 octobre 1883. Le contre-amiral Landolfe, commandant en chef de la Division Navale de l'Océanie Pacifique à Monsieur le Ministre de la Marine, à bord du *Montcalm*, en rade de Papeete, le 14 août 1883. (Mémoires et documents Océanie. Nouvelle-Guinée. Iles de la Sonde. Iles Samoa et Toafa. Tome 3. 1813-1814 -1884 -). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

Tous ces facteurs considérés : l'absence d'intérêts économiques nationaux, les campagnes anti-françaises de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, la pression des résidents allemands et anglais contre l'instauration d'un protectorat à Raiatea et le risque d'une interprétation erronée des menées françaises à Tonga, incitent le contre-amiral Landolfe à différer sa visite à Tonga.

Avisés de ce contexte, le ministre de la Marine et le ministre des Colonies et des Affaires étrangères se rangent à ces conseils de prudence et reportent les négociations à une date ultérieure. Dorénavant, la priorité est laissée au règlement de la question du protectorat français sur l'île de Raiatea. Pour sa part, la Division Navale du Pacifique, basée aux îles de la Société, poursuit ses actions de soutien aux missions catholiques et maintient ses fonctions d'observation. Cependant, quelques mois plus tard, à la suite du regain des activités anglaises et allemandes à Tonga, les hauts fonctionnaires parisiens s'interrogent une nouvelle fois sur le bien-fondé d'une intervention française.

Le commandant Châteauminois, officier de la Division Navale, effectue une visite à Tonga en novembre 1883, un mois après le procès des pétitionnaires de Mu'a. Dans son rapport, il rend compte des pressions exercées par les opposants de Shirley Baker auprès des représentants de Sa Majesté à Fidji pour obtenir l'expulsion du Premier ministre ¹. Cet acte qui défie l'autorité du roi Georges occasionne l'immixion du Haut-Commissaire britannique dans les affaires internes du royaume et laisse augurer d'un futur élargissement de l'empire britannique qui s'appuierait pour cela sur la proximité des Lau ².

Par ailleurs, l'officier français constate que les clauses du traité d'amitié et de commerce signé en 1876 par l'Allemagne, clauses relatives à l'utilisation de Vava'u comme dépôt de charbon, sont restées sans effet. Il en déduit que les objectifs réels du gouvernement allemand ne sauraient être commerciaux, mais sont de nature politique et viseraient à l'annexion de Tonga. Il argumente son hypothèse grâce à une étude du terrain. Tandis que le nord de Vava'u offre des "*plages sablonneuses qui descendent en pente douce*" vers la mer, les emplacements choisis pour l'établissement de dépôts de charbon sont entourés de falaises abruptes qui ne permettent pas l'équipement de la côte en appontements et entrepôts. En revanche, ils constituent d'excellents points d'observation stratégiques ³.

1. Dans une lettre adressée en janvier 1882 à la reine Victoria d'Angleterre, les pétitionnaires du parlement de Mu'a qui rassemble tous les mécontents de la politique suivie par le roi Georges et Baker lancent un appel afin que ce dernier soit déporté du royaume où il exerce une si grande influence. Les commerçants anglais dénoncent ses entraves au commerce, les chefs son usurpation de pouvoir et les wesleyens son désir de créer une église indépendante.

2. Tournée des missions, rapport politique par le Capitaine de Frégate Châteauminois, Commandant le *Limier*, août et septembre 1883. (Mémoires et documents Océanie. Nouvelle-Guinée. Îles de la Sonde. Îles Samoa et Toafa. Tome 3. 1813-1814 -1884 -). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

3. Tournée des missions, rapport politique par le Capitaine de Frégate Châteauminois, Commandant le *Limier*, août et septembre 1883. (Mémoires et documents Océanie. Nouvelle-Guinée. Îles de la Sonde. Îles Samoa et Toafa. Tome 3. 1813-1814 -1884 -). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

En fait, pour les Allemands, l'annexion de Tonga ne constitue pas à cette date une préoccupation majeure; il s'agit avant tout de freiner les velléités hégémoniques de la Grande-Bretagne et de ne pas lui céder l'avantage en donnant l'apparence d'un désintéret pour ces archipels.

Quant au roi Georges, assuré de la reconnaissance formelle de la souveraineté de Tonga par les traités signés en 1876 et 1879 par l'Allemagne et l'Angleterre, il s'attache à contenir l'ambition coloniale des puissances européennes en restreignant l'implantation de leurs résidents par la loi d'inaliénabilité de la terre.

En outre, le commandant Chateauminois informe ses supérieurs de la sympathie manifestée en diverses occasions à l'égard des missionnaires catholiques par le prince héritier Wellington Ngu. Cet élément est aussitôt considéré comme un facteur favorable à l'élaboration d'un nouveau projet de négociations. Ainsi, grâce au crédit que lui accorderait la famille royale de Tonga, la France pourrait en toute légitimité et sans crainte de s'exposer aux récriminations de l'Allemagne et l'Angleterre s'imposer comme un partenaire diplomatique. En conséquence, le commandant du *Kerguelen* reçoit pour instructions de la part du successeur de Landolfe, Franguet, de signer un traité avec le prince Ngu dont chacun prévoit l'accession au trône à court terme ¹.

Cependant et en dernière instance, le ministre des Affaires étrangères oppose un refus catégorique à cette entreprise en raison des difficultés auxquelles le gouvernement est confronté à Tahiti ².

V. 2. 2. Le refus de ratifier la convention de 1855

Tandis que le projet d'un traité d'amitié entre la France et Tonga semble entériné, le ministre de la Marine, Charles Galiber, qui a succédé en avril 1885 à l'amiral Peyron, transmet à son homologue des Affaires étrangères Charles de Freycinet la demande de ratification de la convention de 1855, adressée par Shirley Baker au capitaine de frégate Descamps, commandant le *Dayot*.

Cependant, les ministres Galiber et Freycinet s'accordent à penser qu'il ne convient pas de modifier la ligne de conduite adoptée par leurs prédécesseurs. Ils s'inquiètent en outre des suites que le roi Georges entendrait donner à cette proposition. Ces sollicitations réitérées reflètent-elles le désir du gouvernement de Tonga de voir la France - l'Allemagne ayant recentré ses préoccupations sur Samoa - s'interposer en cas d'annexion britannique? Il est probable que Shirley Baker, aux prises avec les autorités du Haut-Commissariat au sujet des réformes constitutionnelles établies sous son autorité, ait considéré la

1. Le Contre-Amiral, Commandant en Chef de la Division Navale du Pacifique au Commandant du *Kerguelen*, en rade de Callao, le 19 février 1884. (Mémoires et documents Océanie. Iles diverses. Tome 7. 1884-1892). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

2. Monsieur le Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères à l'Amiral Peyron, Ministre de la Marine, Paris, le 09 avril 1884. (Mémoires et documents Océanie. Iles diverses. Tome 7. 1884-1892). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

ratification de la convention de 1855 comme un moyen de contrecarrer les ambitions hégémoniques de ses compatriotes.

Mais la France, toujours en butte aux difficultés liées à l'instauration d'un protectorat à Raiatea, n'est pas prête, pour l'heure, à pénétrer les sphères d'influence britannique. Elle est retenue par la crainte de s'enliser dans une situation équivoque vis-à-vis de Tonga et des autres puissances européennes : "*les Anglais considèrent ces îles comme soumises actuellement à leur influence exclusive et comme devant tomber un jour ou l'autre en leur possession*"¹.

Assurés par les officiers de la Division Navale du maintien de liens cordiaux entre les deux états, le roi Georges et Shirley Baker sont néanmoins avisés en 1886 de la décision du gouvernement de la République de ne pas ratifier la convention de 1855.

Le désistement de la France, "*fille aînée de l'Eglise*", est perçue par les missionnaires maristes comme une trahison et provoque au sein de la communauté catholique une profonde déception et un sentiment d'incompréhension. De leur point de vue, l'existence d'une communauté forte de trois mille catholiques sur une population qui totalise vingt mille habitants justifierait pourtant quelques marques de considération de la part de la mère-patrie.

Mais à cette époque, le contexte politique national ne favorise guère les opérations de prestige. L'anti-parlementarisme, l'instabilité ministérielle et la récession économique, ainsi que la politique coloniale de Jules Ferry qui a pour conséquence de créer de nouveaux contentieux avec l'Angleterre, la crise boulangiste et son souci de revanche sur l'Allemagne de Bismark, contribuent à la relégation de la question tongienne et au ralentissement des activités outre-mer en général.

V. 2. 3. L'éventualité d'un protectorat français à Tonga

Après une période peu propice à son essor, l'expansion coloniale reçoit une nouvelle impulsion avec la formation en 1890 du ministère Freycinet, la création en 1894 d'un ministère des Colonies indépendant des Affaires étrangères, et la naissance de groupes parlementaires attachés au développement de la colonisation.

Bien que les efforts du gouvernement français soient essentiellement dirigés vers l'Afrique occidentale, l'Egypte et Madagascar, les enjeux internationaux que suscite le Pacifique insulaire ne sont pas délaissés.

1. Le contre-amiral Marcq de Saint Hilaire, commandant en chef, à monsieur l'Amiral Aube, ministre de la Marine et des Colonies, à bord du *Duquesne*, Papeete, le 07 novembre 1886. (Mémoires et documents Océanie. Îles diverses. Tome 7. 1884-1892). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

Tenue à l'écart des accords signés en 1886 par l'Allemagne et l'Angleterre qui procèdent à la répartition de leurs sphères d'influence dans le Pacifique, la France est tiraillée entre son désir de conserver de bonnes relations avec ses voisins et la nécessité d'assurer ses positions.

Tandis que le gouvernement français s'interroge à nouveau sur l'opportunité de prochaines négociations avec Tonga, l'Angleterre a déjà assuré sa suprématie en divers points du Pacifique insulaire ¹.

Concernant le statut des Nouvelles-Hébrides, la France et l'Angleterre parviennent, le 16 novembre 1887, à un accord qui débouche sur la mise en oeuvre de la Commission Navale Mixte. Ayant ainsi fait la preuve de sa bonne volonté en renonçant à son monopole sur cet archipel mélanésien et à l'issue de longues années de négociations, le gouvernement français obtient enfin le règlement de la question des Iles sous le Vent auquel était subordonnée la signature de traités d'amitié avec Tonga, Samoa et Wallis.

Depuis le départ de Shirley Baker en 1890 et la mort du roi Georges trois ans plus tard, les Anglais, pour lesquels ces deux hommes représentaient un obstacle majeur à leur influence, intensifient leur présence. En 1894, alors que le sort des archipels du Pacifique continue d'être l'objet d'après négociations entre les nations européennes, la France entreprend, avec un enthousiasme qui ne manque pas de surprendre après tant d'hésitations, de jeter son dévolu sur Tonga qu'elle semble considérer dorénavant comme le lieu idéal pour l'affirmation de sa grandeur dans le Pacifique.

Dans une lettre datée du 18 mai 1894 et adressée à Casimir Perrier, Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Marine évoque la longue tradition d'amitié qui lie la France et Tonga. Il donne pour preuve de cette confiance mutuelle les démarches réitérées du gouvernement tongien depuis 1881, et la demande de protectorat qui aurait été formulée dernièrement par Tupou II au consul de France à Sydney. Enfin, il incite le Président à agir avec d'autant plus de promptitude que Tupou II redoute un coup de force britannique.

En effet, dans un rapport rédigé en mai 1887 à l'intention de ses supérieurs, Sir Charles Mitchell, Haut-Commissaire à Fidji, prévoyait l'établissement prochain d'un contrôle britannique sur Tonga grâce à un accord devant survenir entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, lesquelles se verraient attribuer respectivement Tonga, Samoa et les Nouvelles-Hébrides.

1. Bien que réticente à engager des forces et des moyens dans une région où son intervention n'est pas sollicitée par les populations autochtones, l'Angleterre est poussée, d'une part par la crainte de voir un autre pouvoir s'emparer des archipels, et d'autre part par les pressions exercées par ses colonies australiennes et néo-zélandaises. Le statut qui règle le sort de la Nouvelle-Guinée en 1888 résulte du coup de force de l'état du Queensland, amené à prendre possession du sud de cet archipel pour contrecarrer une éventuelle annexion allemande. Le protectorat établi en juin 1893 aux Salomon, qui constitue pour l'état du Queensland un réservoir de main d'oeuvre pour ses plantations de canne à sucre, se justifie par la crainte que la France ne réagisse au protectorat britannique instauré en janvier et septembre 1892 sur les archipels Gilbert et Ellice, et à l'échec de sa politique aux Nouvelles-Hébrides. Cette dernière manoeuvre répond également au souci de contenir les ambitions de l'Allemagne.

Or, la même année, à l'occasion de la conférence de Washington à laquelle participent les Américains, les Anglais et les Allemands, la reconnaissance de la suprématie britannique à Tonga est différée à la suite du refus des Américains de laisser le champ libre aux Allemands à Samoa, archipel que les Anglais se proposaient de leur céder en échange d'une garantie de non-ingérence à Tonga. En dépit de ce contretemps, la Grande-Bretagne poursuit ses objectifs impérialistes. En 1890, Sir Thurston est délégué par le Haut-Commissariat pour éclaircir la situation financière du royaume, mise à mal par les ambitions de Shirley Baker. En 1892, monsieur de Keroman, résident français à Wallis, informe le ministre de la Marine et des Colonies de l'imminence d'une action anglaise.

En conséquence, la demande de protectorat déposée par Tupou II apparaît comme providentielle. Le commandant en chef de la Division Navale suggère de renforcer dans les plus brefs délais l'implantation française à Tonga. Il s'attache à démontrer les avantages stratégiques de cet archipel, situé sur la voie maritime qui relie la Nouvelle-Calédonie aux îles de la Société et propose l'établissement d'une base maritime pour les forces de la Division Française du Pacifique.

Quant aux résidents de Wallis et au délégué du Conseil Supérieur des Colonies en mission dans la région, Henri Mager, ils affirment primordialement les perspectives économiques que procurerait un débouché commercial à Tonga. Les produits importés de Marseille par les *Messageries Maritimes* pourraient être chargés à Nouméa, puis dirigés sur Tonga qui assurerait "une clientèle de 24000 habitants". Ce projet, dont la réussite est subordonnée à l'établissement d'une ligne à vapeur régulière entre Nouméa, Wallis, Futuna, Tonga et Tahiti, permettrait de concurrencer efficacement le trafic néo-zélandais en détournant les produits d'exportation tongiens d'Auckland vers Nouméa.

Or, la mise en oeuvre de ce projet constituerait une réelle atteinte aux intérêts anglais et allemands à Tonga, dont le potentiel économique s'est considérablement accru sous l'impulsion de la politique de Shirley Baker. En 1886, trente maisons de commerce sont établies dans l'archipel, dont vingt-deux anglaises, six allemandes, une américaine et une russe. Les Anglais détiennent le monopole des exportations, tandis que les Allemands maîtrisent le trafic des importations¹.

Ce souci de renforcer le prestige de la France et de travailler à l'aboutissement du projet est partagé par l'ensemble des résidents français dans la région : diplomates, militaires, commerçants et missionnaires catholiques sont unanimes à soutenir les initiatives nationales, voire les anticiper.

Afin de contourner les lenteurs administratives du gouvernement de la République, Henri Mager prend la décision de rédiger un texte de traité et de le soumettre officieusement au roi Tupou II par l'intermédiaire du père Rennetel, supérieur de la mission mariste de Sydney et du père Olier, supérieur de la mission de Tonga, ce dernier entretenant avec le jeune souverain une relation d'estime réciproque.

1. Note remise le 28 mai 1894, archipel Tonga ou des Amis (anonyme). (Mémoires et documents Océanie. Îles diverses. Tome 12. 1892-1895. Samoa et Tonga, 1894-1895). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

Cependant, le texte ne sera jamais soumis à l'approbation de Tupou II. En revanche, Henri Mager relate au ministre des Colonies le récit d'une rencontre fictive, au cours de laquelle Tupou II aurait donné son assentiment à ce projet. Il est vraisemblable que le délégué du Conseil Supérieur des Colonies, soucieux d'une expansion française dans la région, ait usé de ce procédé spécieux pour mettre un terme aux tergiversations du gouvernement et le placer devant un fait accompli ¹.

De son côté, le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, animé par le même esprit de grandeur nationale et déçu de l'échec des négociations avec l'Angleterre au sujet des Nouvelles-Hébrides, propose de se mettre au service du ministre des Colonies pour d'éventuelles négociations avec le gouvernement de Tonga ².

Cependant, pour éviter toute décision hâtive, le ministre des Affaires étrangères désire s'assurer auprès des ambassadeurs de France à Londres et à Berlin que les traités précédemment signés par l'Allemagne et l'Angleterre avec le roi de Tonga ne peuvent être invoqués à l'encontre du projet français. Non seulement il reçoit la confirmation qu'il n'existe pas d'arrangements internationaux reconnaissant à des puissances européennes des droits particuliers sur l'archipel, mais de plus Tonga se situe en dehors des sphères d'influence de l'Allemagne et de l'Angleterre, telles qu'elles ont été définies en 1886. Tous ces éléments considérés incitent à penser que rien, désormais, ne devrait plus s'opposer au projet français ³.

Mais, à la suite d'un rapport daté du 11 juillet 1893 et expédié au ministre des Affaires étrangères par le consul de France à Sydney, il ressort que, malgré la convention de 1886, Tonga est placé depuis 1893 sous la juridiction du Haut-Commissariat britannique pour le Pacifique occidental, dont les attributions exécutives avaient été par ailleurs renforcées par le *Pacific Order in Council* formé en 1877 ⁴.

En conséquence, l'archipel de Tonga ne saurait être considéré comme un champ libre de toute intervention et les ministères concernés sont d'avis de ne pas élever d'objections à l'encontre des ambitions de la Grande-Bretagne, qui resserre peu à peu son étai diplomatique autour de Tonga sans toutefois menacer directement l'intégrité de cet archipel.

L'ambiguïté que recèle la politique britannique est imputable, d'une part au renforcement des attributions du Haut-Commissaire, et d'autre part au refus de s'associer aux désirs des colonies australiennes et néo-zélandaises qui défendent l'idée d'un élargissement de l'Empire par l'annexion de tous

1. Colonie de Diego-Suarez et Dépendances, délégation, monsieur Henri Mager à monsieur le ministre, Océan Indien, le 15 Mai 1894. (Mémoires et documents Océanie. Iles diverses. Tome 12. 1892-1895. Samoa et Tonga, 1894-1895). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

2. Le ministre des Colonies au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 18 juillet 1894. (Mémoires et documents Océanie. Iles diverses. Tome 12. 1892-1895. Samoa et Tonga, 1894-1895). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

3. Note pour le Ministre, au sujet des îles Tonga. (Mémoires et documents Océanie. Iles diverses. Tome 12. 1892-1895. Samoa et Tonga, 1894-1895). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

4. *Pacific Order in Council* 1893. Rapport daté du 11 juillet provenant du Consul Général de France à Sydney. (Mémoires et documents Océanie. Iles diverses. Tome 12. 1892-1895. Samoa et Tonga, 1894-1895). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

les territoires autonomes de la région. Dans une circulaire datée du 31 août 1883, la Grande-Bretagne invoque à leur encontre la reconnaissance de l'indépendance de Tonga par les grandes puissances et dénonce le danger de violation du droit international.

Face à cette situation équivoque, le ministre français des Affaires étrangères propose de renoncer au protectorat sur Tonga. Cette décision, guidée par la prudence, est confirmée par les informations recueillies auprès du consul de France à Düsseldorf. Elles font état, en réponse au projet d'annexion britannique des archipels de Tonga et Samoa, du désir de l'Allemagne d'annexer Samoa et d'indemniser l'Angleterre de cette perte en lui concédant un contrôle exclusif sur Tonga. Or, une intervention française contrarierait autant les projets britanniques que les projets allemands. En outre, l'informateur du consul général de France à Düsseldorf signale que l'annexion par l'Angleterre de Samoa, dont l'activité économique est entre les mains des Allemands, entraînerait la ruine de l'archipel.

Ainsi, une fois de plus, au regard des difficultés qui ne manqueront pas de surgir si la France maintient son projet, les arguments invoqués précédemment en faveur d'un protectorat ne sauraient être déterminants. De surcroît, agissant à l'encontre de la politique de l'Allemagne et de l'Angleterre dans la région, la France devra affronter l'opposition des résidents allemands et anglais de Tonga, ces derniers ayant été la source auparavant de nombreux obstacles à la reconnaissance de sa suprématie à Raiatea.

Les informations communiquées en juillet 1894 par le commandant Dupuis confirment le bien-fondé de cette décision. Chargé par le ministère de la Marine d'arborer le pavillon français à Tonga - sous condition de l'accord du roi Georges II - , il révèle l'inexistence d'une quelconque demande de protectorat en provenance du souverain de cet archipel et dévoile ainsi le stratagème conçu par les résidents et les autorités françaises établis dans la région.

V. 2. 4. Tonga : un enjeu pour les Nouvelles-Hébrides

En fait, les atermoiements successifs des gouvernements de la République font apparaître l'existence d'autres priorités, basées sur la sauvegarde de l'influence française à Tahiti puis aux Nouvelles-Hébrides, et sur la conciliation de ces objectifs avec le maintien de l'équilibre des forces entre les puissances européennes.

Or, au cours d'une phase ultime de revendications coloniales, la France tente de tirer parti de la rivalité anglo-allemande au sujet de Tonga et Samoa pour obtenir un contrôle exclusif sur les Nouvelles-Hébrides, en dépit des accords ayant conduit précédemment à la création de la Commission Navale Mixte¹.

1. Le ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 04 février 1896. (Nouvelle série Volume 28. Les Iles du Pacifique. Politique étrangère. Tome I. Février 1896 à mars 1899). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

Cependant, dans la mesure où rien ne laisse supposer que la Grande-Bretagne soit prête à abandonner ses positions aux Nouvelles-Hébrides en échange de Tonga, où les intérêts français sont mineurs, le gouvernement français élabore une politique de renforcement de sa présence à Tonga afin, le moment venu, de faire pression sur le gouvernement britannique et négocier un monopole sur les Nouvelles-Hébrides.

Il s'agit donc de mettre en place les éléments qui viseraient à rendre plus manifestes les intérêts de la France à Tonga où, hormis la présence des missionnaires maristes et l'existence d'une communauté catholique minoritaire, ils sont secondaires. L'idée de négocier avec le roi Georges II "*un traité complémentaire de la convention de 1855 et analogue aux arrangements que l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis ont déjà conclu avec ce souverain*" resurgit. La création d'une agence consulaire française à Tonga, l'implantation d'une communauté wallisienne sur un terrain concédé par le roi Georges II, ainsi que le déploiement des activités de la maison de commerce bordelaise qui dessert les comptoirs de Nouvelle-Calédonie, sont tour à tour envisagés sur les conseils du commandant en chef de la Division Navale, soutenu par les consuls de France à Hawaii, Sydney et Wellington ¹.

Tandis que le projet de traité est soumis à l'examen des différents ministères, et à la suite d'une recommandation du commandant en chef de la Division Navale, le ministre des Affaires étrangères adresse une dépêche au consul de France à Hawaii, le 20 janvier 1898, afin que ce dernier fasse parvenir à Maxime de Lambert, directeur des douanes et des postes royales à Tonga, son brevet d'agent consulaire. Mais celui-ci refuse de prendre la responsabilité officielle de cette fonction. Toutefois, il s'engage à agir comme agent officieux du gouvernement qu'il informe régulièrement de l'évolution de la situation politique dans l'archipel et des relations entre le souverain et les autorités britanniques. A partir de 1899, l'agence consulaire française à Tonga est inscrite au registre des consulats, mais le nom de son titulaire n'y figure pas. Les projets concernant l'implantation à Tonga d'une succursale de la maison *Ballande* et la création d'une colonie wallisienne sont élaborés pour être présentés au roi Tupou II.

Ils sont presque aussitôt abandonnés à la suite de la nomination aux fonctions de consul général britannique pour l'Océanie occidentale de Sir George O'Brien, successeur de Sir John Thurston, gouverneur des îles Fidji et Haut-Commissaire du gouvernement de Sa Majesté. Cet acte est interprété par le consul de France à Sydney comme la traduction du désir de la Grande-Bretagne "*de compléter la centralisation administrative et judiciaire*" dans la région ². Pour le capitaine de frégate Lecuve, et malgré

1. Visite à Honolulu du *Dugay-Trouin* et du Chef de la Division Navale Française du Pacifique, Honolulu, le 10 octobre 1897. (Nouvelle série Volume 28. Les îles du Pacifique. Politique étrangère. Tome I. Février 1896 à mars 1899). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

2. Sydney, 20 janvier 1899, consulat général de France à Sydney au ministre des Affaires étrangères. (Nouvelle série Volume 28. Les îles du Pacifique. Politique étrangère. Tome I. Février 1896 à mars 1899). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

la désapprobation de Tupou II qui tente en vain de lancer un ultime appel à la France, la suprématie britannique à Tonga doit être reconnue *de facto* ¹.

Dès lors, l'archipel de Tonga est livré aux Anglais. En janvier 1899, le roi Tupou II, menacé par les Allemands qui veulent s'emparer de l'île de Vava'u en compensation des anciennes dettes contractées par les Tongiens envers la maison *Godeffroy*, lance un second appel au gouvernement français. Mais en avril de la même année, un commandant de la marine royale britannique est mandaté pour régler la question des créances allemandes. Le consul de France à Sydney reproche au gouvernement français d'abandonner le roi. Dans une lettre adressée au ministre des Colonies le 10 janvier 1899, Henri Mager, délégué du Conseil Supérieur des Colonies, propose que la France profite des circonstances pour opérer un ultime coup de force dans la région. Alors que l'idée d'une intervention militaire est immédiatement rejetée, le gouvernement français penche en faveur d'une action diplomatique. Le 17 juillet 1899, le ministre des Affaires étrangères envisage de soumettre au roi Tupou II un accord complémentaire à la convention de 1855. La mise en oeuvre de ce projet est ajournée en raison des rumeurs qui circulent au sujet d'une annexion de Tonga par la Grande-Bretagne. Cette démarche sera la dernière entreprise par le gouvernement français avant l'établissement du protectorat britannique sur Tonga le 18 mai 1900.

A l'instigation des Anglais, Maxime de Lambert est sommé de choisir entre le poste de fonctionnaire tongien et celui d'agent consulaire officiel de la France. Peu après, soupçonné par le Premier ministre d'avoir conspiré à sa chute en s'appuyant sur ses relations avec plusieurs grands chefs de l'île, il est démis de ses fonctions. L'agence consulaire française est fermée, tandis que la responsabilité des relations avec le gouvernement de Tonga échoue au consul de France à Wellington.

V. 2. 5. Les relations entre missionnaires catholiques et officiers de la Marine

Les liens d'amitié entre la France et Tonga, évoqués à diverses reprises par les hauts fonctionnaires des gouvernements de la III^e République, sont fondés essentiellement sur les relations que missionnaires catholiques et officiers de la Division Navale du Pacifique établissent avec les autorités autochtones de l'archipel.

En ces lieux éloignés de la métropole, ces hommes incarnent et propagent l'image d'une France forte et digne, soucieuse de son prestige et respectueuse de l'intégrité des Tongiens, une France catholique. Quoique les vingt premières années - 1840-1860 - de contacts franco-tongiens aient été imprégnées de tensions plus ou moins vives et liées à l'implantation de la mission catholique, les pères

1. Extrait pour les Affaires étrangères, le capitaine de frégate Lecuve, commandant l'*Eure*, à monsieur le ministre de la Marine, rade de Nouméa, le 25 novembre 1897. (Nouvelle série Volume 28. Les Iles du Pacifique. Politique étrangère. Tome I. Février 1896 à mars 1899). (Archives diplomatiques du Quai d'Orsay).

maristes et les officiers de la Division Navale parviennent progressivement à instaurer avec le souverain et les chefs de Tonga un climat de confiance réciproque.

Jusqu'en 1848, date de l'avènement de la seconde République, le gouvernement de la Monarchie de Juillet favorise les initiatives missionnaires. Avant son départ pour l'Océanie, monseigneur Pompallier est reçu en audience privée par Louis-Philippe qui lui remet une enveloppe de mille cinq cents francs, tandis que le ministre des Affaires étrangères, le comte Louis-Mathieu Molé, rédige à l'intention des consuls français en Amérique du Sud des lettres de recommandations pour l'évêque. Quant au ministre de la Marine, Claude de Rosamel, il encourage le commandant des forces navales des Mers du Sud, basées à Valparaiso, à soutenir les initiatives de la mission catholique. Dès son installation à Akaroa, monseigneur Pompallier reçoit le soutien de l'amiral Lavaud, commandant la base navale française en Nouvelle-Zélande.

En 1841, le capitaine de corvette Dubouzet, commandant l'*Allier*, apporte son concours à l'ouverture d'une mission à Tonga en intercédant en faveur des prêtres auprès des chefs de Vava'u. En novembre 1843, la corvette le *Bucéphale*, qui transporte à son bord monseigneur d'Amata en route vers la Nouvelle-Calédonie, fait une escale d'autant plus remarquée à Tongatapu que les maristes, livrés à eux-mêmes depuis de longs mois, sont l'objet de la part de l'équipage d'une certaine considération qui contribue à rehausser leur crédit au sein de la population de l'île, attentive aux manifestations de respect dont leurs missionnaires sont l'objet.

Mais la faiblesse des forces navales engagées dans la région et la distance qui les sépare des bases sud-américaines ou néo-zélandaises concourent à l'irrégularité des tournées. La visite, deux ans plus tard, en juin 1845, du capitaine de corvette Bérard, commandant le *Rhin* et l'apparition du pavillon français, tant attendu par les maristes, apportent un regain de vigueur à la mission catholique de Tonga ¹. De son côté, Bérard met à profit son séjour pour approfondir sa connaissance de l'archipel et établir une collaboration avec le père Chevron auquel il confie le soin de rédiger un rapport sur les institutions politiques et religieuses du royaume et sur les liens que les prêtres ont pu établir avec la population ².

En général, ces visites produisent sur la population un impact favorable à la mission qui enregistre de nouvelles conversions parmi les couches sociales les plus basses, en mal de reconnaissance. Poursuivies quelques temps avec plus ou moins d'assiduité, ces tournées cessent à partir de 1849, à la suite de la mise en oeuvre d'une politique anti-cléricale qui oppose le gouvernement de la seconde République à la papauté.

1. Auguste Bérard, né en février 1796 à Montpellier et mort à Toulon en 1852, succède à l'amiral Lavaud en juin 1842. Il occupe les fonctions de commandant de la station navale de Nouvelle-Zélande de 1842 à 1846.

2. Père Chevron au père Colin, Tongatapu, le 17 juin 1845. (A.P.M., 397).

Cependant, à l'issue des événements survenus durant la guerre de Pea en 1852, les autorités françaises dans la région sont amenées, malgré elles, à renouer des liens avec le gouvernement de Tonga auquel les maristes attribuent la responsabilité des persécutions dont les catholiques sont l'objet. Pour le père Calinon, reçu sans empressement par le gouverneur de Tahiti, l'envoi du capitaine Belland, commandant la *Moselle*, protestant hostile aux catholiques, est la preuve du désintérêt du gouvernement pour les missions.

L'intervention en 1855 du commandant Dubouzet, gouverneur des Etablissements Français en Océanie, marque un retour à l'esprit de collaboration entre les prêtres catholiques et les autorités françaises. Afin d'assurer le respect de la convention signée en 1855, les bâtiments de la marine impériale reçoivent l'ordre de séjourner régulièrement à Tonga. Dès lors, les officiers accordent un soutien effectif aux prêtres en se mettant à leur disposition pour recevoir leurs doléances, assurer leur protection et celle de leurs néophytes. Les multiples actes perpétrés à l'encontre de la convention de 1855 par les chefs de Tonga entraînent l'ingérence des officiers français qui n'hésitent pas à menacer de déportation les chefs incriminés.

Cependant, le père Chevron constate que ces interventions répressives engendrent des effets néfastes au développement de la mission. A la suite de la déportation en Nouvelle-Calédonie d'un chef hostile au catholicisme par le capitaine Lévêque, commandant la *Cornélie*, les chefs de deux villages catholiques de l'île sont destitués et remplacés par des wesleyens, tandis qu'un catholique est limogé de son poste au gouvernement ¹.

En conséquence, les maristes décident d'adopter une attitude plus conciliante à l'égard des provocations des chefs protestants et s'abstiennent désormais d'exposer leurs griefs aux officiers de la Division Navale. Aussitôt, ils constatent l'instauration d'un plus grand climat de tolérance vis-à-vis des catholiques et l'amorce d'un nouveau dialogue entre la marine française et le roi Georges. Cette amélioration des relations favorise à long terme le rapprochement entre les pères maristes et le pouvoir autochtone, ainsi qu'une meilleure intégration des catholiques dans la société ². Dorénavant, le rôle principal des officiers de la marine impériale consiste à effectuer des opérations de prestige telles la représentation aux diverses cérémonies organisées par les maristes, le roi Georges ou les chefs de l'archipel, les réceptions à bord des navires ou encore le transport des notables.

L'avènement de la troisième République en 1870 marque un revirement de politique à l'égard des missions catholiques, et les visites des bâtiments de la marine française sont suspendues jusqu'en 1880, date à laquelle elles reprennent à un rythme annuel par suite de la relance des activités coloniales de la France outre-mer.

1. Père Monnier au père Jardin, Tongatapu, le 06 janvier 1864. (A.P.M., 793).

2. Père Lamaze au père Décailly, Maofaga, le 14 septembre 1871. (A.P.M., 648).

Cette décision d'envoyer régulièrement un bâtiment de guerre dans les archipels du diocèse de monseigneur Lamaze traduit, selon le capitaine Franguet, commandant le *Montcalm*, le désir du gouvernement de la République de rendre hommage à la mission catholique dans le cadre d'une affirmation de la présence française en ces lieux lointains ¹.

A ce titre, monseigneur Lamaze reçoit pour instructions, par l'intermédiaire du commandant Ménard, de se conformer avec soin aux préoccupations du gouvernement français, en écartant toute question de nature à compromettre la paix et la bonne entente qui règne entre tous les gouvernements ². De son côté, monseigneur Lamaze assure le commandant en chef de la Division Navale de la neutralité de ses missionnaires qui se garderont prudemment de s'ingérer dans la querelle qui divise la communauté protestante de l'archipel : "*nous ne sommes pour rien dans cette affaire, et nous nous tenons dans les meilleurs rapports avec le gouvernement local. C'est ce qui a suscité dans la population un mouvement bien accentué vers le catholicisme (dans un an, nous avons recueilli plus de 600 conversions) et par suite vers la France, notre Patrie, car ici, Monsieur l'Amiral, comme dans tous les pays de mission, le catholicisme et la France, c'est tout un*" ³.

Par ailleurs, la menace d'une mainmise britannique, conjuguée aux troubles fomentés par les commerçants anglais, conduisent le roi Georges à solliciter la présence française. L'arrivée, en 1892, du navire français le *Duchaffault*, coïncidant avec le début des festivités célébrant le jubilé de la mission, provoque la satisfaction du souverain qui se déclare heureux de revoir le drapeau français dans la rade de Maofaga.

Pendant ces quelques années, et jusqu'à l'instauration du protectorat britannique, les visites des bâtiments français se multiplient, et leurs officiers se font un devoir de manifester au souverain toutes les marques de déférence dévolues à un monarque reconnu.

1. Le commandant Franguet à monseigneur Lamaze, en rade de Callao, le 14 février 1884, (Archives de l'évêché de Tonga).

2. Le commandant De Corbigny à monseigneur Lamaze, Papeete, le 20 juillet 1882. (archives de l'évêché de Tonga).

3. Monseigneur Lamaze au commandant Franguet, Wallis, le 03 mars 1886, (Archives de l'évêché de Tonga).

TROISIEME PARTIE :
LE MICROCOSME CATHOLIQUE

CHAPITRE VI. L' infrastructure de la mission

Tandis que le vicariat de l'Océanie orientale est confié aux pères de Picpus, un bref *pastorale officium*, daté du 13 mai 1836, fixe les limites géographiques de la juridiction de monseigneur Pompallier : le vicariat de l'Océanie occidentale s'étend sur une vaste étendue qui comprend toutes les îles et archipels situés à l'ouest des îles de la Société ¹. La Société de Marie est choisie pour mener à bien l'évangélisation de cette région ². Les îles de Wallis, Futuna, Tonga, Samoa, Fidji ainsi que la Nouvelle-Calédonie, en sont séparées en 1842 pour constituer le vicariat de l'Océanie centrale dont la responsabilité est attribuée à monseigneur Bataillon qui accède pour l'occasion à la dignité épiscopale.

Au fur et à mesure de l'expansion du catholicisme dans la région, ce vicariat est l'objet de réorganisations successives qui visent à constituer des unités plus cohérentes sur le plan géographique. La gestion administrative des missions est placée progressivement sous la juridiction épiscopale de vicaires apostoliques distincts : le vicariat apostolique de la Nouvelle-Calédonie est créé en 1847, celui des Navigateurs - Samoa - en 1850. L'archipel de Fidji devient préfecture apostolique en 1863 puis vicariat en 1887. Les îles de Wallis et de Futuna sont séparées de Tonga en 1937 ³. Enfin, le décret

1. WILTGEN Ralph (218), *The Founding of the Roman catholic Church in Oceania*, p. 127.

2. Supérieurs généraux de la Société de Marie :

Jean-claude Colin: 1836-1854

Julien Favre: 1854-1885

Antoine Martin: 1885-1905

Jean-Claude Raffin: 1905-1922

Ernest Rieu: 1923-1947

Alcimus Cyr: 1947-1961

Domus Generalita:

1836-1922: 4 montée Saint- Barthélémy à Lyon

1922-.....: Villa Santa Maria, Via Alessandro Peorio 63, Roma.

3. Les Supérieurs d'Océanie Centrale :

Monseigneur Bataillon, évêque titulaire d'Enos, premier vicaire Apostolique : 1842-1877.

Monseigneur Elloy, évêque titulaire de Tipasa, second vicaire Apostolique : 1877-1878;
coadjuteur de Monseigneur Bataillon : 1863-1877.

Monseigneur Lamaze, évêque titulaire d'Olympe, troisième vicaire Apostolique : 1879-1906.

Monseigneur Olier, évêque titulaire de Tipasa, quatrième vicaire Apostolique : 1906-1911;
coadjuteur de Monseigneur Lamaze : 1903-1906.

Monseigneur Blanc, évêque titulaire de Dibon, cinquième vicaire Apostolique : 1912-1937.

institué par la Propagande le 13 avril 1936 transforme le vicariat de l'Océanie centrale en vicariat de Tonga.

VI. 1. Les hommes de la mission

VI. 1. 1. L'autorité épiscopale

Le rôle des vicaires apostoliques est déterminant pour le développement des missions. Les problèmes de personnel et d'intendance, les démarches auprès des autorités autochtones et la représentation de la mission leur incombent plus particulièrement.

D'une part, ils constituent le lien entre la hiérarchie ecclésiastique romaine et les missionnaires et d'autre part, ils incarnent aux yeux de la communauté catholique autochtone la grandeur de l'Eglise Universelle. Aussi, leur venue est toujours perçue comme un grand événement auquel chacun participe avec enthousiasme.

De 1842 à 1937, cinq évêques se succèdent aux fonctions de vicaire apostolique de l'Océanie centrale. Selon leur personnalité et leur période d'exercice, tous définissent des priorités, insufflent un dynamisme et marquent la mission de leur empreinte. La qualité de leurs liens instaurés avec les missionnaires maristes comme avec les chefs protestants et leur conception de l'apostolat conditionnent l'activité et le succès des missions du vicariat. Par exemple, le refus de monseigneur Bataillon de prendre en compte les difficultés matérielles des premiers missionnaires de Tonga constitue pour ces derniers un obstacle à leur intégration. En revanche, l'estime du roi Georges pour monseigneur Lamaze est un facteur positif pour l'évolution de la mission.

Premier vicaire apostolique de l'Océanie centrale en 1842, monseigneur Bataillon exerce sa vocation de missionnaire depuis 1837 à Wallis¹. Membre du premier convoi organisé en 1836 par monseigneur Pompallier à destination de l'Océanie, il remporte des succès rapides dans la conversion des Wallisiens. Ces résultats incitent les autorités ecclésiastiques à le désigner pour cette fonction. Cependant, il conservera toute sa vie un attachement particulier pour la mission de Wallis, et ceci au détriment des autres missions et à la grande déception des missionnaires travaillant dans les archipels voisins.

1. Né le 06 janvier 1810 à Saint Cyr-les- Vignes, dans la région de Lyon, Pierre Bataillon se dirige dès ses premières années d'études vers une carrière ecclésiastique. Il est ordonné prêtre à Lyon en 1834. Il effectue deux voyages en Europe, l'un en 1856, l'autre en 1872 dans le cadre de ses fonctions épiscopales.

Préoccupé par la création d'un clergé océanien, il est à l'origine de l'ordination, le 10 juin 1865, du premier prêtre autochtone du vicariat : un jeune Tongien né à Fidji et éduqué à Futuna, Saokimi Gatafahefa, qu'il accompagne à Rome en 1856 afin qu'il soit formé à la prêtrise ¹. Dans la même perspective, il achète en 1859 une propriété à Clydesdale, située dans la banlieue de Sydney, afin de fonder un collège pour accueillir les nouvelles vocations. L'établissement est pourvu d'une annexe agricole qui devait théoriquement assurer des revenus substantiels pour les missions. Or, l'inaptitude des étudiants polynésiens à affronter l'isolement, la solitude et le climat du lieu conduit monseigneur Bataillon à renoncer à cette entreprise dont l'échec est patent. Le domaine est vendu à la fin de l'année 1871. Cette acquisition, qui a requis un investissement démesuré par rapport aux faibles ressources des missions, est l'objet de nombreuses critiques de la part des missionnaires qui se plaignent de l'absence de moyens affectés au développement de leurs propres stations et comprennent difficilement qu'un tel choix se soit opéré à leur détriment. Pendant de longues années, ces derniers conserveront des réticences à l'égard de la formation des prêtres autochtones qu'ils perçoivent au travers d'un rapport de supériorité.

D'autre part, les missionnaires reprochent à monseigneur Bataillon de sacrifier leurs forces physiques et leurs ressources psychologiques à une expansion qu'ils jugent incontrôlée. L'objectif du prélat étant de conquérir du terrain sur la mission wesleyenne implantée à Tonga, il n'hésite guère à disperser ses missionnaires dans les lieux les plus reculés où ils ne peuvent bénéficier d'aucun soutien. Démunis de toutes ressources, isolés, confrontés à l'hostilité des protestants, ils s'affaiblissent sans espoir d'être secourus, tandis que leur parvient l'écho de la prospérité de la mission de Wallis, objet de tous les soins de l'évêque.

Les pères Chevron, Grange et Calinon, ainsi que les autres missionnaires du vicariat, lassés d'être perçus par la population comme des mendiants, et en proie aux vexations multiples de la part des protestants qui vivent dans une relative opulence, adressent leurs plaintes à ce sujet au supérieur de la mission mariste à Lyon, le père Colin, qui encourage fortement monseigneur Bataillon à réviser ses orientations. Le refus d'obtempérer de ce dernier se solde par une interruption des affectations de prêtres à destination de l'Océanie. La situation se régularise à partir de 1854 lorsque le père Colin renonce à ses fonctions. Néanmoins, ces conflits entre les missionnaires de Tonga et leur vicaire constitueront durant les dix premières années de la mission de Tonga une entrave à la propagation du catholicisme dans l'archipel.

Lorsque monseigneur Bataillon s'éteint à Wallis en 1877, il est brièvement remplacé par monseigneur Elloy qui meurt l'année suivante.

1. Dans l'incapacité de s'astreindre au célibat, Saokimi Gatafahefa finit ses jours au séminaire de Meanee en Nouvelle-Zélande où il occupe les fonctions de frère coadjuteur. L'histoire de ce premier prêtre autochtone et les raisons de l'échec de cette initiative sont développées dans le chapitre concernant le clergé autochtone, p. 126.

Monseigneur Lamaze, consacré évêque en 1879, officie en Océanie depuis dix-sept ans lorsqu'il succède à monseigneur Elloy ¹. Arrivé à Tonga en 1864 en remplacement du père Monnier transféré à Sydney, il exerce l'essentiel de ses activités apostoliques à Maofaga.

Dans le cadre de ses fonctions de vicaire, ses priorités vont à l'éducation des autochtones et au développement des oeuvres féminines. Il incite à la création d'écoles jusque dans les villages les plus isolés, organise l'installation des trois premières religieuses françaises venues en compagnie de monseigneur Elloy et soutient l'oeuvre des soeurs indigènes dont la fonction auprès des femmes lui paraît primordiale. Il fonde à Maofaga un collège destiné à la formation des maîtres d'école et des catéchistes. A Wallis, il établit un petit et un grand séminaire.

D'autre part, monseigneur Lamaze est à l'origine du *Kautaha Malia* - ordre du rosaire - dont les membres, inscrits sur des registres et distingués par le port d'une médaille, s'astreignent à une récitation quotidienne du rosaire. Cette dévotion consacrée à la Vierge constitue une forme de prédication préalable à l'enseignement du catéchisme par les livres. La popularité du rosaire conduit en mars 1889 à l'érection canonique de la confrérie du Saint-Rosaire.

Soucieux de doter ses missions d'édifices capables de résister aux cyclones qui sévissent dans la région, il encourage la construction d'églises en pierres à Tongatapu et à Vava'u.

Lorsque le père Olier débarque à Tonga en 1881, il est aussitôt placé à la tête de la mission de Maofaga. Puis, devenu supérieur de la mission de Tonga, il est nommé évêque du vicariat après la mort de monseigneur Lamaze en 1906 ².

Ses orientations - éducation des autochtones et formation d'un clergé local - s'inscrivent dans la continuité de celles de ses prédécesseurs. Cependant, il s'en distingue par l'intérêt qu'il porte à la musique et qui l'incite à généraliser la formation de fanfares comme élément de cohésion des communautés catholiques. Dans ce cadre, il gagne la sympathie du prince héritier qui tente de le convaincre d'accepter un poste de professeur de musique dans le collège du gouvernement qu'il désire fonder. Ses relations amicales avec la famille royale contribuent à une meilleure reconnaissance de la mission catholique par les autorités de Tonga.

1. Né le 27 mars 1833 à Saint-Michel dans le diocèse de Saint-Dié en Lorraine, Armand Lamaze est ordonné prêtre en 1857. Avant d'intégrer la Société de Marie et d'embarquer à destination de Tonga en 1863, il est curé de la paroisse de Saulxures-sur-Moselotte.

2. Né le 06 mai 1851 à Marzials, dans le diocèse de Rodez, Armand Olier célèbre sa profession de mariste au noviciat de Sainte Foy-lès-Lyon, en 1877. Puis, il effectue un séjour à Dublin où la Société de Marie a ouvert un établissement afin de permettre à ses missionnaires de s'initier à l'anglais. Il embarque en 1880 à destination de Tonga après avoir enseigné le français dans un collège irlandais.

Cinquième vicaire apostolique, monseigneur Blanc lui succède en 1912¹. Arrivé à Tonga en 1901, vicaire apostolique de 1912 à 1937, il apparaît comme le symbole d'une nouvelle génération de missionnaires ouverts sur l'extérieur, développant les liens tissés entre la communauté catholique et son environnement protestant au travers de publications régulières et de rencontres, bouleversant fréquemment la routine de ses missionnaires en multipliant leurs mouvements et participant plus étroitement que ses prédécesseurs à la vie sociale du royaume. Par son oeuvre, il contribue au renforcement des structures de la mission. A cet égard, il bénéficie avantageusement du découpage administratif du vicariat dont les limites ont été redéfinies en 1896.

En effet, si monseigneur Bataillon et monseigneur Elloy, qui ont établi leur résidence respective à Wallis et à Samoa, ont été contraints à de nombreux, longs et hasardeux voyages pour se rendre à Tonga, leurs successeurs installent le siège de l'administration apostolique à Maofaga. Cependant, tant que le vicariat regroupe sous la même autorité différents archipels trop éloignés les uns des autres pour permettre une gestion cohérente, les missions souffrent de l'irrégularité des communications avec leur évêque, car les liaisons entre les archipels du Pacifique sont rares et désorganisées. En 1873, la visite de l'ensemble des missions du vicariat, soit Tonga, Samoa, Rotuma, Futuna, Wallis et Fidji, exige de monseigneur Elloy une année complète de disponibilité. Durant son épiscopat, monseigneur Lamaze assume encore la responsabilité de quatre missions : celles de Tonga, Wallis, Futuna et Samoa. Cette situation se prolonge jusqu'en 1896, date à laquelle l'administration du vicariat de Samoa est confiée à monseigneur Broyer.

Dès lors, la mission de Tonga gagne une nouvelle stabilité et acquiert une reconnaissance accrue aux yeux de la population autochtone. Le 01 janvier 1940, monseigneur Blanc transfère l'évêché de Maofaga à Nuku'alofa, la capitale du royaume.

Cependant, le poids de la hiérarchie pèse d'autant plus lourdement sur les missionnaires qu'ils n'ont guère l'habitude d'avoir un évêque à demeure, évêque doté de surcroît d'un caractère volontaire et autoritaire. Ils contestent son administration et les fréquentes mutations qu'elle implique. En effet, de 1928 à 1932, le prélat procède à huit changements de prêtres dans la mission de Mu'a. Ils dénoncent également des investissements dispendieux tels que l'achat d'un bateau ou d'un terrain de rapport et la réalisation de divers voyages, tandis que les problèmes de fonctionnement de la mission ne sont pas réglés et que les demandes de recrutement de frères ou de soeurs ne sont pas considérés. Enfin, ils lui reprochent de sacrifier l'administration de la mission à la rédaction de son journal intitulé *Tauma Lelei*, et de vouloir régenter les moindres détails de la vie quotidienne. Cet antagonisme, exacerbé par le caractère autoritaire et pointilleux de monseigneur Blanc révèle en fait le degré de centralisation administrative et le

1. Né le 26 mars 1872 à Toulon, dans le diocèse de Fréjus, Joseph Blanc effectue ses études ecclésiastiques au noviciat de Paignton, en Angleterre. Ordonné prêtre en 1895, il embarque pour Tonga cinq ans plus tard après avoir enseigné l'histoire et la liturgie. A l'occasion de sa consécration épiscopale, le 29 juin 1912 dans la cathédrale de Nuku'alofa, un kava solennel est organisé qui rassemble plus de 2 000 personnes parmi les plus importantes du royaume dont le Premier ministre et le chef de la justice.

poinds de la fonction vicariale qui ne laisse aux initiatives des missionnaires qu'une marge étroite de manoeuvres. Le conflit est particulièrement aigu entre monseigneur Blanc et le père Deguerry, arrivé à Tonga en 1908 - ce dernier, qui désire être soustrait à l'autorité de son évêque, obtient un transfert pour la France en 1932 -.

La publication du *Tauma Lelei* - " bon vent pour naviguer " - est suspendue en 1939, lorsque monseigneur Blanc est mis à la retraite en raison de son âge avancé. Cependant, l'idée d'une publication interne à la mission est reprise en 1946 par le père Rodgers qui lance un nouveau journal intitulé : *Koe Mooni* - " la vérité " - 1.

*

* *

Les tensions évoquées entre monseigneur Blanc et les missionnaires de Tonga ont pour origine, outre la personnalité de l'évêque et les exigences des missionnaires, la carence d'effectifs. En effet, la chute des vocations constatée en France et les événements des deux guerres mondiales se traduisent par un ralentissement des départs à destination de l'Océanie. A la date de la consécration épiscopale de monseigneur Blanc, il y a six prêtres catholiques à Tonga, dont les pères Thomas et Jouny arrivés en 1888 et âgés respectivement de 51 et 66 ans. En 1917, les pères Benezeth et Kervegan sont appelés sur le front, quoique ce dernier bénéficie d'un sursis pour raison médicale. En 1940, le fonctionnement de la mission ne repose plus que sur cinq missionnaires maristes et deux prêtres autochtones. Pour monseigneur Rodgers qui succède à monseigneur Blanc, le développement d'un clergé local est l'unique moyen de pallier aux carences d'une Europe en proie à la crise des vocations. Parallèlement, il est temps pour la communauté catholique de Tonga de s'affranchir de ses pères missionnaires pour entrer progressivement dans une nouvelle ère et prendre en charge son destin.

1. Le *Tauma lelei*, le *koe fafagu* et le *koe tohi fakamanatu* sont les trois journaux édités par la mission catholique de Tonga. Tandis que monseigneur Blanc s'occupe de la rédaction du *Tauma Lelei* et de celle du *koe tohi fakamanatu*; le père Thomas est en charge de la parution du *koe fafagu*. Le *Tauma Lelei* qui est le plus largement diffusé avec un tirage d'un millier d'exemplaires, a pour support d'informations la presse internationale. Ce mensuel est distribué dans l'ensemble des îles de l'archipel tandis que le *Tohi fakamanatu*, destiné exclusivement aux membres de la mission et plus particulièrement au clergé autochtone paraît selon les besoins. Son tirage est limité à une centaine d'exemplaires. Le *koe fafagu* fut le premier journal catholique de Tonga; fondé en 1892 par monseigneur Lamaze; dirigé par le père Olier, puis par le père Thomas, il paraissait irrégulièrement de sorte que la publication fut interrompue en 1899; reprise en 1904 par le père Blanc jusqu'en 1909; continué par le père Morel et abandonné définitivement à la fin de l'année 1910. Le *Tauma Lelei* fut fondé en 1929 par monseigneur Blanc : le premier numéro est édité en juin 1929. (Ces informations sont issues des réponses au questionnaire du comité de la Sacré Congrégation de la Propagande de la foi pour la presse missionnaire; document manuscrit anonyme, sans date. A.P.M.).

VI. 1. 2. Les prêtres missionnaires

Depuis la fondation de la mission en 1842, le manque de personnel est un obstacle constant à son développement. D'une manière générale, les arrivées compensent difficilement les départs et les décès. Or, les règles de la Société de Marie prévoient la présence de deux missionnaires dans chaque établissement, en raison des dangers que représente l'isolement pour de jeunes prêtres livrés à eux-mêmes sans le secours spirituel d'un compagnon de route. Mais la dispersion des îles et leur éloignement constituent un obstacle à l'application de cette règle. De 1850 à 1940, l'évangélisation catholique de l'archipel n'est le fait que d'une poignée d'hommes. En effet, durant toutes ces années, le nombre des missionnaires officiant à Tonga oscille, selon les périodes, entre deux et douze ¹.

Néanmoins, les dix premières années constituent la période la plus éprouvante pour les maristes de Tonga en raison de la suspension des départs à destination de l'Océanie, de l'intransigeance de monseigneur Bataillon vis-à-vis des questions matérielles et des conditions ardues d'apostolat dans un milieu gagné à la cause des missionnaires wesleyens.

De 1842 à 1854, le développement de la mission repose exclusivement sur la force de caractère et la détermination des pères Chevron et Calinon, lesquels, malgré des méthodes divergentes - résistance opiniâtre aux vexations ou lutte ouverte - apportent une contribution déterminante à l'implantation du catholicisme à Tonga. Le séjour du père Grange, de 1842 à 1845, suivi cinq ans plus tard par celui des pères Nivelteau et Piéplu, les soulagent quelque peu dans leurs tâches mais insuffisamment toutefois pour évoquer une réelle collaboration. Ces derniers n'effectuent qu'une brève escale en Océanie en raison d'une résistance physique trop faible pour endurer les épreuves de la vie missionnaire.

Enfin, à partir de 1858, le conflit qui opposait le père Colin, supérieur de la Société de Marie à monseigneur Bataillon se résorbe, et la mission de Tonga est aussitôt renforcée par de nouveaux arrivants: les pères Castagnier et Guitta qui rejoignent les pères Chevron et Calinon. Leur arrivée coïncide avec un essor du catholicisme, conséquence de la signature de la convention de 1855.

Tandis que le père Chevron conserve la responsabilité de la mission de Mu'a, celle de Vava'u est confiée au père Castagnier et celle de Ha'apai aux pères Calinon et Guitta. Grâce à son endurance physique et son travail apostolique, ce petit groupe constitue pendant de longues années le pilier de la mission de Tonga. Le père Calinon s'éteint en 1876 à l'âge de 71 ans, le père Chevron en 1884 à l'âge de 76 ans, le père Castagnier en 1910 à l'âge de 80 ans et le père Guitta en 1914 à l'âge de 85 ans. Avec eux s'achève l'ère des pionniers et s'ouvre celle des missionnaires plus avertis et mieux préparés aux conditions de vie en Océanie.

1. Cf. figure I. 2. : représentation graphique de la présence des missionnaires maristes à Tonga de 1842 à 1940, page 184.

L'arrivée en 1862 du père Breton, en 1864 du père Monnier et en 1865 du père Lamaze procure à la mission un second souffle. Cette nouvelle génération qui bénéficie de l'expérience des anciens, se met rapidement à pied d'oeuvre et tous les éléments sont réunis pour faciliter leur intégration en divers points de l'archipel. La réouverture de l'établissement de Hihifo est assurée par le père Castagnier qui est remplacé à Vava'u par le père Breton. Le père Lamaze prend en charge la station de Maofaga avec le père Monnier. En 1862, le père Guitta rentre de Vava'u pour seconder le père Chevron à Mu'a. En 1872, l'échec de l'implantation catholique à Ha'apai entraîne le retour du père Calinon à Maofaga, tandis que la mission de Vava'u poursuit une croissance régulière.

La décennie 1880-1890 est marquée par la venue de sept nouveaux prêtres, qui assurent le renouvellement du personnel et la continuité de la mission à la suite de la consécration épiscopale de monseigneur Lamaze en 1879 et au décès du père Breton l'année suivante. Quant aux pères Castagnier et Guitta, l'un à Vava'u et l'autre à Mu'a, ils continuent de construire églises et chapelles en dépit du poids des ans. Les figures les plus marquantes de cette troisième génération sont les pères Jouny et Thomas.

Les missionnaires maristes qui arrivent à Tonga au début des années 1900 découvrent une mission structurée qu'ils s'emploient à consolider avant de céder progressivement le terrain au clergé autochtone.

Le père Chevron est sans conteste le personnage central de la mission de Tonga durant de nombreuses années. Originaire de la région du Haut-Bugey, issu d'une famille réputée pour son esprit religieux, il entre à l'âge de quinze ans au collège ecclésiastique de Belley. A 18 ans, il est reçu au séminaire diocésain de Bourg-en-Bresse où il suit pendant trois ans un enseignement de théologie. Instituteur à l'école de Belley, puis professeur au collège de Ferney, il est ordonné prêtre en 1831, à l'âge de 23 ans. En 1838, attiré par les rivages lointains, il contacte la Société de Marie. En 1840, il fait ses premières expériences de la vie missionnaire aux côtés du père Bataillon à Wallis avant de rejoindre deux ans plus tard la mission de Tonga. Homme de prières et d'oraisons, missionnaire exemplaire par sa capacité à endurer les épreuves avec une patience et une abnégation sans égale, il est jusqu'en 1884, date de sa mort, le pivot de la station de Mu'a et la référence des autres missionnaires de Tonga.

Quelles que soient leurs divergences dans l'approche de la société tongienne et les contacts plus ou moins profonds qu'ils instaurent avec la population, tous appartiennent à ce type d'hommes pour lesquels la terre de mission est celle qui recevra leur corps et abritera leur âme. Hormis quelques rares cas de renoncement parmi ceux qui n'effectuent qu'un court séjour dans l'archipel, aucun d'entre eux n'envisage d'écourter son engagement, en dépit des doutes qui ne manquent pas de les assaillir.

Les activités de la mission mariste de Tonga sont cantonnées jusqu'en 1858 à l'île de Tongatapu. Puis dix-sept années d'apostolat mariste aboutissent à l'ouverture de deux nouvelles stations : l'une à Ha'apai, l'autre à Vava'u.

Malgré un contexte globalement favorable à l'essor du catholicisme, grâce aux témoignages de tolérance de la part des chefs protestants et à l'arrivée de nouveaux missionnaires, la mission catholique se développe de façon inégale d'un archipel à l'autre. La population de Ha'apai, la première à s'être convertie massivement au protestantisme sous la pression de son chef Taufa'ahau, résiste à toute tentative d'évangélisation catholique, tandis que celle de Vava'u, plus indépendante du pouvoir royal, moins repliée sur elle-même et stimulée par la communauté wallisienne implantée dans cet archipel, se montre plus réceptive aux discours et aux actions des missionnaires catholiques. En 1858, une station est ouverte à Lifuka, dans l'archipel d'Ha'apai et une autre à Fugamisi, dans l'archipel de Vava'u.

A Tongatapu, le découpage administratif de la mission est calqué sur les divisions civiles instaurées par le roi. L'île est ainsi partagée en trois secteurs dont les centres correspondent aux principaux villages : le district central dont le chef-lieu est Maofaga regroupe les villages de Pea, Veitongo, Folaha et Longoteme, le district oriental de Mu'a, les villages de Hahake, Hamula, Fuamotu et Halaliku, et le district occidental de Hihifo, les villages de Houma, Hahakame, Ha'atalo, Teekiu et Utulau.

La résidence principale des missionnaires est établie dans les chefs-lieux qui servent de base de départ pour desservir les alentours. Tous les quinze jours environ, la population catholique de chacun des villages de l'île reçoit la visite du prêtre du district qui célèbre la messe, participe à la récitation des prières et s'assure du respect des devoirs religieux. Dès son arrivée, tous se réunissent dans la chapelle ou la maison du catéchiste pour partager l'Eucharistie et assister au catéchisme.

Pendant la semaine, le prêtre délègue à l'auxiliaire - *tokoni* - le devoir de l'instruction et de la prière quotidienne. Le catéchiste résident annonce les trois angelus au son des *lali* et veille à la récitation du rosaire. Il s'acquitte également des tâches d'entretien de la chapelle, des fonctions d'accueil des visiteurs catholiques et des préparatifs des cérémonies et des sacrements. Tous les vendredis, le prêtre et les catéchistes se concertent pour élaborer un plan de travail hebdomadaire. Tous les trois ans, ils se rassemblent pour une retraite à Mu'a. Dans certains villages, le gouvernement leur concède une plantation qu'ils exploitent à leur gré. Tous les ans, en guise de rémunération de leurs services, ils reçoivent dix pour cent de la quête du *kataoga ofa* - fête de l'amitié -. C'est une somme symbolique par rapport au salaire perçu par les auxiliaires protestants, et leurs moyens n'étant pas toujours à la hauteur de leurs aspirations, ils sont peu nombreux à accepter ou conserver une tâche aussi ingrate.

Ce système, qui vise à suppléer l'insuffisance de prêtres, comporte en outre d'autres lacunes. En général, le catéchiste officie dans le village où il demeure et accepte rarement de résider ailleurs. Déjà peu

nombreux, ils le sont encore moins à accepter de rendre visite aux familles et à partager le kava le soir avec les protestants. De surcroît, bien qu'ils soient pour la plupart issus du collège de Maofaga, leur formation demeure trop rudimentaire et leur isolement au sein d'une population à majorité protestante entraîne une absence d'émulation. Le problème se pose dans des termes similaires pour les maîtres d'école.

VI. 1. 3. Le clergé autochtone

Les écoles, qui contribuent à la formation des catéchistes, constituent pour les enfants issus de milieux modestes l'unique moyen de promotion sociale, tandis que chez les protestants la mission offre diverses opportunités. Cependant, si les catéchistes forment peu à peu une élite au sein de la mission, l'objectif des missionnaires maristes est avant tout de susciter des vocations en vue de la création d'un clergé océanien, sur lequel reposent à long terme tous les espoirs de conversions. En outre, des considérations d'ordre économique incitent au développement d'un clergé autochtone dont les besoins en biens manufacturés et produits européens sont moindres. Les premiers résultats d'une implantation durable de l'église catholique par les vocations qu'elle suscite s'observent dans les dernières années du XIX^{ème} siècle.

Grâce à leur maîtrise de la langue, à leur connaissance du milieu, les prêtres autochtones font l'économie d'une phase d'adaptation souvent longue et parfois douloureuse - pendant les premières années de son apostolat, le père Breton souffre de n'être pas compris par ses auditeurs qui ne manquent pas de tirer quelques plaisanteries de ses maladresses - et ne sont pas soumis aux contraintes de l'isolement et de l'éloignement.

De parents tongiens et né à Fidji, le père Soakimi Gatafahefa, qui a vécu son enfance à Futuna, est le premier prêtre autochtone d'origine tongienne. En 1856, il arrive à Rome, accompagné par monseigneur Bataillon qui le présente au pape Pie X et qui l'inscrit au collège de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il est ordonné prêtre le 10 juin 1865 à l'issue de neuf années studieuses au cours desquelles, outre les enseignements d'usage, il s'initie aux subtilités de la langue française. Il rentre à Tonga en juillet 1868 non sans avoir visité auparavant les maisons maristes de France¹. Le récit de son séjour surprend ses concitoyens qui s'étonnent de la générosité des autorités ecclésiastiques qui ont pourvu durant toutes ces années à ses besoins élémentaires². Quant au roi Georges, il ne cache pas son approbation pour cette initiative, flatté de l'honneur réservé à l'un de ses sujets. Cependant, le séjour du père Gatafahefa à Tonga est de courte durée; rejeté par la communauté en raison de sa méconnaissance des

1. ANGLEVIEL Frédéric (184), *Wallis et Futuna (1801 - 1888), contacts, évangélisations, inculturations*, Volume III, p.488.

2. Père Breton au révérend Père Poupinel, Vava'u, le 19 mars 1872. (A.P.M., 251).

usages, confronté aux calomnies des protestants qui craignent qu'il ne fasse des émules et en proie aux requêtes continuelles des membres de sa parenté, il est transféré avant même la fin de l'année à Futuna où il rencontre de nouvelles difficultés ¹. En effet, il s'attire les foudres de l'évêque pour avoir incité la population à chasser les prêtres européens. Monseigneur Bataillon l'envoie à Wallis où il prend la direction du séminaire de Lano. Ayant failli à ses vœux de chasteté, il est interdit de sacrement le 05 janvier 1873. Après un séjour en Nouvelle-Calédonie, il termine ses jours dans un monastère néo-zélandais où il remplit les diverses fonctions des frères coadjuteurs. Il meurt dans la plus grande tristesse en 1896.

L'examen de cet échec révèle la difficulté pour les prêtres autochtones de se soumettre aux contraintes rigoureuses de leur nouvelle vie. Tenus de résider dans la solitude du presbytère, astreints au célibat, considérés par les missionnaires européens comme des auxiliaires, les prêtres autochtones résistent mal aux tentations quotidiennes; les pressions de leur parenté qui réclame, conformément aux usages, leur présence lors des événements familiaux et leur soutien matériel, contribuent à rendre leur situation précaire.

Le 19 décembre 1885, à Wallis, au séminaire de Lano fondé en 1845 par monseigneur Bataillon, monseigneur Lamaze procède à l'ordination de cinq séminaristes et trois semaines plus tard, à celle de quatre diacres. Ces jeunes gens sont les premiers prêtres ordonnés dans le Pacifique. Les étudiants ont reçu les rudiments de théologie nécessaires au ministère sacerdotal et quelques notions de français afin d'utiliser les livres envoyés par la procure de Lyon. Les prêtres formés à Lano et envoyés à Tonga sont les pères Sosefo Mougateau, Petelo Liku Mo Aka Aka, Lolesio Kavauvea et Lamata ². Une seconde cérémonie d'ordinations est célébrée par monseigneur Lamaze en 1897 et une troisième par monseigneur Blanc en 1922.

Les prêtres autochtones sont généralement affectés dans les lieux où les maristes éprouvent les plus grandes difficultés à s'intégrer, tels Ha'apai et les Niuas. La mort en 1894 du père Mougateau est vécue par la communauté catholique de Niua Toputapu comme une grande perte. Fils de l'un des premiers convertis du père Chanel à Futuna, remarqué pour sa dévotion par monseigneur Bataillon qui l'inscrit au séminaire de Lano, il a consacré les huit premières années de son apostolat à la mission de Tongatapu avant de seconder le père Jouny.

1. ANGLEVIEL Frédéric (184), *Wallis et Futuna (1801 - 1888), contacts, évangélisations, inculturations*, Volume III, p. 593.

2. Le père Petelo Liku Mo Aka Aka enseigne la philosophie aux étudiants de Lano pendant une longue période entrecoupée de quelques séjours à Rome et en Australie où il tente de se faire pardonner ses entorses aux vœux de pauvreté et de chasteté. Il est rattaché à la mission de Tonga de 1903 à 1938.

Le père Lolesio Kavauvea est formé à Lano et ordonné en 1886, il meurt à Tonga en 1918.

Le père Lamata est également formé à Lano, où il est ordonné en 1891; il meurt à Tonga en 1900.

Tous trois sont nés à Wallis.

Jusque dans les années 1930, les prêtres autochtones sont considérés par leurs homologues maristes comme des auxiliaires qui doivent être, à ce titre, placés sous leur tutelle. Le respect du célibat étant le principal obstacle au ministère des prêtres autochtones, les maristes se prononcent plutôt en faveur de l'accroissement du nombre de catéchistes. Leur famille se portait garante de leur stabilité.

A la mort du père Jouny en 1931, le père Petelo assure l'intérim de la mission de Niua Fo'ou. Cependant, son incapacité à faire face aux responsabilités qui lui sont confiées ne lui permet pas d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement. De surcroît, pourvu d'une nature généreuse, il distribue la plus grande partie de ses biens à sa famille et accumule les dettes. Le père Setefano, envoyé à la rescousse, obtient des résultats rapides mais n'est guère encouragé par ses supérieurs qui lui reprochent des lacunes sur le plan de la doctrine et des méthodes d'évangélisation jugées peu conformes à l'idée que les maristes se font de leur apostolat. En effet, il semble moins attaché à la récitation des prières qu'aux cérémonies de kava auxquelles il se consacre matin et soir.

A Maofaga en revanche, les pères Sagato et Kelekolio sont, avec monseigneur Blanc, les piliers de la mission. Le père Kelekolio, directeur d'Api Fo'ou - collègue du Bienheureux père Chanel - est aidé de quatre jeunes gens. Outre les tâches administratives, il dispense quatre heures de cours quotidiens, s'occupe de trouver la nourriture pour l'ensemble des membres du collège, assume les fonctions de vicaire de la paroisse de Maofaga et le dimanche, dessert les villages éloignés du district. Le jeune père Petelo - le plus âgé est à Niua Fo'ou avec le père Setefano - est également vicaire de Maofaga ¹. Toujours en chemin, il parcourt son district qui compte seize villages, chacun ayant une chapelle où la messe est célébrée au moins une fois par mois ².

Pour prévenir les effets de la division du vicariat qui survint en 1935 et qui coupe Tonga de Wallis et Futuna, monseigneur Blanc commence dès les années 1933 à envisager la création d'un petit séminaire à Maofaga. Le prélat y enseignera le latin, l'histoire, la physiologie, l'Écriture Sainte, la philosophie et la théologie. En 1939, quatre séminaristes tongiens ayant achevé leurs deux années de philosophie et commencé leur théologie reçoivent la tonsure. Ces jeunes gens sont un nouvel espoir pour la mission et les trois pères autochtones formés au séminaire de Lano à Wallis - les pères Kelekolio à Tongatapu, Petelo à Niua Toputapu et Setefano à Niua Fo'ou - espèrent les accueillir dans leurs rangs à l'occasion du centenaire de la mission mariste dont l'anniversaire est prévu pour juillet 1942. Deux d'entre eux, les pères Felise et Petelo Faone, sont en effet intégrés à la mission de Tonga ³.

*

* *

1. Le père Petelo, mariste depuis 1889, est âgé de 75 ans en 1934 et célèbre en décembre 1935 ses noces d'or de sacerdoce.

2. Lettres aux missionnaires, 11 février 1935, Océanie Centrale. (A.P.M.)

3. Lettres aux missionnaires, 21 mai 1945, Océanie Centrale. (A.P.M.)

En 1881, outre Maofaga, Mu'a et Hihifo, le culte catholique est implanté dans vingt-quatre villages. Sur une population estimée à 22 000 habitants, 1900 sont catholiques, soit moins du dixième de la population totale. En 1892, à la date du jubilé de la mission, 2 258 catholiques sont recensés, soit une progression de près de vingt pour cent ¹.

En 1928, la mission de Mu'a est la plus importante; la communauté catholique compte mille deux cents personnes qui se répartissent dans quinze villages et se regroupent régulièrement dans les sept chapelles du district. Celle de Maofaga rassemble neuf cents membres et celle de Hihifo trois cents. Cet accroissement régulier du nombre de catholiques s'accompagne de l'extension des locaux des stations principales de Nuku'alofa et de Fugamisi, dans l'archipel de Vava'u. La construction de la nouvelle église élevée à cette époque par le père Bergeron offre une capacité d'accueil de plus de mille personnes et permet ainsi de réduire le nombre des services matinaux .

Cependant, force est de constater qu'en dépit de ces résultats positifs, les progrès de la mission catholique sont largement inférieurs à ceux de la mission protestante qui fut et demeure la plus importante de l'archipel - en 1928, l'église méthodiste compte plus de seize milles adhérents; l'église libre, sept mille et l'église catholique trois mille - . De surcroît, depuis le début du siècle, de nouvelles églises minoritaires et des communautés d'inspiration chrétienne dont l'apparition est perçue par les maristes comme une menace au développement de leur communauté, se sont implantées avec succès dans l'archipel : l'église anglicane regroupe alors deux cent soixante membres; les mormons comptent quatre cent quatre-vingts adhérents en 1901; les Adventistes du Septième Jour sont au nombre de deux cent soixante et enfin les Pentecôtistes, rassemblés en unités locales appelées Assemblées du Seigneur, comptent une trentaine de membres.

L'éclosion de ces communautés diverses engendre un sentiment de méfiance de la part des missionnaires catholiques qui s'interrogent sur la provenance et les motivations de ces groupes et se montrent sceptiques quant à la validité de leur enseignement.

1. Soit 1050 à Mu'a; 639 à Maofaga; 216 à Hihifo; 160 à Vava'u; 60 à Nua Toputapu et 133 à Nua Fo'ou. (C. IV. a. Lettre circulaire de monseigneur Armand Lamaze, Evêque d'Olympe, vicaire apostolique de l'Océanie centrale en 1892; archives de l'évêché de Tonga).

VI. 2. L'organisation sociale de la mission

VI. 2. 1. L'apostolat féminin

L'annonce en 1866 de la visite d'une *fefine tapu* - femme sacrée - suscite un élan d'enthousiasme parmi les catholiques de Tongatapu qui attendent avec impatience la venue des religieuses dont l'existence leur a été révélée par leurs missionnaires, mais également par les Wallisiens de passage à Tonga ¹. Aussi, leur déception est grande lorsqu'ils réalisent, au lendemain de son arrivée dans l'île, qu'il ne s'agit nullement d'une de ces femmes dont la vocation est de se consacrer à son prochain, mais tout simplement d'une Anglaise catholique voyageant pour son compte.

Cette anecdote traduit le profond désir de la communauté catholique d'être soutenue par des religieuses. Initiées aux mystères de la religion pour laquelle elles renoncent à leur qualité de femmes procréatrices, unies à Dieu, elles apparaissent comme la manifestation tangible de la spiritualité chrétienne et sont, à ce titre, pourvues d'une image sacrée aux yeux de la population .

Contrairement à celle de leurs homologues masculins, la venue des religieuses est sollicitée en divers points de l'archipel, tant par des chefs catholiques que protestants. Ces derniers encouragent leur installation en offrant de nouveaux terrains pour la construction des couvents. Ainsi, leur implantation dans l'archipel emporte l'unanimité - si ce n'est parmi certains missionnaires catholiques - .

Cependant, la plupart des pères sont conscients du rôle primordial qu'elles ont à jouer auprès des jeunes filles et des femmes dont l'éducation a longtemps été négligée. De surcroît, tandis que les missionnaires partagent le kava avec les hommes à l'extérieur de la maison, les religieuses accèdent à l'intimité des foyers et elles contribuent à introduire dans le quotidien une dimension sacrée. Les femmes manifestent d'ailleurs à l'égard de la spiritualité une grande sensibilité, ainsi qu'en témoignent les succès de la confrérie du Saint-Sacrement.

Les femmes ayant une grande influence sur les orientations domestiques - conception de la famille et éducation des enfants - leur conversion, lorsqu'elle se réalise, représente un atout supplémentaire pour la mission.

Les religieuses incarnent des valeurs vertueuses et constituent, pour les jeunes filles, une référence féminine. A ce titre, elles sont honorées du respect de tous : catholiques et protestants, chefs et paysans. Elles remplissent un rôle spécifique de promotion sociale de la femme, contrairement à l'épouse du missionnaire wesleyen qui est perçue comme une auxiliaire dont les prérogatives se limitent au cadre interne de la mission .

1. En effet, à Wallis, les tertiaires sont présentes depuis 1857.

L'absence de structure missionnaire féminine pour l'Océanie explique l'arrivée tardive, en 1876, des religieuses à Tonga. En effet, les préjugés moraux qui ont cours en Europe à l'époque sont la principale entrave à l'apostolat féminin dans ces lointaines contrées peu connues de la population française.

La mission de Wallis constitue le terrain privilégié de l'adaptation à la vie missionnaire des trois premières volontaires issues du Tiers Ordre Régulier, branche séculière de la Société de Marie organisée en 1845. Leur initiative est suivie, entre 1857 et 1860, par une dizaine de pionnières. Mais celles-ci, bien que portant l'habit, n'ont pas reçu de formation religieuse appropriée à leurs fonctions. La congrégation de Notre Dame des Missions, créée en 1861 à Lyon, marque les débuts d'un apostolat structuré de femmes missionnaires. Cependant, les revendications d'indépendance de la congrégation sont à l'origine d'un conflit qui oppose la supérieure de Samoa au vicaire apostolique dont elle remet en cause l'autorité. A Tonga, les premiers contacts entre les religieuses et les missionnaires catholiques sont tendus. Les pères maristes leur reprochent d'appliquer des règles trop strictes de clôture, qu'ils jugent inadaptées à la convivialité tongienne et considèrent cet isolement volontaire comme un obstacle à l'apprentissage de la langue et à la connaissance des usages locaux ¹.

En conséquence, les autorités romaines, avisées du problème, arbitrent le conflit en faveur du vicaire. Les religieuses sont soumises à un cruel dilemme - quitter l'Océanie pour rentrer dans l'une des maisons de Notre Dame des missions ou se soumettre à l'autorité de l'évêque - . La fondation en 1880 du Tiers Ordre Régulier de Marie pour les missions d'Océanie met un terme à cette situation équivoque : les religieuses diocésaines, formées à Saint-Brieuc, prononcent un voeu d'obéissance au vicaire apostolique, tandis que leur recrutement, leur formation et leur affectation incombent au supérieur général de la Société de Marie.

Le principal centre de recrutement des soeurs du Tiers Ordre Régulier de Marie pour les missions d'Océanie se situe en France; néanmoins , la congrégation s'efforce d'incorporer des religieuses irlandaises, américaines, australiennes ou néo-zélandaises et de stimuler les vocations dans les terres de mission. Une branche du Tiers Ordre Régulier de Marie est établie à Boston. L'âge minimum requis pour les postulantes est de dix-huit ans, l'âge maximum de trente-cinq ans. Le noviciat dure douze à dix-huit mois et se tient à Sainte Foy-lès-Lyons où les jeunes femmes reçoivent une formation d'infirmières et d'enseignantes. Les filles de cultivateurs et les employées de maison ont la réputation d'être d'excellentes recrues.

Au sein de chaque mission, le vicaire apostolique désigne une supérieure centrale, auxiliaire du chef de mission et porte-parole des religieuses. Les frais matériels engagés pour leurs besoins sont à la

1. Père Lamaze au révérend père Poupinel, Maofaga, le 25 avril 1873. (A.P.M., 654).

charge du missionnaire lorsque ces dernières, qui ne reçoivent pas de viatique, ne possèdent pas de pécule personnel ¹.

Les premières religieuses qui arrivent à Tonga le 15 mars 1871, sont accompagnées par monseigneur Elloy. Au nombre de trois, elles s'installent provisoirement dans le collège de la mission de Maofaga. La cérémonie d'accueil organisée par la population catholique de Tongatapu est particulièrement chaleureuse.

La soeur Marie de Jésus et la soeur Marie des Cinq Plaies fondent une communauté à Maofaga où elles ouvrent une école de jeunes filles ².

La supérieure de Wallis, soeur Marie des Anges, rejoint Tonga en 1873. Jusqu'en 1880, date de son départ pour la Nouvelle-Zélande, elle participe à l'accueil des nouvelles arrivantes ³.

Leurs activités s'étendent progressivement à l'ensemble de l'archipel : Mu'a en 1882, Vava'u en 1883, Hihifo en 1884, Niuva Fo'ou en 1891 et Houma en 1928 où elles bénéficient des structures d'accueil précédemment mises en place par les missionnaires maristes. Le couvent et l'école de filles contribuent à l'extension générale des établissements catholiques.

En 1885, elles sont au nombre de sept : quatre Françaises - Marie de la Pitié, Marie-Xavier, Marie- Pierre, Marie-Delphine -, une Futunienne - Marie-Viktor - et deux Wallisiennes - Malia-Antonio et Malia-Mikaele - ⁴.

Françoise Bartet, soeur Marie de la Pitié, née à Lyon en 1820, fille de confiseur, embarque à Londres le 30 novembre 1857 à destination de Futuna où elle travaille jusqu'en 1874 avant de s'établir à Maofaga. Là, elle fait partager à ses cadettes son expérience de la vie missionnaire et ses connaissances des coutumes polynésiennes. En 1883, elle rejoint, à Vava'u, la soeur Marie-Pierre avec laquelle elle

1. Les soeurs, tout comme les prêtres autochtones ne reçoivent pas de viatique; leurs frais sont pris en charge par les stations auxquelles elles sont rattachées. Dans ses prévisions financières pour l'année 1905, monseigneur Lamaze propose une répartition du budget à raison de 2 000 francs pour l'évêque; 1 000 francs pour chacun de ses vingt-deux missionnaires; 1 000 francs pour le fonctionnement du collège du Bx Chanel; 1 000 francs pour les deux frères coadjuteurs et 9 000 francs à partager entre les dix-huit soeurs du vicariat : six à Tonga, neuf à Futuna et quinze à Wallis. (Maofaga, le 16 juillet 1902, monseigneur Lamaze au père Régis, C.VI.b. Incomings Letters, Bishop Lamaze; archives de l'évêché de Tonga).

2. Jobet Emilie (1843-1878) : fille de boucher, née dans la Sarthe. Après sa profession de foi à Lyon, elle embarque à destination de l'Océanie. Elle arrive le 15 mars 1871 à Tonga où elle réside trois années de 1874 à 1877. Elle meurt l'année suivante à Apia.

Healy Mary (1840-1906) : née en Angleterre, elle passe sa jeunesse en Nouvelle-Zélande où ses parents se sont établis. Elle effectue une partie de sa formation religieuse à Sydney avant de partir pour le noviciat de Lyon en 1868. Destinée à la mission de Apia, elle reste deux années à Tonga de 1875 à 1877.

3. Moraux Marie (1824-1890), la fille d'un vigneron vosgien.

oeuvre à l'ouverture d'un couvent. Elle s'éteint trois ans après son retour à Maofaga en 1894, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Marie Magnillat, soeur Marie-Xavier, née le 12 mars 1855 à Montcarra dans l'Isère, fille de cultivateur, se forme au métier d'infirmière chez les soeurs hospitalières de Lyon. Elle arrive à Tonga le 21 janvier 1881 avec monseigneur Lamaze et consacre toute sa vie au couvent de Maofaga où elle meurt en 1923. Reconnue de tous, elle reçoit peu de temps avant sa mort la visite de la reine Salote qui rend hommage à son dévouement. Surnommée Mamé, elle est à l'origine de nombreuses vocations.

la soeur Marie-Delphine, également fille de cultivateur, née en 1860, voyage avec la soeur Marie-Xavier qu'elle seconde à Maofaga où elle est en charge de la classe d'anglais. En 1886, son état de santé l'oblige à quitter la mission pour être soignée en Australie.

Pierrette Reirieux, soeur Marie-Pierre, fille d'un propriétaire cultivateur du Rhône, débarque à Maofaga à l'âge de vingt et un ans, en 1881. L'année suivante, elle ouvre une école à Mu'a. De 1883 à 1899, elle réside à Vava'u où elle assure le fonctionnement d'un établissement de jeunes filles. Après avoir collaboré avec la soeur Marie de la Pitié, elle confie la direction de l'école tongienne à la soeur futunienne Malia Vika. Elle meurt à Sydney en 1911.

Silenia Tipai, soeur Malia-Vika, est née en 1848 à Futuna; elle arrive en 1881 à Tonga où elle consacre de longues années d'activité à l'éducation des jeunes filles de Hihifo. Elle meurt en 1902 à l'âge de 54 ans.

La vie quotidienne des soeurs de Tonga se partage entre le soin des malades, la préparation des classes d'école, la gestion des internats, les travaux des plantations qui leur permettent de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs internes et l'entretien général de leurs établissements, des églises et des chapelles.

Leur méthode d'enseignement remporte un vif succès auprès de l'ensemble de la population. Les protestants eux-mêmes désirent que leurs filles reçoivent une éducation prodiguée par les religieuses. Outre la lecture et l'écriture, les jeunes filles sont formées à la couture, à la broderie, au chant et à la musique. Les classes d'anglais qui s'organisent progressivement dans la plupart des missions catholiques de l'archipel sont particulièrement prisées par les élites tongiennes et européennes qui doivent s'acquitter d'un droit d'inscription. Les revenus de ces établissements fournissent aux soeurs des ressources substantielles qui sont utilisées afin de pourvoir aux besoins des internes. Cependant, les cours dispensés en tongien sont gratuits.

Pour les religieuses, la question des ressources matérielles se pose dans les mêmes termes que pour les missionnaires maristes. Elles doivent faire preuve d'ingéniosité afin de réunir les fonds nécessaires à l'entretien de leurs locaux et aux besoins vestimentaires et alimentaires de leurs internes. Dans ce but, elles organisent des ventes d'ouvrages réalisés par les jeunes filles ou de vêtements qu'elles confectionnent le soir à la veillée. A Maofaga, elles bénéficient du soutien de monseigneur Lamaze qui prend en charge la moitié des frais de construction du futur couvent qui pourra accueillir une cinquantaine d'internes ¹. En 1909, l'agrandissement des locaux est financé exclusivement par la communauté catholique de Maofaga qui procède à de nombreuses collectes pour rassembler les fonds indispensables à sa réalisation ². Dans les années 1930, la soeur Julia qui remplace le médecin en son absence, assure le fonctionnement de son établissement d'Ha'apai grâce à la vente de médicaments. A Niua Toputapu, en 1937, la soeur Marie-Angèle entreprend la construction d'une citerne grâce à la générosité de la population de l'île. Ainsi, chacune parvient, individuellement et en fonction des moyens qui sont à sa disposition, à pallier l'absence d'infrastructures.

A Ha'apai, dans les années 1890, les religieuses participent avec succès à la réouverture de la mission dont les activités ont été interrompues pendant plus de vingt ans ³. En 1934, la soeur Romuald compte fièrement trente-quatre pensionnaires provenant de toutes les îles de l'archipel visitées depuis peu par le père Tremblay. Le mariage de l'une des internes avec un jeune homme récemment baptisé est l'objet d'une grande fête qui mobilise l'ensemble de la communauté catholique de cet archipel. Malgré cela, les familles hésitent encore à laisser leurs enfants vivre loin de leur île natale.

En 1927, à Vava'u, la soeur Mercedes qui enseigne le piano depuis de nombreuses années aux jeunes filles de la mission, fonde une école d'anglais. Sa popularité contribue au succès de l'initiative et l'affluence des inscriptions l'oblige à refuser des enfants. Pour la première rentrée, elle compte trente-trois élèves, filles de Tongiens et d'Européens, protestants et catholiques confondus. L'année suivante, elle accepte de recevoir plus d'une quarantaine d'écolières, mais bloque les inscriptions pour une durée de deux ans et donne la priorité aux catholiques. Néanmoins, les jeunes filles protestantes sont admises à l'école à condition que leurs parents acceptent l'enseignement catholique dispensé par la soeur. Les frais d'inscription permettent à la soeur Mercedes d'assembler des fonds nécessaires à la construction d'un nouveau couvent pouvant accueillir quatre ou cinq soeurs et plus de cent internes.

Son inauguration est célébrée le 13 décembre 1928 après six mois de travaux intenses. En effet, l'ensemble de la communauté catholique de l'île s'est jointe régulièrement aux vingt ouvriers permanents du chantier pour en accélérer l'avancement.

1. Maofaga, le 16 juillet 1902, monseigneur Lamaze au père Régis. (C.VI.b. Incomings Letters, Bishop Lamaze; archives de l'évêché de Tonga).

2. Père Olier au père Poupinel, Maofaga, le 18 juin 1883. (A.P.M.; 818).

3. Père Loyer au révérend père Nicolet, Lifuka, le 10 octobre 1895. (A.P.M.; 709).

Cent trente cochons sont cuisinés pour le banquet. Monseigneur Blanc manifeste son approbation devant l'oeuvre accomplie par les trois religieuses de Vava'u en envoyant deux nouvelles soeurs : Angèle et Eva. Le couvent, qui constitue la plus grande bâtisse de l'île, est localisé à proximité de la résidence des missionnaires et jouit d'une vue unique sur la baie de Vava'u. Le rez-de-chaussée de l'établissement comprend les salles de classe, le parloir et le réfectoire; le premier étage, les dortoirs des internes tandis que le sous-sol est composé d'un cellier, d'un lavoir, de salles d'eau et de toilettes équipées de chasse d'eau qui forcent l'admiration de tous. La cuisine et le préau sont indépendants. Lors de la reprise des classes en janvier 1939, les soeurs comptent cent quarante élèves et, trois mois plus tard, cent cinquante. Elles mettent en place, pour les classes d'anglais, un programme d'enseignement amélioré par rapport aux directives officielles. Le montant des frais de scolarisation s'élève à deux shillings par semaine. En dehors des heures de cours, les soeurs Mercedes et Eva se consacrent aux leçons particulières. Les classes en tongien rassemblent soixante-cinq élèves.

En 1934, la chute des cours du copra, les tempêtes successives et le ralentissement des activités commerciales conduisent les religieuses à réviser à la baisse le montant des frais d'inscription. Cinquante internes logent au couvent. La fréquentation des cours d'anglais chute, tandis que celle de l'école tongienne augmente. Cependant, la situation des soeurs de Vava'u se rétablit bientôt grâce aux fonds réunis en leur pays par les religieuses de nationalité américaine.

L'arrivée à Niua Toputapu, à la fin des années 1920, des deux soeurs Albine et Euphémie, américaines de surcroît, est un grand événement pour l'ensemble de la population de l'île. Leur oeuvre attire à la mission un grand nombre de personnes et constitue un facteur important de conversion. A l'issue de la première année de travail, dix-sept enfants protestants, sur les soixante écoliers inscrits à la rentrée, se sont convertis au catholicisme. Leur école dont la popularité ne cesse de s'accroître, compte soixante-quinze élèves à la fin de l'année 1928. Six familles, dont les parents ont été baptisés par le père Breton, confient trente-cinq enfants à l'école. En 1933, le couvent accueille une quarantaine de pensionnaires et l'école quatre-vingts élèves. Les soeurs instaurent des cours de chant cinq jours par semaine pour les enfants, tandis que les dimanches soirs et mercredis soirs sont réservés aux adultes.

Le départ, puis la mort du père Macé en 1938 sont vécus comme un véritable déchirement par l'ensemble de la communauté catholique de l'île et surtout par les soeurs qui n'auraient pu résister à sept années consécutives de disette sans sa présence rassurante, sa force de caractère et son soutien matériel.

Tandis que l'apostolat féminin se développe régulièrement dans l'ensemble des îles de l'archipel, le couvent de Niua Fo'ou, fondé par la soeur Malia Amako en 1891, est le sujet de nombreuses inquiétudes de la part du père Jouny et de l'ensemble des religieuses de Tonga. A la mort de sa fondatrice, le couvent est menacé de devoir fermer ses portes. En effet, la soeur Marie-Michel dont les compétences de

gestionnaire laissent à désirer, ne peut en assurer le bon fonctionnement. De surcroît, elle est assistée d'une jeune soeur timide et peu ouverte et toutes deux parviennent difficilement à se prémunir de la familiarité de certains Tongiens. Le père Jouny intervient rapidement pour remettre de l'ordre dans cette situation; mais durant son absence celle-ci empire. Les membres de la communauté catholique lui expriment dès son retour, leur désir de voir repartir la soeur Marie-Michel qui est dès lors remplacée par la soeur Bonnaventure. A l'issue de deux années de travail, cette dernière parvient à redresser la situation du couvent. Mais de nouvelles difficultés apparaissent avec l'arrivée de la soeur Béatrice, désignée pour assister la soeur Bonnaventure et dont le comportement semble peu conforme à son état ¹.

*
* *

Hormis ce cas particulier, la bonne réputation des soeurs et la qualité de leur enseignement sont unanimement reconnues. L'exécution de chants grégoriens et leurs connaissances musicales sont particulièrement appréciées dans tous les milieux. Leur implantation contribue au rapprochement entre les missionnaires catholiques et les chefs protestants qui les considèrent comme un facteur supplémentaire de progrès social grâce au travail de proximité qu'elles fournissent. Ainsi, le prince héritier Uga demande à monseigneur Bataillon une école de soeurs pour Vava'u. Tungi, à la suite de la visite des locaux du nouveau couvent de Vava'u dont il avait été fortement impressionné par le confort, formule une requête similaire à monseigneur Lamaze pour son village de Mu'a .

En mars 1934, une petite fraternité du Tiers-Ordre est fondée à Tongatapu. Deux ans plus tard, elle réunit onze professes et six novices ². La première enfant baptisée par le père Macé à l'occasion de sa visite dans l'île de Niuva Toputapu le 21 novembre 1913, Malia Pisila, prononce ses voeux à Maofaga en 1934 et prend le nom de soeur Bernadette. Elle est, après le père Petelo Maka ki Moana, la seconde vocation originaire de cette île. Quelques années plus tard, elle rejoint son île natale où son père exerce les fonctions de catéchiste, afin de seconder les soeurs Euphémie et Jean-Eudes.

VI. 2. 2. L'école : un apprentissage de la foi

Les écoles sont le champ privilégié de la rivalité entre missionnaires catholiques et wesleyens. Mais, les maristes, confrontés à de nombreuses difficultés d'encadrement et de ressources, ne parviennent pas à concurrencer les protestants sur ce terrain où ces derniers bénéficient d'une infrastructure solide. En

1. Niuva Fo'ou, n.d., père Jouny à Monseigneur Lamaze. (C.II.a.5. Incomings Letters, Bishop Lamaze; archives de l'évêché de Tonga).

2. Lettres aux missionnaires, 19 mars 1936, Océanie centrale. (A.P.M.)

effet, les missionnaires wesleyens ont réussi à établir un réseau d'écoles et de collèges particulièrement dense dans l'ensemble des îles de l'archipel.

Les missionnaires catholiques obtiennent cependant quelques succès avec leurs établissements de Mu'a et Maofaga où ils assurent eux-mêmes l'enseignement. Pourvus d'une formation générale, puisque tous ont effectué plusieurs années d'études supérieures dans le cadre du séminaire, ils revendiquent la qualité de leurs cours. En 1897, le programme élaboré pour les écoles catholiques propose des disciplines variées : lecture, écriture, arithmétique, dessin, géométrie, histoire, géographie, agriculture, art culinaire, menuiserie, architecture d'une part, catéchisme, histoire ecclésiastique et éloquence sacrée d'autre part. Dans la perspective de concurrencer leurs rivaux, ils tentent de développer la curiosité de leurs élèves et d'attirer à eux de nouvelles têtes en passant de nombreuses commandes de matériel éducatif. En 1859, à la grande fascination de tous, le père Chevron est en mesure de présenter deux globes terrestres, deux sphères célestes, trois cartes muettes et colorées du monde, trois cartes de l'Europe, trois de l'Asie, trois de l'Afrique, trois de l'Amérique et trois de l'Océanie.

Au quotidien, les jours de classe alternent avec les travaux agricoles consacrés à l'entretien des plantations de la mission.

Les examens de fin d'année sont l'occasion de grandes cérémonies à l'issue desquelles les missionnaires procèdent à la remise des prix : livres ou images sacrées, chapelets et médailles de la Vierge, couteaux de poche ou chemises de toile qui font le bonheur des enfants et comblent de fierté leur famille.

Dès les années 1860, le père Chevron qui a perçu la sensibilité de ses néophytes pour le chant, adapte les airs traditionnels aux récits bibliques : la création du monde, le déluge, l'histoire de Joseph, de Moïse et la naissance du Christ sont progressivement interprétés par les élèves des écoles catholiques, puis par leurs parents. En réaction, les missionnaires wesleyens tentent de persuader le roi Georges de condamner ces pratiques qu'ils dénoncent comme une réhabilitation des usages païens. Mais, face au succès de cette entreprise et à l'impopularité que leur requête soulève, ils retirent leur plainte.

Les adultes se préparent, de longs mois à l'avance, aux festivités qui célèbrent les grands moments de la vie de la communauté, qu'il s'agisse du concours des écoles qui se tient généralement en novembre ou des cérémonies de Pâques et de Noël. Pour le père Chevron, consacrer les rythmes traditionnels par les textes bibliques est un moyen puissant d'instruction et de diffusion du dogme catholique.

A partir de 1880, le gouvernement entreprend de réglementer l'enseignement. Il établit des programmes pour uniformiser ses contenus, nomme et rétribue les maîtres d'école. Auparavant, ces derniers étaient choisis par le prêtre au sein de la communauté sur la base du volontariat. Désormais, deux

missionnaires, l'un protestant et l'autre catholique, sont désignés par Shirley Baker pour inspecter les établissements et présider aux examens, tandis que le gouvernement est représenté par le chef de chaque village. En 1928, le père Bergeron ainsi que le révérend Wood et le directeur de l'Education au ministère sont nommés membres du comité d'examen des écoles.

Sur les trois cent cinquante élèves catholiques que compte l'archipel en 1880, douze garçons et douze filles sont choisis parmi les meilleurs pour entrer au collège du Bienheureux Chanel à Maofaga, où sont formés catéchistes et maîtres d'école et décelées les futures vocations. A cette époque, le père Olier dirige deux classes tongiennes et deux classes anglaises. Les soeurs ont une cinquantaine d'élèves réparties en différents niveaux. Elles mettent également en place un cours réservé aux femmes adultes. Néanmoins, le manque de moyens les contraint régulièrement à refuser les inscriptions qui proviennent de familles protestantes. En conséquence, et pour ouvrir la mission sur son environnement protestant, missionnaires et religieuses tentent de développer les activités extra-scolaires. A partir de 1908, la généralisation des fanfares permet de rassembler catholiques et protestants au sein d'une formation de vingt-quatre musiciens ¹.

Lorsque en 1913, le gouvernement décide de développer ses propres structures et de suspendre les subventions accordées aux écoles confessionnelles, les missionnaires catholiques rétablissent le principe de participation financière pour leurs classes anglaises fréquentées essentiellement par les fils de commerçants européens et la jeune élite tongienne. Les tarifs sont fixés à deux shillings par semaine. En 1928, les pères Thomas et Kelekolio accueillent quatre-vingts internes à Maofaga. En 1933, le père Kelekolio qui succède au père Thomas, maintient seul l'activité de son établissement qui compte alors plus d'une centaine de jeunes gens. A la même époque, soixante-quinze filles dont quarante-quatre pensionnaires sont regroupées chez les soeurs. Le séminaire dont le père Boussit prend la direction en 1938 contribue à renforcer les structures du collège de Maofaga qui devient le centre d'enseignement catholique de l'archipel. En 1941, deux séminaristes se préparent à recevoir l'ordination.

Toutefois, l'apparition de nouvelles églises avive la concurrence entre les écoles. En 1929, à Ha'apai, il y a cinq écoles : une wesleyenne, une mormone, une Free Church, une gouvernementale et une catholique. Mais, dans les lieux tels que Maofaga ou Mu'a où les établissements catholiques sont solidement implantés, l'ouverture d'écoles dirigées par divers groupes confessionnels n'entame guère leur suprématie.

1. Cette formation est composée de quatre cornets à piston, deux bugles, un petit bugle, trois altos, trois barytons, trois basses, deux contrebasses, deux trombones, une grosse caisse, des cymbales, un triangle et des castagnettes.

VI. 2. 3. Les cérémonies : un facteur de cohésion sociale

En plus de leur dimension liturgique, les grandes cérémonies à caractère religieux sont une manifestation tangible de la cohésion de la communauté catholique dont elles sont le ciment. D'autre part, elles révèlent la façon dont les autochtones perçoivent et vivent la religion catholique. L'apport de certains usages traditionnels dans le déroulement des processions, le choix des tenues vestimentaires ou des chants permettent de constituer une forme de liturgie originale adaptée à la sensibilité tongienne. Aussi, les pères maristes s'attachent à donner à leurs fêtes toute la solennité des grandes réunions traditionnelles. Ce faste s'oppose à l'austérité des rites protestants. Les fêtes liturgiques qui se rapportent pour l'essentiel au culte divin et marial impliquent la participation de l'ensemble de la communauté. Cependant, la célébration des sacrements - baptêmes, mariages ou enterrements - qui confrontent les participants à leur conscience, revêt un caractère plus intime.

La Fête-Dieu - *Fu'a Tali 'Eiki* - qui a lieu soixante jours après Pâques et durant laquelle une hostie consacrée est présentée à l'adoration des fidèles, est la plus populaire de toutes les fêtes catholiques de Tonga. Pour donner une large ampleur à la cérémonie, tous les néophytes de l'île, voire même de l'archipel lorsque les conditions climatiques le permettent, se réunissent dans un seul village choisi plusieurs mois auparavant pour accueillir les nombreux participants. L'avant-veille et la veille, tous se rendent au lieu dit pour la fête et les catholiques du village d'accueil préparent, dans la grande tradition tongienne, des plats pour l'ensemble de leurs invités.

Le jour de la fête, les célébrations s'ouvrent par une procession qui se déploie, non pas le long des chemins ainsi que cela se pratiquait dans les campagnes françaises, mais sur le *malae* où traditionnellement les paysans accouraient pour présenter leurs offrandes au roi.

Une centaine de petites filles revêtues de leurs *ngatu*, couvertes d'huile de senteur et ornées de *siri kakala* - larges ceintures de fleurs odoriférantes tressées - portent les oriflammes.

Puis viennent les garçons dont le costume diffère peu de celui des filles. Ils portent les encensoirs et répandent des fleurs de tous côtés. La croix du clergé est soutenue par les enfants de chœur et le dais est confié aux chefs catholiques les plus fervents; toutefois, la population préfère les nattes tongiennes aux bannières et aux dais ¹. Les chants liturgiques et les cantiques en tongien retentissent tout au long de la cérémonie ². A partir de 1909, les fanfares accompagnent les processions et l'harmonium la messe. A ce propos, l'inclination des Tongiens pour la musique est telle qu'ils pourvoient sans difficultés à l'achat de leurs instruments.

Durant le banquet qui suit la procession et la communion, les orateurs et les poètes divertissent les auditeurs de leurs discours issus d'une imagination féconde.

1. Père Reiter au père supérieur de la Société de Marie, Vava'u, le 08 juin 1893. (A.P.M.; 885).

2. Père Lamaze à monsieur Hingre, Maofaga, le 02 juin 1869. (A.P.M.; 633).

La consécration d'une nouvelle église, les anniversaires - jubilé de la mission, noces d'or du père Chevron - ou encore visites épiscopales, sont autant d'occasion de réunir la communauté catholique de l'archipel.

Lorsque monseigneur Bataillon débarque un beau jour de l'année 1869, une centaine de confirmants, les pensionnaires des soeurs et les collégiens se précipitent aussitôt à sa rencontre pour l'accueillir. Ils accompagnent ses pas au chant du *Veni Creator* jusqu'à la chapelle, tandis que les hommes de Maofaga frappent à coups redoublés sur les *lali* pour avertir les catholiques du voisinage de son arrivée. Après la prière et quelques instants de recueillement, monseigneur Bataillon est conduit dans une case où l'attendent les notables réunis autour d'un bol de kava et où chacun se présente tour à tour pour baiser son anneau et recevoir sa bénédiction ¹.

En 1937, la célébration du centenaire de la mission de Vava'u est un grand événement pour les catholiques de Tonga. Une nouvelle église est édifiée pour l'occasion. Les festivités s'échelonnent sur trois jours. Le samedi 23 octobre, les néophytes de Vava'u procèdent à l'accueil de monseigneur Blanc et des catholiques de Tongatapu et Ha'apai; seuls ceux des Niuas, qui n'ont pu se déplacer en raison de l'éloignement de leurs îles, manquent aux réjouissances. Le kava d'ouverture est présidé par le ministre de la police, Sioape. Le dimanche matin, l'évêque célèbre une grande messe pontificale sur la place de l'église. Le début de la soirée est consacré aux échanges informels. Puis, les chefs et les Européens partagent le kava en compagnie de l'évêque avant que celui-ci ne présente le sermon du centenaire et ne bénisse la pierre commémorative gravée pour l'occasion. La journée s'achève par une collecte. Au matin du troisième jour, après la première messe, chacun s'affaire autour des derniers préparatifs du banquet durant lequel chaque communauté villageoise présentera danses et chants. La visite de l'île et une dernière réunion de l'évêque avec les chefs de l'archipel invités aux cérémonies marquent la clôture des festivités.

Bien que ces célébrations exceptionnelles contribuent à rapprocher les membres de la communauté, elles renforcent également leur foi; au cours de ces événements, les maristes enregistrent généralement un nombre de communions supérieur à la moyenne hebdomadaire.

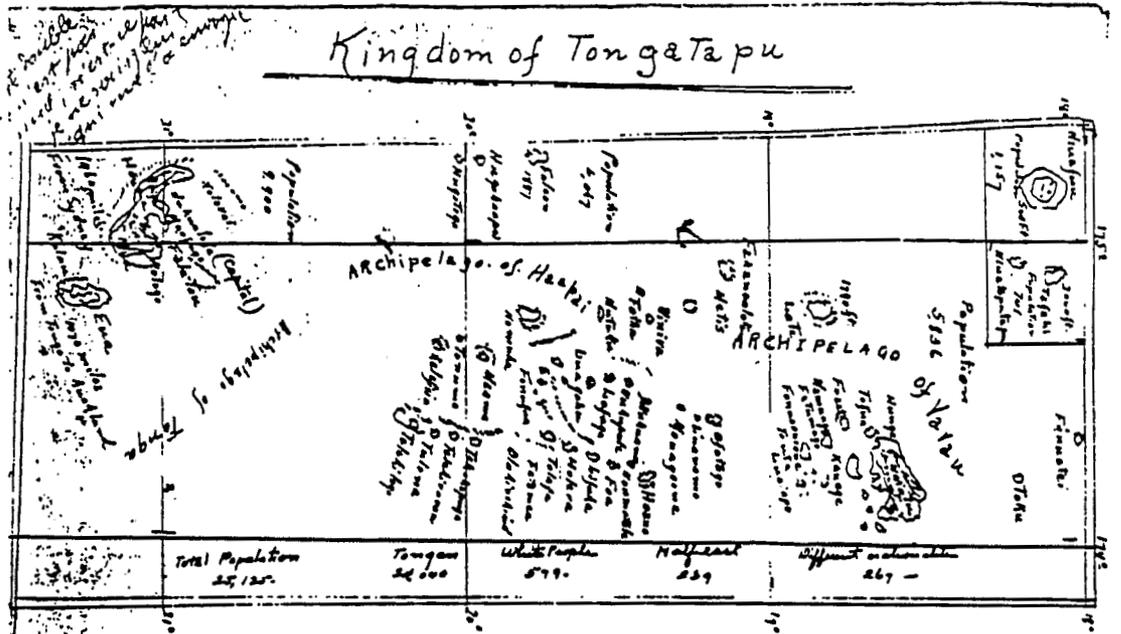
*
* *

1. Père Lamaze à madame M., Maofaga, le 01 octobre 1869.(A.P.M.; 636).

La répartition des communautés catholiques au sein de l'archipel de Tonga est établie sur la base de critères politiques propres à la société traditionnelle. L'antagonisme entre les missionnaires protestants et catholiques sert le jeu des rivalités traditionnelles entre le Tu'i Tonga et le Tu'i Kanokupolu. Pour l'aristocratie, l'appartenance à une église procède d'une démarche politique. Les missionnaires, qu'ils soient catholiques ou protestants, sont gagnés, à leur corps défendant, au jeu des forces politiques locales. La division qui règne entre protestants et catholiques est à l'image de l'opposition entre les deux représentants des dynasties royales de Tonga.

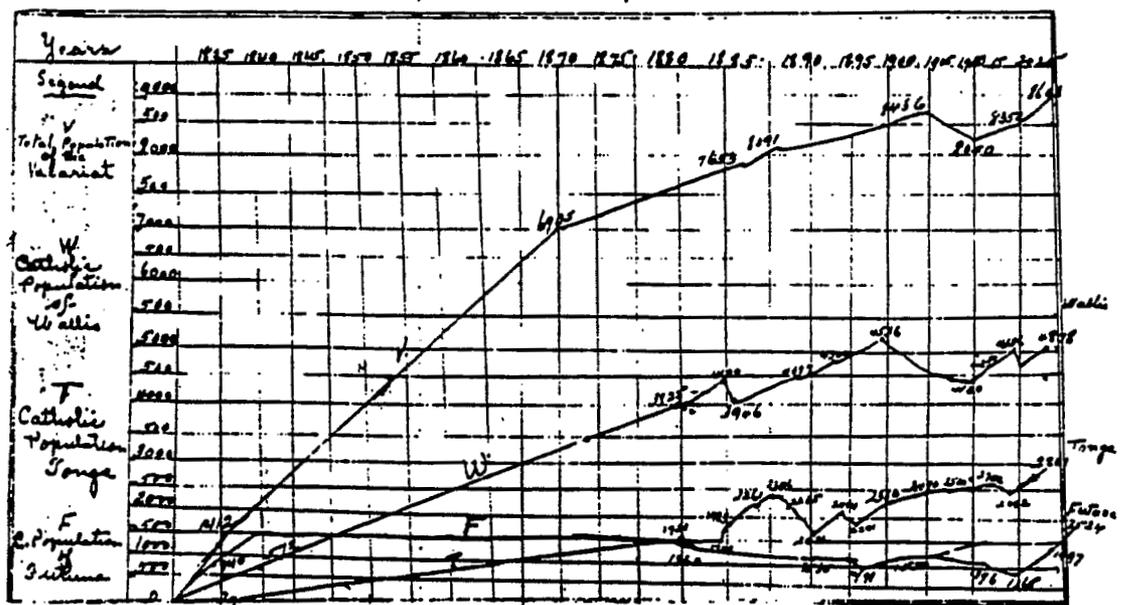
Ce rapport de force est illustré par la répartition géographique des missions catholiques dans l'archipel. Le district oriental de Tongatapu et Ha'apai, fief traditionnel du Tu'i Kanokupolu, sont les lieux où le catholicisme a le plus de difficultés à s'implanter. En revanche, le village de Maofaga, qui a toujours bénéficié d'un statut particulier en raison de sa fonction de sanctuaire et qui constitue le refuge des opposants au roi Georges, et celui de Mu'a - Lapaha - où persiste l'influence du Tu'i Tonga, s'ouvrent au catholicisme. Quant à la population de Vava'u, carrefour des échanges, elle est à la hauteur de sa réputation d'ouverture en accueillant, sans heurts, les deux communautés. Enfin, la distance qui sépare les Niua du centre d'activités politiques de Tongatapu les met à l'abri des discordes religieuses qui marquent les autres îles de l'archipel.

Figure 15. Représentation graphique de l'évolution de la population catholique du vicariat d'Océanie Centrale de 1835 à 1920 et carte de l'archipel dessinée par un missionnaire de Tonga dans les années 1930 (références OT. 040 ; A.P.M.).



first Mass said in Tonga by F. Chara
July 2. 1835.

Movement of the Catholic Population
In the Apostolical Vicariat of Central Oceania



CHAPITRE VII

CHAPITRE VII. : Les pôles géographiques de développement de la mission

VII. 1. Tongatapu : les premiers centres de la mission

L'apostolat des pères maristes se partage entre les devoirs du culte, la distribution des remèdes, l'enseignement scolaire, les visites des villages et la préparation des cérémonies. Cependant, chacune des missions fonctionne comme une unité autonome et développe des spécificités locales.

VII. 1. 1. Mu'a : une communauté dynamique

Fondée en 1852, la station de Mu'a doit sa réputation de moteur de la mission mariste de Tonga à la cohésion et au dynamisme de sa communauté. L'existence antérieure à l'ouverture de cet établissement d'un noyau de néophytes constitué autour de la chapelle de Hahake profite avantageusement au père Chevron qui aura pour tâche de le structurer.

Dans ce district où le protestantisme n'a pu s'implanter en raison du rayonnement traditionnel du Tu'i Tonga, les succès du catholicisme s'expliquent par un rejet du monopole religieux et de l'hégémonie politique du Tu'i Kanokupolu.

Par sa conversion au catholicisme, le Tu'i Tonga exprime son refus de se soumettre à une dynastie postérieure à la sienne. Elle traduit l'aboutissement d'une longue histoire toute imprégnée de la rivalité avec le Tu'i Kanokupolu. Lors de son baptême, il entraîne dans son sillage la plupart des paysans rattachés à ses domaines, à l'exemple de celui dont les paysans se sont ralliés massivement au protestantisme.

Lorsque les pères maristes sont confrontés à la nécessité de trouver un nouveau lieu d'implantation après la destruction de la mission de Pea, le Tu'i Tonga prend l'initiative de faire reconstruire l'église détruite pendant la mise à sac du fort au centre du *malae*, symbole de sa grandeur passée. Il leur fournit un terrain pour agrandir le clos afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins¹. Ce geste traduit à la fois les sentiments de bienveillance que le Tu'i Tonga éprouve à l'égard des maristes, mais aussi le désir de maintenir une continuité dans sa fonction sacrée.

1. Père Monnier à monseigneur l'évêque d'Enos, Vava'u, Noël 1862.(A.P.M.; 791).

Forme d'intronisation parallèle, la conversion du Tu'i Tonga lui confère une nouvelle identité religieuse; le souverain déchu s'impose ainsi comme l'autorité tutélaire du catholicisme qu'il sacralise auprès de la population païenne attachée aux valeurs de la monarchie traditionnelle.

Toutefois, sa réserve, en religion comme en toute autre chose, provoque la déception des maristes. Alors qu'ils désirent ardemment que celui-ci porte le flambeau du catholicisme à la manière du Tu'i Kanokupolu, égérie du protestantisme, le Tu'i Tonga se retranche derrière les remparts de sa condition et limite son engagement à l'accomplissement de ses devoirs religieux auxquels il s'astreint avec rigueur.

En revanche, la communauté de Mu'a, portée par un dynamisme issu de son engagement ancestral pour les valeurs incarnées par le Tu'i Tonga, fait preuve d'un grand esprit d'initiative. En 1887, son fils, Sébastien Fakaua, signe en son nom et au nom de tous les catholiques de Tonga une lettre de félicitations au pape Léon XIII à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Pour l'occasion, l'ensemble de la communauté de Mu'a se mobilise pour confectionner nattes et tapas dont la beauté fait honneur à leur chef et à leurs missionnaires ¹. Ces présents, expédiés à Rome, sont l'expression de sa ferveur et de son respect pour le grand roi sacré de l'Eglise catholique - *Tu'i Tapu* , ainsi que les catholiques de Tonga nomment le pape - .

Si l'impact du Tu'i Tonga profite à la mission comme élément préalable à sa reconnaissance, la cohésion de la communauté repose essentiellement sur la personnalité du père Chevron, sur sa dévotion, son esprit apostolique, son inlassable patience et sa mansuétude à l'égard des pécheurs. Fondateur de cette station, il lui consacre plus de la moitié de sa vie, soit quarante-deux années d'un labeur incessant. Durant tout ce temps, il est secondé par le père Guitta avec lequel il forme une équipe harmonieuse et qui lui succède en 1884.

En 1882, en plus de la célébration religieuse qui réunit tous les prêtres de l'archipel et l'ensemble des catholiques de l'île, la commémoration civile de ses noces d'or revêt les caractères d'une cérémonie dans la grande tradition tongienne. La présentation des offrandes, les chants, les danses, les discours et les banquets sont un hommage à son apostolat ². Les protestants eux-mêmes partagent leur admiration pour cet homme et manifestent leur reconnaissance à l'égard de son oeuvre en participant généreusement à la collecte organisée pour l'occasion.

1. Père Guitta au Révérend Père Nicolet, Procureur près le Saint-Siège, Mua, le 27 septembre 1887. (A.P.M.; 541).

2. Père Castagnier au Père Poupinel, Maofaga, le 04 janvier 1882. (A.P.M.; 367).

En 1867, la communauté catholique de Mu'a qui compte 1025 fidèles - contre 300 environ en 1850 - atteint son taux de croissance maximum et forme, sur le plan quantitatif, un groupe stable puisqu'elle n'enregistre en 1935 que 1200 catholiques.

Cette communauté de Mu'a se démarque des autres communautés catholiques de l'archipel par la mise en oeuvre de structures internes originales, qui contribuent à faire de cette mission un centre d'expérimentations diverses en matière de liturgie et de vie communautaire. Les succès ou les échecs des initiatives menées à Mu'a sont suivies avec plus ou moins d'enthousiasme, selon les cas, par les autres catholiques de l'archipel.

En 1866, les catéchistes du district, constitués en groupe d'étude hebdomadaire pour l'enseignement du catéchisme qu'ils répandent dans les villages voisins, entreprennent de se réunir tous les trimestres pour évaluer les besoins de la mission et définir des priorités de fonctionnement. Avec le soutien de la population catholique du district, ils décident de contribuer au ravitaillement alimentaire de leurs deux missionnaires par un don trimestriel d'ignames, et de procéder à une collecte annuelle destinée à l'entretien des locaux de la mission et au secours des indigents. En 1880, il est prévu trois quêtes par an.

Le père Chevron instaure la même année le rite de l'adoration du Saint-Sacrement. Le groupe des femmes est divisé en six sections correspondant à chacun des jours ouvrables de la semaine; à tour de rôle, l'une des dix ou douze femmes de chaque section doit assurer une demi-heure de présence auprès du Saint-Sacrement ¹. Par le biais de cette activité, il constate une plus grande implication communautaire et individuelle à la vie liturgique.

Les catéchistes de Mu'a constituent une force pour l'ensemble des communautés catholiques de l'archipel; envoyés à Ha'apai ou à Vava'u ², ils participent activement au développement de nouveaux centres catholiques. En conséquence, leur formation est un souci permanent des maristes pour lesquels ils représentent le moyen le plus efficace de lutte contre la suprématie du protestantisme.

A partir de 1874, les pères Chevron et Guitta, responsables de la mission durant toutes ces années, encouragent également le développement des exercices liturgiques en instituant la pratique de l'apostolat de la prière. Cet apprentissage spirituel suppose la récitation quotidienne du rosaire du Sacré Coeur de Jésus et la participation aux communions réparatrices du premier vendredi; les adhérents se réunissent une fois par mois. Ce jour-là, les missionnaires constatent une participation plus nombreuse que de coutume à la commémoration de l'Eucharistie et célèbrent en moyenne cent trente-cinq communions ³. En 1879,

1. Père Guitta au père supérieur de la Société de Marie, Mua, le 26 février 1874. (A.P.M.; 524).

2. Box I. a. Monseigneur Lamaze, journal de la mission, le 13 décembre 1879 au 14 août 1885. (Archives de l'évêché de Tonga) et lettre du père Guitta au père Martin, Tongatapu, le 27 juin 1885. (A.P.M.; 539).

3. Père Guitta au Père Martin, Tongatapu, le 27 juin 1885. (A.P.M.; 538).

l'apostolat de la prière rassemble quarante-deux hommes et quatre-vingt huit femmes; en 1880 cent dix hommes et cent soixante-dix femmes ¹.

Outre ces activités consacrées à l'exercice du culte, chaque membre de la communauté participe, depuis 1867, à l'amélioration des conditions matérielles de la mission : les jeunes filles lavent, repassent et raccommodent le linge d'église, tandis que les hommes réalisent les travaux de menuiserie et de plantation.

Les initiatives des catholiques de Mu'a créent une émulation avec les autres missions de l'île. Les communautés de Mu'a et Maofaga entretiennent à l'égard l'une de l'autre une certaine rivalité dont l'enjeu est le rayonnement respectif de leur mission. Bien que cette compétition engendre parfois quelques tensions - à Mu'a en 1879, le père Bellwald se plaint des démarches entreprises par le père Lamaze pour instituer le centre de la mission catholique de l'archipel à Maofaga -, elle est un élément positif de son développement.

VII. 1. 2. Maofaga : un lieu ouvert

Tandis que la majorité des catholiques continuaient de résister vaillamment au siège soutenu par le roi Georges à Pea en 1852, les plus faibles saisissaient l'opportunité d'une trêve pour se réfugier à Maofaga, où se situait le sanctuaire traditionnel de l'île et où ils avaient l'assurance de n'être pas poursuivis. A son retour de Tahiti en 1855, le père Calinon les rejoignit pour former une nouvelle communauté.

Rapidement, l'établissement de Maofaga acquiert un statut privilégié en raison de sa situation géographique propice aux échanges tant commerciaux que culturels. Sa proximité de la capitale, Nuku'alofa, éloignée de deux lieues, ainsi que son débarcadère permettant d'accueillir les navires étrangers de fort tonnage, stimule son développement. Cette situation avantageuse prédispose le village de Maofaga à devenir le centre de la mission catholique de Tonga et la résidence du vicaire apostolique à partir de 1879.

En conséquence, site d'implantation épiscopale et de rencontres cosmopolites, elle doit adapter ses structures à l'accueil des nombreux catholiques venus des quatre coins de l'île pour rendre visite à l'évêque et recevoir les équipages étrangers faisant escale à Tonga. En effet, navires de commerce anglais, néo-zélandais, australiens, allemands ou hollandais, baleiniers américains ou bâtiments officiels de diverses nationalités se côtoient fréquemment dans la baie. En 1866, l'église de la mission de Maofaga doit

1. Les succès de la confrérie des apôtres implantée à Mu'a et Maofaga sont également enregistrés à Vavau' dont les membres tiennent à recevoir leur insigne : une médaille dorée de quatre centimètres de diamètre représentant sur une face le buste du père Chanel et sur l'autre l'inscription *Houtaha Apesitolo-Vava'u*.

accueillir les cent cinquante marins catholiques du *Tuscaroa*, frégate de la marine américaine. Le père Lamaze célèbre l'office en mettant à profit ses connaissances de la langue anglaise. En général, ces événements attirent à la mission la plupart des néophytes de l'île ainsi qu'un certain nombre de protestants, surpris de constater que les catholiques étrangers s'adonnent à un rituel similaire à celui pratiqué par ceux de Tonga.

La population de Maofaga, placée aux premières loges lors des réceptions épiscopales, est au fait des convenances à respecter pour l'accueil de l'évêque en l'absence du missionnaire. Dès son arrivée, il est conduit dans la maison réservée à la cérémonie du kava, tandis que les catholiques de l'île se pressent pour baiser son anneau et recevoir sa bénédiction. En attendant le retour du missionnaire, les anciens s'enquièreent de l'état de santé du pape, de l'évolution du culte - *lotu* - catholique dans le monde et surtout des nouvelles des prêtres du vicariat qui ont séjourné auparavant à Tonga. A partir de 1883, les représentations de la fanfare s'ajoutent au décorum.

De 1876 à 1878, le père Lamaze entreprend la construction d'une grande église dont les fondations sont faites de pierres enduites de chaux et les murs de bois de Californie. Ce procédé vise à limiter les dégâts causés aux édifices par les nombreux tremblements de terre qui sévissent dans la région. Plus d'une douzaine de fours à chaux sont fabriqués pour l'occasion : les ouvriers abattent des arbres de plus d'un mètre de circonférence, puis creusent en terre un trou suffisamment large pour contenir tout ce bois. L'étape suivante consiste à dégager, à marée basse, à coups de haches et de leviers, des blocs de corail qui sont traînés par la force des bras jusqu'au rivage où ils sont équarris et taillés. Cette opération s'échelonne sur deux ou trois semaines. Ensuite, les ouvriers placent au fond du trou creusé en entonnoir, quelques branches de bois sec qu'ils recouvrent en premier lieu d'une grande quantité de bois vert, puis disposent des coraux, tandis que les surfaces internes du four sont revêtues de feuilles de cocotiers séchées. Lorsque cette phase s'achève, ils enflamment les feuilles de cocotier, ce qui entraîne l'apparition d'une épaisse fumée. Les troncs de bois vert et les blocs de corail s'affaissent en se fendillant. A l'issue de quelques jours, lorsque le feu s'est consumé, ils récupèrent les coraux calcinés qu'ils mélangent à du sable délayé dans l'eau pour obtenir du mortier. Pelles, haches et brouettes sont les seuls outils disponibles pour la construction ¹. Pour sa part, le père Lamaze se procure à Sydney les briques nécessaires au montage des portes et des fenêtres et le parquet pour le sol de l'église. Quant au clos des prêtres et des religieuses, il est garni d'une palissade en bois; les cloisons en roseaux de la maison, du couvent et du collège sont progressivement remplacées par des planches.

1. Père Castagnier à son frère, Vava'u, le 22 février 1894. (A.P.M.; 382).

Hormis les occasions exceptionnelles dues à la présence de l'évêque ou à celle d'un équipage français qui bouleversent la routine quotidienne, la communauté vit au rythme des oraisons matinales, des récitation nocturnes du rosaire et des séances d'adoration du Saint-Sacrement.

Chaque jour, au lever du soleil, les néophytes se rendent à l'église par petits groupes. C'est le principal lieu de rencontre de la communauté qui s'y retrouve avant même l'arrivée du prêtre pour se recueillir, réciter le rosaire ou suivre le chemin de croix. Les horaires de la messe dominicale sont fixés à 6 h 30 en été et 7 h 30 en hiver. A part le texte de la consécration du pain et du vin qui se récite en latin, elle est célébrée en tongien. Après l'office, suivent l'instruction du catéchisme, puis le *talavai* - distribution des remèdes -. Ce moment offre aux missionnaires l'occasion de s'informer des petits événements qui ont marqué la semaine et de discuter avec chacun de ses préoccupations.

Tandis que tous se dispersent pour vaquer à leurs activités familiales, le père Lamaze embarque à bord du *poopa* - pirogue manoeuvrée par trois rameurs - pour traverser la baie et se rendre dans les autres villages du district. A l'issue d'une traversée d'une heure, il arrive à Ago où les *lali* retentissent aussitôt pour annoncer sa visite. Les catholiques se regroupent dans la " maison de prière " et l'office succède au catéchisme des enfants, à la récitation du rosaire et à l'instruction des adultes. Puis il continue sa tournée, non sans avoir auparavant bu le kava préparé en son honneur par le catéchiste, demandé des nouvelles des absents et salué l'assemblée. Les mêmes gestes se répètent dans les trois autres villages voisins. Les catholiques de Pea, au nombre d'une cinquantaine en 1878, forment le groupe le plus important du district après celui de Maofaga ¹.

Les prêtres rattachés à la mission de Maofaga s'accordent à tirer parti du plus grand nombre d'occasions - visites épiscopales, retraites, baptêmes, processions, bénédiction d'une église - pour encourager l'ensemble des catholiques de l'île, voire de l'archipel, à se réunir. En 1877, la Fête-Dieu réunit plus de cinq cents d'entre eux, parmi lesquels trois cents reçoivent la communion ².

Lorsqu'il arrive à Maofaga en 1866, le père Lamaze qui compte une communauté forte de cinq cents membres, donne une nouvelle impulsion à cette mission qu'il s'attache à mettre en valeur afin qu'elle renvoie l'image d'une certaine prospérité du catholicisme. Selon lui, Maofaga se doit d'être la "vitrine" de la mission catholique de Tonga. Ainsi, il tire parti de la proximité géographique de la capitale et des fonctions portuaires du village qui attirent une population hétéroclite et nombreuse. Il incite les gens de Nuku'alofa à venir visiter la mission et établit avec la famille royale et les chefs protestants des relations plus amicales que ses prédécesseurs car dépourvues des anciens préjugés qui tenaient à distance protestants et catholiques.

1. Père Castagnier au révérend père Poupinel, Maofaga, le 03 septembre 1878. (A.P.M.; 350).

2. Père Padel au père Germain, Maofaga, 01 juin 1877. (A.P.M.; 841).

Après sa nomination de vicaire apostolique en 1879, les pères Olier et Castagnier lui succèdent. Lorsqu'il est envoyé à Vava'u en 1881, le père Castagnier est remplacé par le père Thomas, qui prend la direction du collège de la mission.

En 1906, les funérailles de monseigneur Lamaze sont célébrées dans la cathédrale de Maofaga, en présence du roi et de l'ensemble des ministres du gouvernement.

VII. 1. 3. Hihifo : une population réticente

La première église de Hihifo est bénie par le père Chevron en décembre 1858. Le père Breton réside dans ce village jusqu'en 1863, date à laquelle il est remplacé par le père Guitta. Le père Castagnier lui succède à partir de 1870 et jusqu'en 1882, date de la nomination du père Loyer. Cependant, et malgré leur persévérance, tous n'obtiennent guère que quelques conversions et déplorent la difficulté de s'intégrer dans ce district dont la superficie est de plus supérieure à celle des districts voisins. Contraint d'effectuer des courses harassantes pour visiter ses néophytes éparpillés dans les villages éloignés, le père Castagnier se résout en 1874 à acheter une voiture à cheval. En dépit de cette amélioration qui favorise les communications entre le prêtre et la population du district, le nombre des conversions ne progresse guère.

Fief traditionnel du Tu'i Kanokupolu à Tongatapu, le district de Hihifo est placé sous la coupe des protestants. Le chef Ata, allié du roi Georges, s'est longtemps opposé à l'implantation des missionnaires catholiques qui ne bénéficient d'aucun soutien dans ce milieu hostile.

Malgré ces conditions particulièrement défavorables au développement d'une mission catholique, le père Breton obtient quelques résultats. En 1862, il est parvenu à constituer une petite communauté composée de vingt et une personnes. La conversion d'un jeune homme, Massima, fils d'un chef du district ainsi que celles de cinq de ses amis, constitue pour le père Breton qui doit bientôt rejoindre la mission de Vava'u, une grande satisfaction et l'espoir d'être suivi par de nouvelles conversions; d'autant que la femme de Massima est la nièce du roi Georges. Mais dans cet environnement, où l'hostilité à l'égard des catholiques est vive, ces actes qui constituent un défi à l'égard de la parenté et des chefs, sont rares. Peu après son arrivée à Hihifo en 1862, le père Castagnier qui déplore son inactivité, se plaint auprès de son évêque d'être ainsi mis à l'écart.

Son désœuvrement contraint monseigneur Elloy à lui confier la traduction en tongien d'un résumé de l'Ancien et du Nouveau Testament. Bien que le père Castagnier exprime son inquiétude quant à l'avenir de l'établissement, l'ensemble des missionnaires catholiques de Tongatapu se prononce en faveur de son maintien, la fermeture de la mission de Ha'apai ayant été considérée par les protestants comme une grande victoire sur leurs rivaux. De surcroît, ils défendent l'idée que, non soutenus par un missionnaire, les néophytes apostasieront à l'heure de leur mort pour obtenir des remèdes de la part des protestants. En conséquence, le père Castagnier s'attache à faire prospérer son établissement sur le plan matériel. Il vend le poulain né d'une jument qui lui a été offerte par un protecteur anglais de Windsor et profite de

l'abolition de l'impôt de trente piastres réservé aux commerçants pour demander aux religieuses de confectionner des habits revendus avec un gros bénéfice. Il assure ainsi à la mission un revenu de deux à trois livres par mois. Cette aisance financière lui permet d'embellir l'église qui devient un objet de curiosité et de fierté pour les villageois.

En 1874, le départ, à la suite d'une paralysie des membres, du catéchiste wallisien arrivé à Tonga en 1842 avec le père Chevron, est une nouvelle épreuve pour le père Castagnier. Il tente de le remplacer par le maître d'école, mais il doit y renoncer faute de pouvoir lui trouver un successeur parmi les catholiques du district.

Un nouvel espoir de développement surgit avec l'installation à Hihifo de deux jeunes hommes éduqués à l'école des pères de Maofaga - la femme de l'un d'entre eux est la première élève des religieuses établies à Tonga - et la création en 1876 d'une école. De fait, les liens se resserrent au sein de la communauté catholique. Puis la division, en 1885, de l'église wesleyenne provoque une augmentation du nombre des catholiques, qui forment alors une communauté de deux cents membres. Cependant, le mouvement de conversion en faveur de la mission des maristes cesse sitôt l'entente revenue chez les protestants.

En 1938, le site de Hihifo est délaissé au profit de celui de Houma. Le père Callet reçoit la responsabilité d'édifier une église centrale pour le district à la place de la petite chapelle en bois couverte d'un toit de tôles. Il achète un cheval et redonne vie à cette station abandonnée depuis neuf ans.

*

* *

En 1909, après des demandes réitérées, et avec le soutien des autorités navales françaises dans la région, les maristes obtiennent la concession d'un terrain à Nuku'alofa. Cette nouvelle station est placée sous la responsabilité du père Blanc qui confie aux soeurs le soin d'ouvrir une école enseignant l'anglais où doivent être accueillis de nombreux enfants, tant européens que tongiens, fils et filles de commerçants et de notables .

Cette implantation à Nuku'alofa, dont les wesleyens ont longtemps préservé l'accès, est l'aboutissement de longues années de confrontation avec le pouvoir et la représentation de la mission catholique aux cérémonies officielles qui se déroulent dans la capitale et constitue l'expression de sa reconnaissance.

En mai 1935, le père Poncet est l'invité de la reine Salote qui préside aux diverses manifestations organisées en l'honneur du jubilé du roi d'Angleterre. La fanfare du collège de Api Fo'ou assure

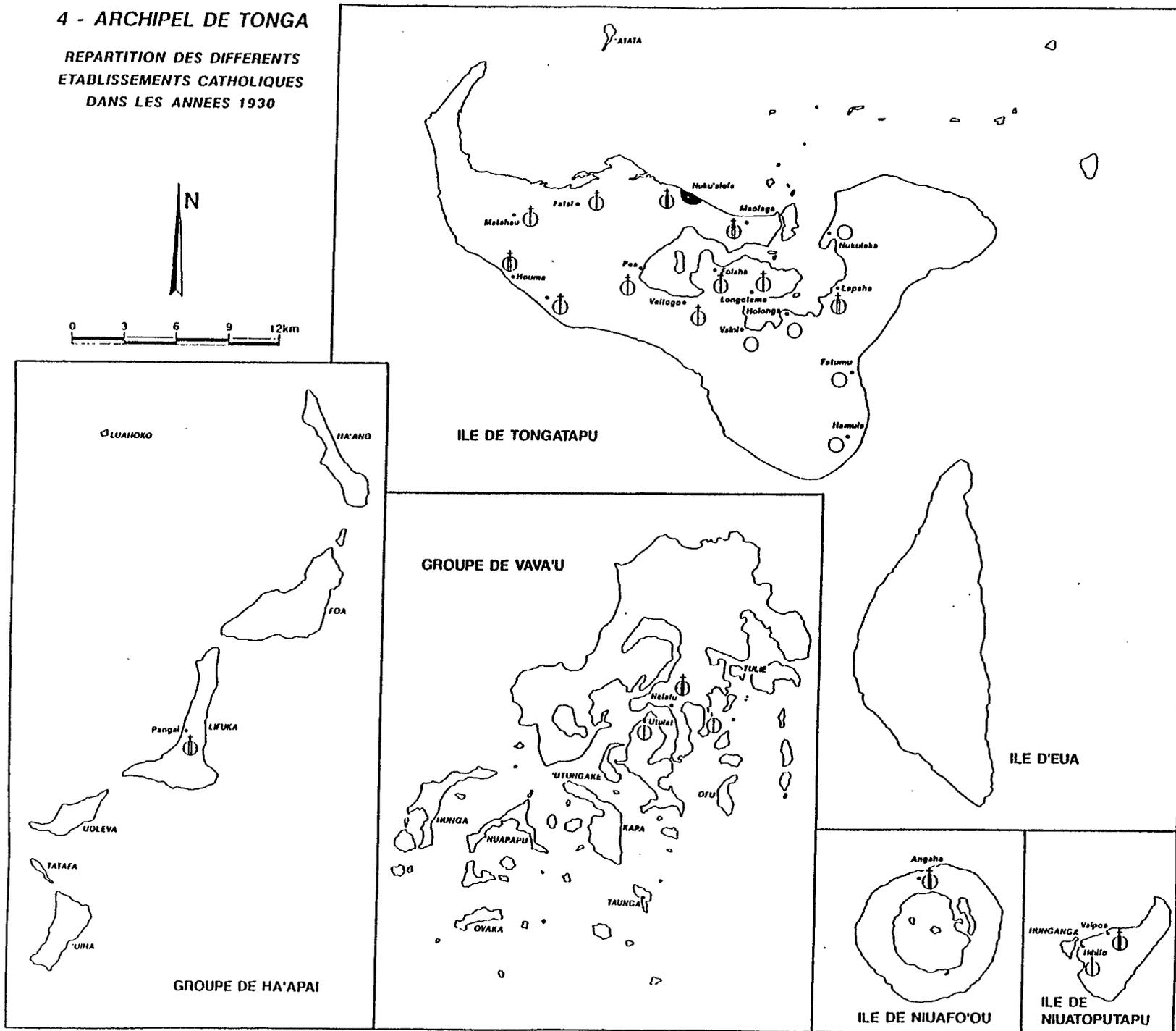
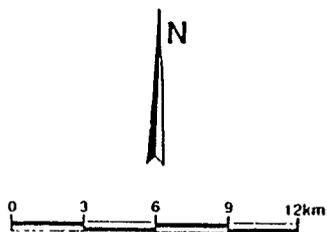
l'animation musicale d'une partie des festivités et la messe pontificale, célébrée pour l'occasion dans la cathédrale de Maofaga, rassemble de nombreuses personnalités de l'archipel.

Le 01 janvier 1940, monseigneur Blanc établit sa résidence à Nuku'alofa qui devient alors le centre administratif de la mission.

LA MISSION CATHOLIQUE DE TONGA

4 - ARCHIPEL DE TONGA

REPARTITION DES DIFFERENTS
ETABLISSEMENTS CATHOLIQUES
DANS LES ANNEES 1930



4. La mission catholique de Tonga : répartition des différents établissements dans les années 1930. (Références statistiques : Lettres aux Missionnaires - Océanie centrale - 02.02.1933 / 02.04.1933 / 28.04.1934).

CHAPITRE VII. 2

VII. 2. Dans les autres îles de l'archipel : un développement inégal

Le mouvement d'expansion du catholicisme qui s'amorce à partir des années 1855, à la suite de l'intervention des autorités françaises de la Division Navale de l'Océan Pacifique, se propage dans l'ensemble de l'archipel. Cependant, à l'exemple des missions de Tongatapu, les progrès à Ha'apai, Vava'u et aux Niuas sont lents et inégaux.

VII. 2. 1. Ha'apai : un milieu hostile

Le rayonnement du roi Georges à Ha'apai, cet archipel dont il est traditionnellement le chef suprême, l'opposition des chefs locaux et celle des missionnaires wesleyens, la multitude des îles et leur éloignement mutuel, les difficultés de collaboration entre les pères Calinon et Guitta, l'isolement et l'absence de ressources, se conjuguent pour donner à la mission catholique de Ha'apai la réputation d'être la plus ingrate de l'archipel. Cet établissement est l'objet du découragement et de l'amertume des missionnaires qui s'y succèdent en vain.

Lorsque la liberté de culte est proclamée en 1855, les missionnaires catholiques entendent tirer parti de cette concession qui leur est faite pour pénétrer dans l'archipel d'Ha'apai, conquis dès 1836 par les protestants et dont l'expansion a été assurée par le soutien inconditionnel que leur a apporté le roi Georges.

Le refus de Lausi, frère du roi Georges et gouverneur de Ha'apai, de recevoir les pères Calinon et Guitta sur ses terres, provoque aussitôt une nouvelle intervention des autorités navales françaises qui considèrent cet acte comme une violation de la convention de 1855. Le capitaine Lebris, commandant la *Bayonnaise*, arrive à Tonga le 21 juillet 1858. A l'issue de longues et âpres négociations, il obtient du roi Georges qu'il facilite leur installation à Lifuka et qu'il se porte garant de la loyauté de son gouverneur à leur égard.

Après le départ de la corvette française, les missionnaires wesleyens manifestent leur intense désapprobation vis-à-vis des procédés jugés déloyaux de leurs rivaux et s'offusquent de la manière dont le roi Georges a été traité par les autorités françaises. Le révérend Verkoe se rend à Sydney pour intenter un procès au commandant de la *Bayonnaise*. Cependant, le roi Georges et les chefs d'Ha'apai, tenus par la crainte de représailles, se montrent plus conciliants et enjoignent à la population de se mettre à la disposition des pères Calinon et Guitta pour la construction de leur établissement.

Le 06 août 1858, ces derniers débarquent à Lifuka. Ils sont rapidement confrontés aux obstacles mis en place par le roi Georges ainsi que par les chefs et les missionnaires wesleyens qui concertent leur action pour prévenir toute conversion au catholicisme.

Le roi Georges, dont l'influence est plus forte à Ha'apai que nulle part ailleurs, annonce que tout individu désirant être baptisé chez les catholiques sera considéré comme un traître. Les chefs organisent des réunions clandestines afin d'encourager la population à leur résister, de la dissuader de leur offrir ou de leur vendre de la nourriture, de lui interdire d'assister aux exercices du culte et de requérir leur aide en cas de maladie, tandis qu'ils désignent un officier pour veiller au respect de ses consignes ¹. A Ha'apai, le protestantisme est la religion du Tu'i.

Lorsque les pères Calinon et Guitta se plaignent des dégâts occasionnés à leur établissement, les chefs de l'île, sous prétexte de préserver leur intégrité, défendent à quiconque d'approcher les abords de la mission. A ce titre, Lausi invoque l'ordre qui lui a été donné par le roi Georges, sous la pression du commandant Lebris, de protéger leurs personnes et leurs biens.

Au cours des premiers mois, les néophytes de Tongatapu pourvoient à leurs besoins par l'expédition régulière de colis alimentaires. Mais le roi Georges met rapidement un terme à cette collusion entre les catholiques de Tongatapu et leurs deux missionnaires.

En dépit des interdictions, un petit groupe de personnes s'aventure progressivement dans le clos de la mission catholique, le principal motif de transgression des ordres étant la quête désespérée de remèdes pour guérir l'un de leurs proches. Un petit noyau de catéchumènes se forme peu à peu : une famille de sept personnes à Foa , un vieillard dans l'île de Uhia et quelques autres de passage à Ha'apai ².

Outre l'intransigeance des chefs, la difficulté d'évangéliser l'archipel d'Ha'apai repose sur la dispersion et l'éloignement des îles de cet archipel qui en compte une cinquantaine, inhabitées pour la plupart ³.

De plus, les pères Calinon et Guitta sont en proie à de vifs désaccords qui génèrent au sein de leur équipe un profond malaise, peu propice à leur intégration parmi la population. Le Père Guitta, arrivé depuis peu à Tonga, ne maîtrise pas encore la langue; il souffre de l'isolement où le tient le père Calinon, malgré les remontrances de l'évêque pour inciter ce dernier à une plus grande sociabilité. Leur mésentente repose sur la mise en application du règlement des missions au sujet des échanges avec les autochtones que le père Calinon préconise comme moyen de subvenir à leurs besoins, compte-tenu de la faiblesse des

1. Père Soret au père Yardin, Vava'u, le 16 janvier 1860. (A.P.M.; 903).

2. Père Monnier au père Supérieur Général à Lyon, Tongatapu, le 15 avril 1859. (A.P.M.; 786).

3. Nombre d'habitants dans les principales îles de cet archipel en : Lifuka: 600; Uihā: 600; Hahamo: 300; Fou: 200; Nomuka: 200; Tumua: 200; Holeva: 200; Lofaga: 100; Mougāone: 90; Kotu: 40; Fotu: 30; Oua: 20; Matuku: 20; Fetohu: 20; total : 2620 personnes dont une grande majorité de protestants selon les informations communiquées à cette époque par le père Guitta.

secours financiers dispensés par la France. Mais le père Guitta juge cette méthode peu conforme à l'esprit de la Société tel qu'il lui a été inculqué par le père Chevron, aux côtés duquel il a oeuvré au développement de la mission de Mu'a, avant son départ pour Ha'apai. L'impossibilité de concilier leur conception de la vie missionnaire entraîne le retour à Tongatapu du père Guitta, tandis que le père Calinon qui s'acharne envers et contre tous à défendre la survie de son établissement, est visité une fois l'an par l'un de ses confrères de Tonga.

Lors d'une tournée pastorale qu'il entreprend en 1867, monseigneur Elloy fait une escale à Lifuka. Peu enclin aux vaines gesticulations, il ordonne la fermeture de la mission dont il confie la responsabilité à un catéchiste. Ce dernier s'acquitte de ses fonctions - rassembler les néophytes matin et soir pour la prière et recevoir les catholiques de passage - jusqu'à la réouverture de l'établissement en 1891. A cette date, les catholiques convertis par le père Calinon sont morts ou ont apostasié pour rallier le rang des protestants.

En 1869, le père Lamaze effectue un séjour de deux semaines à Lifuka. Hormis le catéchiste, il ne rencontre qu'un seul catholique du nom de Tomasi dans l'île de Kotu; celui-ci persiste, malgré l'hostilité de sa parenté, à sonner trois fois par jour le rappel du *fetapa* - l'angelus - sur un *lali* réservé à cet usage. Ce personnage haut en couleurs ne se sépare jamais de son chapelet dont il égrène à haute voix les prières sous l'oeil goguenard de ses voisins. Quant à la population, avec laquelle le père Lamaze tente d'établir un dialogue, elle évite avec précaution d'aborder le sujet de la religion.

A partir de 1891, les maristes reçoivent un accueil chaleureux à Ha'apai dont la population a cessé d'être hostile au catholicisme depuis la division de l'église wesleyenne. Les chefs font preuve d'une grande indulgence à l'égard des catholiques dont ils respectent dorénavant le choix, étant eux-mêmes désorientés par la querelle qui anime leurs missionnaires.

Dans ce contexte favorable, la réouverture de la mission de Lifuka devient une priorité pour l'évêque. Le père Loyson et un prêtre futunien, Sosefo Mougateau, récupèrent le terrain cédé en 1864 par le roi Georges, y établissent une nouvelle résidence et édifient une chapelle. Cependant, malgré la collaboration de la population au développement de la mission, les difficultés liées à l'éparpillement des îles persistent : cinq mille quatre cents habitants, dont une grande majorité de protestants, sont répartis dans seize îles éloignées les unes des autres de plusieurs milles. Pour le père Loyer qui remplace le père Loyson en 1894 et déplore l'absence de communications maritimes, cet éparpillement constitue le principal obstacle aux conversions ¹. En 1895, seules une douzaine d'enfants et la soeur Saint-Yves assistent à la célébration de la messe ².

1. Père Loyer au père supérieur de la Société de Marie, Lifuka, Ha'apai, le 20 mars 1894. (A.P.M.; 708).

2. Lifuka, le 26 novembre 1895, père Loyer à monseigneur Lamaze (C.II.a.6. Incomings Letters, Bishop Lamaze; archives de l'évêché de Tonga).

En 1896, une terrible tempête met à l'épreuve le père Loyer qui ne parvient qu'avec d'énormes difficultés à nourrir ses écoliers et à maintenir son équipe de cricket, élément de cohésion sociale au sein de la communauté. Au nombre d'une dizaine, les jeunes gens qui la composent se rassemblent chaque soir à la mission pour chanter, discuter et boire le kava ¹. En outre, l'école qui compte dix-sept garçons, les classes de chant et la fanfare, contribuent également à stimuler le petit groupe de catholiques réunis à Lifuka ².

En 1928, le père Tremblay entreprend la construction d'un cotre destiné à la visite des îles de l'archipel. Grâce au *Fetuu Moana* - " étoile de la mer " - béni par monseigneur Blanc en 1933 et lancé officiellement le 05 avril 1934, il commence un réel travail de pénétration de l'archipel dont certains habitants vivent dans le plus grand isolement.

En 1934, un catéchiste s'établit à Foa et le père Tremblay fait construire dans l'un des quatre villages de l'île une chapelle où il se rend chaque dimanche pour célébrer la messe. Nomuka constitue le troisième centre de développement du catholicisme à Ha'apai. L'île d'Oua ne compte pas un seul catholique à cette époque, mais le fait que la fille du chef soit interne chez les soeurs à Lifuka présage d'une implantation prochaine.

Seul, le chef de l'île Ha'afeva se fâche de la visite du père Tremblay. Il refuse la construction d'une maison de prières et confisque les terres des quelques personnes qui désirent se convertir au catholicisme. Néanmoins, ces dernières parviennent à célébrer leur culte grâce au terrain concédé par la compagnie *Burns & Philp*.

En 1937, trois cents catholiques sont recensés sur une population totale de sept mille habitants. Le père Tremblay célèbre la messe dans les lieux les plus reculés de l'archipel. Dans certaines îles où les missionnaires catholiques n'avaient pu se rendre auparavant, la population découvre avec curiosité ce culte qui suscite, selon les cas, un attrait certain : trente-trois villageois de l'île de Uhia s'inscrivent au catéchisme dès les premières visites du prêtre.

Pour subvenir aux besoins matériels de sa mission, le père Tremblay recueille des fonds aux Etats-Unis, son pays natal où il présente, devant de jeunes séminaristes ou dans diverses institutions religieuses du pays, des conférences ayant pour thème l'apostolat mariste à Tonga.

En 1938, le père Eckert fonde une fanfare à Uiha et se procure une cloche pour l'église du village à la grande satisfaction des néophytes. Bien que la majorité des membres de la fanfare soit protestante, la communauté catholique de Uiha constitue un noyau solide au sein de l'archipel.

En 1946, le père Boussit élève des chapelles dans les îles de Nomuka, Ha'afeva et Foa.

1. Lifuka, le 08 janvier 1896, père Loyer à monseigneur Lamaze (C.II.a.6. Incomings Letters, Bishop Lamaze; archives de l'évêché de Tonga).

2. Lifuka, le 01 février 1896, père Loyer à monseigneur Lamaze (C.II.a.6. Incomings Letters, Bishop Lamaze; archives de l'évêché de Tonga).

VII. 2. 2. Vava'u : une tradition d'échanges

Ce lieu exerce sur les maristes un attrait de prédilection par l'évocation des médailles enterrées, selon la tradition catholique, par monseigneur Pompallier lors de son premier passage à Vava'u en 1836. Dans le contexte de leur éviction par les chefs protestants, ce geste symbolique place l'archipel sous le regard bienveillant de Marie et annonce un retour prochain. Son évangélisation, quoique différée, apparaît dès lors comme inéluctable. Tandis que la mission d'Ha'apai inspire aux missionnaires catholiques des sentiments d'amertume et de tristesse, celle de Vava'u, au contraire, suggère la réussite et suscite l'enthousiasme.

D'autre part, la mission catholique de Vava'u doit sa renommée de " perle de l'Océanie " à la beauté de son site. En 1861, le roi Georges offrit aux missionnaires catholiques le choix entre trois emplacements. Ils refusèrent le premier trop éloigné du centre et le second, en raison des inondations qui en rendaient l'accès impraticable. Leur choix se fixa donc sur un terrain situé sur une colline qui comble le plaisir des yeux en offrant un large panorama sur la baie. Le chemin qui mène à l'église est orné de part et d'autre d'une rangée d'arbres fruitiers ¹.

La station de Vava'u est fondée en 1858 par le père Castagnier et la première messe y est célébrée par monseigneur Bataillon le 29 septembre 1859, en présence d'une soixantaine de catholiques. Contrairement à Ha'apai, les six mille habitants de cet archipel se répartissent dans des îles peu éloignées les unes des autres.

Le père Breton, qui remplace le père Castagnier en mai 1863, se consacre à cette mission jusqu'à sa mort, en 1881. Son style de vie caractérisé par un dénuement volontaire et son inclination pour la méditation et la solitude lui valent le surnom " d'anachorète de Vava'u ". Il suscite au sein de la population un sentiment de respect, mais aussi de malaise et d'incompréhension devant sa capacité de renoncement aux choses matérielles.

Fondée à la même date que celle de Ha'apai, la mission de Vava'u se développe rapidement en raison de la présence d'une centaine de Wallisiens, baptisés dans leur île d'origine par monseigneur Bataillon et établis à Tonga à la suite de l'exil, dans les années 1850, de l'un de leurs chefs. Avant même l'arrivée des missionnaires maristes, ils introduisent à Vava'u les rudiments du dogme catholique et créent une émulation avec la population tongienne. L'implantation de Wallisiens - et de Samoans - dans cette île correspond également à un flux traditionnel d'échanges entre les archipels de Polynésie centrale.

1. Père Soret au révérend père Yardin, Vava'u, le 16 janvier 1860. (A.P.M.; 903).

Les nombreux mouvements de population qui doivent être attribués à la position géographique de l'archipel de Vava'u, situé au centre d'un triangle Tongatapu, Wallis et Samoa se répercutent sur la composition numérique de la communauté catholique. Une vague d'émigration dont la cause n'est pas éclaircie, à destination de ces archipels, entraîne au cours des années 1860 une réduction du nombre de catholiques : sur une centaine de néophytes, il n'en reste que quarante ¹. Toutefois, ces départs sont rapidement compensés par de nouvelles arrivées. En 1862, le père Castagnier célèbre le baptême d'une trentaine de catéchumènes originaires de Tongatapu et de Wallis et rassemble ainsi quatre-vingts catholiques à la mission ². En 1869, plusieurs dizaines de Wallisiens, qui contestent l'élection de leur nouvelle reine, se réfugient à Vava'u, contribuant ainsi à un accroissement du nombre des catholiques.

Ces fluctuations quantitatives révèlent une expansion artificielle basée, non pas sur des conversions, mais sur un apport extérieur de population. Ces mouvements insufflent, en revanche, un dynamisme à la mission de Vava'u qui se constitue autour d'un noyau d'une cinquantaine de personnes, en communauté stable.

Le père Breton est soutenu dans sa tâche par un catéchiste catholique originaire de Tongatapu, Amoné, père de six enfants. Son ainée, Sesalia, une jeune fille de dix-neuf ans et son cadet, Dassiela, un garçon de dix-sept ans, communient régulièrement. Pour le père Breton, la présence et l'assiduité de ces jeunes gens représentent un espoir de sensibiliser la jeunesse locale aux pratiques du culte. En effet, leur influence se fait rapidement sentir au sein de la communauté catholique et six de leurs compagnons sont baptisés à Noël : parmi eux, Luciola, la fille de l'ancien gouverneur de Vava'u et son jeune frère Isaïa qui est admis dans le groupe des enfants de chœur. Pour le père Breton, la conversion de ces derniers constitue une réelle victoire dans la mesure où tous les autres membres de la famille sont protestants. Même le chef Setaleki manifeste une certaine bienveillance à son égard et traduit ainsi son absence de préjugés et son ouverture d'esprit.

Quelques mois après son installation à Vava'u, le père Breton reçoit la visite d'une famille catholique dont le père n'est autre que Simonet, le marin déserteur de l'expédition de Dumont d'Urville, en 1826, et traducteur de monseigneur Pompallier lors de son escale à Vava'u en 1836. Sa femme et la jeune soeur de celle-ci, âgée de dix-sept ans, ont été éduquées par les religieuses de Tahiti dont elles sont originaires.

L'établissement du père Breton reflète le niveau de développement atteint par mission de Vava'u. La maison, dont la construction s'achève en octobre 1861, remplace le *fale* - habitation traditionnelle - provisoire qu'il occupait jusqu'à cette date. Deux tapas suspendus divisent la pièce principale en trois plus petites : la chapelle, la salle de réception et la chambre du missionnaire. A côté de cette résidence, se situe

1. Père Soret au révérend père Yardin, Vava'u, le 16 janvier 1860. (A.P.M.; 903).

2. Père Monnier à monseigneur l'évêque d'Enos, Vava'u, Noël 1862.(A.P.M.; 791).

la maison du frère Jean et des enfants qui aident aux divers travaux de la mission. L'année suivante, une chapelle est élevée dans l'alignement de ces bâtiments. Une haie de *fiki* - ficus - la sépare des locaux fonctionnels et entoure le clos divisé en deux espaces : le devant de la mission est ouvert au public, tandis que l'arrière-cour est réservée à la cuisine et au potager ¹. En 1865, la résidence du missionnaire est agrandie d'une salle de réception commune, d'une salle réservée aux hôtes de marque selon la tradition tongienne, d'une salle de conférence et d'une chambre d'amis ².

Mais à partir de 1873, des difficultés matérielles surgissent, qui obligent le père Breton à renoncer au confort d'une maison spacieuse. Celle-ci est vendue à une société de commerce allemande afin de permettre l'achat à Sydney d'une petite église en planches, tandis que le père Breton logera désormais dans une case en roseaux.

Contrairement à Ha'apai où toute tentative de dialogue avec la population est immédiatement étouffée par les chefs protestants, la confrontation entre les deux églises génère de nombreux échanges au sein de la population. Tous admettent, au-delà des querelles théologiques et des différences liturgiques, une origine commune aux deux dogmes : le christianisme.

En conséquence, la validité de l'un par rapport à l'autre ne se pose pas en terme d'authenticité mais plutôt d'antériorité et de puissance. Pour les protestants de Tonga, la légitimité du wesleyanisme repose sur son ancienneté dans l'archipel, sur la caution que lui accorde le souverain et sur la prospérité des missionnaires wesleyens. Malgré les explications du père Breton, qui définit l'église apostolique et romaine comme étant à l'origine du christianisme, certains catéchumènes hésitent à se convertir tant que Uga, gouverneur de l'île et prince héritier, manifeste des réserves à l'égard du catholicisme ³. Cependant, il parvient à entamer les certitudes des protestants par le soin qu'il apporte au maintien du dialogue. Les wesleyens se pressent chez lui pour observer et commenter les images pieuses exposées dans la salle d'accueil de la résidence. Les visites de Ngu, fils de Uga et petit-fils du roi Georges, d'Albert, son frère et de leurs compagnons, sont fréquentes. En 1873, le grand débat organisé à l'initiative du gouverneur de Vava'u, Uga, au sujet de la légitimité du dogme catholique tourne en faveur du père Breton.

Sans obtenir de conversions massives, ce dernier réussit néanmoins à instaurer entre protestants et catholiques un climat de confiance et de courtoisie.

La vie de la communauté de Vava'u et celle du père Breton se caractérisent par sa régularité. Réveillé à quatre heures du matin pour pratiquer ses exercices de piété, le père Breton retrouve ses néophytes au lever du soleil pour la récitation de la prière et du rosaire. Chaque matin, il assure la classe des enfants. A midi, il sonne l'Angelus. A la tombée de la nuit, les catholiques se rassemblent à nouveau

1. Père Soret au révérend père Yardin, Vava'u, le 16 janvier 1860. (A.P.M.; 903).

2. Père Breton au révérend père Lagniet, Vava'u, le 27 décembre 1870. (A.P.M.; 248).

3. Père Soret au père supérieur de la Société de Marie, Vava'u, le 30 avril 1861. (A.P.M.; 904).

pour la prière et le chant du cantique. Le mercredi soir, les adultes assistent à l'enseignement du catéchisme.

Après la mort du père Breton - *Patele Petelo* en tongien - en 1881, son oeuvre est poursuivie par le père Castagnier. Le nombre des catholiques qui s'élève à cent cinquante en 1886 atteint deux cents en 1894, pour une population totale de cinq mille habitants ¹.

La construction, en 1894, d'une église en pierre et en bois à Fugamisi entraîne un investissement financier disproportionné par rapport aux ressources de la mission. Le salaire des ouvriers, payés une piastre par jour, les droits de douane qui s'élèvent à dix pour cent de la valeur des importations de matériaux tels que ciment, chaux hydraulique, briques, parquet, toiture ou vitraux et le règlement du fret, sont prélevés sur le viatique du missionnaire et obligent le père Castagnier à s'endetter, ce dont il se plaint amèrement. Ces difficultés matérielles découragent les missionnaires de Tongatapu de prendre la succession du père Castagnier lorsque ce dernier, trop âgé pour conserver la responsabilité de cet établissement, est mis à la retraite. Il faut plus de quinze ans au père Kervegan puis au père Macé, pour éponger la dette contractée à cette occasion tout en assurant le fonctionnement courant de la mission.

En 1909, trois cents catholiques sont recensés à Vava'u. L'église, le presbytère, le couvent et l'école forment le centre d'activité de la mission. Les deux religieuses françaises en charge du dispensaire, de l'internat et de l'école qui regroupe une vingtaine d'enfants, assument également les tâches d'entretien des locaux et du linge. L'école des garçons au nombre d'une douzaine, est placée sous la responsabilité d'un frère coadjuteur.

En 1925, le père Kermann édifie une chapelle dans le village de Makone où il se rend une fois par semaine pour célébrer la messe.

En 1933, la communauté catholique de Vava'u compte cinq cent quarante-deux membres. Cependant, le développement de la mission est freiné par une loi récemment promulguée interdisant toute implantation de chapelle, résidence ou école dans les villages où le nombre des représentants adultes et résidents d'un même culte est inférieur à trente. Elle vise, pour le gouvernement, à contrôler le développement des multiples églises implantées à Tonga depuis le début du siècle. Dans la plupart des villages où ils ne comptent qu'une ou deux familles, les missionnaires maristes contournent la loi en célébrant la messe dans la maison d'un catholique.

En 1935, le père Kermann entreprend la construction d'une chapelle à Pagai où sont rassemblés soixante-sept catholiques. Le projet de s'implanter à Ulugake, un gros village situé à quatre ou cinq kilomètres de Neiafu, est suspendu en raison de la chute des cours du copra qui provoque une baisse

1. Père Castagnier au révérend père Martin, Vava'u, le 02 janvier 1894. (A.P.M.; 381).

globale du niveau de vie de la population et une réduction des revenus de la mission assurés essentiellement par les collectes.

A cette époque, le nombre des catholiques s'élève à 552, contre 450 en 1929 et 345 en 1926. En 1940, le père Kelekolio commence la construction de l'église en pierre de Neiafu .

VII. 2. 3. Les Niuas : une implantation tardive

L'éloignement de Niua Toputapu, séparé de Vava'u par une distance de cent soixante-sept miles nautiques et de Niua Fo'ou, plus proche de Samoa ou Fidji que de Tongatapu, les préserve de l'effervescence politique et religieuse qui secoue les principaux centres du royaume.

Hormis un voyage de temps à autre pour rendre visite à quelques parents ou assister aux grandes cérémonies célébrées à Vava'u, Ha'apai ou Tongatapu, la population de ces deux îles vit en complète autarcie. Cet isolement explique l'implantation tardive du catholicisme aux Niuas. D'ailleurs, les contacts entre les missionnaires de ces deux établissements et leurs confrères de Ha'apai ou Tongatapu seront plutôt rares et brefs. Les visites des navires sont, de surcroît, limitées par les difficultés d'accostage que présentent les abords de ces îles. Niua Fo'ou, battue par les vagues qui se fracassent sur ses côtes rocheuses, offre un accès périlleux : la nage étant le moyen le plus sûr d'atteindre le rivage. De novembre à mai, de fréquentes tempêtes empêchent les navires d'y faire escale. Durant plusieurs années, les néophytes qui désirent partager leur foi avec d'autres catholiques sont contraints de s'expatrier vers les archipels voisins.

VII. 2. 3. 1. La mission de Niua Toputapu

Dans les années 1860, la population totale de cette île s'élève à six cents habitants. En 1866, une vingtaine de catholiques originaires des Niuas s'installent à Maofaga ¹. Cependant, l'année suivante, Soane Kivalu, le frère du chef de Tongatapu, baptisé à Vava'u le 02 octobre 1867, décide de retourner dans son île pour y implanter la religion catholique ².

Jusqu'en 1880, le père Breton, basé à Vava'u, effectue régulièrement des séjours aux Niuas et constitue l'unique lien entre ces catholiques et ceux de la mission de Tonga. En 1876, sa tournée pastorale se prolonge vingt-quatre jours. Il est accompagné d'un néophyte de Niua Fo'ou dont la soeur réside à Niua Toputapu.

Parvenus en cette île, un catholique wallisien les guide jusqu'au village de Hihifo où ils sont reçus par le catéchiste, Amafio Mafileo. Ce dernier, né à Wallis quoique de parents tongiens, a été converti par

1. Père Monnier à monseigneur l'évêque d'Enos, Vava'u, Noël 1862.(A.P.M.; 791).

2. Père Monnier à monseigneur l'évêque d'Enos, Vava'u, Noël 1862.(A.P.M.; 791).

monseigneur Bataillon. Il quitte sa terre d'adoption au début des années 1860 pour s'installer à Niua Toputapu avec sa femme Soana et leurs trois enfants, Akalita, Malia et Joane-Batita ¹. Akalita, âgée de douze ans est analphabète car les protestants lui ont refusé l'accès à l'école. Outre Mafileo et sa famille, les autres catholiques de l'île sont Automalo, qui exerce pour le gouvernement des fonctions administratives, sa femme Virginia, Juliana, la mère de Virginia et Genofeva, une jeune fille âgée de vingt-trois ans baptisée à Wallis alors qu'elle était enfant. Durant son séjour, le père Breton célèbre le mariage de Keleto, un catholique âgé de quarante ans dont la femme, une protestante, se convertit pour l'occasion ². Plusieurs années après cette visite, le père Breton retrouve, au hasard des rencontres, Automalo dont les trois aînés ont rejoint la mission protestante. Seuls, les deux cadets ont été baptisés catholiques ³.

En 1877, le père Breton, alors âgé de soixante-deux ans, suggère à monseigneur Olier d'affecter un missionnaire résident dans cette île; mais le prélat meurt l'année suivante et son successeur, monseigneur Lamaze, préconise d'attendre qu'un prêtre autochtone soit ordonné pour y ouvrir un établissement permanent ⁴.

Or, depuis la dernière visite du père Breton en 1876, le nombre de catholiques a doublé; la communauté compte quarante personnes sur une population totale de neuf cents habitants en 1880 ⁵. Mais ceux-ci s'étant dispersés, les pères Jouny et Sosefo constituent, en 1886, un nouveau noyau à partir d'une trentaine de catholiques, nés à Niua Toputapu et baptisés à Wallis ⁶. Ils sont soutenus par Kulitea, un grand chef de Wallis, qui accompagne le père Jouny dans sa nouvelle mission. En 1891, les catholiques sont au nombre de soixante. A cette époque, le père Bellwald, assisté d'un vicaire autochtone, succède au père Jouny qui doit se rendre à Niua Fo'ou pour y développer la mission. Malgré cette croissance, lente mais réelle, les activités de l'établissement de Niua Toputapu sont momentanément suspendues en raison du départ en 1895 du père Bellwald qui ne supporte plus son isolement. Les néophytes sont alors repris en charge par le père Jouny qui effectue de fréquents voyages d'une île à l'autre.

En 1924, ces néophytes dont le nombre ne cesse de croître, rédigent une pétition à l'intention de monseigneur Blanc auquel ils réclament l'installation permanente d'un missionnaire et de religieuses. Une centaine de protestants, intéressés par l'ouverture d'un couvent, se joignent à leur requête. Pour le père

1. Père Breton à sa cousine, Vava'u, le 27 octobre 1876. (A.P.M.; 259).

2. Père Lamaze au révérend père supérieur général, Maofaga, le 04 juin 1867. (A.P.M.; 629).

3. Père Breton à sa cousine, Vava'u, le 27 octobre 1876. (A.P.M.; 259).

4. Père Lamaze à l'abbé Hingre, curé de Vagnez, canton de Saulxures (Vosges), Maofaga, le 30 novembre 1866. (A.P.M.; 624).

5. Père Lamaze au révérend père supérieur général, Maofaga, le 04 juin 1867. (A.P.M.; 629).

6. Niua Toputapu, n.d., père Jouny à Monseigneur Lamaze (C.II.a.5. Incomings Letters, Bishop Lamaze; archives de l'évêché de Tonga).

Macé, la réouverture de la mission s'impose et, la même année, il est accueilli avec chaleur et enthousiasme par l'ensemble de la population de l'île. En dix mois, il célèbre une centaine de baptêmes.

Lorsqu'elles débarquent en novembre 1927, les soeurs Aline et Euphénie ouvrent une école, enregistrent soixante-neuf inscriptions, dont cinquante-cinq d'enfants catholiques, et accueillent trente-deux internes. Les grandes familles de l'île, bien que protestantes, n'hésitent pas à assister à la messe et l'un des chefs remet au père Macé une somme d'argent qu'il devra consacrer à l'entretien des locaux de la mission.

En 1929, le nombre des catholiques a doublé par rapport aux premières années : il s'élève à deux cent trente-cinq contre cent vingt-trois en 1924 sur une population totale de sept cents habitants; il atteint deux cent soixante en septembre 1930.

Les religieuses s'installent à Hihifo, village plus peuplé et actif que Vaipoa, où se situe la résidence du missionnaire. Afin de mettre un terme à la rivalité qui anime les chefs respectifs de ces deux villages, une église est édifiée dans chacun d'eux.

Un commerçant allemand de Niua Toputapu, vétéran de la première guerre mondiale sur le front de la Marne et converti au catholicisme en 1928 avec sa femme et ses trois enfants, confie aux catholiques le soin de charger un bateau de copra, afin que le père Macé puisse rembourser la dette contractée à la suite des travaux d'agrandissement de l'église. Une cinquantaine d'hommes travaillent ainsi jour et nuit pendant deux semaines au profit de la mission. Leur contribution permet aussi de réunir les fonds qui manquent à l'achèvement des travaux.

Etant donnés les progrès encourageants de l'établissement, monseigneur Blanc décide l'ouverture d'une station à Tafahi où il envoie, en 1929, un catéchiste dont le fils a été ordonné prêtre à l'issue de son noviciat à Maofaga. Sur les soixante-cinq habitants que compte l'île à cette date, quarante sont catholiques.

En 1932, le père Macé célèbre une première messe dans le village de Falehau où cinquante et une personnes dont vingt-neuf adultes, reçoivent le baptême.

A partir de 1930, l'accroissement de la communauté catholique s'explique en grande partie par la hausse du taux de natalité et l'abaissement du taux de mortalité. Le père Macé enregistre quatorze naissances durant l'année, aucun décès, célèbre soixante-douze baptêmes en 1933 ¹, trente-quatre en 1934

1. Sur une population de 324 catholiques, le père Macé compte :

- 1 famille de 11 enfants.
- 2 familles de 10 enfants.
- 1 famille de 9 enfants.
- 6 familles de 8 enfants.
- 5 familles de 7 enfants.

et seulement deux enterrements. Parmi les quatre-vingt dix élèves que comptent les soeurs, seules deux ne sont pas encore baptisées .

La visite en 1935 de deux pasteurs wesleyens, qui s'évertuent à prêcher contre le catholicisme en dépit de l'harmonie qui règne entre les deux communautés de l'île, augmente selon le père Macé le malaise au sein de la population protestante; le dimanche suivant, trois adultes se convertissent au catholicisme. Ces hésitations de la communauté protestante sont accentuées par la division des chefs wesleyens, depuis la mort, en 1934, de Ma'atu, grand chef de l'île. Pour tenter de relancer la ferveur de leurs adeptes, les missionnaires de l'Eglise Libre entreprennent, en octobre 1933, la construction d'une église à proximité de celle bâtie quelques mois auparavant par le père Macé dans le village de Hihifo. Cependant, les protestants qui espéraient surpasser les catholiques au moins quant à la hauteur du clocher "*en furent pour leurs frais*". L'inauguration fut célébrée sans enthousiasme, sans même un seul discours dans ce pays où l'éloquence des participants fait honneur aux oeuvres de la communauté ¹.

En 1935, le rythme des naissances contribue à maintenir la stabilité de la communauté, entamée par plusieurs départs. Le nombre des catholiques s'élève alors à trois cent cinquante-deux, car plus d'une trentaine d'entre eux ont quitté l'île pour s'installer à Tongatapu, à la suite de la disette engendrée par les violents cyclones qui n'ont cessé de sévir au cours de ces dernières années.

Le 25 décembre 1930, un cyclone particulièrement ravageur s'abat sur Niua Toputapu. L'église de Vaipoa et la résidence des soeurs sont les seuls bâtiments qui résistent aux rafales de vent; les quatre cents maisons de l'île sont détruites et la ruine des plantations annonce une longue période de famine.

En janvier 1935, la mer déchaînée envahit les villages de Vaipoa et Falehau, emportant la chapelle construite en 1932. La communauté catholique s'organise par groupe de cinq ou six personnes pour assurer aux enfants le minimum nécessaire de nourriture. La farine de la mission, réservée au repas du soir, constitue le principal ingrédient d'un plat unique. Les deux religieuses renvoient leurs élèves chez leurs parents, car elles ne peuvent subvenir à leurs besoins. En attendant l'arrivée des secours en provenance de Tongatapu, le père Macé se procure des vivres auprès des villageois de Tafahi pour les enfants de la mission. Il s'acquitte de ses achats en payant les dettes de tous ceux qui ont été condamnés à une peine de prison pour ne pas avoir réglé leurs impôts, faute de revenus suffisants. A partir de septembre 1934, la situation s'améliore progressivement - la prochaine récolte prévue pour le mois d'avril devant mettre un terme à la pénurie alimentaire -, les enfants regagnent le chemin de l'école, tandis que les activités de l'internat sont relancées.

Le 19 mars 1935, un second cyclone emporte les espoirs de la population. Pour nourrir les soixante enfants de la mission, le père Macé lance un appel aux néophytes de Vava'u et Lifuka; mais dans

1. Lettre aux missionnaires, 08 janvier 1933, Océanie centrale (A.P.M.).

ces deux archipels, les provisions sont également épuisées. Il parvient cependant - solution dérisoire - à obtenir deux boîtes de biscuits par l'intermédiaire du représentant à Niua Toputapu de la compagnie *Morris Hedstrom*. En janvier 1936, le navire destiné au chargement du copra ne peut accoster en raison des mauvaises conditions climatiques. Le copra moisit sous les hangars et la population s'endette pour payer l'impôt du gouvernement. Le père Macé réussit à assurer deux repas par semaine aux enfants de la mission. Le cyclone du 18 janvier 1936, le quatrième en cinq ans, anéantit les derniers sursauts d'énergie des habitants de l'île dont le découragement fait place aux querelles et aux rapines. Neuf femmes dont plusieurs catholiques sont emprisonnées pour vol et de nombreuses familles quittent l'île pour des terres plus clémentes. Quant à l'île de Tafahi, elle est totalement dévastée.

Enfin, trois mois plus tard, les secours arrivent. Le navire de la compagnie *Burns & Philp* achemine quatre cents paniers de taros récoltés à Tongatapu. Mais la tonne de riz expédiée aux soeurs au mois d'août est consommée avant la fin de novembre et toutes les plantations ont été détruites avant d'atteindre leur maturité. En conséquence, les familles des catéchistes de Hihifo et Falehau décident d'abandonner leur village et embarquent à destination de Tongatapu. Le père Macé, usé par ces épreuves, meurt en 1938; il est enterré à Vava'u dans le caveau de la mission auprès des pères Breton et Castagnier.

VII. 2. 3. 2. La mission de Niua Fo'ou

Lorsque la mission de Niua Fo'ou est ouverte en 1891, le père Jouny récolte les fruits du travail du père Castagnier et du catéchiste wallisien Fa'ainu. Les compagnons de ce dernier, dispersés dans les villages de Esia et Futu, se rassemblent chaque dimanche à Angaha pour assister à la messe ¹. Deux religieuses, la soeur tongienne Malia-Amato et la soeur wallisienne Malia-Mikaele, se joignent au père Jouny, secondé par le père Lamata, pour animer la communauté catholique de l'île composée de cent trente membres. En trois mois, la petite école construite en 1896 rassemble une quinzaine d'enfants ². En 1917, cent cinquante habitants sur mille deux cents sont catholiques. En 1926 leur nombre a doublé, tandis que l'accroissement de la population stagne depuis 1917.

En 1928, ils reçoivent la visite de monseigneur Blanc et du père Kermann qui doit succéder au père Jouny, alors âgé de quatre vingt-trois ans. L'année de sa mort, en 1931, un terrible cyclone détruit toutes les plantations de l'île. Les catholiques, totalement démunis, se tournent vers le père Kermann. Mais ce dernier, endetté par de récents travaux, ne peut les secourir. Le couvent, qui n'a pu être reconstruit après la tempête de 1915, est abandonné. De surcroît, les communications avec les navires de passage sont paralysées par l'absence de mouillage due à l'éruption en 1930 du volcan de Niua Fo'ou qui a modifié la

1. Père Jouny, 40 ans passés aux Niuas (A.P.M.; notes dactylographiées).

2. Niua Fo'ou, le 24 mai 1896, père Jouny à Monseigneur Lamaze (C.II.a.5. Incomings Letters, Bishop Lamaze; archives de l'évêché de Tonga).

morphologie sous-marine à proximité de la côte. A cette époque, le courrier est jeté à la mer dans un bidon à pétrole que les hommes du village récupèrent à la nage.

En 1946, le père Shall dénombre quatre cents catholiques. Mais en 1947, l'évacuation de l'île est organisée en raison des risques d'éruption volcanique. En effet, le volcan qui s'est manifesté plus d'une dizaine de fois en un siècle a déjà causé de nombreux dégâts et chaque reconstruction est source d'endettement. L'évacuation est prévue le 22 décembre 1947. La résidence du missionnaire, celle des religieuses et l'église sont démontées pour être transportées à Nuku'alofa où la population est installée dans un ancien camp de l'armée américaine en attendant de s'établir dans l'île d' Eua.

CONCLUSION

CONCLUSION

Lorsque le père Chevron et le frère Attale débarquèrent à Tongatapu en juin 1842, ils furent aussitôt confrontés aux rivalités politiques et religieuses qui divisaient les grandes familles du royaume depuis la fin du XVIII^e siècle. Ces rivalités ne furent en fait qu'exacerbées par l'implantation en 1826 des missionnaires protestants. Les maristes, ignorants des clivages de la société dans laquelle ils devaient s'intégrer, leur en attribuèrent toute la responsabilité.

Après plusieurs vaines tentatives, les missionnaires wesleyens parvenaient en effet à s'installer durablement dans l'archipel grâce au crédit dont ils jouissaient auprès du Tu'i Kanokupolu, chef de Ha'apai et futur roi Georges, auquel ils promirent l'assistance de la marine royale britannique en contrepartie de son soutien à leur oeuvre évangélisatrice.

L'hégémonie politique de ce grand chef ambitieux était alors contestée par les chefs rattachés à la lignée du Tu'i Tonga, incarnation des dieux parmi les hommes et placé au sommet de la hiérarchie traditionnelle. Cette conjonction d'intérêts entre le Tu'i Kanokupolu et les missionnaires wesleyens aboutit à la conversion, contrainte et massive, de la population au protestantisme et engendra une rupture au sein de la société dont la cohésion avait été préservée jusqu'alors par le lien généalogique qui unissait les chefs de l'archipel aux ancêtres dont l'âme avait rejoint le royaume des dieux. En se convertissant au protestantisme, le Tu'i Kanokupolu se délivra de ce carcan qui le maintenait au second rang.

Les succès remportés par les wesleyens sont indéniables et à l'arrivée des missionnaires catholiques, la plupart des chefs du royaume fidèles aux Tu'i Kanokupolu avaient d'ores et déjà embrassé la foi protestante. L'émergence d'une puissante communauté protestante structurée accentua la précarité de la fonction politique, sociale et économique des chefs non convertis, en proie de surcroît au doute à l'égard des dieux traditionnels qui n'avaient su préserver leurs intérêts.

Quant à la population, soumise à un régime de servage, elle ne put que se ranger sous la bannière du chef dont elle dépendait et subir, le cas échéant, les conséquences de sa déconsidération politique et sociale. Or, pour ces petits paysans, la disparition de la cérémonie de l'*Inasi* - conséquence de la séparation entre le Tu'i Kanokupolu et le Tu'i Tonga - dont la fonction première était d'assurer la

régénération de la terre nourricière, constitua une perte de référence fondamentale. Elle livra la population au doute quant à la validité des valeurs ancestrales et au scepticisme à l'égard des valeurs chrétiennes qui ne pouvaient garantir ce lien avec la terre.

Dans ce contexte de déséquilibre profond d'une société en pleine mutation, l'intervention des nouveaux protagonistes que furent les missionnaires catholiques introduisit dans les rapports de force un nouvel élément qui amplifia les conflits et les incertitudes.

L'implantation des missionnaires catholiques suscita une vive réaction de la part des missionnaires wesleyens, soucieux de préserver leur monopole religieux et de conserver leurs alliés politiques. La querelle dogmatique qui en découla fut alimentée par des conflits de personnes, plongeant la population, peu habituée à être confrontée à des choix, dans une grande perplexité et soulevant dans les esprits de nombreuses questions quant à la aux fondements de la foi chrétienne.

Ce dilemme fut, chez les Tongiens convertis au protestantisme, rapidement résolu. Leurs missionnaires présentèrent en effet leurs homologues catholiques comme des intrus, des séditeux et de pauvres hères avides de terres et de biens qu'ils n'avaient pu acquérir en d'autres lieux. De plus, en tant que religion du Tu'i Kanokupolu - chef le plus puissant du royaume - le protestantisme bénéficiait à leurs yeux d'une incontestable supériorité. Enfin, les pasteurs protestants firent valoir l'antériorité de leur foi dans l'archipel afin de contrer les maristes qui, pour leur part, s'évertuaient à dénoncer la nouveauté de ce culte et à affirmer le catholicisme comme l'expression de la vraie foi, celle des origines du christianisme. Cette idée d'une légitimité issue des siècles, revendiquée par les catholiques et par le Tu'i Tonga, spolié de ses prérogatives politiques, constitua une remise en cause du pouvoir du Tu'i Kanokupolu que les missionnaires maristes considéraient comme un usurpateur. En conséquence, l'aversion des missionnaires protestants pour les catholiques fut partagée par le roi Georges, qui voyait en ces derniers une menace pour sa propre hégémonie politique.

Cependant, le roi n'eut guère à déplorer que son rival, dans un ultime sursaut de dignité, ne revendiqua sa part du pouvoir. Le Tu'i Tonga, dont la dynastie était depuis plusieurs siècles cantonnée à des fonctions prestigieuses mais dépourvues de réelles influences, n'avait pas l'étoffe d'un guerrier. En revanche, sa souveraineté pouvait être fortement ébranlée par les missionnaires catholiques qui, afin de protéger leurs intérêts, brandissaient la menace d'une intervention des forces françaises attachées à la Division Navale de l'Océan pacifique basée à Tahiti. Ayant lui-même mesuré, par son alliance avec les missionnaires wesleyens, les avantages d'une telle conjugaison de forces, le roi Georges mit toute son énergie à entraver les développements du catholicisme et à limiter l'influence des missionnaires catholiques. Le catholicisme fut ainsi massivement rejeté par la population ralliée aux chefs protestants et les missionnaires maristes marginalisés aux côtés de chefs exclus du pouvoir. En revanche, ils

observèrent avec satisfaction et étonnement - car ils ne saisirent pas immédiatement la signification de ce mouvement - un élan en leur faveur des plus humbles, de ceux que leur condition terrestre ne prédestinait à aucun au-delà et qui trouvèrent auprès des maristes, qui prônaient des valeurs d'humilité et de pauvreté, un royaume à leur mesure.

Au sein de cette société profondément inégalitaire, la diffusion d'un dogme éloigné du pouvoir, qui offre une nouvelle vision du monde basée sur l'égalité des hommes devant Dieu, apparaît fondamentalement subversive. A cet égard, le mariage célébré dans les années 1850 par le père Chevron entre le Tu'i Tonga et la fille du chef de Pea, Lavaka, héros victorieux de la lutte contre le Tu'i Kanokupolu en 1840, fut la consécration d'un renforcement des alliances intervenu entre chefs séditieux sous les auspices de la mission catholique. Pour le Tu'i Kanokupolu, intronisé roi Georges en 1845, il ne s'agissait plus seulement de limiter l'expansion du catholicisme, qui fournissait aux chefs non protestants l'occasion de se démarquer du pouvoir monarchique et d'affirmer leur opposition au roi Georges, mais de le combattre et de pousser les missionnaires catholiques au départ.

En 1852, le siège du fort de Pea, où s'étaient implantés les missionnaires catholiques à leur arrivée, fut le point culminant de ces tensions. Après leur écrasement militaire, les chefs rebelles capitulèrent et les catholiques - ainsi que tous ceux qui refusèrent leur conversion au protestantisme - furent déportés dans les îles septentrionales de l'archipel. Mais tandis que le roi Georges pensait ainsi rompre la cohésion de la communauté catholique, celle-ci s'en trouva renforcée. Les multiples actes de répression perpétrés à l'encontre des catholiques les confortèrent dans leur position de martyrs et les déportations permirent la diffusion du catholicisme en des lieux où les maristes eux-mêmes n'avaient pu pénétrer, faute de moyens et en raison de la résistance de la population à leur égard. De surcroît, les communautés catholiques se reconstituèrent spontanément à Maofaga et Mu'a, refuges traditionnels des opposants au Tu'i Kanokupolu. Quant à l'intervention des autorités françaises, pour limitée qu'elle fût, elle contribua à la reconnaissance forcée de la communauté catholique et constitua un défi virtuel à l'autorité royale. Elle fit peser une menace constante sur le roi Georges et l'aristocratie protestante, les contraignant au compromis. Dès lors, la mission catholique adopta une attitude de retrait face aux enjeux politiques internes du royaume et se concentra sur sa communauté qu'elle s'attacha à structurer et à développer.

Cependant, à partir des années 1865, les relations entre la communauté catholique et le pouvoir monarchique se régularisèrent progressivement. Cette normalisation des rapports fut en grande partie liée à la perte de crédit qui atteignit les missionnaires wesleyens. Le roi Georges, inquiet de leurs intrigues qui visaient à intéresser la reine Victoria au sort de Tonga, prit ses distances avec ces conseillers envahissants et se tourna vers des partenaires plus soucieux de l'indépendance de l'archipel. L'aristocratie protestante, lassée des requêtes perpétuelles et de l'arrogance de ses missionnaires, instaura un dialogue avec les

maristes et s'interrogea sur les valeurs qu'ils véhiculaient. Quant à la population protestante, pressurée par les collectes et contrôlée par un réseau dense de catéchistes, elle perdit peu à peu de son animosité à l'égard des catholiques.

Tandis que la communauté catholique sortait de sa marginalité et s'établissait comme un contrepoids à la toute puissance des missionnaires wesleyens et à leurs cohortes de catéchistes, le schisme qui divisa l'Eglise protestante et provoqua la création en 1885 de l'Eglise libre de Tonga renforça sa position d'institution reconnue dans l'archipel. Cette situation se traduisit par un accroissement important du nombre des catholiques, les nouveaux convertis se recrutant parmi ceux qui désiraient rompre leurs liens avec un culte en disgrâce et refusaient de rejoindre l'église de Shirley Baker, dont la popularité, en dépit du soutien royal, était fortement contestée par la population. Toutefois, les moyens mis en oeuvre par le roi Georges pour obtenir un ralliement massif à la nouvelle église permirent aux protestants de conserver leur supériorité numérique. Ces moyens furent similaires à ceux déployés dans les années 1830 pour obtenir la conversion des païens : chacun fut avisé de son devoir d'allégeance envers le souverain. Ceux qui ne s'y soumettaient pas furent bannis et frappés de déconsidération sociale. Les employés réfractaires du gouvernement furent démis de leurs fonctions et les wesleyens d'Ha'apai déportés. Salote, la fille du roi et Mateialona, son petit-fils et futur Premier ministre, s'exilèrent à Fidji jusqu'en 1890, date de la déportation de Shirley Baker par les Anglais. La réunification de l'Eglise wesleyenne et de l'Eglise libre de Tonga ne survint qu'en 1924 à l'initiative de la reine Salote Tupou III.

Au fil du temps, les maristes sont devenus des interlocuteurs critiques, à la fois réservés et audacieux, du pouvoir monarchique qu'ils renvoient à ses propres choix politiques et religieux. Cette monarchie constitutionnelle protestante, qui privilégie la voix des plus puissants au détriment de l'expression des plus humbles, s'expose à une contestation sourde dont l'Eglise catholique reprendra - jusqu'à nos jours - les aspirations tout comme elle l'avait fait dans les premières années de son implantation.

LIVRE II
HISTORIOGRAPHIE MARISTE
ANNEXES

ANNEXES I

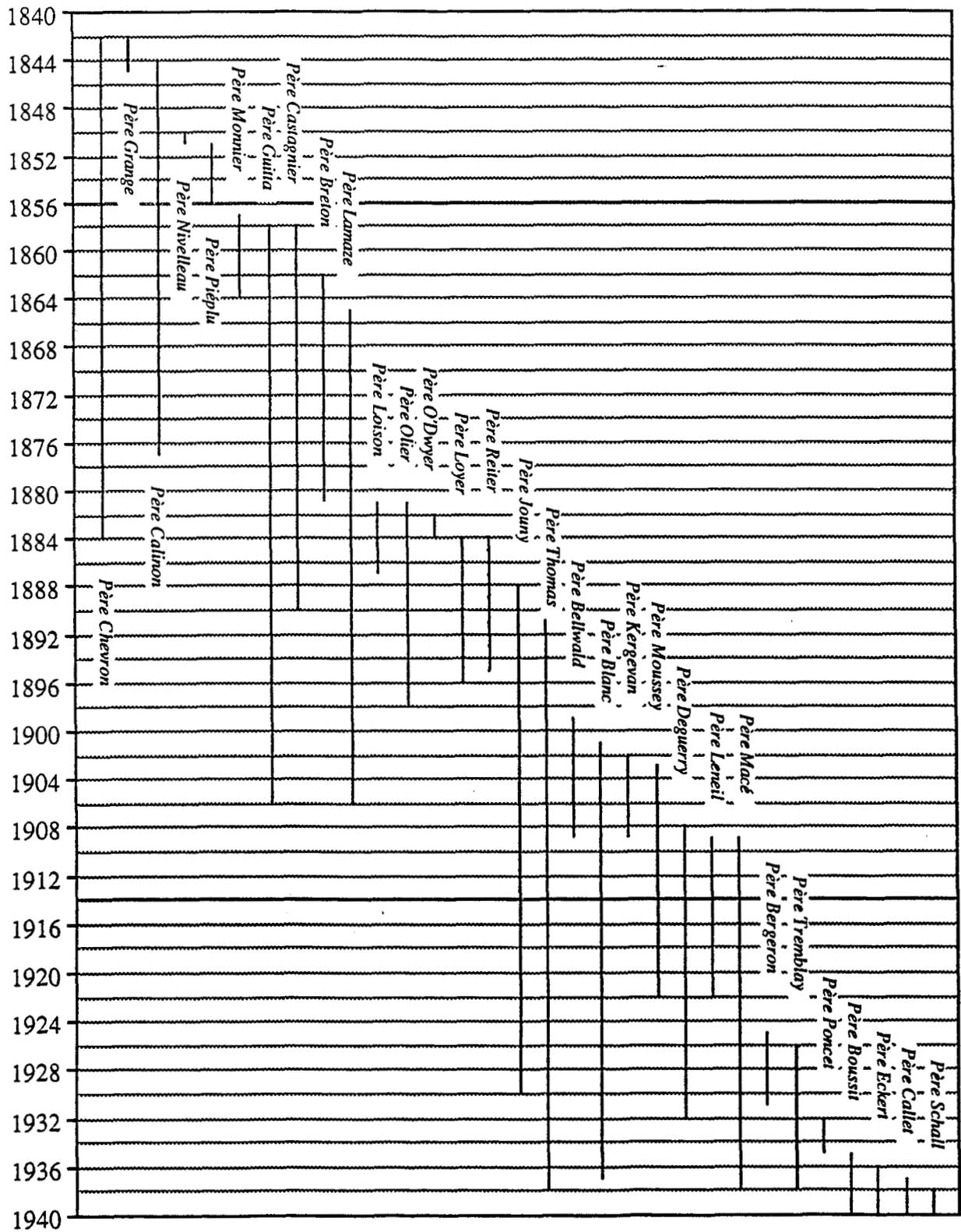
I. 1. MISSIONNAIRES MARISTES A TONGA DE 1842 A 1939 :

Nom	Date de naissance	Diocèse d'origine	Date de départ	Date de décès
BATAILLON Pierre.	06.01.1810	Lyon	24.12.1836	11.04.1877
BENEZETH Calixe	05.09.1890	Rodez	25.09.1907	31.08.1914
BELLWALD Nicolas	17.11.86	Luxembourg	01.12.1889	16.03.1914
BERGER Alfred.	25.02.1861	Paris	03.04.1894	23.10.1905
BERGERON Elie.	13.08.1881	Boston	11.10.1919	10.06.1957
BLANC Joseph.	26.03.1872	Frejus	25.03.1901	08.06.1962
BOUSSIT Paul.	08.05.1900	Le Puy	24.11.1933	16.10.1972
BRETON Marin.	11.10.1815	Belley	30.11.1857	05.05.1881
CALINON Philippe.	12.04.1806	St-Claude	00.04.1843	08.04.1877
CASTAGNIER Pierre.	14.12.1830	Nîmes	30.11.1857	13.07.1910
CHEVRON Joseph.	08.07.1808	Belley	00.06.1839	06.10.1884
DEGUERRY François.	09.11.1883	Belley	27.09.1908	12.05.1953

Nom	Date de naissance	Diocèse d'origine	Date de départ	Date de décès
DOIZY Camille.	18.09.1884	Angers	21.09.1910	A quitté la société.
ELLOY Louis.	29.11.1829	Metz	19.05.1856	22.11.1878
ECKERT Jacques.	29.01.1906	Luxembourg	03.11.1935	15.11.1981
FAIVRE François.	18.10.1868	Besançon	03.10.1895	29.01.1941
GRANGE Jérôme.	20.04.1807	Grenoble	00.11.1841	23.06.1852
GUITTA Pierre.	11.03.1829	Belley	30.11.18857	28.07.1914
JOUNY Pierre.	11.09.1846	St-Brieuc	29.11.1874	13.07.1931
KAVAUVEA Lolesio	Prêtre diocésain; arrivé à Tonga en 1891.			
KERRMANN Albert.	24.04.1888	Strasbourg	17.02.1920	21.09.1945
KERVEGAN Augustin.	17.03.1872	Vannes	30.12.1900	28.11.1918
LAMATA	Prêtre diocésain; arrivé à Tonga en 1891.			
LAMAZE Armand.	27.03.1833	St-Dié	18.11.1863	09.09.1906
LENEIL Emile.	28.01.1875	Nantes	08.09.1901	29.04.1939
MO AKA AKA Liku Petelo	11.11.1859	Wallis	03.11.1891	29.08.1939
LOISON Joseph.	12.07.1853	Lyon	10.11.1881	01.01.1893
LOYER Armand.	11.11.1843	St-Brieuc	05.12.1872	08.08.1902
MACE Jean-Baptiste.	02.09.1881	Angers	16.01.1907	13.05.1938

Nom	Date de naissance	Diocèse d'origine	Date de départ	Date de décès
MOUGATEAU	Prêtre diocésain, originaire de Wallis, arrive à Tonga en 1886.			
Sosefo				
MONNIER	15.03.1825	Besançon	19.05.1856	15.09.1874
Joseph.				
MOREL	18.09.1877	St-Dié	06.09.1903	18.04.1952
Aimé.				
MOUSSEY	20.05.1862	Lyon	08.09.1901	15.08.1923
Antonin.				
NIVELLEAU	13.02.1823	Luçon	??.10.1847	10.12.1852
Charles.				
O'DWYER	17.06.1846	Kerry	06.09.1903	09.01.1912
John.		(Irlande)		
OLIER	06.05.1851	Rodez	15.09.1880	17.09.1911
Armand.				
PIEPLU	18.05.1818	Bayeux	00.10.1848	01.12.1857
Louis.				
PONCET	12.12.1884	Lyon	05.05.1925	18.09.1873
Alexandre.				
REITER	06.06.1854	Metz	10.11.1881	23.11.1918
François.				
SORET	24.05.1825	Nantes	18.10.1858	25.12.1893
Constantin.				
THOMAS	12.09.1861	St-Dié	16.001.1887	27.06.1942
Emilien.				
TREMBLAY	28.03.1892	Boston	28.10.1920	10.01.1974
Edward.				

I. 2. - Représentation graphique de la présence des maristes à Tonga de 1840 à 1940



I. 3.- CHRONOLOGIE

	Politique intérieure	Mission protestante	Mission catholique	Divers	
1820	Tongatapu : branche dominante : les Ha'a Havea dont les représentants sont Ma'afu et Vaea. Ha'apai : Taufā'ahau succède à son père Tupoulo'a au titre de Tu'i Ha'apai Vava'u : l'archipel est sous la domination de Finau IV. Pas de Tu'i Tonga, Laufilitonga, l'héritier présumé du titre est exilé à Vava'u. Naissance de Tugi				1820
1822	Hihifo : les Ha'a Havea dominent Hahake : Pau ou Palu ou Fatu (branche de Tu'i Ha'akalaua) Vaheloto : Fae, frère de Takai.	Arrivée des révérends Walter Lawry, Charles Tindall et Georges Lilly Arrivée des catéchistes tahitiens de la LMS à Vava'u.			
1823		Départ de Charles Tindall et Walter Lawry.		Visite de Peter Dillon. Capture du <i>Rambler</i> .	1824
1826	Ha'apai : théâtre de la guerre entre Taufā'ahau et Laufilitonga. Alliés de Taufā'ahau : Malupo de 'Uiha, Havelata et Tuuheioka de Haafaha et Puakatau, fils du chef de 'Eua, Kaufanua, qui fournit les armes à Taufā'ahau et ses guerriers. Alliés de Laufilitonga : Tuita, Tu'ihā'agana et Tokemoana, oncle de Taufā'ahau. Construction des forteresses de Velata pour Laufilitonga et de Pangai pour Taufā'ahau. Chute de Velata, victoire de Taufā'ahau.	Arrivée des Révérends Thomas et Hutchinson, missionnaires protestants wesleyens.			
1827	Aleamotu'a, grand-oncle de Taufā'ahau, est nommé Tu'i Kanokupolu. Laufilitonga, de retour à Lapaha, restaure le titre de Tu'i Tonga.			Visite de Dumont d'Urville, à bord de <i>l'Astrolabe</i> et désertion du marin Simonet. Peter Dillon visite 'Eua.	1827
1829		Taufā'ahau accepte l'enseignement des wesleyens; un catéchiste protestant est envoyé à Ha'apai.			
1830		Aleamotu'a est baptisé le 18 janvier. Arrivée du révérend Watkin. La population de Ha'apai s'ouvre au christianisme.			
1831	Ha'apai : guerre d'Otea, Finau IV et Taufā'ahau contre Lualala qui refuse le christianisme. Guerre des chefs se poursuit mais se double d'une revendication religieuse. Destruction par Finau IV et Taufā'ahau des maisons sacrées traditionnelles de l'île et massacre des prêtres attachés aux croyances ancestrales.	Un catéchiste protestant est envoyé à Vava'u. Baptême de Finau IV et de Taufā'ahau qui prend le nom de Georges. Introduction par les missionnaires wesleyens de la presse à imprimer.			
1832		Introduction du protestantisme à Niua Fo'ou et Niua Toputapu.			
1833	Taufā'ahau succède au titre de Tu'i Vava'u à la mort de Finau IV qui le désigne comme successeur. Unification de Ha'apai et Vava'u sous l'égide de Taufā'ahau. Guerre des chefs et destruction de la forteresse de 'Uiha. Mort de Finau Fisi.				

1834	Lupe Pau, petite-fille de Finau II, est mariée à Taufā'ahau.	Taufā'ahau à l'école missionnaire. Révérends Turner et Cargill à Vava'u. Début de la mission wesleyenne à Otui. Révérends Watkin et Tucker à Ha'apai. Utui : lancement du mouvement du renouveau et séances quotidiennes de prières.			
1835	Tongatapu: Aleamotu'a, le Tu'i Kanokupolu est averti par Tu'i Vakano, exclu du village de Nukunuku pour avoir été baptisé, que les Ha'a Havea et les Ha'a Ngata, chefs du parti rebelle, tentent de l'évincer du pouvoir. Aleamotu'a organise la forteresse de Nuku'alofa.	Premier sermon de Taufā'au.	Création du vicariat apostolique d'Océanie centrale qui regroupe tous les archipels du Pacifique situés à l'ouest des îles Cook.	Une expédition tongienne dirigée par Fetokai entreprend d'évangéliser Wallis.	1835
1837	Tongatapu : Aleamotu'a, retranché dans la forteresse de Nuku'alofa, est assailli par les chefs rebelles. Taufā'ahau et Ulakai, neveu de Aleamotu'a et oncle de Taufā'ahau, lui portent secours et montent à l'assaut des villages ennemis de Ngele'ia, Te'ekiu et Hule. Victoire de Taufā'ahau et Ulakai. Quelques poches de résistance persistent à Pea et Mu'a.		Six pères et frères maristes, accompagnés de monseigneur Pompallier, quittent la France à destination du vicariat de l'Océanie centrale.		1836
1839	Rédaction et mise en application du code de Vava'u. Mariage de la fille de Taufā'ahau et du Tu'i Pelehake, célébré par les révérends Tucker et Rabone. Mariage de Halsevalu Mataaho, soeur de Taufā'ahau, avec le Tu'i Ha'ateiho.		Arrivée à Vava'u le 22 octobre des pères maristes et de monseigneur Pompallier. Départ de Vava'u le 28 octobre après le refus de Taufā'ahau d'accepter la présence de missionnaires catholiques à Tonga. Simonet est l'interprète de monseigneur Pompallier.	Visite de Peter Dillon à Tonga. Monseigneur Pompallier se dirige vers Wallis où il débarque le père Bataillon et un frère. Début de la mission catholique mariste de Wallis. Une cinquantaine de catéchistes tongiens, envoyés à Wallis pour y propager la religion protestante, est massacrée par la population.	1837
1840	Tongatapu : la violation d'un temple païen par des protestants relance la guerre des chefs. Les rebelles de Houma et Mu'a se retranchent dans la forteresse de Pea assiégée par Taufā'ahau. Echec de la tentative de négociation du capitaine Wilkes. Intervention du capitaine Crocker, qui est tué au cours de l'assaut de la forteresse. Les rebelles s'emparent des canons anglais. Victoire des rebelles et repli de Taufā'ahau.		Vava'u : seconde visite de monseigneur Pompallier, accompagné d'un navire de la Division Navale de l'Océan Pacifique. Le commandant Du Bouzet sermonne les chefs de Vava'u et les menace de représailles s'ils n'acceptent pas les missionnaires catholiques.	Le père Chevron quitte Londres le 14 juin.	1839
1841	Taufā'ahau envoie des protestants tongiens à Samoa.				1840
1842	Mort de Fatu, père de Tugi.		Monseigneur Bataillon, évêque d'Enos, est nommé premier vicaire apostolique d'Océanie centrale. Le 30 juin, le père Chevron, missionnaire mariste, et le frère Anale, débarquent à Pangai Motu. Ils rendent visite à Aleamotu'a et Moeaki qui les reçoivent dans leur village de Pea. Le navire de la mission <i>Sancta Maria</i> dépose Lavelua à Vava'u. Arrivée du père Grange en octobre. Création du vicariat d'Océanie centrale. Le père Bataillon est sacré évêque par monseigneur Douarre à Wallis.	La favorite tente de récupérer les canons du capitaine Crocker. Taufā'ahau combat à Samoa.	1842
			Le 29 juin, le père Chevron baptise la femme et les enfants de Moeaki. Monseigneur Douarre, en visite à Tonga à bord du <i>Bucéphale</i> , rend visite à Laufilitonga, le Tu'i Tonga, pour le convaincre de se rapprocher du catholicisme. Sans succès.		1843
			Baptême de Moeaki. Arrivée du père Calinon et du frère Jean. Visite de monseigneur Bataillon à Mu'a pour convaincre Laufilitonga de soutenir la mission catholique. Echec, les maristes se retirent de Mu'a.		1844

1845	Mort de 'Alemotu'a. Taufua'ahu lui succède au titre de Tu'i Kanokupolu et devient le monarque absolu de l'archipel sous le nom de roi Georges Tupou I.			
1847	Le roi Georges s'installe dans sa résidence de Ha'apai et confie l'administration de Tongatapu à Ma'afu, chef de Vainu et à Lavaka, chef de Pea.	Incendie de l'église de Holonga dont l'instigateur serait le chef Tungi. Le père Chevron construit une nouvelle église à Mu'a. Mort du frère Attale.	Visite du capitaine Leconte, commandant la <i>Seine</i> .	1846
1848	Le Tu'i Tonga, Laufilitonga, renonce officiellement à ses pouvoirs civils.	Laufilitonga à l'école des missionnaires catholiques.	Second voyage de Georges à Samoa pour y établir le protestantisme.	1847
1850	Révision du code de Vava'u.	Arrivée à Tongatapu des pères Pieplu et Nivelleau et du frère Paschase.	Visite du capitaine Erskine, commandant le <i>Havannah</i> . Il est invité à la cérémonie du kava à Pea en compagnie de Moeaki et du père Calinon.	1848
1851	De retour de Ha'apai, le roi Georges installe sa résidence à Nuku'alofa.	Baptême de Lavaka qui succède à Moeaki à la tête de Pea.		1849
1852	Guerre civile et religieuse à Tongatapu : second siège de Pea. Mort du dernier Tarraka à l'âge de 80 ans.	(12 nov.) Laufilitonga est baptisé par monseigneur Bataillon.		1850
1853	Séjour du roi Georges à Sydney. Voyage sur le " <i>John Wesley</i> ". Il rencontre Cakombau à Fidji et l'engage à se convertir en échange d'une alliance.	(Fév.) Malgré les ordres de Taufua'ahu, le père Calinon envoie un catholique pour guider un baleinier français dans le port de Nuku'alofa. (Avril) Sièges de Houma et de Pea où vivent les pères Pieplu et Nivelleau. (Juin) Départ du père Calinon pour Tahiti où il demande une intervention du gouvernement français à Tonga. (Juil.) Chute de Houma. (Août) Chute de Pea, le père Nivelleau est blessé pendant l'attaque. Le père Nivelleau décède pendant son rapatriement. Profession de foi de Lavaka le 15 avril.	(Novembre) Arrivée de la <i>Moselle</i> , commandée par le capitaine Belland.	1851
1855	Signature de la Convention entre le roi Georges et le gouverneur des Etablissements Français d'Océanie, Du Bouzet, au nom de sa Majesté l'Empereur des Français, Napoléon III. Georges part en campagne à Fidji avec 3000 hommes pour soutenir Cakombau contre Rewa, puis confie à Ma'afu le soin de poursuivre cette campagne d'évangélisation.	Les pères maristes ouvrent une mission dans le village de Maofaga.	Eruption du volcan de Nius Fo'ou : 21 morts.	1852
		Mort du père Piéplu.		1853
		Arrivée des pères Breton, Guitta et Castagnier. Les pères maristes ouvrent une mission à Hihifo et Tongatapu. Sosaia Lausi'i, gouverneur du roi Georges à Ha'apai, viole un article de la convention de 1855 en refusant aux pères maristes l'ouverture d'une mission à Ha'apai. Les pères maristes ouvrent une mission à Ha'apai.	Intervention du capitaine Lebris, commandant la <i>Bayonnaise</i> , auprès du roi Georges qu'il met en demeure de respecter la convention.	1854
		Début de la mission de Vava'u, avec les pères Castagnier et Soret.		1855

1860		Le roi Georges quitte l'église wesleyenne. Arrivée du révérend Baker.			
1861			Convention entre le capitaine Lévêque, commandant la <i>Cornélie</i> et Tugi, gouverneur de Tonga. Ha'apai : intervention du capitaine De Cintre, commandant la <i>Thisbe</i> . Sosaia aurait refusé au père Calinon le droit de conduire un enterrement au cimetière au prétexte qu'il était réservé aux wesleyens ?	Violation de la Convention de 1855 : Senidji, catéchiste protestant tongien, est condamné à un an de déportation en Nouvelle-Calédonie pour avoir frappé des catholiques fidjiens.	1861
1862	(04 juin) Code de lois. Proclamation de l'édit d'émancipation. Réunion du "Parlement".				
1863			Arrivée du père Breton à Vava'u. Mort du frère Ptolémée.		1863
1864	Monsieur Moss : secrétaire du roi Tupou	Le roi réintègre l'église Wesleyenne.	Arrivée du père Lamaze qui remplace le père Monnier.		1864
1865	Mort de Laufilihonga, dernier représentant de la grande dynastie des Tu'i Tonga.				
1866		Le révérend Baker rentre à Sydney.			
1867	Réunion du Parlement.				
1870	Réunion du Parlement.				
1871			Monseigneur Elloy installe les premières soeurs à Maofaga.		1871
1874	Réunion du Parlement			Annexion de Fidji	1874
1875	Constitution de Tonga. Monarchie absolue à monarchie constitutionnelle.				
1876	Nomination d'un Premier ministre, Tevita Unga. Signature d'un traité d'amitié avec l'Allemagne.				
1877			Mort du père Calinon, enterré à Maofaga. Mort de monseigneur Bataillon à Wallis, remplacé par monseigneur Elloy.		1877
1878			Mort de monseigneur Elloy .		1878
1879	(08 déc.) Mort de David 'Unga, Premier ministre, fils du roi Georges et héritier du trône. (10 juin) Funérailles de 'Unga à Ha'apai. Le révérend Baker est nommé ministre des Affaires Etrangères et contrôleur des impôts.		Monseigneur Lamaze, évêque d'Olympe, est nommé vicaire apostolique d'Océanie centrale en remplacement de monseigneur Elloy.		1879
1880	Le révérend Baker est nommé Premier ministre de Tonga.		Touli et Veamatahau sont les premiers catholiques à occuper des positions importantes au sein du gouvernement tongien.		1880
1881	Mort de Ma'afu.		Arrivée du père Olier. Mort du père Breton à Vava'u.		1881
1882	Baker établit un système national d'éducation à Tonga. Signature du traité d'amitié avec la Grande-Bretagne.		Arrivée du père Loison.		1882

1883	(soût) Retour de Baker à Tonga. Pétition de Moulton, Parker et Hanslip à Des Voeux.				
1885	(11 mar.) Mort de Wellington Ngu, petit-fils du roi et héritier présomptif.	Inauguration à Ha'apai de l'Eglise Libre de Tonga.		Mort du père Chevron.	1884
1887	(13 jan.) Tentative d'assassinat sur la personne de Baker.			Ouverture d'une mission mariste aux Niuas.	1886
1888	Signature d'un traité d'amitié avec les Etats-Unis d'Amérique			Arrivée du père Thomas. Fondation du collège catholique de Maofaga : Api Fo'ou.	1888
1890	Exil de Baker sur l'ordre de Sir Thurston, gouverneur de Fidji.				
1892	Retour de Baker à Tonga.			Arrivée du père Bellwald.	1891
				Cinquantième anniversaire de la mission mariste à Tonga. Tuku'aho accompagne monseigneur Lamaze pour une visite dans les archipels voisins de Wallis, Futuna et Fidji.	1892
1893	Mort du roi Georges Tupou I, le 17 février, à l'âge de 95 ans. Son petit-fils lui succède sous le nom de Georges II.				Epidémie de rougeole à Tonga
				Les pères maristes obtiennent un terrain à Nuku'alofa. Arrivée du père Berger à Niuu Toputapu.	1896
1901	Proclamation du protectorat britannique.			Ouverture de la mission de Nuku'alofa.	1901
1902	Mort de la reine Lavinia				
				Mort de monseigneur Lamaze, remplacé par monseigneur Olier, évêque de Tipasa et quatrième vicaire apostolique d'Océanie centrale.	1906
1909		Mort du révérend Moulton			
				Mort de monseigneur Olier.	1911
				Monseigneur Blanc, évêque de Dibon, cinquième vicaire apostolique d'Océanie centrale, succède à monseigneur Olier.	1912
1916	Loi obligeant la fermeture des établissements de commerce allemands dans l'archipel. Annulation du traité d'amitié avec l'Allemagne.				
1918	Mort de George II. Sa fille Salote lui succède.				
1923	La reine Salote abandonne la Free Church of Tonga.				
				Arrivée des soeurs maristes à Tonga.	1924
				Ordination du père Kekikolio (Grégoire).	1925
				(Mar./avr.) Séjour du père Courtais à Tonga.	1926

1927	Lois édictées pendant la guerre, relatives aux sujets allemands sont levées par l'assemblée législative. Les Allemands peuvent désormais s'installer à Tonga.	Fondation à Maofaga d'un patronage de jeunes filles tongiennes de l'âge de la première communion jusqu'à 18 ans.	1927
1929	Le parlement vote une loi selon laquelle aucun terrain ne peut être cédé, même par des particuliers, pour la construction d'une église, école ou résidence de missionnaire, s'il n'y a dans le village au moins trente adultes de cette religion.	(25 juil.) Destruction du village de Futu à Niuva Fo'ou.	1929
		(26 déc.) Baptême de Siupu Kaho, ministre de la Police et ex-Wesleyen.	1930
		(29 sept.) Inauguration de la station de radio installée à Niuva Fo'ou.	1930
		(22 oct.) Observation de l'éclipse du soleil à Niuva Fo'ou par une équipe scientifique néo-zélandaise et une américaine.	1930
		(25-26 déc.) Cyclone à Niuva Toputapu. Destruction des 400 maisons de l'île dont seules 6 demeurent intactes.	1930
		Suite à un accident mortel dû à un requin, la poste de Niuva Fo'ou est transportée en barque et non plus à la nage.	1931
		(5 avr.) Lancement à Ha'apai du <i>Fetu Moana</i> .	1934
		(11 nov.) Le pape approuve la création du nouveau vicariat de Wallis et Futuna. Le père Poncet est nommé premier vicaire apostolique.	1935
		(02 jan.) Construction d'une chapelle à 'Uiha par le père Tremblay.	1936
		(17 fév.) Arrivée du père Callet.	1937
		(13 avr.) Par décret de la Propagande, le vicariat de l'Océanie centrale devient celui des îles Tonga.	1937
		(23 au 25 oct.) Fête du centenaire de l'arrivée des maristes à Vava'u.	1937
		Suspension du Tauma Leli.	1939

ANNEXES II

II. 1. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 24 juin 1843.

(Rédigée un an après son arrivée à Tonga, le père Chevron offre à ses parents une description de ses nouvelles conditions de vie dans ce qu'elles ont de spécifiques par rapport à Wallis où il s'est initié deux années durant à la vie missionnaire et aux usages polynésiens: fêtes, kava ou funérailles. Il donne un aperçu de la configuration géographique de l'île de Tongatapu, de ses ressources naturelles et de son cadre quotidien dans le fort de Pea dont il rapporte avec détail le système élaboré de défense.

Ses principales difficultés d'adaptation sont liées au régime alimentaire calqué sur celui des Tongiens et à l'apprentissage de la langue.

Le père Chevron appréhende les rapports internes à la communauté tongienne sous un angle positif. Il présente les échanges entre les individus comme la manifestation d'une grande civilité. Le respect dû au chef participe de ce même élan de courtoisie. Il ne perçoit pas encore les contraintes liées à ce système complexe de convenances. Cependant, il s'étonne des réticences de la population à se déclarer catholique par crainte de s'opposer au chef. Rapidement, les pères maristes ressentent avec acuité cette question qui constitue l'un des principaux obstacles à la progression de la mission.

Il décrit l'attitude, empreinte d'arrogance des Tongiens envers les Européens. Néanmoins, il distingue ce comportement global de celui qu'ils manifestent à l'égard des missionnaires catholiques. Le père Chevron attribue cette sympathie au souci des missionnaires maristes de respecter les usages locaux. A ce titre, il s'oppose aux missionnaires wesleyens qui apparaissent orgueilleux et violents. Il impute à ces derniers le refus de la population, saturée d'instructions, de s'ouvrir à ce nouveau dogme. D'autre part, le poids des traditions, les pressions des prêtres et prêtresses traditionnels, les passions humaines constituent autant d'entraves aux conversions.

L'initiation aux pratiques du culte et la médecine sont les principales activités de leur apostolat.

Le père Chevron évoque le rôle important des Wallisiens, lesquels contribuent par leurs récits à diffuser le catholicisme et par leur présence à soutenir les néophytes catholiques de Tonga. Les premiers baptêmes sont célébrés un an après l'implantation à Tonga des missionnaires maristes).

On vient d'annoncer qu'il est arrivé dans la journée un navire allant à Sydney; je vais profiter de l'occasion pour donner signe de vie et satisfaire bien à la hâte le désir que vous m'avez témoigné de recevoir quelques détails sur notre manière de vivre et sur les lieux que nous habitons dans cette autre partie du globe. Ce pays n'est réellement plus pour moi une terre étrangère. Il me semble presque que la France est un rêve. Si ce n'était ce sentiment bien naturel et bien juste qui porte à se glorifier partout du nom de Français et par-dessus tout votre souvenir, je serais complètement océanien. Grâce à Dieu, ces

souvenirs sont cependant des souvenirs plein de douceur et ne jettent pas dans l'âme une douleur et un trouble qui ici plus que partout ailleurs seraient insupportables.

On a en Europe des idées bien fausses de ces archipels. On s'imagine que tout y est extraordinaire. Les hommes ici ne diffèrent uniquement des Européens que par la couleur. Encore dans plusieurs îles, à Tonga par exemple, beaucoup de naturels, surtout parmi les femmes, ne sont guère plus cuivrés que les gens en France qui travaillent habituellement au soleil. Ils sont en général d'une jolie taille, on trouve peu d'hommes petits; ils ont les traits de la figure parfaitement semblables à ceux des Européens. Les femmes sont en général d'un embonpoint qui paraîtrait un peu extraordinaire en France. Il semble que la providence ait voulu par là suppléer aux habillements et cache ce que la vue d'un corps maigre a naturellement de désagréable. Les enfants, généralement d'une jolie figure, portent jusqu'à l'âge de douze ans une tonsure faite au rasoir ou au moyen d'une dent de requin. C'est un triangle qui a sa barre sur le front et son sommet à la partie inférieure du derrière de la tête. Il laisse de chaque côté un toupet bien frisé qui leur donne un air tout à fait gentil. Les femmes comme les hommes ont les cheveux coupés à la Titus. Les enfants viennent au monde aussi blancs qu'en Europe, ce n'est qu'insensiblement qu'ils se cuivrent. Les hommes sont tatoués depuis les genoux jusqu'au milieu du ventre; le tatouage est pour eux l'époque d'une fête. Je crois que ces peuples sont loin de mériter le nom de sauvages qu'on leur donne. Ils sont d'une civilité plus grande que ne le sont en France les gens qui n'ont pas reçu d'éducation. Se rencontrent-ils, ils s'offrent leurs amitiés *tsi oto ofa* (mes amitiés). S'ils portent quelque chose qu'ils puissent donner, comme du kava ou des fruits, ce serait une grande malhonnêteté de ne pas l'offrir, s'ils n'ont rien à offrir, ils en font mille excuses. Les inférieurs se baissent à terre pour parler à leurs supérieurs. Allez-vous dans une maison, c'est le *tsi oto ofa*, puis des remerciements pour votre visite et des félicitations sur votre santé; puis tout en vous présentant le kava, ils s'excusent de n'avoir rien à vous offrir. Si vous ne demeurez pas assez longtemps pour qu'ils puissent vous préparer des vivres, ils se confondent en regrets de n'avoir pas prévu votre arrivée. S'ils vous présentent des vivres, ils s'excusent toujours de n'avoir rien à vous offrir. Dans les visites de cérémonie, outre le kava de rigueur, ils se font mutuellement des présents. Ils ne savent pas refuser ce qu'on leur demande. Dans les rapports particuliers que nous avons avec eux, ils ont en général pour nous la même civilité; cependant, avec cela dans nos courses nous faisons encore de longs jeûnes, ne pouvant pas rester avec eux tout le temps nécessaire pour faire cuire les vivres (ordinairement deux ou trois heures). Leurs rapports avec les Blancs dans les réunions ne sont pas aussi respectueux, ils affectent pour eux une espèce de mépris. Je serais presque porté à croire que ce mépris, ils l'ont dans le coeur et que ces marques d'amitié particulières envers les Blancs sont ordinairement intéressées. Cependant, pour nous, dans les réunions, nous sommes passablement traités, sauf quelques exceptions qui je pense finiront par disparaître entièrement.

Les usages ici sont à peu près les mêmes que ceux de Wallis, vous en avez lu quelque chose dans les cahiers de la Propagation de la Foi : ce sont des danses, des réunions, des fêtes pour les moindres circonstances : les hommes et les femmes dansent successivement, et jamais ensemble; ces danses sont en général assez innocentes, à part celles apportées des Navigateurs ou Hamoa, qui sont mauvaises. Les

hommes et les femmes finissent par se mettre entièrement nus, mais ces danses sont rares ici. Les enterrements se font de même qu'à Wallis, ils se détruiraient le visage pour marquer une douleur qui le plus souvent n'existe. Il serait difficile de dire quel est ici le vice dominant; l'orgueil, l'immoralité et la paresse marchent de pair. Aucun peuple sur terre n'est digne de s'asseoir auprès d'eux; si le roi de France venait ici, on lui donnerait de grandes marques de respect, moins cependant qu'au roi et aux principaux chefs d'ici; mais avec cela, le dernier esclave de Tonga se croirait plus noble que lui. Quant à la moralité, le mieux est de n'en pas parler, le vice ici n'a aucun secret même pour les enfants; je puis dire pourtant qu'on nous respecte et qu'on se gêne beaucoup en notre présence.

La paresse semble être le vice de prédilection; les naturels ne font de travail que celui dont ils ne peuvent se dispenser; hors les fêtes, ils mangent très peu. La nourriture d'un homme en France suffirait abondamment à dix d'ici. Ils souffrent mais pour eux, mieux vaut la faim que le travail.

Les voyageurs exaltent bien haut la propreté de ces peuples; ils ne les ont vu sans doute que dans leurs fêtes. Oh! alors, c'est une propreté recherchée; ils sont parés aussi bien que peut le permettre une pauvreté semblable à la leur; ils savent pour cela tirer parti de ce que leur fournit leur travail et la nature, mais hors cela, c'est une malpropreté dégoûtante. A Wallis, je buvais du kava avec plaisir, ici c'est un supplice qui se renouvelle cependant au moins trois ou quatre fois le jour. Je crois que bon nombre de personnes en France mourraient plutôt que de toucher à ce kava et souvent aussi à la nourriture qu'ils ont apportée. Notre nourriture à nous est bien simple; ce sont quelques bananes cuites à la marmite ou un morceau d'igname que nous apportent les naturels; quelquefois, le frère le fait cuire lui-même, ou bien réchauffer quand il a été apporté cuit; le plus souvent pour en faire une espèce de potage, il le délaie dans un peu d'eau et de sel à quoi il ajoute une cuillerée trempée dans la graisse de cochon. Les poulets sont pour nous assez rares. Si chez nos voisins on mange quelques cochons, ils ne manquent pas de nous en apporter notre part. On pourrait comparer pour le goût l'igname à la pomme de terre froide, elle devient dure et assez mauvaise.

La position de notre village nous prive entièrement de poissons; parfois, nous mangeons pour assaisonner l'igname une espèce de plante marine qui ressemble au pourpier, mais qui n'a d'autre goût qu'une saveur saline, ou bien un petit coquillage semblable aux moules que l'on trouve dans la baie de Nantua, ceux d'ici sont de la grosseur d'une phalange d'un doigt : ce coquillage qu'on mange indifféremment cru ou cuit est pour nous un met de luxe. Je pense que sans une assistance particulière de Dieu, nous n'eussions pas tenu jusqu'à présent; surtout si vous ajoutez à cela que dans nos courses, nous allons parfois chercher notre déjeuner à trois ou quatre heures du soir après avoir fait quatre lieues uniquement soutenus par quelques tasses de kava. Il m'est arrivé même deux ou trois fois de faire huit lieues en vingt-quatre heures sans prendre autre chose que du kava. Dieu soit béni. Les commencements sont difficiles! Il faut dire cependant que le bon Dieu prend soin de nous et surtout qu'il nous rend parfaitement indifférents à ce genre d'envie qui pourrait peut-être au premier abord paraître pénible. Le père Grange, mon confrère arrivé ici depuis une huitaine de mois a souffert beaucoup de ce régime dans les

commencements. Il commence cependant, dit-il, à s'habituer à vivre sans manger, son état de faiblesse habituel ne lui permet que rarement de m'accompagner dans les courses que je fais avec mes naturels.

Je serais porté à croire que les naturels de cet archipel sont naturellement aussi intelligents au moins que le commun des hommes en France; beaucoup nous étonnent par la promptitude avec laquelle ils saisissent les explications souvent difficiles du catéchisme; mais ils sont sans consistance. C'est un peuple souvent changeant et capricieux. Le travail dans lequel ils excellent est la construction des maisons et des pirogues. Les maisons ont la forme de celles de Wallis, c'est un grand parapluie de forme elliptique soutenu par des colonnes et une charpente intérieure, celles d'ici sont fermées aux deux extrémités par une jolie liasse de roseaux. Le toit à l'intérieur, les colonnes et la charpente sont ici très bien soignés. Je ne pense pas qu'un bon ouvrier européen avec une simple hache comme eux, puisse faire quelque chose d'aussi propre. Il y a même une espèce d'élégance, surtout dans la manière dont ils revêtent les bois de tresses (espèce de ficelle plate qui leur sert à lier les bois et leur tient lieu de clous) dont ils forment un tissu de diverses couleurs représentant diverses figures de la plus étonnante régularité. Nous avons une petite église de soixante pieds de long et vingt-cinq de large, vingt-cinq de haut. C'est une des plus jolies maisons de cet archipel. Les naturels sont longs à l'ouvrage, mais vraiment adroits. Une pirogue travaillée avec soin étonnerait en France. Ils incrustent des pièces de bois et des dents de baleines dans ces pirogues aussi proprement que le ferait un menuisier en France.

J'ai été frappé en visitant les tombeaux de leurs rois, il y en a, à côté d'un fort, une quarantaine (et d'autres ailleurs). Ces tombeaux sont de vastes terrasses en terre rapportée, le dessus est couronné de pierres énormes. J'en ai mesuré une qui avait vingt-quatre pieds de long, huit de haut et dix-huit pouces au moins d'épaisseur. Elles ont été apportées des petites îles qui environnent Tonga au nord et à l'est; l'un de ces tombeaux a été fait par les gens de Wallis qui ont apporté dans d'immenses pirogues des blocs énormes. C'est vraiment étonnant.

L'île de Tonga est une île entièrement plate et basse, sans une seule colline. Les productions sont à peu près les mêmes que celles de tous ces archipels : cocotiers, bananiers, ignames, fruits à pain. La canne à sucre y croît très bien, j'en ai vu qui avait plus de vingt-cinq pieds de haut. Nous avons un jardin à côté de la maison, mais le terrain, ordinairement très humide est peu propice au jardinage. Les graines lèvent difficilement et lentement, à part les Balsamines de Montanges qui font merveille; nous avons planté des branches de figuiers apportées de la Nouvelle-Zélande; elles ont poussé magnifiquement; au bout de sept mois, nous avons mangé des figues. La vigne croît rapidement aussi, mais probablement ne donnera pas de fruits. Si plus tard, nous avions des graines, nous pourrions faire des essais ailleurs.

Je crois vous avoir dit qu'il y a ici quatre forts principaux, dont les habitants habitent, en temps de paix, divers hameaux dans les environs. Celui où nous sommes, dont le nom est Pea, est le mieux fortifié, il est ici réputé pour imprenable; il est environné de remparts ou terrassements en terre de quatre à sept ou huit pieds de hauteur, surmontés d'une fort jolie haie de roseaux entrelacés à double; cette redoute est elle-même défendue par un fossé de quinze à vingt et quelquefois trente pieds de large toujours plein d'eau. On y a planté à certains endroits des petits piquets en bois de fer très pointus, cachés par l'eau et

assez serrés pour qu'il soit impossible à un homme d'y placer le pied. Les portes sont travaillées assez ingénieusement : après une porte intérieure qui se ferme par une forte barricade, vient un espèce de long corridor bien couvert de deux côtés par des terrassements et le fossé extérieur, puis à l'extrémité un emplacement rond d'une trentaine de pieds de diamètre (plus ou moins) également protégé. C'est là que sont les portes extérieures, le corridor et la petite place ronde sont tout à fait en dehors des remparts et servent ainsi à en défendre l'approche. Il y a au moins une quinzaine de portes de ce genre. Tous ces remparts sont percés de meurtrières formées avec des troncs de cocotiers creusés. Notre fort peut avoir près d'un kilomètre, il y en a deux autres plus grands. Quelques européens nous ont dit qu'en temps de guerre dans ce fort cinq mille personnes. Le nombre est exagéré. Je pense qu'il peut y en avoir de deux à trois mille. L'île entière pourrait en avoir douze à quinze mille. Les forts sont divisés en compartiments formés par des haies de roseaux fort jolies. Ces compartiments où se trouvent les maisons, forment des chemins qui se croisent en tous sens et qui donnent à ces forts l'aspect d'une petite ville. Notre fort est placé à l'extrémité d'une lagune ou partie de mer s'enfonçant dans le centre de l'île.

Les chaleurs sont assez fortes, nous avons eu pendant près de deux mois constamment près de 25° à 27 ° de chaleur (à l'ombre et au courant d'air bien entendu). Nous y sommes habitués; cette chaleur ne nous empêche pas de faire nos courses même à midi avec un soleil d'aplomb sur la tête; aussi, en hiver, nous trouvons piquantes les fraîcheurs de la nuit qui ne sont cependant guère au-dessous de 12° (de chaleur, thermomètre de Réaumur) mais dans la journée, la chaleur n'est jamais au-dessous de 18 ou 20 °.

Vous avez sans doute vu aussi bien que nous une comète. Elle a paru ici le 03 mars à l'occident tout à fait près de l'horizon; je pense qu'elle pouvait avoir de 60 à 70 ° de long; elle a disparu dans la clarté de la lune suivante. Tout le monde était ici dans la consternation; les missionnaires protestants ont compté quelques gammes à leurs adeptes à ce sujet; les dieux ont fait aussi leurs contes; heureusement pour quelques têtes et une multitude de doigts, nous pûmes leur dire que c'était une chose toute naturelle; on nous crût et on fit grâce aux victimes humaines que par le temps passé on n'eût pas manqué d'offrir aux dieux irrités pour apaiser leur courroux.

Je vous ai dit quelque chose dans une lettre de la langue de Wallis et Futuna. Celle-ci est à peu près la même, sauf bon nombre d'aspirations. La langue de ces archipels ne s'apprend pas si rapidement qu'on a voulu le dire. la prodigieuse différence qui existe entre le ... (*sic*) de cette langue et nos langues européennes puis la difficulté de la prononciation dans certains mots puis l'habitude que les naturels ont d'entendre toujours parler leur langue d'une manière correcte où si vous voulez, uniforme, mettra toujours une énorme différence entre le missionnaire le plus habile et les naturels; ajoutez à cela qu'en arrivant ici un missionnaire n'est plus jeune. Aussi voila tout à l'heure un an que je suis ici comprenant et me faisant comprendre bien difficilement il est vrai. Arrangé du peu d'Uvea que je savais, et cependant, beaucoup de choses m'échappent dans les conversations des naturels, et bien souvent, je suis obligé de leur répéter deux ou trois fois la même chose pour me faire comprendre, surtout de ceux qui n'ont pas l'habitude de m'entendre. Le père Grange, mon confrère arrivé depuis près de huit mois, sachant déjà quelques mots de néo-zélandais, a toutes les peines du monde à dire en conversation quelques petites choses qui seraient

comprises des naturels; on sait bien demander un fruit, où l'on va, d'où l'on vient et si l'on est malade, mais il y a loin de cela une conversation, et surtout une instruction. Cependant, il faudrait pouvoir traiter ces naturels comme les gens peu religieux en France. C'est-à-dire les instruire sans qu'ils s'imaginent même que c'est une instruction qu'on leur fait. Ils ont été saoulés (c'est leur terme) par les missionnaires qui n'ont jamais ouvert la bouche que pour leur faire des reproches et leur parler de l'Enfer et qui leur font des instructions à l'anglaise, c'est-à-dire de trois ou quatre heures.

Dès qu'on leur parle directement de leur religion, ou ils changent de conversation ou ils s'en vont; à moins que ce ne soit quelque chose de nouveau qui pique leur curiosité. Dans les commencements, ils me faisaient mille questions et prenaient patience à déchiffrer mes réponses; aujourd'hui qu'ils connaissent ou qu'ils peuvent connaître la religion, ils ne sont pas aussi empressés; comment avec cela capter l'attention de gens aussi difficiles. On s'imagine en France qu'il n'y a qu'à venir dans ces pays pour les convertir. Les naturels sont hommes et je dirais plus hommes que les autres; ils ont des passions aussi vives que les Européens, comme eux, ils ont hérité de la concupiscence à laquelle peut-être ils n'ont jamais été habitués à résister. Ils sont très soupçonneux et les Blancs qu'ils ont vu quelquefois n'ont guère contribué à nous gagner leur confiance. Si vous joignez à cela leurs préjugés, leurs traditions et toutes les fourberies employées par leurs prêtres et leurs prêtresses pour les entretenir; vous croirez facilement comme nous que si la conversion d'un impie libertin en Europe est un grand miracle, la conversion d'un naturel en est un bien plus grand encore.

Ajoutez à cela que nous avons à combattre ici contre des missionnaires protestants qui ont à leur service tous les moyens humains dont nous manquons le plus souvent nous autres; vous pourrez peut-être voir combien ces missions sont naturellement parlant difficiles. La grâce toute seule agit; aussi compterions-nous peu sur nos petits efforts si nous ne nous sentions soutenus par les prières des fidèles dans les pays catholiques.

Grâce à ces prières et à la miséricorde infinie de Dieu qui a bien voulu les exaucer, l'état de cette mission donne pour l'avenir des espérances. Nous sommes aujourd'hui bien reçus partout, même de la part des adeptes des missionnaires. Je crois même sans nous vanter que nous avons en général même parmi ces derniers plus d'amis que les missionnaires eux-mêmes; ils tiennent encore à leur enseignement, peu par conviction, quelques-uns par amour propre et le plus grand nombre par esprit de parti et par crainte des chefs. Je pense que nous avons bien près de deux cents catéchumènes déclarés franchement et ouvertement, suivant les prières et les instructions; et si nous voulions compter comme comptent quelques-uns, nous rangerions de notre côté près des deux tiers de l'île. Tous, en parlant de la religion catholique, disent notre religion, seulement quand on leur demande pourquoi ils ne se déclarent pas, ils répondent qu'ils attendent les chefs ou quelques parents, ou qu'ils sont encore trop ignorants.

Voici notre manière de faire la mission. Le dimanche, je fais deux instructions, une le matin à la messe qui se dit habituellement au lever du soleil et une le soir à la prière au soleil couchant, à midi on récite le chapelet à l'église. Le lundi soir à la prière: catéchisme pour les enfants auquel assistent les grandes personnes. Le reste de la semaine, c'est la prière le matin à la messe et le soir, puis ensuite,

quelques naturels se réunissent dans la maison des catéchistes pour causer un peu de religion et faire le kava, chanter des cantiques et réciter quelques dizaines de chapelet. D'autres font cela en famille. Presque chaque jour où nous restons dans le fort, nous visitons quelques chefs ou quelques malades. Chaque semaine, nous faisons une visite à l'un des autres forts. Nous avons à trois heures d'ici une petite réunion de catéchumènes formés par un néophyte de Wallis; ils sont plus d'une trentaine. Tous les quinze jours, je vais leur faire la prière et une instruction au moins.

Ce qui nous a gagné les naturels, c'est le soin que nous avons pris à nous conformer à leurs usages; nous vivons comme eux, nous contentant de ce qu'ils nous apportent, leur expliquant que si nous n'étions pas bien sûr de la vérité de la religion que nous leur annonçons, nous serions les plus fous des hommes. Quand nous allons les voir, nous couchons comme eux sur la terre recouverte d'une natte ou sur les planches de quelque embarcation; nous assistons à leurs fêtes, à leur kava, nous avons soin d'en avoir toujours un morceau à offrir à ceux des chefs qui viennent nous visiter; il est rare qu'on ne fasse pas à la maison le kava au moins trois fois par jour, quelquefois, on le fait jusqu'à dix. Nous n'achetons et ne vendons rien; s'ils ont besoin d'une aiguille, de fil, d'un clou, nous leur donnons la pièce que nous avons; nous leur prêtons quelques outils, des bèches, des pioches, des haches à ceux qui n'en ont pas. Mais le plus précieux à leurs yeux, c'est le soin aux malades. C'est moi qui suis ici le médecin par excellence. Vient-il un malade, après lui avoir demandé sa maladie avec toutes ses circonstances, je lui prescris la diète (ordinairement), ou s'il en est besoin, la nourriture la plus convenable du pays, puis de se tenir chaud et sec, de boire des cocos cuits; j'y fais ajouter par le frère quelques frictions d'huile camphrée, une tasse de tisane de feuilles d'oranger, ou quelque autre remède aussi innocent, avec cela, ils prennent patience, la maladie fait son cours. Si le malade guérit, nous avons tout l'honneur, s'il meurt, ce n'est jamais notre faute; nous avons cependant des remèdes plus vrais, ainsi des médecines, ainsi une eau faite avec de la pierre de vitriol bleue pour les yeux, remède infaillible ici pour les inflammations très nombreuses, le calomel pour les ulcères invétérés dont grand nombre de naturels sont couverts; le calomel et l'huile de ricin pour les vers, un peu d'opium dans des coliques subites auxquelles ils sont très sujets. Ces trois derniers remèdes font ici merveille; une chose qui a produit plein d'effets sur la vue des naturels, c'est une espèce de seringue que le frère a faite avec une vessie de cochon; elle a sauvé plusieurs malades. Le pauvre frère ne contribue pas peu à nous gagner l'affection des naturels pour tous les services qu'il leur rend. Chaque soir, il distribue une marmite d'infusion de feuilles d'oranger, et tous les jours leur applique et leur distribue le remède prescrit par le médecin. En un mot, nous tâchons de faire le bien à tout le monde sans rien exiger de personne, de faire bon accueil, même au dernier de ces pauvres infidèles et aux protestants eux-mêmes; tout en saisissant toutes les occasions favorables pour glisser dans la conversation quelques explications sur la religion; nous cherchons à ne pas fatiguer ses pauvres estomacs dégoûtés d'instruction, à qui les missionnaires sont devenus insupportables sous ce rapport comme sous mille autres.

Notre but est de faire contraste avec les missionnaires protestants et nous tâchons de rendre ce contraste le plus frappant possible. Grâce à Dieu, je crois que leur domination en ce pays a reçu le coup

mortel et qu'ils seront bientôt obligés de céder à la puissance au nom de laquelle nous avons pris possession spirituelle de cette île.

Les missionnaires sont dans cette île au nombre de trois avec leur famille bien entendu. L'un d'eux est un maître d'hôtel de navire baleinier (ce qui revient à peu près à un marmiton en France). Fatigué de servir, il demeura dans cette île, au grand mécontentement des missionnaires dont il débauchait les adeptes. Cette conduite ne l'a pas empêché de se l'adjoindre comme collaborateur, au grand scandale des naturels, qui conservaient encore quelques sentiments de pudeur; par celui-là, jugez des autres.

Ces messieurs ne laissent pas cependant de ... (*sic*). A part quelques fidèles et dévoués prêcheurs, ils n'admettent personne auprès d'eux. Souvent de pauvres naturels allant avec leurs ignames ou leurs cochons se prosterner devant ceux qui n'ont pas honte de s'appeler les vrais prédicateurs de l'Évangile, pour en obtenir quelques remèdes, sont-ils brutalement renvoyés parce que les cochons ne sont pas assez gros et les ignames pas assez belles, ou bien encore parce qu'on vient à une heure différente de celle qu'ils ont appliquée. Vont-ils dans quelques villages des leurs, ils ne veulent pas être traités moins bien que le roi. Heureux encore me disait un naturel s'ils se contentaient comme lui d'une natte ou deux mais il faut lui ramasser toutes les nattes du village pour rendre leurs lits bien mollets. S'ils ne sont pas disposés à marcher, ils se font porter en litière avec leur femme bien entendu; quelquefois, à une ou deux lieues loin de l'endroit où ils doivent (*sic*) aux naturels. Le fardeau, soit dit en passant, n'est pas léger, car l'embonpoint général de ces messieurs et de leurs femmes justifie bien le reproche que leur font les naturels d'être toujours à la piste de ce qu'il y a de meilleur chez eux.

Je ne vous parlerai pas de leurs confessions publiques qu'ils ont introduites parmi les leurs; je vous en ai dit un mot dans la dernière lettre, aussi bien que des pénitences charitables qu'ils faisaient subir aux pêcheurs. Notre présence dans ces îles a mis fin, dit-on, à toutes les cruautés qui s'exerçaient sous le nom de la religion; les coups de poing à la figure, les coups de corde et les coups de bâtons sont aujourd'hui rachetés par quelques semaines ou quelques mois de corvée. Tous les jours nous voyons encore les marques de ces barbares, des dents brisées à coups de poings, des yeux pochés, des cicatrices larges et nombreuses certifieront longtemps de la douceur morale des protestants.

Cependant on nous reproche l'intolérance et la cruauté, eh qui ? Des catéchistes, qui après avoir épuisé leur éloquence à convertir les naturels finiraient par leur dire : pensez à Houlé (Houlé est un petit fort qui a été détruit par les protestants à cause de leur obstination dans l'infidélité, sans doute pour exécuter l'ordre que Dieu avait donné à son peuple de détruire les Phillistins); c'est sans doute par réminiscence de ses paroles : bienheureux ceux qui (*sic*), qu'ils ont impitoyablement massacré les enfants encore à la mamelle que quelques naturels moins fanatiques voulaient épargner.

Il faut dire cependant à la louange des naturels qu'ils sont maintenant revenus généralement de ces idées fanatiques. L'île est en paix, nous faisons nos visites aux villages protestants comme aux autres, nous sommes très bien reçus; nous avons même été visiter les missionnaires qui croiraient sans doute s'abaisser en nous rendant notre visite. Les naturels protestants viennent demander des explications; ils se défient de leurs missionnaires; les dévôts et dévotes elles-mêmes avouent qu'ils se trouvent dans une

étrange perplexité; et ils tiennent encore à leurs missionnaires mais se sentent aussi entraînés vers nous. Ils trouvent auprès de nous les explications à leurs doutes, et ils n'osent pas même aller les exposer à leurs missionnaires qui, disent-ils, les rebutteraient, car ils n'admettent auprès d'eux que l'élite des catéchistes. Nous les engageons à prier beaucoup; nous ne disputons jamais; seulement nous donnons des explications.

Autre chose qui les frappe singulièrement, c'est que depuis notre arrivée la division s'est mise parmi eux; il semble que la main de Dieu les a frappés; ils s'étonnent eux-mêmes des discordes qui règnent chez eux. C'est une défection qui a quelque chose de surprenant et dont ils cherchent en vain la cause.

Ils voient aussi la main de Dieu dans la mort de quatre de leurs missionnaires et d'un enfant de dix ans dans cet archipel et celui de Fidji. Les défections nombreuses qu'ils ont à déplorer devraient peu les étonner s'ils réfléchissent un peu sur leurs adeptes : quelques-uns, en petit nombre, se rangent de notre côté mais le plus grand nombre retombe dans l'infidélité, ou plutôt sans rien changer à leurs croyances ne fait qu'en suivre de nouveau les pratiques. Je demandai à l'un de ces derniers son nom de baptême, il me répondit qu'il n'en savait rien. Je lui demandai combien il y a de Dieu; il me répondit qu'il n'en savait pas davantage. Mais es-tu baptisé, oui me dit-il, mais malgré moi. J'habitais, ajouta-t-il le fort occidental de Tonga, depuis longtemps on avait employé tour à tour la sollicitation et les menaces pour nous faire embrasser la religion; nous refusions toujours; on réunit contre nous Vava'u, Ha'apai et tous les protestants de Tonga. (j'étais à l'ancre ici en allant de la baie des îles à Wallis lorsqu'ils prirent ce fort). Notre fort fut vaincu. Je fus emmené avec bon nombre des nôtres à Vava'u; on voulut nous instruire malgré nous et bon gré mal gré, on nous fit tous *lotu* (chrétiens); on nous laissa revenir ensuite; de retour ici, j'abandonnais la religion. C'est ainsi que messieurs les protestants prétendent convertir les naturels. On conçoit qu'avec cette prédication à la Mahomet, la confession et surtout la satisfaction à coups de poings et de coudes est en parfaite harmonie. On conçoit aussi que la plupart de ces naturels une fois rendus à la liberté auront bientôt abandonné une religion qu'ils n'ont embrassée qu'à contre-cœur. Leur manière de prier est assez curieuse. Ils se mettent à genoux, puis se prosternent en s'appuyant sur leurs deux mains. Ils restent fort longtemps dans cette posture aussi ridicule que pénible. Les catéchistes sont là pour réveiller à coups de bâtons ceux qui dorment et ceux qui osent lever les yeux; au reste, ils ne frappent pas à la légère.

Nous n'avons pas eu de la peine à faire comprendre tout le ridicule de procédés semblables; aussi bien que le ridicule de la conduite des missionnaires qui prêchent les uns l'indissolubilité du mariage, les autres la licéité du divorce religieux, et ainsi de suite, mais soit aveuglement de la part de quelques-uns, soit crainte et orgueil de la part de beaucoup d'autres, peu se convertissent au catholicisme.

Cependant le bon Dieu paraît bénir le petit nombre qui suit nos instructions. Nous allons faire cette semaine le premier baptême; il y aura tant grands que petits vingt-huit ou trente personnes, qui ajoutées aux trente et quelques néophytes venus de Wallis formera un petit noyau; nous espérons qu'il

s'accroîtra bientôt par un second baptême qui ne tardera guère; bon nombre de catéchumènes sont venus ces jours derniers (mais un peu trop tard) demander à être également admis.

Nous avons baptisé vingt-cinq personnes en danger de mort. Et entre autres plusieurs enfants. Ces jours derniers encore, je baptisai ainsi un petit enfant malade, on me l'apporta plusieurs fois pour me le montrer, le voyant tout à fait en danger et ayant raison de craindre qu'on ne me permit pas de le baptiser, je lui fis faire par son père qui le tenait une petite friction avec de l'eau de Cologne et de l'eau, tandis que je me chargeai de la lotion de la tête qui fût le baptême; l'enfant mourût quelques heures après; j'ai baptisé de la même manière six ou huit enfants qui, comme vous le voyez, l'ont échappé belle. Aussi, je me donne surtout pour le médecin des enfants.

Nos nouveaux néophytes feront leur première communion dimanche prochain. Quelques-uns d'entre eux sont vraiment intéressants. L'un d'eux, père de famille, deux mois après notre arrivée confondit un missionnaire anglais qui en présence des naturels se moquait d'un chapelet qu'il portait à son cou. J'admirais dans sa réponse la grâce du Saint-Esprit; je ne pense pas que naturellement il fût capable d'en faire une aussi juste. Interpellé par le missionnaire d'un ton ironique, sur l'utilité de ce collier diabolique qu'il portait; il alla s'asseoir au milieu du cercle en présence du missionnaire et lui dit : tu veux savoir ce que signifie notre *losalio* (chapelet), je vais te le dire; ce chapelet ne sert qu'à régler un certain nombre de prières et l'ordre dans lequel nous avons l'habitude de les dire; voilà les prières que nous faisons, puis il récite le *Je crois en Dieu*. D'abord, tu vois que cette prière n'a rien de diabolique, au contraire, je dis : "je crois en Dieu, je ne crois pas comme vous nous le reprochez fausement en une chose ni en une autre, mais je crois directement en Dieu le Père tout puissant et en Jésus-Christ son fils unique"; il continuait le *credo* lorsque le missionnaire se leva et rentra chez lui; le catéchumène se mit à rire, et tous les naturels même protestants se mirent à rire. Cependant ce catéchumène n'avait d'autres instructions que quelques conversations avec un catéchiste de Wallis que j'avais emmené avec moi. Il a fait encore d'autres fois des réponses aussi admirables.

Les néophytes venus d'Ouvea tout en causant et en racontant avec simplicité ce qu'ils ont vu et entendu font sans contredit plus de bien que je n'en puis faire avec toutes mes instructions, nos catéchumènes causent ensuite avec les protestants et les infidèles. Ces conversations se répandent dans les îles voisines d'Ha'apai et de Vava'u dont il vient ici souvent des naturels. C'est là je crois le moyen dont le bon Dieu se sert pour attirer ces pauvres peuples à la religion. Hélas pour moi, je ne suis qu'un airain sonnante bien mal; que le bon Dieu bénisse le missionnaire et les naturels et qu'ils les mettent tous un jour ensemble au paradis. Priez donc bien pour nous.

Je ne vous oublie pas non plus. Je m'aperçois qu'il est déjà tard; je n'ai pas pu écrire beaucoup aujourd'hui (dimanche 28) et c'est demain que je dois poster cette lettre. Je n'ai pas le temps de la relire, mais que Dieu soit béni. Vous serez sans doute assez bon pour passer sur les fautes d'orthographe et même de français que vous ne manquerez pas de rencontrer. Si je vivais encore longtemps (que Dieu m'en préserve) je crois bien que je finirais par ne plus parler français, uniquement occupés que nous sommes à notre nouvelle langue. (...) Je n'ai plus qu'une chose à souhaiter au monde et je mourrai heureux, mais je

n'ose plus l'espérer. Priez le bon Dieu qu'il me l'accorde. C'est de recevoir la couronne du martyr après de longues années de ministère; en cela comme en toute autre chose que la volonté de Dieu soit faite.

II. 2. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 17 janvier 1844.

(Dans cette lettre, le père Chevron relate en détail les itinéraires de ces longues marches à travers l'île pour rendre visite aux chefs des principaux villages de Tongatapu et à ses catéchumènes éparpillés en divers lieux. Son récit est agrémenté de rencontres au gré des chemins, de discussions spontanées et de kava. Sollicité de part et d'autre, le père Chevron saisit chaque occasion de faire connaître sa foi. Ce récit fait apparaître d'une part la nature des contacts qui s'établissent avec la population, bienveillante, curieuse ou hostile selon les cas. Il décrit son entrevue avec Tauf'a'ahau, chef de Ha'apai et Vava'u, au fort de Nuku'alofa et les réactions de la population suite à cette visite : les rumeurs de guerre, le sentiment général de crainte puis le soulagement et l'amélioration des relations entre les missionnaires catholiques et la population protestante.

Cependant, ce récit est chargé de l'amertume qui résulte de la difficulté des conditions de vie des missionnaires catholiques dont la dépendance à l'égard de la population est totale. Livrés à la discrétion de leurs néophytes pour leurs moyens d'existence, ils subissent avec douleur le poids de cette dépendance. De surcroît, les divers objets envoyés par des bienfaiteurs ne sont pas adaptés à la population tongienne qui fait preuve à cet égard d'une certaine exigence.

Cependant, face à ses difficultés quotidiennes, ils sont encouragés par l'attitude de leurs néophytes. A Pea, le père Chevron partage la vie de sa petite communauté qui s'applique aux exercices du culte et au respect des principes qu'il inculque à ses néophytes au sujet de la famille, du travail ou de la religion. Les cérémonies de baptêmes et de mariages produisent un effet positif sur l'ensemble de la population, sensible au caractère sacré, à la beauté et à la dimension sociale de ces manifestations. Le banquet est l'occasion du partage des vivres entre les convives en fonction de leur rang. A ce titre, les missionnaires catholiques, qui sont à l'honneur reçoivent leur part des offrandes. La visite des navires de guerre français est généralement l'objet de nouvelles réjouissances. Néanmoins, leur passage implique un surcroît d'activités pour les missionnaires catholiques qui doivent multiplier les discussions dans les villages afin de démentir les rumeurs d'invasion véhiculées par les missionnaires wesleyens ou encore prodiguer des soins aux néophytes atteints de la maladie transmise à la population par l'équipage du navire.)

Je reçus en novembre dernier par Monseigneur d'Amata les lettres que vous lui aviez remises et sans même avoir eu le temps d'en ouvrir une seule, je remis à la corvette française le *Bucéphale* une petite lettre bien courte pour vous souhaiter le bonjour et vous dire que j'étais encore de ce monde. Vous me dites tous les plaisirs et le bonheur que vous a procuré la visite de Monseigneur Douarre. Je puis vous dire pour mon compte qu'elle ne m'en a pas moins procuré. Il me racontait, bon évêque, sa visite à

Nantua; il me semblait encore assister à vos conversations; aussi son passage me paraissait un rêve. Il ne demeura ici que trois jours, nous visitâmes avec nos chers confrères qui l'accompagnaient et monsieur le commandant de la corvette les principaux chefs de l'île. Nous assistâmes à l'une des grandes fêtes des infidèles, le combat au bâton; et le dimanche 26 novembre ils repartirent pour Wallis.

Le jour même du départ de la corvette s'est déclaré dans l'île une maladie épidémique, c'était une fièvre accompagnée de toux violentes et de maux de tête : ce que vous me dites dans vos lettres d'une fièvre typhoïde en France m'a fait croire que cette maladie avait été apportée par le navire; ça a été le bruit public ici, nous avons tâché de l'étouffer, tout en en conservant nous-mêmes la persuasion. Nous avons soigné nos malades le moins mal possible et avec la diète et une infusion de fleurs d'oranger chaque jour, nous n'avons eu qu'un décès dans notre fort. Dans un fort voisin, il y en a eu vingt-deux; tous ceux qui ont suivi nos avis s'en sont bien trouvés. Vous voyez que nous devenons ici médecins, je dirai presque pour le moment que nous faisons plus de médecine que de mission. Messieurs les missionnaires wesleyens qui, sans rien vouloir ôter à leurs mérites, s'entendraient mieux à battre le fer, faire un soulier, ou larguer une voile qu'à évangéliser les peuples ont, dans toute la force du terme, saoulé ces pauvres naturels; aujourd'hui, ils n'ont plus que de la haine pour quiconque veut leur parler de religion. Il y a longtemps qu'on a dit "*est modus in rebus*". Oh! pardon si je vous parle latin, mais Chevron et Alphonse vous en feront la traduction.

Il était nuit, nous allâmes causer un instant chez un Américain amené par la corvette française et depuis quelques jours dans ce fort; il parlait français; il nous racontait ses jeûnes et ses misères. Alors arrive un jeune chef avec qui j'avais eu plusieurs fois des discussions sur la religion. Je crois que bien des jeunes gens sortant en France de philosophie seraient embarrassés s'ils avaient à lui tenir tête; il raisonne bien; connaît le texte de la bible à étonner; et a lu, ou entendu lire toutes les sottises que les protestants racontent de la religion catholique. Ce jour-là, il fut un peu plus calme; cependant, je parlai encore au moins une heure. Alors chacun se retira et nous nous mîmes en route pour regagner la cabane de nos hôtes ordinaires. Il était près de dix heures et nous n'avions encore rien mangé. Un jeune naturel de Pea, depuis quelques jours dans le fort nous engagea à aller avec lui causer un instant chez ses parents; nous nous y rendîmes dans l'espérance d'y trouver au moins quelques bananes; ce qui arriva; s'apercevant que nous n'avions encore rien mangé, ils firent rôtir quelques bananes, puis griller ou plutôt charbonner un mauvais morceau de cochon tiré je ne sais d'où. Banane de la grosseur d'une pomme de terre passable et un morceau de charbon gras de cochon, ce fut là mon déjeuner et mon dîner; nous nous retirâmes enfin chez nos hôtes, ils avaient su notre arrivée; ils étaient venus nous attendre avec des vivres, mais la fatigue était trop grande pour y faire honneur, je me contentai d'un coco à boire, d'un morceau d'igname bien léger et d'un peu de requin. Après avoir encore causé assez longtemps, nous fîmes une petite prière et nous étendîmes sur une natte placée au milieu de la cabane la tête tendrement reposée sur un morceau de bois; il était minuit, les moustiques n'étaient fort heureusement pas nombreux, le sommeil avait empêché de les sentir. Hier matin (vendredi), nous nous rendîmes en route au point du jour. L'herbe des chemins était mouillée par la pluie de la nuit. Notre déjeuner fut un coco que nous bûmes dans les bois et

dont nous mangeâmes la chair. Après deux fortes heures de marche nous arrivâmes dans un fort infidèle : Houma ; nous y trouvâmes les chefs réunis pour le kava, il fut répété trois fois; nous y rencontrâmes trois bouchées d'ignames ; un de nos religieux que nous allons voir ne s'y trouvant pas, nous nous remîmes en route. Nous fûmes cependant obligés de prendre une tasse de kava chez une vieille, prêtresse du diable, que je contrariai un peu; selon son usage, elle nous reçut avec beaucoup d'amitié. Elle donna à nos deux néophytes un morceau de cochon et de requin et quelques bouts d'igname. Le tout n'était pas ragoûtant, c'était le reste du souper de la veille. Nous allâmes néanmoins le manger à une heure de là sous un cocotier, et nous regagnâmes péniblement notre fort où nous arrivâmes à midi avec un soleil brûlant et 25° au moins de chaleur.

Samedi 24 février, vous voyez à cette date que ma lettre n'est pas d'un jour, voilà la troisième fois au moins que je me remets à l'ouvrage. J'aurai à vous raconter mes deux courses de cette semaine; elles vous mettront à peu près au courant complet de notre vie de missionnaire.

Il y a huit jours qu'arriva dans cette île le chef des îles de Ha'apai et Vava'u : deux groupes d'îles au nord faisant partie de cet archipel. C'est le pilier du protestantisme ici; c'est lui qui l'a planté avec sa lance, l'a arrosé, malheureusement pas de ses sueurs, c'est lui qui l'a maintenu et le maintient encore par la terreur de son nom. Je ne crois pas qu'il y ait en Europe d'homme qui ait fait trembler un peuple comme cet homme fait trembler cet archipel; il n'a rien à faire dans cette île, mais appelé au secours de la mission wesleyenne, il s'en est déclaré le protecteur. C'est encore à ce titre puis encore au titre de grand missionnaire que Messieurs les Wesleyens lui ont donné qu'il est venu rétablir l'ordre parmi son troupeau, qui n'est pas généralement de l'avis des missionnaires. Tout le monde pensait ici que sa présence nous intimiderait et que la crainte nous tiendrait renfermés dans notre fort. Mais aujourd'hui on est désabusé par tout, on se demande avec étonnement comment nous avons osé parler à cet homme si terrible. Nous avons cru une visite nécessaire à la mission et voici comment elle se fit.

Lundi matin (mois de février), nous nous rendîmes, le père Grange et moi avec deux néophytes à la résidence principale des Wesleyens, Nuku'alofa; le chef de ce fort était avec le roi d'Ha'apai chez le missionnaire, nous leur fîmes annoncer notre visite, sans doute, ils reçurent leur leçon avant de se retirer. Le roi d'Ha'apai se retira dans son fort, attendant à celui où nous étions (il a construit ce fort et y a laissé ses catéchistes et une partie de ses gens de guerre pour veiller sans doute au dépôt à lui confié par Messieurs les Wesleyens). Nous causâmes à l'ordinaire avec le chef, assez joyeusement, je le contrariai un peu sur les bruits de guerre de la part de la France, que les wesleyens ont fait courir, nous fîmes trois fois du kava, puis sans aller selon notre usage visiter quelques autres chefs de ce fort, nous allâmes directement voir notre fameux antéchrist. A notre entrée dans le fort, tout le monde fut ému de surprise, on nous suivit en foule à la maison du chef. Je vis un certain nombre de gens armés de fusils, de coupe-têtes et de haches; ils avaient sans doute peur de nous, à qui on prodigue le nom d'assassins, de faiseurs d'esclaves etc. Le chef était assis dans sa maison, entouré de ses preux. On se retira pour nous faire passage et on nous montra le chef; j'allai lui toucher la main, et m'asseoir à côté de lui; notre néophyte vint déposer devant lui notre racine de kava; il remercia et garda le silence. Selon l'usage du pays, je le

remerciai d'être venu dans l'île, il murmura deux mots de remerciements que j'eus peine à comprendre. Le missionnaire lui avait sans doute recommandé le silence, il était fidèle à la leçon. Il nous fit aussi apporter sa racine de kava, et donna ses ordres pour le mâcher. Chacun prit sa place, tout se faisait en silence, mais un profond étonnement se lisait sur toutes les figures. Je lui adressais plusieurs questions à diverses reprises, il répondait par un oui ou par un non. Nous en étions au second kava et je voyais à sa mine que ce serait le dernier, cependant, je désirais parler un peu de religion; enfin par mes questions, je le forçai à sortir de son retranchement et à m'en faire lui-même. C'est bien, dis-je au père Grange, voilà la lutte engagée. Il me fit une question sur mon crucifix, et me demanda s'il n'était pas écrit, vous ne taillerez pas d'images ; cela est vrai, lui dis-je ; alors, il se retourna vers son peuple, vous voyez bien, leur dit-il, avec un rire de complaisance. Alors, le cercle immense qui s'était formé hors de la maison pour le kava se referma, on se pressa pour entendre. Il ne fut pas difficile de le réduire au silence trois ou quatre fois, il est instruit pour un naturel, mais il est encore loin de quelque catéchiste protestant de Tonga. La discussion dura bien une heure, j'y glissai quelques bons avertissements et quelques bonnes leçons, puis après nous être de nouveau salués, nous partîmes. Nous bornâmes là nos visites et nous retournâmes à Pea. Tout le monde y était dans la surprise et presque dans la crainte. Depuis ce jour-là les bruits de guerre les plus absurdes qu'on fait circuler parmi les naturels pour les effrayer n'ont fait que s'accroître. Tantôt c'est Ha'apai et Vava'u qui doivent se réunir aux protestants d'ici pour massacrer notre fort, tantôt c'est 4000 navires de guerre français qui doivent venir massacrer les protestants, convertir les infidèles, les emmener en esclavage et amener ici des Français; tantôt c'est l'Angleterre qui doit venir nous chasser, enfin mille bruits les plus absurdes les uns que les autres mais qui ne laissent pas d'exciter la haine de quelques naturels plus crédules.

Le mardi, je me reposai un peu, j'avais parlé une heure et demi avec notre redoutable antagoniste, puis j'avais été obligé de raconter de point en point notre course à nos néophytes ; j'en étais harassé. Je me reposai donc en faisant le Mardi gras, Dieu sait comment.

Le mercredi, me voilà de nouveau en route avec un néophyte pour une course dans la partie orientale de l'île. Après une heure et demi de marche nous (le néophyte et moi seulement, Le père Grange n'est pas assez solide encore pour m'accompagner partout) nous arrivâmes dans un petit fort d'infidèles, Folaha; nous y fîmes deux fois le kava et nous remîmes en route avec un soleil brûlant sur la tête, il était midi. Le vent et l'ombrage des bois que nous rencontrions nous soulageaient de temps en temps. Encore une heure de marche et nous voilà dans un autre petit fort infidèle, Vaini : j'y visitais le chef puis deux malades, et après quelques tasses de kava, nous continuâmes notre route pour nous rendre dans un petit hameau, Holonga, où nous avons une trentaine de catéchumènes. Ce fut encore une forte heure de chemin; mais nous n'avions plus à nous plaindre de la chaleur, nous arrivâmes à cinq heures et demi. Nous fûmes à l'ordinaire reçus avec empressement, mais le bon accueil ne suffisait pas, nous n'avions dès le matin mangé que deux pauvres bananes présentées avec le kava dans la maison d'un malade. Quand on se réunit pour faire le kava, le cercle est toujours nombreux, et lorsqu'on a divisé les vivres ou les bananes qui accompagnent souvent les racines de kava, la part de chacun est bien petite. J'étais mort de

faim et de fatigue. Pour me consoler et me donner du courage commença une longue excuse de la part du chef. Il me dit de leur pardonner, qu'ils étaient à la famine, qu'ils n'avaient absolument rien à faire cuire, qu'ils étaient journellement en butte aux déprédations du fort voisin auquel ils obéissent (ici comme autrefois les premiers qui reçoivent l'Évangile sont les pauvres) qu'ils n'avaient plus de courage pour le travail etc, etc.. La fatigue m'empêchait de réfléchir, je pris sa harangue à la lettre, je me soumis à la volonté de Dieu, tout en mesurant cependant par la pensée la longueur de la soirée, de la nuit et du lendemain matin. Cependant je dis encore de bon coeur *fiat fiat*, espérant que quelques tasses de kava assoupliraient le sentiment de la faim.

Laissez-moi vous raconter ce kava qui se présentait d'une manière qui fort heureusement ne se rencontre pas tous les jours. A Wallis, à part la mastication du kava, tout se passe proprement, on n'admet à mâcher que ceux qui ont la bouche et le corps sains. Puis on ne manque pas de se rincer la bouche et de se laver les mains avant de délayer la pâte mastiquée. Ici, on est moins que délicat. C'est souvent à faire bondir le coeur mais Dieu soit béni. Parmi les mâcheurs de notre kava, il y avait un épileptique qui tombe à peu près tous les mois et quelquefois, dit-on, plus souvent. Ce fut lui qui le délaya et le prépara, sans se laver les doigts, bien entendu. On ne s'était pas même donné la peine d'ôter la terre qui se trouvait aux racines, on avait mâché le tout ensemble. Figurez-vous une petite auge ronde en bois, puis dedans une eau qui n'est ni bien grise, ni jaune, ni noire, épaisse comme si elle avait servi à décrasser quelques vieux meubles, puis surnageant une couche de salive graisseuse, le tout travaillé par des mains qui font regret, et vous aurez l'idée d'un plat de kava. Un enfant, encore tout occupé à écorcher la plaie d'une énorme écrouelle qui lui tapissait le cou fut requis pour servir de Ganimède; il alla prendre la coupe des mains d'un petit enfant de deux ans qui s'en était couvert le visage, pour me cacher sans doute une espèce de maladie dégoûtante qui rendait sa figure hideuse. Ce fut dans cette coupe que le kava me fut servi; et pour comble de malheur, on l'avait fait avec de l'eau de mer. Le kava fut répété deux ou trois fois. Nous étions sur le point de faire la prière quand arriva un néophyte avec un panier de vivres, j'en bénis la providence. Nous fîmes alors la prière, puis une instruction. La soirée se passa à l'ordinaire en kava, chants de cantiques, questions sur la religion. Nous étions sur le point de nous coucher lorsque notre hôte envoya chercher les vivres qu'il avait fait cuire à notre arrivée; ses excuses n'étaient que les compléments d'usage, que la fatigue, la faim et la crainte me les avaient fait prendre pour les vraies.

Le lendemain, après l'instruction et la prière, nous fîmes le kava à l'ordinaire et nous partîmes pour le fort voisin, Moua, qui est l'un des plus peuplés. Cette première visite fut au chef, jeune homme qui avait l'habitude de nous recevoir passablement. Il fut assez peu honnête ce jour là. Occupé à travailler sur le toit de la maison où nous étions entrés, il n'en descendit pas même pour nous recevoir; nous causâmes quelques minutes avec un naturel, puis nous partîmes. Je refoulai au fond de mon âme la douleur que j'éprouvais sans en donner aucune marque, craignant que mes paroles n'attirassent quelques mauvaises affaires aux catéchumènes avec qui j'avais passé la nuit, craignant aussi de susciter un nouvel obstacle à la religion chez ce peuple qui se damnerait vingt fois plutôt que de déplaire aux chefs.

(Dimanche 25 février). Nous cherchâmes en vain un autre chef que l'on nomme le roi de l'archipel, devant qui tout le monde paraît s'incliner, mais qui n'a pas, je crois une grande puissance réelle; puis nous visitâmes trois autres chefs, nous en fûmes quitte pour une tasse de kava et nous repartîmes sur les midi, encore à jeun. Nous fîmes une heure et demi de marche pour arriver à l'habitation, Haagongo, d'un matelot anglais, dans l'espérance d'y trouver quelque chose. Il venait malheureusement de partir. On fit cependant le kava; nous dîmes que nous étions mort de faim et de suite on se mit à nous préparer une petite collation en attendant que le Blanc revint. La cuisine n'avait pas été longue, on avait jeté quelques bananes sur un brasier, un enfant avait tué, plumé et vidé un vieux coq; il le présenta au feu; l'y laissa reposer un instant, suffisant tout juste pour noircir la peau; la collation fut aussitôt prête que le kava, le tout n'avait pas duré plus d'un quart d'heure. On fit la distribution; j'eus de ce coq le ventre encore saignant, chaud tout juste de sa chaleur naturelle qu'il n'avait pas eu le temps de perdre; cette part avec une banane fut mon dîner. Dans une course ordinaire, nous aurions, ainsi lestés, regagné notre fort de Pea qui était encore à deux fortes lieux. Mais j'avais promis à nos catéchumènes de les rejoindre le soir pour leur faire une narration sur le baptême auquel quelques-uns se préparent. Ils avaient préparé des vivres pour notre arrivée, nous y couchâmes et le lendemain après une quatrième instruction et le kava, nous revînmes à notre fort de Pea.

Voilà à peu près nos courses habituelles avec les circonstances ordinaires. Il y a une quatrième course que je fais un peu plus rarement, à peu près toutes les six ou sept semaines. Nous allons d'un seul trait, (je ne parle pas du kava que nous pouvons prendre dans deux forts qui sont sur notre passage) à la partie la plus orientale de l'île. Nous avons un peu plus de cinq bonnes heures de marche; nous avons là quelques néophytes, mais en petit nombre; quand ils sont réunis, nous faisons la prière, puis nous causons un peu avec les infidèles du voisinage qui ne manquent pas de venir nous faire visite. Le lendemain, nous revenons le long de la mer en visitant divers villages protestants et infidèles; au fort, Moua, où je vous ai dit que nous avons été si mal reçus par un jeune chef, nous avons là une marche de quatre heures sur le sable, et quelques tasses de kava pour nous rafraîchir. Après quelques visites dans le grand fort, nous revenons coucher et faire l'instruction chez nos catéchumènes, qui ont toujours soin de faire mâcher le kava par l'épileptique. Vous voyez que nos courses ne sont pas toujours la partie la plus riante de nos travaux mais elles font diversion à la vie monotone de notre résidence. Les rencontres sur la route avec quelques naturels, avec lesquels on lie conversation sous un cocotier, les petites discussions avec les hérétiques et les infidèles, quand on peut en avoir distraient un peu.

Si ce n'était la bonté de Dieu capable de changer en roses les plus piquantes épines, notre vie serait vraiment, je crois, insupportable; mais celui qui prend si visiblement soin de nos corps n'en prend pas moins de nos âmes. La seule douleur à laquelle le bon Dieu nous laisse sensible est celle de voir tant d'âmes se perdre avec tous les recours qu'on vient leur apporter de si loin. J'avoue que celle-là est pénible. Il y a des moments où l'on ne peut s'empêcher d'éprouver le sentiment de l'apôtre, et de dire que la vie est vraiment pénible.

(Mardi 04 mars) Depuis que j'ai terminé la ligne ci-dessus, j'ai fait deux courses; toujours du kava, toujours une chaleur étouffante (le thermomètre de Réaumur a été deux jours au 26° et 27° de chaleur. Il semble vraiment que le corps va nous tomber en eau; c'est une sueur continuelle qui nous inonde). Notre discussion avec le roi d'Ha'apai semble avoir produit un bon effet. Il y est reparti depuis huit jours, mais ses gens nous ont fait bien meilleur accueil qu'à l'ordinaire; puisse le bon Dieu les réunir bientôt car c'est une triste tâche que la nôtre; toujours à discuter et à disputer avec des gens qui souvent ne sont pas capables de comprendre un raisonnement suivi; c'est vraiment dégoûtant; mais c'est là pour nous la volonté de Dieu; qu'elle s'accomplisse toujours et partout.

(Dimanche 10 mars) Enfin, je respire un moment. Je vais continuer cette lettre, jusqu'à ce que dans un instant il arrive quelque visite ou quelque affaire. Nous avons eu une semaine bien pénible, mais bien consolante; jeudi dernier, nous avons fait un baptême de quarante personnes. Je dirai en passant pour répondre à l'une de vos questions que notre chapelle était jolie; elle était ornée de tout ce que nous avons de mieux; et je pense qu'il y a plus de la moitié au moins des repositoires du Jeudi Saint en France ornés moins bien que notre autel aux grands jours de fêtes. Je souhaite qu'il se trouve toujours quelques bonnes âmes qui nous envoient quelques étoffes et des perles pour l'orner aussi bien. L'église était pleine et la foule se pressait dehors pour voir. La cérémonie dura près de deux heures, elle fut suivie de la messe et du mariage des dix nouveaux baptisés. Ensuite eut lieu le déjeuner public. Nous avons cru nécessaire de recommander aux naturels de ne pas faire de fête ce jour-là; mais de s'en tenir au nécessaire; avec cela, il y eut encore sur le tapis vingt-sept cochons rôtis; notre part à nous fut trois gros cochons rôtis, sans parler des poules. N'allez pas cependant vous scandaliser d'un tel déjeuner au Carême. Je ne pense pas que ceux qui observent le plus rigoureusement le jeûne et l'abstinence en Europe voudraient changer leur unique repas contre les nôtres. Nous n'avons pas encore pu parler de Carême; la vie est un jeûne perpétuel et rigoureux. Nous eûmes le soir un salut bien joli, au moins pour le pays; il y avait de cierges ou lampions au moins une soixantaine de lumières; (nous en avons eu en d'autres circonstances jusqu'à quatre-vingts); je donnais la bénédiction du Saint-Sacrement après l'instruction.

Je continue maintenant les instructions chaque jour pour la première communion qui aura lieu dimanche prochain. Toutes ces cérémonies, que nous avons eu soin d'expliquer à nos néophytes et catéchumènes, les frappent singulièrement; elles frappent beaucoup aussi les infidèles; il serait à souhaiter que nous puissions toujours les rendre brillantes. C'est là une prédication plus touchante pour les naturels que les beaux discours que nous pouvons leur faire. J'ai été longtemps obligé de garder le silence à Wallis et Futuna, n'étant pas encore capable de suivre une conversation, mais aujourd'hui, je me rattrape amplement; il faut avouer cependant que des instructions si fréquentes, jointes aux conversations incessantes deviennent pénibles; mais Dieu soit béni, l'Eternité est bien assez longue pour se reposer; puisse chacune de mes paroles être méritoire. Je vous ai parlé souvent des grandes difficultés que nous éprouvons de toute part et du petit nombre de nos néophytes; mais je dois dire aussi que les consolations ne manquent pas, surtout lorsque l'on met en regard les naturels infidèles et ceux qui ont reçu de nous le baptême. Dieu veuille que le nombre croisse de jour en jour et que cette île fasse un jour toute entière

profession du catholicisme! Nos néophytes sont tous jusqu'ici de bons et fervents chrétiens. Quelques-uns ne passent guère de mois sans s'approcher des sacrements; si je voulais les croire ils s'en approcheraient chaque dimanche. Je regrette beaucoup de ne pouvoir encore établir des écoles et leur mettre quelques livres entre les mains; en cela comme dans le reste, la volonté de Dieu.

Leur grande dévotion à la Sainte-Vierge nous fait espérer que celle qui écrasa la tête du serpent chassera de ces îles le protestantisme et gagnera cet archipel à la religion catholique.

(12 juillet) Il y a bien longtemps que je n'ai pas ajouté quelques mots à cette lettre. Nous avons été bien occupés par l'arrivée de deux navires, à l'occasion desquelles on a fait circuler parmi les naturels mille bruits tous plus faux et plus absurdes les uns que les autres; cette manoeuvre des hérétiques nous a obligés à des courses plus fréquentes pour combattre les mauvaises impressions qu'avaient produites sur les naturels tous ces mensonges. Les missionnaires anglais en annonçant l'occupation des îles Marquises et de Tahiti par la France, ont annoncé la prochaine arrivée de trois, puis de trente, puis enfin de trois cents navires de guerre français qui devaient venir faire ici ce qu'on avait fait à Tahiti, c'est-à-dire chasser les missionnaires, rendre catholiques les hérétiques et les infidèles, en tuer une partie, emmener l'autre en esclavage, et occuper ceux qu'on laisserait à engraisser les cochons et planter les ignames pour emporter en France; pour mieux accréditer ces bruits sans doute, on a ordonné des jeûnes et des prières publiques pour conjurer Dieu d'éloigner de ces côtes la flotte française. A force d'explications et de visites, nous sommes enfin parvenus à détromper, au moins en partie, les chefs de l'île.

J'ai tenté ces derniers temps une chose qui a réussi au-delà de mes espérances; c'est de former quelques-uns de nos catéchumènes à chanter un cantique à deux voix. Le premier que nous ayons exécuté est une traduction d'un cantique pour l'élévation ou la bénédiction avec l'air qu'on y met en France. Ce cantique chanté à la bénédiction le jour de l'Ascension, et exécuté d'une manière étonnante par des naturels a produit beaucoup d'effet sur les infidèles. Vous savez que je ne suis pas fort musicien cependant; s'il arrivait un jour quelque père qui connut la musique, je crois qu'il pourrait former un chœur de musiciens capable d'enchanter les naturels et d'étonner même les Européens qui nous visitent. Vous lirez je pense avec plaisir ce cantique qui vous donnera une idée de notre langue, n'oubliez pas que toutes les lettres se prononcent comme en latin, que l'*u* se prononce *ou*, l'*h* est aspiré le plus fortement que vous le pourrez, et le *g* toujours dur est très nasillard, il se prononce comme *gué* devant l'*é*, vous ne pourrez avoir la prononciation de ce *g* qu'en le supposant toujours précédé du *n*, (*ng*). *S* se prononce *ts*." *ofa, ofa, ofa ki he tui Sesu; he ene afio mooni, isi eu kalisia; Ke tau kalaga aki: ofa ki hetui Sesu etc; Malo! malo, malo, isi ono ofa; ko ene fakapuli heni ene afio mafima; ke tau moui ai; malo isi ono ofa, etc.; Sesu, Sesu, Sesu aloofa mai; ki he kaunaga masina; oku tagi isio ao; fakamole ene hia, Sesu, alo ofa mai; Ofa, ofa, ofa, keu vave atu; o mamata tonu i selo, kihoo kololia lahi; oku fakapuli heni, ofa keu vave atu.*
Traduction : amour, amour, amour au monarque Jésus, dont la majesté réside véritablement dans l'Eucharistie; chantons donc amour au monarque Jésus. Rendons lui grâce (trois fois), pour son amour; il m'anéantit ici sa majesté toute-puissante que pour nous faire vivre rendons-lui grâce pour son amour.

Jésus (trois fois), ayez pitié du pauvre serviteur qui pleure ici en votre présence, pardonnez ses péchés, Jésus ayez pitié de moi. Plaise à Dieu (trois fois) que j'aïlle bientôt auprès de vous, pour contempler sans voile dans le ciel votre gloire si grande que vous cachez ici, plaise à Dieu que j'aïlle bientôt auprès de vous.

(24 juillet) Il faut enfin terminer cette lettre commencée depuis si longtemps. Monseigneur Bataillon est ici depuis quelques jours; il est arrivé le 11 avec trois pères, mais j'ai été tellement occupé jusqu'à présent que je n'ai pu trouver une minute. Nous avons fait samedi dernier un baptême, il y avait vingt-six personnes. Monseigneur a ensuite donné la confirmation à une centaine de personnes. J'ai reçu les fleurs confiées à monseigneur d'Amata; veuillez remercier madame Brachet et les autres personnes qui ont eu la bonté de les envoyer. Remerciez aussi toutes les personnes qui ont contribué à l'envoi des différents objets contenus dans les deux colis reçus par la même voie; n'oubliez pas de remercier aussi les personnes qui ont bien voulu entrer dans l'association de prières dont je vous ai parlé dans mes premières lettres, je pense qu'elles reconnaîtront le prix de cette bonne oeuvre qu'au jour où elles en recevront la récompense. Outre la messe du mercredi qui est toute entière pour elles, je pense à ne pas les oublier un seul jour au Saint- Sacrifice. Rappelez-moi en particulier aux bonnes soeurs de Sainte-Claire. J'ai l'esprit tellement rempli de mille et une affaires qui m'ont occupé jusqu'à ce jour-ci que je ne sais pas vraiment ce que je vous dis. Les obstacles que l'enfer nous suscite chaque jour ont encore doublé ces jours derniers, cependant, nous avons eu la consolation d'inscrire dimanche dernier au nombre des catholiques quarante-six personnes.

Vous m'avez tant recommandé de ne rien vous cacher par rapport à ma santé que je ne crois pas pouvoir vous taire une maladie que j'ai éprouvé le mois passé, mais dont je suis, grâce à Dieu, entièrement remis. Je me suis trouvé pendant trois semaines dans un état semblable à celui où je me trouvais en France à l'époque de ma grande maladie, sauf la douleur. Je ne souffrais pas, mais j'étais dans un tel affaissement que je ne pouvais presque plus marcher. Tout le monde me croyait perdu, on ne me le cachait même pas, je le croyais moi-même; j'avais déjà mis en ordre mes petites affaires; mon sacrifice était fait. Cependant, il a plu à Dieu de me rendre ma petite santé, et me voilà aujourd'hui aussi fort que jamais, malgré les courses, les instructions et les occupations dont j'ai été accablé depuis l'arrivée de Monseigneur.

Si quelques personnes charitables vous offraient encore quelque chose pour nos missions, veuillez l'accepter, les remercier et les envoyer ici.

Veuillez me donner des nouvelles détaillées de chacun de vous. Si vous pouviez m'envoyer un petit livre intitulé "air des cantiques de Saint-Sulpice" mis en musique pour plusieurs voix. Les fleurs ici font très bon effet. Dans le cas où quelque main habile serait assez charitable pour consacrer quelques moments à un travail si utile à la décoration de nos chapelles et partant au salut des âmes, assurez-les de la récompense du ciel.

Je ne puis dire un mot à chacun de vous, mais veuillez croire que je n'oublie personne. La preuve que je ne sais guère ce que je fait, c'est que je n'ai pas même suivi la pagination de cette feuille. Je suis

obligé de terminer ici. Veuillez présenter mes respects et amitiés d'abord à tous les membres de la famille et à tous nos anciens amis.

J'ai reçu avec vos lettres par Monseigneur d'Amata les deux caisses numéro un et numéro deux emballées en un même colis. Elles contenaient bien tout ce que vous m'annonciez dans vos lettres. La troisième contenant les fleurs artificielles est encore en Amérique avec le reste des bagages de Monseigneur : elle doit être apportée par le navire de guerre qui amènera les pères partis de France en même temps que Monseigneur. J'ai à vous remercier, vous et les personnes qui ont contribué à l'envoi; veuillez les remercier de leurs souvenirs; un jour le bon Dieu le leur rendra au centuple. J'ai été bien agréablement surpris par la montre que je n'attendais pas; elle s'est d'abord étonnée de se voir aux antipodes, elle ne pouvait se décider à marcher, cela a duré plus d'un mois mais enfin, elle s'y est mise et la voilà allant à merveille. Les grains n'ont pas voulu pousser, ni les uns, ni les autres. Si un jour vous aviez encore l'occasion d'en envoyer, ce serait une bonne précaution de les mettre en bouteilles. Les pommes de terre et les graines de chevron mises dans la caisse ont pourri et gâté tout ce qui n'était pas en fer ou en bois, ainsi la lunette d'approche qui a été entièrement décollée. La collection de journaux nous a fait bien plaisir. Je me rappelle maintenant qu'au lieu de deux caisses dont je vous ai parlé tout à l'heure, il y en avait trois. Une contenant les livres, les images et les tableaux, l'autre la montre, du linge, des souliers. Les fèves et autres graines éparses dans les caisses de Nantua ont été entièrement gâtées. Il serait bien de mettre, ou dans des bouteilles, ou dans une boîte de fer blanc les objets craignant l'humidité. Plusieurs des objets envoyés ne pourront pas avoir ici la destination indiquée. Je veux dire les ceintures et autres objets destinés aux naturels. Notre position est bien différente ici de ce qu'elle était à Futuna; à ces derniers, tout faisait plaisir parce que tout était nouveau; ici nous nous trouvons avec des naturels habitués aux ouvrages européens. Ils ont eu souvent la visite de navires, depuis longtemps, les missionnaires protestants les ont habitués aux outils solides et bien travaillés d'Angleterre, on leur vend des indiennes brillantes et maintenant, ils sont en tout cela plus difficiles qu'on ne peut l'être en France.

Vous m'avez demandé si nous étions fournis en linge ici; vous pouvez être parfaitement tranquille là-dessus; je dirais qu'en cela, nous avons abondamment. Nous avons été mal et bien mal à Futuna et Wallis; mais le temps est passé, j'espère que jamais confrère à l'avenir ne passera par la position où nous nous sommes trouvés, sauf peut-être quelque cas extraordinaire. Mais en général, nous sommes bien mieux ici qu'on ne s'imagine en Europe. Depuis quelque temps, nos repas sont presque réglés. J'entends par repas, une soupe d'ignames (à peu près comme les pommes de terre), soir et matin, et à midi quelques haricots, salades, quelques morceaux de cochon ou de poisson pour aider à avaler la banane, avec cela on ne meurt pas de faim. Nos mauvais jours sont nos jours de courses. On rencontre quelquefois beaucoup et quelquefois rien; mais la chaleur, la fatigue, le kava, font que nous nous en apercevons peu. Si nous n'avions que des fatigues corporelles, ce ne serait rien, mais les misères de la mission sont pour nous bien plus pénibles.

Nous avons à côté de la maison un jardin. Il y a à peu près une trentaine de tables de quatorze pieds de long et trois au moins de large. Les plantes qui viennent bien sont les haricots, les oignons vivaux ou

ciboules, les choux, les raves, les betteraves. Les premières laitues que nous avons semées étaient magnifiques; celles que nous avons semées depuis n'ont rien voulu faire, peut-être à cause de la chaleur, nous ferons un nouvel essai dans quelques mois. Le blé envoyé n'a pas levé; nous avons eu des racines jaunes, mais elles n'étaient pas bien bonnes et ont été plus d'un an à pousser. En général, les plantes européennes sont très lentes à pousser; nous avons du céleri, du persil, des figuiers et de la vigne. Peu de plantes grainent ici, où les graines ne sont pas très bonnes. Les pommes de terre n'ont pas voulu faire non plus. Il y a ici quelques citrons et des oranges, mais ces dernières ne sont pas très douces et toutes piquées de vers. (...)

Vous voyez que je termine cette lettre avec bien de la précipitation, veuillez bien me le pardonner. J'espère bien un jour pouvoir si on me le permet vous envoyer quelques petits objets de ces îles; quelques curiosités, jusqu'à présent et pour le moment, cela est impossible.

II. 3. Tongatapu, Octobre 1845, copie d'un rapport sur l'administration temporelle du vicariat apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au révérend père Supérieur Général de la Société de Marie par le Père Calinon.

(Le père Calinon, chargé par le supérieur de la société de Marie, inquiet du dénuement de ses missionnaires de Tonga, mais aussi de Fidji et de Futuna, de rendre compte de leurs conditions de vie procède à une remise en cause complète des principes de fonctionnement de la mission tels qu'ils sont appliqués par l'évêque, monseigneur Bataillon. Ainsi, la nature et le ton de cette lettre diffère de la correspondance habituelle des missionnaires. Il révèle, sans complaisance, les difficultés auxquelles sont soumis jour après jour les missionnaires du fait de l'intransigeance du vicaire apostolique au sujet du mode d'acquisition des ressources. Ce dernier offre des cadeaux aux chefs qui promettent en échange de subvenir aux besoins des missionnaires. Le père Calinon conteste la validité de ce système et préconise que les fonds alloués à la mission par la Propagation de la Foi soient mieux répartis et attribués individuellement à chacun des missionnaires afin qu'ils puissent se procurer l'essentiel pour vivre et se nourrir.

Pour argumenter son propos, il entreprend de faire le tableau du mode de fonctionnement des échanges au sein de la société tongienne; il présente sa vision du régime de communauté et analyse ses conséquences sur les relations entre les individus en général et sur les relations entre la population et les missionnaires catholiques en particulier. L'absence de toute notion de propriété privée, sauf parmi les chefs, engendre l'obligation de mettre à la disposition de celui qui le requiert leurs biens et leurs personnes.

Il réfute l'idée propagée par les navigateurs et quelques missionnaires d'une sorte de société idéale et donne divers exemples des actes de violence et d'agression qui démentent les témoignages d'hospitalité et d'amabilité attribués généralement à la population de l'Archipel des Amis.

Par cette démonstration, il répond au souci de souligner la position ambiguë dans laquelle se trouvent les missionnaires catholiques qui doivent répondre à toutes les exigences sous peine de briser de précieuses sympathies. La solution envisagée par monseigneur Bataillon d'adjoindre à la mission de Tonga des néophytes wallisiens est un échec en raison de l'incapacité de ces derniers de résister aux pressions diverses auxquelles ils sont soumis à Tonga. Quant à l'autorisation de cultiver la terre et de se ravitailler à bord des navires, le manque de main-d'oeuvre et de ressources financières contraint les missionnaires catholiques à recourir à d'autres expédients.

Ce rapport du père Calinon est à l'origine du conflit qui oppose le Supérieur de la Société de Marie au vicaire apostolique et qui aboutit à la suspension des envois de missionnaires à destination de l'Océanie jusqu'en 1856.)

Je vais pour donner suite à ma lettre du 12 juin vous parler de l'administration temporelle de Monseigneur Bataillon dans son vicariat apostolique. C'est ici une matière bien importante puisqu'elle concerne l'existence de notre société dans ces îles et en même temps difficile à traiter parce qu'on ne peut guère l'apprécier d'après nos seules idées d'Europe. Quelques notions préliminaires sur les peuples parmi lesquels nous vivons serviront à éclaircir les choses que j'ai à vous exposer.

L'état habituel des habitants de l'Océanie est une extrême pauvreté. Leur caractère dominant est l'indolence et la paresse; l'usage le plus remarquable parmi eux est l'hospitalité, poussée si loin qu'elle ne trouverait de modèle dans aucune de nos contrées d'Europe.

Pour ce qui est de la pauvreté, ils logent dans des cases consistant en une toiture de feuilles supportée par des pieux; elles sont toujours si basses qu'il faut se courber pour y entrer, et quelquefois pour s'y tenir debout. Ces cases peuvent avoir de douze à vingt pieds carrés, sur une forme oblongue, ne formant jamais qu'une seule pièce et ordinairement ouverte sur tous les contours, la température le permettant ainsi. Le mobilier des plus riches se compose d'un plat en bois pour faire le kava, de quelques noix de cocos vides pour contenir de l'eau ou de l'huile, de quelques nattes étendues sur le sol pour s'asseoir ou dormir, une ou deux haches avec un instrument aratoire venant d'Europe; quelquefois un fusil ou des armes en bois à la façon du pays. Une case de ce genre n'est pas toujours habitée par une seule famille, car tous ne se donnent pas la peine de bâtir. Un assez grand nombre s'en vont sans façon s'installer chez leurs parents ou leurs voisins, dont ils partagent les vivres s'il y en a, aussi bien que le couvert, chose qui doit vous paraître étrange en France mais qui ne souffre ici aucune difficulté.

Le vêtement de nos naturels est assorti à leur logement; il consiste comme vous le savez déjà sans doute en une bande de tapa qui les couvre de la ceinture aux genoux. Cette espèce d'étoffe est de peu de durée, ne supporte pas le lavage et se dissout à l'eau à peu près comme le papier. Malgré son peu de valeur et la facilité de la fabrication, elle n'est rien moins qu'abondante, et l'on voit même des chefs, n'osant se produire en public, parce qu'ils n'ont pas une tapa convenable pour se couvrir.

La base de la nourriture ici est l'igname, le fruit à pain, le taro, la banane, etc...(sic) pour les végétaux; le cochon, le chien, le chat, la poule, etc...(sic) pour la viande. Le poisson pourrait aussi

fournir de grandes ressources dans plusieurs localités. Si ces divers comestibles abondaient, la vie serait ici assez facile, mais pour cela, il faudrait un certain travail, et surtout un certain ordre économique, ce à quoi les indigènes ne peuvent se résoudre, soit à cause de leur indolence naturelle, soit à cause de l'hospitalité dont je vais vous parler, soit en un mot parce qu'ils sont des sauvages. En somme, les vivres sont rares dans ces régions, au point que le sentiment de mes confrères comme le mien est que les rois de ces archipels croiraient vivre dans l'opulence s'ils pouvaient faire toutes les vingt-quatre heures un repas comme celui que l'on ferait en France seulement avec des pommes de terre. S'il en est ainsi des rois, vous jugez de ce qu'il doit en être du peuple. La faim est réellement son plus grand fléau, et nous sommes convaincus qu'elle abrège la vie d'un grand nombre.

Cette extrême indigence des peuples de l'Océanie ne vient pas de la stérilité du sol. On trouverait peu ou plutôt point de terres en France comparables à celles-ci pour la fertilité. Elle ne vient pas non plus de la stupidité des habitants, ces gens-ci ont un esprit naturel remarquable pour des sauvages, et ils connaissent la culture de leurs plantes. Cette pauvreté et cet état habituel de famine sont le résultat de la paresse et ensuite de l'hospitalité. La paresse va si loin chez les naturels qu'ils sont couchés au moins la moitié du temps; le reste, ils sont assis même pour cultiver la terre. On ne les surprend jamais debout si ce n'est quand ils marchent, et ils ne font jamais un pas dans le simple but de se promener. Si vous faites des visites dans les cases vous trouverez tout le monde désœuvré et souvent endormi. On se réveille pour vous recevoir, mais on ne se lève pas toujours, ou l'on se recouche avant la fin de la visite. S'ils viennent vous voir, il leur arrive assez souvent de se coucher chez vous, de s'y endormir, même jusqu'au lendemain. Trouver cela inconvenant serait se faire passer pour un homme mal élevé. Quant on vous fait grâce du sommeil, on vous dit du moins en passant que l'on va se coucher et dans le bon genre vous devez répondre que ce sera bien. C'est chez eux une formule de politesse de dire à quelqu'un en l'abordant : *malo e mohe* : courage à dormir. Bien entendu qu'on nous fait souvent à nous-mêmes ce compliment, n'eussions nous pas dormi de plusieurs jours. Encore une fois cependant, la pesanteur des esprits n'est pas chez ces peuples en rapport avec l'engourdissement des corps; ils ont un esprit naturel qui annonce de l'aptitude pour les sciences, leur art aratoire, leurs chants, leurs danses, etc... (*sic*) sont au-dessus de la capacité des gens de nos campagnes en France. Ils font dans les arts certaines choses, des armes par exemple, des édifices et surtout des embarcations admirées des étrangers pour leur élégance et le fini du travail; seulement ils y mettent au moins vingt fois plus de temps que n'en mettraient des Européens.

L'hospitalité, placée chez nous au rang des vertus chrétiennes, ne mérite pas ici ce nom, car outre qu'elle n'est pas dans le cœur, elle est évidemment opposée au bien-être de la société et qu'elle entraîne auprès d'elle bien des vices, entre autres la paresse dont je viens de vous parler. Il est vrai qu'elle ne fait que comme une seule famille de ces grandes populations, même d'une île à l'autre; mais cette famille ne ressemble guère à celle dont il est parlé aux Actes des Apôtres. C'est une vaste communauté où tout le monde a le droit de prendre, et où personne ne se met en peine d'apporter. Dans le fait c'est moins une hospitalité qu'une mendicité générale, autorisée par les idées du pays ou si vous aimez mieux le droit de vivre au dépens des autres. Les maisons, les comestibles, les animaux, les enfants, les objets

quelconques, bien que censés appartenir à des propriétaires spéciaux, font cependant réellement le domaine de cette communauté. Un homme bâtit une case pour lui et sa famille, un autre veut s'y loger avec lui, il le peut en vertu des lois de l'hospitalité. Celui qui fait cuire des vivres, est obligé de les partager avec tous ceux qui se présentent et si le nombre des bouches est trop grand, c'est lui qui doit s'en passer. Vous êtes possesseur d'un objet quelconque, on le voit, on le regarde, c'est un droit acquis aux spectateurs, vous devez le lui offrir en vous excusant du peu et votre offre ne sera jamais refusée. Un père, une mère ont des enfants, on leur demande, il faut les céder, et ainsi du reste. On en voit changer la tapa neuve qui les couvre contre celle d'un autre qui est usée. Il font cela dans les rencontres, sur les chemins, dans les réunions. Le tout avec une adresse et une courtoisie vraiment admirable. Voilà ce qui se pratique entre égaux.

Concernant les chefs, il faut bien un petit supplément. Ceux-ci disposent de plus de la vie de leurs sujets qu'ils peuvent faire assommer selon leur vouloir ou leur caprice pour des fautes qui souvent mériteraient à peine, selon nous, une légère réprimande; et bien que les idées religieuses aient déjà beaucoup modifié, même chez les infidèles, ce despotisme atroce, il est cependant arrivé plusieurs cas de ce genre à Tonga depuis que j'y suis. Ils disposent des bras des hommes pour les employer à leurs plantations, à leurs embarcations, bien entendu que ces travailleurs rentrent le soir à jeun dans leurs cases où ils ne trouvent rien à manger. Ils disposent aussi de l'honneur des femmes ou des filles, soit pour eux-mêmes, soit pour les étrangers à qui ils les vendent ou les donnent. Vous allez peut-être penser qu'un tel régime, que les Européens ont qualifié du terme d'hospitalité, quelque défectueux qu'il soit, a du moins cela de bon qu'il pourvoit à la partie faible de la société, les malades, les vieillards. Cette hospitalité, qui n'est pas dans le coeur, conduite seulement comme je viens de vous le dire, dans l'obligation de donner, quoique à regrets, à ceux qui viennent demander nullement à porter à ceux qui ne peuvent venir; d'où il résulte que les malades et les vieillards restent dans un état plus ou moins complet d'abandon. Voilà surtout ceux dont la faim hâte le terme de la vie.

Voilà donc esquissé à gros traits cette hospitalité de nos peuples, dont on lit en France des relations qui porteraient presque à faire le procès de notre civilisation d'Europe, pour l'envoyer à l'école des sauvages. Les auteurs de ces relations n'avaient vu les choses qu'en passant et les avaient jugées superficiellement. Il faut habiter comme nous sur les lieux pour s'apercevoir bien vite que cette manière de vivre tant préconisée est vicieuse dans ses principes et dans ses conséquences.

L'île, dont je vous écris ces choses, a reçu des Européens, avec celles qui sont dans son voisinage le nom flatteur d'Archipel des Amis à cause de l'aménité de caractère et surtout de l'hospitalité de ses habitants; qualification fautive, à moins qu'on ne l'entende relativement à des peuples plus féroces, comme il en existe assez près de nous aux îles Fidji. Car ici, même à Tonga, bien qu'il n'y ait plus actuellement d'anthropophagie, la génération est loin d'être éteinte, qui a vécu autrefois de la chair de ses semblables, et ce n'est même que tout récemment que nous avons pu obtenir de nos néophytes l'aveu que dans leur jeunesse ils se faisaient la chasse les uns aux autres pour se manger. Les lieux, où se passaient les scènes les plus solennelles de cannibalisme, sont encore dans ce moment couverts d'ossements humains. Dans

les temps plus récents, ils se sont faits des guerres d'extermination où le droit des gens n'était guère respecté à l'égard des vaincus. On a vu ici il n'y a pas plus de sept ans, une ville d'infidèles, Houlé, prise d'assaut, où les vainqueurs quoique tous protestants et en cette qualité censés plus humains, après avoir tué toutes les grandes personnes se firent un jeu de jeter les enfants en l'air et de les recevoir sur la pointe des lances et le tranchant des haches. Peu d'années auparavant, ils avaient enlevé un canot de guerre avec seize hommes, en présence d'une corvette commandée par Dumont Durville qui fut obligé de brûler un village, Maofanga, pour obtenir satisfaction. Le caractère de douceur et d'hospitalité envers ceux qui se présentent à eux avec l'appareil de la force, comme font les navires de guerre, se change bien vite en caractère féroce envers les faibles, et la preuve c'est qu'il n'y a presque pas une de ces îles qui ne compte dans son histoire l'enlèvement de quelques navires de commerce avec le massacre des équipages.

Venons maintenant à notre sujet, je veux dire le gouvernement temporel de Monseigneur Bataillon dans son vicariat apostolique.

Tout étranger qui vient pour se fixer parmi ces populations, a aujourd'hui le choix entre deux partis, ou d'entrer dans la communauté dont je viens de parler ou de se débrouiller lui-même à ses frais, comme on le ferait en Europe. Celui qui ne possède rien comme sont quelques matelots échappés des navires ou des naufrages, ne peut qu'embrasser le premier, il y gagne tout ce qu'il reçoit, mène une vie vagabonde, pêle-mêle avec les naturels, se faisant leur valet, adoptant leurs moeurs, leurs usages, partageant avec eux la nourriture et la faim, le bien et la misère. Celui qui possède quelque chose, peut se loger et vivre à ses dépens, comme font les ministres protestants et quelques industriels qui viennent exploiter le commerce de ces îles. Monseigneur Bataillon a jugé à propos d'adopter un système mixte, consistant à faire des cadeaux à quelques chefs, pour en obtenir des promesses de bienveillance et de secours et d'abandonner les missionnaires à leur discrétion pour leurs vivres et leur logement.

Cela revient tout simplement à la position des matelots que je viens de mentionner, sauf toutefois l'adoption des moeurs corrompues des sauvages. Telle est donc la position où nous nous trouvons actuellement dans son vicariat apostolique, position où il s'est trouvé lui-même dans sa mission de Wallis jusqu'à sa consécration épiscopale, et qui a cessé pour lui à cette époque, parce que de larges distributions qu'il a pu faire alors au peuple, formant alors une chrétienté fervente, ont disposé ce peuple, qui d'ailleurs espère bien d'autres dons, à pourvoir enfin à l'existence tant du prélat que des sujets restant avec lui. Mais dans les autres îles où sa grandeur ne donne presque rien en comparaison de Wallis, surtout dans celles où il s'agit de créer ou de soutenir des missions au milieu de l'idolâtrie et du protestantisme, ce système nous met dans un état de souffrances et d'asservissement auquel n'apportera pas un terme la conversion même entière des peuples, témoins Wallis ci-devant et Futuna actuellement, parce que ces gens-ci, quelque bienveillants qu'on les suppose à notre égard, ne croiront jamais devoir nous mettre mieux qu'ils ne sont eux-mêmes.

Ils nous logent dans de petites cases en conservant l'usage d'y venir une partie du jour et même de la nuit s'ils le jugent à propos. C'est le genre du pays. Ils partagent avec nous le peu de nourriture qu'ils peuvent avoir, bien entendu que nous leur rendons la pareille quand nous pouvons en obtenir, soit à bord

des navires, soit du travail de nos mains, soit par des moyens quelconques. Quand les vivres leur manquent à eux, ce qui arrive au moins la moitié du temps, ils prennent le parti de courir le pays, les bois, à la recherche des fruits, des plantes sauvages, flânant partout, vivant de rapines et de kava, jeûnant souvent plusieurs jours de suite, se couchant pour moins sentir la faim et ne se relevant que pour se livrer à de nouvelles investigations. Rien de plus commun ici que de rencontrer des bandes d'affamés furetant pour trouver à manger. S'il nous arrive quelques vivres d'un de nos néophytes ou d'ailleurs, le panier est ordinairement suivi d'une troupe de monde, dont chacun convoite sa part; même chose si l'on fait cuire à la maison. il faut en faire immédiatement la distribution sous peine de rompre les sympathies en violant la coutume du pays; heureux quand on peut sauver son petit morceau. Voilà, mon Très Révérend Père, la conséquence immédiate de cette hospitalité si fameuse. Vous jugez ce qu'il doit en résulter pour des hommes dont la vie est aussi laborieuse que la nôtre. Rien ne servirait de rappeler leurs promesses à ceux qui ont pris avec Monseigneur Bataillon de nous nourrir et qui ont reçu le paiement d'avance, nous aurions fort mauvaise grâce. Vous en verrez la raison tout à l'heure. Et d'ailleurs, ils sont aussi affamés que les autres; il n'y a pas une seule exception depuis le plus grand roi jusqu'au dernier des sujets. Cet état m'inspirait dans le principe la plus grande pitié pour ce peuple; mais je n'ai pas tardé à m'y habituer par la pensée que c'est là son état habituel, qui tient à la paresse et à cette hospitalité qui pousse chacun à compter sur les autres pour vivre. C'est là, il est vrai une déception continuelle, mais il n'y fait pas attention. Ces peuples ne raisonnent pas; ils sont sans souci du lendemain; ils n'ont pas même la conscience de leur misère actuelle, aussi n'en sont-ils ni tristes, ni abattus, comme vous pourriez vous le figurer, et malgré tant de souffrances, ils ne se lassent pas de faire très souvent des fêtes, des chants, des danses, des orgies de joie incroyables.

D'après l'usage du pays basé toujours sur l'hospitalité, tout étranger qui se met à la charge d'un chef, entre seulement par là dans la condition des indigènes, c'est-à-dire, qu'il met à la disposition de ce chef son avoir et sa personne. Pour en recevoir en échange la liberté de vivre comme les autres, je veux dire comme il pourra. On a beau leur proposer d'autres conditions entre les systèmes de communauté et d'indépendance, ils les acceptent sans y comprendre grand chose. Leur conception n'est pas aussi variée que la nôtre et ils en reviennent toujours à leur genre habituel. Vous jugez par là comment doivent s'entendre un évêque et des chefs traitant ensemble l'un avec ses idées d'Européen, les autres avec leurs idées de sauvages. On n'en tombe que plus vite d'accord, et de part et d'autre on croit avoir fait un bon marché. En attendant, c'est nous qui sommes victimes et nous ne pourrions nous en prendre à notre partie qu'en refondant d'abord ses idées sur le modèle des nôtres pour ensuite les lui faire adopter, ce qui nous est impossible.

Ce que nous ne pouvons leur donner, il faut au moins le leur prêter; ainsi nos ustensiles de cuisine, nos scies, nos haches, nos instruments aratoires circulent sans cesse entre leurs mains et nous reviennent rarement intacts. Nos malles sont pour eux un objet de convoitises continuelles, elles renferment à leur sens des trésors inépuisables et elles sont réellement pour le pays un mobilier énorme. Il serait imprudent de les ouvrir en leur présence, non que nous ayons à craindre des vols de force, mais

seulement des demandes, dont le refus nous compromettrait, parce que nous violerions en cela les lois de la communauté, en vertu desquelles ils ont le droit d'appeler leur tout ce qui est à nous, nous permettant en retour d'appeler notre ce qui est à eux. Ce sont de leur part de fréquentes questions pour savoir si leur navire n'arrivera pas bientôt; vous comprenez qu'ils en attendent de nouvelles largesses qui toutefois ne seront jamais grandes. Nous en sommes au point de craindre plutôt que de désirer l'arrivée de ce navire dans la certitude qu'il nous apportera peu de choses, et que nous ne pourrions contenter leur incroyable cupidité. Quand je vins ici l'année dernière avec Monseigneur, on s'aperçut bien vite après son départ d'un refroidissement subit parce que l'attente ne fut pas satisfaite. Le *Bucéphale* portant Monseigneur D'Amata et dernièrement le *Rhin* ont laissé des mécontents, quoiqu'il se soit montré dans l'intérêt de la mission, plus généreux et plus complaisant que ne le fût jamais aucun navire. Au reste ce caractère d'avidité est partout le même et vous savez sans doute que Monseigneur Pompallier venant il y a peu d'années à Wallis pour faire le baptême de la population entière de l'île fut obligé de renvoyer la goélette à la Nouvelle-Zélande pour chercher de quoi apaiser, sinon les plus avides du moins les plus exigeants, je veux dire les chefs.

Les prétentions de ces hommes absolus ne se bornent pas à l'usage de tout ce que nous avons, elles s'étendent jusqu'à nos personnes. Il faut que nos frères soient leurs domestiques, et nous-mêmes avons besoin d'adresse et d'énergie pour ne pas nous abaisser à des fonctions indignes de notre ministère. Ne croyez pas au reste qu'on nous sache gré de notre complaisance et de nos sacrifices. On nous exploite comme ont fait en France les (*sic*) de ces bêtes de somme. Cela est froissant pour nos idées, mais c'est dans l'ordre naturel des leurs. Retenez ceci, s'il vous plaît, mon très Révérend Père, comme le principe que je m'efforce de vous développer dans ce que je vous ai déjà dit et ce qui me reste à vous dire. Malgré que je le tourne en tous sens pour vous le montrer sous ses diverses faces, je crains encore que vous ne le compreniez pas, tant il doit paraître invraisemblable et en dehors des idées communes. Oui, soyez sûr, que nous ne sommes pas aux yeux des chefs et même d'une grande partie du peuple ce que sont des nègres esclaves aux yeux de leurs maîtres.

Nous sommes à peine pour eux cependant des bêtes de somme aux yeux de leurs maîtres, et chaque jour, nous en acquérons de nouvelles preuves. Je ne dis ceci qu'à vous, et non pour m'en plaindre, ni pour refroidir les entrailles de votre charité envers nos pauvres sauvages. Je sais d'avance que plus ils sont aveugles, plus ils exciteront votre pitié aussi bien que la nôtre. Mais je vous le dis parce que je dois vous le dire à cause des conséquences que vous devez en tirer relativement au sort de vos enfants présents ou à venir dans ces régions. Je vous répète donc, pour vous faire mieux connaître le caractère de ces peuples, qu'ils nous exploitent comme je vous l'ai dit. J'ajoute que les services et les dons ne sont pour eux que des titres à de nouvelles exigences, et que le plus léger refus fait oublier soudain toute espèce d'obligation, provoque les menaces et les plus durs reproches. Le père Chevron s'est vu ici, avec le père Grange, sur le point d'être chassé de la misérable case qu'il habitait pour avoir fait prier le chef d'agréer ses excuses de ce que le frère Attale ne pouvait aller lui faire la barbe chez lui. Plus d'une fois, il lui a fallu toute la prudence et toute la force d'un apôtre pour empêcher ce même chef de gouverner à son gré la mission.

C'est cependant l'un de nos zélés et fervents néophytes, assistant chaque jour à la messe et à la prière, se confessant fréquemment. Si un tel néophyte que j'appelle zélé et fervent vous fait pitié, c'est que vous le jugez sur vos idées d'Europe. Si vous le jugiez d'après les idées de Tonga, vous béniriez avec nous la Divine Providence pour les prodiges que la grâce a dû opérer dans cet homme, puisqu'au lieu de faire assommer sur-le-champ celui qui ose lui faire de légères observations, il se contente d'entrer dans de violentes colères contre lui.

Puisque j'en suis aux prodiges de la grâce, ajoutons, pour atténuer ce que le tableau ci-dessus, et ceux qui viendront encore, pourraient avoir d'un peu sombre, que ce caractère dur et féroce de nos insulaires quelque général qu'il puisse être, commence cependant à offrir des exceptions parmi nos néophytes. Plusieurs ont déjà beaucoup plus de soins de leur famille, travaillent davantage, ont pour nous des égards, nous aident à vivre selon leur moyens, et forment surtout par leur conduite un contraste bien frappant avec leur conduite dans le paganisme. Vous apprécierez ceci d'autant plus qu'ils sont obligés de lutter contre l'opinion et que le surcroît de travail qu'ils s'imposent, n'allège pas leur position, l'hospitalité s'opposant comme un mur d'airain à toute espèce d'amélioration individuelle. Il y a bien du courage. Toutefois ces bons néophytes s'affermissent et leur nombre augmente peu à peu. Il y en a dont la ferveur pourrait être comparée à celle d'une communauté religieuse en France, bien qu'ils aient sans cesse besoin d'être soutenus et encouragés; quelque torrent de grâce qu'il ait fallu pour les amener au point où ils en sont; la religion n'a pas encore jeté en eux d'assez profondes racines et il ne faudrait pas mesurer leur solidité sur leur ferveur. Un changement de localité, un voyage, une entrevue avec des parents païens ou hérétiques et bien d'autres causes peuvent ébranler leur foi et affaiblir leur piété. Un exemple ou deux que je choisis parmi des fidèles censés plus solides que ne le sont encore les nôtres, vous en donneront une idée.

Les missionnaires de Tahiti nous ont raconté qu'à leur départ de Gambier la population entière se porta sur le rivage pour leur faire des adieux. Ce fut de sa part des démonstrations d'attachement et de regret exprimés par des larmes et des sanglots qui certainement étaient sincères. Un grand nombre voulait les suivre pour ne pas se séparer d'eux. Afin de calmer ces gens désolés, il leur promirent de revenir plus tard les visiter, et en gage de leurs promesses acceptèrent deux jeunes gens des plus fervents qu'ils emmenèrent avec eux. Une fois à Tahiti, ces deux jeunes néophytes, se trouvant dans une population hérétique par le fait, mais païenne par les mœurs, ne tardèrent pas à se déranger. Ils en vinrent au point de voler leurs bienfaiteurs et de s'enfuir, se compromirent ailleurs par d'autres vols, furent saisis par la justice, d'où les rachetèrent les missionnaires. Ils n'en continuèrent pas moins leur vie libertine, et à l'époque où nous étions là ils faisaient le scandale de la population tahitienne, qui cependant n'est pas facile à scandaliser, je vous assure.

Pendant notre séjour à Wallis, Monseigneur d'Enos supplié par le père Chevron de changer son système pour le temporel et ne croyant pas devoir y consentir, choisit un certain nombre de ses jeunes néophytes les plus fervents et les plus laborieux pour les adjoindre aux missions de Tonga, de Fidji et de Futuna, afin qu'ils nous aidassent à vivre par leur travail. Le choix fut pour eux une faveur ambitionnée

par bien d'autres. C'était de leur part une ardeur à me jeter dans l'admiration. L'excès de leur ferveur leur faisait regretter de n'être pas plutôt emmenés dans quelques terres de persécution afin d'y verser leur sang pour la foi. L'un d'eux ayant rencontré dans sa famille des obstacles à son départ, disparut du village. On le soupçonnait de s'être sauvé secrètement du navire; on fit des recherches et en effet, après trois jours on le trouva à fond de cale, presque asphyxié et (*sic*). Ses parents vinrent à bord; il leur demanda ce qu'il appelait sa grâce, il l'obtint et nous voilà partis. Je ne sais pas ce que sont devenus ceux des autres missions, car nos pères n'ont pas encore pu m'écrire; mais pour les nôtres, le seul d'entre eux qui était marié et constitué par Monseigneur sur ses camarades en sa qualité d'homme mûr, grave et prudent, commença par battre sa femme au grand scandale de la chrétienté et même des païens qui ne supposaient guère possible une chose semblable parmi les fidèles. Huit jours après, même scène, même scandale. Il fallut nous entremettre pour empêcher de nouvelles répétitions. Cependant, tous vivaient à nos dépens, aucun ne parlait de travailler, l'ardeur était éteinte, la ferveur s'en allait à vue d'oeil; ils ont fini par se brouiller entre eux et par devenir la fable du pays. Bref, au lieu de nous aider à vivre, ils ont été pour nous un fardeau de plus. Nous avons été heureux d'en pouvoir renvoyer quelques-uns par la corvette le *Rhin*; nous nous délivrerons des autres quand nous pourrons.

Pour en revenir à mon sujet, vous voyez la position où nous place ce régime de communauté; mais ce qui nous étonne tous en ceci, c'est que Monseigneur qui en a ressenti plus qu'aucun autre les inconvénients, au point d'après ce qu'il m'a avoué lui-même confidentiellement, de s'être trouvé dans la nécessité de prier le roi de Wallis de lui permettre du moins de manger avec ses cochons. Que Monseigneur, dis-je, tienne si fortement à ce système pour tous nos sujets présents ou à venir dans son vicariat apostolique. Lorsque j'arrivais dans ces régions, je trouvais nos confrères exténués sous ce régime; je parlais à Sa Grandeur de la nécessité de leur porter des secours et de soulager leurs misères. Déjà elle avait eu l'intention d'y pourvoir par le moyen des naturels dont je viens de vous parler. Le prélat nous permit de plus de cultiver la terre et d'acheter quelques secours à bord des navires. Mais nos ressources pécuniaires étaient très minimes, cette ressource fut bientôt épuisée, d'autant plus qu'il nous fallait acheter quelques remèdes pour les naturels. Sa Grandeur nous promit encore de faire venir des comestibles de l'Amérique pour nous les distribuer. En effet la corvette le *Rhin* qui avait trouvé une commande à Valparaiso vient de nous remettre un peu de vin, de farine et de biscuits. Mais ces vivres qui étaient depuis bientôt dix-huit mois à son bord se trouvant déjà surannés, il a fallu se hâter d'en voir la fin. Mais lors même que ces vivres eussent été frais, comment faire avec des peuples dont nous avons adopté la communauté? Aussi fallait-il voir comme les affamés se pressaient autour de nous pour avoir à manger! Et les affamés ici, sont depuis le plus grand des rois jusqu'au dernier du peuple. Quant à la culture de la terre, il nous faudrait des bras et des instruments que nous n'avons pas. Les missionnaires ne peuvent s'impliquer à ces travaux sans s'avilir encore davantage aux yeux de l'opinion. Au reste, nous ne pourrions pas en même temps travailler à la terre et à la mission. Quant à nos frères, le premier est usé par de longues souffrances. Les malades qu'il faut traiter ou visiter, ceux qui viennent ou qu'on apporte de tous les coins de l'île, absorbent au moins la moitié de son temps. Il faut préparer à manger, blanchir et

raccommoder le linge pour nous et pour trois églises, faire et transporter le bois à brûler, et ces mille menues choses que l'on se procure en France avec de l'argent. Vous ne pouvez pas vous figurer le surcroît d'occupations qui résulte pour nous tous d'une installation aussi pitoyable que la nôtre et du manque de matières premières. Le frère Reynaud a cependant essayé une plantation, mais c'est un rude travail que celui de défricher la terre avec la faim sous le soleil des tropiques. Il a néanmoins obtenu quelques ignames qui nous ont fait grand plaisir. Seulement le voilà tout à l'heure exténué comme l'autre; et puis encore une fois sous ce régime de communauté, ne faut-il pas que le peuple ait part au fruit de sa peine. En France on dirait : voilà un frère qui s'est épuisé pour nourrir des hommes que nous devrions nourrir nous-mêmes, parce qu'ils nous rendent des services inappréciables, au moins soulageons-les en aidant. Ici, ce n'est plus cela, on dit : voilà un frère qui travaille beaucoup pour cultiver nos ignames, tant mieux nous en mangerons.

Si ce langage dans de telles circonstances, vous paraît étrange, c'est que l'on a plus aujourd'hui en Europe l'idée d'un peuple dans l'état de nature, pas même d'un peuple nouvellement converti. Il faudrait remonter bien avant dans les temps idolâtriques (*sic*) et barbares pour trouver des échantillons de société, comme elle existe dans nos îles. Ces gens-ci ne sont pas doués comme nous de sensibilité, de reconnaissance, de sentiments généreux ni d'aucune des qualités du cœur. Les liens sociaux ne consistent pas comme chez nous dans l'amitié, car l'amitié chez eux n'a rien de réel. Ce ne sont que des formules. Les parents ont bien pour leurs enfants une certaine tendresse, mais dès que ceux-ci peuvent courir, ils sont censés se suffirent; on ne s'inquiète plus d'eux, et eux-mêmes ne tardent pas à ne mettre plus de différence entre leurs parents et les étrangers. Ces peuples sauvages n'ont que des sensations physiques, les émotions morales ne sont pour eux que des choses de mécanisme, d'usage ou de convention. Ainsi pour citer un fait entre bien d'autres : dans les funérailles, par exemple, (je parle des païens) il y a un temps et un lieu fixés pour pleurer, on s'y rend comme à un festin; ce sont alors des cris, des hurlements, des vociférations à ébranler les astres; on se frappe, on se déchire le corps, on s'ampute les doigts; et soudain, on passe à des transports de joie, à des fêtes, des danses et des repas, où l'on réunit tous les vivres d'un quartier et où accourent tous les affamés du pays. L'orgie se prolonge ou se réitère suivant la dignité du mort. J'oubliais de vous dire que celui-ci, quelques jours avant son décès, a été placé hors de sa case sur la natte destinée à l'ensevelir et qu'il a vu faire sous ses yeux tous les préparatifs de ses obsèques, je veux dire des réjouissances qui suivront immédiatement sa sépulture.

Dans les funérailles de nos fidèles, on ne pleure ordinairement qu'après nous avoir demandé si cela est permis, et je n'ai encore vu à Tonga que deux mères de nos premières et plus ferventes néophytes en qui il paraissait des sentiments sincères de douleur à la mort de leurs enfants. Quand quelqu'un meurt, on entonne de suite une alternative de chants religieux et de prières qui ne s'interrompent plus jusqu'à ce que le défunt soit déposé dans sa dernière demeure.

Je vous en ai peut-être assez dit, mon très Révérend Père, pour vous donner une idée des peuples que nous évangélisons, mais surtout pour vous faire apprécier le système de confier à leur discrétion nos sujets pour leur nourriture et leur logement. Vous allez sans doute me demander en quoi ce système peut

être modifié, ou celui qu'on pourrait lui substituer. Je vais là-dessus vous soumettre mes idées, après avoir pris l'avis de mes confrères que j'ai pu consulter et qui sont plus anciens que moi dans ces îles.

Quelques moyens que l'on prenne pour suppléer aux défauts du système de communauté, il sera toujours un gouffre où viendront s'engloutir les ressources de la mission, et il ne nous laissera jamais que la perspective d'une extrême misère. Car, ce système étant constitué comme il l'est, ne peut pourvoir à nos besoins qu'après avoir préalablement pourvu à ceux des peuples, ce qui sera toujours impossible. Il faut donc y renoncer sauf à conserver avec les naturels les relations, non seulement du ministère, mais encore d'hommes dévoués à leurs besoins et disposés à leur rendre tous les services possibles. C'est du reste ce que nous faisons tous les jours, il n'y a rien à innover sous ce rapport.

Ensuite, il faut faire aux frais de la mission les divers établissements et nous permettre les échanges avec les naturels, pour nous procurer des comestibles quand nos bras ne pourront pas y suffire. Vous aller peut-être croire qu'il faudrait, pour en venir là, des fonds considérables, d'après ce que je vous ai dit de la rareté des vivres; pas du tout. Rappelez-vous seulement qu'ici l'hospitalité donne à tous le droit de prendre à la communauté, sans obliger personne à lui donner. D'après nos idées européennes, cela devrait exciter des réclamations. Il semblerait que celui qui ne donne rien, ne devrait pas avoir droit à recevoir. Ici on ne fait jamais ce raisonnement. Aussi ceux qui en trouvent l'occasion vendent jusqu'à leur dernier morceau de vivres, sachant d'avance qu'ils n'en auront pas plus faim pour cela. Les navires qui viennent se ravitailler dans ces îles, trouvent ordinairement plus qu'ils ne peuvent acheter, et les européens, qui vivent ici à leurs frais, ont toujours plus à faire pour renvoyer les pratiques que pour les attirer. Seulement, il faut des objets d'échange, l'argent n'ayant pas cours dans ces archipels et voyez la modicité des prix : nous avons ici près de nous un français qui pour une pipe d'un centime (prix d'Angleterre) a des ignames pour plusieurs jours; pour un objet de deux centimes et demi une douzaine d'oeufs; pour une valeur d'un sou, une poule ou un canard; et ainsi du reste dans la même proportion. Cet homme nous a fait l'aumône d'une certaine quantité d'ignames, en nous avouant qu'il en avait à peine acheté pour une valeur de quatre francs pendant une année. Je ne voudrais pas cependant vous donner cette base pour l'avenir; il peut survenir des circonstances qui feront hausser les prix, et en notre qualité de missionnaires nous devons payer davantage dans l'intérêt de la religion. Mais dussions-nous acheter une ou deux fois au-dessus du prix ordinaire, vous voyez qu'on pourrait encore nous nourrir à bon marché, comparativement même au prix des vivres en Europe.

Quant aux établissements, c'est à peu près la même chose. Les terres ici, du moins jusqu'à présent ne se vendent pas, elles ne sont pas assez appréciées pour cela. D'ailleurs les naturels ne comprennent rien aux transactions où il s'agit d'immeubles. Les chefs qui sympathisent avec nous, nous céderaient volontiers les terrains nécessaires. Le sol est censé rester leur propriété, nous y ferions bâtir à nos frais, et il serait contraire à toutes les lois du pays de jamais nous inquiéter. Les Européens, ministres protestants et autres ne suivent pas un autre système. Mais fallût-il acheter, je ne dis pas le sol, puisque ce n'est pas le genre ici, mais seulement la permission de bâtir sur un sol de quelque chef païen ou hérétique ce ne serait pas encore une grande dépense. Nous sommes tous convaincus que pour une valeur de mille francs,

on ferait ici un établissement très sortable, et comme il n'y en aura jamais dans aucun vicariat apostolique si nous restons sous le régime actuel.

Comme j'ai lieu de prévoir que Monseigneur d'Enos s'efforcera de soutenir auprès de vous le système que je combats, il est bon, je pense, de vous exposer dès maintenant les raisons qu'il m'a alléguées à moi-même pour le maintenir. Ce sera pour vous un moyen de plus de maintenir la balance entre le lien de notre société et ce que Sa Grandeur appelle le bien de la mission. Je vous les présente donc sous la forme d'objections et je joins à chacune d'elles une courte réponse.

1/ Il est dangereux de déroger à un système établi, parce que les naturels dans leur ignorance pourraient supposer la religion modifiable, comme notre manière de vivre.

R.: Les naturels, relativement à cette question, forment deux classes : ceux qui sont nos néophytes et ceux qui ne le sont pas. Or nos néophytes, quoique encore faibles dans la foi, sont d'autre part assez instruits pour savoir que la religion est différente de la manière dont nous nous procurons nos vivres, et que l'on peut modifier l'une sans toucher à l'autre. Il nous sera du reste facile de lever tous les scrupules qui pourraient troubler leur conscience à cet égard. Quant aux autres, soit païens soit protestants, leurs ministres compris ils s'en prévaudront peut-être pour crier au changement, mais nous sommes habitués à les entendre crier pour des motifs plus absurdes que celui-là. Il ne faut pas y avoir égard. Ceux des païens et des protestants qui sympathisent avec nous rentrent dans la catégorie de nos néophytes.

2/ Le système d'achat des vivres nous assimilerait aux ministres protestants.

R.: On ne peut appeler assimilation avec les ministres protestants une manière semblable de nous procurer des vivres et notre logement. C'est là la manière de tous les étrangers, soit à demeure, soit seulement les voyageurs. Il y aura assez de différences entre nous et le ministre aux yeux des naturels; car, outre l'habit et la doctrine, nous continuerons de traiter les malades, de rendre tous les services qui dépendent de nous, de faire même les dons que nous permettra notre pauvreté, ce que les ministres protestants ne font jamais gratuitement.

3/ Cela serait contraire aux maximes de l'Evangile et à l'Esprit de l'Eglise qui veut que les peuples nourrissent leurs pasteurs.

R.: La réponse catégorique à cette objection serait un peu longue. Je me contente d'observer qu'elle attaque le système de toutes les missions étrangères du globe, et même de bien des missions intérieures.

4/ Le système actuel nous met en rapport plus immédiat avec les naturels, nous identifie avec leurs usages, nous acquiert leurs sympathies.

R.: Nous sommes en rapport assez immédiat avec les naturels et nous nous identifions suffisamment avec leurs usages en leur consacrant tous les moments de notre vie à les instruire, les consoler, les conduire et l'usage d'habiter, de coucher, de manger, d'avoir faim avec eux, d'être à leur charge pour nos vivres et notre logement est plus nuisible qu'utile à notre ministère. Le moyen le plus infallible pour acquérir leur sympathie serait de ne jamais rien leur demander, mais de leur donner au contraire le plus souvent que l'on peut et de leur rendre tous les services qui sont en notre pouvoir.

5/ Cela introduirait le commerce dans ces îles et en rendrait les peuples mercantiles.

R.: A supposer que ce soit là un commerce et qu'il déprave les naturels, nous ne l'introduirons pas puisqu'il existe déjà. Ils connaissent et pratiquent les échanges avec tous les étrangers et ceux qui vendent aux navires, aux ministres protestants, aux européens quelconques n'en sont pas plus mauvais pour cela.

6/ Il faut de l'unité dans le vicariat apostolique, et c'est sur la mission de Wallis que doivent être formulées les autres; or à Wallis, on n'achète pas.

R.: Une conséquence rigoureuse de ce principe est qu'il faudrait donc donner aux autres missions qu'à celle de Wallis. Mais il sera toujours impossible de fournir proportionnellement à tous nos nombreux et populeux archipels ce que l'on a pu fournir à une île peu peuplée et qui se trouve le centre de nos missions et le lieu de la résidence de Monsieur le Vicaire Apostolique. Celle-ci peut être dans l'abondance, mais les autres resteront toujours nécessairement dans le plus grand dénuement. Si l'on observe que Wallis a été dénuée elle-même ci-devant; je réponds que c'était là un état malheureux, imposé par des circonstances impérieuses, et qui ne doit point être proposé aux autres pour modèle à suivre quand on peut faire autrement. L'unité est sans doute très bonne, mais elle doit être placée dans un centre où puisse moralement atteindre les extrémités (*sic*). Si elle est placée moralement hors d'atteinte, elle est mauvaise parce qu'elle met les extrémités dans un état de violence qui finit par les rompre et compromettre tout le corps. Au reste, on ne peut pas comparer les difficultés de la mission de Wallis païenne avec celles des missions où il faut lutter à la fois contre le paganisme et le protestantisme. J'en donne pour preuve Wallis elle-même; si, convertie comme elle l'est aujourd'hui, ayant un évêque et des ressources, elle ne peut se débrouiller avec une poignée d'hérétiques survenus après sa conversion et sans ministre protestant; que serait-ce s'il fallait commencer d'y planter le catholicisme! C'est cependant le cas où nous sommes ici à Tonga, à Fidji et où se trouveront les sujets de toutes les missions à créer dans la suite.

Je suppose, mon très Révérend Père, que vous trouverez comme nous ces raisons assez faibles dans la bouche de Monseigneur. Je ne voudrais pas toutefois qu'en vous les exposant, elles contribuent le moins du monde à rabaisser le prélat dans votre estime, qu'il mérite d'ailleurs à tous égards. Il ne peut pas se persuader que son système soit si défectueux, ni que les moyens qu'il prend pour suppléer à ses défauts, soient si insuffisants. Du reste, c'est moins lui qui l'a imposé que Monseigneur Pompallier dans le temps que ces îles faisaient encore partie de son vicariat apostolique; il ne fait que maintenir ce qu'il a trouvé établi; et Monseigneur Pompallier lui-même a eu dans le temps de bonnes raisons pour imprimer cette marche à la mission des tropiques. Il ne pouvait laisser à Wallis et à Futuna que des sujets extrêmement pauvres, vous en savez les motifs. Pour Tonga, ce n'était plus la même chose il est vrai; mais outre la raison d'uniformité, le prélat manquait de ressources pécuniaires. Il lui fallait tirer à l'économie sous peine de voir peut-être toutes ses missions compromises à la fois. D'ailleurs il reçut tant d'accueil dans cette île déjà si renommée; on lui parut si désintéressés, si hospitaliers, si faciles à promettre, même plus qu'il le demandait, qu'il se laissa prendre aux apparences, comme ceux qui avaient visité ces peuples avant lui. Il faut habiter avec ces gens-ci et les étudier à loisir pour se convaincre comme nous le faisons maintenant que leurs démonstrations ne sont que des formules et un masque dont ils couvrent leur cupidité.

Ils avaient un motif bien autrement puissant encore de faire une réception amicale à Sa Grandeur, quand elle aborda chez eux avec le père Chevron. L'histoire en est un peu longue, toutefois elle est assez intéressante pour que vous ne me sachiez pas mauvais gré de vous en donner l'abrégé.

Depuis longtemps, la partie protestante de la population, soutenue par le roi d'Ha'apai et de Vava'u poussait à outrance la guerre contre la partie restée infidèle. Celle-ci avait éprouvé des défaites; une de ces villes, Hule, prise d'assaut avait été saccagée et tous les habitants massacrés. Une autre, Hihifo, sur le point d'éprouver le même sort avait capitulé en acceptant le protestantisme. Un commodore anglais, Crocker, s'étant joint aux agresseurs à l'instigation de leurs missionnaires, était bien venu se faire tuer avec une partie de son monde sous les murs de Pea; mais ce succès pour les païens loin de relever leur courage, leur fit craindre d'avoir bientôt affaire à l'Angleterre dont on ne cessait de les menacer. La population de plusieurs autres villes s'était agglomérée dans Pea pour se défendre mieux. Toutefois la chute de cette dernière forteresse ne pouvait tarder et dans cette perspective un grand nombre de païens s'enfuyait dans les îles voisines pour ne pas être victimes de la catastrophe.

Les païens réduits aux abois, et attribuant je ne sais comment, les succès de leurs ennemis au Dieu qu'ils adoraient, conçurent le désir de lui rendre aussi des hommages mais dans un autre culte que celui dont ils avaient entendu parler. C'était le culte catholique. Pour cela, il leur fallait des missionnaires et ils en demandaient partout, soit à bord des navires, soit dans les îles où on leur avait dit qu'il s'en trouvait. Leurs adversaires avaient beau leur représenter que c'était une religion infâme, anthropophage, n'importe! Ils la voulaient se figurant qu'ils y trouveraient leur salut contre la ruine dont ils étaient menacés. Il est facile de juger que Monseigneur Pompallier se présentant sur ces entrefaites avec cette religion tant réclamée, ont cru voir en lui le sauveur du parti et il fut reçu en effet comme un libérateur. Jamais tant de sympathie ne fut exprimée à ceux même qui ont fait de Tonga de si beaux récits. Ce fut au point que Sa Grandeur crut presque avoir converti l'île d'emblée. Et peut-être vous en a-t-elle écrit dans ce sens, attribuant à des motifs surnaturels ce qui n'était qu'intéressé. Le prélat dut regretter de n'avoir qu'un prêtre à sa disposition; les païens en parurent encore plus fâchés que lui, ils le prièrent d'y suppléer au moins par des promesses; et chose étonnante pour des gens qui ne raisonnent pas, non seulement ils raisonnèrent ici mieux que ne le fit aucun sage, mais encore ils prophétisèrent; car contre toute vraisemblance humaine, tout ce qu'ils avaient prévu s'accomplit. La guerre cessa immédiatement. Les protestants perdirent leur attitude menaçante, leurs alliés de Vava'u et de Ha'apai se débandèrent peu à peu et l'on vit enfin un terme à ces combats qui tant de fois avaient ensanglanté le sol de l'île. Jugez si je n'ai pas eu raison de vous dire que ces gens-ci prophétisèrent. Qui en effet aurait jamais pu humainement prévoir que le pauvre petit père Chevron, en proie à la faim et à bien d'autres misères parmi ces sauvages, aurait par sa seule présence dans l'île, arrêté des armées victorieuses commandées par un conquérant, Taufahau, qui avait déjà soumis le reste de l'archipel et que les Européens appelle l'Alexandre, le Napoléon de l'Océanie (*sic*). Pour moi, plus je réfléchis sur ces faits, plus j'y vois le doigt miraculeux de la providence et les trésors de miséricorde qu'elle réserve sans doute à ces peuples. Si Tonga, qui est la reine et le boulevard de l'Océanie centrale, fut tombée tout-à-fait sous le joug des protestants, comme elle était à la veille de le

faire, il n'y eut plus pour nous moyen d'y jamais aborder. Les vainqueurs ayant tout envahi en imposant leur religion à la façon de Mahomet; nous n'eussions pas même pu tenir dans les petites îles de Wallis et Futuna.

En disant que les chefs de Tonga prophétisèrent, je dois ajouter que ce fut comme d'autres Caïns; car de même que le premier, en demandant la mort du Sauveur, n'avait en vue que le salut temporel de sa nation, sans connaître le sens ultérieur de sa prophétie; de même ceux-ci en nous appelant chez eux, voulaient seulement pourvoir à la sûreté de leurs corps, sans penser le moins du monde au bien spirituel de leurs âmes.

Une fois qu'ils eurent obtenu ce qu'ils désiraient, ils ne se souvinrent plus de leurs instances pour avoir des missionnaires; aussi refusèrent-ils le Père Grange, qui vint quelques mois après se présenter à Moua où d'après les instructions de Mgr Pompallier, il se croyait attendu les bras ouverts. Il lui fallut rester avec le Père Chevron à Pea où l'évêque avait improvisé un noyau de chrétienté. Plus tard, la corvette le *Bucéphale* portant Monseigneur D'Amata, rappela leur promesse ou plutôt leurs demandes à ces mêmes chefs, les prévenant toutefois qu'il ne pouvait leur laisser de missionnaire. Ceux-ci, qui n'étaient plus sous l'empire de la crainte des protestants, aussi qui n'avaient pas oublié leur cupidité habituelle, s'excusèrent de n'avoir pas reçu le père Grange, feignirent de désigner un prêtre et s'offrirent à pourvoir à ses besoins. Tout cela était de l'hypocrisie du pays pour obtenir des cadeaux; ils en reçurent en effet d'assez beaux en gage de la promesse réciproque. Peu après, Monseigneur Bataillon se présenta à eux; on essuya des défaites qui ne pouvaient cette fois paraître plausibles, amenèrent un refus complet, non seulement pour l'intérieur du fort mais encore pour toutes les terres de sa dépendance.

Cependant, nos pères y avaient déjà fait quelques conquêtes, notamment dans un petit village appelé Hologa; ils continuèrent de les cultiver, et leur nombre s'accrut. On en conçut de l'ombrage à Moua, et bientôt arrive un ordre d'avoir à quitter la religion ou d'aller habiter d'autres terres. Cette mesure parut violente même aux infidèles et excita une telle fermentation que l'on crut devoir révoquer la sentence. Le nombre des conversions ayant augmenté depuis lors et les fidèles sentant le besoin d'avoir une église se mirent à faire des préparatifs. Mais sur le point d'élever l'édifice, on leur intime l'ordre de renoncer à cette entreprise et à nous qui allions alternativement y dire la messe le dimanche dans une case particulière et y passer la semaine; à nous, dis-je, ordre de ne plus revenir ainsi. La raison qu'on en donna au père Chevron dans une entrevue fut qu'on haïssait la religion et qu'on ne saurait la souffrir si près de soi. Nos fidèles voulaient passer outre et risquer les conséquences; nous ne l'avons pas jugé à propos. Nous continuons cependant d'y aller comme par le passé; et attendant de la providence le moment de conduire à bien cette affaire.

La raison, alléguée par les chefs de Moua pour nous repousser, bien qu'elle soit très réelle, n'est cependant pas la seule; car quelque habiles qu'ils soient dans l'art de feindre, ils ne peuvent s'empêcher de laisser échapper des paroles et surtout des faits qui démontrent jusqu'à l'évidence qu'ils sont mûs encore par un autre motif beaucoup plus puissant. Ce motif est la haine de la France que les ministres protestants s'efforcent de peindre dans ces régions sous les couleurs les plus noires. Tant que son pavillon

avait peu fréquenté ces parages, ils affectaient de la représenter comme une nation faible, insignifiante, n'ayant qu'un navire ou deux qu'elle employait à colporter dans les îles les ministres infâmes de sa religion plus infâme encore; vous comprenez de qui ils voulaient parler. Mais depuis les affaires des Marquises et surtout de Tahiti, la France est devenue une nation puissante, cruelle, féroce au-delà de tout ce que l'on peut s'imaginer. Il est clair que ce n'est qu'avec des gens qui ne raisonnent pas que l'on peut employer une telle logique. Mais enfin, puisqu'elle leur réussit, cette logique, pourquoi ne l'emploieraient-ils pas? L'erreur est-elle plus conséquente dans ses raisonnements que dans sa nature? Quand les armes matérielles lui ont manqué à Tonga pour faire embrasser sa doctrine, elle n'en a que mieux manié celle de la calomnie, pour nous attribuer ses propres intentions, et d'autres bien étranges encore. Comme elle a ici des voix qui se répètent par des milliers d'échos, elle les emploie toutes pour nous charger des inculpations les plus odieuses et nous dévouer si elle le peut à l'exécration publique. Elle ne se lasse pas de nous en donner des preuves.

Quand nous descendîmes à terre pour nous rendre à Moua, dans la circonstance que je viens de dire, Mr Thomas, qui passe pour le chef des ministres protestants dans l'archipel, et qui certes le mérite pour le zèle qu'il déploie et fait déployer contre nous, se hâta de nous devancer pour nous représenter comme les émissaires de la France qui préludent ainsi à la prise des terres, à l'esclavage des peuples, à l'anthropophagie. Ces discours, qui du reste sont fréquents dans la bouche de ces messieurs en chaire et ailleurs, ne manquèrent pas d'affermir dans leurs appréhensions les chefs de Moua qui, outre leur aversion très réelle pour la religion en leur qualité de païens, crurent que s'il fallait en subir le joug, il valait encore mieux choisir celle de Mr Thomas qui maintenant leur offrait la paix, que la nôtre qui ne fait de quartier ni à la liberté, ni à la vie. Aussi, ont-ils pour nous une antipathie plus grande encore que pour les ministres protestants, et en ne voulant ni des uns ni des autres, ils nous chassent cependant de tous les lieux où ils tolèrent nos adversaires. La haine qu'ils ont pour nous tous ne diffère pas seulement en intensité, elle diffère encore par le motif. Ils haïssent les ministres protestants par rancune contre des hommes qui les ont persécutés. Ils nous haïssent par l'appréhension de se voir dépouiller de leurs terres, de leur liberté, de leur vie; et ils sont tellement sous cette dernière impression que l'arrivée d'un bâtiment français jette chez eux la terreur, se croyant toujours à la veille des catastrophes annoncées. Par le même principe ils ne veulent pas qu'aucun Français, de quelque condition qu'il soit, s'établisse chez eux, tandis que les Anglais restent parfaitement libres sous ce rapport. Nous avons actuellement sous les yeux des exemples de l'un et de l'autre cas. Je dois ajouter, pour calmer les appréhensions de votre sollicitude à notre égard, que plus ils ont peur de la France, moins ils oseraient attenter à nos personnes; ils tourneraient plutôt leur colère contre ceux de leurs sujets qui nous écoutent, parce qu'au moins, ils ne croiraient pas se compromettre avec notre nation. Quant à nous personnellement, c'est toujours en termes craintifs et humbles qu'ils tâchent de nous éloigner. Nous pensons même qu'ils ne s'opposeraient pas de vive force à la construction de l'église en question, mais cela les confirmerait dans l'idée que nous sommes des envahisseurs. Ils seraient capables de se jeter en désespoir de cause entre les bras des

protestants, ce qui nous ferait perdre une grande partie des espérances que nous ne laissons pas de concevoir malgré leur obstination.

Cette haine pour la France, dont les ministres protestants s'efforcent d'imprégner ces peuples crédules, avait pris un tel ascendant sur eux les premiers temps que nos pères étaient ici, qu'ils ne pouvaient paraître dans presque aucun lieu sans y jeter une espèce de terreur panique. On fuyait à leur aspect comme devant des bêtes fauves. Ils avaient beau se montrer doux, affables, supportant avec une inaltérable patience les affronts, les injures, les avanies de tous genres; la foule ne pouvait être détrompée par leur conduite et leurs paroles de paix; elle était prévenue d'avance qu'on la prend ainsi par la douceur pour l'amener ensuite plus sûrement à sa perte. Il faut le témoignage de nos fidèles qui s'amuse de la frayeur des autres, et surtout la visite des bâtiments de guerre, qui montrent la plus grande bienveillance, même à nos plus chauds ennemis, pour détruire peu à peu ses funestes impressions. Toutefois, l'opinion qui a déjà bien changé est loin de nous être suffisamment favorable, et il ne nous arrive guère de traverser une tribu païenne ou hérétique sans nous entendre appliquer les qualifications d'hypocrites, d'assassins, de mangeurs d'enfants. Malgré cela, encore une fois, nous gagnons dans l'opinion et nos adversaires y perdent d'autant, bien que nous ne soyons pas encore à leur niveau.

Voilà donc mon très Révérend Père, outre les obstacles ordinaires, celui qui pour nous est le plus grand aujourd'hui, notre qualité de Français comme envahissant, ou du moins comme préparant à notre Patrie les voies à l'envahissement des terres, de la liberté, de la vie même des naturels. Néanmoins, comme je vous l'ai dit, l'Evangile ne laisse pas de faire des progrès, et cela par des voies qui sembleraient de la part de la providence vouloir nous convaincre de l'inutilité de nos efforts pour sécuriser son oeuvre. Nous avons cultivé assidûment certaines personnes; nous nous sommes imposé de grands sacrifices pour aider en elles les mouvements de la grâce; la plupart sont demeurées inébranlables, plusieurs même nous sont devenues hostiles, plus hostiles qu'auparavant, tandis que d'autres à qui nous pensions à peine, sont venues spontanément grossir notre petit troupeau. Ce sont principalement des pauvres, des infirmes, et surtout des enfants, genre de personnes, qui d'après l'Evangile ont la prédilection du Divin Maître.

Nos progrès sont donc marqués surtout sous le rapport qui consiste à apprivoiser ces peuples et à faire tomber leurs préjugés. Vous ne pouvez pas vous figurer en France le degré de prévention et de sauvagerie où il faut aller chercher ces gens-ci pour en faire des chrétiens. En Europe, les populations les plus haineuses et les plus abruties sont encore, je crois, supérieures à celles-ci pour les ressources qu'elles offrent aux missionnaires. Je pense que parmi elles le spectacle de notre dévouement, de nos sacrifices et de nos misères ferait une toute autre impression qu'il ne fait sur nos pauvres insulaires. Je vous ai parlé plus haut de leurs qualités de coeur; ajoutez à cela la conviction où ils sont qu'il n'y a pas sous le soleil de peuple qui les égale en noblesse, en puissance, en talent. Les étrangers qui se présentent à eux avec l'appareil de la force, comme font les commandants des bâtiments de guerre, excitent bien encore leur admiration, mais sans les égaler à eux dans leur opinion. Les autres ne recueillent que leur mépris et nous-mêmes, ne sommes à leurs yeux que de pauvres misérables, qui sommes venus chercher dans leurs îles une existence que nous refusons sans doute notre pays natal. Le zèle apostolique est une chose trop au-

dessus de leur conception pour qu'ils puissent de longtemps en apprécier ni l'intensité ni les motifs. Notre pauvreté, en tant que volontaire, est pour eux une chimère et un objet de scandale où ne manquent pas de les affermir les opulents ministres protestants. Ajoutez à cela toutes les passions fomentées par l'idolâtrie; un dérèglement des mœurs qui met la prostitution, le vol en honneur. Ajoutez bien d'autres choses que les bornes d'une lettre ne me permettent pas de vous dire et vous aurez une idée des travaux préliminaires qu'il faut pour disposer ces peuples, même à entendre parler de religion.

Il me vient souvent à ce sujet une pensée que je n'ose presque pas vous soumettre dans la crainte qu'elle ne vous paraisse trop humaine; c'est que la providence, qui avait donné le don des miracles aux premiers apôtres, et qui le refuse à ceux des temps actuels, a voulu substituer des moyens naturels à une partie de ceux dont elle faisait usage dans la primitive église. De là l'institution de l'Oeuvre de la Propagation de La Foi et l'intérêt que notre gouvernement prend aux missions; au point qu'un de ses bâtiments de guerre doit nous visiter chaque année. Le premier de ces moyens peut nous fournir des ressources pour notre existence; l'autre nous entoure peu à peu de considérations, et cela, joint à la grâce secondée par les efforts des missionnaires suffit pour générer des conversions. J'ajoute que je crois ce mode plus efficace que le don même des miracles, parce que ces gens-ci ont de notre science, comme de celle de leurs prêtres d'idoles une idée assez exagérée pour lui attribuer la guérison subite des maladies et la résurrection des morts. Ils croient même nous avoir vu opérer des oeuvres de ce genre, quand il nous est arrivé de réveiller des léthargiques, ou de calmer assez vite quelques douleurs violentes comme coliques et indigestions. Leurs lumières sont trop bornées pour savoir établir une différence entre ces faits purement naturels et de vrais prodiges. Pour en revenir à mon idée, il faudrait à ces peuples des missionnaires qui ne fussent pas des mendiants. Ce seul défaut nous abaisse plus à leurs yeux que ne peuvent nous relever tous nos autres avantages. Sans doute nous ne devons pas oublier les vœux qui nous obligent à la pauvreté; mais nous pourrions sans sortir de leurs limites avoir une existence qui ne fût point à la charge des naturels, si les fonds alloués par les conseils de la Propagation de la Foi étaient bien répartis. Avec le surcroît de fatigue que nous impose ici le climat et la nature de nos fonctions, je ne pense pas que personne en France se scandalise de nous savoir pour notre existence, dans un état qui, quelque bien qu'il puisse être pour le pays, n'approchera jamais de celui de nos confrères en Europe.

Ceux de nos sujets qui m'ont précédé dans ces régions et qui s'étaient trouvés sous le gouvernement de Monseigneur Pompallier, voyant que, contre leur attente, Monseigneur Bataillon prend une marche qui ne tend pas à soulager la position des missionnaires m'ont parlé d'avoir un temporel séparé du sien, à l'instar des autres sociétés religieuses. Pour ce qui est d'avoir un temporel, je ne doute pas que ce ne soit votre intention; mais que ce temporel soit séparé de celui de l'évêque, ou qu'il doive l'être, c'est pour moi, ce qui est bien loin d'être clair. Car enfin comment séparer le temporel quand le personnel ne forme qu'un seul et même corps? Et quand notre personnel serait séparé de celui de Monseigneur, où trouver de quoi créer notre temporel? Il faudrait donc prendre sur les allocations faites par l'Oeuvre pour La Propagation de la Foi et diminuer d'autant le domaine du prélat. Cela froisserait certainement ses sympathies à notre égard. Les conseils centraux dont l'intervention serait nécessaire, ne

se prêteraient peut-être pas à cette méthode. La Sacrée Congrégation connaîtrait de cette affaire et naturellement elle abonderait dans le sens de Sa Grandeur (*sic*). Tout cela aurait un retentissement désagréable au détriment de la mission, et si la chose une fois accomplie, le mal ne cessait pas, à cause de bien d'autres obstacles que l'on doit présumer, cette mesure aurait entre autres conséquences celle de reverser sur la Société les plaintes qui s'adressent aujourd'hui au vicaire apostolique.

Cependant, il faut prendre un parti, mon très Révérend Père; car outre que nos souffrances sont de nature à user rapidement les hommes, notre Société n'a dans le système actuel d'autre perspective que celle d'une existence précaire, sans jamais pouvoir compter sur le moindre temporel. De là, une source intarissable de privations, de plaintes, et même de découragement. Il faut convenir qu'un état semblable est de nature à ébranler les âmes les plus fortement trempées. L'espoir d'une amélioration a soutenu nos sujets jusqu'ici, mais si cet espoir venait à leur être enlevé, je n'ose presque pas vous dire mes appréhensions pour la suite; je craindrais fort de voir l'abattement s'emparer de presque tous nos sujets, sauf toutefois ceux qui seraient avec l'évêque.

Quel serait donc le parti le plus sage à prendre dans les circonstances présentes pour apporter le plus tôt possible un remède aux inconvénients que je vous ai signalés? Pour moi, je n'en vois point d'autre que de vous entremettre auprès de Monseigneur Bataillon pour obtenir de lui de céder amiablement à notre Société la partie des fonds qui lui sont alloués en vue de nos sujets qui sont à sa charge. Le Prélat envoie en France des budgets où figurent en détail des sommes censées applicables à chacun de nous. Il faudrait que ces sommes nous fussent réellement appliquées; la moindre partie en espèces pour nos relations avec les étrangers et le reste en nature pour traiter avec les indigènes. J'adresse là-dessus des renseignements précis au père procureur ainsi qu'une liste des objets les plus recherchés par les naturels pour les échanges. Une autre chose que je lui dis et que je vous prie de regarder vous-mêmes comme extrêmement essentiel, c'est que les caisses contenant les envois soient adressées aux missions de chaque île en particulier, avec défense expresse de votre part à tout autre de les ouvrir. Ceci vous paraît peut-être étrange, mais c'est que vous ne savez pas les dilapidations qui ont eu lieu jusqu'ici sur les objets adressés même par des familles à leurs enfants. La Nouvelle-Zélande a donné cet exemple et j'ai pu me convaincre à Wallis qu'elle a des imitateurs dans les Tropiques, bien à l'insu de Monseigneur; ceci laisse dans le coeur des sujets ainsi pillés une aigreur dont on ne peut prévoir la fin.

Il est temps de finir cette lettre déjà trop longue de par sa nature, quoique cependant bien courte sous d'autres rapports. En la lisant avec quelque attention, vous y remarquerez facilement des inconséquences et des contradictions. Je les ai remarquées moi-même, et elles sont de deux sortes : les unes seulement apparentes et les autres réelles. Je n'aurais pu faire disparaître les premières qu'en entrant dans des détails qui auraient trop (*sic*) mon texte. Les autres, et elles ont principalement rapport aux peintures que je vous fais des caractères des peuples, doivent être attribuées aux anomalies de l'esprit humain. Si des anomalies se trouvent dans le caractère des peuples civilisés, dont les idées sont censées avoir plus de rectitude, à plus forte raison doit-on s'attendre à en rencontrer dans l'esprit inculte de nos sauvages. Il peut se faire aussi que les renseignements que je vous donne ne coïncident pas avec ceux que

vous auriez pu recevoir par d'autres voies. Si ces renseignements différents sont adressés à d'autres qu'à vous, vous ne devez pas y avoir égard, non que je les suppose faux, mais seulement rédigés sous le côté le plus favorable et laissant ignorer une quantité de choses qu'il n'était pas important de dire. Si ce sont des renseignements à vous adressés personnellement et *ex officio*, veuillez faire attention s'ils n'ont pas été inspirés par l'impression du moment, comme sont les récits des navigateurs et même quelquefois de missionnaires qui écrivent sans avoir pu approfondir leur sujet; d'où il résulte non des mensonges, mais des faussetés et surtout l'omission de beaucoup de vérités. Si je vous écrivais seulement pour vous donner des nouvelles de la mission, je ne me croirais pas obligé de tant insister sur des choses capables de faire sur vous des impressions pénibles; mais le but que je me propose, et surtout les fonctions dont vous m'avez revêtu à l'égard de mes confrères me font un devoir de peser beaucoup sans doute tout ce que je vous transmets, mais aussi de vous dire toute la vérité, quelque différente qu'elle puisse vous paraître de l'idée que vous en auriez conçu par le passé. Par la raison que je viens de dire, ma parole doit avoir auprès de vous un caractère de gravité et de confiance que ne seront pas capables de balancer des lettres contraires, si toutefois vous en recevez de ce genre.

Ecrivez-nous, mon très Révérend Père, écrivez à tous vos enfants, au moins à ceux de chaque mission en général; vous ne pouvez pas savoir la portée de la moindre parole dans l'isolement absolu où nous nous trouvons, n'ayant pas même de relations d'une île à l'autre avec les confrères que nous savons voisins de nous. Depuis seize mois que je suis à Tonga, je n'ai encore reçu de nouvelles d'aucun d'eux. J'ai seulement pu leur écrire par la corvette le *Rhin* et je ne sais pas quand j'aurai leur réponse. Priez pour nous et faites prier nos confrères d'Europe ainsi que les personnes pieuses de notre connaissance. Que le bon Dieu soutienne notre courage et fasse de nous des hommes selon son coeur! ... Priez aussi pour nos pauvres et bien-aimés sauvages; plus ils sont durs et aveugles, plus ils ont besoin que l'on dilate pour eux des entrailles de tendresse. Il y en a déjà beaucoup au ciel qui se souviennent de nous et de leurs concitoyens devant le trône de Dieu. Un plus grand nombre ici se félicite d'avoir enfin ouvert les yeux à la lumière et nous avons la confiance que de grandes miséricordes sont réservées pour les autres dans les trésors secrets de la divine providence.

II. 4. Père Breton à une bienfaitrice, Vava'u, le 19 février 1864.

(Cette lettre est écrite par le père Breton six ans après son installation à Vava'u. Il évoque son séjour à Hihifo et présente à son interlocutrice la situation de la mission de Vava'u. La première partie de la lettre est consacrée aux remerciements pour les caisses expédiées à son intention par sa bienfaitrice originaire du même village. Outre les objets liturgiques, ces malles contiennent des robes et des chemises qui sont réparties entre les néophytes. De France, les malles sont envoyées en Angleterre où elles sont embarquées à destination de l'Australie. La lenteur des délais d'acheminement, l'irrégularité des services inter-insulaires et les conditions médiocres de transport rendent aléatoire la date de réception et l'état des objets.)

Le rôle des bienfaiteurs et bienfaitrices auxquels les missionnaires maristes ont régulièrement recours pour obtenir des aides supplémentaires à celles allouées par la Propagation de la foi, est révélateur du mode de fonctionnement de la mission, totalement dépendante des subsides extérieurs. Il contraste avec celui établi par les missionnaires protestants, lesquels parviennent à instaurer un système de collectes si efficace qu'une partie des fonds est destinée au financement des missions voisines. Les missionnaires catholiques opposent leur désintéret pour les biens matériels à l'opulence de leurs homologues protestants.

Premier missionnaire résident de la mission de Hihifo, le père Breton évoque les difficultés inhérentes à cet établissement : d'une part, les villages du district, fort éloignés les uns des autres, sont éparpillés sur une superficie difficile à couvrir en l'absence de moyen de transport; d'autre part la population qui manifeste à l'égard du Tu'i Kanokupolu un attachement traditionnel, se montre réticente vis-à-vis d'une implantation catholique.

A Vava'u, le père Breton est en charge d'une communauté forte d'une soixantaine de membres. L'hostilité du gouverneur, le fils du roi, la faiblesse des chefs, le fanatisme des catéchistes et l'indifférence générale de la population pour la Salut constituent les principaux obstacles à une conversion massive. De surcroît, selon lui, la beauté du site, la fertilité de la terre et la clémence du climat engendrent paresse et débauche chez les protestants tandis que les catholiques, élus de Dieu, vivent au rythme des oraisons. Les espoirs de conversions du père Breton reposent sur la jeune génération, moins sensible aux préjugés que leurs aînés, et sur la formation des femmes.)

Depuis 4 mois que j'ai reçu votre lettre et vos précieux envois, aucun navire de Sydney n'a mouillé ici; hier enfin, le *Rotuma*, capitaine Robertson, paraît au port; c'est lui qui vous portera ma lettre et l'expression de ma reconnaissance. Je ne sais vraiment comment vous dire toute ma gratitude pour toutes vos bontés, toutes vos peines, tous vos sacrifices et ceux de vos amis. Vous n'avez rien oublié, vous êtes allée même bien au delà de mes demandes, de mes souhaits. Notre bon Maître seul pourra acquitter ma dette envers vous et envers toutes les âmes généreuses qui s'imposent de si grands sacrifices pour venir au secours de nos pauvres néophytes d'Océanie, d'ailleurs si dignes de l'intérêt et de la compassion qu'ils excitent.

Je n'ai reçu que le 19 octobre 1863 votre lettre datée du 07 septembre 1862. Ainsi treize mois et demi en route. Le Révérend Père Rocher m'a donné la raison de ce long retard; le navire le J ... (*sic*) à qui avait été confié notre envoi a souffert des avaries considérables à sa sortie du port; il a été obligé d'y rentrer pour se réparer; ainsi il n'est arrivé à Sydney que dix ou onze mois après sa première sortie du port. Je n'ai point reçu le chemin de croix de Marbor que vous m'annoncez dans la note et dans la lettre. S'il a été expédié peut-être aura-t-il péri ou aura-t-il été considérablement endommagé dans la position très critique où s'est trouvé le navire comme me le raconte le Révérend Père Rocher. La statue de la Sainte Vierge a souffert une forte contusion, heureusement que le devant est presque intact, le derrière de la statue plus durement maltraité est soustrait aux regards par les draperies d'une petite niche où nous l'avons mise

: elle est bien belle, bien douce, bien modeste et attire depuis lors bien des visites à notre petite église; la lampe fait très bien, elle n'a souffert aucun dommage. Deux chandeliers ont été endommagés par l'eau de mer; les quatre autres ornent l'autel. Je me suis empressé de faire sécher toutes les robes, toutes les chemises qui avaient presque toutes été mouillées par l'eau de mer et malgré quelques petites taches elles étaient encore assez bonnes et assez belles pour exciter l'admiration, la joie et la reconnaissance de toutes nos chères néophytes. Comme j'ai ici à Vava'u moins de catholiques qu'à Hihifo, il y en a eu pour toutes les mères de famille et leurs filles baptisées. Les chemises que vous avez envoyées pour moi, je les ai distribuées aux hommes; ainsi j'ai pu faire des heureux et des heureuses; cette distribution ne pouvait être plus à propos. C'était juste la semaine où les ministres protestants n'avaient pas honte de demander des secours extraordinaires pour leurs frères d'Europe à nos pauvres Vava'uniens (*sic*) qui n'avaient alors et pendant deux à trois mois à manger que des haricots sauvages cuits à l'eau sans sel ni autre assaisonnement. Mes chers néophytes étaient alors heureux d'être catholiques et se promettaient bien de souffrir désormais avec patience les mépris, les injures, les duretés de leurs parents et de leurs chefs protestants. Ne soyez point trop peinée des petites avaries qu'on souffert vos caisses d'envoi; nous n'en sommes pas étonnés, nous qui voyons tant de navires périr dans nos mers. Cette année seulement, depuis mon arrivée à Vava'u, deux embarcations tongiennes ont sombré. Dans l'une, il y avait quatre personnes, homme, femme, enfants d'une petite île de Vava'u nommée Ofou; ils allaient chercher des vivres dans une île voisine, ils ont tous péri. Il en est de même de l'autre embarcation qui était partie à Ha'apai où demeure notre révérend père Calinon. On n'en a même pas trouvé les débris malgré les recherches qu'on a faites.

Vous avez peut-être su par ma bonne soeur que Mgr Bataillon m'amenait au mois de mai dernier à Vava'u, groupe d'îles appartenant à l'archipel des îles Tonga, éloignées des îles Tonga Tabu de soixante à soixante-dix lieues. J'ai quitté mon cher Hihifo avec le même regret que je quittais Marbor il y a dix-huit ans lorsque je me séparais de notre bon père et d'une paroisse si digne de toutes nos affections et de toute ma reconnaissance. J'étais très attaché à Hihifo où j'avais beaucoup souffert sans cesser cependant d'être heureux. La population de ce district épars sur une vaste étendue me fournissait continuellement l'occasion de longues et pénibles courses consolantes pour le coeur et si utiles à l'instruction et à l'édification des peuples. Hihifo m'était devenu plus cher encore par la conversion d'un jeune homme, fils du chef de ce district qui, quinze jours avant mon départ se déclarait catholique avec cinq de ses amis malgré les contradictions qu'ils ont éprouvé de la part de leurs parents et des grands du pays : la femme de Massima (c'est le nom du jeune homme) étant nièce du roi actuel et la femme de son frère aîné étant fille de l'ancien roi. Le bon père Guitta de Rilleux (Ain) m'a remplacé à Hihifo. Il continue le bien que j'ai commencé et il fera de plus celui dont j'eusse été incapable. Je suis seul à Vava'u. Je suis visité tous les trois ou quatre mois par un père de Tonga; c'est le vénéré révérend père Chevron qui m'a visité le premier. Il est parti avant-hier après un séjour de quatre mois qu'on a trouvé bien long à Tonga mais qui m'a paru bien court à moi. Il n'avait l'intention que de rester trois semaines mais aucun navire pour Tonga n'ayant paru à Vava'u à cause de la disette d'huile de coco, j'ai eu le bonheur de jouir aussi longtemps de sa

présence, de ses conseils et des exemples de sa sainte vie. En voilà maintenant pour quatre mois au moins. Dieu soit béni! Jésus étant si près de nous dans le très Saint-Sacrement, nous ne sommes jamais seuls; et puis j'ai le bonheur de ne jamais m'ennuyer, de ne jamais trouver le temps long, de m'habituer bien vite partout où le bon Dieu me veut et surtout de demeurer de nouveau par la pensée dans tous les lieux où la douce providence m'a accordé quelques grâces, m'a fait trouver un ami, m'a fait rencontrer une sainte âme et un coeur généreux pour Dieu. Voilà le secret de mes joies, voilà pourquoi je m'habitue si facilement partout malgré l'affection que je conserve pour les lieux que je quitte. Vava'u est un groupe d'îles très rapprochées les unes des autres. La plus grande, où se trouve notre établissement est sur le port a quatre ou cinq lieues de long sur une ou deux de large. Le pays est plus élevé qu'à Tonga; il est plus agréable pour le voyage parce qu'il est plus pittoresque; il est moins commode pour l'habitant étant coupé par des ravins profonds et offrant peu de plaines un peu étendues : Vava'u c'est le R... (*sic*) et Tonga la bonne Bresse. Il y a dix ou six 000 âmes; le pays en nourrirait bien 40 ou 50 000. Il est très fertile peut-être plus encore que Tonga mais sujet à de fréquents orages ou tempêtes qui ravagent tout : il y a eu disette cette année à cause de la tempête de l'année dernière au mois de janvier; mais personne n'a précisément souffert de la faim parce que tous ont trouvé dans le haricot et le manioc sauvage (*sic*) qui croissent sans culture une nourriture presque abondante.

Notre établissement est sur le port, dans une position très agréable jouissant d'une vue délicieuse, mais sur un terrain pierreux presque partout inutile à la culture. Ce que nous avons de mieux c'est la vue et un bon air plus une jolie allée d'orangers plantés il y a quatre ans au milieu de laquelle est l'église, petite mais assez bien ornée grâce à vos bontés et à celles de tous vos bons amis de Marbor et de la banlieue; deux de ces orangers vont commencer cette année à donner plus de douze oranges pour la sainte saison. A l'automne prochain, mois de septembre ou octobre il y en aura bien 1200. J'espère que l'orange est bonne à Vava'u; elle est amère à Tonga mais à Tonga on peut avoir presque tout le jardinage que vous avez en France. A Vava'u on ne peut avoir que des oignons, des haricots, quelques choux de courge ou de l'oseille; il fait trop chaud pour la salade et le reste, mais on a les mêmes fruits qu'à Tonga : le coco, l'arbre à pain, l'ananas, l'a... (*sic*) qui rappelle fort bien la douceur de vos crèmes sucrées, le *vi*, le *tava*, l'*alissi* qui ressemble assez pour le goût, la forme, la grosseur à vos melons; moins bons cependant et surtout moins recherchés; il croît à toutes saisons et l'on voit toute l'année sur le même arbre des fleurs, des fruits verts et des fruits mûrs. Il en est de même du cocotier qui comme vous le savez est l'arbre par excellence des pays chauds; l'oranger, le citronnier ne donnent que deux fois l'année et à côté du fruit mûr de la première saison pousse et s'épanouit la fleur, espérance de la saison prochaine. Il n'y a pas d'hiver ici. Il y a des nuits froides à Tonga; il n'y en a pas à Vava'u; c'est un été éternel tempéré par les bises de mer, quelquefois par des vents assez forts; la chaleur n'est jamais accablante, moins peut-être qu'à Belley ou à Marbor à certains jours de l'été. Le terrain en général très fertile produit presque sans culture. Un père de famille ici nourrirait facilement de son travail dix personnes s'il travaillait un tiers ou un quart comme un homme de Marbor, mais les gens sont très paresseux et malgré la fertilité de leurs terrains, ils ont à souffrir chaque année de la disette trois ou quatre mois durant : il n'en est plus ainsi à Futuna, Wallis très

catholique et à Tonga même où nos pères et nos frères ont habitué les naturels au travail et par là même fait disparaître la famine à Futuna surtout convertie par le sang du martyr, notre Bienheureux Père Chanel. L'abondance est fabuleuse : pour la moindre petite fête deux ou trois hommes étalent sur la place de l'église plus de tarots qu'il n'en faut pour nourrir toute la journée et les jours suivants une population de cinq à six cents personnes; c'est à ne pas y croire si je n'en avais pas été témoin moi-même. Vava'u est encore tout protestant à l'exception de nos soixante à soixante-dix catholiques. Depuis 34 ans que le protestantisme y règne en maître il n'a rien appris aux naturels, ni à travailler ni à bien vivre; de l'aveu de tous les gens censés protestants même la corruption des moeurs aujourd'hui est plus générale, plus hideuse, plus déhontée (*sic*) que sous le paganisme; les vols plus fréquents, l'obéissance aux parents nulle; il n'y a pas la moindre ombre de pudeur. Deux français venus de Taïti m'ont dit après avoir passé à Vava'u quelques mois que c'était bien le peuple le plus vil, le plus corrompu, le plus orgueilleux, le plus sottement paresseux qu'il y eut au monde; que Taïti (bien qu'ils ne soient pas très bien formés) était un pays habité par des anges si on le comparait avec Vava'u. Voilà donc le peuple vers lequel le bon Maître m'a appelé pour y travailler à son oeuvre et y recueillir les quelques élus qu'il s'y est choisis. Vous continuerez donc à prier et à faire prier pour nous, ma très chère soeur ainsi que pour mon petit troupeau de catholiques qui a si grand besoin de la grâce de Dieu pour rompre avec l'hérésie et s'habituer à la vertu au milieu de la corruption qui l'entoure de toute part.

Malgré notre petit nombre nous faisons à peu près les mêmes exercices religieux qu'à Tonga : prière publique à l'église le matin et le soir; le matin, au lever du soleil pendant la messe à laquelle assiste assez régulièrement la plupart de nos catholiques et le soir à la nuit tombante. J'ai dernièrement appris à nos enfants l'air de l'angélus qu'on chante à Marbor et qui se termine par *Ave Maria Gracia*. Le Père Chevron l'a emporté à Tonga. On l'aime beaucoup; j'ai appris aussi à notre jeunesse des morceaux de choeur à deux et même à trois voix, ils ont été parfaitement exécutés aux dires du Père Chevron. Ce qui m'étonne, ce ne sont pas nos naturels qui ont beaucoup de goût et beaucoup de facilités pour exécuter des accords, mais moi seulement qui n'avait jamais osé faire une seconde et une basse et qui essaie pour la première fois à vingt-neuf ans et réussis. Vous rirez sans doute de mes prétentions à me dire musicien et poète : j'en ris moi-même et il est bien vrai que c'est en Océanie seulement que j'ai osé faire de ces deux métiers-là quand le bien de mes néophytes le demande. La mission de Vava'u donc paraît bien difficile, le dérèglement des moeurs ne peut pas se concevoir plus grand et avec cela ces orgueilleux hérétiques se croient tous des saints; ils nous traitent de païens, nous et nos catholiques. Nous avons contre nous la haine du fils du roi gouverneur à Vava'u et de plusieurs chefs qui suivent ses inspirateurs. La lâche timidité des autres qui dans le fond nous voudraient quelque biens, mais qui comme Pilate tremblent d'encourir la disgrâce de César; nous avons pour ennemi naturel tous les catéchistes protestants au nombre de cent cinquante au moins, ici seulement, puis nous avons à lutter contre une déplorable indifférence du salut dans le plus grand nombre; je n'ai d'espérance pour la conversion de ce pauvre peuple que dans la miséricorde infinie de notre bon Maître et dans le secours de vos ferventes prières et de votre intarissable charité. Malgré tant de difficultés que présente cette mission j'espère contre toute apparence humaine que

le bon Dieu y aura aussi ses élus et alors peut-être que dans d'autres qui auront paru réussir de prime abord et dont les premiers succès n'ont pas eu de suite (*sic*). Il faut à l'oeuvre de Dieu la souffrance, le mépris, la persécution et la patience. Aimons donc bien Vava'u quand même : aimons-le pour Dieu puisque Jésus l'a aimé jusqu'à mourir pour lui et vouloir en faire sa demeure dans le sacrement de son amour. Ce qui m'encourage et me donne le plus de confiance, c'est cette pensée que le protestantisme n'ayant pu après trente-deux ans de prédications presque journalières et d'incessantes lectures de la bible, produire une seule femme chaste et pudique, un seul homme vertueux, le bon Dieu veut se donner cette gloire par la religion catholique. Un brave homme nous est venu de Tonga pour faire ici ma prière, chanter et donner surtout le bon exemple. C'est ce qu'on appelle un catéchiste. Cet homme nommé Anomé a appris à nos Vava'uniens si paresseux à travailler, à semer, à planter et nos catholiques cette année, grâce à ses leçons et à ses exemples auront tous une bonne récolte, c'est à dire l'abondance. Il a six enfants qui sont tous l'innocence-même; les deux aînés, un jeune homme de 17 ans nommé Dassiela, et une jeune fille de 19 ans nommée Sesalia communient ainsi que leur père tous les quinze jours; ce sont bien les deux plus beaux jeunes gens du pays; leur conduite irréprochable ne restera pas longtemps inaperçue et aura certainement des imitateurs (*sic*); le jeune homme a déjà trois à quatre compagnons qui marchent sur ses traces, deux ont été baptisés à Noël; la fille a aussi deux amies de même âge qu'elle qui viennent d'être baptisées le même jour. Une de ces filles nommée Luciola est l'enfant de l'ancien gouverneur de Vava'u; son père, sa mère, ses frères et soeurs sont tous hérétiques à l'exception de son jeune frère Isaïa qui sert ma messe; ce jeune homme de 15 à 16 ans a eu beaucoup à souffrir jusqu'à présent des persécutions de sa mère qui voulait absolument qu'il retournât au protestantisme; Isaïa lui a toujours répondu : "ma mère, je ferai toujours tout ce que vous me commanderez; mais me faire protestant, jamais ; je mourrai plutôt". C'est lui qui a amené sa soeur il y a un an à peine à notre Sainte Religion; elle avait toutes les années à toutes les époques des attaques de démence, elle courait les champs pendant des mois entiers; depuis qu'elle est catholique elle n'a plus rien senti, aussi par reconnaissance a-t-elle demandé le baptême; elle se conduit bien, elle chante très bien, elle obéit à ses parents. J'espère que ces deux enfants nous amèneront plus tard leur père et leur mère. Si le bon Dieu nous faisait cette grâce ce serait là une grande conquête, le père ayant une grande influence dans le pays. Priez pour eux et pour leurs enfants. Une jeune femme nommée Sela qui était mariée depuis 10 jours seulement à un commissaire de police conçut subitement une vive horreur pour son mari un peu plus âgé qu'elle. De dépit, elle se fit catholique par haine de son mari qu'elle savait ne pas nous aimer; elle invoquait le divorce qui est permis dans la loi du pays, loi toute protestante; je me gardai bien alors de la trop conduire dans ses idées et ses prétentions, je la fis seulement consentir à ne point trop précipiter une démarche d'une si grave conséquence. Je l'engageai à se retirer chez son père, à venir à la messe le dimanche et à ne rien faire dont elle put se repentir plus tard; elle suivit nos conseils; un dimanche quelque temps après le chapelet, j'allai à l'église réciter mon office; je vis Sela seule occupée à regarder les tableaux de mon petit chemin de la croix; son attitude me frappa; je prie Dieu pour elle : or le samedi suivant son père qui est peut-être le seul chef qui nous aime vint avec joie me dire : Sela est changée; c'est la vue du chemin de croix; c'est le bon Dieu qui

a touché son coeur; elle m'a dit qu'elle se repentait de m'avoir fait du chagrin; elle s'est réunie cette semaine à son mari; Père, je te remercie je ne contrarierai pas Sela dans sa religion; heureux moi-même si j'ai le courage de me réunir à elle je sais bien que ta religion est la bonne mais le roi... Père prie pour moi. Setaleki (c'est le nom de ce bon petit chef) n'est pas encore catholique, mais il nous aime, il veut nous voir et se plaît à nous entendre parler de religion. Son gendre Vaimone autrefois zélé, ardent protestant, a voulu voir notre petite chapelle et entendre l'explication des tableaux du chemin de la croix. Il m'a dit les larmes aux yeux que jamais chose au monde ne l'avait tant touché. Il se rappelait peut-être alors que la vue de Jésus crucifié l'avait touché et lui avait rendu le coeur de Sela dont il était si justement jaloux. Vous êtes sans doute étonnée, ma chère soeur, que je vous raconte si longuement de si petits et de si insignifiants détails; c'est qu'il me semble y voir l'action de la divine providence au milieu de notre petit troupeau et y voir l'aurore de jours meilleurs. J'espère que dans une prochaine lettre je pourrai vous donner d'autres détails plus intéressants. Nous attendons le révérend père pour le mois de juin ou de juillet. Je réunirai quelques coquillages que je lui confierai pour vous les faire parvenir et les distribuer à nos amis. Je n'ai que ça et mes prières à vous donner.

Soyez assez bonne pour être l'interprète de mes sentiments de respect et de reconnaissance envers les personnes dont les généreuses offrandes font bénir Dieu et notre sainte Religion par nos chers néophytes.

Je ne sais pas précisément quel mois cette lettre vous parviendra; cependant j'espère que vous la recevrez avant le mois d'août, le navire auquel je la remets étant pressé d'arriver à Sydney. Ce mois d'août je le consacrerai tout entier à la reconnaissance. Ainsi je dirai tous les jours de ce mois la messe pour tous nos bienfaiteurs dont les noms me sont si chers. La récitation du bréviaire, mes oraisons, toutes mes dévotions particulières seront à la même intention; en outre, j'appliquerai toutes les indulgences du chemin de croix, du scapulaire bleu et autre pendant ce mois là; au soulagement des âmes de nos bienfaiteurs, qui ont déjà paru devant le bon Dieu et des parents défunts de nos bienfaiteurs vivants. Dites bien à tous que je les remercie de tout mon coeur des sacrifices qu'ils s'imposent par amour pour Dieu et nos chers néophytes. Assurez-les que je prierai pour eux tous les jours de ma vie et que notre bon Maître leur rendra au centuple tout le bien qu'ils nous ont fait.

Vous apprendrez avec plaisir que depuis quelques mois il est venu à Vava'u une famille catholique, moitié française moitié océanienne; il y a une jeune femme mariée à un ancien soldat français et sa jeune soeur âgée de 17 ans. Elles ont été élevées à Taïti par les religieuses; elles se conduisent bien; elles ont blanchi et repassé depuis lors notre linge d'église. Le révérend père Chevron a été enchanté de leur savoir-faire et nous avons mis en apprentissage chez elle la jeune Sesalia, fille du catéchiste dont je vous ai parlé. Nous n'espérons qu'elles restent bien longtemps ici, le mari étant allé à Samoa où il appellera bientôt sa jeune femme. Elle savent très bien coudre; elles font facilement et bien leurs propres habillements et ceux de leurs parents hommes et femmes. Les robes à la façon de Taïti ne sont qu'une longue blouse sans taille. Elles sont très modestes et bien commodes pour les pays chauds. Je remercie bien le bon Dieu de nous avoir envoyé ne serait-ce que pour quelque temps ces deux jeunes femmes

catholiques dont la modestie, la décence et la retenue contrastent si étonnement avec les moeurs immorales de ces pays. C'est un exemple pour nos jeunes filles catholiques, qui ne sera pas perdu j'espère. Et puis notre Sesalia pourra les remplacer à leur départ sachant déjà bien passablement coudre, blanchir le linge et le repasser. Ah ça tout à l'heure, à l'église, j'ai eu une distraction assez singulière qui est peut-être une inspiration. J'ai pensé que je vous ferais plaisir à vous et à vos chers bienfaiteurs en engageant Sesalia à vous écrire une petite lettre de reconnaissance dont je vous donnerai la traduction; c'est elle qui vous la fera d'elle-même en bon style tongien, mais sans prétention aucune comme vous pourrez en juger. Cette fois-ci j'espère, vous ne vous plaindrez pas de la courte... (sic) de ma lettre, elle est bien assez longue, de moitié trop longue peut-être mais vous me le pardonnerez facilement, sachant le motif qui me fait écrire si longuement.

II. 5. Père Lamaze à l'abbé Hingre, curé de Vagnez, canton de Saulxures (Vosges), Maofaga, le 30 novembre 1866.

(La lettre du père Lamaze procède du désir d'informer et de divertir son interlocuteur au sujet des principaux usages de la société tongienne et de l'état de la mission catholique de Tongatapu. Arrivé depuis peu dans cet archipel, sans expérience de la vie missionnaire, il jette sur la société tongienne un regard lucide et pondéré.

L'anthropophagie auquel se réfère l'abbé Hingre comme la manifestation de l'état de nature, semble être à Tonga le fait d'un passé révolu bien qu'elle continue d'alimenter l'imaginaire collectif européen.

A propos de son intégration parmi la population tongienne, le père Lamaze constate l'extrême facilité avec laquelle chacun prodigue des témoignages d'amitié. Cependant, il ne s'illusionne guère sur la sincérité de ces sentiments qu'il attribue, chez la plupart à une longue pratique du protocole et des convenances. En revanche, son incompréhension du système d'échanges résulte de la méconnaissance des usages locaux. Cependant, il remédie rapidement à cette lacune.

En dépit de la proclamation en 1862 de l'édit d'émancipation, il note la persistance, à travers les années, de certains usages tels que celui du droit des chefs à requérir les services des plus humbles. Il évoque le cas d'un jeune homme, réputé pour sa technique de construction des pirogues et auquel il offre un refuge suite au refus de celui-ci de satisfaire les vœux d'un chef. Cette anecdote révèle, en outre, le rôle joué par les pères maristes auprès d'une certaine catégorie de la population, généralement la plus modeste.

Malgré un réseau serré de catéchistes fanatiques, ils parviennent à instaurer, sur le ton de la polémique religieuse, un dialogue avec la communauté protestante. Lassés de l'arrogance et des préoccupations mercantiles de leurs missionnaires, les chefs protestants se rapprochent des missionnaires catholiques qui sortent peu à peu de la marginalité où les pasteurs wesleyens tentent de les maintenir. Cependant, selon le père Lamaze, la mission ne peut réellement progresser sans la formation d'un clergé autochtone et le travail des religieuses.)

Votre lettre a le mérite de procéder par questions, cette méthode me va parfaitement, attendu que, toujours occupé de mille petits riens, et souvent dérangé par les naturels, j'ai beaucoup de peine à me recueillir et surtout à faire des lettres.

Vous me demandez d'abord si les sauvages n'ont pas encore essayé de me manger. Rassurez-vous, le morceau n'est pas friand; je suis si maigre que je suis de nature à déconcerter l'appétit du plus vorace anthropophage. Au reste, Tonga n'est plus anthropophage; il l'a été autrefois comme toutes ces îles : témoin le récit des anciens; témoin aussi le nom d'un tout petit monticule voisin d'une de nos stations; ce nom est celui d'*umu tangata*, c.a.d. four d'hommes, cuisine d'hommes. Tonga redeviendra-t-il anthropophage? Je ne le crois pas, quoique j'apprenne cependant que la tribu de Panguié en Nouvelle-Calédonie a massacré et mangé l'an dernier deux équipages français et plusieurs équipages anglais ont subi le même sort dans diverses îles de cette vaste mer du sud; îles qu'on croyait civilisées et incapables désormais de ces horreurs. Quand je raconte ces faits à nos Tongiens, ils me disent : "ce sont là des gens arriérés, nous autres, nous sommes plus savants".

De fait, ils se contentent de manger leurs ignames, bananes, cochons, poules, chiens, chats et rats, coquillages, poissons, gibiers voire même ... faut-il vous le dire ... je n'ose presque ... il s'agit d'une chasse que chacun fait sur soi, dans ses cheveux, ses habits et ailleurs car ce gibier abonde. Tout ce qui tombe sous sa main passe aussitôt sous la dent. Pas un seul Tongien qui ne vous dise que c'est excellent. La chose se fait si naturellement que, les matins des jours de grande fête, il est bien rare que quelqu'un ne vienne me dire : "Père, cette nuit, sans y faire attention, j'ai croqué un huma; pourrai-je recevoir le Seigneur (communier)?" . Qu'en dites-vous, vous professeur de théologie? Dans quel sens trancheriez-vous le cas? Vous ne devez pas vous appuyer sur le p... (*sic*) car la matière est grave. Mais quelle histoire je vous fais là. Je suis bien sorti de la question à laquelle je voulais répondre. Il faut bien vous dire cependant que cette chasse, je suis obligé assez souvent de la faire moi-même : mais quand je la fais, je laisse le gibier sur place, me contentant du seul plaisir de le tuer, et chantant pour m'encourager l'antique chansonnette du pays natal : "je vais mon train, ... j'ai des soldats plein le dos ...".

Autre question ... vous me demandez si les naturels m'aiment bien. Si j'étais en France, je trouverais cette question bien délicate; mais ici, je ne vois aucun inconvénient à y répondre; il n'est pas de jour où quelqu'un ne me dise : "Père, est grand beaucoup, beaucoup, beaucoup mon amour pour toi ... C'est une grande chose que mon amour pour toi ... C'est une chose à faire peur que mon amour pour toi ... Mon ventre (le mot coeur n'existe pas dans les langues océaniques) est malade d'amour pour toi". N'allez pas prendre ces expressions à la lettre : elles sont des formules consacrées par l'usage et la politesse du pays. Ceux qui me détesteraient au fond de leur coeur useraient de ces formules, dans l'occasion, à mon égard, comme mes plus dévoués. Nos néophytes en général, nous aiment véritablement : mais c'est un amour d'enfant. Ils sont très susceptibles : un manque d'attention les froisserait singulièrement. Ils nous font volontiers de petits cadeaux; je n'ai qu'à dire à l'un d'entre eux : "ma case est pauvre, il y a disette chez moi; va me chercher des ignames ..." il m'apportera bien vite, ce dont il

pourra disposer, mais de mon côté, je devrai lui faire un cadeau, lui donner quelque objet papalagi, (d'Europe) comme couteaux, étoffes, bèches, pipes ... Si je lui disais que c'est un paiement, il en serait peiné; si je lui dis que c'est un cadeau, il trouve qu'il n'y a rien de plus naturel puisqu'il m'en fait un lui-même.

C'est chose singulière, que la manière de faire de ces naturels dans leurs rapports les uns avec les autres. Un chef apportait une cuisine, (c.a.d. un cochon rôti avec quantité d'ignames) à un jeune homme catholique, artiste distingué, dit-on, et très habile dans la construction des embarcations tongiennes; pour sa cuisine, le susdit chef, voulait une embarcation, dont la construction demanderait un an et même deux de travail. Selon les rites tongiens, mon brave jeune homme devait accepter la cuisine et s'engager par là à construire une embarcation. Il accepta la cuisine, mais n'y toucha pas; il craignait d'aller s'installer dans le village de ce chef où il n'y a encore aucun catholique. "Je n'aurai personne, se disait-il, pour réciter avec moi le Rosaire et chanter le merci (prière du soir)." Dans l'embarras, il vint me consulter. Je lui suggérai une réponse et des excuses que le chef ne goûta guère, mais qui délivrèrent néanmoins notre jeune catholique de ces importunités. Maintenant, il demeure avec moi, me sert de sacristain, de cuisinier ... Je l'aime beaucoup, il me rend bien des services; il est très pieux, il me suit à l'église quand je vais y faire mon oraison avant le lever du jour : ce qui est admirable pour les insulaires habitués à dormir tant qu'il fait nuit.

Je vous ai dit un mot de l'affection de nos catholiques; le reste de la population nous respecte et nous estime, si on excepte quelques chefs et la multitude des catéchistes wesleyens; excités par les missionnaires protestants du roi, ils nous détestent et nous calomnient : ce serait peu de choses s'ils n'y ajoutaient les plus horribles blasphèmes contre la Sainte Vierge, l'Eucharistie ... Mon Dieu! Pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font... J'arrive au bout de ma lettre, sans vous avoir dit tout ce que j'avais à vous dire ... Trouvez-vous mauvais que je joigne avec, quatre pages : une lettre à l'abbé Chapelier, notre commun ami? Lisez-la avant de l'envoyer, si cela peut vous intéresser, et si vous n'êtes pas fatigué de la lecture de la vôtre, que vous ferez bien de passer aussi à l'abbé Chapelier. - Votre canton est vraiment renouvelé et changé : oh! oui, la figure de ce monde passe vite...

Monsieur l'abbé Hingre pour l'abbé Chapelier,

... Je vais continuer avec vous la petite causerie que j'ai commencée avec Monsieur Hingre. Je lui parlais en terminant, des catéchistes protestants qu'infectent notre mission, et nous causent mille embarras. Vous avez bien entendu parler quelquefois en France, des missionnaires hérétiques. Oh! quel fléau pour un pays! Dans toute la force du terme, ce sont des commerçants, qui couvrent d'un nom sacré leur ambition et leur avarice. Ils ont un navire qui fait le tour de ces îles, au moins deux fois par an, recueillant l'huile de coco extorquée aux pauvres naturels, sous un prétexte ou sous un autre. Dans sa dernière tournée, ce navire a emporté à Sydney plus de cent tonnes d'huile, sans compter une charge de coton. Ces messieurs bien entendu, ont femmes et enfants, carrosses et chevaux et tout ce que les Anglais appellent le confortable; ils se recrutent parmi les basses classes de l'Angleterre et joignent à la

méchanceté une ignorance profonde. Comme ici, ils ont le roi et les chefs pour eux, ils ont facilement créé une armée de catéchistes indigènes, qui leur sont de puissants auxiliaires, chacun retenant dans l'erreur tous les membres de sa famille; ils affectent de ne pas venir à nos instructions, ni à nos cérémonies saintes. Inutile de discuter avec eux. Mille fois, vous leur direz que nous n'adorons pas les images ni la Sainte Vierge : ils n'en crieront pas moins haut que nous sommes des idolâtres. Figurez-vous que dans ce seul petit village, j'ai une vingtaine de ces catéchistes criards, aussi méchants et aussi ignorants les uns que les autres. Réflexion faite, nous avons pris pour tactique de les traiter comme N.-S. traitait les Phariséens, auxquels ils ressemblent sous plus d'un rapport. Quand ils s'avisent de nous faire des questions sur la Religion, nous leur répondons en leur en faisant d'autres qui les embarrassent, et d'où ils ne savent pas se tirer. Nous avons instruit nos catéchistes catholiques sur les questions controversées par le wesleyanisme; en général, ils se tirent très bien d'affaire dans les discussions, si bien qu'on craint d'en entamer avec eux ... Malgré tous les obstacles, la vérité se fait jour; le roi appelle ses missionnaires protestants des menteurs; les chefs détestent les catéchistes protestants à cause de leur fierté. Attendez que le roi meurt, nous disent plusieurs chefs, et le pays sera catholique; nous ne comptons pas beaucoup là-dessus : le successeur nous sera peut-être aussi hostile, il vaudrait mieux que le roi actuel se convertît; sa conversion entraînerait probablement celle de tout son royaume. Vous ne sauriez trop prier à cette intention. Cher ami, j'ai vu avec plaisir votre nom figurer sur les bulletins de la belle oeuvre de St-François de Sales. En travaillant à la destruction du protestantisme en Europe, vous travaillez efficacement pour nous, missionnaires d'Océanie. Les progrès étonnants du catholicisme au détriment du protestantisme en Angleterre, et aussi en Australie, ont un grand retentissement jusque dans toutes nos îles, y exercent une salutaire influence et préparent les voies à un établissement plus solide de notre sainte religion. Vienne (*sic*) donc enfin le jour où nous verrons dans chacune de ces nombreuses îles de Tonga, s'élever une ou plusieurs églises catholiques! Que de jolies paroisses au milieu de ce vaste océan, si on avait ici les mêmes ressources personnelles et matérielles que dans le beau pays de France. Mais hélas!!! Il faudrait pour cela, un nombreux clergé indigène, et d'ici à ce qu'il soit formé, bien des âmes seront privées des secours de la Religion. Dernièrement, il nous arrivait ici une vingtaine d'indigènes des deux îles Niua Toputapu et Niua Fo'ou; ces deux îles parlent la même langue que Tonga, et obéissent au roi Georges, quoique éloignées d'ici de près de 200 lieues : elles sont assez peuplées, mais ne comptent pas encore un seul catholique. Un missionnaire y passe de temps à autre : voilà tout ce que l'on a pu faire jusqu'alors pour les évangéliser. - Nous attendons un jeune prêtre océanien; il a quitté Rome dans le courant de cette année; il a fait ses études à la propagande : il s'appelle Soakimi (Joachim) Gata; il est de Tonga. C'est le premier prêtre indigène de toutes nos missions. Les Tongiens se réjouissent de le voir. A peine nous croient-ils, quand nous leur annonçons qu'il est prêtre comme un de nous, qu'il dit la Sainte Messe ... Ce sera un événement dans tout l'archipel. Monseigneur Bataillon nous annonce que ce jeune prêtre restera ici, au moins quelque temps, je me réjouis d'avance de son arrivée. Autre petit événement qui vient de se passer à la Toussaint. Quelques jours avant cette fête, un navire jetait l'ancre dans notre port à la tombée de la nuit. De suite, un de nos jeunes gens catholiques vint m'annoncer tout joyeux,

qu'il y avait à bord une fille sacrée, une vierge catholique (*fefine tapu*) et que le lendemain, elle viendrait à la messe. En un clin d'oeil, tout le village le sut; on s'attroupât devant ma case; une certaine veuve Aloysia, celle qui reçut le premier missionnaire à Tonga me disait : "Père, j'ai toujours espéré que je ne mourrai pas sans avoir vu une fille sacrée." Sa fille ajoutait : "il y a longtemps que je prie pour cela; ma prière est donc bonne." D'autres disaient : "nous avons été méchantes, mais nous ne le serons plus; on ne verra plus de femmes méchantes à Tonga". Je dus laisser parler tout le monde à qui mieux mieux, puis, je fis remarquer que ça devait être là une fausse nouvelle; qu'une soeur ne voyageait pas seule; qu'on nous aurait prévenus avant de l'envoyer. Mon sermon ne plut pas. On envoya bien vite au village voisin, vis-à-vis duquel était le navire, on alla de nouveau à bord. On y vit une femme vraiment chef, habillée de noir. On va me dire : "Père, la nouvelle n'est pas fausse". Je reste incrédule; on m'en voulait; je fis diversion en disant : "mais où la logerez-vous ?" - "Oh! nous lui donnerons celle de nos cases que tu désigneras ...on dira aux officiers de faire la garde pour l'honorer ... Tu verras qu'on ne lui fera point de mal ... Moi, je lui ferai une natte pour qu'elle s'y repose... Moi, je lui ferai à manger". - Mais, votre pays est encore trop mauvais, que diront ceux qui ne sont pas catholiques; ils disent déjà tant de mensonges contre nous. - Père, ils ne diront rien quand ils la verront. "Si c'est une religieuse, ajoutai-je, elle ne fera que passer ici; elle ira ailleurs quand le navire partira". - "Oh! nous la retiendrons bien! si elle vient, elle ne partira plus." Enfin, après avoir beaucoup parlé de cette prétendue soeur, et à cette occasion, des différents ordres religieux, on se dispersât. Le matin, grand fut le désappointement, quand on apprit que la soit-disant soeur était une dame anglaise catholique. - Elle assista à tous nos offices de la Toussaint; elle en fut touchée et je vous assure qu'il y a de quoi. Nos naturels firent fête à cette bonne dame; mais, vous comprenez, qu'ils auraient mieux aimé une soeur. Cette petite aventure, vous donne une idée de nos indigènes; ce sont de grands enfants : quand ils désirent une chose, il faudrait à tout prix la leur donner : mais, leur fantaisie passe aussi vite que celle des enfants. Cependant, nous sentons bien ici, la nécessité d'avoir des soeurs : elles feraient un bien immense, surtout aux filles et aux femmes; nous en parlons souvent dans nos réunions, mais nous sommes obligés pour cela, comme pour bien d'autres choses, d'aller doucement et de savoir attendre.

Nous avons été visités dernièrement, par l'*Eska*, navire de guerre anglais venant de la Nouvelle-Zélande, où il y a toujours guerre entre les colons et les indigènes. Le capitaine, Mr Luce, et les officiers ont été charmants : ils sont édifiés et étonnés de voir nos églises, auxquelles nous consacrons volontiers la plupart de nos modiques ressources, tandis que nous nous contentons pour nous des cases tongiennes, et que nous vivons comme nos néophytes. Ces Messieurs nous demandent combien de temps nous resterons ici : ils ne comprennent pas que nous voulions y rester toujours, et ils disent tout haut : "nos ministres n'en font pas tant." Nous n'avons qu'à nous louer de tous les navires de guerre anglais qui passent par ici : leurs bons rapports avec nous sont très utiles à la mission.

Vous avez eu le choléra; ici, nous avons d'autres maladies épidémiques, moins graves mais qui nous accablent. Comme nous faisons de la médecine pour le corps comme pour l'âme, nuit et jour nous sommes sur pied. Les naturels ont la manie de faire des remèdes; je n'écris pas six lignes de suite sans

être dérangé : dans cette seule page, j'ai été appelé cinq fois. Si ma lettre n'est pas aussi jolie que vous le voudriez, excusez-moi. Je me ressens bien moi-même de la maladie, mais, grâce à Dieu, je puis malgré cela faire ma besogne et vous écrire. Priez bien pour nous la bonne Mère du Ciel. Adieu! Eh! Abbé Chapelier. Vous savez combien je vous aime en N.-S. Jésus-Christ. Votre ami.

P.S. : Vous me parlez de statues : si elles sont en route, laissez-les venir; je saurai bien où les placer; si elles ne sont pas en route, ne vous en occupez plus; on m'en annonce deux de jolies, cadeau de bonnes âmes. Je vous tiens compte de votre bonne volonté à ce sujet. Quand à l'autre cadeau, dont vous avez parlé avec Monsieur Hingre, je suis bien de votre avis, à savoir qu'il faut prendre patience, mais sans perdre courage. Je connais vos bons sentiments à mon égard et le vif intérêt que vous me portez. Mais une chose pour laquelle je ne vous permets aucun retard, c'est de prier et de faire prier pour Tonga. Vous pouvez faire faire pour nous beaucoup de communions par les personnes que vous dirigez et c'est cette aumône que je réclame. Bonne santé, cher ami. Bonne année aussi pour 1867. Adieu encore une fois.

II. 6. Père Lamaze à Madame M., Maofaga, le 01 octobre 1869.

(Le père Lamaze relate à l'intention de sa bienfaitrice la visite de monseigneur Bataillon, le séjour de la Mégère, navire de guerre français commandé par monsieur Aube et les détails de son voyage dans les différentes îles de l'archipel.

L'évêque est accueilli par les néophytes catholiques à l'égal d'un grand chef traditionnel; représentant du roi sacré - le pape -, il reçoit tous les honneurs dûs à son rang. Cette cérémonie à laquelle chacun participe avec enthousiasme révèle le degré de cohésion de la communauté catholique qui tisse un réseau de liens parallèles à ceux de la parenté.

L'arrivée de l'évêque coïncide généralement avec celle d'un navire de guerre français de la Division Navale de l'Océan Pacifique basée à Tahiti, chargé de suivre l'évolution des missions catholiques de la région et de leur rendre de menus services.

Pour la population tongienne, et surtout catholique, comme pour les missionnaires maristes, la présence des navires est la manifestation de la reconnaissance de la mission à laquelle elle confère sa crédibilité. Le maintien du lien entre la mission catholique et la France, à l'exemple du lien entre la mission protestante et la Grande-Bretagne est important pour la population de l'archipel qui se constitue de nouvelles références culturelles, politiques et religieuses. D'autre part, le soutien des officiers français aux missionnaires maristes de Tonga permet à ces derniers de rééquilibrer le rapport de force qui les oppose au roi Georges.

Le père Lamaze profite de l'opportunité qui lui est offerte par la Mégère d'entreprendre un voyage à Vava'u et à Ha'apai. A Vava'u, les progrès de la mission sont peu marquants, cependant l'arrivée d'une centaine de Wallisais permet de créer une émulation avec la communauté catholique de l'île. Vava'u constitue pour nombre de Wallisiens hostiles au pouvoir en place dans leur île, une terre de refuge. A

Ha'apai, il rend visite aux quelques néophytes qui résistent encore, depuis la fermeture de la mission en 1864, aux pressions des wesleyens.

La dernière partie de cette lettre concerne les commandes d'objets liturgiques et d'étoffes. La richesse de ces objets est un sujet de fierté pour les catholiques. Quant à la nécessité pour les Tongiens de se procurer des étoffes résulte de la loi édictée par le roi Georges à l'instigation des missionnaires wesleyens qui prônent le port d'un vêtement européen les jours de Sabbath.)

Votre lettre du 15 mai 1869 m'attendait à Tonga depuis l'Assomption : je viens de la lire au retour d'un voyage de sept semaines dans les deux archipels voisins. Je me hâte de vous envoyer une réponse. Puisque vous me portez toujours le même intérêt pour tout ce qui peut m'arriver en Océanie, laissez-moi vous raconter quelque chose de ce voyage.

J'ai été heureux pour le départ. J'avais retenu mon passage sur un navire du roi Georges, le *Georges-Vuna*. Or, quelques jours avant de le prendre, nous fûmes visités sans nous y attendre par un navire de guerre français, la *Mégère*. Monseigneur Bataillon était à bord, je n'étais pas à Maofaga. Sa Grandeur fut reçue par nos néophytes qui sont habitués maintenant à se passer de moi pour faire la réception épiscopale. Voilà quatre fois de suite que je suis absent, quand Monseigneur nous arrive. Voici leur cérémonial. Sitôt qu'ils perçoivent Monseigneur, ils courent aux *lali* (nos cloches de bois) qu'ils frappent à coups redoublés pour avertir et réunir les catholiques du voisinage. Les naturels sont curieux : ils ne tardent pas à venir. Après la prière à l'église, Monseigneur est conduit à la case du kava. On vient baiser son anneau et demander la bénédiction. Puis on apporte des racines de kava; pendant qu'on les mâche, on demande des nouvelles d'Europe, du Roi Sacré (N. S. P. le Pape), des affaires du *lotu* (religion) dans le monde entier, et surtout dans le vicariat apostolique des pères qui ont passé par ici, etc ... (*sic*) Après un 2°, 3°, 4° kava, et même davantage, les hommes vont recueillir des ignames, des femmes apportent des poules ou autres *mea kai* (comestibles). Cette dernière réception a été particulièrement splendide et cordiale. On voulait se dédommager de celle de janvier qui, ayant coïncidé avec la disette, avait été plus modeste.

Il paraît que c'est l'Empereur lui-même qui a donné des ordres pour faire visiter plus régulièrement les missions catholiques. Cette pensée est bien digne de notre mère patrie; en Océanie, comme dans tous les pays étrangers, Français et catholiques sont deux synonymes. Dans la plupart de ces îles, la France n'est guère connue que par les missionnaires. La *Mégère* avait visité les îles Magareva, Tahiti, Samoa, Wallis, Futuna, Fidji. De partout, on nous écrivait beaucoup de bien de ce navire. Nous en avons été très contents nous-mêmes. Notre gouvernement local ne nous traite pas toujours comme il le devrait. Il le sait bien; il s'attendait même à ce que nous faisons des plaintes. Nous avons préféré dire au roi que nous n'en ferions pas par affection pour lui et que nous espérons que de son côté il observerait mieux à l'avenir le traité, par lequel il s'est engagé à nous donner liberté de conscience. Nous nous attendons bien à souffrir encore de la malveillance de l'autorité locale. Toutefois, le passage de ce navire et notre manière de faire auront fait bonne impression sur les chefs et sur la population. Le roi a été reçu royalement à

bord : on y a bien accueilli aussi tous ses sujets qui ont voulu y aller. Les matelots français par leur gaieté et leur bonté de cœur plaisent beaucoup aux indigènes, qui ne tarissent pas dans les éloges qu'ils en font, surtout quand ils font la comparaison avec les Américains et les Anglais. Le capitaine, M. Aube, et tous les officiers ont été tout à fait aimables : ils ont assisté à un concours de lecture de nos enfants à Mu'a : ils ont fait des questions en français sur la géographie. A peine ces questions étaient-elles traduites en tongien par nos pères que les enfants montraient sur la carte les villes, les pays, les montagnes, les fleuves ... Nous avons eu aussi à Maofaga une messe pontificale à laquelle a assisté l'équipage.

La *Mégère* ne devait pas aller à Vava'u. Sur la proposition de Monseigneur, le commandant eut l'obligeance d'y passer pour m'y déposer et procurer au confrère de cette station le plaisir de voir Monseigneur quelques instants. Je n'ai pas besoin de vous dire, bonne madame M., que je fus mieux à bord de la *Mégère* que je ne l'aurais été à bord du *Georges-Vuna*. Malgré cela cependant, j'eus à souffrir beaucoup du mal de mer, si bien que pendant les deux jours de la traversée je ne pus réciter mon bréviaire, auquel je suppléai par le Rosaire; selon la permission que nous en avons pour ces sortes de cas. C'est la première fois de ma vie que j'ai usé de cette permission. La *Mégère* ne fut qu'une nuit à Vava'u. De là, elle partit pour Samoa, où Monseigneur devait s'arrêter, et de Samoa aux îles Sandwich.

Quelques jours après mon arrivée à Vava'u, j'appris que le *Georges-Vuna* s'était accroché aux récifs de Ha'apai, qu'on l'avait dû tirer à la côte, le décharger, le rétablir du mieux qu'on pouvait, en attendant qu'il se fit réparer convenablement à Sydney. Quel ennui pour moi si j'avais été à bord! Jugez si je remerciais le bon Dieu de m'avoir procuré la *Mégère* pour mon voyage.

Vous connaissez déjà Vava'u, j'ai dû vous en parler l'année dernière. Fuga-Misi (*sic*) s'embellit de plus en plus. Le progrès numérique n'est pas très brillant, mais la lumière se fait dans les esprits. Les peines et les humiliations sont le partage du saint confrère de Vava'u : il en conclut que sa mission réussira, et il a raison. Son troupeau s'est trouvé augmenté provisoirement par une colonie d'Uvéens catholiques. Ceux-ci ont été mécontents de l'élection de leur nouvelle reine : ils espéraient faire élire quelqu'un des leurs. Leur politique échouât. Ils ont voulu témoigner leur mécontentement en quittant leur belle île de Wallis. Le bon Dieu tire toujours le bien de tout, même des misères de ses enfants. Cette colonie donne une certaine vie à la station de Vava'u : ils chantent des cantiques dans leur langue uvéenne aux offices : les Vava'u ne veulent pas avoir le dessous. C'est une sainte et heureuse émulation. Depuis longtemps, le père Breton nous envoyait notre adoration réparatrice telle que nous la faisons à Tonga. Il profita de mon passage chez lui pour l'établir dans son église le bon jour de l'Assomption de Notre-Dame. Pour la première fois donc ce jour là, N.-S. Jésus-Christ fut exposé solennellement dans l'ostensoir, dans cet archipel du matin jusqu'au soir. A toutes les heures, il y eut grand nombre d'adorateurs. Quelques jours après, nous nous trouvions sur une des montagnes de l'île principale d'où nous nous plaissions à regarder la petite église où nous avions fait l'adoration. Nous étions au pied d'un bel et grand arbre : le père me dit alors : "c'est à cet arbre, qu'il y a trente ans, Monseigneur Pompallier et le P. Bataillon attachèrent des médailles pour prendre possession de ce pays, où on ne voulut pas alors les recevoir. Vous voyez que la Sainte Vierge n'a pas perdu de vue cette prise de possession."

Après un mois de séjour dans les îles de Vava'u, je m'embarquai pour celles de Ha'apai. Nos braves néophytes de Lifuka m'attendaient et me désiraient depuis longtemps. Il y avait quatorze mois que je les avais visités : Monseigneur Bataillon avait passé une fois parmi eux depuis cette époque. Je leur fis une petite retraite, pendant laquelle nous priâmes beaucoup pour la conversion de cet archipel. L'hostilité des chefs disparaît peu à peu. Plusieurs me firent visite. Tous ont du respect et de l'estime pour nous. Ils disent même que notre religion est bonne, et même la meilleure étant la plus ancienne : mais la leur, ajoutent-ils, n'est pas mauvaise et elle ne saurait l'être étant celle des chefs. C'est le seul argument à peu près qu'ils allèguent en leur faveur. Et encore, il en comprennent bien la futilité. Aussi préférèrent-ils ne pas parler de religion : ils ont une adresse incroyable à esquiver cette question. Pauvres gens ! C'est le courage qui leur manque et non la conviction : ils ont plus besoin de prières que d'instructions.

Notre catéchiste m'a raconté bien des traits édifiants. Un néophyte, nommé Tomasi, habite une petite île très éloignée de Lifuka. Elle se nomme Kotu. Il est le seul catholique de ce pays : il s'était fait un *lali* pour annoncer, trois fois par jour, le *fetapa* (salut, angélus). On lui a brisé son *lali*, qui prêchait à sa façon le vrai *lotu* à cette population. Il a toujours son Rosaire pendu à son cou, ainsi que le portent tous nos Tongiens, puisque n'ayant pas d'habits, ils n'ont pas de poches. Soir et matin, il récite tout haut sa prière. Quand il apprend que quelque embarcation va partir de Kotu pour Lifuka, il y prend passage, et va passer quelques jours avec le catéchiste. Mais on ne lui donne pas toujours passage. L'an dernier, le chef de son île, qui venait à Tonga, ne voulut pas l'y amener : il y a longtemps qu'il n'a pas vu de prêtre. C'est le bon Dieu qui le soutient visiblement et qui par ce seul catholique fait connaître son Eglise à toute l'île.

Il est d'autres îles où d'autres catholiques, moins fermes que notre brave Tomasi, finissent par aller chez les wesleyens, mais au fond du coeur, ils sont catholiques, disent-ils, et dans l'occasion, ils font connaître eux aussi la vraie religion. Le bon Dieu se sert de tout et de tous pour arriver à ses fins. Ha'apai est consacré à Marie Immaculée : la Bonne Mère aura pitié de cet archipel. Un mot sur ma manière de vivre à Lifuka pendant les 15 jours que j'y ai passé. Notre catéchiste m'a bien soigné. Il avait des courges, il m'en faisait de la soupe, y mettant un peu d'eau de mer pour remplacer le sel. Le second service était plus varié : tantôt des ignames, tantôt des patates, tantôt du poisson. Une noix de coco me servait de boisson et de dessert. J'avais pour lit une longue natte qui fut propre autrefois. Etendue par dessus, ma soutane me servait de drap de lit et mon manteau de couverture. Un lit tongien n'est jamais dégarni de certains petits hôtes inutiles, auxquels je faisais la petite guerre. Je n'aime pas ces ennemis-là; toutefois je dois vous dire en leur faveur qu'ils ne m'ont pas enlevé une minute de sommeil.

Vous avez la bonté de vous intéresser à ma position matérielle en Océanie. Elle n'est pas confortable, sans doute; mais elle est bien tolérable; et moins pénible que je ne l'aurais supposé. Sans être très fort, je me porte aussi bien qu'en France. Vous voulez absolument m'envoyer quelque chose du pays. Voilà plusieurs fois que vous me demandez ce que j'aimerais en recevoir. Comme vous m'envoyez de temps à autre une aumône pécuniaire, et que vous m'annoncez encore un don de cent francs à la date

d'octobre dernier, je n'osais presque pas vous faire d'autres demandes. Maintenant que vous me pressez de nouveau, je vais vous indiquer quelques objets qui me feraient plaisir et me seraient utiles.

1° Une belle petite lampe du Saint-Sacrement, une lampe qui, comme parlent nos catholiques, fait la cour nuit et jour à N.-S. Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Les demoiselles B ... (*sic*) qui ont la bonté de se souvenir de moi et à qui j'offre mes respects vous aideront à vous la procurer. Je vous dirai que pour tout ce qui touche au Saint-Sacrement, nous aimons bien ce qui est beau, riche, précieux même. Cette dévotion fait des merveilles à Tonga : c'est elle qui améliore les femmes; Notre Seigneur n'est jamais ici sans adoratrices. Les hommes fournissent l'huile de coco tous les samedis pour cette lampe et celle de l'autel. (Nous ne nous servons guère de bougies si ce n'est pour les grandes fêtes). Voilà ce que je vous demande pour le Bon Dieu. J'ai fait une lampe provisoire avec du fil de fer, mais elle n'est pas jolie.

2° Pour nos néophytes. J'aimerais bien quelques étoffes, surtout de couleur (rouge, noire ...). Je ne sais guère les noms d'étoffes ... Mais je crois que de l'étoffe comme celle qui sert aux soeurs de Portieux, de la serge, du coutil, plairait beaucoup. J'ai reçu des dames de Toulon d'anciennes robes de soie ou d'autres choses qui me servent pour décorer l'église, et aussi pour récompenser les femmes qui la balaient, lavent les linges sacrés ou me rendent quelques services matériels. Le roi a fait une loi qui oblige tout le monde à avoir quelques habits, ou plutôt quelques semblants d'habits européens à certains jours. Tous nos néophytes sont en quête chez les Blancs et surtout chez nous. Quelques bonnes dames, comme celles que vous avez déjà intéressées en ma faveur, vous aideront encore cette fois.

3° Enfin pour moi. Puisque vous tenez à m'envoyer quelques productions du pays, est-ce que quelques fromages de Gérardmer seraient capables de traverser les mers et d'apporter jusqu'à Tonga le parfum des Vosges? je vous annonce que nos Tongiens nous laisseront ces fromages pour nous. (Quelle horreur, disent-ils! peut-on se nourrir en Europe de choses semblables?). Si je fais un péché de gourmandise en vous faisant cette dernière demande, bonne madame M., c'est bien vous qui en êtes la cause et qui devez dire : *mea culpa*. Vous voulez me gâter jusqu'à la fin.

Il est bien temps de finir ma lettre et mes demandes. Cette lettre est aussi pour la bonne madame M. qui veut bien rester avec vous et qui j'en suis sûr voudra prendre part à l'envoi. Son voile brodé est le plus bel ornement de Maofaga. Vous voudrez bien aussi passer cette lettre au vénérable et toujours bien-aimé monsieur M., aux prières de qui je me recommande, ainsi qu'à celles de ses fervents séminaristes.

II. 7. Père Castagnier au R.P. Germain, Tonga le 15 juillet 1874.

(Le père Castagnier adresse sa lettre au nouveau procureur des missions. Ce personnage qui officie au siège de la Congrégation à Lyon, réceptionne l'ensemble des commandes effectuées par les missionnaires et se charge de les exécuter.

Il lui présente l'état de la mission de Hihifo et évoque les entreprises commerciales du révérend Baker qui établit un trafic d'églises en planches.

La population catholique du district de Hihifo, en butte à une forte hostilité de la part des protestants, fait preuve d'une grande discrétion dans l'expression de sa foi. Le père Castagnier se console de cette position équivoque sur la plan humain par la relative prospérité matérielle de son établissement, conséquence de la générosité d'un catholique anglais qui lui a fait parvenir une jument dont les poulains sont vendus avec profit. Pour le père Castagnier, la mission doit s'adapter à l'évolution de la société en pleine mutation. Le cheval, comme moyen de transport, se répand dans tout l'archipel. A l'initiative du roi Georges, un réseau de routes est développé. Cette attitude s'oppose à celle du père Chevron, partisan de la plus stricte économie et étranger à toute notion de confort.

Il dresse un portrait du révérend Baker qui apparaît comme un homme de pouvoir et d'argent.)

Je trouve enfin aujourd'hui une occasion de répondre à votre aimable lettre du 13 décembre 1873 que j'ai reçue depuis deux ou trois mois. Votre promotion à la charge de procureur des missions ne m'a pas bien étonné, mais m'a beaucoup réjoui; et je pense qu'elle doit avoir bien fait plaisir à mes parents. Dès notre arrivée dans l'Océanie (*sic*), le père Poupinel m'avait annoncé que vous seriez très probablement son successeur et Monseigneur Bataillon avait l'air de vous désirer beaucoup.

Je suis vraiment confus de toute la bienveillance que vous me témoignez dans votre lettre; vous ne sauriez croire combien je n'en suis pas digne. Mais on voit que la providence vous a donné pour nous un coeur de père et que votre affection pour moi en particulier n'a fait que s'accroître.

Je n'ai pas encore reçu l'envoi dont vous me parlez. Cela vient peut-être de ce que le père Joly ne trouve pas de navire pour me l'envoyer; ou que, s'il en a trouvé, le navire aura fait naufrage. Ce qu'il y a de certain, c'est que voilà bien longtemps que nous ne recevons rien de Sydney; et nous commençons à être un peu dans la disette au moins pour certaines choses.

J'ai bien quelques misères par -ci par-là; mais le plus pénible c'est de me supporter moi-même avec tous mes défauts. Je sens de plus en plus le tort que j'ai eu de ne pas assez me former à la pratique de l'oraison étant au noviciat. Je trouve que j'ai fait ce noviciat bien légèrement et que j'aurais bien besoin de faire le second dont parlent nos chères constitutions.

J'avais auprès de moi à Hihifo un vieux catéchiste venu avec les missionnaires de l'île Wallis dans le commencement de la mission. Il m'était très utile, mais une paralysie d'une grande partie du corps l'a obligé de quitter le poste pour se rapprocher des parents de sa femme qui pourront le soigner. J'ai élevé alors mon maître d'école au grade de catéchiste et me suis occupé de chercher un jeune maître d'école; j'en avais trouvé un excellent. Mais tout ne lui a pas réussi à son gré et, au bout de quelques mois, il a trouvé la position trop difficile et s'est déterminé à déguerpir; et je ne trouve plus personne pour le remplacer. C'est bien là un de mes petits embarras; mais le plus gros, comme je vous l'ai déjà dit, c'est de prendre patience avec moi-même.

Nos gens, comme je le disais autrefois au père Poupinel, se sont mis à vouloir imiter les protestants, à vouloir acheter des planches pour leurs églises. Nous avons assez volontiers cédé à leurs

désirs; mais ils ne sont pas aussi généreux que les enfants de B... (*sic*); et j'ai toute la peine du monde pour faire venir l'eau au moulin et en fin de compte, la mission fait ordinairement la moitié des frais.

Il faut dire cependant que je suis loin d'être endetté et même que je suis un peu honteux d'être si riche; c'est la raison pour laquelle je fais venir des statues, et j'ai même envie, quand j'aurai l'occasion de voir Monseigneur, de lui proposer de payer avec l'argent qui me reste les images que je voudrais voir mettre dans le livre que je fais. J'ai peur de l'esprit d'avarice : car il faut vous dire que je ne me croyais pas si fin que je le suis en fait d'économie, et d'une économie à la père Maugé de St-Chamand. Le père Chevron qui croyait que je serai bien embarrassé quand je serai tout seul doit être aujourd'hui bien étonné de me voir si riche, quoique je ne me laisse manquer de rien.

Dernièrement encore, je viens de faire faire un pas de plus au progrès matériel de la mission. J'ai fait venir de Sydney une voiture à gros ressorts pour le transport de mes affaires de Nuku'alofa à Hihifo. Le père Joly qui est toujours très gentil pour moi m'a encore cette fois-ci servi en ami. Il m'a envoyé une voiture suspendue que je puis très convenablement monter moi-même, et elle peut même porter 5 à 6 personnes. Le bon père Chevron ne veut pas y monter, mais les autres pères ne se montrent pas aussi scrupuleux et ont même déjà envie de faire venir quelque chose de mieux. Il n'y a presque pas un petit village à Tonga qui n'ait sa voiture, et bientôt les naturels n'iront plus qu'à cheval ou en voiture. S'il arrive bientôt à Tonga un revirement qui nous serait favorable, ces progrès matériels ainsi que le redressement, le nivellement, le déblaiement et l'élargissement des routes qui se poursuit (*sic*) depuis plusieurs années nous seront d'un grand secours pour servir la mission sans trop augmenter notre personnel. De même, tout l'argent prélevé par le protestantisme pourrait nous aider à imposer à nos catholiques une bien plus légère rétribution qui permettra, sinon de supprimer tout à fait, du moins de diminuer considérablement l'aumône qui nous est régulièrement faite par la Propagation de la Foi.

La mission wesleyenne a à sa tête à Tonga un certain Monsieur Baker dont j'ai déjà parlé au père Poupinel mais sur le compte duquel je suis bien aise de revenir. C'est un polisson qui a donné, pendant des années beaucoup de scandales à Ha'apai, au point d'être mis à bas en plein conseil et en présence de tout le peuple par la plupart de ses confrères tant européens que tongiens.

Mais il a été plus fin que tous ses confrères. Il a été lui-même plaider sa cause à Sydney; et il a su si bien se relever qu'il gouverne aujourd'hui en despote non seulement sa religion mais encore, au moins en bien des choses, le roi et presque tous les chefs de Tonga. Et il voudrait même accaparer pour lui tout le commerce, voici un échantillon de son charlatanisme. Leur mission a failli vendre leur beau navire le *John Wesley*, qui depuis longtemps fait le service des îles. Monsieur Baker s'y est opposé; et pour fournir je pense du frêt à ce navire, il s'est mis à faire venir des églises en planches qu'il impose à différents villages et qu'il fait payer énormément cher. Et pour arriver là, voici sa ruse vraiment cousue avec du gros fil blanc, mais dont la couture se trouve voilée par la protection royale.

Il a promis que le village qui donnerait le plus à la collecte annuelle recevrait comme prime une belle église en planches. Il y a eu grande émulation surtout dans les petits villages. Et un pauvre hameau qui compte à peine 40 hommes a donné plus de six cents piastres. Peu après, il s'est vu descendre à

Nuku'alofa une petite église d'environ ... (*sic*) pieds de large sur trente de long. Ils ont eu beaucoup de peine à la faire arriver jusqu'à leur village qui est tout à fait dans l'intérieur, beaucoup de peine pour l'élever quoiqu'ils eussent un architecte européen qu'il a fallu payer plus de deux cents piastres.

Et de plus on leur a déjà fait donner pour le paiement de cette église plus de mille cinq cents piastres. Et on dit que ce n'est pas encore fini. Et ce n'est là, qu'un petit échantillon des prouesses de notre drôle. Mais cependant s'apercevant que pour certaines églises, le paiement exigé ne rentrait pas assez vite, il s'est fait appuyer par l'autorité royale. Dans une assemblée générale des chefs de Tonga, le roi a chaudement insisté pour que toute dette aux Européens fût liquidée avant la fin de l'année et il a dit-on spécifié le paiement des églises, et cela a-t-il dit dans la crainte de tomber sous le pouvoir de l'Angleterre comme Fidji. Et depuis, on s'est remis de plus belle à ramasser des piastres dans tous les coins de l'île au profit de Monsieur Baker.

Voilà qui peut bien s'appeler tondre, écorcher et même dévorer des brebis. Quelques-unes crient bien un peu mais la masse s'y laisse prendre.

II. 8. Père Breton au Supérieur de la Société de Marie, Vava'u, le 01 juillet 1875.

(L'objet de la lettre du père Breton porte sur son désir d'être admis au voeu de stabilité qui entérinerait son appartenance à la congrégation missionnaire de la Société de Marie. Pour justifier cette requête, il expose le détail de ses exercices liturgiques et l'organisation du culte au travers duquel se dessine une évocation de la vie des catholiques de Vava'u. Il consacre une grande part de sa lettre à la description de ses relations avec les protestants qui viennent des quatre points de l'archipel pour le consulter au sujet de la signification des images saintes exposées dans une salle du presbytère. La notoriété du père Breton est à la mesure de son intégration au sein de la population de cet archipel. Le clivage entre missionnaires protestants et catholiques s'atténue avec la nouvelle génération. Le Prince héritier et son jeune frère se rendent fréquemment à la mission qui apparaît comme un lieu privilégié d'échanges et de discussions.

La considération de la population pour les missionnaires catholiques s'accroît au détriment des missionnaires wesleyens. La fréquence des collectes génèrent un sentiment de mécontentement chez les protestants qui recherchent auprès du père Breton plus de bonté.)

Pardonnez au plus indigne et au plus chétif de tous vos enfants la liberté qu'il prend aujourd'hui de vous écrire, pour solliciter de votre bonté une faveur que la lecture de nos constitutions et surtout des statuts des chapitres généraux m'a fait connaître et en même temps désirer vivement; l'inestimable privilège d'être admis au voeu de stabilité. Quelles conditions dois-je remplir pour me rendre digne de cette grande faveur? Quels exercices de piété, compatibles avec ma position, dois-je faire? Je me soumettrai à toutes pour mériter d'être rattaché à notre chère Société par les liens indestructibles. Je sais et je sens que je n'ai aucun titre à cette faveur. Je ne puis pas comme tant d'autres missionnaires me glorifier

de mes conquêtes apostoliques : depuis ces dernières années surtout j'ai à enregistrer plus de défections et d'apostasies que de conversions; mais je tâche cependant de conserver mon âme dans la paix, selon la recommandation que Votre Révérence nous avait faite au moment de notre départ pour l'Océanie. Je continue à me lever chaque jour à quatre heures, comme au noviciat : les premières années de mon séjour à Vava'u, je me levais à trois heures, mais j'ai cru voir que ma santé en souffrait, qu'une hydropisie générale se déclarait : depuis que je consacre au sommeil les sept heures de la règle, mes infirmités cessent d'augmenter, ou plutôt mes anciennes forces reviennent, et je me trouve aujourd'hui aussi fort que j'étais à Tonga. Je fais toujours ma méditation durant le Saint-Sacrement; je ne fais pas de dévotions dans ma chambre; après l'oraison, mon chemin de croix qui la continue, ou au moins répare les fautes que j'y ai faites : si les jours, la sainte messe pendant laquelle mes quelques néophytes récitent la prière du matin, suivie du chant d'un cantique, et puis de la récitation de cinq *pater* et un *ave*, pour N.S.P. le Pape.

Après la sainte messe et une assez courte action de grâce, j'ai chaque jour, excepté le samedi, la classe de mes enfants : quand j'ai un catéchiste, je lui confie les grands, je me réserve les petits et profite du temps de la classe pour leur apprendre le catéchisme : depuis deux ans je n'ai pas de catéchiste. Je fais donc la classe aux uns et aux autres et malheureusement quoique réunis ils ne sont pas bien nombreux. Comme je vis absolument seul, sans frère coadjuteur et sans enfants pour le remplacer depuis bientôt douze ans, mon régime de vie a dû, petit à petit se simplifier beaucoup : aujourd'hui, après la classe, je déjeune ou avec un biscuit de mer que le révérend père Joly a la bonté de m'envoyer de Sydney, ou avec un morceau d'igname lorsque j'ai le temps de le faire cuire : j'y ajoute habituellement, lorsque je l'ai, un fruit de mon verger; ainsi de mon autre repas du soir : pour la viande, on en mange à la mission une ou deux fois par année, lors de la visite que l'on a la bonté de me faire, ou à l'occasion du passage d'un nouveau confrère venu de France : alors, on fait ripaille autant que possible; mais je remarque alors, l'estomac n'étant plus habitué depuis longtemps à ces mets plus substantiels, ne peut pas les digérer, au lieu que je me trouve parfaitement de mon régime habituel, surtout depuis que je fais plus souvent usage du biscuit de mer, et que je laisse un peu les ignames et les patates douces, qui auparavant, au jugement du révérend père Chevron, avaient débilité et changé mon tempérament.

A midi, l'angélus, l'examen particulier précédé de la lecture d'un chapitre du Nouveau Testament en anglais, afin de conserver et retenir le peu d'anglais que j'ai appris depuis que je suis à Vava'u. Après l'examen, vêpres et complies. De cinq à six heures, matines et laudes quand je ne suis pas dérangé par quelques occupations ou quelques visites imprévues : à la tombée de la nuit, second exercice public pour nos catholiques, que l'on appelle au son du lali. La prière du soir, suivie d'un cantique se termine par l'angélus; le mercredi soir, il y a de plus, après la prière, une petite instruction, ou plutôt un chapitre de catéchisme, récité par tout le monde et puis expliqué, les vieillards, les pères de famille, aussi bien que les enfants répondent aux interrogations qu'on leur fait publiquement à l'église. Après la prière, ordinairement récitation d'une dizaine de chapelets à la maison du missionnaire et dans les maisons où il y a un malade. Quand nos quelques fervents catholiques se sont retirés, lecture spirituelle dans ma chambre : puis, nouvelle visite au Saint-Sacrement, récitation de la prière du soir, comme elle se trouve dans les

statuts des chapitres généraux, préparation de la méditation pour le lendemain : examen du soir. Après, je finis mes chapelets, lorsque je n'ai pas eu le temps de le faire pendant la journée. Depuis notre arrivée en Océanie, nous disons tous je crois, dans l'archipel Tonga, notre Rosaire en entier, à peu près tous les jours : le bon et pieux père Lamaze m'a engagé aussi par son exemple à y ajouter le plus souvent possible le chapelet des sept-douleurs et le chapelet de l'Immaculée Conception : je dis, le plus souvent possible car, lorsqu'une occupation ou une nécessaire visite trop longue le soir a déjà empiété sur le temps de sommeil ordinaire prescrit par la règle, on laisse sans scrupule et le chapelet des sept-douleurs et même un ou deux chapelets qui ne sont pas prescrits, sauf à se dédommager le lendemain : car autrement, si l'on veut prolonger la veille, on ne peut plus dormir la nuit, et la matinée on est fatigué et on se trouve tout déconcerté pendant toute la journée.

Comme je n'ai pas de serviteur, c'est à moi seul qu'incombe le soin de laver et de raccommoder mon linge, de rapiécer ma soutane; de tenir la propreté dans l'église ainsi que dans ma maison; de faire le menuisier, le peintre, le charpentier, le tailleur, tour à tour : il me faut arracher ou couper les mauvaises plantes ou herbes parasites de mon vaste enclos; autrement, j'aurais à payer l'amende prescrite par la loi du pays.

J'ai dans la maison une pièce toujours ouverte aux étrangers; vous l'appelleriez parloir : nous l'appelons hôtellerie : elle est ornée d'un grand nombre de belles images : l'annonciation, la nativité, Jésus enfant, Jésus dans les bras de Marie, Jésus entre les bras de St-Joseph, Jésus à l'âge de douze ans, la pêche miraculeuse, les noces de Cana, Jésus portant la croix etc etc (*sic*), le Pape Pie IX : la Vigne que m'a envoyée monsieur Michel de Coligny : c'est l'histoire de toutes les hérésies depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. Or, tout le monde ici, grands et petits, aime beaucoup ces images; sans cesse on vient les voir de tous les points les plus éloignés du pays : on veut en apprendre et savoir la signification : c'est donc une occasion journalière pour moi de parler religion et d'expliquer la vérité catholique à des milliers de personnes qui l'ignoraient complètement jusqu'alors; ainsi, notre chapelle est l'église des catholiques, et mon parloir la chapelle des protestants : je prêche plus souvent et plus longtemps dans la petite que dans la grande. Quelquefois nos wesleyens viennent en nombre à la maison; quand ils engagent eux-mêmes la conversation et qu'ils ne sont pas de fanatiques catéchistes, il peut être utile de faire avec eux de la polémique religieuse; mais ordinairement on profite très peu avec plusieurs, à cause du respect humain, à cause de l'orgueil blessé ou même de la crainte d'être dénoncé au chef ou au ministre, etc etc (*sic*). Il n'y a de vraiment utile que les visites à la Nicodème : seul à seul et c'est ainsi que le plus souvent elle a lieu. On vient de tous les villages, de toutes les îles de l'archipel ou groupe de Vava'u, non seulement pour voir les images, mais pour me demander des services : ainsi, par exemple, l'instrument pour arracher les dents, quelques remèdes pour les enfants, etc etc (*sic*); mais par politesse, il faut auparavant parler de religion et se faire expliquer les images : ainsi la plupart, sinon tous, s'en vont, emportant au moins le doute sur leur fausse religion et quelque bienveillance pour la religion catholique.

Le roi Georges est très fanatique; il est l'ennemi juré de la France qui plusieurs fois a humilié son orgueil, et par contrecoup des missionnaires catholiques qui sont français et qui l'entravent

dans son oeuvre de prosélytisme. Mais les chefs qui l'entourent ne partagent pas en général son fanatisme : ses petits-enfants même ont de l'affection pour nous : Gu, le fils aîné d'Uga, jeune homme très intelligent et très modeste qui sera selon toute probabilité le roi futur de Tonga après son père, me demandait il y a quelques temps de voir notre petite église : j'eus la bonne idée de lui montrer aussi la sacristie : il fut si enchanté de voir nos ornements d'or, de soie, rouges, violets, blancs, noirs, verts, pour la messe, nos chapes, nos tapis, nos vases sacrés, nos chandeliers etc (*sic*), qu'il m'avoua hautement et plusieurs fois qu'il y avait plus de belles choses dans ma petite église de Vava'u que dans toutes leurs grandes églises wesleyennes de l'archipel, et le lendemain on m'apportait du palais une magnifique lettre de la main de Gu, pour me remercier de la faveur que j'avais faite à lui seul de lui montrer les plus belles choses qu'il eût encore vues depuis qu'il était sorti du sein de sa mère, c'était son expression.

Gu a un frère, un peu plus jeune que lui, qui a non Albert : c'est un grand jeune homme de 18 à 20 ans, il vient très souvent à la maison avec les jeunes chefs, ses amis, il est tout glorieux de leur expliquer la signification de nos images et de leur dire la différence qui existe entre la religion catholique et la protestante.

Ainsi, vous le voyez, mon très Révérend Père, on ne se fait pas encore catholique à Vava'u, surtout par crainte du roi, mais évidemment, les anciens préjugés contre notre sainte religion disparaissent peu à peu; on commence à douter de la vérité d'une religion qui est toujours à demander de l'argent et à croire vraie celle qui n'en réclame jamais et dont le missionnaire est toujours disposé à rendre service à tout le monde, sans distinction de catholique ou de protestant. Un chiffre sera plus clair que toutes mes explications pour vous dire les exigences de messieurs les ministres wesleyens. L'année dernière, la collecte des deux missionnaires de Vava'u, s'est élevée à plus de vingt mille piastres ou 100 000 francs. Cette année, il n'y a ici qu'un seul missionnaire wesleyen; il saura quand même se faire allouer la même énorme somme, sinon plus encore. Or, malgré la crainte du roi, on ne laisse pas de se plaindre en secret et lorsque l'on commencera dans le pays à s'attacher un peu plus à l'argent, ces plaintes deviendront publiques et finiront, je l'espère par discréditer entièrement cette puissante et cependant si ridicule secte.

Je vous demande humblement pardon, mon très Révérend Père, de la longueur démesurée de cette lettre et aussi des incorrections et trop grandes négligences de style; en la relisant, j'ai pensé la déchirer, mais n'ayant pas le temps pour en faire une autre, je la laisse partir, comptant sur votre indulgence, si connue de tous vos enfants.

II. 9. Copie d'une lettre du père Chevron à l'abbé Grézel, fin juillet 1876, Valenciennes, le 24 octobre 1876.

(Le père Chevron, favorable au maintien des traditions et hostile au processus de mutation de la société, dénonce les changements constitutionnels mis en place par le roi Georges et son premier ministre, Baker auquel il reproche son omnipotence. Il fait part de sa suspicion au sujet de cette volonté

réformatrice qu'il entrevoit comme une nouvelle manifestation de la domination protestante à laquelle les Tongiens se soumettent par orgueil de voir leur pays placé au rang des nations les plus civilisées.

Les lois apparaissent comme une succession d'interdits qui oppriment la population et remplissent les caisses de l'Etat. La création de l'église libre de Tonga est également présentée comme une manoeuvre de Baker pour accaparer l'argent de la mission protestante.

Cette vision pessimiste d'une société marquée par le protestantisme permet au père Chevron de mettre en exergue la constance de la communauté catholique.)

C'est hier au soir, vers les six heures que j'ai reçu votre petite lettre et celles des îles Toga; je les ai lues avec plaisir. Je m'empresse aujourd'hui de vous faire une copie de la lettre du père Chevron, comme vous le désirez.

Voilà Toga, grâce à Mr Baka (ou Bake), missionnaire wesleyen, pourvu d'une constitution et d'un code de lois, traduites du Sandwich et augmentées. Ce gouvernement se pose comme entrant en société avec les anciens gouvernements de l'Europe, de l'Amérique; on ne parle pas de l'Asie ou de l'Afrique; je pense que c'est trop peu pour eux. Je pense qu'il leur arrivera ce qui est arrivé à la grenouille de la fable, si toutefois ils ne sont pas pris par quelque gouvernement européen, et plus probablement réunis à Fidji. C'est Mr Baka qui est roi. Tupou et Uga, son fils, ne remuent ni le pied, ni la main sans lui. Maafu de Fidji a été mis de côté avec sa famille, bien que dans la constitution, on reconnaisse que, selon les usages, c'est lui qui devrait succéder à Tupou. A la mort de celui-ci, qu'arrivera-t-il? Dieu le sait. Mr Bake interdit le *tutu* et le *gatu*. En 1878, le gouvernement nommera aux charges que ceux qui auront passé un examen sur la lecture, l'écriture à la dictée et arithmétique, par conséquent, les anciens chefs, et même la plupart de ceux qui sont en charge aujourd'hui, seront mis de côté. Les chefs en sont indignés, mais qu'y faire, *koe loto o misi Bake* - c'est la volonté de Mr Bake -. Les amendes sont énormes; on y va que par 100 piastres (500 frs). Une femme qui fait le *tutu*, ou prépare son *gatu*, ou même l'étend au soleil excepté le mardi et le jeudi, (ces deux jours sont encore laissés libres pour le *tutu* jusqu'à la fin de l'année) paye une amende de 100 dollars. Le chef de village, ou l'officier qui ne la dénonce pas, paye 100 dollars. Pour une femme qui fume, 5 piastres, doublant pour chaque fois. Si l'on continue, six mois de galères. Défendu d'enterrer dans du *gatu*; 100 piastres d'amende; 100 piastres pour les fossoyeurs et officiers qui ne dénonceront pas; défense d'être vêtu de *gatu* pour un mariage : 100 piastres d'amende; 100 piastres d'amende à l'officier ou chef d'*api* (résidence, domicile, habitation) qui ne l'aura pas dénoncé. Au 01 janvier 1878, on brûlera tout le *gatu* qui reste dans les maisons, (sauf une demi-pièce pour les veuves), 500 piastres pour les contrevenants. Défense de paraître dans un kava de chef (*fakanofa*, constitué ou qu'on installe) avec un *nala gatu* (vêtement de *tapa*, à entourer le corps depuis l'estomac jusqu'aux mollets; habillement des habitants des îles Tonga, Wallis, Futuna et Samoa), 100 piastres pour l'officier qui ne dénonce pas. Inutile de continuer, c'est effrayant, c'est ridicule. Voilà les lois faites par ces Messieurs qui accusaient Monseigneur Bataillon de s'emparer du gouvernement à Uvea (Wallis).

Pauvre Toga, on leur a changé leur langue contre un composé de toga, fidji, anglais, etc. (*sic*) Pauvre peuple! le Bon Dieu le punit bien par où il a pêché. Ce peuple, l'orgueilleux contre les Blancs est mené comme des enfants, comme des esclaves, par ces missionnaires qui nous ont tant de fois reproché de ne venir à Toga que pour nous emparer du pays! Comme vous connaissez mieux que personne les usages de nos archipels, vous pourrez juger du malheur de ces pauvres peuples qui tombent entre les mains de missionnaires hérétiques. Comme les collectes d'argent vont toujours en augmentant (cette année, elle a dépassé 200 000 francs), Mr Bake a engagé le roi à se séparer de la société wesleyenne de Sydney pour former une religion nationale "l'Eglise Toga". Comme il est despote ici, personne ne lui demandera compte des collectes. Il élimine les missionnaires blancs, pour ne se servir que des catéchistes naturels (du pays); il aura donc le magot à sa disposition. Il est seul ici à Tonga avec le maître d'école de Nuku'alofa. Je crois qu'il n'y a plus de missionnaires blancs, ni à Ha'apai, ni à Vava'u. Il n'a pas l'air de s'inquiéter trop de nous, tant il est absorbé dans la monnaie.

Que nous aurions besoin de savoir l'anglais maintenant que l'île a toute une population de blancs ou Anglais ou parlant l'anglais! Pour faire du bien parmi eux, il est d'autant plus nécessaire de savoir les langues qu'ils parlent, qu'ils s'occupent moins de religion, sous ce rapport, nous sommes maintenant bien au-dessous de notre mission. Nous nous soutenons cependant. Nos néophytes sont généralement parlant, de bons chrétiens. Ce sont nos congrégations d'hommes, de femmes, de filles et de petits garçons qui les soutiennent le plus.

Le navire, la *Reconnaissance*, devait partir hier; le calme le retient. Monseigneur Bataillon est arrivé ici dimanche avec le P. Padel et neuf Uvéens. Il sera ici peut-être deux mois. Je suis obligé de terminer à la hâte. Priez pour moi; s'il vous plaît; recevez l'assurance de mon respect affectueux. Signé: Père Chevron.

Observations: j'ai copié la lettre sans corriger quelques fautes de français. Le citoyen Baker doit avoir un parti secret à lui pour agir si despotiquement sur les Tongiens. Impossible de réussir à obtenir une réforme comme il la veut sans être soutenu en-dessous. Il doit soudoyer ses aides de camp.

II. 10. Père Breton à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 14 septembre 1880.

(le père Breton relate à monseigneur Lamaze le séjour, à Vava'u et à Tongatapu, de la Dives, navire de guerre français commandé par le capitaine Révéillère. D'autre part, il expose ses arguments en faveur d'une réouverture de la mission de Lifuka.

Les missionnaires catholiques sont les intermédiaires privilégiés des officiers français et du Prince héritier. Le regain d'intérêt du gouvernement français pour les missions est suscité par le désir de cette dernière de définir ses positions dans la région par rapport à ses deux rivaux : l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Les divers contacts établis avec le prince héritier, Wellington Gu, sont la manifestation de la reconnaissance de la souveraineté du roi Georges.

L'épisode concernant la visite de la Dives révèle l'ampleur de l'évolution intervenue dans les relations entre les représentants du gouvernement français et la famille royale de Tonga suite à sa confrontation avec les gouvernements britanniques et allemands. Dans l'éventualité d'une épreuve de force avec ces deux états dont les desseins impérialistes se précisent, il se réserve la possibilité de faire appel à la France à laquelle il prodigue certains égards au titre d'allié potentiel.

Investie d'une mission de diplomatie, la Dives s'acquitte également avec brio de sa mission de prestige. L'occasion lui est fournie par le sauvetage du navire allemand de la compagnie Godeffroy.)

Je reviens de Tonga , où m'appelaient depuis longtemps les pressantes lettres de notre vénéré provincial apostolique. J'ai profité de la providentielle arrivée du vaisseau de guerre français la *Dives*, capitaine de frégate Réveillère, qui mouillait dans notre beau port de Vava'u le 19 août à l'angélus : mon bon voisin Joseph m'offrit aussitôt de me conduire au *vakalaafi*, sur son petit *vakafokotuni* : j'ai été le bienvenu au milieu de nos chers compatriotes; monsieur le commandant a été plein de la plus exquise bienveillance envers moi; il s'est empressé de me montrer les instructions secrètes de monsieur l'amiral Dupetit-Thouars, qui lui recommandait de passer à Vava'u et à Tonga pour visiter les missionnaires français qui s'y trouvaient et qui méritaient par les services qu'ils rendent à l'influence française dans l'Océan pacifique toute la reconnaissance de la France.

Monsieur le commandant m'a prié de l'accompagner chez le chef du pays; en l'absence de Gu, alors à Tonga, le pauvre chef était Kuli d'Ha'apai chez qui nous nous sommes rendus et qui d'abord fut assez étonné et assez embarrassé d'une telle visite; mais la bonté du commandant l'eut bientôt mis à l'aise : de là j'ai accompagné notre capitaine un peu partout; je lui ai montré la nouvelle maison de Gu, qui est presque un palais : de là, nous avons fait l'ascension de la colline de Olopeka, puis de notre cimetière qui a plu beaucoup au commandant, enfin de notre mission de Fugamisi; j'ai pu lui offrir quelques coquillages, un surtout qu'il n'avait jamais vu, (ni moi non plus avant celui-là); enfin notre petite chapelle où il s'est agenouillé un bon moment devant le Saint-Sacrement; l'architecture tongienne de l'église lui a beaucoup plu : alors je lui ai dit qu'à Tonga, chez le père Chevron, il pourrait voir la plus belle case tongienne de l'archipel : l'église de Mu'a.

Après la visite du commandant, celle de la plupart des officiers du bord; c'étaient la plupart des Bretons; je ne manquai pas de leur dire que j'étais breton, sinon comme eux, du moins autant qu'eux : de là l'aisance et la sympathie mutuelle et générale; je n'avais jamais vu de figures de marins aussi bienveillantes, aussi sympathiques. De nouveau seul, le soir, pendant mon frugal souper, je fus saisi de la pensée subite que je ferais bien de profiter d'une si bonne occasion pour aller à Tonga : le voyage serait court; la fête de l'assomption était passée; il y avait 13 mois que je ne m'étais pas confessé, je trouverai probablement l'*Isabelle* à Tonga, ou tout au moins, je pourrai revenir par le *Tupou Malohi* qui devait bientôt aller à Tonga pour aller chercher le gouverneur. J'étais invité à déjeuner le lendemain matin à 10 heures avec le commandant; je lui fis ma demande qui ne souffrit pas de refus.

A midi donc le vendredi 20, on chauffait la machine et l'on partait; arrivés à Tuanaku, nous remarquons le salut fait par le *flag* de monsieur Parker et en même temps l'arrivée dans la passe d'un trois-mâts allemand, le *Godeffroy* : on remarque qu'il dévie, qu'il se laisse enfin emporter à la côte par un violent vent du sud; il s'est échoué : un cri s'élève : "les imbéciles! un navire anglais ou français ne se serait pas laissé ainsi jeter à la côte." Le commandant alors s'adressa à nous tous, nous dit ces généreuses paroles : "notre ennemi est dans la détresse : la plus noble vengeance est de le sauver". Et aussitôt il commande à un officier avec les matelots de la baleinière d'aller offrir les secours du vaisseau français au navire échoué : l'offre fut vite acceptée. Le premier câble amené avec beaucoup d'efforts, fut rompu. Le vent était si violent que la manoeuvre était fort difficile et même dangereuse : le gros câble fut alors envoyé : le navire échoué se souleva, fut mis à l'eau et remorqué jusqu'à Neiafu; pendant la traversée de Hihifo à Neiafu, j'étais descendu dans la cabine du commandant, où je disais mon bréviaire; alors le commandant descendit et me dit tout haut avec un accent religieux : "mon Père, c'est vous qui venez de nous délivrer d'un grand danger. " "Commandant", dis-je ! "Eh ! J'ai craint sérieusement un moment que le moindre contre-temps dans la manoeuvre par un vent violent pouvait nous jeter nous-mêmes dans la détresse, vos prières nous ont sauvé" et cet excellent commandant remontait aussitôt sur le pont, me laissant finir mon office. Arrivés à Neiafu, le commandant me dit : "mon Père, nous ne pourrions pas arriver à Tonga dimanche, nous devons encore passer cette nuit à l'ancrage; car l'équipage est très fatigué d'une si longue et si pénible manoeuvre". "Monsieur le commandant", lui dis-je, "ce jour n'est pas un jour perdu, un jour signalé par une si noble et si généreuse action sera un des plus doux et des plus consolants souvenirs de votre vie : pour Vava'u, c'est la plus éloquente démonstration de la vérité de notre sainte Religion et pour la France, c'est l'acte le plus capable d'augmenter son influence dans un pays où elle n'a pour représentant qu'un pauvre missionnaire". Le commandant sourit, et se tournant vers les officiers du bord : "messieurs, avouez que nous sommes bien mieux partagés que le pauvre capitaine du *Godeffroy* : qui d'entre nous pourrait supporter la honte d'être sauvé par un ennemi? Nous avons la gloire et la satisfaction d'avoir rempli un devoir; Gu, s'il a du coeur, doit être humilié au souvenir des désastres que son pays a fait subir à la France". Le capitaine du *Godeffroy* est venu deux fois à bord de la *Dives* faire ses remerciements, une fois en son nom, la deuxième fois au nom de monsieur Pfeffer, le grand agent de la maison *Godeffroy* à Vava'u.

Le lendemain, samedi, je disais la sainte messe à quatre heures et à cinq heures pour obtenir une bonne navigation. J'étais de retour à la *Dives* qui faisait déjà ses préparatifs de départ. A six heures, nous étions partis. Quand je fus seul avec le commandant, je lui dis qu'aussitôt de retour à Vava'u, j'écrirai en France, et je me ferai un devoir et un bonheur de dire la belle action qu'il venait de faire. Alors le commandant prenant un ton d'intimité me dit : "mon père, c'est le onzième bateau que j'ai eu le bonheur de sauver dans ma carrière de marin! Mais plusieurs ont été sauvés, équipage et navire : pour le *Godeffroy*, le navire seul aurait péri". "Mais ici", répartis-je, "c'était un navire ennemi avec le souvenir trop présent des malheurs de la France; il y a bien plus de mérite à porter secours à un ennemi qu'à un ami. Il faut de la grandeur d'âme et le sentiment religieux du devoir pour ne voir dans l'ennemi de notre France bien-

aimée que sa détresse et son malheur". "C'est vrai", me dit le commandant, "mais c'est une vieille tradition de famille; après la célèbre victoire de Chollet, gagnée par les Vendéens sur les troupes de la République, un chef républicain vint demander asile à un de mes cousins, chaud royaliste; il sauva son ennemi, au risque de sa propre vie : car si le général vendéen en eût été informé, mon cousin eût payé de sa tête son acte de générosité. Vous remarquerez, mon père, que ma famille était divisée sous le rapport politique; les uns étaient dévoués à la République, (branche Réveillère - l'époux); j'appartiens à cette catégorie; les autres à la royauté; mais tous, nous avons le sentiment religieux; et ma mère était une sainte, qui a sauvé bien des traîtres pendant la grande révolution; il y en avait toujours de cachés à la maison" ... Tout à coup, j'entends le cri répété de l'officier de quart : "la prière, la prière". "Vous voyez, mon père, que nous ne sommes pas des païens", me dit en souriant le commandant. Tout le monde, officiers et matelots, assiste matin et soir à la prière; il n'y a d'exception que ceux qui sont de service; et le bon commandant, quoique nous fussions à table à déjeuner, mit sa tête dans ses mains et se mit à prier un bon moment. Ai-je besoin de vous dire, Monseigneur, le plaisir divin que j'éprouvais alors, et le regret de savoir qu'en France la plupart des hommes au pouvoir ne ressemblent guère au commandant de la *Dives*, à son état-major et à tout l'équipage qui nous faisait l'effet d'une nombreuse et chrétienne famille; d'autant plus que j'ai souvent entendu et les officiers et les matelots : "notre commandant, c'est notre père". Pendant toute la traversée, je n'ai entendu la moindre plainte, pas plus que le moindre signe de désobéissance. J'étais heureux d'observer et d'admirer la simplicité, la bienveillance et en même temps la dignité des rapports du commandant avec tous ses administrés. Je sentais que le bonheur régnait à bord de la *Dives* et je bénissais le bon Dieu d'être témoin de ce consolant spectacle. Comme nous avions très mauvais vent, vous soupçonnez bien Monseigneur, que je n'ai pas échappé cette fois au mal de mer. Je l'ai eu depuis notre sortie de Vava'u jusqu'à Tonga. Plusieurs officiers me plaignaient de souffrir ainsi : "Oh! moi", répondis-je, "j'en bénis le bon Dieu parce que vos bontés et vos attentions pour moi sont plus que l'équivalent de ce mal de mer".

Arrivés à Tonga le lundi 23 à neuf heures du matin, le premier soin du commandant fut d'envoyer un officier au roi pour lui offrir son hommage, et demander l'heure où Sa Majesté voudrait bien le recevoir. A trois heures de l'après-midi fut la réponse de Tupou. Monsieur le commandant me pria alors de vouloir bien lui servir d'interprète dans sa visite au roi. Je promis qu'après avoir vu nos pères à Maofaga, je serai fidèle au rendez-vous de trois heures.

La visite du commandant au roi lui a paru être très agréable; ainsi qu'à Gu qui s'y était rendu en grand costume de général : le roi a remercié à plusieurs reprises monsieur le commandant de son honorable visite, et "la France, le pays de l'*ofa*, de la bienveillance pour un si petit pays que Tonga". Au sortir du palais, Gu a prié le commandant ainsi que le père Castagnier et moi, de vouloir bien entrer chez lui. Wellington a débouché une bouteille de champagne qui a mérité les félicitations du commandant, puis Gu a offert sa calèche pour promener le lendemain dans la campagne son honorable hôte; une invitation à déjeuner à bord de la *Dives* a été faite en même temps au prince, petit-fils du roi. Tout a été accepté avec empressement et l'on s'est séparé avec la promesse de se revoir le lendemain à bord du

vaisseau français. Cependant, un commissionnaire aurait été envoyé à Mu'a pour annoncer au révérend père Chevron l'arrivée du navire de guerre, l'invitation du commandant et ma présence à Maofaga. La lettre du père Castagnier fut mal comprise. Le révérend père ne se crut pas assez valide pour tenter le voyage. Bref, on fit agréer au bon commandant les excuses du vénérable père. Le déjeuner fut très gai et très amical à bord de la *Dives*, Gu s'est fait admirer par son aisance, sa facilité à parler anglais et son aplomb, sans jactance, sur toutes les questions qu'effleurait une conversation de déjeuner : un incident a été assez remarquable : plusieurs officiers ont fait compliment à Gu de ressembler d'une manière frappante au grand leader de la Chambre des Députés, monsieur Léon Gambetta : le prince répondit aussitôt qu'il était très flatté de ressembler à un Français de si grande renommée.

Après déjeuner, selon les promesses acceptées, monsieur le commandant et Wellington Gu montaient en calèche pour faire une promenade dans le pays : il paraît que le commandant souhaitait rendre visite à Mu'a à notre vénéré pro-vicaire apostolique, car le soir même nous apprîmes du père la visite des illustres promeneurs. Le bon et saint père Chevron nous dit avec bonheur à notre arrivée : "enfin, j'ai vu aujourd'hui un commandant de navire de guerre français vraiment chrétien. C'est le premier (en exceptant monsieur de Cintré) que j'ai vu me donner des preuves irréfutables de religion, en se tenant agenouillé fort longtemps devant le Saint Sacrement". Il a été très content de notre église et surtout de l'autel. Il a donné aussi beaucoup d'éloges aux écritures de nos enfants. Le lendemain matin, mercredi 25, à six heures, la *Dives* faisait voile pour la Nouvelle-Calédonie.

J'oubliais un petit incident qui ne peut avoir d'importance que pour votre bon coeur. Apprenant à bord que le docteur était très considéré dans la marine pour sa science médicale, je le priai de voir mes jambes : après les avoir considérées à loisir, ausculté ma poitrine et entendu l'histoire de ma maladie, ou plutôt de mon infirmité, il me dit en souriant : "mon père, vous ne guérirez pas; votre infirmité est de trop vieille date (quinze ans); mais ce n'est pas l'éléphantiasis, ce n'est autre chose que l'anémie causée par la mauvaise nourriture : continuez à prendre vos bains de vapeur qui vous soulagent; et (avec un gros rire très amical et de travail) mon père, vous avez encore pour vingt-cinq ans de vie après lesquelles, n'est-ce pas, il sera temps de vous reposer! Et en effet, vingt-cinq ajoutés à mes soixante-cinq, égal quatre-vingt dix : je ne désire pas atteindre cet âge, mais il faut avouer à votre grandeur que la sentence médicale, quoique prononcée en riant, m'a donné courage et l'espérance de pouvoir encore quelques temps servir notre église bien-aimée.

Je ne dis rien à Votre Grandeur des consolations que j'ai goûtées auprès de nos chers et pieux confrères de Tonga : nous aurons à votre arrivée le loisir d'en parler en tête-à-tête.

Je m'empresse de finir cette lettre déjà longue. J'avais l'intention d'écrire au père Poupinel les détails que vous venez de lire sur la visite de la *Dives*; mais le temps me manque pour faire une nouvelle lettre. Encore un mot sur mon départ de Tonga. Mardi 1 septembre, l'*Isabelle*, deux-mâts qui remplace la *Reconnaissance* me débarquait à Lifuka mercredi 2. Nous devions partir pour Vava'u le samedi 5; mais un vent debout et de tempête nous a retenus jusqu'au jeudi suivant : pas un catholique, excepté le petit aimable Asiton qui venait m'apporter deux fois par jour le thé et tous les rafraîchissements que sa pauvre

et bien généreuse mère me forçait d'accepter. J'ai baptisé sa dernière enfant sous le nom de Catherine. Quoique bien tristes, ces huit jours passés à Lifuka ne m'ont pas paru inutiles; j'ai vu des chefs, à qui j'avais rendu service à Vava'u, des voisins de la mission, des jeunes gens et jeunes enfants de l'école, filles et garçons; plusieurs m'ont paru désirer et m'ont dit hautement qu'ils se feraient catholiques si on leur donnait un missionnaire. Le fils aîné de Kalanivalu, le plus proche voisin de la mission, m'a dit qu'il se ferait catholique avec ses deux Fidjiens; plusieurs filles venant de l'école ont voulu chanter. On a chanté *Malia lago ofa*; je leur ai appris à faire le signe de la croix; je leur ai dit que je plaiderai leur cause auprès de Votre Grandeur. Ce qui m'encourageait encore, c'était le souvenir de votre très honorée lettre au moment de votre départ, par laquelle vous m'exprimiez le désir de relever la mission de Lifuka. Je me mis donc à visiter sérieusement l'*api*; un vieux *matapule*, notre voisin, me fit voir les limites qui sont encore très reconnaissables. Puis, je considérais attentivement la maison européenne : il m'a paru impossible de la conserver dans son état actuel; la veille de mon départ, le Tuiateio, que j'avais beaucoup vu à Vava'u, me rendait sa deuxième visite. Je le priai de me suivre à la vieille maison du père Calinon dont le *lulu* était rompu de tous côtés. Un *ta* du toit bien mauvais; mais l'*alaga fale*, le toit des deux *faahi*, les *pou*, parurent bons au Tuiateio : je lui proposai alors de refaire en entier le *lulu*, réparer les *ta* et faire le *faliki fakatonga* et je lui demandai ce qu'il voulait pour cela. Il demanda d'abord trente-cinq piastres, mais en estimant chaque partie du travail il voulut bien se charger du tout pour vingt-cinq piastres que je lui paierai quand le travail sera fait. Je lui exprimai le désir qu'il fut achevé pour la Noël prochaine (*sic*), époque présumée du retour de Votre Grandeur. Il a accepté. Voilà toute ma pensée : on consacrerait toute la maison européenne pour l'église; les planches du *lulu* du *loki* serviraient à finir le *ta* de l'autel et de la chambre actuelle : j'ai à Vava'u mon ancien chemin de croix que je devais porter à Niua avec mes deux beaux tableaux des Sacré-Coeurs, dont le pauvre Isaac avait fait les cadres et qui ont été remplacés par deux autres tableaux dorés venus de Marbor; cette chapelle, trente pieds de long sur quinze pieds de large, ornée de tableaux et enjolivée par la peinture serait très convenable et très suffisante pour longtemps encore. La vieille maison du Père Calinon est grande; j'y trouverai place pour mon *loki* que je ferai avec les planches qui se trouvent sur le *fata* de la chapelle. Pour la chambre, l... ou *talu- vai* (*sic*): enfin le second *ta* pour le lit de l'enfant qui m'accompagnerait et qui ferait ma petite cuisine.

Votre Grandeur m'annonce dans sa très honorée lettre un missionnaire qui demeurerait d'abord à Tonga mais qui serait définitivement pour Vava'u; sa présence ici permettrait d'aller passer à Lifuka deux ou trois mois pour faire l'essai dont je vous parle; puis je reviendrai à Vava'u, pour retourner de nouveau à Ha'apai; puis, quand on aurait quelques conversions, quelques espérances d'asseoir la mission, Votre Grandeur aviserait : en attendant, Ha'apai serait p... (*sic*) mais aussi à Vava'u, pour en être séparé aussitôt que les bénédictions du bon Dieu, sollicitées par notre regretté P. Calinon, le permettraient.

Je n'ai pas eu à Tonga la moindre idée de tous ces projets; c'est la vue des choses à Lifuka même qui m'a poussé à m'avancer plus peut-être que je ne le devais; mais enfin il m'était impossible de consulter l'autorité supérieure et j'ai cru sérieusement que je travaillais ainsi dans l'intérêt de la mission.

Il faut avouer encore que la décision consolante du docteur de la *Dives* m'inspirait le courage de ne compter pour rien; les fatigues des *falau* et les tristesses du séjour de Ha'apai; puis je pense que le peu de bien qui pourrait se faire à Lifuka serait très utile à Vava'u et à Tonga, et qu'enfin l'honneur de notre sainte cause y est engagé.

Hier mardi, j'ai reçu notre bon monsieur Lacroix qui a été plusieurs années le cuisinier de monsieur Mac Kenzie; il est à bord de l'*Active* qui commence sa tournée pour Niue. En entendant ce nom je me suis rappelé aussitôt que le père Castagnier me dit à Tonga que Votre Grandeur verrait avec plaisir qu'il poussât une reconnaissance jusqu'à cette île pour voir s'il y avait moyen de l'entamer et de s'y fixer.

J'ai demandé aussitôt à monsieur Lacroix, s'il pourrait m'informer d'une chose que je désirais ardemment savoir, c'est à dire, s'il y avait des catholiques à Niue : il me répondit qu'il était sûr qu'il avait vu à bord au moins trois catholiques avec leur chapelet au cou : je l'ai prié alors de prendre des informations exactes dans son prochain passage à Niue, dans deux mois environ et vouloir bien me les donner à son retour. Il me l'a promis.

Cette fois j'espère, Votre Grandeur ne se plaindra pas que je suis trop laconique. Quelle fatigue pour lire une si longue lettre! Et je n'ai pas fini : car je ne vous ai pas encore remercié des beaux et magnifiques chandeliers de verre que je viens de déballer et qui excitent l'enthousiasme de tous nos enfants. L'excellent P. Chevron m'a aussi fait cadeau de deux lampes qui se fixent aux deux *pou* près de l'autel. Et votre très honorée lettre, combien elle m'a consolée!

Enfin, venez vite, nous donner votre bénédiction et celle du souverain pontife Léon XIII.

Tous nos néophytes désirent ardemment le retour bien prompt de Votre Grandeur, dont leur petit missionnaire est le plus indigne et le plus dévoué serviteur.

II. 11. Père Reiter à l'abbé Schumacher, curé à Borclay (Lorraine allemande), Vava'u le 8 mars 1887.

(Le père Reiter fait le récit des événements qui ont succédé à la tentative d'assassinat du Premier ministre Baker. Malgré une structure confuse, reflet du désordre ambiant, ce texte permet de déceler les caractères de la crise politique et religieuse que traverse à cette époque la société tongienne.

L'acte de violence commis à l'encontre de Baker constitue une atteinte à la souveraineté du roi Georges. La mise en oeuvre d'une justice expéditive et l'absence de recherche des responsabilités imputées, selon la rumeur, à certains grands chefs du royaume traduit le désir du roi Georges de ne pas céder aux pressions qui conduiraient inévitablement au départ de son Premier ministre.

La vague de persécutions contre les wesleyens, organisée sous l'impulsion de Baker pour éliminer son rival, le révérend Moulton, contribue à créer un climat de guerre civile nourri par la participation des guerriers de Ha'apai et Vava'u auquel le roi Georges a traditionnellement recours en cas de conflit. En effet, les guerriers de Tongatapu, dévoués à leurs chefs, ne peuvent lui donner la même assurance de fidélité.

Les positions des Européens sont évoquées tout au long du récit. Les commerçants anglais, désireux d'entamer le crédit de Baker qui constitue une entrave à leurs entreprises, saisissent le prétexte de la condamnation à mort des meurtriers et des exactions à l'encontre des wesleyens pour rédiger une pétition adressée au roi Georges et au consul britannique. Ce dernier, tenu à certaines réserves vis-à-vis des affaires internes du royaume et néanmoins soucieux de limiter le champ de Baker, adopte une attitude équivoque. Les missionnaires catholiques qui observent avec satisfaction une croissance du nombre des conversions, se tiennent à l'écart de ces troubles par crainte de subir les foudres de Baker.)

Réellement j'ignore quand je vous ai écrit pour la dernière fois, cependant il doit y avoir déjà quelques temps; aussi vais-je m'en dédommager aujourd'hui avant que le *Suva* n'arrive.

Plusieurs fois déjà je vous ai parlé de nos révérends Baker, Moulton, Watkins, Crosby et de leurs disputes. Je crois même vous avoir jadis envoyé une longue lettre-brouillon à ce sujet. Ce n'était alors qu'une comédie ou quelque chose de tragico-comique, mais à présent c'est devenu, hélas, une vraie tragédie!

Dans la nuit du 13 janvier 1887, on tira sur Monsieur Baker, entre sa demeure et celle du roi, je crois. Monsieur Baker était avec ses deux enfants, sur sa voiture. Ceux-ci voyant dans l'obscurité quelque chose comme le canon d'un fusil, se jetèrent devant leur père et reçurent les coups destinés au Premier. Le garçon fut blessé gravement à l'épaule, et la fille légèrement à la cuisse. Comment se fit-il que les deux blessés tombèrent de la voiture et se trouvèrent à terre ? Je l'ignore. Comment se fit-il que le cheval et Monsieur Baker s'enfuirent ? Je n'en sais rien. D'après les uns Monsieur Baker courut chercher du secours, d'après un récit plus répandu et que j'ai entre les mains, il s'enfuit, tout effaré, ne sachant à quel saint se recommander, ni où trouver refuge. Il arriva chez lui avec un air si piteux, qu'il ressemblait à un dogue fatigué, tomba sur un sofa sans pouvoir prononcer une parole, et dans un tel état d'ahurissement qu'on le prit par la tête et les pieds et le jeta sur son lit où il se mit à ronfler. *Si non vero bene trovato*. En tout cas c'est le plus vraisemblable! Revenu à lui, il demanda à se mettre sous la protection de l'Angleterre et pria le consul anglais de mettre le drapeau britannique sur sa demeure, ce qui fut fait.

Mais qui avait fait le coup? Les soupçons se portèrent sur quatre individus vivant dans les bois depuis six ou sept mois, anciens galériens, échappés. La police et l'armée tongienne avait fait plusieurs battues générales pour les prendre; mais inutilement, et dans les derniers temps ils se montrèrent armés jusqu'aux dents dans les villages. La police les redoutait, mais eux n'avaient pas l'ombre d'une peur.

Le roi fut furieux de voir qu'on avait osé s'attaquer à son favori, jeta feu et flammes, menaçait de mettre à feu et à sang le district où les échappés étaient venus se cacher, puis sur l'avis de Monsieur Baker envoya chercher des renforts à Ha'apai et Vava'u pour faire des battues plus générales encore. On mit aussi la main sur certains individus qu'on supposait à tort ou à raison de connivence avec ces quatre galériens. En voyant cela, soit que mes quatre individus prissent peur, soit que les chefs du district qui les protégeaient plus ou moins jusqu'alors pour faire pièce à Monsieur Baker eussent peur également, soit pour éviter de plus grands malheurs, mes quatre individus se livrèrent eux-mêmes; l'un au consul

britannique à Nuku'alofa et les autres au père de la station de Mu'a. C'étaient des catholiques. Les pères les remirent alors au chef de l'endroit, qui les envoyèrent à Nuku'alofa. Le consul britannique et les pères aussi bien que ces chefs demandèrent en même temps que vu leur venue spontanée, supposé qu'ils fussent coupables, on les traita plutôt bénévolement qu'avec rigueur, qu'en tout cas il fallait leur rendre justice.

Cependant, de Ha'apai partirent environ sept cents hommes bien armés pour Tonga et près de trois cents de Vava'u. Se voyant à la tête d'une pareille force, Monsieur Baker descendit le drapeau anglais puis se retira dans la demeure royale, se logea au rez-de-chaussée et relégua Sa Majesté au grenier, dit-on et se fit garder par les gens de Ha'apai et Vava'u. Puis ne permit plus à personne de voir le roi Georges sinon à quelques personnes de ses affidés et de ses plus dévoués partisans. Cependant d'autres disent que le roi est au rez-de-chaussée. Puis commença le jugement des accusés. Depuis qu'ils étaient au pouvoir (*sic*) du gouvernement on les avait chargés de chaînes fort pesantes et maltraités au dernier point. Monsieur Baker forma un jury à lui tout dévoué et prêt à rendre la sentence qu'il lui imposerait. Il fut à la fois, juge, accusateur, témoin, il eut fait l'office de bourreau s'il n'avait eu honte ou peur. Avec lui siégea son vicaire, Monsieur Watkins, autre ex-ministre wesleyen, puis s'y rendit aussi, on ne sait pourquoi le pro-consul allemand, Monsieur Walldemar de Treskow. Le pro-consul anglais y fut invité, il s'y rendit la première fois, mais ayant demandé un interprète auquel il put se confier car nouvellement arrivé il ne connaissait pas le tongien, on lui refusa et il n'y fut plus. Deux autres Européens s'y rendirent pour la seconde séance. Mais sur ordre de Monsieur Baker, la police les expulsa. Autre particularité : on remarque que parmi les jurés il n'y avait ni catholiques ni wesleyens, mais seulement les partisans de la nouvelle secte fondée par Monsieur Baker. Enfin, après un interrogatoire dérisoire d'après un des jurés, où Monsieur Baker parla toujours, se fâcha, tempêta, imposa silence aux accusés, il dit au jurés : "vous voyez ils sont coupables, ils ont avoué" et puis ordonna de les condamner. On en condamna six qui furent exécutés le second février (*sic*) dans une île à l'entrée du port de Tonga, et appelée Malinoa.

Un des jurés ayant refusé de donner sa voix pour la condamnation d'un jeune homme ne fut plus admis.

Cependant, après l'arrivée des gens de Ha'apai et Vava'u, ceux-ci pour montrer leur zèle et leur dévouement envers Monsieur Baker dispersèrent le collège de Monsieur Moulton; on attaqua d'abord celui des filles puis celui des garçons. C'est que Monsieur Baker voulait rendre Monsieur Moulton responsable de l'attentat, et à tort ou à raison on impliqua dans le complot, quoique les deux individus qui tirèrent sur le Premier nièrent constamment dit-on la participation des autres, on impliqua dans le complot plusieurs des partisans de Monsieur Moulton, entre autres, un de ses ministres, nommé Tevita Fisiau et plusieurs collégiens. Deux furent exécutés le 2 février. La fosse avait été préparée dès la veille, et deux blancs ayant appris le départ du navire se rendirent à Malinoa pour être témoins de l'exécution. Ils les virent fort maltraités, insultés et battre à coups de crosses de fusils. Ils étaient chargés de chaînes pesantes, brisés et moulus, pouvant à peine marcher. Celui qui se montrait le plus implacable, c'était le ministre de la police. A l'un, il promit d'abuser de ses filles, à l'autre il disait : "où est ton courage, à quoi te sert d'être

jeune; je te tiens maintenant ...". Le petit fils du roi, Laifone, prince héritier dut, dit-on, intervenir et faire cesser les insultes et les mauvais traitements.

On les plaça en face de leurs tombes, puis le dos tourné aux exécuteurs, on les fusilla. Chacun reçut vingt-cinq coups. Un blanc embrassa les deux plus jeunes, d'une vingtaine d'années à peine, serra la main à tous, et Laifone, dit-on, prit soin de les faire enterrer convenablement.

Le 03 février, six autres furent condamnés. A cette nouvelle, toute la population blanche proteste, et plusieurs menacent dit-on, de tuer plutôt Monsieur Baker que de permettre une nouvelle exécution. Plusieurs veillèrent dit-on pour l'empêcher jour et nuit. L'exécution devait avoir lieu le 8 ou 9 février, le 20 elle n'avait pas encore eu lieu. Il est vrai que l'un était coupable et avouait avoir été avec Naisa quand il tira sur Monsieur Baker; mais il déniait en même temps toute complicité avec qui que ce soit, et tous deux prétendaient qu'aucune religion, ni catholique ni wesleyenne n'y avait pris part, mais que c'était une affaire politique, et que c'était sur les ordres des plus puissants qu'ils avaient agi; que le coup avait manqué à leur grand regret, mais qu'ils espéraient que d'autres seraient plus heureux. On prétend qu'ils désignèrent tous les chefs les plus puissants de Tonga, dont deux petits-fils du roi et l'un nommé prince héritier. Monsieur Baker eut l'esprit de ne pas croire à ces révélations, au moins extérieurement.

Cependant, les blancs établis à Tonga ayant appris la condamnation des six individus, se mirent à signer une pétition au roi pour obtenir leur grâce; en tête étaient les deux pro-consuls. Tout le monde la signa hormis les employés du gouvernement, créatures de Monsieur Baker. Quand on la porta à Monsieur Baker avec prière de la faire parvenir au roi Georges, il demanda si Monsieur Moulton l'avait signée; sur la réponse affirmative, il refusa de la transmettre. On eut recours à un autre moyen, mais quand elle arriva au roi, il répondit : "c'est trop tard, je le regrette".

Les pères de Maofaga, les révérends pères Olier et O'Dwyer demandèrent à voir les prisonniers. Trois moururent catholiques, pour les trois autres ils ne purent les voir. La faute est-elle à Monsieur Baker? Les blancs disent oui; pour les pères, ils n'en ont pas parlé. Toujours est-il qu'ils ne virent aucun des condamnés la veille de l'exécution, bien qu'ils eussent demandé à Monsieur Baker cette faveur et qu'il la leur eut promis. Il manqua de parole.

L'exécution qui eut lieu le 2 février fut faite ou mieux préparée dans le plus grand secret. Le pro-consul anglais demanda à Monsieur Baker quand elle aurait lieu; il reçut une réponse évasive : c'était la veille de l'exécution. Le soir ou dans la journée, le même consul se trouvait chez le ministre de police, appelé Tuuhetoka, pour lui demander quand l'exécution aurait lieu, ce dernier répondit qu'il n'en savait rien. Or, pendant qu'ils parlaient ensemble, un homme lui demandait la clé de la poudrière pour prendre les munitions et tout préparer pour l'exécution.

Ce fut de nuit qu'on les embarqua et les fit partir. Le vent n'étant pas très favorable, le navire avança lentement. Et bien que Malinoa ne soit à qu'à six ou sept miles de Nuku'alofa, ils n'arrivèrent que dans l'après lever (*sic*). Ce fut pendant le voyage que les prisonniers firent leurs révélations, dit-on. C'était les gens de Ha'apai et de Vava'u qui devaient les fusiller. Cependant les gens de Ha'apai et de Vava'u, ceux de Ha'apai surtout, se montraient de vrais sauvages, criant, gueulant par les chemins et les rues, insultant

les passants, brisant et détruisant, volant partout : cochons, poules, fusils et autres objets, chez les Tongiens et les blancs, tirant sans l'ombre de raisons des coups de fusil en l'air et même sur les passants. Ainsi ils faillirent blesser le pro-consul britannique, Monsieur G... (*sic*) et le révérend Moulton. Ils battaient, frappaient les partisans de ce dernier et abîmaient leurs plantations.

Le 04 février, ils envahirent le terrain de la mission protestante, Monsieur G... (*sic*) averti, s'y rendit, et leur enjoignit de se retirer, mais ils n'obéirent pas, alors il saisit le fusil de l'un et puis le jeta par-dessus la haie dans le chemin et les bousculant à droite à gauche il les fit sortir.

Le 6 février, au moment du prêche des wesleyens ils saisirent un grand nombre de personnes, soit de Ha'apai, soit de Vava'u, qui étaient à Tonga soit au collège de Monsieur Moulton soit mariés à Tonga et les jetèrent dans des navires et les transportèrent à Ha'apai et à Vava'u, séparant les maris de leurs femmes, les enfants de leurs pères ou mères. Puis dispersèrent le prêche.

Le même jour arriva le *Suva* de Fidji avec le nouveau consul britannique qui eut le même jour une entrevue paraît-il avec le roi et Monsieur Baker. Bientôt le bruit se répandit que la reine d'Angleterre donnait au roi de Tonga, je ne sais à propos de quoi, le droit de faire de ses sujets ce qu'il voulait, de les forcer à embrasser sa religion, ou de les assommer si cela lui plaisait. Il paraît que le roi fit, il y a plus d'une année, une demande pareille à Vika, sa chère cousine d'Angleterre. On répandit un imprimé, dit-on, réponse de Vika. Aussi l'attaque générale sur les établissements de Monsieur Moulton. A la pointe du jour on attaqua celui des filles. Monsieur Moulton s'y rendit avec ses fils, mais peu après on envahit sa propre maison. Un voyageur s'y trouvait alors. Il repoussa les assaillants jusqu'au dehors de la haie du clos après avoir pris le fusil d'un individu et menacé de les enfourcher tous. Monsieur Moulton étant revenu, il envoya demander protection au consul anglais qui répondit que pour les Tongiens le roi était libre d'en faire ce qu'il voulait, que leur consul n'avait rien à y voir, qu'il fallait céder à la force.

Les assaillants alors exhibaient une liste et firent l'appel nominal. A mesure qu'on sortait, on était maltraité; et plus on était faible, vieux ou petit, plus on recevait de coups. Plusieurs faillirent perdre la vie. Comme on voulait même enlever les personnes de service, le consul intervint et obtint du roi qu'elles purent rester. Il paraît que c'était une vraie journée de terreur à Tonga.

Dans la soirée du même jour, une bande de Ha'apai poursuivit un individu, *lotu fakaogo*, c'est à dire wesleyen. Il se réfugia chez les pères à Maofaga, qui refusèrent de le livrer (parce qu'il se disait catholique) avant d'avoir parlé au roi et à Monsieur Baker.

Ils se rendirent, bien que le soleil se couchait à Nuku'alofa, pour voir le roi ou Baker. Mais la femme de ce dernier les reçut fort mal et ne voulut pas les annoncer. Et pendant qu'ils parlaient avec elle, on leur enleva furtivement leur protégé de leur voiture.

Alors ils allèrent voir le consul anglais qu'ils n'avaient pas encore vu. Ce dernier leur dit qu'ils feraient bien de quitter le pays eux et Monsieur Moulton et laisser le roi faire sa religion comme il l'entendait. Alors les pères firent certaines objections, et dans le cours de la conversation lui demandèrent si réellement il avait dit au roi qu'il pouvait faire des Tongiens ce qu'il voulait. Il l'avoua. Alors le père O'Dwyer, un Irlandais lui dit : "mais vous avez été bien imprudent. C'est jeter de l'huile sur le feu. Votre

parole c'est comme l'ordre de tuer tous ceux qui ne veulent pas être de la religion de Monsieur Baker". Le consul dans le cours de l'entretien dénonça également qu'il était regrettable que le coup de Naisa eût manqué et qu'au lieu de blesser les enfants ils n'avaient pas tué le père.

Il paraît qu'après son entretien avec les pères, il refit de nouvelles dépêches pour Fidji et enjoignit au capitaine du *Suva* de les transmettre le plus rapidement possible au gouverneur de Fidji.

On avait comme je l'ai dit plus haut amené un certain nombre de wesleyens à Vava'u. On les dispersa dans leurs familles afin que les prières de celles-ci les fissent passer à la secte de Monsieur Moulton, plusieurs cédèrent assez facilement et assez rapidement. Cependant d'autres tinrent bon.

Soit que ce fut l'ordre donné par Baker, comme c'est très probable, et je dirais presque certain, ou que ce fût pour faire du zèle, on eût la ... (*sic*) dernier recours à des arguments plus décisifs, aux arguments frappants. A ceux qui refusaient de tourner, comme on dit ici, on donna des coups de corde triple d'un centimètre d'épaisseur et trempée dans la mer. A un jeune homme, on en administra soixante-quinze. Les blancs qui le virent disent que le dos était horrible à voir, faisait pitié à voir. Il ne tourna pas. (...) Il y en eut plusieurs autres de frappés. (...) A Tonga, beaucoup tournent au catholicisme, dit-on, (...).

Un navire arrive. S'il y a d'autres détails je les ajouterai. On a renvoyé les guerriers sauf cent de Ha'apai et autant de Vava'u qui doivent garder le roi et Baker; on les relèvera dans deux ou trois mois. Aux îles Fidji, les *lotu fakaogo*, autrement dit wesleyens s'est installé. Un navire est parti de Tonga avec plusieurs parents du roi et autres chefs, quelques soixante dit-on. Celui qui arrive, entre autre la vraie fille du roi, mère du gouverneur de Ha'apai plus le ministre de Ha'apai. Il y a trente individus en prison à Tonga. Il faut nécessairement abandonner Monsieur Moulton et embrasser la religion de Baker. Il n'est plus permis de se faire catholique, à moins de vouloir subir les coups, absolument comme un wesleyen.

Priez pour nous, cher oncle! Car après Monsieur Moulton, Baker pourrait bien nous tomber dessus. L'appétit vient en mangeant, et le tigre qui a léché du sang en est altéré.

Le L... (*sic*) vient d'arriver (10 mars) à Tonga. On attend à chaque instant un navire de guerre anglais. Peut-être mettra-t-il le holà à ces troubles. Les cinq derniers condamnés sont toujours vivants. Le *Suva* emmène une trentaine d'individus à Fidji. Plusieurs d'ici vont partir. Ils attendent également sous peu un navire de guerre français et germain à Tonga. Le consul anglais voudrait que Monsieur Moulton parte, mais il paraît que la conférence, sur l'avis des principaux wesleyens de Londres et de l'Angleterre, ne l'entend pas de cette oreille. Plaise à Dieu qu'il reste pour continuer la guerre avec Baker, et que Baker y reste pour la faire à lui. Et qu'en attendant, nous restions tranquilles et ramassions les fruits qu'ils feront tomber!

II. 12. Monseigneur Lamaze, évêque d'Olympe au révérend père Martin, supérieur général de la Société de Marie, rapport sur la mission de l'archipel des Amis (O.C.), Maofaga, le 25 août 1891.

(Ce rapport administratif rédigé par monseigneur Lamaze établit un état de la mission catholique de Tonga sous l'angle des relations entre les missionnaires européens, les prêtres autochtones et les religieuses dont les oeuvres contribuent à l'expansion de la mission dans tout l'archipel. Chaque établissement est l'objet d'un examen particulier. Le père Olier, responsable de l'administration de la mission, est le représentant de la communauté catholique auprès de la famille royale et des chefs de l'île avec lesquels il établit des relations stables.)

Précédemment, je vous ai entretenu du personnel et des oeuvres de la mission de Wallis et de Futuna : c'est maintenant le tour de l'archipel des Amis. Ce n'est qu'en juillet dernier que j'ai pu visiter les deux Niuas, Vava'u et Ha'apai, avant de revenir à Tongatapu.

Niua Toputapu (Keppel) - R.P. Bellwald. Il me tardait de revoir ce jeune confrère, que vous m'aviez donné pour *socius* à mon retour d'Europe, et qui arriva en mars 1890 dans sa station. Il en est le premier missionnaire résident. Son vicaire indigène lui a été très dévoué et lui a rendu de grands services en lui apprenant la langue et les usages du pays; mais tout naturellement, il a pris plus d'influence que son curé sur la population. Dans ces conditions, le bon père Bellwald a eu des moments difficiles, et par suite, comme il le reconnaît lui-même, il a été exagéré dans ses plaintes et ses appréciations. C'est dommage que le père Jouny qui le visita à Noël, n'ait pu séjourner plus longtemps avec lui. Mais, depuis, le P. Bellwald est allé passer trois mois à Niua Fo'ou et à Vava'u; et il est rentré à Keppel tout rajeuni et plein de courage. Pour le moment, il a 60 catholiques; il en aura bientôt davantage, maintenant qu'il a acquis de l'expérience. Il est solidement religieux, et il a fait du bien au prêtre indigène avec lequel il faisait tous ses exercices spirituels. La population leur est sympathique; et les chefs leur ont concédé de vastes terrains pour les oeuvres de la mission. En résumé, j'ai été très content des pères et des gens.

Niua Fo'ou. R.P. Jouny. J'ai été encore plus satisfait de ma visite à Niua Fo'ou. L'excellent père Jouny fait des merveilles; il compte maintenant 130 catholiques; c'est par les écoles surtout qu'il obtient des succès; il m'a demandé deux petites soeurs indigènes, l'une de Maofaga, l'autre de Wallis dont il est très content. Je lui ai conduit aussi un catéchiste nouveau; et je lui ai laissé pour vicaire, le jeune prêtre ordonné dernièrement à Lano. Celui-ci ira visiter le père Bellwald, en attendant l'arrivée à Keppel de l'ancien curé indigène de la reine Amelia, maintenant remplacé par le P. Bazin. le premier vicaire du P. Bellwald a besoin de repos; je l'ai amené ici où il nous est utile. Sans ces auxiliaires océaniens, il aurait été impossible d'établir la mission dans ces deux îles, si isolées des Niuas.

Vava'u. R.R.P.P. Castagnier et Reiter. Avec des caractères bien différents, ces deux confrères font bon ménage: je l'attribue en bonne partie à leur régularité exemplaire. Ils font en commun, et à l'heure voulue, tous leurs exercices. Il est vrai qu'ils ont peu de ministère sur place. On voudrait chez eux deux

un peu plus de tenue, et chez le P. Castagnier, plus d'attention pour la soeur du Saint-Sacrement qui n'est pas commode, mais dont on peut tirer parti. Je l'ai amenée à Tonga, pour y suivre la retraite prêchée à nos soeurs par le R.P. Joly. Le voyage a été un vrai repos physique et moral pour cette chère soeur. Elle repart pour Vava'u avec le P. Reiter, qui prendra soin d'elle et de sa petite école. J'espère que tout ira mieux.

Hihifo. R.P. Loyer et sa soeur, la soeur Saint-Yves. Ces deux saintes âmes du bon Dieu s'accordent bien, si bien qu'on ne pourrait pas les séparer, et que d'autre part, personne, père ou soeur, ne voudrait habiter avec eux. Le père est affligé de deux hernies et d'une forte maladie d'imagination. La soeur est plus raisonnable. Ils ne parlent plus d'aller à Sydney ou ailleurs et demandent à rester à Hihifo. Il faut les y laisser car, malgré ce susdit petit défaut, ils sont bons et très pieux.

Mu'a. R.R.P.P. Guitta Pierre et Loison - Soeur Louise. La belle chrétienté du regretté P. Chevron est toujours digne de son ancienne renommée. Le père Loison y fait la plus grande partie du ministère; il n'a pas été repris de son attaque épileptique. Le P. Guitta se fait vieux, mais il ne dirige pas trop mal sa barque : on voudrait chez lui plus de largeur d'idées et de vues, moins d'esprit de clocher; il paraît même ne s'occuper en particulier que d'une famille, très bonne du reste. Cela fatigue les autres, y compris le père Loison, et surtout la soeur Louise. Ce sont là de petites misères, qui seraient plus sensibles dans une station où il y aurait peu de besogne à faire. La soeur Louise ne s'accorderait pas avec les autres soeurs européennes, mais elle fait bon ménage avec sa soeur indigène, et leur nombreuse école va très bien (*sic*).
Maofaga. Collège des catéchistes. R.P. Thomas. En face du collège du gouvernement et de celui des wesleyens, cette école nous est bien nécessaire : dans ces pays mixtes, il nous faut absolument des catéchistes bien formés, et aussi des jeunes gens catholiques capables d'occuper les charges civiles. Le P. Thomas réussit bien; il a une quarantaine d'élèves dont il dirige et les études et les travaux de plantations de vivres. Jusqu'à présent, il a été trop sévère pour les jeunes gens; mais l'expérience remédiera petit à petit à ce défaut.

Station. R.P. Olier - Soeurs. Les confrères trouvent que le Père Olier est en retard et négligent pour traiter et expédier leurs affaires mais, de l'aveu de tous, il possède, plus que tout autre ici, un ensemble de qualités bien précieuses pour sa position. Il parle bien l'anglais: ce qui est nécessaire maintenant; il a de l'initiative, de l'adresse dans tous les travaux, beaucoup d'activités; il a pris de l'influence sur les chefs, dont il a obtenu plusieurs concessions en notre faveur. Peut-être même nous permettront-ils sous peu de nous établir enfin à la capitale, dont on nous avait toujours écarté. D'autre part, il fait bien marcher l'oeuvre des soeurs, dont il s'est toujours occupé avec un dévouement sans bornes. Je lui en suis bien reconnaissant; et je lui recommande seulement la prudence et les précautions voulues pour éviter toute réflexion désagréable - Les deux petites nièces du R.P. Visiteur sont chargées de la classe d'anglais; la soeur Xavier, supérieure de l'infirmerie; Soeur Saint-Pierre et une soeur indigène, de la classe des indigènes: elles font toutes beaucoup de bien. La Soeur Marie de la Pitié, chargée d'années et d'infirmités se prépare maintenant à la mort.

Ha'apai (?). Permettez-moi, mon très révérend père, de plaider auprès de vous la cause de cet archipel. Je viens de le traverser après m'être arrêté trois jours dans notre station, hélas abandonnée depuis 1868, de Lifuka. Là, j'ai été bien reçu et même fêté, non seulement par notre catéchiste indigène, mais aussi par la population wesleyenne, qui a cessé d'être hostile depuis les guerres intestines de la secte. Le dernier recensement donne 5 400 habitants pour tout l'archipel composé d'une soixantaine d'îles, dont seize sont habitées, sur une étendue de trente lieux de long et douze de large, entre les archipels de Tonga et de Vava'u, c. a. d. à notre portée. Là et là, nous avons quelques brebis éparses qui finissent par se perdre faute de prêtre résident. Les visites qu'on fait en passant sont insuffisantes. Il faudrait deux missionnaires; mais avec un, nous commencerions, ou plutôt, nous recommencerions. Nous avons demandé pour cette année un missionnaire pour Samoa, un autre pour Futuna, mais Ha'apai presse plus que Futuna; et les circonstances politiques sont favorables. Si c'est possible, mon révérend père, ayez pitié de Ha'apai !!! D'avance, je me permets de vous remercier, en me disant votre dévoué et très reconnaissant enfant en Marie.

II. 13. Père Olier au révérend père Hervier, Tongatapu, le 21 août 1893.

(Ce document est une note nécrologique rédigée par le père Olier à l'occasion de la mort du roi Georges en réponse à la demande du père Hervier. Il remplace le père Guitta auquel le soin de dresser le portrait du roi Georges avait été confié et qui n'a pu s'acquitter de cette tâche. La spontanéité et le réalisme dont fait preuve le père Olier ôte toute splendeur à ce personnage qui apparaît sous cette plume, brutal, orgueilleux et obstiné. La virulence du père Olier est à la mesure du rapport de force qui opposa toute sa vie ce grand monarque aux missionnaires maristes.)

Je viens de recevoir votre bonne et charmante lettre du 6 juin, *fakafetai* (merci). Vous me dites que vous me trouvez muet depuis longtemps! Je vous ai donné signe de vie en mai dernier, et vous avez dû apprendre par quelques lignes griffonnées à la hâte que j'étais encore au nombre des vivants. Si vous avez dit un *De Profundis* pour le repos de mon âme, ne vous en repentez pas, j'en fais cadeau à ceux qui sont dans le besoin.

Vous dites en second lieu que vous attendiez un grand article sur la mort du roi Georges, rien de plus naturel et je m'étonne que vous ne l'ayez pas reçu. D'un commun accord, nous avons chargé le père Guitta, comme vétéran du royaume de vous crayonner de sa main d'artiste un portrait du vieux roi Georges. Lui seul pouvait vous esquisser fidèlement en quelques traits de plumes ce qu'avait été le vieux roi Georges depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Je m'étonne qu'il ait manqué à sa promesse. A notre prochaine réunion, je vais le prendre par son blanc panache et le secouer d'importance.

En attendant, voici quelques mots à la hâte sur la misérable fin de notre vieux Tupou.

Le roi Georges Tupou est mort le 17 février 1893 à l'âge approximatif de 95 ans. Le 13, il avait reçu une visite des gens de Nomuka, petite île située à 30 miles nord de Tonga. Cette petite île possède un grand lac qui produit des poissons très goûtés par les gourmets. Suivant la coutume du pays, on doit apporter des présents et des cadeaux aux chefs qu'on va visiter.

Ce jour -là, on en apporta une provision cuite et bien préparée au roi. Sa Majesté mangea un *ava* (nom du poisson) un peu passé et dans la soirée une forte diarrhée se déclara; on crût cependant que ce ne serait là qu'une légère indisposition. Toutefois, le lendemain, le roi n'alla pas mieux. Le 15, grâce aux soins du docteur Campbell, Sa Majesté se sentit soulagée et se croyant guéri, Tupou renvoya ses gardiens leur ordonnant de le laisser seul et d'aller s'occuper de leurs plantations; le vieux roi n'aimant guère à être entouré de parasites et de gens qui négligent leurs affaires, passent volontiers leur temps à boire du kava et à rafraîchir de vieilles nouvelles. Georges était un homme d'action, en temps de guerre, l'ennemi le trouvait toujours sur le qui-vive! Et en temps de paix, il ne dédaignait pas de mettre sa main royale à la pioche pour tirer de la terre de quoi remplir son grenier.

Ce mieux donc, dû à la médecine, dura jusqu'au 15 au soir, alors la fièvre le reprit, il se coucha sans gardien. Le pauvre homme est mort comme il avait vécu : en hérétique. Luther se mourut à pareil jour.

Le sermon n'avait pas manqué au pauvre roi, le bon Dieu lui avait donné aussi de terribles leçons en lui enlevant tous ses enfants qu'il avait été obligé d'enterrer lui-même de son vivant, mais hélas, il n'a pas su en profiter! *Et nunc rega intelligente!*

Tupou n'était pas dépourvu de bons sentiments, après s'être fait persécuteur jusqu'à faire la guerre aux catholiques et à les expulser de leurs maisons et de leurs terres, le Seigneur a paru vouloir lui faire miséricorde, en 1887 le roi voulait se faire catholique, il était dégoûté des embarras que ne cessaient de lui susciter la mission wesleyenne, mais il ne put donner suite à ses bons sentiments. Son Premier ministre Baker, ministre wesleyen et son âme damnée rompit subitement avec la tête de son Eglise et commença au nom du roi et en son absence l'Eglise indépendante de Tonga *Lotu Tauataina*. Quoique ennuyé de ce coup d'état, Tupou fut obligé de se rendre aux supplications de son ministre et de suivre le mouvement. Encore une fois il se fit persécuteur de son peuple pour l'obliger à embrasser la nouvelle religion. Malgré la violence il ne réussit qu'imparfaitement. Il exila jusqu'à ses propres enfants, qui revinrent un an plus tard dans leur ... (*sic*) relevant fièrement la tête. L'Angleterre était intervenue pour rétablir la paix religieuse dans le pays et enlever Baker, le brandon de la discorde. Baker disparaissant, les wesleyens commencèrent à relever la tête, ils se prirent à espérer, ils entourèrent le roi, firent des allusions au bonheur du temps passé, ils étaient décidés à faire la paix, à oublier la persécution qu'ils avaient subie, l'exil auquel ils avaient été condamnés pourvu que Sa Majesté voulut faire un pas en arrière. Tupou ne répondit rien, mais il leur montra une figure de glace et continua à gouverner sa nouvelle Eglise au moyen d'un ministre blanc auquel Baker avait fait renier le wesleyanisme. La mort l'a surpris sur son trône coiffé d'une couronne et d'une espèce de tiare ... (*sic*) . Nous avons essayé maintes fois de faire naître un rayon de remords dans son coeur. On a fait tout ce qu'on a pu pour le lancer sur la voie du

repentir et faire renaître en lui les bons sentiments qui avaient paru l'animer autrefois, tout a été inutile, il s'était trop avancé pour pouvoir reculer, l'orgueil l'a cloué sur son trône, il craignait de passer pour fou aux yeux de son peuple, il n'a pas voulu croire que cette folie était sagesse !

On n'a pas voulu porter le corps de Tupou à Uhia, une des îles du groupe de Ha'apai où on conserve le tombeau de sa famille et où il aurait voulu être enterré, les chefs ont préféré l'ensevelir à Nukualofa la capitale où on lui a élevé un monument qui est loin d'égalier en grandeur et en magnificence les *lagi* de l'ancien Tu'i Tonga (roi des Tonga).

Son successeur est son arrière et unique petit-fils. Il est âgé de 19 ans, il est monté sur le trône sans trouble, il est reconnu comme le roi de Tonga par toutes les îles de son petit royaume. Ce jeune roi est intelligent et si on lui trouve un mentor religieux, sage et habile il pourra faire le bonheur de son peuple. Je crois qu'il est temps que je me taise. J'ai grand peur de vous avoir ennuyé, d'ailleurs monseigneur m'appelle pour expédier le courrier.

II. 14. Père Thomas à l'abbé Victor Renaud, curé d'Offroicourt (Vosges), Maofaga, le 18 août 1924.

(Alors qu'il rédige une lettre à l'intention de l'un de ses amis, le père Thomas établit un récapitulatif de ses trente-sept années d'apostolat à Tonga. Il présente un bilan du développement de la mission à cette date. Malgré la réduction des effectifs et les difficultés matérielles concernant l'agrandissement des établissements, les oeuvres scolaires et paroissiales poursuivent leurs activités.

Le père Thomas, qui vante les facultés d'adaptation de ses anciens compagnons comme éléments de leur longévité, offre l'image d'un prêtre harmonieusement intégré au sein de la communauté tongienne.)

Est-il possible que j'aie attendu trois mois avant de répondre à la bonne et longue lettre que tu m'écrivais au commencement de cette année? La cause, ou les causes de ce long retard ? Je te permets de les imaginer à ton gré; ce que je ne te permets pas, c'est de supposer un seul instant que ton aimable visite à Tonga m'a laissé indifférent. Oh non! Je t'assure. Ta visite m'a fait grand plaisir.

J'ai lu et relu ta lettre qui vient bien gentiment renouer entre nous des relations interrompues je ne sais trop pourquoi. Que de fois avec monseigneur Lamaze de douce mémoire nous avons parlé du cher abbé Victor Renaud; que nous aurions tant aimé de posséder ici et qui aurait fait un si bon missionnaire. La Providence en a disposé autrement, et saura tenir compte, du jour de la rétribution finale, de ton grand désir des missions. Missionnaire *de facto*, missionnaire *in voto*, c'est tout un, aux yeux de Dieu qui voit le fond des coeurs.

Ce que tu me racontes de la vie de curé dans les quatre paroisses plus ou moins païennes du diocèse de Meaux, me laisse entendre que tu as acquis plus de mérite en France que tu n'en aurais acquis à Tonga

Tapu, où le ministère apostolique, laborieux sans doute, est moins ingrat que là-bas en raison des consolations qui l'accompagnent.

Je commence ma trente-septième année de mission dans l'archipel des Amis. J'ai de la peine à le croire tant la vie s'écoule avec une rapidité vertigineuse dans cet hémisphère. Mais il n'y a plus moyen d'en douter, à la vue des cheveux qui grisonnent et de la barbe devenue bientôt couleur de neige. Nous vieillissons! D'aucuns diraient, nous baissons, c'est le déclin qui commence. Disons plutôt : nous montons, car la vie est une ascension, dont le terme désiré sera, pour toi et pour moi, je l'espère, le paradis où je te donne rendez-vous dans une vingtaine d'années.

Si tu veux savoir mes états de service pendant ces trente-sept ans écoulés : voici en trois mots : dix-huit ans au collège de Maofaga dont j'ai été l'humble fondateur, neuf ans à Mu'a, la paroisse où vécut et mourut le vénéré père Chevron, l'ami du bon Père Chanel, et le fondateur de la mission de Tonga, trois ans à Vava'u, qu'évangélisa et où est inhumé le saint père Breton, surnommé l'anachorète de Vava'u, enfin retour à Maofaga où j'avais débuté à mon arrivée en Océanie. Me voilà devenu le gardien de la tombe de monseigneur Lamaze et de son successeur monseigneur Olier, inhumés tous deux dans la cathédrale de Maofaga dont j'ai actuellement la charge. Mon district, outre la station principale, où se trouve ma résidence, compte cinq villages dispersés à des distances respectives de quatre, six ou huit kilomètres. Les visites se font en bateau, à cheval ou en voiture. Je suis seul pour le moment pour tout le service paroissial. Le confrère qui vit ici avec moi, le père Bergeron, canadien, est chargé spécialement du collège, qui compte près de quatre-vingts élèves pensionnaires et trente ou quarante externes. *Mensis multa, operarii autem pauci* - Notre pensionnat de jeunes filles, tenu par des religieuses du Tiers-ordre Régulier de Marie est également florissant et compte une quarantaine d'internes et une soixantaine d'enfants d'écoles. Quant à nos écoles de villages, elles sont confiées à des maîtres d'école choisis parmi les anciens élèves du collège.

Tu vois, cher ami, par ce petit exposé, que le travail ne manque pas ici. Notre nombre est réduit au minimum : quatre pères seulement à Tonga, un pour chaque district et un pour le collège. Il y a dix ou douze ans, nous étions huit. Les morts n'ont pas été remplacés et ne le seront pas de sitôt, nous dit-on, vue la pénurie de prêtres en France. Heureusement la santé est bonne, le courage ne manque pas et les consolations du ministère font oublier les fatigues de l'apostolat. Durant ces quatre dernières années, le nombre des communions, dans mon seul district de Maofaga s'est maintenu entre 18 000 et 20 000 dans l'année.

Notre église cathédrale (*sic*) de Maofaga, en pierres de corail, est devenue insuffisante pour notre population catholique qui augmente chaque année. De grands travaux d'agrandissement ont commencé. Nos néophytes sont pleins de bonne volonté et travaillent par corvée avec un entrain admirable. Mais hélas! les ressources sont bien maigres, et c'est la seule raison pour laquelle nos travaux de maçonnerie ne marchent pas toujours aussi vite que nous le désirerions. Mais avec la grâce de Dieu, et la générosité des âmes apostoliques nombreuses encore en France, nous en viendrons à bout. Prie toujours, n'est-ce pas, cher Victor, pour ton vieil ami à qui incombe maintenant ce surcroît de travail et de soucis.

Tu me demandes si je me sers toujours de la belle aube que je dois à ta générosité. Oui, certainement, et ce m'est une bonne occasion de prier pour toi et tes oeuvres au Saint-Sacrifice de la messe. Tu me parles des richesses de ta sacristie et de la belle décoration de ton église. Tais-toi donc, car tu me fais venir l'eau à la bouche. Ah! S'il m'était donné encore de faire une fois le voyage de France, tu peux être certain que je te dévaliserais sans aucun remord de conscience.

Merci, bien cher ami, pour toutes les nouvelles que tu me donnes des anciens condisciples et amis. Je n'ai oublié aucun de tous ces anciens et à l'occasion donne leur de mes nouvelles et recommande-moi ainsi que toutes mes oeuvres, à leurs bonnes prières.

Comment le père Régis a-t-il pu te dire qu'on ne vivait pas vieux à Tonga? Le père Chevron est mort à l'âge de 74 ans, après 42 ans de séjour à Tonga. Et c'était, paraît-il, une chétive santé! Le P. Calinon, mort à Maofaga avait 77 ans. Le P. Castagnier dépassa 80 ans; et le P. Guitta que j'enterrai à Mu'a il y a dix ans avait 86 ans. le P. Breton n'était pas loin de 80 ans à sa mort. Monseigneur Lamaze de même. Et le frère Charles, qui mourut la truelle à la main, à Tonga, avait dépassé 80 ans. Le bon frère Jean, enterré à Maofaga comme le frère Charles, avait 84 ans sonnés à sa mort, etc (*sic*). Le père Régis a eu une distraction (1).

Mon bien cher ami, je crois qu'il est temps de conclure. Encore une fois, merci de ta bonne lettre.

(1) J'oublie le P. Jouny, encore plein de vie et d'activité à l'âge de 79 ans sur son volcan de Niua Fo'ou, qu'il n'a pas quitté depuis bientôt 40 ans.

II. 15. Père Macé au supérieur de la Société de Marie, Niua Toputapu, le 30 mars 1937. Une des dernières conquêtes maristes en Océanie Centrale.

(Le père Macé relate les conditions de l'implantation catholique dans l'île de Tafahi, préservée pendant de longues années de la pénétration chrétienne en raison de son éloignement géographique. Contrairement aux autres établissements, celui-ci est fondé à la demande du chef local dont les motivations rejoignent cependant des intérêts plus prosaïques puisqu'il s'agit de confier au père Macé l'entretien du bateau de l'île. Quoique protestant, ce dernier fait preuve d'une grande sollicitude à l'égard des catholiques. A l'issue de cinq années d'existence, la communauté catholique rassemble plus de 64 % de la population globale de l'île. Moins soumise que les populations voisines aux pressions politiques, religieuses et sociales qui ont marqué les cinquante dernières années, elle conserve un attachement profond aux traditions dont la religion catholique prône le respect. A ce titre, l'attitude du chef de l'île lors de la bénédiction de la chapelle est révélatrice.

Négligées par l'administration centrale, victimes de l'irrégularité des communications, les populations des îles de Tafahi, Niua Fo'ou et Niua Toputapu trouvent, grâce aux missionnaires et aux soeurs un réseau parallèle de soutien et de développement.

Dans ces petites îles, le prêtre, la soeur et le pasteur constituent, tout comme le chef, des personnages centraux de la vie quotidienne).

Je reviens de Tafahi. Vous vous souvenez d'avoir vu, en 1930, lors de votre visite aux deux Niuas, cette masse volcanique, placée comme une sentinelle, à 2 lieues au nord de Niua Toputapu.

En raison de son élévation qui semble atteindre 2000 pieds, Tafahi fut la première île de Tonga signalée par les anciens navigateurs. Ce fut la dernière à abandonner le paganisme pour passer à l'hérésie : et il n'y a que cinq ans seulement que nous avons pu nous y établir.

Depuis 30 ans que je suis en Océanie, jamais je n'ai constaté de façon si sensible à la fois, et l'action de la grâce et la haine du démon, que pour la conversion de cet îlot.

Il y a cinq ans de cela, un jour que je faisais le trajet de Hihifo à Vaipoa, j'étais passablement attristé par la pensée que je n'avais rien fait pour Tafahi.

J'étais arrivé près du cimetière catholique, situé sur la bordure du chemin, à égale distance des deux villages. Et, comme j'en ai l'habitude, depuis que je suis redevenu solitaire, je confiais mes ennuis au bon P. Jouny, en m'inclinant devant sa tombe. N'avait-il pas promis avant de mourir que ce qu'il n'avait pu faire ici-bas, il le ferait de là-haut ?

Relevant les yeux, à mon grand étonnement, j'aperçois à quelques pas, le chef de Tafahi, venant à ma rencontre. "Père, me dit-il, sans préambule, quand vas-tu me donner un catéchiste ? Deux de mes jeunes gens veulent se faire catholiques... et d'autres suivront."

Ne voulant pas laisser paraître mon émotion, je lui répondis avec une certaine rudesse: "A quoi bon? Si je t'envoie un catéchiste, avant six mois, tu le mettras à la porte de ton île..."

Et comme il protestait..."c'est bien! Je me charge de trouver l'homme qu'il te faut. Fais construire une case pour le recevoir et reviens dans trois semaines avec ton bateau pour le chercher." Et il en fut ainsi.

Je n'étais pas sans comprendre que la démarche faite par ce petit chef, avait ses motifs purement humains. L'unique bateau de l'île avait besoin de réparations: et, il s'était dit que le père, avec les ouvriers de la mission, pourrait le tirer d'embaras.

Prévoyant que les dépenses seraient assez faibles, je fis moi-même les conditions. Aussi longtemps que je prendrais l'entretien du petit bateau à ma charge, il serait à ma disposition quand je voudrais aller à Tafahi et il serait également à la disposition des catholiques pour qu'ils puissent venir à Niua Toputapu aux principales fêtes religieuses.

Le chef avait fait construire par ses gens une case pour recevoir le catéchiste. C'était d'emblée la plus petite et la plus faible habitation de l'île.

Le catéchiste à qui j'avais recommandé de réciter souvent l'oraison de Saint Fulgence: "*Da domine patientam...et prosea indulgentiam...*" comprit mieux que je ne l'espérais le rôle qui lui était assigné. En moins de trois ans, la moitié de l'île était catholique.

Il fallait une maison de prières.

En 1935, le brave P. Tremblay, qui ne sait rien refuser à ses confrères, m'avait envoyé son meilleur ouvrier pour la pose des fenêtres et des portes de notre nouvelle église.

Pendant ces travaux, j'avais fait démolir et transporter à Tafahi le presbytère provisoire où était mort le bon père Jouny, pensant que cette pauvre demeure où il avait tant prié et souffert, serait en quelque sorte un "aimant" qui attirerait les âmes de bonne volonté, hésitant encore à franchir le dernier pas.

Dans le courant d'octobre, je m'embarquai pour Tafahi avec une dizaine d'ouvriers.

Je n'oublierai jamais ce voyage, ou sur terre comme sur mer, les éléments s'acharnèrent contre nous ... Notre malheureux bateau inondé par les vagues et entraîné par les remous nos ouvriers, tous devenus marins par nécessité, munis de palettes en guise de rames, luttant contre le courant, pendant de longues heures, sans savoir si nous avançons ou si nous reculions L'impossibilité où nous nous trouvions, pour ne pas chavirer, de rebrousser chemin ou de mettre la voile de secours.

Et puis, pendant notre séjour à terre, toujours des pluies torrentielles ... des éclairs ... du tonnerre qui ébranlait la montagne sur le flanc de laquelle est perché le village.

Le travail n'avancait guère. Je tenais cependant à rentrer dans ma station pour le dimanche. Malgré tout, le samedi matin, la chapelle était pratiquement achevée. Nos néophytes étaient dans la joie. Songez donc! C'était la première maison en planches recouverte de tôles qui se construisait dans l'île.

Deux ouvriers restèrent pour achever les détails et leur donner une couche de peinture ... Plus tard, je reviendrai la bénir et y célébrer la sainte messe.

Ce bonheur devait m'être refusé. Trois mois plus tard, avant que je puisse retourner dans l'île, notre chapelle était détruite par un cyclone.

Le Divin Maître, dans son amour pour ses ouvriers, leur envoie souvent de ces épreuves : le bon père Jouny que j'ai intimement connu et qui resta quarante-six ans sur son volcan de Niua Fo'ou, a passé toute sa vie à recommencer. Mais, si Dieu merci le pauvre missionnaire a le courage de recommencer aussi souvent qu'il le faut, il n'est pas cependant insensible à la douleur : et, quand les cyclones succèdent aux cyclones et que les ruines s'accumulent sur les ruines, il a bien de la peine à retenir ses larmes.

Pendant quatorze mois, il me fut dans l'impossibilité de faire relever cette chapelle écrasée contre les rochers. Il fallait parer au plus pressé.

Nous manquions de vivres...Les soeurs et les orphelines logaient à la belle étoile.

De la métropole de Tonga, au lieu d'envoyer des vivres à nos pauvres affamés, on faisait prendre des informations. Chose inouïe ! L'enquête dura huit mois ... et en septembre, le gouvernement tongien reconnaissait qu'il y avait urgence à assister nos indigènes.

Une fois de plus, j'avais la preuve que la France est le pays le plus rapproché de notre solitude. Le mois précédent, nous avions reçu à la mission les quarante sacs de riz offerts et commandés par la procure de Lyon.

Ce fut dans le courant de septembre que nous commençâmes les travaux de reconstruction chez les soeurs. Nous les continuâmes sans arrêt jusqu'en février. Alors, faute de matériaux, il fallut nous arrêter.

C'était le moment propice pour relever la chapelle de Tafahi.

La plupart des catholiques de cet îlot se trouvaient alors à Niua : ils étaient venus pour la fête de Notre-Dame de Lourdes, la patronne de notre nouvelle église.

Il avait été décidé qu'ils retourneraient chez eux dès le lendemain de la fête et qu'on reviendrait me prendre, avec nos ouvriers le lundi suivant. Mais il fallait compter avec le Diable qui veut contrarier toutes nos entreprises.

La mer était-elle mauvaise? Le bateau qui emportait nos catholiques était-il trop chargé? Toujours est-il qu'à égale distance des deux îles, il s'enfonçait avec toute sa cargaison ... vingt-trois personnes. Chose surprenante! Alors que tous auraient dû périr et qu'ils s'y attendaient, il n'y eut pas une seule victime! Pendant que les femmes maintenaient leurs petits-enfants au-dessus des flots, en nageant de leur mieux, les hommes avaient réussi à débarasser en vitesse, de son lest, l'épave qui s'enfonçait et à la remettre à flot.

Cependant, un pauvre petit avait tellement bu à grande tasse que longtemps on le crut mort : le lendemain matin, sa maman me l'apportait à l'église pour que je le bénisse!

Les jours et les semaines suivantes la mer fut agitée. Nos pauvres naufragés ne purent rentrer chez eux que la troisième semaine de carême. Il fut convenu que l'on reviendrait me chercher le lundi suivant.

Le lundi ... le mardi ... le mercredi le bateau ne parut pas. Et pourtant impossible d'avoir meilleure mer. Nous ne savions pas ce que cela signifiait. "Père, me dirent mes ouvriers, pour quoi ne demanderais-tu pas le bateau du gouvernement?"

En effet, le gouvernement local possédait une vieille barque qui depuis quatre ou cinq ans n'avait jamais gagné la haute mer. Elle avait été réparée, vaillamment que vaillamment, dernièrement en vue de la pêche dans l'intérieur de la lagune.

Ce n'était donc pas un navire de guerre de première valeur : mais, avec de nombreux rameurs et une mer d'huile, nous pouvions nous aventurer sans trop d'imprudence.

Celui qui fut surpris et fortement ennuyé, le jeudi matin, en nous voyant arriver dans son île, ce fut le chef de là-bas!

Le pauvre homme! Que d'atouts il a dû recevoir de ses missionnaires wesleyens, ces dernières années; à cause de la sympathie qu'il nous témoigne et des services qu'il nous rend, mais il n'a pas encore compris qu'il n'arrivera jamais à contenter deux maîtres à la fois.

Une idée avait germé dans son cerveau les jours précédents. Pour obtenir l'absolution de ses missionnaires pour les services qu'il s'appropriait à nous rendre, il avait fait couper un gros pilier destiné à l'église protestante de Vaipoa, que l'on reconstruit en ce moment. Il pensait le faire remorquer par son bateau ce jour-là même.

Ayant ainsi fait la part du démon de l'hérésie, il pourrait - ayant reçu le pardon avant la faute - se mettre, lui, son bateau et tous ses gens à notre disposition aussi longtemps que je le voudrais. Et voilà que ce plan mirifique tombe à l'eau. Vraiment, c'est de la déveine.

Le fameux pilier resta à terre et les deux petits bateaux attendirent sur la grève, côte à côte, pour nous ramener de concert, quand nos travaux seraient terminés.

Je passai sur l'île quelques jours consolants et fort bien employés. J'en profitai pour faire une retraite à la population et préparer quelques adultes au baptême.

Le samedi soir, la chapelle était relevée: les matériaux avaient été démolis avec soin ... et à vrai dire, les pertes se trouvèrent moins considérables que je ne le craignais.

La sainte messe y fut célébrée, pour la première fois, le dimanche de la Passion. Mon ami, le chef de l'île, y assistait dans sa grande tenue indigène. Pendant mes actions de grâce, il s'esquivait au galop pour enfiler son pantalon et sa redingote : c'était lui qui était de prêcher ce jour-là chez les wesleyens.

J'ai oublié de dire au cours de ce récit qu'à cette date, il y a exactement soixante-dix huit indigènes à Tafahi : quarante-huit sont déjà catholiques ... et avec la grâce de Dieu et les bonnes prières de ceux qui liront ces quelques lignes, les autres le deviendront.

Le dimanche soir, à la tombée de la nuit, nous étions de retour à Niua Toputapu.

II. 16. Père Kermann au révérend père Dubois, Vava'u, le 06 décembre 1937.

(Ce rapport sur l'état de la mission de Tonga fait partie des derniers document autorisés à la lecture dans le cadre de la loi sur la consultation des archives. Il permet d'établir un bilan sur l'évolution de la mission et les difficultés que les missionnaires doivent encore affronter.

Le père Kermann évoque les festivités organisées à Vava'u pour le centenaire de l'arrivée des pères maristes à Tonga : banquet, kava, discours, chants et danses traditionnels sont au programme de la fête civile qui clôt les célébrations religieuses. Cet événement consacre un siècle d'histoire de la mission catholique de Tonga.)

Dans cette lettre, que je qualifie de numéro un parce qu'il y aura une numéro deux, je me bornerai à vous donner les nouvelles du pays. Cela vous servira peut-être pour votre *Lettre aux missionnaires*. Je suis content de vous rendre ainsi service et de vous dire merci pour tout ce que vous faites pour moi.

1. Ha'apai - fin juin ou peut-être début juillet, le père Tremblay partit pour l'Amérique. Sa mère, à la mort, réclamait sa présence. Il a eu le loisir de retrouver sa maman en bonne santé, mais après quelques semaines passées avec elle, en novembre, sa chère maman mourut. D'après les dernières nouvelles reçues, le père Tremblay sera de retour à Tonga en février. C'est le père Eckert, *socius* du père Tremblay qui fait l'interim ou plus exactement l'inter-règne car ce jeune confrère se dépense avec grand zèle. Sur le *Fetuu Moana*, il continue à visiter les différentes îles de Ha'apai et non content de garder les positions acquises, il s'efforce d'étendre le rayonnement de la mission catholique. Ha'apai a pris une belle part aux fêtes jubilaires de Vava'u. Plus de 80 catholiques de Ha'apai ont tenu à faire le voyage à Vava'u. Ces braves gens, malgré leur pauvreté, ont tenu à augmenter mon "Church F..." (*sic*), ils m'ont donné une journée de travail à bord d'un *steamer* qui venait chercher du coprah. £ 32.

2. A Tonga, il y a eu une épidémie en juin, juillet et août. La fièvre typhoïde a fait de nombreuses victimes surtout parmi les jeunes gens. Ce fut une occasion pour le père Boussit - le docteur Boussit

comme nous disons - de mettre en évidence ses capacités doctorales. Il ne se ménagea guère. Le pays et les gens sont très pauvres et se ressentent beaucoup du coup de vent qui a ravagé Tonga en février. En juillet, un accident, le premier de ce genre, a mis le pays en émoi. Une camionnette chargée de gens revenait d'un enterrement à Mu'a. Voulant dépasser les autres voitures, le conducteur força trop sa machine, il en perdit le contrôle et vint capoter dans un fossé du bord du chemin. Il y eut de nombreux blessés, deux personnes étaient blessées très sérieusement et deux femmes furent tuées sur le coup. Le conducteur passa en jugement et se vit condamner à cinq ans de travaux. Il prit dès le début cette affaire fort à coeur et peu après sa condamnation, il mourut. A Tonga, les deux écoles des soeurs maristes fleurissent. A Nuku'alofa, on leur a cédé le presbytère et un nouveau bâtiment a presque doublé l'ancienne maison d'école. A Houma, un grand et beau dortoir a été bâti. Ainsi, le presbytère est devenu libre et dès que cela sera possible un père sera placé en résidence à Houma. Les soeurs SMSM à Mu'a ont relevé leur école renversée par la tempête et elles comptent bien commencer l'an prochain la construction d'un très grand couvent école.

Le père Callet fait ses premières armes à Mu'a tout en apprenant le tongien. En août, il accompagna monseigneur Blanc à Niua Fo'ou, il y resta pour permettre au père Setefano d'aller à la retraite. En octobre, le père Callet passa à Vava'u et y resta pour prendre part aux fêtes. Il se disposait à rentrer à Tonga quand mon départ pour Niua Toputapu où je devais visiter le père Macé, malade, lui imposa de rester quelques semaines à Vava'u. Il y fit du bon travail et c'est à la fin de novembre, à mon retour ici, qu'il partit pour Tonga où il a provisoirement à Maofaga, la place du père Petelo qui remplace à Niua Toputapu le père Macé.

3. Cette année à Vava'u fut sous le signe des fêtes à célébrer à l'occasion du centenaire de l'arrivée ici des premiers missionnaires maristes. Ce fut un gros et rude travail : classes de chant pour la messe en musique, classes de chant pour les chants des danses tongiennes, travail dans les plantations, préparation des étoffes tongiennes et autres richesses, engraissement des porcs, enfin, à la dernière heure, construction d'une église en plein vent sur la place devant l'église, une estrade 29 x 24; c'était le sanctuaire, une grande maison tongienne 29 x 84. Et préparation des logements pour les visiteurs de Tonga et de Ha'apai. Dès le début d'octobre, tout était prêt. Nos fêtes qui comptèrent quatre jours - les 23. 24. 25. 26 octobre ont été belles et bien réussies. Une foule - de très nombreux protestants - était là pour la messe pontificale dimanche le 24; l'église en plein vent, construite pour la circonstance était remplie et la foule débordait sur la place jusque sur la voie publique. Il en fut de même pour la grande fête tongienne qui occupa toute l'après-midi du lundi 25 octobre. Bref, ce fut bien, très bien même et tout le monde fut content. Moi aussi, je fus content de voir mon "*Church fund*" augmenter. Ha'apai me donna £ 32.0.0. - Tonga : district Nuku'alofa et Maofaga £ 42.00 - district de Houma £ 15 - et le district de Mu'a £ 24 - enfin une quête sur place parmi les protestants donna £ 10.

Nos fêtes n'étaient pas terminées qu'un radio nous apprenait la grave maladie du père Macé à Niua Toputapu. Je pus partir le premier novembre par un petit voilier qui 34 heures plus tard me déposa chez le père Macé! Je trouvai le père très faible, très fatigué, se plaignant surtout d'une maladie de poitrine. Je

ne tardai pas à me rendre compte que le laisser à Niua serait l'exposer à une fin prochaine. Je le décidai à venir avec moi à Vava'u et il accepta. Le difficile était le transport; heureusement le *Tu'i Toga*, le gros bateau à moteur des Japonais, allait à Niua Fo'ou; on lui fit faire un détour de quatre-vingt dix miles ce qui me permettait de faire partir le père Macé pour Vava'u. Ici le père va mieux, il reprend vite des forces et tout autorise à espérer. C'est le père Petelo qui le remplace à Niua.

4. Un mot des deux Niuas. Partout la mission est en progrès. A Niua Toputapu, c'est merveilleux de voir l'école des soeurs - 120 enfants - 48 pensionnaires; dans les 4 villages de l'île, il y a une chapelle - à Vaipoa, la résidence du père, une belle maison en planches et à Hihifo le couvent avec une belle église en ciment; dans les deux autres villages, c'est une modeste maison mais digne et suffisante. Le nombre des catholiques augmente et ils sont tous pleins de zèle et de ferveur.

Je termine cette lettre (numéro un - car je réserve à la lettre numéro deux des réflexions sur certaines choses exposées ici). Puissent ces quelques lignes vous avoir fait plaisir. Tout à vous.

ANNEXES III

ARCHIVES DIPLOMATIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
1, rue Robert Esnault-Pelterie, 75 007 PARIS.

MEMOIRE ET DOCUMENT. Océanie, 289 FOLIOS. TOME 1, 1822 à 1842. Lettres et pièces
diverses.

1. N° 5. 1824. Océanie. Ressources Commerciales de la Mer du Sud.
(Nature des ressources minérales et végétales des différentes île du Pacifique. Répartition de l'exploitation de ces ressources entre les nations européennes).

2. Mémoire adressé à monsieur le Préfet de l'île Bourbon par le capitaine Dillon, Paris, le 07 septembre 1829.
(.....).

3. Lettre de l'abbé Hilarion, prêtre de Picpus à monseigneur, le 21 décembre 1829 (rapport fait au ministre).
(A propos de l'établissement d'une mission catholique dans les îles du Grand Océan. Recommande l'île des Amis, les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Calédonie).

4. Lettre de Peter Dillon à l'abbé de Solages, Paris, le 20 janvier 1830.
(Propose ses services pour installer des prêtres catholiques en Nouvelle-Zélande, aux îles Fidji et aux îles des Amis).

5. L'Abbé de Solages à Son Excellence le ministre des Affaires étrangères.
(Le capitaine Mathieu, chargé par le gouvernement de transporter les missionnaires, ne doit pas relâcher à Tonga car certains de ses officiers sont d'anciens membres de l'équipage de Dumont D'Urville et ont participé, en 1826, à l'attaque de Maofanga).

6. Ministère de la Marine et des Colonies. Direction des ports. Bureau des mouvements. Communication d'une lettre de monsieur l'archevêque d'Amasie dont l'objet le concerne, Paris, le 30 juin 1838.

(A propos de la responsabilité engagée par le gouvernement pour le transport des missionnaires maristes et du soutien à leur apporter dans le cadre d'une politique générale de protection des intérêts français en Océanie).

7. Lettre du capitaine de vaisseau Lavaud, commandant la corvette l'*Aube* et la station de la Nouvelle-Zélande, au capitaine de corvette Dubouzet, commandant l'*Allier*, le 19 novembre 1841.

Instructions de Lavaud à Dubouzet pour protéger les missionnaires après le massacre du père Chanel.

(A propos de la visite de monseigneur Pompallier à Vava'u. Reproches devront être adressés au roi de Tonga qui refuse aux missionnaires maristes l'installation d'une mission catholique sur le territoire tongien).

8. A bord de la corvette de S.M., l'*Allier*, Port Refuge, Vava'u, le 20 décembre 1842, à Sa Majesté Georges Tahafau, Roi de Vava'u, des îles Ha'apai et autres.

(Demande les motifs invoqués par Sa Majesté Georges Taufahau contre l'installation d'une mission catholique à Tonga. L'attitude de Taufahau est une injure pour la France qui suivra alors la ligne de conduite politique que le cas exige).

9. Copie d'une lettre adressée de Sydney, le 17 décembre 1842, à monsieur le ministre de la Marine et des Colonies par monsieur Mallet, commandant de l'*Embuscade*, Sydney.

(Envisage la possibilité d'entreposer à Wallis les produits français destinés à Tonga).

MEMOIRES ET DOCUMENTS. OCEANIE. NOUVELLE-GUINEE. ILES DE LA SONDE.

ILES SAMOA ET TOAFA. TOME 3. 1813-1814 (1884)

1. Ministère de la Marine et des Colonies, Etat-major Général, Mouvements, le ministre de la Marine et des Colonies au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, Paris, le 02 mars 1882.

(Communication d'une lettre du commandant en chef de la Division Navale du Pacifique et des documents annexes : les conventions et traités passés entre l'Allemagne et l'Angleterre et les îles Samoa en 1878 et 1879; les conventions et traités passés entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre et les îles Tonga depuis 1852. Considérations sur les avantages que la France pourrait obtenir d'un traité régulier avec Samoa et Tonga. L'importance de ces îles devrait s'accroître avec le percement du canal de Panama).

2. L'Amiral de Corbigny, commandant en chef de la Division Navale du Pacifique au ministre de la Marine et des Colonies, à bord de la *Triomphante*, en mer, le 31 décembre 1881.

(Texte de la lettre à laquelle le ministre de la Marine se réfère au document précédent).

3. Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères à l'amiral Jauréguiberry, ministre de la Marine et des Colonies, Paris, le 16 mai 1882.

(Réponse à la lettre datée du 02 mars 1882 - document 1 - prise de contact avec l'ambassadeur de la République à Berlin au sujet d'un éventuel traité d'amitié entre la France et les îles Samoa, Tonga et Wallis).

4. Ministère de la Marine et des Colonies, Etat-major Général, bureau des Mouvements, le ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 26 mai 1882.

(Au sujet d'un éventuel traité d'amitié entre la France et les îles Samoa, Tonga et Wallis. Pas d'objections à la réalisation de ces projets. Instructions données en ce sens à l'amiral Brossard de Corbigny, chef de la Division Navale du Pacifique).

5. Ministère de la Marine et des Colonies, Etat-major Général, bureau des Mouvements, copie d'une lettre du ministre de la Marine au contre-amiral Brossard de Corbigny, chef de la Division Navale du Pacifique, Paris, le 25 mai 1882.

(Le Ministre de la Marine et des Colonies délivre au contre-amiral Brossard de Corbigny l'autorisation de poursuivre les démarches en faveur de la signature d'un traité d'amitié entre la France et les îles Tonga, Samoa et Wallis. Des conditions analogues à celles obtenues par les autres puissances européennes doivent être négociées. Recommande néanmoins la prudence afin d'éviter que les intentions du gouvernement français ne soulèvent une vague de protestations de la part de l'Angleterre et de l'Allemagne).

6. Ministère de la Marine et des Colonies, Etat-major Général, bureau des Mouvements, le ministre de la Marine et des Colonies au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 10 août 1882.

(En vue de la signature d'un traité d'amitié entre la France et Samoa et à la demande du contre-amiral Brossard de Corbigny, les pleins pouvoirs sont accordés à l'officier chargé des négociations. L'officier désigné pour cette fonction est le contre-amiral Landorfe, commandant de la Division Navale de l'Océanie Pacifique).

7. Ministère des Affaires étrangères, le ministre des Affaires étrangères et président du Conseil à l'amiral Jauréguiberry, ministre de la Marine et des Colonies, Paris, le 29 août 1882.

(Envoi au contre-amiral Landorfe des pièces qui lui confèrent les pleins pouvoirs pour la conclusion éventuelle de traités d'amitié avec les gouvernements de Tonga, Samoa et Wallis. Recommande la prudence afin de ne pas éveiller la susceptibilité des gouvernements allemand et britannique).

8. La Direction politique, note pour la Direction commerciale, octobre 1883.

(La Direction politique s'informe auprès de la Direction commerciale des avantages que la France pourrait obtenir de la signature de traités avec le roi de Tonga et les chefs des îles Samoa).

9. Ministère de la Marine et des Colonies, Cabinet, bureau des Mouvements, le vice-amiral, ministre de la Marine et des Colonies au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 06 octobre 1883.

(Communication d'un rapport confidentiel rédigé par le contre-amiral, commandant en chef de la Division Navale de l'Océan Pacifique, qui propose de différer la conclusion de traités avec les gouvernements de Samoa et de Tonga jusqu'au règlement de la question du protectorat français sur l'île de Raiatea).

10. Annexe à la lettre de la marine du 06 octobre 1883. Le contre-amiral Landolfe, commandant en chef de la Division Navale de l'Océanie Pacifique à monsieur le ministre de la Marine, à bord du *Montcalm*, en rade de Papeete, le 14 août 1883.

(Diffère la conclusion de traités d'amitié avec les gouvernements des îles Samoa et Tonga car le contexte européen lui paraît défavorable. De surcroît, émet des doutes sur les avantages que la France pourrait tirer de la conclusion immédiate de ces traités. Prise de position justifiée par l'absence de relations commerciales avec ces pays et l'affaire du protectorat français sur les îles de la Société qui réveille la susceptibilité des Allemands et des Anglais. Suite aux événements de Madagascar et du Tonkin, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont également hostiles à la France et dénoncent ce qu'elles nomment l'esprit d'envahissement. Continue néanmoins la préparation des négociations et transmet les textes de deux projets de traités qu'il soumet à l'approbation du ministre de la Marine. Textes dont le contenu est inspiré des traités précédemment conclus par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Amérique avec les îles Samoa et Tonga afin d'assurer au gouvernement français les mêmes privilèges que ceux accordés aux autres nations).

11. Ministère des Affaires étrangères, Direction des Affaires commerciales et consulaires, deuxième bureau, note pour la Direction politique, Paris, le 13 novembre 1883.

(La Direction commerciale remet ses conclusions après l'étude du texte des projets de traités d'amitié avec les gouvernements des îles Tonga et Samoa. Pas d'objections pour le texte concernant Tonga).

12. Projet de traité entre le gouvernement de la République française et Sa Majesté le Roi de Tonga.

(Texte du traité rédigé par le contre-amiral Landolfe. Huit articles proclament la paix et l'amitié entre les deux états, garantissent la liberté de commerce, d'agriculture et d'industrie pour les citoyens français à Tonga et les sujets tongiens vivant en France ou dans les colonies françaises, assurent la protection des biens et des personnes, organisent les modalités d'application du droit juridique et fiscal et accordent à la population des deux Etats les mêmes privilèges que ceux accordés aux ressortissants de la nation la plus favorisée).

13. Conventions et traités avec les îles Tonga.

(Convention de monsieur Belland, capitaine de la Moselle, novembre 1852.

- *Idem du commandant Dubouzet, gouverneur des Etablissements français de l'Océanie, janvier 1855.*
- *Convention du commandant Le Bris; garanties pour les missionnaires catholiques, le 31 juillet 1858.*
- *Article additionnel à la précédente par le commandant de Cintré, le 19 mars 1860.*
- *Traité d'amitié entre l'empereur d'Allemagne et le roi de Tonga, le 04 novembre 1876.*
- *Traité d'amitié entre Sa Majesté la reine de la Grande-Bretagne et le roi de Tonga, le 29 novembre 1879.)*

14. Tournée des missions, rapport politique par le capitaine de frégate Chateauminois, commandant le *Limier*, août et septembre 1883.

(Archipel des Tonga, pages 379 à 382. La population de Tonga s'inquiète d'une mainmise britannique sur l'archipel. Protestations des chefs contre les prérogatives de leur Premier ministre, l'Anglais Baker. Le Prince Ngu, héritier du roi Georges, délaisse la communauté protestante, trop marquée par l'influence anglaise et se rapproche des missionnaires maristes. Les Allemands s'installent à Vava'u où ils exercent un monopole sur le coprah et où ils recherchent un terrain pour ouvrir une station de stockage de charbon. Mais le gouvernement de Tonga ne semble pas disposé à céder ses terres).

MEMOIRES ET DOCUMENTS. OCEANIE. ILES DIVERSES. 1836-1883. TOME 5.

Iles Tonga. 1855-1862

1. Direction des Colonies, bureau de Législation et d'Administration à monsieur le ministre des Affaires étrangères, Paris, le 14 août 1855.

(Résultats des négociations avec le roi de Tonga relativement aux intérêts de la mission catholique).

2. *Aventure*, Tonga Tabou, ce 09 janvier 1855, monsieur Dubouzet, gouverneur des Etablissements Français de l'Océanie au ministre de la Marine.

(Enquête sur les événements de Pea. Plaintes des missionnaires catholiques contre le roi Georges qui reconnaît ses torts).

3. Iles Tonga, note verbale, le 24 juillet 1860. Traduction d'une lettre rédigée en anglais par monsieur le comte Cowley, ambassadeur d'Angleterre, au ministre français des Affaires étrangères.

(La Société des Missions Méthodistes se plaint de l'attitude du capitaine de la corvette la Thisbe, et de celle des missionnaires catholiques français à Tonga).

4. Extrait d'un rapport adressé au ministre de la Marine par monsieur le capitaine de vaisseau, Huches de Cintré, commandant la corvette de la Marine impériale, la *Thisbé*, Port de France, le 19 avril 1860, à monsieur le Ministre.

(Rapport sur les activités des missionnaires catholiques à Tonga. Visite de la mission catholique. Signature d'une convention avec les autorités tongiennes. Description de Tonga).

5. Copie de la convention signée par de Cintré et Salaliki Mamui, Nuku'alofa, le 19 mars 1860.

(A propos des intérêts des catholiques à Tonga. Les catholiques doivent être admis aux postes de chefs, juges et officiers au prorata de leur représentation nationale et pouvoir jouir des mêmes privilèges que les protestants).

6. Extraits d'un rapport de monsieur le capitaine de vaisseau Lévêque à monsieur le ministre de la Marine, à bord de la *Cornélie*, en rade de Sydney, le 21 novembre 1861.

Visites aux missions catholiques des archipels de l'Ouest.

(Visite de la mission. Rencontre avec le gouverneur de Tonga. Visite du roi Georges à bord du vaisseau. Mêmes privilèges accordés aux catholiques et aux protestants. Suite à l'intervention du capitaine de Cintré en 1860, enquête sur la destitution du gouverneur de Ha'apai. Senidji, catéchiste protestant tongien, condamné à un an de bagne en Nouvelle-Calédonie pour avoir battu des catholiques fidjiens. Régularité des visites des missions : une nécessité pour obtenir le respect des conventions signées avec les chefs ou les rois de ces îles. Les missionnaires protestants utilisent leurs catéchistes tongiens contre les catholiques. Indifférence des missionnaires maristes pour la politique civile du gouvernement tongien. Rapport sur les exportations et les importations de Tonga. Considérations de stratégie militaire).

7. Copie de la convention du commandant Lévêque jointe à la lettre de la Marine du 21 janvier 1862.

(Document bilingue français-tongien. Nomination d'officiers catholiques au sein de l'administration du gouvernement. Réintégration dans ses fonctions du gouverneur de Ha'apai).

MEMOIRES ET DOCUMENTS. OCEANIE. ILES DIVERSES. TOME 7. 1884-1892.

1. Ministère de la Marine et des Colonies, Cabinet du ministre, bureau des Mouvements, le ministre de la Marine et des Colonies à monsieur le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, Paris, le 26 mars 1884.

(Communication d'une lettre du 13 février du contre-amiral, commandant en chef de la Division Navale de l'Océanie, accompagnée des instructions adressées par cet officier général à monsieur le commandant du

Kerguelen au sujet des traités à passer éventuellement avec les gouvernements des Tonga et des Samoa. Demande l'avis du ministre des Affaires étrangères au sujet de l'exécution de ces instructions).

2. Extrait n° 13, Le contre-amiral, commandant en chef de la Division Navale du Pacifique au ministre de la Marine et des Colonies, rade de Callao, le 19 février 1884.

(Transmet une copie des instructions envoyées au commandant du Kerguelen pour sa tournée des missions. Propose une version revue et corrigée du projet de traité d'amitié entre la France et Tonga, conformément aux recommandations du ministre des Affaires étrangères).

3. Extrait, le contre-amiral, commandant en chef de la Division Navale du Pacifique au commandant du Kerguelen, en rade de Callao, le 19 février 1884.

(Instructions pour la tournée des missions. La signature d'un traité d'amitié entre la France et Tonga est soumise à certaines conditions. Demande des renseignements sur l'avenir de Tonga dans l'éventualité de la mort prochaine du roi Georges. Recommande la plus grande prudence afin de ne pas engager immodérément la responsabilité du gouvernement français. La signature du traité doit être sollicitée par le roi de Tonga. Recherche de terrains à louer à Vava'u pour établir un dépôt de charbon).

4. Copie du projet de traité entre le gouvernement de la République française et Sa Majesté le roi de Tonga.

(Nouvelle version du texte du traité d'amitié. Cinq articles statuent sur les relations cordiales entre les deux états, sur les privilèges accordés à la France et sur les délais de ratification du traité).

5. Monsieur le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères à l'amiral Peyron, ministre de la Marine, Paris, le 09 avril 1884.

(La signature d'un traité d'amitié entre la France et Tonga doit être suspendue tant que la question du protectorat français sur les îles de la Société n'est pas résolue, ceci afin d'éviter des controverses de la part des autres puissances européennes).

6. Ministère de la Marine et des Colonies, direction du Cabinet, le ministre de la Marine à monsieur le ministre des Affaires étrangères, Paris, le 12 décembre 1885.

(Communication du rapport du commandant du Dayot sur sa tournée des missions, d'une lettre du Premier ministre du roi de Tonga, monsieur Baker qui demande la ratification de la convention de 1855 et d'une copie de cette convention signée par monsieur Dubouzet, chef de la Division Navale de l'Océan pacifique et gouverneur des Etablissements Français en Océanie et par Tupou, roi de l'archipel des Tonga. Le contexte politique et économique est peu favorable à la ratification immédiate de cette convention. Elle entraînerait à Tonga, une activité démesurée de la France dont les intérêts économiques et le nombre de résidents français sont faibles. Par ailleurs, elle risquerait de provoquer des réactions d'hostilités de la part

de l'Angleterre et de l'Allemagne. Enfin, le ministre s'interroge sur les suites que le roi de Tonga entendrait donner à cet acte).

7. Le Ministre des Affaires étrangères à l'amiral Galiber, ministre de la Marine, Paris, le 31 décembre 1885.

(Renvoi du rapport du commandant Descamps, de la lettre de Baker et du texte de la convention de 1855. Réponse à la lettre du ministre de la Marine -document 6-. En accord avec les arguments du ministre de la Marine, le ministre des Affaires étrangères conseille une attitude prudente avec les états indépendants de l'Océanie).

8. Le Ministre des Affaires étrangères à monsieur Goblet, ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, Paris, le 07 janvier 1886.

(Communication du rapport du commandant du Dayot. Ce rapport contient des informations sur la situation religieuse aux îles Tonga et Samoa).

9. Ministère de la Marine et des Colonies, direction du Cabinet, bureau des Mouvements, le ministre de la Marine et des Colonies à monsieur le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, Paris, le 25 mai 1886.

(Au sujet de la demande de ratification de la convention de 1855 présentée par le roi des Tonga. Le contre-amiral Marcq de St-Hilaire, commandant en chef de la Division Navale de l'Océan Pacifique, fera connaître au roi de Tonga la décision du gouvernement français par le premier bâtiment de guerre qui passera à Tonga).

10. Le contre-amiral Marcq de Saint-Hilaire, commandant en chef, à Monsieur l'amiral Anbe, ministre de la Marine et des Colonies, à bord du *Duquesne*, Papeete, le 07 novembre 1886.

(Au sujet de la ratification de la convention de 1855. Décision du gouvernement de la République transmise à monsieur Baker, Premier ministre de Tonga, par le commandant Decrès. La France désire conserver les meilleures relations avec Tonga mais ne juge pas opportune la ratification de la convention de 1855. Le roi est un vieillard de 90 ans, son Premier ministre, Baker, est tout-puissant. Les Anglais considèrent que l'archipel, soumis à leur influence, devra tomber en leur possession. Mauvaises relations entre Baker et les Allemands).

11. Le Time, Tonga, l'agitation aux îles Tonga, anonyme.

(Au sujet d'informations parues dans le Sydney Herald Tribune selon lesquelles B. Leefe, consul britannique à Tonga, aurait, à la requête de Moulton, pasteur wesleyen et chef de l'église wesleyenne à Tonga, dit aux prêtres catholiques que l'attitude intolérante du roi à leur égard était tout à fait justifiée. Le secrétaire d'Etat aux colonies recommande la plus grande prudence dans la foi à accorder à ces

informations. Un rapport sera adressé au secrétaire d'Etat par sir C. Mitchell, en visite à Tonga depuis le 27 mars).

12. Le Résident des îles Wallis et Futuna, monsieur de Kerrman à monsieur le gouverneur, Matalaa, Wallis, le 25 août 1892.

(Gukuakoe, Premier ministre tongien, fils et héritier présomptif du roi, reçu avec empressement à Wallis afin qu'il rende compte dans son pays des bienfaits de la France. A Tonga, le roi Georges désire maintenir sa position d'indépendance. Mais grande est l'influence des anglais soutenus par les missionnaires wesleyens. Monsieur de Kerrman expose les avantages que le gouvernement de la République pourrait retirer d'un protectorat français sur Tonga comme débouché économique pour les marchandises en provenance de Nouméa. A Samoa, les missionnaires réclament le soutien de la marine française car les commissaires européens, surtout allemands, veulent amputer la mission d'une grande partie de ses terrains sous prétexte de révision des contrats fonciers).

MEMOIRES ET DOCUMENTS. OCEANIE. ILES DIVERSES. TOME 12. 1892-1895.

Samoa et Tonga. 1894-1895

1. Monsieur Boulanger, ministre des Colonies à l'amiral Lefèvre, ministre de la Marine, Paris, le 05 mai 1894.

(Le consul de France à Sydney transmet la position du roi de Tonga qui sollicite la protection de la France face à l'ingérence britannique dans l'archipel).

2. Colonie de Diego-Suarez et Dépendances, Délégation, monsieur Henri Mager à monsieur le ministre, Océan indien, le 15 mai 1894.

(S'insurge contre la politique française en Océanie qui abandonne toutes ses îles à l'activité des Anglais. Suggère que la France instaure un protectorat français sur Tonga en guise de compensation. Rédige un projet de traité et prend l'initiative de le soumettre, par l'intermédiaire des pères Rennetel, supérieur des établissements de Sydney et Ollier, supérieur de la mission des Tonga, au roi Tubou II qui accepterait de le signer. Fait valoir, pour la France et les Etablissements Français en Océanie, les avantages économiques d'un tel traité. Pièce annexe : texte du traité présenté à Tubou II).

3. Ministère de la Marine, Direction, Etat-major Général, le ministre de la Marine à monsieur le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères (sous-direction nord), Paris, le 18 mai 1894.

(Développe ses arguments en faveur d'un protectorat français sur Tonga. S'assurer la possession de points où l'influence française est dominante. Longue tradition d'amitié entre la France et Tonga. Roi de Tonga

favorable à la signature d'un traité avec la France. Position géographique de Tonga, situé à mi-distance entre les îles de la Société et la Nouvelle-Calédonie, un atout pour les forces navales françaises en Océanie. Affaire urgente car les intentions de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne se précisent).

4. Ministère des Colonies, Cabinet du ministre, Bureau politique, le ministre des Colonies à monsieur le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, Paris, le 22 mai 1894.

(Développe ses arguments en faveur du protectorat français sur Tonga. Avances réitérées du roi de Tonga qui est convaincu de ne pouvoir se soustraire plus longtemps au protectorat d'une puissance européenne. La comparaison entre les formes du protectorat français à Wallis et celles du protectorat anglais à Fidji renforce le sentiment des Tongiens en faveur de la France. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les résidents des îles Wallis et le commandant de la Division Navale de l'Océan Pacifique abondent dans le sens d'un développement des activités françaises à Tonga, dont l'activité économique devrait s'accroître avec le percement de l'isthme de Panama. Affaire urgente).

5. Note remise le 28 mai 1894, archipel Tonga ou des Amis (anonyme).

(Description géographique de Tonga. Résumé de la situation politique. Niveau des échanges commerciaux avec les grandes puissances européennes).

6. Ministère des Affaires étrangères, Direction des Affaires politiques, sous-direction du nord, le ministre des Affaires étrangères à monsieur le ministre des Colonies, Paris, le 15 juin 1894.

(Reprend les arguments de son prédécesseur en faveur d'un protectorat français sur Tonga - document 4 - Pas d'objections en ce qui concerne son département. Mais ce projet doit recevoir l'approbation du ministre des Colonies et du ministre de la Marine car des intérêts d'ordre coloniaux et maritimes sont en jeu).

7. Le ministre des Colonies au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 18 juillet 1894.

(Evoque les démarches officielles effectuées par le roi de Tonga auprès du consul de France à Sydney pour la signature d'un traité avec la France. Texte de traité soumis à Tupou II par Henri Mager, délégué de Diego-Suarez au Conseil Supérieur des Colonies. Télégramme du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie qui s'enquiert de l'attitude à tenir au cas où le roi de Tonga demanderait la protection du gouvernement français. Mesures immédiates doivent être prises en ce sens. Envoi d'un bâtiment de la Division Navale du Pacifique dont la mission est de rendre compte des dispositions du roi et d'arborer, s'il y a lieu, le pavillon français).

8. Le ministre des Affaires étrangères au ministre des Colonies, Paris, le 20 juillet 1894.

(Après consultation des ambassadeurs de la République à Londres et à Berlin, confirmation est faite qu'il n'existe pas d'arrangements internationaux au vu desquels le roi de Tonga aurait reconnu à des puissances européennes des droits sur l'indépendance de l'archipel).

9. Note pour le ministre, au sujet des îles Tonga.

(Informations sur la nature des relations entretenues par le roi de Tonga avec l'Allemagne et l'Angleterre. Ces deux puissances reconnaissent l'indépendance de Tonga. Le haut-commissaire britannique exerce une autorité judiciaire et non politique. Les Allemands, sous réserve des droits de souveraineté, bénéficient de la location de terrains nécessaires à l'établissement d'un dépôt de charbon. La représentation diplomatique est assurée par le vice-consul allemand à Tonga. La déclaration signée le 06 avril 1886 par l'Allemagne et l'Angleterre exclut l'archipel de Tonga de leurs zones d'influence respectives. Le roi de Tonga considère son pays comme indépendant et libre de faire appel à l'intervention française).

10. Le ministre des Affaires étrangères au ministre des Colonies, Paris, le 25 juillet 1894.

(Les informations recueillies auprès des ambassadeurs de la République à Londres et à Berlin confirment que les précédents engagements pris entre le roi de Tonga, l'Angleterre et l'Allemagne, ne peuvent être invoqués à l'encontre du projet français de protectorat sur Tonga. Bien qu'il n'existe aucun accord stipulant son autorité sur Tonga, l'Angleterre désire établir un protectorat effectif sur l'archipel. Cela malgré la déclaration signée en 1886 par l'Allemagne et l'Angleterre reconnaissant l'indépendance de Tonga).

11. Ministère de la Marine, Direction, Etat-major Général, le ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 06 août 1894.

(Le consul général de France à Sydney communique un rapport sur les positions du Pacific Order in Council de 1893 dont les membres rééditent les dispositions du gouvernement britannique à l'égard des commandants de la Marine Royale et de leurs attributions juridiques vis-à-vis des résidents anglais à Tonga. Ces dispositions apparaissent comme un moyen de préparer le protectorat anglais sur Tonga. En conséquence, le gouvernement de la République doit définir, de façon urgente, les lignes de sa politique à Tonga).

12. Le ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine, Paris, le 02 octobre 1894.

(Emet un avis défavorable à la signature d'un traité établissant un protectorat français sur Tonga. Cet acte risquerait d'exposer la France à des difficultés diplomatiques avec les autres puissances européennes et de constituer une source de troubles à l'exemple des événements de Raiatea).

13. Le consulat de France à Düsseldorf, Direction politique, à monsieur le ministre des Affaires étrangères, Düsseldorf, le 23 janvier 1895.

(Possibilité pour les Anglais ou les Allemands de compenser la perte de Samoa par un protectorat sur Tonga. La présence allemande et française dans le Pacifique doit se maintenir pour éviter le monopole britannique sur le commerce et la navigation).

14. Monsieur l'amiral Besnard à monsieur le ministre, le 14 février 1895.

(Transmet copie adressée par l'ambassadeur de la République à Londres, d'un article du Daily Telegraph au sujet de l'indépendance de Tonga. S'informe sur la position du ministre après la requête officielle du roi de Tonga d'obtenir la protection de la France).

15. Ministère de la Marine, Direction, Etat-major Général, bureau des Mouvements, le ministre de la Marine à monsieur le ministre des Affaires étrangères (sous-direction du nord), Paris, le 23 février 1895.

(La lecture du rapport du commandant Dupuis sur sa tournée des missions révèle, contrairement à la rumeur, qu'aucune demande de protectorat n'a été formulée par le roi de Tonga. Ces assertions reposaient sur des déclarations de monseigneur Ollier auquel le roi Georges a exprimé ses sentiments d'hostilité à l'égard d'une ingérence étrangère tout en lui faisant part de son inclination pour la France).

16. Extrait du rapport du commandant du *Duchaffault*, le 28 août 1894.

(Situation aux îles Tonga. Gouvernement stable, le roi confirme sa volonté de rester indépendant. Monsieur de Lambert occupe les fonctions de sous-directeur des douanes. Relations cordiales entre les missionnaires maristes et le roi Tupou II. A demandé au roi de mettre à la disposition des prêtres un pied-à-terre à Nuku' alofa. Parution hebdomadaire, en langue tongienne, d'un journal catholique).

17. Ambassade de France en Angleterre, Direction politique, monsieur Geoffroy à monsieur le ministre des Affaires étrangères, Londres, le 30 juillet 1895.

(Envoi du rapport consulaire anglais sur le commerce aux îles Tonga pendant les années 1891, 1892, 1893 et 1894. Dénonce les efforts des Anglais désireux d'accaparer le monopole commerciale de ces îles).

18. Annexe à la dépêche de Londres du 30 juillet 1895, Foreign Office 1895 Annual Series, n° 1570, Diplomatic and Consular Reports on Trade and Finance, Western Pacific, Report for the Years 1891-1894 on the Trade of Tonga, Reference to Previous Report, Annual Series n° 1137, Presented to both Houses of Parliament by Command of Her Majesty, July 1895.

(Texte communiqué au ministre des Affaires étrangères pour information).

AFFAIRES DIVERSES POLITIQUES. OCEANIE. VOLUME 1. 1843-1861.

Océanie. 1848-1849. Société de l'Océanie.

1. Le directeur de la Société de l'Océanie à monsieur le ministre des Affaires étrangères, Paris, le 02 février 1849.

(Exposé des moyens et des objectifs de la Société de l'Océanie).

Dossier Océanie. Missions catholiques. 1852-1853.

1. Le révérend père Poupinel, procureur des missions de l'Océanie centrale à Son Excellence, monsieur le ministre des Affaires étrangères, Lyon, le 22 septembre 1853.

(Rappel des événements de la guerre de Pea. Dénonce les calomnies dont les catholiques sont l'objet à Tonga. Sollicite la protection du gouvernement).

Note jointe : courtes observations du père Calinon, missionnaire catholique à Tonga Tabou (Océanie centrale) concernant l'enquête faite sur les affaires de la mission de cette île par monsieur Belland, lieutenant de vaisseau, commandant la corvette de l'Etat la *Moselle*. Novembre 1852.

2. Copie du rapport présenté par le père Calinon à monsieur Page, le 11 octobre 1852, avec le rapport du capitaine Desclos. Précis des événements qui ont eu lieu pendant la guerre de Tongatapu par le père Calinon, missionnaire catholique français.

(Les causes du conflit).

AFFAIRES DIVERSES POLITIQUES. OCEANIE. VOLUME 2. 1863-1879.

1. Direction des colonies, le vice-amiral, ministre de la Marine et des Colonies au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 08 décembre 1871.

(A propos des enlèvements dont seraient victimes certains habitants des îles Fidji et Tonga, capturés pour le compte des colonies).

2. Le patron de la goélette *Driti* au consul anglais à Levuka, Levuka, le 20 juillet 1871

(Témoignages sur les enlèvements dont seraient victimes certains habitants des îles Fidji et Tonga).

AFFAIRES DIVERSES POLITIQUES. OCEANIE. VOLUME 4. 1890.

Direction politique. Série A. Carton 29. Dossier 3.

1. Ile Tonga, le 17 novembre 18??, anonyme.

(Pour information : la convention signée le 06 avril 1886 entre l'Allemagne et l'Angleterre ne s'applique pas à Tonga).

NOUVELLE SERIE. VOLUME 28. LES ILES DU PACIFIQUE. POLITIQUE

ETRANGERE. TOME I. FEVRIER 1896 A MARS 1899.

1. Le ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 04 février 1896.

(Rumeurs relatives à l'occupation de Tonga par les Anglais).

2. Extrait n° 48, le capitaine de frégate Lecomte, commandant l'avis transporteur le *Scorff*, à monsieur le ministre de la Marine, à bord du *Scorff*, Nouméa, le 20 décembre 1895.

(L'influence anglaise augmente à Tonga au détriment de l'influence française).

3. Note pour la Direction des consulats, conclusion éventuelle d'un traité de commerce avec le roi de Tonga, le 16 septembre 1896.

(A propos d'éventuelles négociations avec le roi de Tonga pour la signature d'un traité complémentaire à la convention de 1855).

4. Marine, îles Tonga, le 16 septembre 1896.

(Eventuelles négociations avec le roi Georges en vue de la signature d'un traité de commerce).

5. Visite à Honolulu du *Dugay-Trouin* et du chef de la Division Navale Française du Pacifique, Honolulu, le 10 octobre 1897.

(Au sujet de la nomination d'un agent consulaire français à Tonga).

6. Note pour la Direction des consulats, département d'Honolulu, le 19 novembre 1897.

(Au sujet de la nomination d'un agent consulaire français à Tonga).

7. Extrait pour les Affaires étrangères, le capitaine de frégate Lecuve, commandant l'*Eure*, à monsieur le ministre de la Marine, rade de Nouméa, le 25 novembre 1897.

(Entrevue avec le roi de Tonga qui sollicite l'intervention de la France afin de contrecarrer les projets supposés de l'Angleterre. Toute puissance des Anglais à Tonga).

8. Le consul et commissaire du gouvernement français aux îles Hawaïi, monsieur Vossion, au ministre des Affaires étrangères, Honolulu, le 05 juin 1898.

(Considérations diverses : la nomination d'un agent consulaire français à Tonga; les escales mensuelles ou bi-mensuelles des services maritimes de la maison de Bordeaux; la création d'un dépôt de charbon; l'établissement de Wallisiens; les conséquences du percement du canal trans-isthmique; la pose du câble trans-pacifique; l'entrée en jeu des Américains et la nouvelle politique des puissances européennes dans le Pacifique).

9. Consulat et commissariat de la République française aux îles Hawaïi, monsieur Vossion à Son Excellence le ministre des Affaires étrangères, Honolulu, le 25 août 1898.

(La station du câble australo-canadien, initialement prévue à Tonga, sera mise en place à Apia).

10. Consulat de la République française aux îles Hawaïi, monsieur Vossion à Son Excellence le ministre des Affaires étrangères, Honolulu, le 06 janvier 1899.

(Monsieur Maxime de Lambert : agent consulaire français officieux à Tonga. Projet d'installation de Wallisiens).

11. Consulat de France en Nouvelle-Zélande, direction des Affaires politiques, monsieur Courtre au ministre des Affaires Etrangères, Wellington, le 11 janvier 1899.

(Visées allemandes sur Vava'u : conséquence des dettes contractées par les Tongiens auprès d'une maison allemande).

12. Consulat de France à Sydney au ministre des Affaires étrangères, Sydney, le 20 janvier 1899.

(Visées britanniques sur Tonga. Un navire de guerre français doit être envoyé pour maintenir le statut-quo).

13. Monsieur Henri Mager au ministre des Colonies, Paris, le 10 janvier 1899.

(Suite aux menaces allemandes d'envahir Vava'u, le gouvernement de Tonga réclame la protection du gouvernement français).

14. Le ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, Paris, le 26 janvier 1899.

(Envoi d'un navire de guerre français à Tonga).

15. Ministère des Affaires étrangères, direction des consulats et des Affaires commerciales, note pour la Direction politique, Paris, le 25 février 1899.

(Signature éventuelle d'un traité avec les îles Tonga. Absence de relations commerciales et maritimes de quelque importance entre les possessions françaises d'Océanie et Tonga. Avantages politiques d'un traité de commerce).

16. Note du 04 mars 1899 sur les intérêts engagés aux Tonga et aux Samoa.

(Pas d'intérêts économiques français en jeu à Tonga. Pères maristes et population catholique. Présence officieuse d'un agent consulaire).

NOUVELLE SERIE. VOLUME 29. OCEANIE. LES ILES DU PACIFIQUE. POLITIQUE
ETRANGERE. TOME II. AVRIL 1899 à NOVEMBRE 1902.

1. Consulat général de France à monsieur le ministre des Affaires étrangères, Melbourne, le 04 avril 1899.

(Le commandant d'un navire de la Marine Royale est mandaté par le gouvernement britannique pour régler une partie des créances allemandes à Tonga).

2. Consulat général de France à Sydney au ministre des Affaires étrangères, Sydney, le 14 avril 1899.

(Les Anglais règlent les créances allemandes à Tonga. L'éventualité de la mise en place d'un protectorat anglais sur Tonga se confirme. Neutralité des missionnaires catholiques français).

3. Ambassade de France en Allemagne, bureau de la Direction politique au ministre des Affaires étrangères, Berlin, le 20 avril 1899.

(D'après les Allemands, la prise de possession de Tonga par les Anglais est illégale. Une convention entre l'Allemagne et l'Angleterre prévoyait que le royaume de Tonga ne pouvait être soumis à la domination de l'un ou l'autre sans un accord préalable).

4. Affaires étrangères, Cabinet du ministre, note anonyme.

(Rappel des traités signés par Tonga avec les diverses nations européennes. Intérêts français à Tonga restreints).

5. Ministère des Affaires étrangères. Note pour la Direction politique, Paris, le 17 juillet 1899.

(Projet d'un texte complémentaire à la convention de 1855).

6. Copie du projet d'arrangement.

(Texte proposé, version définitive)

7. Consulat général de France à Sydney au ministre des Affaires étrangères, Sydney, le 14 avril 1900.

(Note sur l'attitude des anglais à Tonga : discrets, ne veulent pas faire peser sur la population le sentiment d'une perte de son indépendance).

8. Consulat général de France à Sydney au ministre des Affaires étrangères, Sydney, le 08 juin 1900.

(Annonce la proclamation du protectorat britannique sur les îles Tonga. Présente les clauses du protectorat. Station britannique de dépôt de charbon à Vava'u).

9. Consulat général de France à Sydney au ministre des Affaires étrangères, Sydney, le 18 juin 1900.

(Commentaires sur les clauses du protectorat).

10. Consulat général de France à Sydney au ministre des Affaires étrangères, Sydney, le 08 mars 1901.

(Extrait du Daily Telegraph daté du 07 mars 1900. Commentaires sur les conditions de la signature du protectorat. Pressions des Anglais).

11. Le lieutenant de vaisseau Exelmans, commandant la *Zélée*, à monsieur le capitaine de vaisseau, chef de la Division Navale du Pacifique, à bord de la canonnière la *Zélée*, Papeete, le 30 janvier 1901.

(Commentaires sur la mise en place du protectorat britannique à Tonga. Monsieur De Lambert, agent consulaire français officieux à Tonga, éconduit de ses fonctions de directeur des postes et de la douane de Tonga).

12. Ministère des Affaires étrangères, note pour la direction des Affaires politiques, Paris, le 12 janvier 1902.

(Juridiction française sur les îles Tonga rattachée au consulat de France à Wellington).

ANNEXES IV

ARCHIVES MARISTES
Via Alessandro Poerio 63, Roma 00152 RM, Italia

Index alphabétique et chronologique.

I. Mission de Tonga-Société de Marie, Lyon (1842-1920).
Mission de Tonga-Société de Marie, Rome (1920-1945).

II. Mission de Tonga-procure de la Société de Marie, Sydney.
Correspondance : 1858-1869.

I. Mission de Tonga-Société de Marie, Lyon (1842-1920).
Mission de Tonga-Société de Marie, Rome (1920-1945).

1. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 03 août 1912.
2. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 22 août 1912.
3. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Suva, le 02 février 1914.
4. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 12 février 1915.
5. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Levuka, le 18 mai 1915.
6. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 04 octobre 1915.
7. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 25 octobre 1915.
8. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 20 janvier 1916.
9. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 21 janvier 1916.
10. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 03 février 1916.
11. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 15 février 1918.
12. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 24 janvier 1919.
13. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 10 mars 1920.
14. Lettre à monseigneur Blanc, Rome, le 20 mai 1920.
15. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 08 juillet 1920.
16. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Suva, le 15 août 1920.
17. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 08 novembre 1920.
18. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 10 novembre 1920.
19. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 07 février 1921.
20. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Rome, le 30 juin 1921.
21. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Suva, le 28 juillet 1922.
22. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 02 septembre 1922.
23. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 31 octobre 1922.
24. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 20 juillet 1923.
25. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Levuka, le 16 août 1923.
26. Monseigneur Blanc au père Régis à Rome, Levuka, le 22 août 1923.
27. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Levuka, le 24 août 1923.
28. Monseigneur Blanc au père Régis à Rome, Nuku'alofa, le 15 mars 1924.

29. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Levuka, 31 octobre 1924.
30. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 10 décembre 1925.
31. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Toulon, le 30 mai 1926.
32. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Rome, le 11 juin 1926?.
33. Monseigneur Blanc au père Dubois à Lyon, le 23 juin 1926.
34. Père Dubois à monseigneur Blanc à Lyon, Rome, le 27 juin 1926.
35. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 05 juillet 1939.
36. Monseigneur Blanc au père Dubois à Rome, Suva, le 06 janvier 1927.
37. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Wallis, le 05 juillet 1927.
38. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Wallis, le 22 novembre 1927.
39. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Wallis, le 28 mai 1928.
40. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 15 juin 1929.
41. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 20 juin 1929.
42. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 23 juin 1929.
43. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 11 septembre 1929.
44. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Suva, le 28 octobre 1929.
45. Monseigneur Blanc au père Courtais à Rome, Levuka, le 19 février 1930.
46. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Levuka, le 20 février 1930.
47. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 10 août 1931.
48. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 29 février 1932.
49. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Apia, le 15 juin 1932.
50. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 04 août 1932.
51. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 01 octobre 1932.
52. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 25 mars 1933.
53. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 25 mars 1933.
54. Père (?) à monseigneur Blanc, le 29 mai 1933.
55. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 31 mai 1933.
56. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 09 août 1933.
57. Père (?) à monseigneur Blanc, le 28 septembre 1933.
58. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 28 février 1934.
59. Père (?) à monseigneur Blanc, le 17 avril 1934.
60. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 15 juin 1934.
61. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 05 février 1935.
62. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, Maofaga, le 15 mars 1935.
63. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 02 mai 1935.
64. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 13 novembre 1935.
65. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 07 février 1936.
66. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 09 mai 1936.
67. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 09 mai 1936.
68. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 25 juillet 1936.
69. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 23 novembre 1936.
70. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 23 novembre 1936.
71. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 17 mars 1937.
72. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 06 juillet 1937.
73. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 02 août 1937.
74. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 16 novembre 1937.
75. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 17 novembre 1937.
76. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 12 janvier 1938.
77. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 08 mars 1938.
78. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 10 mai 1938.
79. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 09 février 1939.
80. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 08 mars 1939.
81. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 04 avril 1939.
82. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 08 mai 1939.
83. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 05 août 1939.

84. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 21 août 1939.
85. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 21 août 1939.
86. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 14 novembre 1939.
87. Monseigneur Blanc au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 27 novembre 1939.

88. Monseigneur Elloy au père Favre, supérieur général à Lyon, Tongatapu, le 06 février 1867.

89. Monseigneur Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 14 septembre 1876.
90. Monseigneur Lamaze, le 14 septembre 1876.
91. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 22 avril 1890.
92. Monseigneur Lamaze au père Nicollet à Rome, Apia, le 08 mai 1890.
93. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 16 mai 1890.
94. Monseigneur Lamaze au père Nicollet à Rome, Wallis, le 24 novembre 1890.
95. Monseigneur Lamaze au père Colin à Rome, Lano, Wallis, le 23 janvier 1891.
96. Monseigneur Lamaze au père Denier à Rome, Apia, le 19 mai 1891.
97. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 01 juillet 1891.
98. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 21 août 1891.
99. Monseigneur Lamaze au père Nicollet à Rome, Maofaga, le 25 août 1891.
100. Monseigneur Lamaze au père Maffin à Lyon, Maofaga, le 28 août 1891.
101. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Tonga, le 31 août 1891.
102. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Apia, le 14 septembre 1891.
103. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 14 septembre 1891.
104. Monseigneur Lamaze au père Nicollet à Rome, Apia, le 12 novembre 1891.
105. Monseigneur Lamaze au père Denier à Lyon, Apia, le 06 décembre 1891.
106. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 09 décembre 1891.
107. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Apia, le 05 janvier 1892.
108. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 06 janvier 1892.
109. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Apia, le 03 février 1892.
110. Monseigneur Lamaze au père Geublier à Lyon, Futuna, le 03 mars 1893.
111. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Apia, le 29 mars 1892.
112. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 30 mars 1892.
113. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Apia, le 26 avril 1892.
114. Monseigneur Lamaze au père Maffin à Lyon, Vaea, le 14 mai 1892.
115. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Maofaga, le 13 juin 1892.
116. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 14 juin 1892.
117. Monseigneur Lamaze au père Monfat à Lyon, Maofaga, le 15 juin 1892;
118. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Maofaga, le 30 juin 1892.
119. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Maofaga, le 07 septembre 1892.
120. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome Denier, Apia, le 08 novembre 1892.
121. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Futuna, le 20 mars 1893.
122. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome Hervier, Futuna, le 21 mars 1893.
123. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome Hervier, Futuna, le 11 mai 1893.
124. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome, Apia, le 22 mai 1893.
125. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Pilata, le 12 juin 1893.
126. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Apia, le 18 juin 1893.
127. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata à Pilata, le 23 juillet 1893.
128. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 19 août 1893.
129. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata à Pilata, Maofaga, le 10 septembre 1893.
130. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 17 octobre 1893.
131. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 01 janvier 1894.
132. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 31 janvier 1894.
133. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome, supérieur général de la Société de Marie, Vava'u, le 20 février 1894.
134. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 28 février 1894.

135. Monseigneur Lamaze au père Nicolle à Rome, Apia, le 08 avril 1894.
136. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 24 avril 1894.
137. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 16 juin 1894.
138. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome Gautheron, Maofaga, le 08 juillet 1894.
139. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome Hervier, Maofaga, le 21 octobre 1894.
140. Monseigneur Lamaze au père Gautheron à Lyon, Maofaga, le 24 décembre 1894.
141. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, 24 décembre 1894.
142. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome, 1895. ???
143. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 28 janvier 1895.
144. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 09 avril 1895.
145. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Apia, le 26 juin 1895.
146. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Apia, le 01 août 1895.
147. Monseigneur Lamaze au père Denier à Pilata, Maofaga, le 19 août 1895.
148. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome Hervier, Maofaga, le 08 octobre 1895.
149. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 16 novembre 1895.
150. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 12 décembre 1895.
151. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 15 avril 1896.
152. Monseigneur Lamaze au père Nicolet à Rome, Maofaga, mai 1896.
153. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 06 juillet 1896.
154. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Futuna, le 29 septembre 1897.
155. Monseigneur Lamaze au père supérieur de la S.M. à Rome Nicolet, Tonga, le 01 décembre 1897.
156. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Tonga, le 21 décembre 1897.
157. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Tonga, le 02 août 1898.
158. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Wallis, le 29 novembre 1898.
159. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 15 septembre 1899.
160. Monseigneur Lamaze au père Raffin à Lyon, Maofaga, le 22 août 1899.
161. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, ?, le 21 août 1900.
162. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 25 novembre 1901.
163. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 13 janvier 1902.
164. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 06 juillet 1902.
165. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 01 septembre 1902.
166. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 26 octobre 1902.
167. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Futuna, le 02 juillet 1903.
168. Monseigneur Lamaze au père Régis à Lyon, Futuna, le 08 juillet 1903.
169. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, le 04 janvier 1904.
170. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 13 février 1904.
171. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 24 mars 1904.
172. Monseigneur Lamaze au père Martin, supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 07 juin 1904.
173. Monseigneur Lamaze au père Régis à Lyon, Maofaga, le 15 juin 1905.
174. Monseigneur Lamaze au père Raffin à Lyon, Maofaga, le 21 novembre 1905.
175. Monseigneur Lamaze au père Raffin, Maofaga, le 25 janvier 1906.
176. Monseigneur Lamaze au père Raffin, Maofaga, le 22 mars 1906.
177. Monseigneur Lamaze au père Régis à Lyon, Maofaga, le 09 juillet 1906.
179. Monseigneur Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 22 février 1904.
180. Monseigneur Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tonga, le 06 juin 1904.
181. Monseigneur Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 17 janvier 1905.
182. Monseigneur Olier au père Régis à Lyon, Wallis, le 25 août 1905.
183. Monseigneur Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Wallis, le 02 septembre 1905.
184. Monseigneur Olier au père Bazin à Lyon, Nuku'alofa, le 26 juillet 1907.

185. Monseigneur Olier au père Régis à Lyon, Tongatapu, le 23 août 1907.
186. Monseigneur Olier au père Régis à Lyon, Nuku'alofa, Tonga, le 05 avril 1908.
187. Monseigneur Olier au père Régis à Lyon, Hôpital de Saint Vincent, Sydney, le 12 juin 1908.
188. Monseigneur Olier au père Régis à Lyon, Tongatapu, le 17 avril 1909.
189. Monseigneur Olier au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 15 octobre 1909.

190. Père Mariste au père Favre à Lyon, Mua, le 19 août 1858.
191. Père Mariste au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 27 juillet 1859.

192. Père Bellwald au père Régis à Lyon, Mua, le 17 Mai 1899.
193. Père Bellwald au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, Collège du Bienheureux, le 30 avril 1909.

194. Père Berger au père Régis, Niua Toputapu, le 15 novembre 1902.

195. Père Bergeron au père Dubois à Rome, Nuku'alofa, le 12 novembre 1927.
196. Père Bergeron au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 20 août 1928.
197. Père Bergeron au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 11 octobre 1929.
198. Père Bergeron au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 18 septembre 1931.

199. Père Blanc à Henri, Tongatapu, le 11 juin 1901.
200. Père Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 15 janvier 1902.
201. Père Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 06 octobre 1906.
202. Père Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 22 octobre 1906.
203. Père Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 13 juin 1909.
204. Père Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 10 juillet 1909.
205. Père Blanc au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 07 août 1909.

206. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 07 août 1934.
207. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 12 mars 1935.
208. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 03 mai 1935.
209. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 24 novembre 1935.
210. Père Boussit au père Courtais à Rome, Mua, le 07 mars 1936.
211. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Tonga, le 14 avril 1936.
212. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, le 16 juillet 1936.
213. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, le 29 août 1936.
214. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 23 septembre 1936.
215. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 02 décembre 1936.
216. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 13 février 1937.
217. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 14 juillet 1937.
218. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, le 11 septembre 1937.
219. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 15 novembre 1937.
220. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 04 décembre 1937.
221. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, le 04 mars 1938.
222. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 04 avril 1938.
223. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 01 juin 1938.
224. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 02 juillet 1938.
225. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 30 juillet 1938.
226. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 25 septembre 1938.
227. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 25 septembre 1938.
228. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 09 novembre 1938.
229. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 06 décembre 1938.
230. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 06 décembre 1938.
231. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 09 janvier 1939.
232. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, maofaga, le 08 février 1939.

233. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 03 avril 1939.
234. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 06 mai 1939.
235. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 21 juin 1939.
236. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 31 juillet 1939.
237. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 24 août 1939.
238. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 21 septembre 1939.
239. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 14 novembre 1939.
240. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Api Fo'ou College, Maofaga, le 29 janvier 1940.
241. Père Boussit au père Bouilloc à Barcelone, Mau'afaga, le 25 janvier 1943.
242. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 29 mars 1943.
243. Père Boussit au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 02 avril 1946.
244. Les Pères Breton, Castagnier et Monnier, Hihifo, Tongatapu, décembre 1862.
245. Père Breton au père Jardin à Lyon, Vava'u, le 17 mai 1863.
246. Père Breton au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 01 avril 1867.
247. Père Breton au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 10 juin 1867.
248. Père Breton au père supérieur de la S.M. à Rome Lagniet, Vava'u, le 27 décembre 1870.
249. Père Breton au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 29 avril 1870.
250. Père Breton au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 02 juin 1870.
251. Père Breton au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 19 mars 1872.
252. Père Breton au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 19 mai 1872.
253. Père Breton au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 26 décembre 1872 ? .
254. Père Breton au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 14 avril 1873.
255. Père Breton à Mademoiselle Robin à (----), Vava'u, février 1874.
256. Père Breton au père Poupinel, Vava'u, le 25 juillet 1874.
257. Père Breton au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 01 juillet 1875.
258. Père Breton au père Grézel. Père Poupinel, Valenciennes, 24 octobre 1876, lettre écrite fin juillet 1876). Bilan sur la situation à Tongatapu.
259. Père Breton à sa cousine à (---), Vava'u, le 27 octobre 1876.
260. Père Breton au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 03 septembre 1877.
261. Père Breton au père Raceurt à Lyon, Vava'u, le 14 novembre 1877.
262. Père Breton à monseigneur Lamaze à (----), Vava'u, le 16 février 1880.
263. Père Breton au père Poupinel, Vava'u, 01 août 1880.
264. Père Breton à monseigneur Lamaze à (----), Vava'u, le 14 septembre 1880.
265. Extrait d'une lettre du Père Calinon à Madame Veuve Nivellean à (----), n.d.
266. Père Calinon au père supérieur de la S.M. à Rome à Lyon, Tongatapu, le 03 avril 1843.
267. Père Calinon au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 25 juillet 1844.
268. Père Calinon au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 25 juillet 1844.
269. Père Calinon au père Maitre Pierre à Lyon, Tongatapu, le 29 juillet 1844.
270. Père Calinon au père Colin, Holonga, Tongatapu, le 12 avril 1845.
271. Père Calinon, Tongatapu, le 12 juin 1845.
272. Tongatapu, Octobre 1845, copie d'un rapport sur l'administration temporelle du vicariat apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au Supérieur de la S.M. par le père Calinon.
273. Père Calinon au père Maitrepierre à Lyon, Hahake, le 10 avril 1847.
274. Père Calinon au père Colin à Lyon, Pea, le 20 juillet 1848.
275. Père Calinon au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 08 octobre 1851.
276. Père Calinon au père Grange à (----), Pea, le 04 novembre 1851.
277. Père Calinon au père Poupinel à (----), Pea, le 08 novembre 1851.
278. Copie du rapport présenté par le Père Calinon à Monsieur Page, le 11 octobre 1852, avec le rapport du capitaine Desclos. Récit des événements qui ont eu lieu pendant la guerre de Tongatapu.
279. Père Calinon. Copie du rapport sur la guerre de Tongatapu présenté à son Excellence le gouverneur de Tahiti, missionnaire français et délégué à cet effet par le père Chevron, son supérieur, 1852.
280. Père Calinon, Tahiti, le 11 octobre 1852.

281. Père Calinon au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tahiti, le 13 octobre 1852.
282. Courtes observations du père Calinon, missionnaire catholique à Tongatapu (Océanie centrale) concernant l'enquête menée sur les affaires de la mission de cette île par monsieur Belland, lieutenant de vaisseau, commandant la corvette de l'état la *Moselle* - Novembre 1852 -.
283. Rapport du père Calinon , Tahiti avant 1853, La Moselle à Tongatapu en novembre 1852. Enquête sur les affaires de la mission catholique de cette île par monsieur Belland, lieutenant de vaisseau, commandant la corvette de l'état la *Moselle*.
284. Père Calinon au père Colin à Lyon, Tahiti, le 26 mars 1853.
285. Père Calinon, Tahiti, mai 1853, observations.
286. Traduction de la lettre du 03 avril 1853 de monsieur Skelton.
287. Père Calinon, Tahiti, le 13 avril 1853. Observations du père Calinon, missionnaire français à Tongatapu, sur les inculpations portées par le roi Georges lors de l'enquête faite par monsieur Belland, lieutenant de vaisseau, commandant la corvette de l'état la *Moselle*.
288. Attestation du capitaine Mauruc au père Calinon à Tahiti, Uahiné, le 18 avril 1853.
289. Père Calinon, Tahiti, le 21 avril 1853.
290. Père Calinon, Tahiti, le 06 juillet 1853. Notice sur Pouï, l'un des grand chef de Wallis, chef du parti protestant.
291. Père Calinon au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tahiti, le 27 septembre 1853.
292. Père Calinon au père Colin à Lyon, Tahiti, le 20 novembre 1853.
293. Père Calinon, Tahiti, le 23 novembre 1853.
294. Père Calinon, maison des Dames du Sacré Coeur de Jésus et de Marie, Lima, le 10 mai 1854.
295. Père Calinon à madame veuve Nivelteau, Maofaga, le 08 juin 1856.
296. Père Calinon au père Favre à Lyon, Tongatapu, le 09 janvier 1857.
297. Père Calinon, en réponse à une lettre anonyme, archipel de Tonga, le 19 décembre 1858.
298. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, île de Lifuka, mars 1859.
299. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, île de Lifuka, 14 octobre 1859.
300. Père Calinon au père supérieur de la S.M. à Lyon, île de Lifuka, le 30 juillet 1866.
301. Père Calinon au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 22 février 1872.
302. Père Calinon au père Sage à Lyon, Maofaga, le 15 mai 1873.
303. Père Calinon au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 24 février 1874.
304. Père Calinon au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 08 novembre 1874.

305. Père Callet au père Courtais à Rome, Sydney, le 08 janvier 1937.
306. Père Callet au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 10 avril 1937.
307. Père Callet au père Dubois à Rome, Mua, le 13 avril 1937.
308. Père Callet au père Courtais à Rome, Mua, le 18 avril 1937.
309. Père Callet au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 03 juillet 1937.
310. Père Callet au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 07 août 1937.
311. Père Callet au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 09 mars 1938.
312. Père Callet au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 06 avril 1938.
313. Père Callet au père supérieur de la S.M. à Rome, Houma, le 04 juillet 1938.
314. Père Callet au père supérieur de la S.M. à Rome, Houma, le 19 janvier 1939.
315. Père Callet au père supérieur de la S.M. à Rome, Houma, le 04 juillet 1939.
316. Père Callet au père supérieur de la S.M. à Rome, Houma, le 26 octobre 1939.
317. Père Callet à Niua Toputapu, le 07 février 1946.

318. Père Castagnier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, Maofanga, le 20 août 1858.
319. Père Castagnier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, août 1860.
320. Père Castagnier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 03 septembre 1861.
321. Père Castagnier à son cousin, le Père G, Vava'u, le 04 septembre 1861.
322. Père Castagnier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 10 décembre 1861.
323. Père Castagnier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 15 décembre 1862.
324. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Mua, Tongatapu, le 18 décembre 1866 et le 31 janvier 1867.
325. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Mua, le 04 juin 1867.

326. Père Castagnier à son frère (transmise au père Jardin à Lyon), Mua, le 22 janvier 1868.
327. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Mua, le 27 novembre 1869.
328. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Hihifo, le 30 juin 1870.
329. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Hihifo, le 15 juillet 1870.
330. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Hihifo, le 07 janvier 1872.
331. Père Castagnier au père Poupinel, Hihifo, le 04 novembre 1872.
332. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 28 mai 1873.
333. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 20 novembre 1873.
334. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Hihifo, le 30 janvier 1874.
335. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Maofaga, le 23 février 1874.
336. Père Castagnier au père Germain à Lyon le 15 juillet 1874.
337. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 18 juillet 1874.
338. Père Castagnier au père Père Supérieur de la S.M. à Lyon, Hihifo, le 22 octobre 1874.
339. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Hihifo, le 22 octobre 1874.
340. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Hihifo, le 12 novembre 1874.
341. Père Castagnier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Hihifo, le 26 juin 1876.
342. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Hihifo, Tongatapu, le 18 juillet 1876.
343. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Hihifo, le 28 septembre 1876.
344. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Hihifo, le 26 février 1877.
345. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Mua, le 31 mai 1877.
346. Père Castagnier au père Germain à Lyon, le 15 octobre 1877.
347. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Hihifo, le 09 novembre 1877.
348. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Hihifo, le 26 avril 1878.
349. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Hihifo, le 14 mai 1878.
350. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 03 septembre 1878.
351. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Maofaga, le 26 juillet 1879.
352. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 22 août 1879.
353. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Maofaga, le 25 août 1879.
354. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Maofaga, le 28 octobre 1879.
355. Père Castagnier au père Lamaze à Lyon, Maofaga, le 28 octobre 1879.
356. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 29 octobre 1879.
357. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 03 janvier 1880.
358. Père Castagnier au père Germain à Lyon, Maofaga, le 25 janvier 1880.
359. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Maofaga, le 25 janvier 1880.
360. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Maofaga, le 23 février 1880.
361. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 07 mai 1880.
362. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 07 août 1880.
363. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 30 avril 1881.
364. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 12 juin 1881.
365. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 15 septembre 1881.
366. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 08 octobre 1881.
367. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 04 janvier 1882.
368. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 24 mars 1882.
369. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 21 avril 1882.
370. Père Castagnier au père Olier à Vava'u, Fugamisi, le 22 avril 1882.
371. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 14 septembre 1882.
372. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Vava'u, le 27 décembre 1882.
373. Père Castagnier au père Poupinel à Lyon, Vava'u, octobre 1883.
374. Père Castagnier au père Martin à Lyon, Vava'u, le 19 mai 1886.
375. Père Castagnier au père Hervier, Vava'u, le 15 février 1887.
376. Père Castagnier au père Forestier à Lyon, le 11 juillet 1888.
377. Père Castagnier au père Hervier, Vava'u, le 10 juillet 1889.
378. Père Castagnier au père Hervier à Lyon, Vava'u, le 10 juillet 1889.
379. Père Castagnier au père Hervier à Lyon, Vava'u, le 10 mai 1893.
380. Père Castagnier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 14 juillet 1893.

381. Père Castagnier au père Martin à Lyon, Vava'u, le 02 janvier 1894.
382. Père Castagnier à son frère à (---), Vava'u, le 22 février 1894.
383. Père Castagnier au père Gautheron à Lyon, Vava'u, le 23 février 1895.
384. Père Castagnier au père Martin à Lyon, Vava'u, le 17 décembre 1896.
385. Père Castagnier au père Martin à Lyon, Vava'u, le 07 août 1900.
386. Pour information, extrait d'un projet de requête au roi Georges, n.d.
387. Père Chevron au supérieur général de la Société de Marie, Tongatapu.
388. Père Chevron, vicaire apostolique, à monseigneur Girard à (---), le 09 juillet 1839.
389. Père Chevron à sa famille à (---), Ouvéa, le 19 mai 1842.
390. Père Chevron à ses parents à (---), Tongatapu, le 21 octobre 1842.
391. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 24 juin 1843.
392. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 27 juin 1843.
393. Père Chevron au père Colin à Lyon, le 24 novembre 1843.
394. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 17 janvier 1844.
395. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 02 février 1844.
396. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 14 juin 1845.
397. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 17 juin 1845.
398. Père Chevron à ses parents à (---), Tongatapu, le 03 octobre 1845.
399. Père Chevron au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 11 octobre 1845.
400. Père Chevron à ses parents à (---), Tongatapu, le 11 octobre 1845.
401. Père Chevron au père supérieur de la S.M. à Lyon à Lyon, Tongatapu, le 20 février 1846.
402. Père Chevron au père supérieur de la S.M. à Lyon à Lyon, Tongatapu, le 30 mars 1846.
403. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 02 avril 1846.
404. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 15 décembre 1846.
405. Père Chevron au père Colin à Lyon, Pea, le 19 janvier 1847.
406. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le février 1847.
407. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 12 octobre 1848.
408. Père Chevron au père Grange à Lyon, Tongatapu, le 08 janvier 1849.
409. Père Chevron au révérend père de Futuna, Tongatapu, le 22 mai 1849.
410. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 21 septembre 1849.
411. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 30 octobre 1849.
412. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 08 octobre 1850.
413. Père Chevron au père Grange à Lyon, Tongatapu, le 05 novembre 1851.
414. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 10 novembre 1851.
415. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 10 novembre 1851.
416. Copie du rapport sur la guerre de Tongatapu présenté à Son Excellence le gouverneur de Tahiti par le père Calinon, missionnaire français et délégué à cet effet par le père Chevron, son supérieur, 1852.
417. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 15 avril 1852.
418. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 16 avril 1852.
419. Père Chevron au Père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 16 juillet 1852.
420. Père Chevron au père Grange à Lyon, Tongatapu, le 23 juillet 1852.
421. Père Chevron au père Colin. à Lyon, Tongatapu, le 26 juin 1852.
422. Père Chevron au père Colin. à Lyon, Tongatapu, le 02 août 1852.
423. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 06 août 1852.
424. Père Chevron au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 22 novembre 1852.
425. Père Chevron au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 08 avril 1853.
426. Père Chevron au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 06 septembre 1853.
427. Père Chevron au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 17 juillet 1854.
428. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 13 septembre 1854.
429. Père Chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 11 janvier 1855.
430. Père chevron au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 20 décembre 1855.
431. Extrait d'une lettre que le révérend père Chevron de la Société de Marie a eu la bonté de m'adresser (madame veuve Nivelteau), Tongatapu, le 01 juillet 1856.

432. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 01 juillet 1856.
433. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 26 juillet 1856.
434. Père Chevron au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 28 juillet 1856.
435. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 01 décembre 1856.
436. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 01 décembre 1856.
437. Père Chevron au père Favre à Lyon, Tongatapu, le 09 janvier 1857.
438. Père Chevron à (---), Tongatapu, le 05 mai 1857?.
439. Père Chevron au père Favre à Lyon, Tongatapu, le 22 mai 1857.
440. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 03 juin 1857.
441. Père Chevron au père supérieur de la S.M. à Lyon Favre, Tongatapu, le 09 juillet 1858.
442. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 10 octobre 1858.
443. Père Chevron au père Favre à Lyon, Tongatapu, le 14 juillet 1860.
444. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 29 juillet 1861.
445. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 23 février 1863.
446. Père Chevron à sa famille à (---), Tongatapu, le 09 juillet 1865.
447. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Lifuka, Ha'apai, le 12 juin 1866.
448. Père Chevron au père Jardin à Lyon, Tongatapu, le 17 novembre 1866.
449. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 24 mai 1867.
450. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 08 novembre 1869.
451. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 22 janvier 1870.
452. Père Chevron au père Sage à Lyon, Mua, le 11 février 1870.
453. Père Chevron au père Sage à Lyon, Tongatapu, le 24 juin 1870.
454. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 26 mars 1871.
455. Père Chevron au père Favre à Lyon, Tongatapu, le 27 mars 1871.
456. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 28 octobre 1872.
457. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, le 16 avril 1873.
458. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 26 février 1874.
459. Père Chevron au père Poupinel à Lyon Mua, le 04 septembre 1874.
460. Père Chevron au père Poupinel à Lyon Mua, le 16 novembre 1874.
461. Père Chevron au père Germain à Lyon, Tongatapu, le 22 janvier 1876.
462. Père Chevron au père Poupinel à Lyon Mua, le 21 juin 1876.
463. Père Chevron au père Grezel à Lyon, Tongatapu, le 18 juillet 1876.
464. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 08 septembre 1876.
465. Père Chevron au père Germain à Lyon, Mua, le 08 octobre 1876.
466. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, 26 avril 1877.
467. Père Chevron au père Germain à Lyon, Mua, le 23 novembre 1877.
468. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 24 novembre 1877.
469. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 22 janvier 1879.
470. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 09 mai 1879.
471. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 21 juillet 1879.
472. Père Chevron au père Favre à Lyon, Tongatapu, le 24 juillet 1879.
473. Père Chevron à monseigneur Lamaze à (---), Mua, le 20 décembre 1879.
474. Père Chevron à monseigneur Lamaze à (---), Mua, le 20 janvier 1880.
475. Père Chevron à monseigneur Lamaze à (---), Mua, le 05 avril 1880.
476. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 20 octobre 1880.
477. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 28 avril 1881.
478. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 09 octobre 1881.
479. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 17 juin 1882.
480. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 26 août 1882.
481. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 16 février 1883.
482. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 25 mai 1883.
483. Père Chevron au père Poupinel à Lyon, Mua, le 30 novembre 1883.
484. Père Deguerri au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 20 septembre 19....
485. Père Deguerri à son ami à (---), Vava'u, le 13 février 1909.

486. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 10 juin 1909.
487. Père Deguerry à son ami à (---), Vava'u, le 04 novembre 1909.
488. Père Deguerry à son ami à (---), Nuku'alofa, le 23 septembre 1917.
489. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 07 août 1920.
490. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Sydney, le 22 juillet 1926.
491. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 18 octobre 1926.
492. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 11 janvier 1927.
493. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 28 juin 1927.
494. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 14 décembre 1927.
495. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 04 mars 1929.
496. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 25 juin 1929.
497. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 01 août 1932.
498. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 17 août 1932.
499. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Auckland, le 20 novembre 1932.
500. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Sydney, le 17 janvier 1933.
501. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Sydney, le 19 janvier 1933.
502. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Sydney, le 07 avril 1933.
503. Père Deguerry au père supérieur de la S.M. à Rome, Sydney, le 30 mai 1933.
504. Père Doizy au frère Massard à (---), Vava'u, le 11 février 1913.
505. Père Eckert au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 29 avril 1936.
506. Père Eckert au père supérieur de la S.M. à Rome, Lifuka, le 04 mai 1938.
507. Père Eckert au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, le 03 juin 1939.
508. Père Grange au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 11 juin 1842. ?
509. Père Grange au Père Colin à Lyon, Tongatapu, le 31 octobre 1842.
510. Père Grange au curé de S† Clair (Isère), Tonga, le 01 juillet 1843.
511. Père Grange au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 03 juillet 1843.
512. Père Grange au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 25 novembre 1843.
513. Père Grange au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 20 février 1844.
514. Père Grange au père Nicoud, S† Clair, Tongatapu, le 26 février 1844.
515. Père Grange à un père de la Société à (---), Tongatapu, avril 1844.
516. Père Grange à (---), Tongatapu, le 21 juillet 1844.
517. Père Grange au père Nicoud à S† Clair, Tongatapu, le 13 juin 1845.
518. Père Guitta au père supérieur de la S.M. à Lyon, Ha'apai, le 12 septembre 1858.
519. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Maofaga, Tongatapu, le 01 mai 1867.
520. Père Guitta à (---), Tongatapu, le 18 avril 1869.
521. Père Guitta à ses frères à (---), Lifuka, le 18 septembre 1869.
522. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Hihifo, le 28 novembre 1869.
523. Père Guitta au père Poupinel à Lyon, Mua, le 01 janvier 1873.
524. Père Guitta au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 26 février 1874.
525. Père Guitta au père Germain à Lyon, Tongatapu, le 11 septembre 1874.
526. Père Guitta au père Germain à Lyon, Tongatapu, le 16 novembre 1874.
527. Père Guitta au père Germain à Lyon, Tongatapu, le 22 juin 1876.
528. Père Guitta au père Poupinel à Lyon Tongatapu, le 23 juin 1876.
529. Père Guitta au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 29 juillet 1879.
530. Père Guitta à monseigneur Lamaze à (---), Mua, le 26 janvier 1880.
531. Père Guitta au père Germain à Lyon, Mua, le 15 avril 1880.
532. Père Guitta à monseigneur Lamaze à (---), Mua, le 20 avril 1880.
533. Père Guitta au père Poupinel à Lyon, le 07 mai 1880.
534. Père Guitta au père Poupinel à Lyon, Mua, le 01 septembre 1881.
535. Père Guitta au père Poupinel à Lyon, Mua, le 24 mars 1882.
536. Père Guitta au père Favre, Mua, le 07 mai 1882.

537. Père Guitta au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 24 août 1882.
538. Père Guitta au père Martin à Lyon, Tongatapu, le 27 juin 1885.
539. Père Guitta au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 04 juillet 1887.
540. Père Guitta au Procureur des Missions à Lyon, Mua, le 05 juillet 1887.
541. Père Guitta au père Nicolet à Rome, procureur près le Saint-Siège, Mua, le 27 septembre 1887.
542. Père Guitta au père supérieur de la S.M. à Rome Forestier, Mua, le 11 avril 1888.
543. Père Guitta au père Forestier à Lyon, Mua, le 07 janvier 1889.
544. Père Guitta au père Hervier à Lyon, Mua, le 28 octobre 1889.
545. Père Guitta au père Monfat à Lyon, Mua, le 07 juillet 1890.
546. Père Guitta au père Monfat à Lyon, Mua, le 07 juillet 1890.
547. Père Guitta au père Monfat à Lyon, Mua, le 28 janvier 1892.
548. Père Guitta au père Denier à Pilata, Mua, le 08 janvier 1893.
549. Père Guitta au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 09 janvier 1893.
550. Père Guitta au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 01 juin 1906.
551. Père Hervier à (---), Vava'u, les 27 et 29 juin 1887.
552. Père Jouny à sa tante, la soeur Saint-Dominique, communauté des Feuillants à Toulouse, Niua Toputapu, le 07 août 1888.
553. Père Jouny au père Forestier à Lyon, Niua Toputapu, le 01 septembre 1888.
554. Père Jouny à monseigneur à (---), Vaipoa, le 23 novembre 1888.
555. Père Jouny à sa tante, la soeur Saint Dominique à Toulouse, couvent du Saint Enfant Jésus, Toulouse, Niua Fo'ou, le 06 avril 1889.
556. Père Jouny à sa tante, la soeur Saint-Dominique à Toulouse, Niua Foou, le 06 avril 1889.
557. Père Jouny à son cousin, l'abbé Coeurer, vicaire au Bodès (Côtes du Nord), Niua Fo'ou, le 11 novembre 1892.
558. Père Jouny au père supérieur de la S.M. à Lyon Muraire, Niua Fo'ou, le 13 janvier 1893.
559. Père Jouny au père Régis à Lyon, Niua Fo'ou, le 20 avril 1909.
560. Père Jouny au père Régis à Lyon, Niua Fo'ou, le 20 avril 1909.
561. Père Jouny au père supérieur de la S.M. à Lyon, Niua Fo'ou, le 24 août 1909.
562. Père Jouny au père supérieur de la S.M. à Lyon, Niua Fo'ou, le 10 mai 1914.
563. Père Jouny au père supérieur de la S.M. à Lyon, Niua Fo'ou, le 14 avril 1917.
564. Père Jouny au père supérieur de la S.M. à Lyon, Niua Fo'ou, le 10 octobre 1918.
565. Père Jouny au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 12 septembre 1923.
566. Père Jouny au père Carmoi à (---), Niua Fo'ou, le 01 novembre 1926.
567. Père Jouny au père supérieur de la S.M. à Rome, Keppel's, le 20 septembre 1930.
568. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Villa Maria, le 10 mai 1920.
569. Père Kerrmann au père Dubois à Rome, Maofaga, le 24 août 1921.
570. Père Kerrmann au père Dubois à Rome, Vava'u, le 20 octobre 1925.
571. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Nuku'alofa, le 09 août 1920.
572. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, le 05 février 1926.
573. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, , Vava'u, le 01 mars 1926.
574. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 10 avril 1928.
575. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Agaha, Niua Fo'ou, le 15 novembre 1928.
576. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 27 juin 1929.
577. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Agaha, Niua Fo'ou, le 12 août 1929.
578. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Agaha, le 02 avril 1930.
579. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 03 janvier 1931.
580. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 01 mai 1931.
581. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, Tonga, le 28 décembre 1931.
582. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, Tonga, le 20 juin 1932.
583. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, Tonga, le 08 octobre 1932.
584. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 18 janvier 1933.
585. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 21 janvier 1933.

586. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 30 juin 1933.
587. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 24 octobre 1933.
588. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 08 juin 1934.
589. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 24 octobre 1934.
590. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 08 avril 1935.
591. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 13 mai 1935.
592. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 06 septembre 1935.
593. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 29 novembre 1935.
594. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 06 mai 1936.
595. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 15 juin 1936.
596. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 04 novembre 1936.
597. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Neiafu, Vava'u, le 10 novembre 1936.
598. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 20 février 1937.
599. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 30 septembre 1937.
600. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 25 octobre 1937.
601. Père Kerrmann au père Dubois à Lyon, Vava'u, le 06 décembre 1937.
602. Père Kerrmann au père Dubois à Lyon, Vava'u, le 08 décembre 1937.
603. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 16 décembre 1937;
604. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 07 février 1838.
605. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 07 février 1938.
606. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 02 mai 1938.
607. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 22 mai 1938.
608. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 27 juin 1938.
609. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 23 novembre 1938.
610. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 07 mars 1939.
611. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 29 mai 1939.
612. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 15 septembre 1939.
613. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 02 mars 1940.
614. Père Kerrmann au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 07 juin 1940.
615. Père Kervegan au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 26 octobre 1902.
616. Père Kervegan au père Régis à Lyon, Nuku'alofa, le 14 avril 1909.
617. Père Kervegan au père Régis à Lyon, Ha'apai, le 22 août 1909.
618. Père Kervegan au père Régis à Lyon, Ha'apai, le 29 septembre 1909.
619. Père Lamaze au père Muraire à la Procure à Lyon, lettre à transmettre au père supérieur de la S.M. à Rome Beaulieu, professeur à Bar-le Duc, Maofaga, le 01 ?? .
620. Père Lamaze au père Jardin à Lyon, Maofaga, le 13 août 1866.
621. Père Lamaze au père Jardin à Lyon, Maofaga, le 21 août 1866.
622. Père Lamaze à la vénérable mère générale de la Congrégation des Soeurs de la Providence de Portieux (Vosges), Maofaga, le 26 novembre
623. Monsieur l'abbé Hingre pour l'abbé Chapelier de la part du père Lamaze, Maofaga, le 30 novembre 1866.
624. Père Lamaze à l'abbé Hingre, curé de Vagnez, canton de Saulxures (Vosges), Maofaga, le 30 novembre 1866.
625. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Tongatapu, le 13 décembre 1866.
626. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 30 avril 1867.
627. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 02 mai 1867.
628. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 04 juin 1867.
629. Père Lamaze au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 04 juin 1867.
630. Père Lamaze à l'abbé Hingre à Vagnez (Vosges), Maofaga, le 01 juillet 1867.
631. Père Lamaze à l'abbé Hingre, Fugamisi, Vava'u, le 12 juin 1868.
632. Père Lamaze à son parrain à (---), Maofaga, le 30 juillet 1868.
633. Père Lamaze à l'abbé Hingre, Maofaga, le 02 juin 1869.
634. Père Lamaze à son frère à (---), Mua, Tongatapu, le 28 septembre 1869.

635. Père Lamaze à la soeur Hélène à (---), Maofaga, le 30 septembre 1869.
636. Père Lamaze à madame M. à (---), Maofaga, le 01 octobre 1869.
637. Père Lamaze à l'abbé Hingre, vicaire à Saulxures, le 27 novembre 1869.
638. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 28 novembre 1869.
639. Père Lamaze au père Sage à Apia, Maofaga, le 11 janvier 1870.
640. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 23 janvier 1870.
641. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 25 mars 1870.
642. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, le 30 juin 1870.
643. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 30 juin 1870.
644. Père Lamaze au père Jardin à Lyon, Maofaga, le 25 novembre 1870.
645. Père Lamaze au père Sage à Apia , 1871.
646. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 02 avril 1871.
647. Père Lamaze au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 03 avril 1871.
648. Père Lamaze au père Décailly à St Chamond (Loire), Maofaga, le 14 septembre 1871.
649. Père Lamaze au père Sage à Apia (Samoa), Maofaga, le 27 septembre 1871.
650. Père Lamaze au père Sage à Apia (Samoa), Maofaga, le 24 novembre 1871.
651. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 28 février 1872.
652. Père Lamaze au père Sage à Apia (Samoa), Maofaga, le 26 juin 1872.
653. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 07 novembre 1872.
654. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 25 avril 1873.
655. Père Lamaze au père Issartel à (---), Maofaga, le 29 avril 1873.
656. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 08 août 1873.
657. Père Lamaze, fête de Noël à Tonga, le 01 janvier 1874.
658. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 19 février 1874.
659. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 12 septembre 1874.
660. Père Lamaze au père Germain à Lyon,, Maofaga, le 15 novembre 1874.
661. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 15 novembre 1874.
662. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 09 février 1876.
663. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 12 février 1876.
664. Père Lamaze au père Germain à Lyon, Maofaga, le 27 février 1876.
665. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 19 juillet 1876.
666. Père Lamaze au père Germain à Lyon, Maofaga, le 25 juillet 1876.
667. Père Lamaze au père Germain à Lyon, Maofaga, le 28 août 1876.
668. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 14 septembre 1876.
669. Père Lamaze au père Decailly à St Chamond, Loire, Maofaga, le 20 octobre 1876.
670. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 21 novembre 1876.
671. Père Lamaze au père Germain à Lyon, Maofaga, le 22 novembre 1876.
672. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 08 mars 1877.
673. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 20 avril 1877.
674. Père Lamaze au père Germain à Lyon, Maofaga, le 01 juin 1877.
675. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 19 juillet 1877.
676. Père Lamaze au père Germain à Lyon, Maofaga, le 22 décembre 1877.
677. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 31 décembre 1877.
678. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 20 janvier 1878.
679. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 13 avril 1878.
680. Père Lamaze au père Germain à Lyon, Maofaga, le 24 mai 1878.
681. Père Lamaze au père Germain à Lyon, Maofaga, le 13 juillet 1878.
682. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 01 septembre 1878.
683. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 28 septembre 1878.
684. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 20 novembre 1878.
685. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 29 mars 1879.
686. Père Lamaze au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 19 mai 1879.
687. Père Leneil au père Régis à Lyon, Mua, le 15 avril 1909.
688. Père Leneil au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 12 avril 1915.

689. Père Leneil au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 20 décembre 1916.
690. Père Leneil au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 30 octobre 1918.
691. Père Leneil au père supérieur de la S.M. à Lyon, hôpital colonial de Suva, le 23 novembre 1919.
692. Père Leneil au père supérieur de la S.M. à Rome, Tongatapu, le 01 juin 1922.
693. Père Leneil au père Dubois à Rome, Tongatapu, le 22 septembre ? 1922.
694. Père Liku Mo Aka Aka au père supérieur de la S.M. à Lyon, Torre Santa Maria, le 10 juin 1890.
695. Père Liku Mo Aka Aka au père supérieur de la S.M. à Lyon, à bord de l'*Australien* (Mer Rouge), le 11 novembre 1891.
696. Père Liku Mo Aka Aka au père Denier à Pilata, le 06 février 1893.
697. Père Liku Mo Aka Aka au père supérieur de la S.M. à Lyon, séminaire de Lano, le 29 juin 1899.
698. Père Loison au père Couloignier à Lyon, Maofaga, le 13 juin 1881.
699. Père Loison au père Couloignier à Lyon, Mua, le 20 avril 1882.
700. Père Loison au père Couloignier à Lyon, Mua, le 14 juin 1882.
701. Père Loison au père Poupinel à Lyon, Mua, le 21 janvier 1884.
702. Père Loison au père Hervier à Lyon, Mua, le 02 mars 1887.
703. Père Loyer au père Poupinel à Lyon, Hihifo, le 14 novembre 1883.
704. Père Loyer au père Couloignier à Lyon, Kolovai, Hihifo, le 02 février 1887.
705. Père Loyer au père Nicolet à Rome, Kolovai, Hihifo, le 08 mars 1888.
706. Père Loyer au père Forestier à Lyon, procureur des missions, Kolovai, Hihifo, le 10 juin 1888.
707. Père Loyer au père Hervier, Procureur à Lyon, Kolovai, Hihifo, le 09 juin 1893.
708. Père Loyer au père supérieur de la S.M. à Lyon, Lifuka, Ha'apai, le 20 mars 1894.
709. Père Loyer au père Nicolet à Rome, Lifuka, le 10 octobre 1895.
710. Père Loyer au père supérieur de la S.M. à Lyon, Lifuka, Ha'apai, le 04 novembre 1896.
711. Père Macé au père Régis à Lyon, Vava'u, le 13 septembre 1909.
712. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Station de Ha'apai, le 26 janvier 1920.
713. Père Macé au père Régis à Rome, Station de Lifuka, le 28 janvier 1921.
714. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Station de Ha'apai, le 06 février 1924.
715. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 14 septembre 1924.
716. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 25 avril 1925.
717. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 07 septembre 1925.
718. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 12 septembre 1925.
719. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 17 février 1926.
720. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 29 mai 1926.
721. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 17 février 1927.
722. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 09 janvier 1929.
723. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 16 décembre 1929.
724. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 20 septembre 1930.
725. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 16 février 1931.
726. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 15 avril 1932.
727. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 16 mai 1932.
728. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 23 octobre 1932.
729. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 06 décembre 1932.
730. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 15 décembre 1932.
731. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 16 février 1933.
732. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 03 mai 1933.
733. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Maofaga, le 08 août 1933.
734. Père Macé au père Courtais à Rome, Vava'u, le 02 octobre 1933?.
735. Père Macé au père Dubois à Rome, Vava'u, le 03 octobre 1933.
736. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 13 novembre 1933.
737. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 16 novembre 1933.
738. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 27 novembre 1934.

739. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 25 mai 1934.
740. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 18 juin 1934.
741. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 25 juillet 1934.
742. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, Tonga, le 03 août 1934.
743. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 20 septembre 1934.
744. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 07 octobre 1934.
745. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 20 novembre 1934.
746. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 22 janvier 1935.
747. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 22 janvier 1935.
748. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 15 février 1935.
749. Père Macé au père Dubois à Rome, Niua Toputapu, le 15 février 1935.
750. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 02 avril 1935.
751. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 25 avril 1935.
752. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 08 juillet 1935.
753. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 18 juillet 1935.
754. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 15 septembre 1935.
755. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 15 septembre 1935.
756. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 31 octobre 1935.
757. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 08 janvier 1936.
758. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 27 février 1936.
759. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 04 mars 1936.
760. Père Macé au père Boussit à Rome, Niua Toputapu, le 04 juin 1936.
761. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 04 juin 1936.
762. Père Macé au père Courtais à Rome, Maofaga, le 22 août 1936.
763. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 21 novembre 1936.
764. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 24 février 1937.
765. Père Macé à (---), le 30 mars 1937.
766. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 26 avril 1937.
767. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 03 mai 1937.
768. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 17 mai 1937.
769. Père Macé, en pèlerinage à Niua Fo'ou au temps du bon père Jouny à la Société de Marie à Rome, le 10 août 1937.
770. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 20 septembre 1937.
771. Père Macé au père Courtais à Rome, Niua Toputapu, le 16 novembre 1937.
772. Père Macé au père Dubois à Rome, Vava'u, le 07 décembre 1937.
773. Père Macé au père Dubois à Rome, Vava'u, le 12 janvier 1938.
774. Père Macé au père supérieur de la S.M. à Rome, Vava'u, le 17 février 1938.
775. Père Macé au père Courtais à Rome, Vava'u, le 14 mars 1938.
776. Extrait d'une lettre du père Monnier au père Elloy, n.d.
777. Père Monnier au père Berger à Lyon, Tongatapu, le 04 juin 1857.
778. Père Monnier au père Rendu à Lyon, Tongatapu, le 04 juin 1857.
779. Père Monnier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 04 juin 1857.
780. Père Monnier au père Trapenard (à ?), Tongatapu, le 12 juin 1857.
781. Père Monnier au père Colin à Lyon, Tongatapu, le jour de l'Immaculée Conception 1857.
782. Père Monnier à ses parents à (---), Tongatapu, le 01 novembre 1857.
783. Père Monnier au père Guitta à (---), Tongatapu, le 10 septembre 1858.
784. Père Monnier au père Elloy à (---), Tongatapu, le 23 octobre 1858.
785. Père Monnier au père supérieur de la S.M. à Rome, Tongatapu, le 11 novembre 1858.
786. Père Monnier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 15 avril 1859.
787. Père Monnier au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 24 décembre 1859.
788. Père Monnier au père Guitta à (---), Tongatapu, 1861.
789. Père Monnier à sa famille à (---), Tongatapu, le 01 janvier 1861.
790. Père Monnier au Révérend Maitrepierre à Lyon, Tongatapu, le 12 août 1862.
791. Père Monnier à monseigneur l'Evêque d'Enos, Vava'u, Noël 1862.

792. Père Monnier au père supérieur Général des Maristes à Lyon, Tongatapu, le 19 février 1863.
 793. Père Monnier au père Jardin à Lyon, Tongatapu, le 06 janvier 1864.
794. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 25 mai 1903.
 795. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 16 juin 1905.
 796. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 23 mars 1907.
 797. Père Mousseu au père Régis à Lyon, Nuku'alofa, le 20 septembre 1908.
 798. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 16 juillet 1913.
 799. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 02 juillet 1916.
 800. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 19 septembre 1916.
 801. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 15 décembre 1916.
 802. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 14 novembre 1917.
 803. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 30 novembre 1917.
 804. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 19 janvier 1919.
 805. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 24 septembre 1919.
 806. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 04 avril 1921.
 807. Père Mousseu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Villa Maria, Sydney, le 10 mai 1922.
808. Père Nivelteau au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 12 mars 1850.
 809. Père Nivelteau au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 20 juin 1851.
 810. Père Nivelteau au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 08 novembre 1851.
 811. Père Nivelteau au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 08 novembre 1851.
 812. Père Nivelteau aux pères Lagnier et Eynard à Lyon, Tongatapu, le 17 avril 1852.
 813. Père Nivelteau au père Lagnier à Lyon, Tongatapu, le 29 août 1852.
 814. Père Nivelteau au père Lagniet à Lyon, Tongatapu, le 29 août 1852.
 815. Père Nivelteau au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 29 août 1852.
816. Père Olier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 10 mai 1881.
 817. Père Olier au père Favre à Lyon, Tongatapu, le 01 juin 1882.
 818. Père Olier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 18 juin 1883.
 819. Père Olier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 18 juillet 1883.
 820. Père Olier au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 08 décembre 1883.
 821. Père Olier au père Couloignier à Lyon, Maofaga, le 20 janvier 1884.
 822. Père Olier au père Hervier à Lyon, Maofaga, le 24 janvier 1886.
 823. Père Olier au père Hervier à Lyon, Maofaga, le 01 juin 1886.
 824. Père Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 01 juin 1887.
 825. Père Olier au père Forestier à Lyon, Maofaga, le 25 mai 1888.
 826. Père Olier à monseigneur, Vaipoa, le 22 novembre 1888.
 827. Père Olier à monseigneur, Vaipoa, Niua Toputapu, le 22 novembre 1888.
 828. Père Olier à monseigneur d'Abydos, vicaire de Fidji, Suva, le 06 février 1889.
 829. Père Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 28 février 1889.
 830. Père Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 24 mai 1889.
 831. Père Olier au père Forestier à Lyon, Maofaga, le 24 mai 1889.
 832. Père Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 03 août 1891.
 833. Père Olier au père Hervier à Lyon, Tongatapu, le 21 août 1893.
 834. Père Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 02 janvier 1894.
 835. Père Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 09 mai 1898.
 836. Père Olier au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 27 septembre 1898.
837. Père Padel au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 06 septembre 1853.
 838. Père Padel au père Poupinel à Lyon, à bord du trois-mâts le *Rotuma*, Ha'apai, le 10 mai 1872.
 839. Père Padel au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 12 février 1877.
 840. Père Padel au père Poupinel à Lyon, Maofaga, le 28 avril 1877.
 841. Père Padel au père Germain à Lyon, Maofaga, 01 juin 1877.

842. Père Pieplu au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 04 novembre 1851.
 843. Père Pieplu au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 06 novembre 1851.
 844. Père Pieplu au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 09 septembre 1853.
 845. Père Pieplu au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 11 janvier 1855.
 846. Père Pieplu au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 30 juillet 1855.
 847. Père Pieplu au père Favre à Lyon, Tongatapu, le 12 décembre 1856.
848. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Lapaha, le 27 décembre 1932.
 849. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Lapaha, le 26 mai 1933.
 850. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Lapaha, le 16 juin 1933.
 851. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Lapaha, le 04 juillet 1933.
 852. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Lapaha, le 27 juillet 1933.
 853. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Lapaha, le 15 septembre 1933.
 854. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 06 novembre 1933.
 855. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 01 décembre 1933.
 856. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 03 janvier 1934.
 857. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 21 mars 1934.
 858. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 03 avril 1934.
 859. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 05 juin 1934.
 860. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 19 juin 1934.
 861. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 25 septembre 1934.
 862. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 07 janvier 1935.
 863. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 05 mars 1935.
 864. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 17 mai 1935.
 865. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 08 juillet 1935.
 866. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 17 juillet 1935.
 867. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 26 août 1935.
 868. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 16 octobre 1935.
 869. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Nuku'alofa, le 24 octobre 1935.
 870. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 25 novembre 1935.
 871. Père Poncet au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 10 décembre 1935.
872. Père Reiter au père Poupinel à Lyon, Lifuka, Ha'apai, le 20 août 1883.
 873. Père Reiter au père Poupinel à Lyon, Lifuka, le 21 août 1883.
 874. Père Reiter au père Couloignier à Lyon, Fugamisi, Vava'u, le 04 janvier 1884.
 875. Père Reiter au père Couloignier à Lyon, Fugamisi, le 21 mars 1884.
 876. Père Reiter au père Couloignier à Lyon, Fugamisi, Vava'u, le 20 mai 1884.
 877. Père Reiter au père Couloignier à Lyon, Vava'u, le 19 juillet 1884.
 878. Père Reiter, Histoire de Vava'u, le 20 février 1885.
 879. Père Reiter au père Hervier à Lyon, Vava'u, le 29 janvier 1886.
 880. Père Reiter au père Hervier à Lyon, Vava'u, le 14 septembre 1886.
 881. Père Reiter au père Hervier à Lyon, Vava'u, le 10 février 1887.
 882. Père Reiter au curé de Boulay, Vava'u le 08 mars 1887.
 883. Père Reiter au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 21 avril 1891.
 884. Père Reiter au père Hervier à Lyon, Vava'u, le 10 septembre 1891.
 885. Père Reiter au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 08 juin 1893.
 886. Père Reiter au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 22 juillet 1893.
 887. Père Reiter au père Hervier à Rome, Maofaga, le 27 novembre 1894.
888. Père Rieu au révérend père, à Chatel Guyon, le 08 juin 1926.
 889. Père Rieu au révérend père, à Chatel Guyon, le 14 juin 1926.
890. Père Rodgers au père Courtais à Rome, Catholic College Meleka, Tongatapu, le 20 mai 1942.
 891. Père Rodgers au père Dubois à Rome, Catholic College, Ma'ufanga, Tonga, le 08 mai 1946.

892. Père Roulleaux au père Poupinel à Lyon, Tongatapu, le 25 juillet 1844.
893. Père Schall au père Courtais à Rome, Villa Maria, le 29 décembre 1938.
894. Père Schall au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 29 mars 1939.
895. Père Schall au père supérieur de la S.M. à Rome, Lifuka, Ha'apai, le 22 mai 1939.
896. Père Schall au père supérieur de la S.M. à Rome, Lifuka, le 09 novembre 1939.
897. Père Schall au père supérieur de la S.M. à Rome, le 25 novembre 1939.
898. Père Schall au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, le 03 mai 1940.
899. Père Schall au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 17 septembre 1946.
900. Père Schall au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 19 septembre 1946.
901. Père Schall au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, Mu'a, le 24 mars 1947.
902. Père Schall au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, le 28 août 1947.
903. Père Soret au père Jardin à Lyon, Vava'u, le 16 janvier 1860.
904. Père Soret au père supérieur de la S.M. à Lyon, Vava'u, le 30 avril 1861.
905. Père Soret au père Poupinel à Sydney, Tongatapu, le 30 novembre 1862.
906. Père Soret au père Jardin à Lyon, Tongatapu, le 28 février 1863.
907. Père Thomas au père Nicolet à Lyon, Maofaga, le 05 avril 1888.
908. Père Thomas à monseigneur ? , Maofaga, le 06 décembre 1888.
909. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 08 janvier 1893.
910. Père Thomas au père Denier à Pilata, collège du Bienheureux Père Chanel, Maofaga, le 14 juin 1894.
911. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 12 février 1895.
912. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 15 novembre 1895.
913. Père Thomas à monsieur Cousin à Lyon, Mua, le 10 mai 1908.
914. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 12 décembre 1908.
915. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Lyon, Api Fo'ou, le 25 février 1929.
916. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 04 octobre 1920.
917. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 06 octobre 1920.
918. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Lyon, Maofaga, le 20 février 1930.
919. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Lyon, Mua, le 01 février 1932.
920. Père Thomas au père Courtais à Rome, Mua, le 04 janvier 1933.
921. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 10 août 1933.
922. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 07 janvier 1935.
923. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 18 septembre 1935.
924. Père Thomas au père Courtais à Rome, Mua, le 18 janvier 1937.
925. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 17 mars 1937.
926. Père Thomas au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 31 juillet 1937.
927. Père Thomas au père Courtais à Rome, Mua, le 25 septembre 1938.
928. Père Tremblay au père Courtais à Rome, Ha'apai.
929. Père Tremblay au révérend père, directeur de la Propagation de la Foi à Boston, Ha'apai, le 12 septembre 1929.
930. Père Tremblay au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 12 septembre 1929.
931. Père Tremblay au père Courtais à Rome, Ha'apai, le 31 mai 1933.
932. Père Tremblay à son cher confrère, Ha'apai, le 30 août 1933.
933. Père Tremblay au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 29 janvier 1935.
934. Père Tremblay au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 14 janvier 1937.
935. Père Tremblay au père Courtais à Rome, Ha'apai, le 22 juillet 1938.
936. Soeur Adrien au père Deguerry à Rome, Nuku'alofa, le 03 octobre 1930.
937. Soeur Adrien au père Deguerry à Rome, Nuku'alofa, le 23 octobre 1930.

938. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 26 mai 1934.
939. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 14 novembre 1934.
940. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 27 mars 1935.
941. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Toputapu, le 24 mai 1936.
942. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 04 septembre 1936.
943. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 06 novembre 1936.
944. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 12 janvier 1937.
945. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 03 mars 1937.
946. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 15 avril 1937.
947. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 31 juillet 1937.
948. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 16 décembre 1937.
949. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 04 mars 1938.
950. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 10 octobre 1938.
951. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 02 juin 1939.
952. Soeur Albine au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 29 juin 1939.
953. Soeur Angèle au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 22 mai 1936.
954. Soeur Angèle au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 17 janvier 1937.
955. Soeur Angèle au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 19 novembre 1937.
956. Soeur Angèle au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 28 mars 1938.
957. Soeur Angèle au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 20 août 1938.
958. Soeur Angèle au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 08 février 1939.
959. Soeur Angèle au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 26 mars 1939.
960. Soeur Angèle au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 15 août 1939.
961. Soeur Angèle au père supérieur de la S.M. à Rome, Niua Fo'ou, le 17 juin 1940.
962. Soeur Bénédicte au père Courtais à Rome, couvent de l'Immaculée Conception, Maofaga. (? date)
963. Soeur Bénédicte au père Courtais à Rome, Maofaga, le 07 janvier 1933.
964. Soeur Bénédicte au père Courtais à Rome, Maofaga, le 10 janvier 1940.
965. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 27 juillet 1933.
966. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 12 mars 1934.
967. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 15 novembre 1934.
968. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 17 mars 1935.
969. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 10 octobre 1935.
970. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 11 janvier 1936.
971. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Catholic Mission, Vava'u, le 11 mai 1936.
972. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 27 août 1936.
973. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 23 novembre 1936.
974. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 27 février 1937.
975. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 27 décembre 1937.
976. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 19 juillet 1938.

977. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 20 novembre 1938.
978. Soeur Marie Edith au père supérieur de la S.M. à Rome, La Roche en Loire inférieure, le 13 juillet 1939.
979. Soeur Marie Euphémie au père supérieur de la S.M. à Rome, Keppels Isl., le 20 juin 1929.
980. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, Blessed Bernadet Covent, le 21 novembre 1932.
981. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, Blessed Bernadet Covent, le 30 janvier 1933.
982. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, Blessed Bernadet Covent, Keppel Isl., le 03 juillet 1933.
983. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, Blessed Bernadet Covent, le 20 novembre 1933.
984. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, Blessed Bernadet Covent, le 24 mai 1934.
985. Soeur Marie Euphémie au père Achille à S† Sauveur Lendelin, Manche, couvent de Sainte Bernadette, Keppel, le 20 juin 1934.
986. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, couvent Sainte Bernadette, Keppel, le 26 juillet 1934.
987. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, couvent Sainte Bernadette, Keppel, le 13 novembre 1934.
988. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, couvent Sainte Bernadette, Keppel, le 07 mai 1936.
989. Soeur Marie Euphémie au père Dubois à Rome, couvent Sainte Bernadette, Keppel, le 16 décembre 1937.
990. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, couvent Sainte Bernadette, Keppel, le 25 février 1938.
991. Soeur Marie Euphémie au père Courtais à Rome, couvent Sainte Bernadette, Keppel, le 23 juillet 1938.
992. Soeur Marie Eva au père Courtais à Rome, couvent de Sainte Thérèse, Mua, le 02 juillet 1939.
993. Soeur Marie Julia au père Courtais à Rome, couvent de Saint Joseph, Lifuka, Ha'apai, le 19 juillet 1936.
994. Soeur Marie Julia au père supérieur de la S.M. à Rome, Rulquin, Sacred Heart Covent, Fugamisi, Vava'u, le 29 novembre 1937.
995. Soeur Marie Romuald au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 23 février 1934.
996. Soeur Marie Romuald au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 21 novembre 1934.
997. Soeur Marie Romuald au père supérieur de la S.M. à Rome, Ha'apai, le 21 novembre 1934.
998. Soeur Marie Romuald au père supérieur de la S.M. à Rome, Lapaha, Mu'a, le 25 mai 1936.
999. Soeur Marie Romuald au père supérieur de la S.M. à Rome, Mua, le 08 décembre 1936.
1000. Soeur Mercedes au père supérieur de la S.M. à Rome, Sacred Heart Covent, vava'u, le 30 août 1936.
1001. Soeur Mercedes to father, Sacred Heart Covent, Vava'u, le 16 novembre 1937.
1002. Soeur Mercedes au père supérieur de la S.M. à Rome, catholic mission, Maofaga, le 03 avril 1939.
1003. Vava'u, Océanie Centrale, 1934. Rapport anonyme.
1004. Frère Attale au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 26 novembre 1843.
1005. Frère Attale au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 15 février 1844.
1006. Frère Attale au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 10 juin 1845.
1007. Frère Attale au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 14 décembre 1846.
1008. Frère Louis au père Poupinel (à Lyon ou Sydney), Lifuka, Ha'apai, le 05 août 1860.

1009. Frère Louis Meyronin au père Poupinel (à Lyon ou Sydney), Tongatapu, le 04 juin 1867.
1010. Frère Raynaud au père Favre à Lyon, Tongatapu.
1011. Frère Raynaud au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, année 1844.
1012. Frère Raynaud au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 01 mars 1846.
1013. Frère Raynaud au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 02 juillet 1848.
1014. Frère Raynaud au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 24 février 1850.
1015. Frère Raynaud au père supérieur de la S.M. à Lyon, Tongatapu, le 26 janvier 1851.
1016. Frère Raynaud au père Colin à Lyon, le 02 novembre 1851.
1017. Frère Raynaud au père Colin à Lyon, Tongatapu, le 12 septembre 1854.

II. Mission de Tonga-Procure de la Société de Marie, Sydney.
Correspondance : 1858-1869.

1018. Monseigneur Bataillon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 25.00.1859
1019. Monseigneur Bataillon au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 29.04.1863
1020. Monseigneur Bataillon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 01.05.1863
1021. Monseigneur Bataillon au père Poupinel à Sydney, Apia, le 28.05.1863
1022. Monseigneur Bataillon au père Poupinel à Sydney, Apia, le 30.11.1863
1023. Monseigneur Elloy au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 05.02.67
1024. Monseigneur Elloy au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 06.02.67
1025. Monseigneur Elloy au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 22.03.67
1026. Abbé Degerine au père Poupinel à Sydney, Tahiti, le 28.08.58
1027. Commandant de la *thisbée* au roi Georges, le 19.03.1860
1028. Père Belteau au père Poupinel, Lifuka, le 29.05.1860
1029. Père Breton au père Poupinel à Sydney, Hihifo, le 14.12.1959
1030. Père Breton au père Poupinel à Sydney, Hihifo, le 08.12.1860
1031. Père Breton au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 07.10.1863
1032. Père Breton au R.P. Rocher à Sydney, Vava'u, le 16.02.1864
1033. Père Breton au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 16.12.1867
1034. Père Breton au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 17.01.1868
1035. Père Breton au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 01.04.1869
1036. Père Breton au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 16.09.1869
1037. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 14.08.1858
1038. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 03.09.1858
1039. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 09.10.1858
1040. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 06.08.1858
1041. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 03.02.1859
1042. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 02.04.1859
1043. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 26.09.1859
1044. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 12.04.1860
1045. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 06.08.1860
1046. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 02.12.1860
1047. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 03.12.1860

1048. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 12.05.1860
 1049. Père Calinon au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 10.08.1863
1050. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 00.02.1859
 1051. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 00.11.1859
 1052. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 10.01.1860
 1053. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 16.01.1860
 1054. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 05.12.1860
 1055. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 14.02.1861
 1056. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 03.09.1861
 1057. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 22.01.1862
 1058. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 02.04.1862
 1059. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 06.09.1862
 1060. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 08.02.1863
 1061. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 18.04.1863
 1062. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 16.05.1863
 1063. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 00.06.1863
 1064. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Mu'a, le 13.12.1865
 1065. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 21.03.1867
 1066. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Mu'a, le 02.07.1867
 1067. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 16.08.1867
 1068. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Mu'a, le 14.10.1867
 1069. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 04.03.1868
 1070. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 30.07.1868
 1071. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Mu'a, le 13.05.1869
 1072. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 01.06.1869
 1073. Père Castagnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 27.09.1869
1074. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 10.08.1858
 1075. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 06.10.1858
 1076. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 06.12.1858
 1077. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 18.02.1859
 1078. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 25.04.1859
 1079. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 26.08.1859
 1080. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 03.10.1859
 1081. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 19.10.1859
 1082. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 16.12.1859
 1083. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 14.03.1860
 1084. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 28.04.1860
 1085. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 26.07.1860
 1086. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 16.08.1861
 1087. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 11.10.1861
 1088. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 11.10.1861
 1089. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 11.11.1861
 1090. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 27.11.1861
 1091. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 07.01.1862
 1092. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 09.08.1862
 1093. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 12.08.1862
 1094. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 30.09.1862
 1095. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 24.11.1862
 1096. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 18.02.1863
 1097. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 18.05.1863
 1098. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 07.02.1864
 1099. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 10.12.1865
 1100. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 18.07.1867

1101. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 19.09.1867
1102. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 13.12.1867
1103. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 27.12.1867
1104. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 17.02.1868
1105. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 30.07.1868
1106. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 28.04.1869
1107. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 13.05.1869
1108. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 01.06.1869
1109. Père Chevron au père Poupinel à Sydney, Mua, le 16.09.1869
1110. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 02.02.1859
1111. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 07.02.1859
1112. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 25.09.1859
1113. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 12.10.1859
1114. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 15.10.1859
1115. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 21.02.1860
1116. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 29.10.1860
1117. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 18.12.1860
1118. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 23.11.1861
1119. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 11.12.1861
1120. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 10.12.1862
1121. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 16.08.1867
1122. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 04.01.1868
1123. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 31.07.1868
1124. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 28.04.1869
1125. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 02.06.1869
1126. Père Guitta au père Poupinel à Sydney, Hihifo, le 28.09.1869
1127. Père Joachim Gata au père Poupinel, Rome, le 01.08.1859
1128. Père Joachim Gata au père Poupinel, Rome, le 00.00.1860
1129. Père Joachim Gata au père Poupinel, Rome, le 00.08/09.1863
1130. Père Joachim Gata au père Poupinel, Rome, le 16.01.1864
1131. Père Joachim Gata au père Poupinel, Tonga, le 21.09.1867
1132. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 20.02.1865
1133. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Mu'a, le 12.12.1865
1134. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 25.07.1867
1135. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 15.08.1867
1136. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 05.09.1867
1137. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 17.12.1867
1138. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 28.12.1867
1139. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 31.01.1868
1140. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 18.02.1868
1141. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 23.02. 1868
1142. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 28.04.1869
1143. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 17.05.1869
1144. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 04.06.1869
1145. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 01.09.1869
1146. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 01.10.1869
1147. Père Lamaze au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 09.10.1869
1148. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 00.08.1858
1149. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 08.11.1858
1150. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 06.12.1858
1151. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 29.08.1859

1152. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 03.10.1859
 1153. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 01.05.1860
 1154. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 13.06.1860
 1155. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 26.07.1860
 1156. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 01.11.1860
 1157. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 19.11.1860
 1158. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 18.12.1860
 1159. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Maofaga, le 12.09.1861
 1160. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 12.12.1861
 1161. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 18.12.1861
 1162. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 06.01.1862
 1163. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 27.01.1862
 1164. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 18.02.1862
 1165. Père Monnier au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 01.12.1862
 1166. Père Monnier au R.P. Rocher à Sydney, Tonga, le 01.01.1864
1167. Père Rondelle au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 13.02.1861
 1168. Père Rondelle au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 03.12.1861
1169. Père Soret au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 04.10.1859
 1170. Père Soret au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 16.01.1860
 1171. Père Soret au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 17.02.1862
1172. Frère Jean Raynaud au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 04.12.1860
 1173. Frère Jean Raynaud au père Poupinel à Sydney, Vava'u, le 20.11.1861
1174. Frère Louis Meyronin au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 11.10.1859
 1175. Frère Louis au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 20.04.1860
 1176. Frère Louis au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 02.12.1860
 1177. Frère Louis au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 09.12.1860
 1178. Frère Louis au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 12.04.1861
 1179. Frère Louis au père Poupinel à Sydney, Mu'a, 29.09.1862
 1180. Frère Louis Meyronin au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 04.02.1867
 1181. Frère Louis Meyronin au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 15.08.1867
 1182. Frère Louis Meyronin au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 14.12.1867
 1183. Frère Louis Meyronin au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 29.12.1867
 1184. Frère Louis Meyronin au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 17.02.1868
 1185. Frère Louis Meyronin au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 21.02.1868
 1186. Frère Louis Meyssonier au père Poupinel à Sydney, Lifuka, le 21.02.1860
1187. Frère Ptolémée au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 17.12.1859
 1188. Frère Ptolémée au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 29.04.1860
 1189. Frère Ptolémée au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 22.08.1860
 1190. Frère Ptolémée au père Poupinel à Sydney, Tonga, le 16.12.1860

ANNEXES V

ARCHIVES du diocèse catholique de Tonga (Bishop's House, Haveluloto, P.O. Box 1, Tonga)

- A. Monseigneur Bataillon, 1810-1877, évêque titulaire d'Enos, premier vicaire apostolique d'Océanie Centrale, 1842-1877.
- A. 2. Promises in Tupou own hand, re : rights of Catholics in Ha'apai, 1858.
- A. 3. b. Convention entre William Tugi, gouverneur de Tonga, au nom du roi Georges et monsieur Lévêque, capitaine de vaisseau, commandant la corvette de Sa Majesté, la *Cornélie*, le 17 septembre 1861.
- A. 3. c. Capitaine Lévêque au révérend père Chevron, à bord de la *Cornélie*, en rade de Lebouka, le 09 octobre 1861.
- A. 5. a. Père Calinon, requête au roi Georges, Lifouka, le 20 mai 1860.
- A. 5. b. William Young, e.a., defending Calinon against slander, Lifouka, le 19 novembre 1860.
- A. 5. c. Père Calinon au père Castagnier, Lifouka, le 22 janvier 1861.
- A. 5. c. Père Calinon au père Castagnier, Lifouka, le 29 avril 1861.
- A. 5. e. Père Calinon à Mrs Tovesi et Sitiveni, Lifouka, le 18 septembre 1862.
- A. 5. g. Père Calinon à messieurs (*sic*) : qu'est-ce que le mariage biblique? ms; 6 pp., n.d.
- A. 8. Monseigneur Bataillon à son peuple, Sydney, le 01 janvier 1872, ms, 3 pp., en tongien, traduit en anglais par Sela Havea Fukofuka.
- A. 9. Père Padel au père Breton, Samoa, le 28 mai 1872.
- A. 10. b. "Cas de mariage proposé par le père Poupinel", (1 Tonga, 2 Samoa), Extrait de la lettre du 26 juillet 1861, ms, copy, 16 pp., n.d.
- B. Monseigneur Elloy, 1829-1878, évêque titulaire de Tipasa et coadjuteur de monseigneur Bataillon, 21 août 1863, vicaire apostolique des Navigateurs (Samoa), 1870 et second vicaire apostolique d'Océanie centrale, 1877-1878.
- B. 1. T. de Lapelis, contre-amiral, commandant en chef de la Division Navale de l'Océan Pacifique, commandant la Frégate la *Flore*, à monseigneur Elloy, évêque de Tipasa, Papeete, Tahiti, le 21 mars 1872.
- B. 2. Père Castagnier à monseigneur Elloy, rapport sur le district de Hihifo, Tonga, pour l'année 1876, ms, 4 pp.

C. Monseigneur Lamaze, 1833-1906, évêque titulaire d'Olympe et troisième vicaire apostolique d'Océanie centrale, 1879-1906; administrateur des Navigateurs; 1879-1896:

- C. II. a. 1. Père Bellwald à monseigneur Lamaze, Neiafu, le 20 mars 1895.
- C. II. a. 2. Père Berger à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 26 novembre 1895.
- C. II. a. 2. Père Berger à monseigneur Lamaze, Niua Toputapu, le 01 février 1896.
- C. II. a. 2. Père Berger à monseigneur Lamaze, Niua Toputapu, le 19 août 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 18 octobre 1894.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 19 avril 1895.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 09 décembre 1897.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 27 janvier 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 24 février 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 25 mars 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 26 avril 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 18 mai 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 15 juin 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 13 juillet 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 12 août 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 05 octobre 1896.
- C. II. a. 3. Père Castagnier à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 02 novembre 1896.
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 26 novembre 1895
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 17 décembre 1895
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 08 janvier 1896
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 01 février 1896
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 10 février 1896
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 24 février 1896
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 28 février 1896
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 28 mars 1896
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 20 mai 1896
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 29 mai 1896
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 01 juin 1896
- C. II. a. 6. Père Loyer à monseigneur Lamaze, Lifuka, le 08 juin 1896
- C. II. a. 7. Père Reiter, Fugamisi, le 31 janvier 1883.
- C. II. a. 7. Père Guitta, Mua, le 30 mars 18??
- C. II. a. 7. Père Olier, Maofaga, le 21 décembre 1891
- C. II. a. 7. Père Olier, Maofaga, le 08 janvier 1892
- C. II. d. 1. a. Marcus Hamilton à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 02 novembre 1881.
- C. II. d. 1. b. S. Hoho, Tongatabu, le 17 juillet 1882.

- C. II. d. 1. c. Moulton à monseigneur Lamaze, Nuku'alofa, le 27 juillet 1903.
- C. II. e. Oeuvres de la Sainte Enfance, 8 lettres du Secrétaire général à monseigneur Lamaze, Paris-Tonga.
- C. II. f. Soeur Marie-Pierre, Vava'u, avril 1895.
- C. II. f. Soeur Marie-Pierre, Vava'u, octobre 1896.
- C. II. f. Soeur Marie-Pierre, Vava'u, le 03 novembre 1896.
- C. II. f. Soeur Marie-Louise, Mua, le 01 juillet 1896.
- C. II. f. Soeur Marie-Louise, Mua, le 11 novembre 1895.
- C. II. f. Soeur Marie-Louise, Mua, le 03 novembre 1896.
- C. IV. a. Lettres circulaires de monseigneur Armand Lamaze, évêque d'Olympe, vicaire apostolique de l'Océanie centrale, et administrateur des Navigateurs : 1883; 1885; 1886; 1887; 1879; 1888; 1891; 1892; 1900, (série incomplète).
- C. VI. a. Dossier Soeur T.O.R.M., 8 documents, 1880-1902.
- C. VI. e. Correspondance monseigneur Lamaze et Marine française (Division Navale de l'Océan Pacifique), 51 lettres, 1882-1899.
- De Corbige, *l'Eclairer*, à monseigneur Lamaze, Papeete, le 20 juillet 1882.
 - Franquet, *Montcalm*, à monseigneur Lamaze, Callao, le 14 février 1884.
 - Fournier, *Kerguelen*, à monseigneur Lamaze, Matautu, le 25 juillet 1884.
 - Franquet, *la Reine Blanche*, à monseigneur Lamaze, Valparaiso, le 08 janvier 1886.
 - Monseigneur Lamaze à Franquet, Wallis, le 03 mars 1886.
 - De Saint Hilaire, *Duquesne*, à monseigneur Lamaze, Papeete, août 1886.
 - Monseigneur Lamaze au ministre de la Marine, Lyon, le 19 octobre 1889.
 - Dupuis, *la Duchaffault*, à monseigneur Lamaze, Nuku'alofa, le 19 août 1891.
 - Monseigneur Lamaze à Parrayon, Tonga, le 15 septembre 1892.
 - Bayle, *Duguay-Trouin* à monseigneur Lamaze, Honolulu, le 30 septembre 1896.
 - Bayle, *Duguay-Trouin* à monseigneur Lamaze, en mer, le 13 mars 1897.
- D. Monseigneur Olier, 1851-1911; évêque titulaire de Tipasa et coadjuteur de monseigneur Lamaze, 1903; quatrième vicaire apostolique d'Océanie centrale, 1906-1911.
- D. I. a. Lettres circulaires de monseigneur Armand Mathieu Olier, évêque de Tipasa, vicaire apostolique de l'Océanie Centrale : 1907; 1908; 1910.
- D. I. a. Père Macé à monseigneur Olier, Vava'u, le 15 janvier 1911.
- D. I. a. Père Macé à monseigneur Olier, Vava'u, le 15 janvier 1911.
- D. I. b. 1. Lettre du gouverneur Maealiuaki à monseigneur Olier, Niua Toputapu, le 28 octobre 1905.
- D. II. b. 1. Comptes particuliers de monseigneur Olier
- D. II. b. 2. a. Nombre d'écouliers en 1908.

- D. II. b. 2. b. Ecoles catholiques des districts orientaux en 1908.
- D. II. c. 1. Ministre de la Terre, Siaosi Fatafehi à monseigneur Olier, Nuku'alofa, le 14 juillet 1900.
- D. II. c. 2. Magistrat en chef de Tonga, Maealiuaki à monseigneur Olier, n.d.
- D. II. c. 6. Texte liturgique rédigé par Monseigneur Olier.

- Box I. a. Monseigneur Lamaze, journal de la mission, le 13 décembre 1879 au 14 août 1885.
- Box I. a. 2. Monseigneur Lamaze, journal du vicariat, du 01 septembre 1885 au 19 mars 1887.
- Box I. a. 3. Monseigneur Lamaze, journal du vicariat, du 25 mars 1887 au 27 janvier 1895.
- Box I. a. 4. Monseigneur Lamaze, journal du vicariat, du 04 janvier 1896 au 02 février 1900.
- Box I. a. 5. Monseigneur Lamaze, journal du vicariat, du 08 janvier 1901 au 04 juillet 1906.

Box 2. b. Monseigneur Olier, journal du 01 janvier 1899 au 17 novembre 1903.

Box 3. Père Castagnier

- Box 3. b. 1. Histoire de la mission de Vava'u: 1859-1861.
- Box 3. b. 3. Histoire de la mission de Vava'u: 1883-1884.
- Box 3. b. 4. Histoire de la mission de Vava'u: 1884-1885.
- Box 3. b. 6. Histoire de la mission de Vava'u: 1885-1886.
- Box 3. b. 7. Histoire de la mission de Vava'u: 1892-1899.
- Box 3. b. 8. Histoire de la mission de Vava'u: 1902-1906.
- Box 3. c. Les principaux événements à Tonga depuis 1858 jusqu'à nos jours (10.04.1882), ms, 180 pp.
- Box 3. e. Séjour du père Breton à Vava'u, ms, 103 pp., n.d.

Box 5. f. 2. Père Guitta, Histoire de Tonga, cahier I (55 pp.) is missing.

Box 5. f. 2. Père Guitta, Histoire de Tonga, cahier II (pp. 56 à 114).

Box 5. f. 2. Père Guitta, Histoire de Tonga, cahier III (pp. 115 à 155).

Box 5. h. Père Macé, articles divers :

Box 5. h. 1. notes biographiques sur le père Breton,

Box 5. h. 1. notes biographiques sur le père Jouny,

Box 5. h. 1. notes biographiques sur le père Calinon.

Box 5. h. 2. Comment se fait la pêche des âmes dans la petite île de Niua Toputapu?

Box 5. i. - Un voyage à travers les îles raconté aux enfants, ms, 20 pp., n.d.

Box 5. i. - Le révérend père Breton, l'anachorète de Vava'u, station de Niua Toputapu, le 28 février 1933.

Box 6. a. Monseigneur Blanc, Journal du vicariat apostolique de l'Océanie centrale, cahiers, notes manuscrites :

Box 6. a. 1. 26.05.1912-12.12.1916; 87 pages.
Box 6. a. 2. 07.09.1923-05.06.1925; 482 pages.
Box 6. a. 3. 09.06.1925-24.05.1928; 480 pages.
Box 6. a. 4. 25.05.1928-25.12.1932; 166 pages.

Box 10. a. 2. Petelo Liku Mo Aka Aka : articles de presse, sermons, poèmes; ms, 200 pp., Niua Fo'ou 1930-1931.

Box 10. d. 1. Père Bergeron : le jubilé de 1926 à Niua Toputapu, Niua Fo'ou, Ha'apai et Nuku'alofa.

Box 10. d. 2. Père Bergeron : dates de l'histoire de Tonga.

Box 10. d. 4. Père Bergeron : notes sur l'histoire de Tonga; ms, 45 pp., n.d.

Box 10. e. 3. Père Poncet : événements et expériences pendant la première guerre mondiale, ms, 11 pp. en français et 18 pp. en tongien, Niua Fo'ou, le 12.06.1930.

Box 10. e. 5. Père Poncet : les écoles dans le vicariat de l'Océanie centrale, ms, 15 pp., janvier 1936.

Box 10. e. 6. Père Poncet : les oeuvres de charité dans le vicariat de l'Océanie centrale, janvier 1936.

Box 10. g. Père Boussit, Journal de Maofaga, 1949, ms, 79 pp.

Box 14. d. Api Fo'ou College, Supileo ta'u 75, 75 th Jubilee, 1886-1961; br., 41 pp., in Tongan and English; anon; foreword by Bishop J.H.M. Rodgers; printed by Government Printing Office, Nuku'alofa, Tonga.

E. Monseigneur Blanc, 1872-1962, évêque titulaire de Dibon et cinquième vicaire apostolique d'Océanie centrale, 1912-1953 :

E.I. 1. Documents personnels : extraits des registres des actes de l'état civil.

E.II.1. Monseigneur Blanc au Cardinal Gotti, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Maofaga, le 25.01.1916.

E.II. 1. Monseigneur Blanc au cardinal Van Rossum, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Tonga, le 15 avril 1830.

E. II. 2. Rapports sur le vicariat destinés à la *Sacra Congregatio de Propaganda Fide* : 1925, 1930, 1935, 1940.

E.III. 11. 1. Père Bergeron, Villa Maria Monastery, Hunter's Hill, Sydney, le 09 octobre 1946 à monseigneur Blanc, Nuku'alofa, Tonga.

E.III. 20. 3. Père Deguerry à monseigneur Blanc, Vava'u, le 13 mai 1929.

E.III. 40. 3. Raffin, s. m. : "notes sur la Congrégation des soeurs du Tiers-Ordre Régulier de Marie pour les missions d'Océanie", Rome, 21.11.1908; 8 pages.

E.VI.10. Lettres circulaires de Monseigneur Blanc.

E. VII. 10. Département de l'éducation :

E. VII. 10. Directeur de l'Education au révérend père Mousse, Nuku'alofa, le 13 août 1913.

E. VII. 20. 1. Monseigneur Blanc au Cabinet du gouvernement de Tonga, le 12 mars 1912.

E. VII. 20. 1. Monsieur Harcourt, secrétaire du gouvernement à monseigneur Blanc, Nuku'alofa, le 19 avril 1912.

E. VII. 20. 2. Bureau du Premier ministre de Tonga au révérend père Mousse, Nuku'alofa, le 30 octobre 1912.

E. VII. 20. 2. Bureau du Premier ministre de Tonga : Tuivakano au révérend père Mousse, Nuku'alofa, le 19 septembre 1913.

E. VII. 20. 2. Correspondance : 1914; 1917; 1918; 1821.

E.VIII. 1. Monseigneur Blanc : "plan d'une étude sur la condition des indigènes dans les colonies anglaises de l'Océanie", ms; 14 pages; n.d.

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

commentaire

Les archipels océaniques, du fait de leur proximité géographique et affective avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie, constituent un domaine de recherche privilégié pour les chercheurs anglo-saxons. En particulier, les archipels indépendants de Polynésie et *a fortiori* Tonga, considérés comme des satellites culturels, économiques et politiques par les deux puissances régionales, sont l'objet d'une abondante littérature scientifique anglophone. Quant aux milieux océanistes francophones, ils ont essentiellement concentré leurs activités de recherches sur les territoires où l'influence française fut ou demeure prédominante, tels Tahiti, Wallis et Futuna, la Nouvelle-Calédonie ou encore l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, actuel Vanuatu. En conséquence, peu de chercheurs se sont attachés à analyser la portée de la présence française à Tonga qui est généralement perçue par les auteurs anglo-saxons au travers des expéditions des grands navigateurs tels que Dumont d'Urville ou d'Entrecasteaux. Les activités déployées dans cet archipel par les missionnaires catholiques français implantés au milieu du XIX^e siècle, soit une vingtaine d'années après les missionnaires wesleyens, ne sont envisagées par ces auteurs qu'en des termes de rivalité avec la mission protestante dont le monopole religieux fut et demeure incontestable. Ceci explique en partie que la mission protestante ait focalisé l'attention des historiens qui se sont intéressés à l'impact du christianisme à Tonga. Enfin, dans le cadre des difficultés rencontrées dans l'élaboration de la bibliographie, il convient de mentionner l'importante dispersion géographique des sources et leur hétérogénéité.

Outre quelques synthèses réalisées par des historiens ou des ethnologues anglo-saxons, souvent membres de l'Eglise protestante à l'exemple du révérend Collocott qui exerça ses fonctions à Tonga de 1911 à 1924 ou du révérend Wood qui lui succéda de 1924 à 1937, il existe de nombreux et divers documents : relations de voyages - pittoresques et lyriques ou pertinentes et réalistes -, témoignages d'administrateurs britanniques en poste à Tonga à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle dont la vision partielle quant aux bienfaits de l'administration coloniale peut prêter à la polémique, récits de

missionnaires ou de résidents, biographies ou encore articles de la presse quotidienne régionale - *Tonga Times*, *Fiji Times*, *Sydney Morning Herald*, *Daily Telegraph* - dont les textes sont succincts mais généralement évocateurs du contexte local. Enfin, la contribution de la littérature scientifique spécialisée - *Journal de la Société des Océanistes*, *Bulletin de la Société des Etudes Océaniques*, *Journal of Polynesian Society*, *Bulletin of Bishop Museum* d'Hawaï - est essentielle malgré sa dominante ethnologique ou anthropologique.

Au sujet des bibliographies, il n'existe pas pour Tonga de travaux spécifiques semblables à ceux réalisés par le père O'Reilly pour les archipels de Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna ou Tahiti; travaux dont la contribution à l'historiographie de ces archipels est inestimable dans la mesure où leur auteur propose une liste exhaustive de références thématiques et une critique de chaque ouvrage cité. Les études bibliographiques concernant Tonga sont généralement intégrées dans des compilations plus larges ayant pour objet le Pacifique comme celles de Renée Heyum, *Bibliographie de l'Océanie 1972-1976*, dont l'édition française fut imprimée en 1982 à l'initiative du Musée de l'Homme, et Philip Snow, *A Bibliography of Fiji, Tonga and Rotuma, 1969*. Réalisées dans les années 1970, elles ne rendent pas compte des travaux de ces vingt dernières années. Cependant, malgré leur relative ancienneté, elles conservent un intérêt majeur en raison de leur horizon géographique et multidisciplinaire.

La bibliographie des travaux universitaires proposée par Frédéric Angleviel dans le cadre des publications du CREDIC* offre d'intéressantes possibilités; en revanche, la consultation de ces ouvrages implique une fréquentation régulière des centres universitaires régionaux. De surcroît, le nombre des recherches ayant pour objet l'archipel de Tonga est restreint : la plupart visent à l'étude de l'impact des Eglises protestantes dans le domaine de l'éducation.

Dans la mesure où il existe peu d'ouvrages de synthèse spécifiquement consacrés à l'histoire de Tonga - citons néanmoins les principaux : CUMMINS (H.G.), *An Experiment in Tongan History, 1972*, *Sources of Tongan History : a collection of documents, extracts and contemporary opinions in Tongan Political History, 1616-1900, 1972* et *The Making of a Nation, 1973*, LATUKEFU (S.), *Church and State in Tonga, the Wesleyan Methodist Missionaries and Political Development - 1822-1875 - 1974* et *The Tongan Constitution, 1975*, RUTHERFORD (N.), *Friendly Islands, a History of Tonga, 1977* et *Shirley Baker and the King of Tonga, 1971* et WOOD (A.H.), *History and Geography of Tonga, 1972* -, il était nécessaire d'élargir le champ des recherches bibliographiques et de recourir à des études plus globales sur le milieu insulaire océanien. Cette démarche répondait en effet au désir d'appréhender l'ensemble des facteurs internes et externes qui ont influé sur le cours historique de l'archipel et de comparer des situations analogues dans les autres archipels du Pacifique. A cet égard, les travaux d'HOWE (K.), *Where the Waves Fall, a New South Sea islands History from First Settlement to Colonial*

* CREDIC : Centre de recherches et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme, Lyon.

Rule, 1984, de MAUDE (H.E.), *Of Islands and Men, Studies in Pacific History*, 1968 ou d'OLIVER (D.) - *The Pacific Islands*, 1989, présentent un grand intérêt.

Afin d'établir un bilan historiographique des travaux et documents francophones, une série de recherches fut effectuée dans les centres français de documentation.

Le Musée de l'Homme qui détient la collection complète du *Journal de la Société des Océanistes* depuis sa première parution en décembre 1945 jusqu'à nos jours offre au chercheur une importante source d'informations dans des domaines variés - archéologie, botanique, ethnologie, histoire, linguistique mais également évolution économique et sociale contemporaine des archipels océaniques -. Bien qu'il soit plutôt axé sur la Polynésie orientale, le *Bulletin de la Société des Etudes Océaniques* fondé en 1918 sous l'égide du ministère des Colonies permet une approche élargie du sujet. La bibliothèque possède, en outre, de nombreux autres ouvrages relatifs à l'Océanie. Toutefois, les références recueillies ne sont pas spécifiquement francophones. A ce titre, la collection du *Journal of Polynesian Society* qui rassemble divers articles depuis les années 1890 constitue un précieux outil de travail.

Mis à part les relations de voyages des navigateurs et les dossiers personnels des officiers, les fichiers bibliographiques du Service Historique de la Marine comptent les éditions françaises d'ouvrages tels que *Tonga and the Friendly Islands, with a Sketch of their Mission History* (S. FARMER, 1855) et *Tonga Islands, William Mariner's Account, An Account of the natives of the Tonga Islands, in the South Pacific Ocean* (J. MARTIN, 1817) ainsi que des ouvrages concernant la politique française en Océanie.

Le fonds Océanie des Archives Nationales fournit des informations sur les campagnes et travaux hydrographiques, géographiques ou nautiques effectués par des officiers français à Tonga au XIX^e siècle. En revanche, les quelques pièces de correspondance échangées entre les autorités ecclésiastiques de la Société de Marie et le gouvernement français de l'époque offrent un intérêt mineur.

Enfin, la Bibliothèque Nationale détient certains ouvrages tels que *Les Tonga ou archipel des Amis et le R.P. Joseph Chevron* (P. A. MONFAT, 1893) ou encore *Chez les méridionaux du Pacifique*, (J. BLANC, 1910).

Le nombre de documents disponibles en France étant limité, il était nécessaire d'approfondir les recherches bibliographiques dans le Pacifique et à Rome. Ainsi, la bibliothèque de l'Université du Pacifique Sud (Fidji), celle de l'Université Nationale Australienne de Canberra et la Mitchell Library de Sydney (Australie) ont fourni une grande partie des sources qui ont permis l'élaboration de cet ouvrage. Enfin, la bibliothèque de la Maison Généralice de la Société de Marie à Rome contient diverses collections notamment les recueils de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi ou des Lettres aux missionnaires ainsi que des ouvrages ayant trait aux origines et aux activités de la congrégation.

Les axes de recherches bibliographiques définis en fonction de la problématique de travail et des sources disponibles ont permis d'explorer les principaux aspects de l'histoire de Tonga, de situer la mission mariste dans le contexte ethnologique et historique autochtone et de considérer les enjeux de la diplomatie occidentale.

Afin d'évaluer la portée des principaux documents auxquels se réfèrent la présente étude et de favoriser des recherches ultérieures, la bibliographie fait état, outre des informations d'usage, du lieu où les ouvrages ont pu être consultés et de leur contenu.

Dans la mesure où seuls les documents ayant contribué directement à l'analyse du sujet sont cités, cette bibliographie comporte un caractère sélectif. Les études plus générales qui font appel à des notions supposées connues ou qui interviennent dans le cadre général de la réflexion tels que l'*Histoire générale du protestantisme* (E.L. LEONARD) ou le *dictionnaire de l'ethnologie* (M. PANOFF et J. PERRIN, 1973) n'apparaissent pas.

Bibliographies

1. ANGLEVIEL (F.) et DARNE (F.), *Le christianisme dans le Pacifique Sud, bibliographie des travaux universitaires. Naître et grandir en Eglise, le rôle des autochtones dans la première inculturation du christianisme hors d'Europe*, C.R.E.D.I.C., actes du colloque de Chantelle, ouvrage composé et publié à l'Université Jean Moulin-Lyon III, services des publications des centres de recherche, en collaboration avec le C.N.R.S. (Greco n°2), Lyon, 1987, pp. 255-282.
(Ce document offre des informations sur l'état actuel des recherches universitaires ayant pour cadre l'histoire de Tonga. Bibliothèque personnelle).
2. BARRINGER (G.), *Catalogue de l'histoire de l'Océanie*, autographié, Paris, 1912, 169 p.
(Orienté essentiellement vers le Pacifique francophone, ce catalogue contient néanmoins quelques rares références sur l'histoire de Tonga. Bibliothèque Nationale, département des imprimés, Paris).
3. COMBY (J.), GADILLE (J.) et PRUDHOMME (C.), *Bibliographie d'histoire religieuse contemporaine, acculturation du christianisme hors d'Europe*, C.R.E.D.I.C., Université Jean Moulin-Lyon III, 1981, 201 p.
(Mémoires et thèses de 1960 à 1980, sources des instituts missionnaires basés à Lyon et sources de l'Oeuvre de la Propagation de la foi. Lyon).
4. CAMMACK FLOYD (M.), *Pacific Islands Bibliography*, Floyd M. & Shiro Saito, the Scarecrow Press, New-York, 1962, VII, 421 p.
(University of the South Pacific, Suva).
5. HEYUM (R.), *Bibliographie de l'Océanie 1972-1976*, Société des Océanistes, Musée de l'Homme, Paris, 1982, 479 p.
(Important travail de recherches bibliographiques, section Tonga : pp. 311 à 419 - économie moderne, administration, enseignement, politique, changements culturels et sociaux - et missions Océanie et Polynésie : pp. 267 à 277; édition anglaise publiée par l'Université d'Hawaii. Musée de l'Homme, Paris).

6. JORE (L.), *Essai de bibliographie du Pacifique*, Duchartre, Paris, 1931, 235 p.
(Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris).
7. LEESON (I.), *A Bibliography of Bibliographies of South Pacific*, Oxford University Press, London, 1954, 61 p.
(Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris).
8. O'REILLY (P.), *Bibliographie méthodique, analytique et critique des îles Wallis et Futuna*, Imprimerie Nationale, Paris, 1963, 68 p.
(Certains auteurs cités dans cet ouvrage se sont également intéressés à l'histoire de Tonga. Musée de l'Homme, Paris).
9. SACHET (M.H.), *Island Bibliographies*, National Academy of Sciences, National Research Council Publication, n° 335, Washington, 1955, 577 p.
(Anciennes références intégrées dans des bibliographies plus récentes. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris).
10. SNOW (P.), *A Bibliography of Fiji, Tonga and Rotuma*, preliminary working edition, Australian National University Press, Canberra, 1969, 418 p.
(Tonga, pp. 297 à 347. Musée de l'Homme, Paris).
11. *Sources de l'Histoire de l'Asie et de l'Océanie dans les archives et bibliothèques françaises*, Commission française du guide des sources de l'Histoire des Nations, Conseil International des Archives, publié sous les auspices de l'UNESCO, K.G. Saur, 2 Vol., Paris, 1981, 593 p. et 315 p.
(Guides des Sources de l'Histoire des Nations, 3° série, Vol. 2, Part. 1 et 2. Muséum National d'Histoire Naturelle).

Ouvrages généraux

12. ANTHEAUME (B.) et BONNEMAISON (J.), *Atlas des îles et des états du Pacifique Sud*, éditions Reclus-Fayard, Paris, 1988, 126 p.
(Cartes, photos et textes pour une vision globale de la géographie humaine des archipels insulaires océaniques. Bibliothèque personnelle).
13. BRIGHAM (T.W.), *An Index to the Islands of the Pacific Ocean, a Handbook to the Chart on the Walls of the Bernice Pauahi Bishop Museum of Polynesian Ethnology and Natural History*, Bishop Museum Press, Honolulu, 1900, 24 cartes, 170 p.
(Présente l'état général de l'Océanie en 1900. Archives de l'évêché de Tonga).
14. DOUMENGE (F.), *L'homme dans le Pacifique Sud, Etude géographique*, publication de la Société des Océanistes, n° 19, Musée de l'Homme, Paris, 1966, 633 p.
(Grande fresque scientifique sur la situation géographique, économique et humaine du milieu insulaire océanien).
15. HOWE (K.), *Where the Waves Fall, a New South Sea Islands History from First Settlement to Colonial Rule*, George Allen and Unwin, Sydney & London, 1984, 403 p.
(L'impact des échanges entre Européens et Polynésiens est examiné au travers des bouleversements culturels qui ont modifié les structures de ces sociétés tout au long du XIX° siècle. La première partie de l'ouvrage évoque les différentes phases de peuplement de l'Océanie).
16. JORE (L.), *L'Océan Pacifique au temps de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, 1815-1848*, tomes I et II, éditions Besson & Chantemerle, Paris, 1959, Vol. I. : politique française, 420 p., Vol. II. : présence française, 444 p.
(Muséum National d'Histoire Naturelle et Service Historique de la Marine, Paris).
17. MAUDE (H.E.), *Of Islands and Men, Studies in Pacific History*, Oxford University Press, Melbourne, 1968, 397 p.

(A l'époque de sa parution en 1968, cet ouvrage, résultat de l'expérience d'un homme de terrain, ouvre une nouvelle perspective dans le domaine de la recherche historique: le Pacifique insulaire est considéré comme un objet d'étude en lui-même et non plus sous l'angle de l'expansion coloniale européenne. Le regard de l'auteur porte sur les premiers contacts entre populations autochtones et Européens et leur impact sur les sociétés insulaires. Bibliothèque personnelle).

18. OLIVER (D.), *The Pacific Islands*, third edition, University of Hawaii Press, Honolulu, 1989, 304 p.

(Cet ouvrage offre une approche combinée - historique, géographique, économique, ethnologique et politique - pour la compréhension des changements survenus depuis le XIX^e siècle au sein de ce vaste espace culturel. Bibliothèque personnelle).

19. OLIVER (D.), *Les îles du Pacifique, l'Océanie des temps primitifs à nos jours*, traduit de l'anglais par R. Jouan, Payot, Paris, 1952, 366 p.

(Version française. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris).

Relations de voyages

20. BUCK (P.), *Explorers of the Pacific, European and American Discoveries in Polynesia*, in Bernice P. Bishop Museum, special publication 43, Honolulu, 1953, 125 p.
(Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris).

21. COOK (J.), *Relations de voyages autour du monde*, volume II, choix, introduction et notes par Christopher Llyod, traduction de l'anglais par Gabrielle Rives, éditions La Découverte, Paris, 1987, 153 p.

(Service Historique de la Marine, Paris).

22. DUMONT D'URVILLE (J.), *Two Voyages to the South Seas*, translated and edited by Helen Rosenman, University of Hawaii Press, Honolulu, 1987, 634 p.

(A partir de morceaux choisis parmi les écrits de Dumont d'Urville et des membres de son équipage, l'auteur reconstitue les principales étapes ainsi que l'esprit des voyages de circumnavigation entrepris à cette époque sous l'égide de Charles X puis de Louis-Philippe. Le premier volume - qui relate l'expédition de l'*Astrolabe* 1826-1829 - comporte une introduction récapitulative de la présence française dans le Pacifique aux XVIII^e et XIX^e siècles ainsi qu'une annexe relatant les réactions de la Couronne britannique à partir de la correspondance entre le gouverneur Darling de Nouvelle-Galle du Sud et le Secrétaire à la Guerre et aux Colonies. Tongatapu : pp. 108-126. Le second volume relate les expéditions de l'*Astrolabe* et la *Zélée* entre 1837 et 1840 et contient un index biographique. Vava'u et Ha'apai sont citées en pages 364 à 367. Bibliothèque personnelle).

23. DUMONT D'URVILLE (J.), *Voyage autour du monde*, nouvelle édition revue et corrigée, éditions Furne & Cie, 2 tomes, Paris, 1853, 550 p. et 542 p.

(Tonga : pp. 85-164. Service Historique de la Marine, Paris).

24. DUMONT D'URVILLE (J.), *Voyage de la corvette "l'Astrolabe" exécuté par ordre du Roi pendant les années 1826-1827-1828-1829 sous le commandement de monsieur Jules Dumont d'Urville, capitaine de Vaisseau*, publié par ordonnance de Sa Majesté, Histoire du voyage, éditeur J. Tastu, Paris, 15 volumes de journaux, 21 volumes de rapports scientifiques, 1830. Atlas, éditeur J. Tastu, Paris, 1833, 243 planches.

(L'archipel de Tongatapu est décrit dans le tome IV, en pages 61-339. Le volume de philologie contient un dictionnaire franco-tongien : pp. 56-136. Ces ouvrages offrent un aperçu des contacts entre les membres de l'équipage de Dumont D'Urville et les habitants de Tonga, ainsi que des mœurs et coutumes de la société. Service Historique de la Marine, Paris).

25. FELIX (J.), *Les commentaires d'un marin*, éditions Henri Plon, Paris, 1870, 302 p.
(Service Historique de la Marine, Paris).

26. JORE (L.), *Quarante ans de navigation dans le Pacifique, le capitaine au long cours bordelais Arnaud Mauruc (1800-1872)*, Bulletin de la Société d'Etudes Océaniques, tome 10, n^o 125, décembre 1958, pp. 863-876.

(Biographie du capitaine Mauruc qui fut l'un des défenseurs de la mission catholique en Océanie ainsi qu'un promoteur des activités commerciales françaises. Musée de l'Homme, Paris).

27. KLING (G.) et BERARD (A.), *Commandant du Rhin, dans les Mers du Sud (1842-1846)*, Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, 4^e trimestre 1987, bulletin 73, pp. 3 à 14.

(Notice biographique concernant le premier officier français à rendre visite en 1845 aux missionnaires maristes installés à Tonga depuis 1842. A sa requête, les missionnaires catholiques rédigent un rapport sur les principales données politiques, religieuses et économiques de l'archipel).

28. MAC CARTHY (J.), *Choix de voyages dans les quatre parties du monde ou précis des voyages les plus intéressants, par terre et par mer, entrepris depuis l'année 1806 jusqu'à ce jour*, tome neuvième, Librairie Nationale et Etrangère, Paris, 1822, 414 p.

(Tonga, pp. 212 à 412, Chap. III et IV. Service Historique de la Marine, Paris).

29. MILLET-MUREAU (M.L.A.), *Voyage autour du monde de La Pérouse*, imprimerie de la République, An V, 4 tomes, Paris, 1797, 346 p., 398 p., 422 p. et 309 p.

(Rédigé par M.L.A. Millet-Mureau, général de brigade dans le corps du Génie, Directeur des Fortifications, ex-constituant. Publié conformément au décret 1791. Service Historique de la Marine, Paris).

30. PIGEARD (M.), *Voyage dans l'Océanie Centrale sur la Corvette française "le Bucéphale"*, éditions des Nouvelles Annales des Voyages, Arthus Bertrand, Paris, 1847, 132 p.

(Polynésie : deuxième partie. Service Historique de la Marine, Paris).

31. *Relation de l'enlèvement du Navire "le Bounty" appartenant au Roi d'Angleterre et commandé par le Lieutenant Guillaume Bligh; avec le récit subséquent de cet officier et d'une partie de son équipage dans sa chaloupe depuis les Iles des Amis jusqu'à Timor, établissement hollandais aux Iles Molluques*, écrit en anglais par William Bligh, traduit par Daniel Lescalier, librairie Firmin Didot, Paris, 1790, 171 p.

(Service Historique de la Marine, Paris).

32. TAMBS (E.), *The Cruise of the Teddy*, Jonathan Cape, London, 1933, 260 p.

(Cet ouvrage contient un chapitre d'une dizaine de pages sur Tonga. Son auteur, qui relate les étapes de son voyage au long cours dans les mers du Sud, offre une description pittoresque de la vie à Tonga dans les années 1930 et se prête à l'apologie du système britannique de colonisation. Service Historique de la Marine, Paris).

33. *Voyage aux Iles de la Mer du Sud en 1827 et 1828 et relation de la découverte du sort de La Pérouse*; dédié au Roi, par le Capitaine Peter Dillon, librairie Pillet-Ainé, Paris, 1830, 2 tomes, 294 p. et 361 p.

(Service Historique de la Marine, Paris).

34. *Voyage d'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de La Pérouse publié par ordre de Sa Majesté l'Empereur et Roi, sous le ministère de S.E. le Vice-Amiral Decrès, Comte de l'Empire*, rédigé par M. de Rossel, tome premier, Imprimerie Impériale, Paris, 1808, 32 planches, 704 p.

(Service Historique de la Marine, Paris).

35. *Voyage du capitaine Cook dans l'Hémisphère Austral (1772-1774)*, éditions Pierre Roger, Paris, n.d., 254 p.

(Avec 8 planches hors textes d'après les vues dessinées par M. Hodges pendant l'expédition et une carte. Service Historique de la Marine, Paris).

36. WILKES (C.), *Narrative of the United States Exploring Expeditions during the Years 1838, 1839, 1840, 1841, 1842*, Lea and Blanchard, Philadelphia, 5 volumes et 1 atlas, 1845.

(Vol. III, pp. 13-18, Tonga. Service Historique de la Marine, Paris).

37. WILSON (J.), *A Missionary Voyage to the Southern Pacific Ocean, Performed in the Years 1796-1797-1798 in the Ship Duff, Commanded by Captain James Wilson*, T. Chapman, London, 1799, 409 p.

(Compilé d'après les écrits des officiers et des missionnaires, illustré de cartes géographiques. Service Historique de la Marine, Paris).

Ethnologie-anthropologie

Océanie

38. BARRAU (J.), *Histoire et préhistoire horticoles de l'Océanie tropicale*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 21, décembre 1965, pp. 55-78.
(A partir de l'étude des plantes, l'auteur propose une réflexion sur les origines de l'agriculture, fondement des civilisations polynésiennes. Musée de l'Homme, Paris).
39. BONNEMAISON (J.), *Les fondements d'une identité : territoire, histoire et société dans l'archipel du Vanuatu*, collection Travaux et Documents, éditions de l'ORSTOM, Paris, 2 tomes, 1988, 540 p. et 680 p.
40. CARROLL (A.), *Location of Bulutu, Buruttu or Pulotu*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 4, n° 1, March 1895, pp. 153-154.
(L'auteur propose une tentative de localisation du royaume des dieux polynésiens, berceau de la civilisation polynésienne, avec une approche linguistique et géographique. Musée de l'Homme, Paris).
41. DELLA SANTA (E.), *La galerie du Mercator, les collections polynésiennes et micronésiennes des musées royaux d'art et d'histoire*, De Sikkel, Anvers, 1952, 77 p.
(Musée de l'Homme, Paris).
42. SAHLINS (M.), *Des îles dans l'histoire*, traduit de l'anglais par un collectif de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales sous la direction de J. Revel, Hautes Etudes, Gallimard, Paris, 1989, 188 p.
(L'auteur étudie, sous l'angle de l'opposition entre structure et histoire, les mutations culturelles qui se sont opérées parmi les populations de Nouvelle-Zélande, d'Hawaii et de Fidji suite à la confrontation avec la culture anglo-saxonne. Cette approche offre une grille de lecture pour l'étude des contacts dans les autres archipels de la région).
43. STONE (B. C.).- *The Correct Botanical Name for the Breadfruit*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 83, n° 1, March 1974, pp. 92-93.
(L'arbre à pain dans la nomenclature botanique. Musée de l'Homme, Paris).

Polynésie

44. ALPERS (A.), *Legends of the South Seas, the World of the Polynesians Seen through their Myths and Legends, Poetry and Art*, T.Y. Crowell, New York, 1970, 416 p.
(L'ouvrage offre un aperçu général des sociétés traditionnelles polynésiennes. Musée de l'Homme, Paris).
45. ANDERSEN (J. C.), *Myths and Legends of the Polynesians*, G.G. Harrap & Co, London, 1928, 512 p.
(Musée de l'Homme, Paris).
46. BARRAU (J.).- *L'agriculture polynésienne au contact des étrangers*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 19, décembre 1963, pp. 147-171.
(L'auteur étudie des apports européens dans les domaines agricole et de l'exploitation commerciale des ressources. Musée de l'Homme, Paris).
47. BARE (J.F.), *Tahiti, les temps et les pouvoirs : pour une anthropologie historique du Tahiti post-européen*, collection Travaux et Documents, éditions de l'ORSTOM, Paris, 1987, 543 p.
(Approche anthropologique et historique de la société tahitienne du XIX^e siècle au travers de sa rencontre avec la société occidentale. ORSTOM, Paris).

48. BOULINIER (G. et G.).- *Les Polynésiens et la navigation astronomique*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 28, 1972, pp. 275-281.
(L'auteur propose un démenti de la théorie des voyages accidentels des Polynésiens en mettant en évidence leur connaissance des techniques de la navigation astronomique qui leur permettent de se diriger volontairement. Musée de l'Homme, Paris).
49. BOVIS DE (E.), *Tahitian Society Before the Arrival of the Europeans*, translated by Robert D. Craig, Institute for Polynesian Studies, Brigham Young University, Hawaii, 1980, 80 p.
(Cet ouvrage a été rédigé en 1850 par un officier de la marine française et propose diverses observations sur la société tahitienne de l'époque).
50. CAILLOT (E.), *Les Polynésiens orientaux au contact de la civilisation*, E. Leroux, Paris, 1914, 340 p.
(Musée de l'Homme, Paris).
51. CAILLOT (E.), *Mythes, légendes et traditions des Polynésiens*, éditions Ernest Leroux, Paris, 1914, 340 p.
(Textes polynésiens recueillis, publiés et traduits en français et commentés par l'auteur. Musée de l'Homme, Paris).
52. FRASER (J.), *Folk-songs and Myths from Samoa*, Journal of the Polynesian Society, Vol. VI, n° 22, June 1897, pp. 69-71.
(Légendes et mythes samoans, transcrits en langue vernaculaire, sont traduits en anglais et annotés. Musée de l'Homme, Paris).
53. FRASER (J.), *Folk-songs and Myths from Samoa*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 7, n° 25, march 1898, pp. 15-29.
(Légendes et mythes samoans, transcrits en langue vernaculaire, sont traduits en anglais et annotés. Musée de l'Homme, Paris).
54. HANDY (C.), *Polynesian Religion*, Bernice P. Bishop Museum, bulletin n° 24, Honolulu, 1927, 342 p.
55. HOOPER (A.) et HUNTSMAN (J.), *Transformations of Polynesian Culture*, distributed for the Polynesian Society, memoir n° 45, 1986, 234 p.
(Cette réflexion met en exergue les dénominateurs communs de l'histoire culturelle polynésienne dans une perspective structuraliste. Les auteurs se sont appuyés sur l'étude des idiomes mythologiques, de la généalogie, des rituels, de la philosophie et de l'histoire. Bibliothèque personnelle).
56. LESSON (P.), *Les Polynésiens : origines, leurs migrations, leur langage*, éditions E. Leroux, Paris, 1880-1884.
(Ouvrage rédigé d'après le manuscrit de l'auteur par Ludovic Martinet. Quatre volumes, Musée de l'Homme, Paris).
57. Notes and Queries, *The Toa Tree*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 11, 1902, pp. 123-124.
(Origine linguistique de l'arbre Toa. Musée de l'Homme, Paris).
58. PANOFF (M.), *La terre et l'organisation sociale en Polynésie*, éditions Payot, Bibliothèque Scientifique, Paris, 1970, 288 p.
(L'auteur présente une analyse structurale des rapports entre tenue foncière, la chefferie et le système de parenté dans la Polynésie pré-coloniale dans les îles de Futuna et de Tahiti. Bibliothèque personnelle).
59. RENSCH (K. H.), *Dictionnaire wallisien de P. Bataillon (1851)*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 38, n° 74-75, 1982, pp. 177-181.
(Historique des conditions de la rédaction du dictionnaire. L'auteur propose une mise au point sur des confusions linguistiques commises antérieurement. Musée de l'Homme, Paris).
60. *Sillages polynésiens*, L'Harmattan, Paris, 1985, 189 p.

(Catalogue collectif d'exposition organisée en 1985 par Singer-Polignac. La Polynésie au travers de neuf contributions ayant pour thème divers aspects de la culture polynésienne et les conséquences du contact entre Européens et populations autochtones. Bibliothèque personnelle).

61. SMITH (P. S.), *Futuna or Horne Island and its People, Western Pacific*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 1, 1892, pp. 33-52.
(La société wallisienne vue au travers des notes de Mgr Bataillon, textes complétés par l'auteur. Musée de l'Homme, Paris).
62. SMITH (P. S.), *Uvea or Wallis Island and its People, Western Pacific*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 1, 1892, pp. 107-117.
(La société futunienne vue au travers des notes de Mgr Bataillon et du père Chanel, textes complétés par l'auteur. Musée de l'Homme, Paris).
63. *Uvea and Futuna Islands*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 29, 1920, pp. 215-217.
(Hypothèses sur l'origine du peuplement de ces îles. Musée de l'Homme, Paris).

Tonga

64. AOYAGI (M.), *Kinship Organisation and Behaviour in a Contemporary Tongan Village*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 75, n° 2, June 1966, pp. 141-176.
(L'auteur offre une étude des structures de la parenté dans le village de Nukuleka. Musée de l'Homme, Paris).
65. BATAILLE-BENIGUI (M-C.), *Les Polynésiens des îles Tonga et leur représentation du milieu marin*, thèse de doctorat en ethnologie, 2 volumes, Université de Paris X, 1986, 501 pp.
(Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris).
66. BATAILLE-BENIGUI (M-C.), *La capture du requin au noeud coulant aux Iles Tonga : persistance et changements dans l'observation des interdits*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 37, n° 72-73, septembre-décembre 1981, pp. 240-249.
(Description des différentes phases du rituel et analyse de ses liens avec le sacré. Musée de l'Homme, Paris).
67. BATAILLE-BENIGUI (M-C.), *Le "Salon de l'agriculture" aux îles Tonga et sa relation avec le passé*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 32, n° 50, 1976, pp. 66-85.
(Cet article propose une étude des caractères de la grande manifestation agricole annuelle contemporaine et de ses analogies avec la cérémonie traditionnelle de l'Inasi. Musée de l'Homme, Paris).
68. BATES MAC (G.K.), *The Foundation of Modern Tonga*, University of Auckland, 1933.
(Cette étude est basée sur les recherches de Gifford et Collocott et sur les récits de Mariner et des navigateurs européens, pour offrir une description de la société traditionnelle de Tonga; Australia National University. Microfilms : Pac/mfm/202).
69. BEAGLEHOLE (E) et BEAGLEHOLE (P.), *Pangai, Village in Tonga*, The Polynesian Society, Vol. 18, Wellington, 1941, 145 p.
(Monographie du village de Pangai, Vava'u. Musée de l'Homme, Paris).
70. BIERSACK (A.), *Tongan Exchange Structures : beyond Descent and Alliance*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 91, n° 2, June 1982, pp. 181-213.
(Étude des structures de la parenté. Musée de l'Homme, Paris).
71. BIERSACK (A.), *Matrilaterality in Patrilineal Systems : the Tongan Case*, Ann Arbor, Michigan, 1974, 77 p.
(Étude des structures de la parenté. Musée de l'Homme, Paris).

72. BOTT (E.), *Tongan Society at the Time of Captain Cook's Visits, Discussions with Her Majesty Queen Salote Tupou*, memoir n° 44, the Polynesian Society, Wellington, 1982, 187 p.
(Sur la base des interventions de la reine Salote Tupou et du Comité tongien pour les traditions, le document analyse l'organisation sociale et politique du royaume depuis 1770, à l'époque des premiers contacts avec le capitaine Cook. Ouvrage de référence pour l'historiographie de Tonga. Bibliothèque personnelle).
73. BRIGHAM (W.J.), *Tongan Homes*, Mid-Pacific Magazine, September 1916, pp. 293-296.
(Mitchell Library, Sydney).
74. CAMPBELL (I. C.), *Imperialism, Dynasticism and Conversion : Tongan Designs on 'Uvea (Wallis Island), 1835-52*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 92, n° 2, June 1983, pp. 115-168.
(L'auteur relate les visées expansionnistes tongiennes à Wallis et Futuna, associées aux tentatives d'implantation du protestantisme. Musée de l'Homme, Paris).
75. COLLOCOTT (E.E.V.), *Kava Ceremonial in Tonga*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 36, 1927, pp. 21-47.
(Formes et interprétations du rituel du kava. Musée de l'homme, Paris).
76. COLLOCOTT (E.E.V.), *Marriage in Tonga*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 32, 1923, pp. 221-228.
(Description des différentes phases de la cérémonie traditionnelle et nature des relations entre hommes et femmes dans le cadre de liens informels. Musée de l'Homme, Paris).
77. COLLOCOTT (E.E.V.), *Notes on Tongan Religion*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 30, 1921, Part I, pp. 152-163.
(Théogonie et pratiques rituelles. Musée de l'Homme, Paris).
78. COLLOCOTT (E.E.V.), *Notes on Tongan Religion*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 30, 1921, Part II, pp. 227-240.
(Les fonctions des principaux dieux traditionnels. Musée de l'Homme, Paris).
79. COLLOCOTT (E.E.V.), *Sickness, Ghosts and Medecine in Tonga*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 32, 1923, pp. 136-142.
(La pratique de la médecine traditionnelle à Tonga. Musée de l'Homme, Paris).
80. COLLOCOTT (E.E.V.), *Tales and Poems of Tonga*, Bernice P. Bishop Museum, Honolulu, 1928, 169 p.
(Musée de l'Homme, Paris).
81. CROCOMBE (R.), *Protocole dans le Pacifique : le roi de Tonga à l'église*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 28, 1972, pp. 169-172.
(Observation de la stratification de la société tongienne au travers du rituel de la présence du roi à l'office. Musée de l'Homme, Paris).
82. CROCOMBE (R.), *Land Tenure in Tonga, the Process of Change : Past, Present and Future*, Council of Churchs Seminar on Land Tenure and Migration, 22-26 september, 1975, Nuku'alofa, Suva, South Pacific Social Sciences Association, 1975, 19 p.
(Synthèse sur l'évolution du système foncier à Tonga - son adaptation aux impératifs économiques, mais aussi démographiques et sociaux - et sur l' Api - base de la cellule familiale - University of the South Pacific, Suva).
83. DECKTOR KORN (R. S.), *Tongan Kin Groups : the Noble and the Common View*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 83, n° 1, March 1974, pp. 5-13.
(Musée de l'Homme, Paris).
84. ELLA (S.), *The War of Tonga and Samoa and Origin of the Name of Malietoa*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 8, 1899, pp. 231-234.
(Récit de l'expulsion des Tongiens de Samoa dans les années 1250. Musée de l'Homme, Paris).

85. GIFFORD (E. W.), *Tongan Myths and Tales*, Bernice P. Bishop Museum, Bulletin n° 8, New York, Krawns reprint Co, 1971, 207 p.
(Musée de l'Homme, Paris).
86. GIFFORD (E. W.), *Euro-american Acculturation in Tonga*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 33, 1924, pp. 281-292.
(Evaluation des permanences et changements de la société traditionnelle. Musée de l'Homme, Paris).
87. GIFFORD (E. W.), *Tongan Society*, Bernice P. Bishop Museum, bulletin n° 61, publication n° 16, Honolulu, 1929, 366 p.
(Ouvrage d'ethnologie sur Tonga. Masse importante de documents, avec des récits issus de la tradition orale et une synthèse sur le fonctionnement de la société traditionnelle. Une base de travail nécessaire pour toute étude sur Tonga. Bibliothèque personnelle).
88. GROUBE (L. M.), *Tonga, Lapita Pottery, and Polynesian Origins*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 80, n° 3, September 1971, pp. 278-316.
(Confrontation d'hypothèses sur l'origine du peuplement des ensembles insulaires polynésiens. Musée de l'Homme, Paris).
89. HORNELL (J.), *The Outrigger Canoes of the Tongan Archipelago*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 39, 1930, pp. 299-309.
(Présentation des différentes techniques de construction des pirogues à Tonga. Musée de l'Homme, Paris).
90. JAMES (K.), *Gender Relations in Tonga, 1780 to 1984*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 92, n° 2, June 1983, pp. 233-243.
(Etude des structures de la parenté. Musée de l'Homme, Paris).
91. LEMAITRE (Y.), *Les relations inter-insulaires traditionnelles en Océanie (Tonga), premières données sur l'application d'une méthode mathématique*, série Rapports et Documents, Maison des Sciences de l'Homme, centre documentaire pour l'Océanie, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris, sd, 15 p.
(Musée de l'Homme, Paris).
92. MARCUS (G. E.), *Elopment, Kinship and Elite Marriage in the Contemporary Kingdom of Tonga*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 35, n° 63, juin 1979, pp. 83-96.
(L'auteur aborde la question de l'enlèvement des jeunes filles à des fins maritales et des conditions de son acceptation dans le cadre de la parenté. Musée de l'Homme, Paris).
93. MARCUS (G. E.), *Role Distance in Conversations between Tongan Nobles and their "People"*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 89, n° 4, December 1980, pp. 435-453.
(Etude de la position sociologique du noble dans le cadre d'échanges informels avec les gens du commun rassemblés pour le kava. Musée de l'Homme).
94. MARCUS (G.E.), *The Ancient Regime in the Modern Kingdom of Tonga : Conflict and Charge among the Nobility of the Polynesian Constitutional Monarchy*, Ph.D Thesis, Haward University, Cambridge, 1975, 314 p.
(University of the South Pacific, Suva).
95. MARCUS (G.E.), *The Nobility and the Chieftly Tradition in the Modern Kingdom of Tonga*, memoir n° 42, The Polynesian Society, Wellington, 1980, 170 p.
(Réflexion sur les structures actuelles du pouvoir à Tonga à la lueur d'une analyse anthropologique et historique de leur évolution dans le temps. University of the South Pacific, Suva).
96. MARSAUDON (F.), *Le travail des femmes dans le royaume polynésien de Tonga*, Côté femmes, approches ethnologiques, L'Harmattan, Paris, 1986, pp. 175-192.
(Rédigé sous la direction de Dominique Champault et Jean Jamin. Musée de l'Homme, Paris).
97. MARTIN (J.), *Origin of the Name of Tonga Island*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 20, 1911, pp. 165-166.
(Récit recueilli auprès de Fatafehi, membre de la famille royale de Tonga. Musée de l'Homme, Paris).

98. MOULTON (J. E.), *Notes on Tongan History and Tongan Legends : a Notebook*, n.p., n.d. (Manuscrit microfilmé. University of the South Pacific, Fidji).
99. NAYACAKALALOU (R. R.), *Land Tenure and Social Organisation in Tonga*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 68, n° 2, June 1959, pp. 93-114.
(Analyse des liens entre système foncier et structures sociales. Musée de l'Homme, Paris).
100. NEWELL (W. H.), *The Kava Ceremony in Tonga*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 56, n° 4, December 1947, pp. 364-417.
(Le rituel du kava comme élément d'intégration sociale : formes et interprétations. Musée de l'Homme, Paris).
101. PARSONS (C.D.F.), *Developments in the Role of the Tongan Healer*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 92, n° 1, March 1983, pp. 30-50.
(Etude des fonctions du guérisseur dans la pratique de la médecine traditionnelle. Musée de l'Homme, Paris).
102. REID (A.C.), *The View from Vatuwaga*, the Journal of the Pacific History, Vol. 14, 1979, pp. 154-167.
(Au travers des conditions de l'introduction du christianisme à Fidji, apparaissent les facteurs de diffusion du dogme et le rôle des chefs de Tonga précédemment convertis au protestantisme. University of the South Pacific, Suva, Fidji).
103. REID (A.C.), *The Chiefdom of Lau : a new Fijian State Built upon Lakeban Foundations*, Journal of the Pacific History, Vol. 18, 1983, pp. 183-197
(Histoire de Ma'afu, héritier potentiel au trône de Tonga, au travers de la fondation d'un royaume indépendant dans l'archipel des Lau, satellite tongien en terre fidjienne).
104. REITER (F. Père), *Traditions tongiennes*, Anthropos, Vol. 12-13, 1917-1918, pp. 1026-1046.
(Missionnaire mariste à Tonga de 1881 à 1918, le père Reiter s'attache à rassembler les mythes et légendes de Tonga tels qu'ils lui sont rapportés par les anciens. Il bénéficie pour cette tâche de la participation des membres de la communauté catholique de l'archipel. La version française double le récit en tongien. Le thème de l'article concerne les aventures diverses des dieux Maui).
105. REITER (F. Père), *Traditions tongiennes*, Anthropos, Vol. 14-15, 1919-1920, pp. 125-142.
(Le texte de cet article poursuit la relation des aventures des dieux Maui).
106. ROGERS (G.), *The Father's Sister is Black : a consideration of female rank and powers in Tonga*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 86, n° 2, June 1977, pp. 157-182.
(Etude des relations de parenté. Musée de l'Homme, Paris).
107. ROBERTSON (A.), *Patterns of Polynesia, Tonga*, Heinemann Education, 1989, 31 p.
(Description du mode de fabrication du tapa à Tonga et classification par type).
109. TE RANGI HIROA, *Material Representatives of Tongan and Samoan Gods*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 44, 1935, pp. 48-53, pp. 85-96 et pp. 161-162,
(Etude des différentes formes de représentation des dieux. Musée de l'Homme, Paris).
108. TE RANGI HIROA, *Additional Wooden Images from Tonga*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 46, 1937, pp. 74-82.
(Etude de différentes formes de représentation des dieux : les statuettes en bois. Musée de l'Homme, Paris).
110. TUPOUNIUA (P.), *A Polynesian Village; the Process of Change, in the Village of Hoi, Tonga*, South Pacific Social Sciences Association, Suva, 1977, 70 p.
(Monographie. University of the South Pacific, Suva).
111. URBANOWICZ (C. F.), *Tongan Culture : the Methodology of an Ethnographic Reconstruction*, Ann Arbor, Xerox University Microfilms, 1975, 119 p.
(Thèse de doctorat en philosophie présentée au Département d'Anthropologie de l'Université d'Oregon en septembre 1972. Dans une première partie, l'auteur livre des

données théoriques et des définitions dans les disciplines suivantes : ethnographie, histoire et ethno-histoire. Dans une seconde partie, il applique sa méthode à l'examen de la culture de Tonga à partir de divers documents d'archives. Musée de l'Homme, Paris).

112. VAN DER GRIJP (P), *L'ambivalence du progrès. Contradictions dans le développement économique et social aux îles Tonga en Polynésie occidentale*, éditions de l'ORSTOM, collection Colloques et Séminaires, Leyde, 1987, pp.117-128.

(Bilan sur la situation économique actuelle de Tonga. Examen des difficultés d'un développement économique dans le contexte des permanences culturelles traditionnelles. Développement des équipements primaires. Conditions écologiques et moyens d'existence. Intervention de l'état dans les processus de production. Terrains et Perspectives, actes du colloque international sur l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement. Textes réunis et présentés par P. Geschiere et B. Schlemmer. OSTOM, Paris).

113. WHITCOMBE (J.D.), *Notes on Tongan Ethnology*, Bernice P. Bishop Museum, occasional papers, Vol. 9, n° 9, Honolulu, 1930, 20 p.

(Musée de l'Homme, Paris).

Histoire

Documents-biographies

114. *Annexures to Report by the High Commissioner for the Western Pacific on Events in the Tonga Islands in December, 1904, and January 1905, Enclosure in Western Pacific High Commission Confidential Despatch, dated 15 th March 1905*, Edward John March, government printer, Suva, 1905, 61 p.

(Recueil des interrogatoires menés en 1904 par le Haut-commissaire britannique Hunter, au sujet des irrégularités et des malversations commises par le Premier ministre de Tonga dans le cadre de la gestion du Trésor Public. A l'issue de cette enquête, le gouvernement de Tonga procède à une redéfinition des prérogatives économiques du roi et des chefs. Australian archives, consulat allemand, Nuku'alofa).

115. BAKER (B.S.), *Memoirs of the Reverend Dr. Shirley Waldemar Baker, D.M., L.L.D., Missionary and Prime Minister*, Coulls Somerville Wilkie Ltd, Wellington, 1927, 48 p.

(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).

116. BLANC (J., Mgr.), *Chez les méridionaux du Pacifique*, librairie E. Vitte, Lyon, 1910, 321 p.
(L'ouvrage se trouve également classé sous le nom tongien de monseigneur Blanc : MALIA Soane. Bibliothèque Nationale, Paris).

117. BRANDA (P.), *Lettres d'un marin - Calédonie, Le Cap, Sainte-Hélène -*, éditions G. Fischbacher, Paris, 1881, 368 p.

(Impressions de voyage à Tonga : pp. 279-305. University of the South Pacific, Suva).

118. BRIERLY (O. Sir), *Brief Geographical Sketch of the Friendly Islands, with an Account of the Visit of H.M.S. Meander, Captain of the Hon. Keppel, to the Island of Tongatapu, June 1850*, Journal of the Royal Geographical Society, London, Vol. 22, 1852, pp. 97-118.

(University of the South Pacific, Suva).

119. CHAZEUX (E. De), *Lettres des Mers du Sud, Henry Adams*, publications de la Société des Océanistes, n° 34, Musée de l'Homme, Paris, 1974, 442 p.

(Recueil de lettres traduites de l'anglais. L'historien et écrivain américain Henry Adams quitte la ville de San Francisco en 1890 pour effectuer un grand voyage dans les archipels du Pacifique. Sa correspondance offre une évocation de la vie des populations polynésiennes à l'aube du XX^e siècle à Hawaii, Samoa, Tahiti et Fidji. La description de ces lieux offre des éléments de confrontation pour une vision élargie de la situation culturelle, politique ou économique de Tonga à cette époque. Bibliothèque personnelle).

120. DALTON (R.W.), *Reports on the Trade on Western Samoa and the Tongan Islands, Presented to Parliament by Command of his Majesty*, published by his Majesty's stationery office, London, 1919, 64 p.
(Rapport sur la situation économique de Tonga en 1919 par le représentant britannique du commerce dans le Pacifique, Tonga : pp. 47 à 63. Mitchell Library, Sydney).
121. DESFONTAINES (J.), *Autour de l'hémisphère austral, deuxième partie, les îles enchantées de la Polynésie, légendes inédites*, L. Mellinet & Cie, Nantes, 1891, pp. 114 à 196.
(Récits de voyages présentés à la Société de Géographie de Nantes en 1891, Tonga : pp. 192-196. Mitchell Library, Sydney).
122. FARMER (S.), *Tonga and the Friendly Islands, with a Sketch of their Mission History*, Hamilton, Adams & Co., Paternoster Row, London, 1855, 427 p.
(Service Historique de la Marine, Paris).
123. *Fire (The) has Jumped*, Eyewitness Accounts of the eruption and evacuation of Niuva Fo'ou, Tonga,, Institute of Pacific Studies, Suva, 1986, 127 p.
(University of the South Pacific, Suva).
124. Foreign Office Annual Series, *Diplomatic and Consular Reports on Trade and Finance*, Pacific Islands, Report for the year 1884 on the trade of Tonga, printed by Harrison and Sons, 1886, 8 p.
(L'auteur de ce rapport est le vice-consul Symonds qui s'impliqua dans le conflit opposant les résidents britanniques de l'archipel à Shirley Baker. Mitchell Library, Sydney).
125. GORDON CUMMING (C.F.), *A Lady's Cruise in a French Man-of-War*, William Blackwood and Sons, Edimburgh & London, 1882, 304 p.
(Regard d'une catholique anglaise sur la vie à Tonga. L'auteur accompagne monseigneur Elloy dans sa tournée des missions de Tonga. Mitchell Library, Sydney).
126. HETTIG (A.), *Tongan Chronology*, Pacific Islands Monthly, Vol. 16, n° 5, 17 December 1945, pp. 48-49.
(Chronologie d'un siècle d'histoire - 1797-1893 -. Mitchell Library, Sydney).
127. KELLY (J.), *The South Sea Islands : Possibilities of Trade with New Zealand*, report to the Auckland Chamber of Commerce, printed by H. Brett, Auckland, 1885, 71 p.
(Présentation générale des archipels de Tonga, Samoa, Rarotonga et Tahiti : climat, population, productions, mode de gouvernement et commerce, comprenant des annexes statistiques. Mitchell Library, Sydney).
128. LATUKEFU (S.), *King George Tupou I of Tonga*, Tonga Traditions Committee Publication, Nuku'alofa, 1975, 37 p.
(Biographie du roi Georges Tupou I. Les conditions de son accession au pouvoir et les principales étapes de son règne. University of the South Pacific, Suva).
129. *Law of the Government of Tonga*, Brett Printing Company Ltd, Auckland, 1907, 174 p.
(Textes de loi. Mitchell Library, Sydney).
130. LUKE (H. Sir), *Islands of the South Pacific*, George G. Harrap & Co. Ltd, London, 1962, 284 p.
(Mémoires du gouverneur de Fidji et Haut-commissaire britannique pour le Pacifique occidental de 1938-1942. Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
131. LUKE Harry (C.J.), *Queen Salote and her Kingdom*, Putram, London, 1954, 136 p.
(Biographie. Musée de l'Homme, Paris).
132. MACQUARRIE (H.), *Friendly Queen*, W. Heinemann, Melbourne, London & Toronto, 1955, 193 p.
(Biographie. Musée de l'Homme, Paris).
133. MARIN (A.), *En Océanie*, éditions Charles Bayle, collection Petite Bibliothèque Populaire, Paris, 1888, 223 p.
(Souvenirs de voyage, description de la mission catholique à Tonga : pp. 155-170. Mitchell Library, Sydney).

134. MARTIN (J.), *Histoire des naturels des Iles Tonga ou Iles des Amis situés dans l'Océan Pacifique, depuis leur découverte par le capitaine Cook, sur les détails fournis par William Mariner qui y a passé plusieurs années*, traduit de l'anglais par A.J.B. Defaucompret, librairie Gide fils, Paris, 1817, 2 volumes de 398 p. et 398 p.
(Mariner, un jeune clerc anglais de 15 ans, rescapé de l'attaque du *Port-au-Prince* par Finau à Vava'u en 1806, devient l'ami de Finau et de son fils Moegagogo qui lui succède en 1809. Après quatre années passées à Tonga, il retourne en Angleterre où il rencontre J. Martin, un médecin londonien qui l'encourage à relater son aventure et ses expériences de la vie dans cet archipel océanien où il s'était totalement intégré. L'édition comporte deux sections : la première concerne l'évolution historique de l'archipel durant le séjour de Mariner; la seconde présente une analyse de la société tongienne - structures sociales, culture, coutumes - ainsi qu'un index de mots tongiens et une grammaire qui serviront à Dumont d'Urville et aux pères maristes pour prendre contact. Service Historique de la Marine, Paris).
135. MARTIN (J.). *Tonga Islands, William Mariner's Account, An Account of the Natives of the Tonga Islands, in the South Pacific Ocean, with an Original Grammar and Vocabulary of their Language, Compiled and Arranged from the Extensive Communications of Mister William Mariner, Several Years Resident in those Islands*, fourth edition, 2 volumes, Vava'u Press Ltd., Neiafu, 1981, 461 p. et 461 p.
(Version française, deux volumes. Bibliothèque Nationale, Paris).
136. NEILL (J.S.), *Ten Years in Tonga*, Hutchinson, London, 1955, 219 p.
(L'auteur, consul à Tonga dans les années 1930-1940, fait part de son témoignage sur l'évolution de la société tongienne à cette époque et inclut un rappel historique des événements antérieurs. Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
137. *Off to Tahiti! Trip to the South Sea Islands*, Union Steam Ship Company's S.S. Waikare, J. Wilkie and Co., Dunedin, 1898, 32 p.
(Présentation générale de Tonga - géographie, démographie, commerce, mode de gouvernement, religion - à l'intention des voyageurs qui désireraient y séjourner. Mitchell Library, Sydney).
138. *Pacific Constitutions, Polynesia*, University of the South Pacific, third edition, Vol. I, Suva, 1988, 517 p.
(Recueil des constitutions "modernes" des états polynésiens. Vol. II : les constitutions des états indépendants de Mélanésie et de Micronésie, University of the South Pacific, Suva, 1983, 425 pp. Complément à l'analyse de l'évolution constitutionnelle de Tonga. Bibliothèque personnelle).
139. PRITCHARD (W.T.), *Polynesian Reminiscences, or Life in the South Pacific Islands*, Chapman & Hall, London, 1866, 428 p.
(Musée de l'Homme, Paris).
140. RAMSAY (C.S.) et PLUMB (P.), *Tin Can Island, A Story of Tonga and the Swimming Mail Man of the South Seas*, Hurst & Blackett, n.d., 320 p.
(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
141. REEVES (E.), *Brown Men and Women or the South Sea Islands in 1895 and 1896*, Swan Sonnenschein & Co., London, 1898, 294 p.
(Vision pittoresque de Tonga à la fin du XIX^e siècle. Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
142. RICHARD (M.F.), *Voyages chez les peuples sauvages ou l'homme de la nature, histoire des peuples sauvages des deux continents et des naturels des îles de la mer du Sud*, Laurens Ainé, 3 volumes, Paris, 1808, 464 p., 566 p. et 480 p.
(Tonga, Vol. II, pp. 470-560. Aperçu géographique de l'archipel des Amis et description des usages de la population. L'archipel est présenté comme un nouvel eden. Mitchell Library, Sydney).
143. SAINT-YVES (G.), *L'Océanie*, Alfred Mame & Fils, Tours, n.d., 395 p.
(Ouvrage destiné au grand public, probablement publié dans les années 1920. Présentation générale de chacun des archipels océaniques comprenant des citations extraites de diverses relations de voyage à Tonga. pp. 343-350 et considérations géographiques, historiques et religieuses. Mitchell Library, Sydney).

144. SAINT-JULIAN (C.), *Official Report on Central Oceania*, printed by John Fairfax & Sons, Sydney, 1857, 75 p.
(Publication rédigée par le délégué pour les affaires politiques et commerciales de Sa Majesté d'Hawaii. Charles Saint-Julian fut l'un des conseillers du roi Georges qu'il encouragea à doter l'archipel d'une constitution. Ce document comprend des extraits de la correspondance échangées entre Charles Saint-Julian et le roi Georges au sujet de la nécessité de modifier les structures politiques du royaume. Mitchell Library, Sydney).
145. SPOEHR (F.M.), *White Falcon, the House of Godeffroy and its Commercial and Scientific Role in the Pacific*, Pacific Books, Palo Alto, 1963, 120 p.
(L'aventure commerciale de la famille Godeffroy en Océanie. University of the South Pacific, Suva).
146. *Statistics of the Tonga Islands for the Year Ended December 1890, Compiled from Official Records in the Departments under the Supervisor of the Collector of Customs*, E.J. March, government printer, Suva, 1891, 58 p.
(Rapport économique et commercial : productions, échanges et fiscalité. Mitchell Library, Sydney).
147. THOMSON (B.), *The Diversions of a Prime Minister*, William Blackwood & Sons, Edinburgh & London, 1864, 407 p.
(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
148. TREMBLAY (E., S.M.), *Au pays de la Reine de Tonga*, Filles de Saint-Paul, Apostolat des Editions, Montréal, 1955, 212 p.
(Récits anecdotiques sur l'histoire de la mission mariste de Tonga par un père mariste. Bibliothèque personnelle).
149. TREMBLAY (E., S.M.), *When you go to Tonga*, Filles de Saint-Paul, Apostolat des Editions, Boston, 1954, 269 p.
(La mission mariste de Tonga au travers des expériences personnelles, des anecdotes rapportées au père Tremblay par des pères plus âgés ou par des catholiques tongiens. L'auteur arrive en 1921 à Tonga où il demeure une trentaine d'années. Mitchell Library, Sydney).
150. *Un humanitaire inconnu, Charles Saint-Julian et la politique polynésienne d'Hawaii entre 1850 et 1880*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 20, décembre 1964, pp. 89-90.
(Note rédigée par J.P. Faivre à propos des projets d'expansion dans le Pacifique du souverain d'Hawaii et du rôle de Charles Saint-Julian, catholique anglais, journaliste au Sydney Morning Herald, nommé en 1853 commissaire politique et commercial auprès des états et tribus indépendantes de Polynésie - nomination qui explique son intervention à Tonga. Musée de l'Homme, Paris).
151. VASON (G.), *An Authentic Narrative of Four Year's Residence at Tongataboo, one of the Friendly Islands, in the South Sea, by Vason who Went there in the "Duff", under Captain Wilson, in 1796*, London, edited by Rev. James Orange, London, 1840. n.p.
(Vason est l'un des dix missionnaires de la LMS arrivés en avril 1797 à Tongatapu. Missionnaire renégat, il se marie avec l'une des filles du Tu'i Ha'atakalaua et se consacre à l'exploitation de sa parcelle de terre jusqu'en 1799, lorsqu'éclate la guerre civile. Il se réfugie à Ha'apai avant de quitter définitivement l'archipel en 1801. Son ouvrage offre un témoignage sur la société traditionnelle avant l'amorce de son déclin au XIX^e siècle. Archives de la Marine, Vincennes).

Synthèses

152. BARNEY (R. D.), *An Early Public War of Words in Pacific Politics : Tonga, 1860-1890*, Journal of the Polynesian Society, Vol. 83, n° 3, September 1974, pp. 349-360.

(Etude de la presse à Tonga, instrument au service des courants divergents qui opposent d'une part le révérend Baker, soutien du gouvernement, aux résidents britanniques. Musée de l'Homme, Paris).

153. BLANC (J., Mgr.), *A History of Tonga or Friendly Islands*, translated from the tongan by Charles Stuart Ramsay, Vista Press, California, 1931, 50 p.
(Bibliothèque personnelle).
154. BOLLARD (A.E.), *The Impact of Monetization on Tonga*, Master of Arts in Economy, University of Auckland, 1974, 275 p.
(Etude d'histoire économique. University of the South Pacific, annexe de Tonga).
155. COLLOCOTT (E.E.V.), *An Experiment in Tongan History*, Bishop Museum Bulletin, n° 46, Honolulu, 1928, 169 p.
(Probablement la première étude méthodologique sur l'histoire de Tonga. L'auteur propose une réflexion sur l'outil généalogique et l'histoire de Tonga jusqu'au XVIII^e siècle. Mitchell Library, Sydney).
156. COLLOCOTT (E.E.V.), *Taufa'ahau, The Australasian Methodist Historical Society*, Vol. II, Part 2, n° 5, Sydney, January 1934, pp. 84-94.
(Un siècle d'histoire tongienne au travers de la vie de Taufa'ahau. Mitchell Library, Sydney).
157. CUMMINS (H.G.), *An Experiment in Tongan History*, Tupou High school, Nuku'alofa, 1972, 24 p.
(Méthode d'apprentissage de l'histoire. University of the South Pacific, Suva).
158. CUMMINS (H.G.), *Sources of Tongan History : a Collection of Documents, Extracts and Contemporary Opinions in Tongan Political History, 1616-1900*, Tupou High School, Nuku'alofa, 1972, 548 p.
(Ce document résulte d'une expérience poursuivie en 1972 par les élèves de Tupou High School sous la direction de leur professeur d'histoire pour établir un recueil de textes concernant l'histoire de Tonga de 1616 à 1900. Les archives missionnaires protestantes constituent les principales références. Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
159. CUMMINS (H.G.), *The Making of a Nation, a Series of Lectures on Political Developments in Tonga in the 19th Century, Given at the University of the South Pacific (Tonga Centre), September-November 1973*, Tupou High School, Nuku'alofa, 1973, 426 p.
(Cette étude réalisée à partir des documents examinés l'année précédente par les élèves de Tupou High School offre une approche globale de l'histoire de Tonga depuis les premiers contacts avec les navigateurs européens jusqu'à la fin du règne de Tupou I. Université du Pacifique Sud à Fidji).
160. DAWS (G.), *Shoal of Time, a History of the Hawaiian Islands*, University of Hawaii Press, Honolulu, 1974, 494 p.
(L'histoire d'Hawaii depuis les premiers contacts avec les Européens jusqu'à nos jours).
161. DROZ (J.), *Histoire diplomatique de 1648 à 1919, Etudes politiques, économiques et sociales*, troisième édition, Dalloz, Paris, 1972, 614 p.
(Cette étude chronologique des orientations en politiques étrangère des états européens permet de situer les enjeux coloniaux en Océanie au XIX^e siècle).
162. DURIEZ-TOUTAIN (S.C.), *Histoire de Tonga, cheminement scientifique d'une allocataire de l'ORSTOM, Chronique du Sud*, n° 3, Département Sociétés, Urbanisation, Développement de l'ORSTOM, Paris, janvier 1990, pp. 135-140.
(Cet article rédigé en cours de recherche présente les conditions de la coopération avec Tonga pour ce projet, établit un bilan sur l'état d'avancement des travaux au travers des principales orientations scientifiques de la perception mariste de l'histoire de Tonga de 1840 à 1900, des éléments de la méthodologie et des différentes étapes de la recherche. ORSTOM, Paris).
163. FAIVRE (J. P.), *L'expansion française dans le Pacifique de 1800 à 1842*, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1954, 549 p.

(Malgré son ancienneté, cet ouvrage conserve toute sa valeur en offrant une vision d'ensemble des intérêts engagés par la France dans le Pacifique au début du XIX^e siècle. Bibliothèque personnelle).

164. FERDON (E.), *Early Tonga as the Explorers Saw it, 1616-1810*, University of Arizona Press, Tucson, 1987, 339 p.
(Les principaux aspects de la vie quotidienne à Tonga entre le XVII^e et le XIX^e siècle sont perçus au travers des récits des navigateurs européens. L'organisation sociale, les structures politiques, les échanges et les modes de transport, l'alimentation....tels que J. Cook, W. Mariner ou J. Dumont d'Urville les évoquent sont relatés. Cette étude présente un tableau de la société tongienne avant la pénétration missionnaire).
165. HOWE (K.), *Les Iles Loyauté, histoire des contacts culturels de 1840 à 1900*, traduit de l'anglais par Georges Pisier, publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, n^o 19, 1978, 251 p.
(Etude des structures politiques, des relations entre les chefs et les missionnaires et de la rivalité qui oppose les représentants des confessions rivales dans le milieu mélanésien. Les thèmes peuvent être confrontés avec le contexte polynésien. Bibliothèque personnelle).
166. HUETZ DE LEMPS (A.), *L'Océanie française*, collection Que Sais-Je, PUF, Paris, 1975, 126 p.
(Etude synthétique de la présence française en Océanie et présentation générale des archipels).
167. LAGAYETTE (P.), *Contribution à l'histoire coloniale de Tahiti, l'affaire Henri Mager*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 38, n^o 74-75, 1982, pp. 57-76.
(L'auteur, qui aborde la question de la politique poursuivie par la France à l'égard des territoires océaniques et plus particulièrement de ses colonies polynésiennes, nous éclaire sur la personnalité d'Henri Mager, qui tenta en vain de faire établir un protectorat français à Tonga. Musée de l'Homme, Paris).
168. LATUKEFU (S.), *Church and State in Tonga, the Wesleyan Methodist Missionaries and Political Development, 1822-1875*, Australian National University Press, Canberra, 1974, 302 p.
(Etude de l'impact de la mission wesleyenne sur le développement politique de l'archipel. L'objectif de l'auteur est de rétablir l'équilibre entre la participation réelle de la mission et les forces internes qui ont permis l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. Bibliothèque personnelle).
169. LATUKEFU (S.), *The Tongan Constitution, a Brief History to Celebrate its Centenary*, Tonga Traditions Committee Publication, Nuku'alofa, 1975, 152 p.
(Synthèse des différentes phases de mise en place de la monarchie constitutionnelle. Bibliothèque personnelle).
170. LEDYARD (P.), *The Tongan Past*, Vava'u Press, Neiafu, 1982, 83 p.
(Synthèse chronologique de l'histoire de Tonga des temps anciens jusqu'au règne du roi Tupou IV. Bibliothèque personnelle).
171. MAUDE (H.E.), *Slavers in Paradise, the Peruvian Labour Trade in Polynesia, 1862-1864*, University of the South Pacific, Suva, 1986, 244 p.
(L'auteur s'attache à étudier le phénomène du trafic des esclaves organisé par les planteurs péruviens en Polynésie et ses conséquences démographiques).
172. MELEISA (M.), *The Making of Modern Samoa : Traditional Authority and Colonial Administration in the History of Western Samoa*, Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific, Suva, 1987, 280 p.
(Etude du conflit entre les chefs traditionnels et les autorités coloniales, de 1830 à nos jours, la politique foncière étant au coeur du problème jusqu'en 1914).
173. MORREL (W.P.), *Britain in the Pacific Islands*, Clarendon Press, Oxford, 1960, 454 p.
(Synthèse sur la présence britannique dans le Pacifique. Le chapitre relatif à Tonga offre un examen des relations entre le roi Georges et les autorités britanniques depuis 1844 jusqu'à la date de l'instauration du protectorat. La présence des missionnaires catholiques, le rôle du révérend Baker, la division des wesleyens, l'autorité du Haut-commissaire

britannique sont tour à tour évoqués pour expliquer le jeu des forces en présence. Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).

174. ROUTLEDGE (D.), *Matanitu, the Struggle for Power in Early Fiji*, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, Suva, 1985, 247 p.
(Etude de l'influence tongienne et européenne dans le conflit qui divise les chefferies traditionnelles de l'archipel).
175. RUTHERFORD (N. Ed. by), *Friendly Islands, a History of Tonga*, Oxford University Press, Melbourne, 1977, 297 p.
(Cet ouvrage offre au travers des diverses recherches entreprises par quatorze auteurs - archéologues, anthropologues historiens ou économistes - une analyse du processus historique qui a permis aux Tongiens de sauvegarder leur indépendance politique et l'originalité de leur culture. Par la diversité des études proposées, ce document présente une vision globale de l'histoire de Tonga de la préhistoire à nos jours. University of the South Pacific, Suva).
176. RUTHERFORD (N.), *Shirley Baker and the King of Tonga*, Oxford University Press, Melbourne, 1971, 202 p.
(Etude du rôle de Shirley Baker dans l'évolution politique, économique, sociale et religieuse du royaume. University of the South Pacific, Suva).
177. SCARR (D.), *Fragments of Empire*, Australian National University Press, Canberra, 1967, 339 p.
(Etude de l'implantation des institutions coloniales britanniques dans les entités insulaires du Pacifique et analyse du résultat de ces diverses entreprises en Polynésie, Mélanésie et Micronésie. Le chapitre concernant le rôle du Haut-commissaire britannique à Tonga est rédigé dans le cadre de la politique poursuivie par les différentes puissances européennes qui cherchent à s'établir dans la région. Le conflit qui oppose les autorités britanniques siégeant à Fidji à Shirley Baker, puis les conditions de la signature du protectorat figurent également parmi les thèmes développés dans ce chapitre. University of the South Pacific, Suva).
178. WOOD (A.H.), *History and Geography of Tonga*, Border Morning Mail, Wodonga, 1972, 109 p.
(Reprographie Auckland, 1943. Présentation générale de l'histoire et de la géographie de Tonga. University of the South Pacific, Suva).

Religion-Missions

179. BABADZAN (A.), *Naissance d'une tradition : changement culturel et syncrétisme religieux aux îles australes (Polynésie Française)*, Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 154, Paris, 1982, 313 p.
(Musée de l'Homme, Paris).
180. BOUTILIER (J.), HUGHES (D.) et TIFFANY (S.), *Mission, Church and Sect in Oceania*, A.S.O.A. monography n° 6, University of Michigan Press, Ann Arbor, 1978, 500 p.
181. GARRETT (J.), *To Live among the Stars, Christian Origins in Oceania*, World Council of Churches in association with the Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, second edition, Suva, 1985, 412 p.
(Les caractères de l'implantation des missions chrétiennes en Océanie et l'évolution religieuse des principaux archipels. University of the South Pacific, Suva).
182. URBANOWICZ (C. F.), *Motives and Methods : Missionnaires in Tonga in the Early 19 th Century*, *Journal of the Polynesian Society*, Vol. 86, n° 2, June 1977, pp. 245-265.
(Impact de la mission wesleyenne sur la société traditionnelle. Musée de l'Homme, Paris).
183. URBANOWICZ (C. F.), *Missionaries in Tonga : the Christian Paradigm of 1797, 1822 and 1826 (and later)*, California State University, 1974, 50 p.
(University of the South Pacific, Suva).

Mission catholique

184. ANGLEVIEL (F.), *Wallis et Futuna (1801 - 1888), contacts, évangélisations, inculturations*, thèse de doctorat présentée à l'Université Paul Valéry-Montpellier III, 1989, 3 volumes, 232 p., 545 p. et 865 p.

(Cette histoire des îles Wallis et Futuna au travers de la perception mariste examine les différentes étapes des bouleversements introduits dans la société traditionnelle suite aux contacts avec les Européens, en particulier avec les missionnaires. Ce travail offre un grand intérêt du point de vue d'une confrontation entre l'histoire de ces îles et celles de l'archipel de Tonga, qui leur imposa jadis sa suprématie. Malgré leur proximité géographique et culturelle, ces archipels présentent deux cas d'évolution religieuse totalement divergents.)

185. ANGLEVIEL (F.), *L'apostolat féminin à Wallis et Futuna, 1857-1886 : des catholiques lyonnaises aux soeurs autochtones*, document dactylographié, Nouméa, n.d., 33 p.

(Synthèse sur le développement de l'apostolat féminin à Wallis et Futuna. Apparaissent les nombreuses difficultés rencontrées par les femmes missionnaires pour s'établir dans le vicariat de l'Océanie Centrale et leur impact sur la vie des polynésiennes. De leur reconnaissance et de leur développement à Wallis et Futuna dépend la présence de religieuses à Tonga).

186. ANGLEVIEL (F.), *Le cent-cinquantième anniversaire de l'arrivée des pères maristes en Océanie*, Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, bulletin n° 73, 1987, pp.15-24.

(Synthèse sur les conditions de l'évangélisation du Pacifique occidental par les missionnaires de la Société de Marie).

187. ANGLEVIEL (F.), *Les Mélanésiens et la mission mariste, du refus à l'acceptation du christianisme, 1843-1945*, Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, bulletin n° 74, 1988, pp. 66-82.

(Etude des réactions de la population autochtone de Nouvelle-Calédonie à la pénétration chrétienne, des facteurs de développement de la mission mariste et de la participation des néophytes à la diffusion du catholicisme).

188. ANGLEVIEL (F.), *Wallis et Futuna (1801-1858) ou de l'influence des beachcombers et des missionnaires sur deux sociétés polynésiennes traditionnelles*, mémoire de maîtrise, Université Paul Valéry-Montpellier III, décembre 1982, 185 p.

189. BLANC (J., Mgr.), *Vicaire apostolique de l'Océanie centrale, l'héritage d'un évêque d'Océanie*, imprimerie Jeanne d'Arc, Toulon, 1921, 310 p.

(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).

190. BROADBENT (J.V.), *Attempts to Form an Indigenous Clergy in the Vicariate of Central Oceania and the Navigators' Islands in the Nineteenth Century*, doctorat, Katholieke Universiteit, Leuven, 1976, 356 p.

(Bibliothèque de la Société de Marie, Rome).

191. *Centenaire des Missions Maristes en Océanie, 1836-1936*, librairie E. Vitte, Lyon, 1936, 91 p.

(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).

192. COSTE (J.), *Cours d'histoire de la Société de Marie, (Pères Maristes), 1786-1854*, 63 via Alessandro Poerio, Rome, 1965, 250 p.

(Bibliothèque de la Société de Marie, Rome).

193. COSTE (J.) et LESSARD (G.), *Origines maristes (1786-1836)*, Padri Maristi, 4 volumes, Rome, 1965, 964 p., 990 p., 1039 p. et 854 p.

(Bibliothèque de la Société de Marie, Rome).

194. DELACROIX (S. Mgr.), *Histoire universelle des missions catholiques*, librairie Grund, 4 volumes, Vol. III : Les missions contemporaines (1800-1957), Paris, 1958, 446 p.

(Dans ce volume qui examine successivement le réveil des missions sous le pontificat de Grégoire XVI, les premières implantations puis l'expansion de la foi chrétienne et enfin

les missions d'Océanie, les auteurs dressent un tableau des différentes étapes de la pénétration catholique en Océanie où Tonga figure à un rang particulier du fait de la forte présence protestante. Bibliothèque de la Société de Marie, Rome).

195. DERRICK (R.A.), *A History of Fiji*, Vol. I, sixth edition, government press, Suva, 1974, 250 p. (Evolution des structures politiques et économiques de l'archipel depuis les premiers contacts jusqu'à l'annexion britannique en 1874 avec une présentation générale de la société traditionnelle).
196. DUBOSCQ (G.) et LATREILLE (A.), *Les réveils missionnaires en France, du Moyen-Age à nos jours (XII^e-XX^e siècle)*, éditions Beauchesne, Paris, 1984, 423 p.
(Après l'étude de l'appel missionnaire en Orient et aux Indes du XII^e au XVI^e siècle, puis celle de la mission sous l'ancien régime, l'auteur évoque l'expansion catholique au XIX^e siècle).
197. DURIEZ-TOUTAIN (S.C.), *L'Eglise catholique de Tonga, récits de sa vie pendant cent cinquante ans : 1842-1992*, manuscrit en cours d'impression, versions tongienne, française et anglaise, Paris, 1992, 144 p.
(Ce texte, qui a pour objectif de célébrer le cent cinquantième de l'église catholique de Tonga, est constitué d'une succession d'épisodes visant à retracer la vie quotidienne des prêtres et de leur communauté depuis l'arrivée des premiers missionnaires maristes dans l'archipel jusqu'à notre époque).
198. HERVIER (J.), *Les missions maristes en Océanie, extrait des missions catholiques françaises au XIX^e siècle*, publiées sous la direction du père J.B. Piolet, librairie Armand Colin, Paris, 1902, 284 p.
(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
199. HOSIE (J.), *Challenge, the Marists in Colonial Australia*, Allen & Unwin, Sydney, 1987, 305 p.
(Description des caractères de l'implantation de la mission mariste en milieu colonial anglo-saxon et du rayonnement administratif de la procure de Sydney dans les archipels du vicariat occidental).
200. *Iconographie, catéchisme et missions*, actes du colloque de Louvain-la-Neuve, septembre 1983, Université Jean Moulin-Lyon III, Lyon, 1984, 124 p.
201. *L'accueil et le refus du christianisme - Historiographie de la conversion*, actes du colloque de Stuttgart, septembre 1985, Université Jean Moulin-Lyon III, Lyon, 1986, 250 p.
202. LAMACHE (M.P.), *Missions catholiques et société de l'Océanie*, imprimerie A. René & Co., Paris, 1846, 26 p.
(Extrait du Correspondant du 25 septembre 1846. Service Historique de la Marine, Paris).
203. LARACY (H.), *Marists and Melanesians, a History of Catholic Missions in the Salomon Islands*, Australian National University Press, Canberra, 1976, 211 p.
(Les activités de la mission mariste dans l'archipel mélanésien des Salomons et leur impact sur la société traditionnelle).
204. LOUVET (L.E.), *Les missions catholiques au XIX^e siècle*, éditions Desclée, De Brouwer & Cie, Lille & Paris, 1894, 543 p.
(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
205. MANGERET (R.P.), *La croix dans les îles du Pacifique, vie de Monseigneur Bataillon*, Procure des missions d'Océanie, Lyon, 1932, 331 p.
(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
206. MANGERET (R.P.), *Monseigneur Bataillon et les missions de l'Océanie Centrale*, librairie Vitte & Perrussel, 2 tomes, Lyon, 1884, 408 p. et 417 p.
(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
207. MARCEAU Auguste, *Capitaine de Frégate, Commandant de l'Arche d'Alliance*, par un père mariste, Nouvelle Edition René Haton, 2 tomes, Paris, 1885, 350 et 360 p.
(Service Historique de la Marine, Paris).

208. MIJOLLA (M.-C. de, soeur), *Les pionnières maristes en Océanie, aux origines des soeurs missionnaires de la Société de Marie, 1845-1931*, Tipografia Artistica, Rome, 1980, 299 p.
(Document de synthèse relatant un siècle d'histoire des soeurs missionnaires de la Société de Marie, des origines de la congrégation jusqu'à l'adoption de sa constitution contemporaine, avec un aperçu du travail apostolique de ces religieuses en Océanie).
209. *Missions dans le Pacifique (Les)*, Journal de la Société des Océanistes, n° 25, 1969, 460 p.
(Cette étude présente un tableau des missions chrétiennes implantées dans le Pacifique. Outre des données statistiques et des articles de fond, l'ouvrage contient des références bibliographiques sur l'Océanie. Musée de l'Homme, Paris).
210. MONCHANIN (J.), *Théologie et spiritualité missionnaires*, éditions Beauchesne, Paris, 1985, 214 p.
(Traité de spiritualité missionnaire. Bibliothèque personnelle).
211. MONFAT (P.A.), *Les Tonga ou archipel des Amis et le R.P. Joseph Chevron, de la Société de Marie, étude historique et religieuse*, Librairie E. Vitte, Lyon, 1893, 473 p.
(Musée de l'Homme, Bibliothèque Nationale à Paris et archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
212. O'REILLY (P.), *Premiers travaux des presses de la mission catholique à Wallis (1845-1849)*, Journal de la Société des Océanistes, Vol. 19, décembre 1963, pp. 119-128.
(Organisation et fonction de la presse catholique imprimée à l'initiative des maristes dans le vicariat d'Océanie Centrale. Musée de l'Homme, Paris).
213. POMPALLIER (J.-B.), *Early History of the Catholic Church in Oceania, with Introduction by Rev. John Edmond Luck, O.S.B., Bishop of Auckland*, H. Brett Printer, Star Office, Shortland & Fort Streets, Auckland, 1888, 83 p.
214. *Premier vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie ou monseigneur Douarre, évêque d'Amata et la Nouvelle-Calédonie par l'auteur de la vie du capitaine Marceau*, librairie Briday, 2 volumes, 2 tomes, Lyon, 1879, 286 p. et 355 p.
(Tongatapu : pp. 217 à 254. Monseigneur Douarre est le premier ecclésiastique à rendre visite aux maristes de Tonga depuis leur arrivée en 1842. Il dresse un bilan de la situation de la mission catholique et offre une description de la société tongienne à cette époque, d'après ses propres observations. Mitchell Library, Sydney).
215. PRUD'HOMME (C.), *Stratégie missionnaire du Saint-Siège sous le pontificat de Léon XIII, centralisation romaine et défis culturels*, thèse de Doctorat es lettres, Université Jean Moulin-Lyon III, Lyon, 1989, 1031 p.
216. *Recueil de Lettres Circulaires des Supérieurs de la Société de Marie à tous les religieux de la même société*, librairie E. Vitte, 1897, 252 p.
(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
217. ROUVRAY (R.P.), *Origines et histoire des religieuses maristes*, collection les Grands Ordres Monastiques, Grasset, Paris, 1951, 281 p.
(Chronologie des événements qui ont conduit à la création de la congrégation des religieuses maristes et récit de ses différentes étapes de développement).
218. WILTGEN (R.), *The Founding of the Roman Catholic Church in Oceania, 1825 to 1850*, Australian National University Press, Canberra, 1979, 610 p.
(Prêtre catholique et érudit pourvu d'un doctorat en missiologie, Ralph Wiltgen présente une étude détaillée et sans complaisance des forces et des enjeux qui ont déterminé l'implantation de l'église catholique en Océanie. Ce travail analyse les mouvements qui ont présidé au destin, dans le domaine religieux, des archipels du Pacifique et dont les missionnaires eux-mêmes n'étaient pas toujours conscients).

Mission protestante

219. BUZACOTT (A. Rev.), *Missionary of Rarotonga, for Some Time Co-worker with the Rev. John Williams, Martyr of Erromanga, Mission Life in the Islands of the Pacific*, edited by the Rev. J.P. Sunderland and the Rev. Buzacott, London, John Snow & Co., Paternoster Row, 1866, reprinted 1985 by the Institute of Pacific Studies of the University of the South Pacific, in association with the Cook Islands Library and Museum Society, Suva, 1985, 288 p.
220. COLTON (A.S.), *Successful Missions : or a History of the Missions Conducted by the London Missionary Society in the Society and Georgian Islands; together with an Account of the Unsuccessful Attempt at the Friendly Islands*, published by William Staveland, Philadelphia, 1830, 174 p.
(Tonga : pp. 42 à 57. Récits destinés à promouvoir la cause missionnaire parmi les étudiants britanniques des écoles du dimanche et constitués à partir de textes antérieurs. Mitchell Library, Sydney).
221. CROCOMBE (R.), *Polynesian Missions in Melanesia from Samoa, Cook Islands and Tonga to Papua New Guinea and New Caledonia*, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, Suva, 1982, 144 p.
(Le rôle des missionnaires autochtones polynésiens dans l'expansion du protestantisme en terres mélanésiennes).
222. GILL (W.W. Rev.), *From Darkness to Light in Polynesia, with Illustrative Clan Songs*, first printed in London 1894, reprinted by the Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 1984, Apia, 383 p.
223. GUNSON (N.), *Messengers of Grace, Evangelical Missionaries in the South Seas, 1797-1860*, Oxford university Press, Melbourne, 1978, 437 p.
(L'auteur propose une analyse de l'évolution religieuse, sociale, politique et économique des populations autochtones du Pacifique sous l'impulsion des entreprises évangélisatrices des missionnaires protestants européens dont les valeurs sont héritées de l'Angleterre victorienne et de la Révolution industrielle).
224. LAWRY (W. Rev.), *Friendly and Feejee Islands : a Missionary Visit to Various Stations in the South Seas, in the Year MDCCCXLVII, with an Appendix Containing Notices of the Political Constitution, Population Productions, Manners, Customs and Mythology of the People, and of the State of Religion among them*, edited by the reverend Elijah Hoole, published by John Mason, second edition, London, 1850, 144 p.
(Missionnaire à Tonga de 1822 à 1823, le révérend Lawry note, à l'occasion d'un seconde séjour en 1847, les bouleversements qui ont modifié les structures de la société traditionnelle suite à la conversion massive de la population au protestantisme. University of the South Pacific, Suva).
225. LAWRY (W. Rev.), *Missions in Tonga and Feejee Islands as described in the Journals of Reverend Walter Lawry*, revised by Daniel P. Kidder, Lare & Scott, New York, 1852, 499 p.
(Musée de l'Homme, Paris).
226. PIETTE (M.P.), *La réaction de John Wesley dans l'évolution du protestantisme*, Université catholique de Louvain, seconde édition, Bruxelles, 1927, 685 p.
(Archives de l'évêché de Tonga, Nuku'alofa).
227. RUDDUCK (L.), *Call to the Islands : Amos Family History*, published by Jonathan Rudduck, 1986, 46 p.
(Arrivé à Tonga en 1847 avec le révérend Lawry, Richard Amos instaure durant ses douze années à Tonga un système d'enseignement visant à la formation des catéchistes. University of the South Pacific, Suva).
228. WATERHOUSE (J.B.), *Secession and Persecution in Tonga*, Wesleyan Book Depot, Sydney, 1886, 101 p.
(Récits des différentes étapes qui ont abouti à la division de l'Eglise wesleyenne de Tonga. Mitchell Library, Sydney).

229. WHITE (G.F.), *Memoir of Mrs Jane Tucker, Wife of the Reverend Charles Tucker, Sometime Missionary to Haabai and Tonga*, Wesleyan Conference Office, H.W. Williams edition, London, 1877, 132 p.

(Mémoires rédigées par la nièce de Mrs Tucker à partir des récits et des lettres de sa tante. Témoignages sur l'histoire de Tonga de 1833 à 1841, évocation des guerres de 1837 et 1840. Mitchell Library, Sydney).

230. WOOD (H. A.), *Overseas Missions of the Australian Mewthodist Church*, Vol. I, Tonga et Samoa, Aldersgate Press, Melbourne, 1975, 337 p.

(Etude historique de l'implantation wesleyenne à Samoa, Tonga, Fidji et Rotuma - volume II -, Tonga : pp. 1-244. L'auteur fut missionnaire à Tonga de 1924 à 1937).

Table des matières

LIVRE I

**Le récit d'un siècle de présence française à Tonga :
influence mariste et veillées diplomatiques
- 1840-1940 -**

Préface	page 2
Introduction	page 4
Présentation des sources	page 8

PREMIERE PARTIE :

ETAT DE LA SOCIETE TONGIENNE EN 1840

- La confrontation entre paganisme et christianisme -

CHAPITRE I : Les structures traditionnelles de la société

I. 1. Un pouvoir centralisé.....	14
I. 1. 1. Mythes et origines.....	15
I. 1. 2. Les dynasties royales.....	17
I. 1. 3. Les chefs : garants de la monarchie.....	19
I. 2. Une stratification sociale rigide.....	22
I. 2. 1. La hiérarchie : force de cohésion de l'aristocratie.....	22
I. 2. 2. Le peuple : les mangeurs de la terre.....	27
I. 2. 3. Les règles de la parenté.....	27
I. 3. Une religion polythéiste.....	29

I. 3. 1. Le panthéon des dieux.....	page 29
I. 3. 2. L'exercice du culte traditionnel.....	31
I. 4. Une économie féodale.....	34
I. 4. 1. Les activités de la mer.....	34
I. 4. 2. Les modalités d'échanges des ressources agricoles.....	37
I. 4. 3. Les échanges inter-insulaires.....	38

CHAPITRE II : Tonga : un champ d'exploration et d'évangélisation

II. 1. L'ère des pionniers.....	43
II. 1. 1. Les étapes de la reconnaissance des contours insulaires.....	43
II. 1. 2. L'avènement du christianisme.....	47
II. 1. 3. L'implantation de la mission wesleyenne.....	48
II. 2. La pénétration catholique.....	53
II. 1. 1. Le vicariat d'Océanie centrale.....	53
II. 3. 2. L'ouverture d'une mission catholique à Tonga.....	55
II. 3. 3. La perception mariste de la société tongienne.....	57

DEUXIEME PARTIE :

LA RECONNAISSANCE DU CATHOLICISME.

CHAPITRE III : Catholicisme : une religion marginale

III. 1. Les méthodes d'évangélisation.....	63
III. 1. 1. Les directives épiscopales.....	63
III. 1. 2. Première étape de l'évangélisation : l'adaptation au terrain...	69
III. 2. Le développement de la mission.....	70
III. 2. 1. La diffusion géographique du catholicisme.....	70
III. 2. 2. L'apostolat des maristes.....	73
III. 2. 3. La mise en valeur des éléments du culte.....	75
III. 2. 4. Le pouvoir des chefs.....	77
III. 2. 5. Estimation du mouvement de conversion de 1842 à 1850...	82

CHAPITRE IV : Le catholicisme : une force d'opposition

IV. 1. Le réveil des antagonismes.....	page 86
IV. 1. 1. Les résurgences des rivalités entre les grandes familles du royaume..	86
IV. 1. 2. Les oppositions au code de 1850.....	88
IV. 1. 2. 1. La sauvegarde de la souveraineté.....	89
IV. 1. 2. 2. La rupture avec la société traditionnelle.....	90
IV. 1. 3. La réaction contre la domination protestante.....	91
IV. 2. La confrontation armée.....	95
IV. 2. 1. Polémique sur les causes de la guerre.....	95
IV. 2. 2. La confrontation militaire.....	95
IV. 2. 3. La position des pères maristes.....	97
IV. 2. 4. Les représailles.....	98

CHAPITRE V : La mission catholique: un enjeu modéré pour la diplomatie française

V. 1. Le poids de l'intervention française.....	99
V.1. 1. Les initiatives des pères maristes.....	99
V.1. 2. La convention de 1855.....	100
V.1. 3. Les implications sur le développement de la mission.....	101
V. 2. Les velléités françaises.....	106
V. 2. 1. La requête tongienne.....	109
V. 2. 2. Le refus de ratifier la Convention de 1855.....	112
V. 2. 3. L'éventualité d'un protectorat français à Tonga.....	113
V. 2. 4. Tonga : un enjeu pour les Nouvelles Hébrides.....	117
V. 2. 5. Les relations entre missionnaires et officiers de la Marine....	119

TROISIEME PARTIE LE MICROCOSME CATHOLIQUE

CHAPITRE VI. L'infrastructure de la mission

VI. 1. Les hommes de la mission.....	125
--------------------------------------	-----

VI. 1. 1. L'autorité épiscopale.....	page 125
VI. 1. 2. Les prêtres missionnaires.....	130
VI. 1. 3. Le clergé autochtone.....	133
VI. 2. L'organisation sociale de la mission.....	137
VI. 2. 1. L'apostolat féminin.....	137
VI. 2. 2. L'école : un apprentissage de la foi.....	143
VI. 2. 3. Les cérémonies : facteurs de cohésion sociale.....	146
 CHAPITRE VII. Les pôles géographiques de développement de la mission.	
VII. 1. Tongatapu : les premiers centres de la mission.....	151
VII. 1. 1. Mu'a : une communauté dynamique.....	151
VII. 1. 2. Maofaga : un lieu ouvert.....	154
VII. 1. 3. Hihifo : une population réticente.....	157
VII. 2. Dans les autres îles de l'archipel : un développement inégal.....	163
VII. 2. 1. Ha'apai : un milieu hostile.....	163
VII. 2. 2. Vava'u : une tradition d'échanges.....	167
VII. 2. 3. Les Niuas : une implantation tardive.....	171
VII. 2. 3. 1. Niua Toputapu.....	171
VII. 2. 3. 2. Niua Fo'ou.....	175
 CONCLUSION.....	 178

LIVRE II
HISTORIOGRAPHIE MARISTE

Annexes I :

I. 1. - les missionnaires maristes à Tonga de 1842 à 1939.....	182
I. 2. - représentation graphique de leur présence à Tonga de 1840 à 1940.....	185
I. 3. - chronologie.....	186

Annexes II :

II. 1. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 24 juin 1843.....	page 193
II. 2. Père Chevron à sa famille, Tongatapu, le 17 janvier 1844.....	203
II. 3. Tongatapu, Octobre 1845, copie d'un rapport sur l'administration temporelle du vicariat apostolique de l'Océanie Centrale, adressé au Révérend Père Supérieur Général de la Société de Marie par le Père Calinon.....	213
II. 4. Père Breton à une bienfaitrice, Vava'u, le 19 février 1864.....	232
II. 5. Père Lamaze à l'abbé Hingre, curé de Vagnez, canton de Saulxures (Vosges), Maofaga, le 30 novembre 1866.....	239
II. 6. Père Lamaze à Madame M., Maofaga, le 01 octobre 1869.....	244.
II. 7. Père Castagnier au R.P. Germain, Tonga le 15 juillet 1874.....	248.
II. 8. Père Breton au Supérieur de la Société de Marie, Vava'u, le 01 juillet 1875.....	251
II. 9. Copie d'une lettre du père Chevron à l'abbé Grézel, fin juillet 1876, Valenciennes, le 24 octobre 1876.....	254
II. 10. Père Breton à monseigneur Lamaze, Vava'u, le 14 septembre 1880....	256
II. 11. Père Reiter à l'abbé Schumacher, curé à Borclay (Lorraine allemande), Vava'u le 8 mars 1887.....	262
II. 12. Monseigneur Lamaze, évêque d'Olympe au révérend père Martin, rapport sur la mission de l'archipel des Amis (O.C.), Maofaga, le 25 août 1891.....	268
II. 13. Père Olier au révérend père Hervier, Tongatapu, le 21 août 1893.....	270
II. 14. Père Thomas à l'abbé Victor Renaud, curé d'Offroicourt (Vosges), Maofaga, le 18 août 1924.....	272
II. 15. Père Macé au Supérieur de la Société de Marie, Niua Toputapu, le 30 mars 1937. Une des dernières conquêtes maristes en Océanie Centrale.....	274
II. 16. Père Kermann au révérend père Dubois, Vava'u, le 06 décembre 1937..	278.

Annexes III :

Index critique des archives diplomatiques.....	281.
--	------

Annexes IV :

Index des archives de la Société de Marie à Rome.....	298
---	-----

Annexes V :

Index des archives du diocèse catholique de Tonga..... page 323

Bibliographie critique..... 329

Index des cartes :

1. L'archipel de Tonga : carte générale..... 41
2. L'archipel de Tonga : carte des différents groupes de l'archipel..... 42
3. Archipel de Tonga : la répartition des domaines fonciers 94
4. La mission catholique de Tonga : répartition des différents
établissements dans les années 1930. 161